



Les auteur-e-s

Yisso Fidèle BACYÉ

Manon BERGERON

Catherine BOUVE

Philippe CORCUFF

Marie-Chantal DOUCET

Ihssane FETHI

Pascale GARNIER

Frédérique GIULIANI

Hervé GLEVAREC

Marianne KEMPENEERS

Denis LAFORGUE

Louis MAHEU

Christopher McALL

David MÉLO

Jules PECTOR-LALLEMAND

Roland RAYMOND

Aurélien RAYNAUD

Corinne ROSTAING

George ROUAMBA

Audrey ROUSSEAU

Carmen SANCHEZ

Yan SÉNÉCHAL

Moubassiré SIGUÉ

Edgar TASIA

Ludivine TOMASSO

Françoise VANHAMME

La sociologie à l'épreuve du vide

Sous la direction de Denis LAFORGUE, David MÉLO,
Frédérique GIULIANI

La sociologie a constitué un savoir d'une grande richesse en développant une approche du social à partir de ses « pleins » : représentations, dispositions, actions, systèmes, structures ou institutions. Mais qu'advient-il lorsque ces pleins font défaut dans les données d'enquête ? Quel regard porter sur les situations de non-action, celles où ne s'expriment ni sens visé, ni engagement, où aucune disposition ne semble s'activer, où aucun système d'action cohérent ne se laisse saisir ? L'hypothèse de ce numéro de *Sociologie et sociétés* est que les sociologues tendent soit à minorer l'importance de ces vides dans la vie sociale, soit à les réduire à de simples défauts du social. Comme si la sociologie ne s'était pas encore véritablement saisie du « vide » comme objet d'étude à part entière. Les contributions réunies ici proposent de réexaminer la place du vide dans le social selon deux perspectives : d'une part, l'analyse des expériences que les acteurs décrivent eux-mêmes comme vides (d'action, de sens, de normes ou d'ordre) et des méthodes d'enquête qu'elles impliquent ; d'autre part, une réflexion sur les langages et les concepts permettant d'appréhender ces vides, en révélant la pluralité et la richesse du regard sociologique en la matière.

Port de retour garanti
Prière de retourner à :
PUM – service des abonnements
c. p. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Qc) Canada
H3C 3J7

ISBN : 978-2-7606-5632-1



9 782760 656321

ISBN (PDF) : 978-2-7606-5633-8
ISBN (EPUB) : 978-2-7606-5634-5
ISSN 0038-030X

57
1

LA SOCIOLOGIE À L'ÉPREUVE DU VIDE

SOCIOLOGIE
ET SOCIÉTÉS

PUM

VOL. LVII, N° 1, PRINTEMPS 2025

SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS



LA SOCIOLOGIE À L'ÉPREUVE DU VIDE

Les Presses de l'Université de Montréal

SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS

VOL. LVII, N° 1, PRINTEMPS 2025

La sociologie à l'épreuve du vide *Sociology Facing Emptiness*

Numéro dirigé par / *Issue edited by*
DENIS LAFORGUE,
DAVID MÉLO et/and
FRÉDÉRIQUE GIULIANI

- 5 *In memoriam*. Guy Rocher (1924-2025)
YAN SÉNÉCHAL ET MARIANNE KEMPENEERS
- 11 *In memoriam*. Robert Sévigny, un scientifique bâtisseur infatigable de ponts, professeur émérite, département de sociologie, décédé le 13 mai 2025
LOUIS MAHEU ET CHRISTOPHER MCALL
- 15 Introduction du numéro. Vide du social, vides dans le social
DENIS LAFORGUE, DAVID MÉLO ET FRÉDÉRIQUE GIULIANI

Partie 1. Des formes de l'expérience du vide dans des sociétés individualistes

- 37 Le fragile au bord du vide à travers la culture populaire de masse. Ouvrir l'imagination sociologique avec *Spider-Man*, *The Sinner*, *The Bridge* et *Seven Seconds*
PHILIPPE CORCUFF
- 57 L'expérience du « vide ». Une sociologie des états existentiels
MARIE-CHANTAL DOUCET
- 81 À l'intersection du veuvage et de la retraite : l'émergence du vide social à Ouagadougou, Burkina Faso
YISSO FIDÈLE BACYÉ, MOUBASSIRÉ SIGUÉ ET GEORGE ROUAMBA

Partie 2. La production paradoxale du vide dans et par les institutions : entre évidemment et conduites créatrices

- 105 Murmures entre quatre murs. Le retrait des personnes détenues, révélateur de la dégradation en prison
CORINNE ROSTAING
- 129 Des trous dans la socialisation : regards sur la vie collective des enfants en crèche
PASCALE GARNIER, CATHERINE BOUVE ET CARMEN SANCHEZ
- 153 Le plein et le vide comme balises tropiques
ROLAND RAYMOND

Partie 3. Des mécanismes de minoration et de conjuration du vide dans la vie sociale

- 183 Habiter entre le plein et le vide : esquisse d'une théorie de l'enchantement de l'ordinaire
EDGAR TASIA

- 205 Penser les formes sociales d'effacement au camp Spirit Lake.
« Être hanté » comme mode d'appréhension du vide et méthode de
production des savoirs sur le passé
AUDREY ROUSSEAU

- 237 De quoi est fait le vide ? L'indétermination sociale du résistant
Emmanuel d'Astier durant l'entre-deux-guerres
AURÉLIEN RAYNAUD

Hors thème

- 265 L'espace des styles de vie des Français : entre différenciation et
distinction
HERVÉ GLEVAREC

- 305 Le régime de vérité pénale : quelle prégnance au fil du temps ?
Une enquête dans les *thrillers* français, du XIX^e au XXI^e siècle
FRANÇOISE VANHAMME

- 339 Enjeux et défis de l'intégration d'une approche féministe
intersectionnelle dans les recherches portant sur les violences
sexuelles en milieu d'enseignement supérieur
IHSSANE FETHI, MANON BERGERON ET LUDIVINE TOMASSO

Feuilleton

- 363 Un flirt
JULES PECTOR-LALLEMAND

- 367 Liste des personnes ayant préparé des évaluations de manuscrits
pour Sociologie et sociétés 2020-2025

Les auteur·rice·s

YISSO FIDÈLE BACYÉ

Centre Universitaire de Tenkodogo

MANON BERGERON

Université du Québec à Montréal

CATHERINE BOUVE

*Université Sorbonne Paris Nord,
Laboratoire Experice*

PHILIPPE CORCUFF

Sciences Po Lyon, CNRS-CERLIS

MARIE-CHANTAL DOUCET

Université du Québec à Montréal

IHSSANE FETHI

Université du Québec à Montréal

PASCALE GARNIER

*Université Sorbonne Paris Nord,
Laboratoire Experice*

FRÉDÉRIQUE GIULIANI

Université de Genève

HERVÉ GLEVAREC

*CNRS-CERLIS, Université Paris Cité et
Université Sorbonne Nouvelle*

MARIANNE KEMPENEERS

Université de Montréal

DENIS LAFORGUE

*Université Savoie Mont Blanc, Laboratoire
Cerdaf*

LOUIS MAHEU

Université de Montréal

CHRISTOPHER MCALL

Université de Montréal

DAVID MÉLO

*Université Savoie Mont Blanc, Laboratoire
Cerdaf*

JULES PECTOR-LALLEMAND

Université de Montréal

ROLAND RAYMOND

*Université Savoie Mont Blanc, Laboratoire
Cerdaf*

AURÉLIEN RAYNAUD

École normale supérieure de Lyon, CMW

CORINNE ROSTAING

Université Lyon 2, CMW

GEORGE ROUAMBA

Université Joseph Ki-Zerbo

AUDREY ROUSSEAU

*Université du Québec en Outaouais
(UQO)*

CARMEN SANCHEZ

*Université Sorbonne Paris Nord,
Laboratoire Experice*

YAN SÉNÉCHAL

Université de Montréal

MOUBASSIRÉ SIGUÉ

Centre Universitaire de Manga

EDGAR TASIA

Université de Liège

LUDIVINE TOMASSO

Université du Québec à Montréal

FRANÇOISE VANHAMME

Université d'Ottawa



In memoriam Guy Rocher (1924-2025)

YAN SÉNÉCHAL

Université de Montréal
yan.senechal@umontreal.ca

MARIANNE KEMPENEERS

Université de Montréal
marianne.kempeneers@umontreal.ca

AVEC LA DISPARITION DE GUY ROCHER à l'âge vénérable de 101 ans, la sociologie québécoise a perdu l'un de ses grands fondateurs, le 3 septembre 2025.

Le monde universitaire était son habitat naturel, disait volontiers Guy Rocher : il y trouvait un milieu de vie stimulant, un lieu unique pour accomplir un travail valorisant et nécessaire.

Guy Rocher a consacré près de la moitié de sa vie professionnelle à l'Université de Montréal. Le Département de sociologie a eu le privilège de le compter dans ses rangs, à divers titres sur une période de 50 ans, parmi lesquels celui de membre du Comité de rédaction de *Sociologie et sociétés* (1969-1990).

Une vie personnelle et professionnelle aussi dense que la sienne se laisse difficilement résumer (Rocher avec Khal, 1989; Rocher avec Rocher, 2010). L'évocation de quelques points saillants de son œuvre permet néanmoins d'en esquisser la trajectoire et l'horizon.

* * *

Guy Rocher est né à Berthierville le 20 mai 1924. Il étudie au Collège de l'Assomption (1935-1943), où il croise pour une première fois le mouvement de la Jeunesse étudiante catholique (JEC). Hésitant entre le droit et la religion à la fin de son cours classique, il

mettra un terme à son noviciat au couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe après seulement quelques mois (1943), pour s'inscrire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Il y restera une seule année (1943-1944) et s'engagera finalement à plein temps dans la JEC, dont il deviendra prestement président national (1944-1948).

Il est à la recherche d'une formation intellectuelle qui lui permette de comprendre les transformations du monde qui s'opèrent sous ses yeux dans le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi qu'il s'inscrit à l'Université Laval en 1947, à la Faculté des sciences sociales dirigée par le dominicain Georges-Henri Lévesque. Il découvre alors la sociologie. Ce sera pour lui un véritable choc, cette discipline lui ouvrant des horizons insoupçonnés, un regard neuf sur le monde qui l'entoure. Cet étonnement le poussera à entreprendre des études doctorales au Département des relations sociales à l'Université Harvard sous la direction de Talcott Parsons. Il figurera parmi les premiers détenteurs d'un doctorat en sociologie au Québec avec une thèse intitulée *The Relations between Church and State in New France during the Seventeenth Century: A Sociological Interpretation* (1957). Il se découvre dans le même temps une vocation pour l'enseignement et la recherche. Il revient d'ailleurs à l'Université Laval en 1954 à titre de professeur au Département de sociologie et prendra la direction de l'École de service social en 1958. Il y mènera l'une des premières recherches subventionnées dans le domaine des sciences sociales québécoises, qui porte sur l'analyse statistique de la mobilité intergénérationnelle (de Jocas et Rocher, 1957). Il ira se familiariser avec les méthodes qualitatives auprès de Paul-Henry Chombart de Lauwe à Paris (Chombart de Lauwe, Couvreur, Rocher et al., 1958).

* * *

Ainsi, c'est un sociologue chevronné que recrute le Département de sociologie de l'Université de Montréal en 1960, au tout début de ce qui sera désigné comme la Révolution tranquille. Guy Rocher en devient le premier directeur laïque, poste qu'il occupera pendant cinq ans (1960-1965). Il exercera également la fonction de vicedoyen de la Faculté des sciences sociales (1962-1967). Ces deux mandats lui permettront de poursuivre la réalisation de son ambition, une ambition venue de ses études aux États-Unis: contribuer à faire de l'université québécoise une institution d'enseignement et de recherche de premier plan.

Durant cette période va se révéler le sociologue en action qu'a été Guy Rocher durant toute sa vie, soucieux d'éclairer le débat public, par d'innombrables textes, discours et entrevues, sur des sujets aussi variés que l'éducation, la langue, la culture, la laïcité, etc., ainsi que quelques engagements notoires pour et dans l'État québécois. Ce sont en effet ses lunettes de sociologue qu'il mettra au service des travaux de la Commission Parent dès 1961, invitant ses membres à s'interroger sur les transformations alors en cours dans les sociétés occidentales pour concevoir le système d'enseignement de l'avenir au Québec (Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1963-1965-1967).

Dans la foulée de cet engagement public, il entreprend avec le sociologue Pierre Bélanger l'ambitieux projet *Aspirations Scolaires et Orientations Professionnelles des Étudiants*. Cette recherche longitudinale avait pour objectif d'évaluer la réforme de l'enseignement de l'époque en analysant la trajectoire des jeunes Québécois dans le système d'éducation et sur le marché du travail (Bélanger et Rocher, 1972). En plus de former de nombreux étudiants à la maîtrise et au doctorat avec le projet ASOPE, Bélanger et Rocher (1970) contribueront au développement du domaine de la sociologie de l'éducation au Québec.

* * *

Guy Rocher mènera tout cela de front : son action publique, ses mandats de directeur et de vice-doyen, mais, par-dessus tout, ses activités de chercheur et d'enseignant.

En définitive, c'est au métier de professeur que, de son propre aveu, il accordait le plus d'importance. C'est avec passion qu'il transmettait aux étudiants les fondements de la culture sociologique. Il a joué, auprès des cohortes successives, un rôle d'éveilleur intellectuel. Il leur a appris à interroger sans relâche la réalité sociale au-delà des apparences et des discours convenus. Ce que retiennent ces générations d'étudiants qui ont eu la chance de côtoyer le professeur Rocher, c'est ce contact privilégié qu'ils ont eu avec un éminent pédagogue, attentif, généreux et présent à leurs préoccupations.

Il a d'ailleurs rédigé son *Introduction à la sociologie générale* (1968) avec, entre autres objectifs, celui de rendre accessible la sociologie à un public d'étudiants francophones. La traduction de l'ouvrage en six langues, tout comme la parution de son *Talcott Parsons et la sociologie américaine* (1972), ont par la suite contribué au rayonnement de la sociologie québécoise sur la scène internationale, et ce, pendant des décennies.

Son métier de professeur lui a toujours procuré un immense plaisir, il considérait son enseignement comme la plus grande réalisation de sa vie.

* * *

Le Québec en mutation (Rocher, 1973), qui rassemble divers textes publiés autour du changement dans la société québécoise, marque le début d'un tournant dans la pensée politique et l'engagement public de Guy Rocher. De fait, le sociologue entrera de nouveau dans l'action en acceptant de se joindre au gouvernement Lévesque à la suite de l'élection du Parti Québécois en 1976. Secrétaire général associé au Conseil exécutif, sous-ministre au Développement culturel sous Camille Laurin (1976-1979) et au Développement social sous Denis Lazure (1981-1983), Guy Rocher collabore notamment avec le sociologue Fernand Dumont à la conception de la Charte de la langue française (Gouvernement du Québec, 1977) et à la rédaction du Livre blanc qui l'accompagne sous forme de *Politique québécoise de développement culturel* (Gouvernement du Québec, 1978).

Ayant été impliqué dans la production de lois et de règlements lors de son séjour dans l'État québécois, Guy Rocher reçoit en 1979 une invitation d'Andrée Lajoie pour

développer le champ de la sociologie du droit au Centre de recherche en droit public (CRDP) qu'elle dirige à l'Université de Montréal. Avec la perspective d'une sociologie générale en arrière-plan, il construit progressivement le « droit » comme objet d'étude en opérationnalisant les concepts de pluralisme juridique, d'internormativité, d'effectivité et de culture juridique dont attestent ses *Études de sociologie du droit et de l'éthique* (2016) et son *Traité de sociologie du droit et des ordres juridiques* (2022). Rendu possible par un détachement régulièrement renouvelé du Département de sociologie auquel il restera institutionnellement toujours rattaché, ce véritable « virage » dans l'œuvre se déploiera sur plus de trente ans, jusqu'à l'obtention de son éméritat en 2010 (Sénéchal, 2014).

* * *

À titre de reconnaissance pour son extraordinaire contribution aux sciences sociales et à l'action publique, Guy Rocher s'est vu décerner de nombreux prix et distinctions. Mentionnons, entre autres, la cérémonie d'hommage national organisée par le gouvernement du Québec le 4 octobre 2025, afin de souligner l'apport de Guy Rocher à l'évolution de la société québécoise.

L'œuvre de Guy Rocher a par ailleurs fait l'objet d'une biographie (Duchesne, 2019; 2021), d'un documentaire (Rocher, 2002) et d'ouvrages commémoratifs (Saint-Pierre et Warren, 2006; Lemay et Benyekhlef, 2014). Le plus grand hommage à lui rendre désormais serait de maintenir son œuvre bien vivante en la mettant à contribution pour saisir « l'énigme » du changement social, et ce, dans le souci du bien commun.

ŒUVRES DE GUY ROCHER

- Bélanger, P. W. et Rocher, G. (dir.). (1970). *École et société au Québec: Éléments d'une sociologie de l'éducation*. Hurtubise HMH.
- Bélanger, P. W. et Rocher, G. (1972). Le projet de recherche: Études des aspirations scolaires et des orientations professionnelles des étudiants (ASOPE). *L'orientation professionnelle*, 8(2), 114-127.
- Chombart de Lauwe, P., Couvreur, L., Rocher, G., Chombart de Lauwe, M.-J., Jenny, J., Labat, P., Dubois-Taine, D. et Retel, J. (1958). Ménages et catégories sociales dans les habitations nouvelles. *Informations Sociales*, 12(5), 3-138.
- Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. (1963-1965-1966). *Rapport* (3 tomes en 5 volumes). Imprimeur de la Reine.
- De Jocas, Y. et Rocher, G. (1957). Inter-Generation Occupational Mobility in the Province of Quebec. *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 23(1), 57-68.
- Gouvernement du Québec. (1977). *Charte de la langue française* (L.R.Q., c. C-11). Éditeur officiel du Québec.
- Gouvernement du Québec. (1978). *La Politique québécoise de développement culturel*. Ministère des Communications/Service des communications.
- Rocher, G. (1957). *The Relations between Church and State in New France during the Seventeenth Century: A Sociological Interpretation* [thèse de doctorat inédite]. Université Harvard.
- Rocher, G. (1968). *Introduction à la sociologie générale* (3 tomes). Hurtubise HMH.
- Rocher, G. (1972). *Talcott Parsons et la sociologie américaine*. Presses universitaires de France.
- Rocher, G. (1973). *Le Québec en mutation*. Hurtubise HMH.

- Rocher, G. (2016). *Études de sociologie du droit et de l'éthique* (2^e éd.). Éditions Thémis.
- Rocher, G. (2022). *Traité de sociologie du droit et des ordres juridiques*. Éditions Thémis.
- Rocher, G. avec Khal, G. (1989). *Entre les rêves et l'histoire: Entretiens*. VLB.
- Rocher, G. avec Rocher, F. (2010). *Entretiens*. Boréal.

AUTOUR DE GUY ROCHER

- Duchesne, P. (2019). *Guy Rocher* (tome I [1924-1963]: « Voir – Juger – Agir »). Québec Amérique.
- Duchesne, P. (2021). *Guy Rocher* (tome II [1963-2021]: « Le sociologue du Québec »). Québec Amérique.
- Lemay, V. et Benyekhlief, K. (dir.). (2014). *Guy Rocher. Le savant et le politique*. Presses de l'Université de Montréal.
- Rocher, A.-M. (réalisatrice). (2002). *Guy Rocher: un sociologue militant* [film documentaire]. Production Testa. <https://productiontesta.com/guy-rocher-un-sociologue-militant/>
- Saint-Pierre, C. et Warren, J.-P. (dir.). (2006). *Sociologie et société québécoise. Présences de Guy Rocher*. Presses de l'Université de Montréal.
- Sénéchal, Y. (2014). Un « virage » dans l'œuvre de Guy Rocher. Dans V. Lemay et K. Benyekhlief (dir.), *Guy Rocher: le savant et le politique*, Montréal (p. 95-122). Presses de l'Université de Montréal.



In memoriam
Robert Sévigny, un scientifique
bâtisseur infatigable de ponts,
professeur émérite, département de
sociologie, décédé le 13 mai 2025

LOUIS MAHEU

Université de Montréal
louis.maheu@umontreal.ca

CHRISTOPHER MCALL

Université de Montréal
christopher.mcall@umontreal.ca

EN MAI DERNIER, le Département de sociologie de l'Université de Montréal, la communauté des sciences sociales québécoises et canadiennes et divers milieux d'intervenants, tout particulièrement en santé communautaire, perdaient un grand allié: notre collègue Robert Sévigny. Après des études en sociologie à l'Université Laval couronnées d'un doctorat, Robert Sévigny entreprend, en 1962, une carrière d'enseignant au Département de sociologie de l'Université de Montréal, tout en suivant une formation de maîtrise en psychologie. Un cheminement qui l'amène à faire le pont entre la génération des pionniers de la sociologie québécoise — il sera, en effet, assistant de recherche de Fernand Dumont, puis de Guy Rocher et, enfin, de Jacques Brazeau — et celle des professeurs-chercheurs qui constitueront leur relève immédiate. Par ses travaux de recherche, ses enseignements et une pratique soutenue de recherche-action en sociologie et psychosociologie cliniques dans divers milieux, il gagne le statut de figure de proue de sa propre génération des sociologues québécois.

Il devient aussi un véritable pilier de notre propre département, et ce, jusqu'à sa retraite, en 1996, et même au-delà. Il y implante la section des enseignements de psychosociologie consacrés notamment aux rapports complexes entre individus et société, et assume des tâches qui, souvent, tendent la main à des collaborations étroites avec des membres plus jeunes du corps professoral. Ainsi, pendant une bonne douzaine

d'années, il agit comme coenseignant du cours d'introduction à la sociologie; puis, juste avant sa retraite, il collabore avec des collègues à la refonte du séminaire général de doctorat. Il devient directeur du département et, pendant plusieurs années, dirige la revue savante des PUM animée par le département, *Sociologie et sociétés*, en plus de servir l'Institution à titre de membre du Comité du statut du corps professoral relevant de l'Assemblée universitaire.

Son rayonnement déborde toutefois largement notre université. Ses premiers travaux portent sur l'expérience religieuse des jeunes Québécois, dont il tire un ouvrage qui reçoit bon accueil — *L'expérience religieuse chez les jeunes* (1971) — et dans lequel il établit les fondements de ce qui va rester sa préoccupation principale jusqu'à ses dernières publications: la reconnaissance que «l'expérience personnelle et l'expérience de la vie en société ne font qu'une». C'est ainsi qu'il cherche à capter le sens que ces jeunes hommes donnent à la religion à un moment de changements sociaux importants. En collaboration avec notre regretté collègue Marcel Rioux et divers assistants de recherche, il s'engage ensuite dans une recherche collective sur l'aliénation dans la vie quotidienne — *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones* (1973). Il en tire de plus un ouvrage, *Le Québec en héritage* (1979), dans lequel il analyse le sens que trois couples montréalais de milieux sociaux différents donnent à leur vie familiale, au travail, à la religion, aux rapports entre les hommes et les femmes, et plus largement à leur intégration dans la société.

En faisant le constat qu'il n'y a aucune théorie psychologique de la personnalité sans fondement sociologique, mais que celui-ci demeure souvent occulté ou «implicite», il construit sa carrière autour de la nécessité de développer une approche psychosociologique s'inspirant des deux disciplines et rendant «explicite» cette «sociologie implicite». Pareille orientation de recherche l'amène ultimement à créer de fertiles ponts, d'une part, avec tous les individus que rejoint sa volonté de pratiquer une sociologie clinique qui leur reconnaît le statut d'indéniable porteur de sociologie implicite et de créateur de sens. Et d'autre part, avec divers groupes d'acteurs au sein des différentes organisations où il réalise, seul ou avec d'autres partenaires, des «recherches-interventions» dans l'optique d'aider à résoudre les contradictions et les problèmes sociaux auxquels ces milieux organisationnels se heurtent.

Il pousse bientôt cette perspective vers des réalisations encore plus exigeantes et audacieuses. Cette fois, il lance des programmes de recherche faisant appel à des chercheurs de diverses disciplines scientifiques et à des intervenants d'horizons professionnels distincts pour traiter de multiples enjeux de santé communautaire. Il crée, en effet, en 1992, le Centre multidisciplinaire de recherche et de formation du CLSC Côte-des-Neiges, dont le fonctionnement repose sur les nombreux ponts, échanges et dialogues qu'entretiennent entre eux des chercheurs et des intervenants poursuivant des objectifs communs dans le domaine de la santé communautaire. Selon lui, pour que ce type de recherche en partenariat fonctionne, il faut qu'il y ait des valeurs communes, une compréhension partagée du problème que la recherche veut résoudre, et

la participation des chercheurs de terrain à toutes les étapes du projet. Étant donnés ces prérequis, les différences de cadre théorique peuvent perdre leur importance et les différences disciplinaires constituer une richesse. Le Centre devient par la suite un modèle d'organisation de recherche intégrée aux centres affiliés universitaires reconnus dans la Loi sur la santé de 1991 et établis à partir de 1998.

C'est avec la même orientation qu'il entreprend ensuite des recherches marquées par l'ouverture à la diversité culturelle et aux comparaisons intersociétales. Lors de stages intensifs de recherche dans un hôpital psychiatrique de Beijing dans les années 2000, il applique sa propre version de la sociologie clinique à une recherche-intervention de groupe avec des chercheurs, des praticiens et des patients locaux aux prises avec de sévères problèmes de santé mentale. L'idée principale toujours défendue est que la personnalité de chaque individu se situe dans et par rapport à la société dans laquelle il vit. Une des patientes rencontrées intègre « l'image qu'elle a de la société [chinoise] en changement » — associée à un nouveau « sentiment de liberté individuelle » — à « l'image qu'elle se fait d'elle-même ». Il conclut que tous les acteurs sociaux doivent être reconnus comme porteurs de savoirs significatifs, plutôt que d'être vus comme des « non-personnes » ou des intervenants limités à leurs seuls savoirs professionnels.

Trois traits nous apparaissent, en conclusion, bien qualifier le parcours scientifique de notre collègue Robert Sévigny ; parcours scientifique reconnu d'ailleurs par la Société royale du Canada, dont il devient membre. Ce pilier de notre département et de notre discipline trouve chez Rogers, très tôt dans sa démarche, l'inspiration le menant à pratiquer une psychosociologie non directive et d'orientation humaniste. Une orientation qui manifeste une grande confiance envers le sujet au moyen d'une sociologie de l'individu profondément respectueuse de son vécu expérientiel. Un respect qui mène de surcroît à valoriser son savoir, ses connaissances.

Il se démarque aussi par un intérêt soutenu porté au niveau intermédiaire du système social : les groupes d'acteurs, les divers collectifs appartenant à des milieux organisationnels ou associatifs. Il les aborde le plus souvent par le biais d'une recherche-intervention marquée d'une approche clinique. Seul ou avec des collègues-chercheurs, ses interventions auprès de groupes d'acteurs et de divers collectifs visent à comprendre et à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent, de même qu'à les accompagner vers des voies de changement organisationnel et social. Et dans ce cas, son approche clinique a ceci de particulier : elle mise beaucoup sur les savoirs et les connaissances, professionnels et culturels, des intervenants et des praticiens qui, dès lors, sont non pas des sujets passifs de la recherche-intervention effectuée, mais plutôt des partenaires des processus et des démarches la sous-tendant. Son profond engagement pour l'approche clinique en sociologie l'amène à agir comme coprésident fondateur du Comité de recherche en sociologie clinique de l'Association internationale de sociologie.

Enfin, pour bien camper sa posture en recherche au sujet des savoirs et des connaissances des intervenants et des praticiens auprès desquels il intervient, Robert

Sévigny formalise sa pensée en qualifiant ces savoirs de « sociologie implicite¹ ». Il est, dans le monde de la sociologie, de ceux et celles qui reconnaissent, tout en les étudiant comme éléments clés de leurs analyses, les savoirs et les connaissances des sujets qu'ils étudient. Mais il y met, lui, une insistance bien particulière en recourant, pour caractériser ces savoirs, à la notion de sociologie implicite qu'exprime ainsi le sujet. Pareille notion entend éloigner du pouvoir et du contrôle savant que voudrait exercer le détenteur du savoir scientifique. Elle provoque toutefois questionnements et débats quant aux exigences cognitives différenciant le savoir scientifique sociologique formel des savoirs expérientiels, des savoirs dits ordinaires, par opposition à ceux dits savants, et des autres savoirs.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Enriquez, E., Houle, G., Rhéaume, J., et Sévigny, R. (1993). *L'analyse clinique dans les sciences humaines*. Éditions Saint-Martin.
- Rhéaume, J. (dir), (2009). Sociologie et société des individus : en hommage à Robert Sévigny. *Sociologie et sociétés*, 41(1).
- Rhéaume, J. et Sévigny, R. (1988). *La sociologie implicite des intervenants en santé mentale*. Vol. 1. *Les pratiques alternatives : du groupe d'entraide au groupe spirituel*. Vol .2. *La pratique implicite des intervenants en santé mentale*, Éditions Saint-Martin.
- Sévigny, R. (1969). Pour une théorie psycho-sociologique de l'aliénation. *Sociologie et sociétés*, 1(2), 193-220.
- Sévigny, R. (1971) *L'expérience religieuse chez les jeunes, une étude psycho-sociologique de l'actualisation de soi*. Presses de l'Université de Montréal.
- Sévigny, R. (1977). Intervention psychosociologique : réflexion critique. *Sociologie et sociétés*, 9(2), 7-33.
- Sévigny, Robert, (1979). *Le Québec en héritage : la vie de trois familles montréalaises*. Éditions Saint-Martin.
- Sévigny, R. (1983). Théorie psychologique et sociologie implicite. *Santé mentale au Québec*, 8(1), 7-20.
- Sévigny, R. (1992/3). Psychiatric Practice in China: Some Preliminary Elements for Further Analysis. *Culture and Health*, 9(2), 253-272.
- Sévigny, R. (1997). The Clinical Approach in the Social Sciences. *International Sociology*, 12(2), 135-150.
- Sévigny, R. (1999). Intervention et organisation. Dans E. Enriquez (dir.), *Le goût de l'altérité* (p. 111-130). Desclée de Brouwer.
- Sévigny, R., et Chen S. (2004). Clinical Sociology: Social Rehabilitation of Schizophrenia in China and Implications for Aging Research. *Canadian Journal of Sociology*, 39(2), 181-209.
- Sévigny, R.(2009). Sociologie clinique et schizophrénie en Chine post-maoïste : l'expérience de Lu-lu. *Sociologie et sociétés*, 41(1), 125-158.
- Sévigny, R. (2020). The patient's personal experience of schizophrenia in China : a clinical sociology approach to mental health. Dans J.M.Fritz (dir.), *International clinical sociology* (p. 131-150). Springer International Publishing.

1. «Théorie psychologique et sociologie implicite» (1983). Voir aussi Robert Sévigny et Jacques Rhéaume, *Sociologie implicite des intervenants en santé mentale* (1988).



Introduction du numéro

Vide du social, vides dans le social

DENIS LAFORGUE

Laboratoire Cerdaf, Université Savoie Mont Blanc
denis.laforge@univ-smb.fr

DAVID MÉLO

Laboratoire Cerdaf, Université Savoie Mont Blanc
david.melo@univ-smb.fr

FRÉDÉRIQUE GIULIANI

Université de Genève
Frederique.Giuliani@unige.ch

QUELLE PLACE POUR LE VIDE DANS LA TRADITION SOCIOLOGIQUE ?

LA SOCIOLOGIE A CONSTITUÉ UN SAVOIR D'UNE TRÈS GRANDE RICHESSE en développant une approche du social à partir de ses « pleins ». Les chercheurs sont ainsi en quête des manifestations du social avant tout dans des contenus de pensée, de croyances et d'action. Ces pleins peuvent être conceptualisés sous la forme de relations, de représentations, de cadres, de dispositions, d'actions consistantes, et ce, dans toutes les sphères sociales. À une échelle macrosociale, ces pleins prennent couramment, dans l'esprit du sociologue, les formes conceptuelles de systèmes, de structures, d'institutions, de champs, etc.

Dans cette perspective, il importe de rappeler et de souligner la puissance de la sociologie, alors même que nous nous apprêtons à tenter d'en souligner certains aspects demeurés dans l'ordre de l'implicite ou de l'impensé comme tels, ou encore présents en creux, ou même purement et simplement laissés dans l'ombre. Puissance de la sociologie donc, et de ses objets ou acquis désormais canoniques : la mise en lumière des inégalités sociales réelles au sein de sociétés démocratiques, l'éclairage sur les systèmes d'action concrets à distance des organisations formelles, l'attention aux résistances protéiformes, plus ou moins souterraines, aux pouvoirs et aux mécanismes de domination ; la mise au jour des déterminants sociaux du passage à l'acte déviant,

mais aussi de la manière dont la réaction sociale à celui-ci concourt à configurer la déviance; la compréhension des logiques d'action collective, etc. Puissance de la sociologie également qui en découle en termes de savoir cumulatif typique de la dynamique scientifique. Sur un certain nombre d'objets et de terrains, la sociologie a bel et bien accumulé, et continue à le faire, des connaissances solides et sans cesse actualisées: l'école, le travail, etc. Puissance enfin de la sociologie lorsqu'elle s'affronte à des objets moins habituels pour elle: les mobilisations improbables, les bifurcations professionnelles, les parcours sociaux statistiquement exceptionnels, la rationalité du «croire», les décisions inattendues ou erronées, les dimensions cognitives de la vie sociale, les plis singuliers du social, etc.

Que faire du vide dans ces conditions? La sociologie doit-elle s'en méfier, le craindre ou, au contraire, s'en saisir plus explicitement? Qu'advient-il lorsque ces pleins, ces êtres conceptuels dont le sociologue peuple le social, viennent à faire défaut dans les données recueillies par l'enquête? Quel regard sociologique les chercheurs portent-ils sur les situations de non-action, celles où ne s'expriment ni «sens visé» ni engagement; celles où aucune activation de dispositions ne semble repérable; celles dont on ne peut pas déduire de système d'action ou de relation consistant, etc.? Que fait le vide au regard sociologique? L'hypothèse initiale qui a présidé à ce numéro thématique de la revue *Sociologies et sociétés* est que les sociologues, lorsqu'ils mènent l'enquête sur un phénomène social, ont tendance soit à minorer l'importance d'un tel vide dans la vie sociale, soit à réduire *a priori* ce vide à des «dysfonctionnements», à des «pathologies» ou en tout cas à des «manques», des défauts du social. Au fond, tout se passe comme si la sociologie n'avait pas encore réellement entrepris de se saisir «positivement» du vide, c'est-à-dire comme objet d'étude en tant que tel.

Le vide «minoré»

En premier lieu, il apparaît donc que la place du vide en tant que tel est souvent minorée dans les travaux des sciences sociales. En minimisant ainsi l'importance du vide dans le monde social, les sociologues peuvent avoir parfois tendance à produire des descriptions manquant de réalisme, car en partie tronquées, de certaines situations sociales. Dans ce cadre, on peut formuler l'hypothèse, forte et explorée par plusieurs contributions de ce numéro, que le social ne se laisse pas toujours — ni même seulement — analyser à travers les seuls prismes de l'action et de ses logiques, celle de l'intentionnalité ou celle de la rationalité, qu'elle soit instrumentale, axiologique, dramaturgique, ou relevant de l'activation de dispositions. Et la vie sociale ne «baigne» pas complètement ou uniquement non plus dans ces «fictions théoriques» pleines, qu'elles soient solides ou liquides (Bauman, 2013), que sont les structures sociales, les systèmes dynamiques ou les réseaux sociaux, etc.

En d'autres termes, certaines situations de la vie sociale obligent à décaler quelque peu le regard par rapport aux solides schèmes d'appréhension que la discipline est parvenue à constituer. D'ailleurs, et en réalité, les grandes traditions sociologiques elles-mêmes ont en quelque sorte besoin du vide, au sens où leurs pleins présupposent

en creux des vides, dessinant ainsi une série de « couples » conceptuels implicites : intégration vs anomie, reproduction vs arbitraire culturel, système vs subjectivation, etc. Du moins peut-on, nous semble-t-il, et de manière quelque peu hardie, convenons-en, mais non dénuée d'ancrage, en trouver des indices convergents dans une lecture un peu décalée de certains des grands paradigmes de notre discipline. En effet, on peut avancer l'idée que toute grande théorie de la société met certes au premier plan de l'analyse les pleins du social, mais a aussi besoin pour fonctionner de présupposer (et donc de laisser dans l'implicite) l'existence de vides dans le social. Du structuralisme génétique développé par Pierre Bourdieu à son rival historique, l'individualisme méthodologique formulé par Raymond Boudon, en passant par la sociologie tourainienne du Sujet et ses diverses ramifications (les travaux de François Dubet en particulier), ou encore l'interactionnisme goffmanien, le social, s'il se trouve conceptualisé formellement comme constitué de pleins, se révèle souvent en creux dans ces modèles comme non exempt de vide. Peut-être au fond, et nous y reviendrons plus avant, est-ce là l'ontologie même de toute sociologie qui, d'une manière ou d'une autre, s'adosse à une épistémologie fondamentalement constructiviste, selon des modalités évidemment plurielles et en empruntant (ou arpentant) des chemins paraissant à première vue très éloignés. En effet, le regard sociologique n'est-il pas quelque part intrinsèquement constructiviste, en ce qu'il postule notamment un contenant *a priori* indéterminé rempli, empli et vidé, désempi dans un mouvement constant de construction de catégories, de significations et de pratiques, et de lutte pour l'imposition de ces dernières ?

Ainsi, dans le structuralisme génétique, la notion de vide est implicitement présente en filigrane du concept de champ comme structure de rapports de domination (Bourdieu, 2021). Car, au fond, le contenu intrinsèque de l'enjeu qui fait jouer les agents, sur lequel se fixe leur *illusio* et qui les met en lutte, n'est vraisemblablement pas l'essentiel (comme l'indique la diversité des enjeux d'un champ à l'autre). En effet, dans une perspective structuraliste, tout peut faire sens à partir du moment où est établie une différence entre des termes ou des positions. Ce qui compte, ce ne sont pas tant les « pleins » (variables) de ces termes ou positions. Ce qui permet de rendre compte de la vie sociale, c'est la loi structurale inconsciente qui organise leurs rapports, les détermine, préside à leur actualisation ou à leur virtualisation. Et cette loi est « vide », au sens où elle n'a pas, elle, de contenu déterminé : c'est une pure fonction s'appliquant (au sens quasi mathématique du terme) à des séries de positions (Deleuze, 1973). Ce vide structural tout à la fois sous-tend l'arbitraire culturel des rapports de domination, rend possibles leurs variations et est occulté par ces derniers : les agents (dominants comme dominés) échappent ainsi (par le refoulement) à l'absence de sens absolu des séries de significations sociales qui leur sont imposées (Bourdieu, 1982).

A contrario, si l'on examine maintenant les postulats de l'individualisme méthodologique, on trouve là aussi une présence implicite du vide, qui se loge entre le (supposé) plein de nos rationalités (limitées), croyances, valeurs individuelles, « bonnes raisons », d'un côté, et, de l'autre, celui des phénomènes collectifs qui en émergent et

qui ont en retour des effets sur nos actions. La part de vide dans cette modélisation du social est dans l'entre-deux que Boudon (1979) nomme des « systèmes d'interaction fonctionnels ou d'interdépendance ». À l'image de l'ontologie atomiste, les corps (collectifs) sont alors des pleins qui se constituent par agrégation d'atomes élémentaires (les actions individuelles), ces derniers évoluant nécessairement dans le vide, pour pouvoir se rencontrer, s'entrechoquer selon des mécanismes à élucider par la science sociale. En d'autres termes, sans vide entre les atomes sociaux, pas de phénomènes d'émergence collectifs possibles : il faut supposer du vide pour que s'opère, de manière incessante, le passage du micro (plein) au macro (plein) par auto-organisation. Dans cette perspective boudonienne, le raisonnement sociologique ne peut que prendre le contrepied de la pente téléologique qui pourrait le guetter, celle qui consiste à reconstruire intellectuellement une nécessité dans l'émergence des phénomènes collectifs ou les processus de changement social, là où prime en réalité l'aléa des effets d'agrégation et du désordre. La matière du social ne présente aucun caractère de nécessité, mais bien à l'inverse un caractère essentiellement contingent et largement indéterminé.

La sociologie tourainienne, dans ses diverses ramifications, est, elle aussi, marquée par cette présence implicite, mais nécessaire du vide dans sa théorie du social. Le concept de Sujet, au cœur des travaux d'Alain Touraine à partir des années 1990, conduit à porter une attention particulière à ce qui ne se réduit pas au social comme ensemble de normes « pleines ». Le Sujet est ainsi « celui qui dit non » (Dubet, 1994), en entrapercevant le vide qu'il y a au-delà de tout contenu de socialisation institué. Fait particulièrement remarquable et intéressant ici : le vide dont il s'agit ou dont il est question n'est pas tant ou seulement néantisation, mais (aussi) un vide comme ouverture de possibles (de pensée, d'action, de modèle culturel...). Le Sujet est au fond envisagé comme la part de nous-mêmes qui se construit dans le vide ou dans les trous que laissent inévitablement les institutions dans le social. Parce que les logiques de l'action ne font plus système, il est socialement tenu, donc contraint, d'accomplir un travail pour construire son expérience, dans une distance critique aux pleins que sont les normes, les valeurs, les rôles, les positions, les statuts, etc. (Dubet et Martuccelli, 1996).

Enfin, chez Goffman (1973), se dégage souvent l'impression que les individus vivent, agissent, interagissent sur du vide. Il ne semble en effet souvent ne rien y avoir de substantiel derrière les rites, les identités, les étiquetages, les cadres. Ils sont certes nécessaires à « l'exister avec » des humains, compte tenu du fait que ce dernier n'est pas prédonné et toujours inachevé. Mais on sent aussi qu'ils pourraient être autres, et qu'ils ne sont souvent qu'apparences (certes performatives). Il y a chez Goffman une intuition du vide comme mouvements permanents d'apparences dramaturgiques fragiles, dont les humains saisissent par moments (et parfois avec effroi) la réalité : il n'y a rien derrière le théâtre et le jeu des interactions, sinon (en coulisses) d'autres scènes, et ce, à l'infini. Mais, c'est pour en rejeter aussitôt l'expérience ou la sensation, en se replongeant dans leurs rituels et présentations de soi aussi aliénantes que sécurisantes pour leur face. Il y a chez Goffman une approche du vide comme quelque

chose qui accueille, appelle, permet le déploiement d'un social, non comme un contenu substantiel fixe (des normes, des structures), mais comme des jeux permanents avec ce vide (que ce soit sur des scènes ou en coulisses). On échappe alors à une vision tragique (« au final, il n'y a rien ») ou épique (« le Sujet qui s'arrache au vide comme au trop-plein du social ») des rapports entre pleins et vides dans le social.

Au fond, le regard sociologique s'adosse plus largement le plus souvent à une sorte de constructivisme social méthodologique qui n'est peut-être rien d'autre qu'une ontologie fondamentale du vide. Les recherches débusquent alors avec finesse et acuité les processus multiples et complexes de construction des enjeux, des problématiques, des institutions, des injonctions, des modes de gouvernement, des acteurs sociaux eux-mêmes. Mais *in fine* elles présupposent un vide initial, temporairement plus ou moins saturé de pleins arbitraires dans une sorte de ronde quasi infinie de ces pleins, au gré des luttes, des intérêts, des cadres. Et s'il est vrai, selon la modélisation célèbre de Berger et Luckmann (1986), que nous construisons un monde de choses, il n'en demeure pas moins que, dans l'épistémè sociologique, le vide semble avoir une sorte de prééminence, comme s'il finissait toujours par avoir le dernier mot. Parce que le monde social est construit, il est donc d'abord vide. Au début du social des sociologues était le vide en quelque sorte.

Le vide « pathologisé »

À côté de cette première figure du vide dans les travaux sociologiques, celle d'un vide « minoré » bien qu'en réalité souvent fondateur en filigrane, se dégage une autre figure « négative » d'appréhension du vide, celle du vide « pathologisé ». En ce sens, en expliquant ce vide « de l'extérieur », comme résultant d'un défaut, d'un manque, d'un dysfonctionnement du social, la sociologie tend à faire de ce type de situation des « boîtes noires ». Elle n'en fait pas un réel objet d'étude, ne les étudie pas en propre, mais comme un « effet négatif de » mécanismes sociétaux, contribuant ainsi d'ailleurs, et de manière *in fine* paradoxale, à y réinjecter du plein. Le vide révèle alors un manque, sinon une carence, dans le cadre d'une sorte d'anthropologie négative plus ou moins explicite ayant largement cours au sein des sciences sociales.

On observe cette conceptualisation du « vide » très tôt dans l'histoire de la pensée sociologique, notamment à travers la notion d'anomie (Durkheim, 1897), laquelle désigne en premier lieu une absence de normes et de règles, mais également et plus largement une absence de sécurité, de solidarité, d'intégration (Besnard, 1987 ; Baudelot et Establet, 2006).

Dans une tout autre perspective, une théorisation forte du « vide » est également à l'œuvre chez les chercheurs dits « post-modernes », attelés à concevoir les conséquences sociales, cognitives, existentielles de la crise des grands récits de la modernité (et des pensées totalisantes), ceux-là mêmes qui faisaient de l'histoire de l'humanité une marche vers l'émancipation. Le vide comme reflet d'un dysfonctionnement du social a, par exemple, été décrit comme un « vide idéologique » caractérisant une société en défaut de grands projets collectifs (Lipovetsky, 1983), lequel confronterait

les sujets à des « vies vides », dans lesquelles ils seraient obsédés par le désir d'exister dans le regard d'autrui (Godart, 2023).

Selon le même mode de raisonnement en termes de dysfonctionnement du social, mais dans une perspective sensiblement différente, le vide a par ailleurs été appréhendé comme l'expérience funeste de « résonances vides » et muettes dans un monde dévitalisé, au contraire d'une relation au monde responsive et résonante (Rosa, 2018). De même, le vide a pu être identifié à la souffrance, par exemple dans le travail, lorsque ce dernier ne semble pas avoir positivement un sens pour les individus et collectifs affrontés à l'intensification, la managérialisation ou l'individualisation.

Enfin, le vide a pu être déduit de l'inefficacité ou de l'impuissance de la socialisation elle-même, à travers toutes ces situations, que les mondes sociaux contemporains semblent multiplier, où les pleins plus ou moins intériorisés (dispositions) ne sont pas absents, mais s'avèrent en réalité tellement décalés par rapport aux structures sociales objectives, qu'ils se vident de leur potentiel d'activation (Bourdieu, 2002). Par exemple, de nombreux travaux aujourd'hui documentent l'écart auquel doivent faire face nombre de jeunes des classes populaires, entre d'une part la socialisation reçue et les valeurs, normes et rôles afférents intériorisés, et d'autre part de nouveaux contextes sociaux qui vident de leur efficacité sociale lesdits valeurs, normes et rôles. Il en résulte une banalisation des expériences de désajustement social. Tout se passe alors comme si le sociologue, en sondant les vides du social, pouvait y déceler en quelque sorte l'ombre des pleins, refoulés par des rapports de domination eux-mêmes invisibles (Bourdieu, 2004).

Fait troublant, dans l'époque contemporaine, le social des sociologues semble comme rejoint et même doublé par le social institué qui tend à ériger la normativité de l'individu vide, c'est-à-dire d'un « pur individu », défini par son caractère labile, évolutif et fondamentalement indéterminé, prenant ainsi la place de l'individu plein de l'époque qui a précédé, empli par contrainte des interdits sociaux. Les pathologies de l'incapacité de l'individu envahissent en conséquence l'espace social, plaçant le vide au cœur des préoccupations. C'est par exemple la figure du « burn-out » d'un individu qui se vide littéralement sous l'effet de pleins, qui ne cessent de le renvoyer à son vide ontologique à la fois à travers la nécessité qui lui est faite d'être soi et l'incapacité à l'être qu'il est susceptible d'éprouver (Ehrenberg, 1998).

Dès lors, en complément d'une approche dominante du social à travers ses « pleins », qui a manifesté et continue à manifester toute sa puissance explicative, les contributions du présent numéro proposent de réexaminer la place du « vide » dans le social et dans le regard sociologique. Si le vide correspond à des situations sociales de toutes sortes que le sociologue ne peut pas traduire sociologiquement en des prédicats *peuplés*, *pleins* des êtres sociologiques classiques (actions, sens visé ou pratique, interaction, normes, rôles, système, structure, etc.), comment appréhender de telles situations vides de ces êtres conceptuels familiers aux sociologues, et ce, sans les appréhender systématiquement ou forcément comme le signe d'un défaut ou d'un dysfonctionnement du social ? Ce numéro thématique propose de traiter de cette question, à travers les deux axes de problématisation suivants.

POUR UNE PHÉNOMÉNOLOGIE SOCIALE DES EXPÉRIENCES DU VIDE

Comment faire face à cet obstacle épistémologique *a priori* que représente le vide du social ? Si on retient l'idée de Berthelot (1996) selon laquelle l'analyse sociologique d'un ensemble de données X équivaut à passer d'un langage de description de X (par exemple celui des acteurs) à un autre (celui du sociologue), une première voie consiste à s'intéresser aux expériences que les acteurs eux-mêmes décrivent (ou ressentent) comme vides (d'action, de sens, de normes, d'ordre, etc.). Comment appréhender ces expériences du « vide » en tant que telles du point de vue des acteurs ? Il importe d'opérer une distinction entre les objets et les méthodes permettant d'appréhender ces vides expérientiels.

Quels objets pour une sociologie du vide ?

Sur le plan des objets d'investigation, plusieurs pistes se dégagent de la littérature existante, mais aussi des articles qui constituent ce numéro, et qui interrogent respectivement : le rapport à la norme dans les expériences du vide ; les tensions plein/vide dans les expériences ; l'enchâssement matériel, spatial, temporel des expériences du vide.

C'est ainsi, tout d'abord, que la notion de vide peut signifier « l'envers de la norme ou règle sociale » (Lapeyronnie, 2022). L'envers, non pas au sens de la déviance (en tant qu'expérience « contre » la norme), mais au sens de la « non-incarnation de la norme ». En d'autres termes, il s'agirait d'une « expérience sans la norme », mais ayant néanmoins une dimension sociale. Le regard sociologique sur l'expérience du vide consiste alors à réaliser des « descriptions épaisses » (Geertz, 1973) de ce qui se manifeste, aux yeux des acteurs eux-mêmes, comme comportant une part de vide. Le lecteur trouvera dans ce dossier plusieurs exemples de ce délicat travail de description de l'expérience du vide, qu'il s'agisse d'ennui, d'attente, de désœuvrement (Rostaing), d'errance, de flottement (Garnier, Bouve et Sanchez ; Raynaud), de doute (Doucet), de solitude (Bacze, Sigué et Rouamba), d'un sentiment de manque, de perte (Rousseau), d'étrangeté (Tasia), d'incertitude (Corcuff) ou encore d'absence de savoir (vide cognitif) face à une injonction à agir (Raymond). Ces analyses approfondies de différentes expériences empiriques peuvent être considérées comme autant d'entrées, pour repérer et documenter les différentes expressions sociales du « vide » dans nos sociétés contemporaines.

Un autre angle d'analyse de cette part de vide dans l'expérience des acteurs consiste à penser cette dernière dans ses tensions avec sa part de « plein ». Ainsi, qu'en est-il des rapports entre expérience du vide et « action » ou « engagement mondain » ? À première vue, ces deux dimensions semblent antagonistes, pourtant il est heuristique d'en explorer les rapports ambivalents, voire paradoxaux, par exemple : la routine comme condition de la rêverie éveillée, ou de l'évasion dans un monde imaginaire ; le renoncement, le détachement ou le « vivre sans » comme stratégie de distinction identitaire ; l'errance entre non-sens, tourment et quête de sens, comme modalité de réalisation de soi par l'aventure ; la tension entre le désir d'échapper aux « trop-pleins »

normatifs (contraintes, injonctions, attentes sociales) et l'aversion pour la vacuité expérientielle, souvent éprouvée en termes de fatigue, c'est-à-dire d'une capacité amoindrie à agir, liée au modèle de l'individu « entrepreneur de lui-même » dans des sociétés régies par le culte de la performance (Ehrenberg, 1995). Enfin, il apparaît que certaines de ces expériences du vide, marquées indubitablement par des manques (d'envie, d'imaginaire, d'*illusio*, d'opportunités, de prises), soient parfois les bulles où puisse s'élaborer, de manière silencieuse et invisible, une infra-critique sociale tissée de bribes de mécontentement, de contestations, de rêves de mondes alternatifs, etc. Cette entrée qui consiste à penser le vide à travers ses rapports contradictoires, ambivalents ou dialectiques avec des pleins sociaux est mobilisée par différents articles de ce numéro. Ce peut être pour montrer : comment ce sont parfois les pleins imposés par une institution à un Sujet qui peuvent créer le vide (temporaire) de la subjectivité (Garnier et al. ; Raynaud ; Raymond) ; comment « le rien n'est jamais vraiment rien » lorsqu'il est associé à une réalité pleine d'effets (par exemple la haine comme résistance au vide, analysée par Rostaing) ; ou encore comment l'évidement du Sujet peut parfois procéder du remplacement d'un « plein social » (normes, croyances, etc.) par un autre (Corcuff) ; comment un trop-plein de possibles et de choix peut conduire à un sentiment de vide (Doucet) ; comment le vide vécu au présent procède de processus sociaux d'effacement de pleins passés (Rousseau ; Bacye, Sigué et Rouamba) ; comment l'ordinaire de nos vies plein de sens et d'allant de soi s'adosse, déplace, enchante en permanence un vide existentiel absolu (Tasia).

Enfin, une autre piste d'investigation consiste à réinscrire ces expériences du vide dans leurs dimensions (ou coordonnées) tant spatiales que temporelles et corporelles. Il paraît ainsi heuristique de coupler une approche du vide comme intériorité (à travers les émotions et les affects ressentis) et comme physicalité ou matérialité (expériences corporelles, dimension incarnée et spatiale du vide). Dans la littérature existante, on peut penser à l'ennui, qu'il s'agisse de celui des écoliers (Bourdieu, 2025), des malades mentaux (Goffman, 1968) ou des travailleurs (Demailly, 2011), comme forme d'existence paradoxale, mais consistante et essentielle face au mandat que s'octroient les institutions correspondantes et qu'elles imposent aux individus, dans la durée. Ou encore la recherche active du vide pourrait se comprendre à l'aune des processus d'accélération de nos sociétés (Rosa, 2018) et à leurs traductions sur nos corps et nos esprits. Des expériences contemplatives, de mise en retrait, de lâcher-prise (telle la notion de *Niksen* aux Pays-Bas notamment) peuvent ainsi s'interpréter comme soustraction de soi aux prescrits sociaux à travers la production d'espaces-temps qualifiés de « bulles », de « parenthèses », d'« îlots ». De fait, plusieurs articles de ce numéro proposent une compréhension des expériences du vide en les analysant dans leurs composantes spatiales, matérielles et corporelles : Tasia insiste sur le rôle des dispositifs matériels ordinaires dans le processus d'enchancement permettant (jamais complètement) de tenir à distance l'expérience de l'effondrement subjectif ; Rousseau montre comment l'évidement de la mémoire collective d'un évènement historique passe (entre autres) par l'effacement d'agencements matériels associés à des

formes de vie collectives (devenues dès lors fantomatiques). Garnier et al., Rostaing ou encore Raymond examinent, chacune sur leur terrain, les agencements institutionnels qui contribuent à produire des expériences du vide ; Bacye, Sigué et Rouamba mettent l'accent sur les configurations relationnelles dynamiques à l'œuvre dans le sentiment de solitude à la retraite. Raynaud montre comment l'errance d'un individu dont la vie lui paraît vide de sens peut aller de pair avec une « ivresse des sens » qui passe par des séries d'expériences corporelles d'activités culturellement définies comme en marge ou déviantes.

Comment enquêter sur le vide ?

Se donner pour objet la description des expériences du vide implique, en outre, de s'interroger sur les spécificités de la démarche d'enquête qu'elle appelle. Quelles stratégies et précautions méthodologiques adopter pour pouvoir accéder à ce vide, qu'on ne peut pas appréhender d'emblée par ses « positivités » ? (Foucault, 1966). Les contributions à ce dossier thématique proposent et réfléchissent aux différents outils d'enquête appropriés à une telle sociologie du vide, permettant de faire face à différents obstacles méthodologiques. La sociologie a développé des méthodes robustes pour tenter de saisir les pleins. Saisir le vide oblige ainsi à accomplir un pas de côté en la matière afin d'expérimenter et de consolider les ajustements méthodologiques nécessaires. Le sociologue doit alors plus que jamais se conduire en « artisan-intellectuel » et faire œuvre d'imagination sociologique.

Dans cet esprit, Rostaing décrit toutes les tactiques et ficelles du métier qui lui ont permis d'aller à la rencontre d'individus qui justement adoptent des postures de retrait, de non-participation sociale. De même, Rousseau nous montre comment retrouver certaines des traces « fantomatiques » d'expériences qui ont subi des processus historiques d'effacement social systématique.

Plus fondamentalement, une question se pose : sur quels types de matériaux travailler pour saisir cette dimension de vide dans les expériences sociales ? La sociologie a ainsi constitué un solide et multiple arsenal d'outils méthodologiques, qui sont autant de ressources disponibles à son entreprise permettant combinaisons, adaptations ou même innovations. C'est ainsi que Bacye et al. et Doucet, respectivement, expérimentent le cadre classique de l'entretien, de façon à aborder ces aspects en creux de l'expérience. Il leur faut alors adapter ce dispositif d'enquête, davantage conçu *a priori* pour recueillir des contenus (donc des pleins) sémantiques, représentationnels, normatifs, etc. Pour leur part, Garnier, Bouve et Sanchez montrent quel peut être l'apport spécifique de l'observation *in situ* de l'expérience du vide (l'ennui, le retrait, « être là et ailleurs en même temps »), mais aussi ses limites, ses apories : comment observer le vide, comment savoir que l'on a affaire à du vide ? Chacun à leur manière, Raymond, Tasia et Rousseau recherchent quels indices, quelles traces peuvent signaler, révéler la présence-absence du vide en situation d'enquête ethnographique : sentiment d'incertitude, d'indétermination quant à l'action qui convient *in situ* (Raymond) ; sentiment d'inquiétante étrangeté ordinaire dans le monde vécu (Tasia) ; la présence

dans l'enquête de la figure sociale du fantôme (par exemple sur une photo) qui trouble l'activité de connaissance du chercheur (Rousseau). Certains auteurs font le pari d'un détour par d'autres productions symboliques — séries télévisées pour Corcuff, biographies pour Raynaud, romans historiques et photographies pour Rousseau — afin de produire des savoirs sur les formes sociales du vide.

Au fil de la lecture des articles, on trouve donc tout un ensemble de tactiques, de ruses, de biais pour aller chercher dans les plis, les interstices du discours et des actions des individus, cette part « en creux » de leurs expériences (Leclerc-Olive, 1997).

LES VIDES DU SOCIAL. QUELLES ONTOLOGIES ?

Un second angle de problématisation du vide (complémentaire du premier) proposé dans ce numéro est résolument théorique et porte sur l'ontologie du social. Un certain nombre des contributions de ce dossier interrogent donc les langages de description sociologiques eux-mêmes, ainsi que les processus associés de conceptualisation des données, en ce qui a trait à leurs possibilités en matière d'appréhension du vide. De ce point de vue, nous avons tenu à ce que ce numéro thématique sur « la sociologie à l'épreuve du vide » reflète la pluralité théorique de la discipline, de manière à permettre aux lecteurs d'accéder à une diversité d'approches et, aussi, de les faire dialoguer entre elles, au fil de leurs lectures.

Explorer les potentialités des théories sociologiques classiques pour penser le vide

Ainsi, à première vue, les concepts classiques de notre discipline paraissent peu adaptés pour appréhender, analyser et interpréter le vide social. À titre d'exemple, les sociologies de la socialisation procèdent de cette tradition qui consiste à privilégier l'étude des « pleins » du social. Les sociologues postulent ainsi que les humains sont des « êtres pour la socialisation », dont le destin et la propension sont d'être institués par le social. Ils sont en quelque sorte emplis par le social. Il y a certes une multitude de variations et de controverses dans la conceptualisation des processus de socialisation. Mais tous, ou presque, de Bourdieu à Touraine, en passant par Merton, Lahire ou Goffman, s'accordent pour ainsi dire sur cette idée d'un social qui se dépose dans l'individu. La situation est similaire pour les sociologies des structures ou des systèmes sociaux. Dans la mesure où les « pleins » nous constituent en tant qu'êtres sociaux, qu'y a-t-il alors de social dans les vides ? De tels cadres théoriques ne semblent pas laisser beaucoup de place au vide dans les opérations conceptuelles qui les caractérisent (cf. Garnier, Bouve et Sanchez dans ce numéro). Pour autant, ces concepts fondateurs de notre discipline ont-ils dit leur dernier mot ? Rien n'est moins sûr. Ainsi, les expériences de vide peuvent être analysées comme résultant d'écarts entre des pleins sociaux objectivés et/ou des pleins sociaux subjectivés.

De fait, la thématique de ce numéro est l'occasion pour plusieurs contributions de mettre en évidence ou en lumière les ressources insoupçonnées de certains concepts disciplinaires centraux pour appréhender ces formes sociales du vide. Nous retrouvons là une intuition forte de Jean-Claude Passeron (1991) mettant en avant le carac-

rière polymorphe de certaines notions classiques forgées par la sociologie. Ainsi, comme avancé précédemment, diverses traditions de recherches semblent en fait supposer une place pour le vide dans la structuration du social. Et plusieurs articles participent à rendre explicite l'importance de cette notion de vide dans les réseaux conceptuels des théories établies. Ainsi, dans leur article respectif, Tasia et Corcuff s'appuient sur les sociologies pragmatiques et leurs présupposés ontologiques pour envisager le vide comme un des modes d'être du social. En effet, si l'on considère l'attachement au monde comme quelque chose qui ne va pas de soi, mais qui implique au contraire un travail, un accordage, une coordination, dès lors, le vide peut être conceptualisé comme une modalité certes problématique d'attachement au monde pour les acteurs, mais aussi comme une composante de certains régimes d'engagement, par lesquels les êtres sociaux se rendent disponibles à l'événement, à l'émergent et à tout ce qui arrive par le « monde » (Boltanski, 2009).

Pour une pluralité des modes d'appréhension sociologiques du vide

Une autre piste, non exclusive de la précédente, et explorée par plusieurs articles, consiste à examiner comment certains courants de recherche spécialisés peuvent offrir des pistes fécondes pour penser la place et les formes du vide social en forgeant des concepts sténographiques (Passeron, 1991) ajustés aux multiples formes et variations du vide dans le social. Par exemple, l'anthropologie des mœurs démocratiques (Ehrenberg, 1995) et la sociologie de l'existence comme épreuve (Martuccelli, 2011) vont être mobilisées conjointement par Doucet pour appréhender les formes contemporaines d'expériences du vide comme rapport au monde social sur le mode de l'étrangeté ordinaire. Le croisement entre le Goffman des institutions totales et la « sociologie du rien » de Scott (2018) permet à Rostaing de penser les cas limites des personnes détenues en retrait cumulant non-identité, non-participation, non-présence. L'article de Garnier, Bouve et Sanchez met, lui, en exergue l'apport de l'anthropologie existentielle de Piette (2009) pour comprendre le retrait, l'ennui ou la sidération comme mode de présence-absence sociale proprement humaine. Ce ne sont là bien entendu que quelques-uns des appuis auxquels ont recours les contributeurs de ce numéro. Et si chacun de ces modes d'approche sociologique du vide manifeste une portée heuristique, il comporte aussi des limites et appelle sans doute des pistes de dépassement.

Cette diversité des références et des cadres théoriques réunis dans ce dossier thématique confirme l'absence d'un paradigme dominant et *a fortiori* unificateur, dans notre discipline pour penser le vide. Mais, pourrait-on objecter, en existe-t-il seulement un, quel que soit l'objet considéré ? Il est vrai que la sociologie est plurielle dans ses approches, ses écoles, ses filiations. Cette pluralité peut d'ailleurs tout aussi bien être vue comme un bon indicateur de la richesse de la tradition sociologique pour penser le ou les vides du social ou dans le social, pour peu qu'on le constitue comme un véritable objet de recherche. C'est bien là un des objectifs auxquels entend contribuer ce dossier, armé de la conviction que la sociologie a de la ressource pour penser le vide. En effet, quelle que soit l'entrée théorique retenue, toute enquête ou recherche

s'intéressant à cette part de la réalité sociale marquée par le « manque ou le peu d'être » peut conduire à revivifier un questionnement laissé quelque peu de côté par la sociologie contemporaine, si l'on en croit J.-M. Berthelot (2001), à savoir celui de l'ontologie du social. Étudier les êtres sociaux du point de vue du vide qui les constitue en partie pourrait alors permettre de redéfinir la liste, les qualités, les définitions desdits « êtres sociaux » (Livet et Ogien, 2000).

In fine, l'exploration du vide à laquelle invite ce numéro, et qui appelle de toute évidence d'autres initiatives, développements, etc., conduit *de facto* à un renouvellement des angles sociologiques qui peut tout à la fois consister en défrichage de territoires conceptuels nouveaux ou *a contrario* s'adosser à une tradition sociologique plus ou moins revisitée pour l'occasion.

LES APPORTS PRINCIPAUX DES ARTICLES

De l'exploration et du croisement de ces deux grands axes de questionnement par les différents auteurs à l'aune de leurs objets et terrains respectifs se dégagent trois grandes lignes d'investigation sociologique quant au ou aux vides dans le social.

Des formes de l'expérience du vide dans des sociétés individualistes

Un premier ensemble d'articles ont en commun de proposer une description et une interprétation de formes générales d'expériences du vide propres aux contextes sociaux de l'individualisme contemporain. C'est en effet un fait désormais bien établi : l'individualisation est une trame fondamentale des mœurs démocratiques contemporaines (Ehrenberg, 1995). Elle se déploie essentiellement selon deux modalités distinctes et articulées. En premier lieu, et en sa facette la plus évidente, elle tend à fragmenter les collectifs et projette ce faisant sur le devant de la scène sociale, ce qui apparaît dès lors comme son atome fondamental, l'individu. L'individualisation se constitue ici dans sa mise en cause des appartenances et solidarités collectives. Ainsi, dans le champ du travail, elle se matérialise par des dispositifs plus individualisés d'évaluation et des modalités plus ou moins flexibles de rémunération (Paradeise et Lichtenberger, 2001). Mais l'individualisation ne se résume pas à cela, tant s'en faut. Ainsi, en second lieu, elle renvoie à un processus de dévolution (Martuccelli, 2000), par lequel la responsabilité tend à être déléguée aux individus, désormais érigés en souverains de leurs actions, de leur vie, de leurs choix, de leur trajectoire (d'Iribarne, 1996). Ces deux dimensions de l'individualisation dessinent ainsi une nouvelle grammaire sociale, celle de l'individu autonome, singulier et responsable, s'éloignant des rôles établis et aux prises avec des expériences, mis à l'épreuve et forgé par des épreuves, se mouvant dans l'incertain et au milieu d'une certaine indétermination, et aux prises, ce faisant, avec diverses figures du vide. Ce sont ces figures qu'explorent les textes de Corcuff, Doucet et Bacyé et al., respectivement, chacun sous un angle différent, des épreuves de la fragilisation du héros (Corcuff) à l'individu dans ses questionnements et états existentiels (Doucet), en passant par l'expérience de la solitude (Bacyé, Sigué et Rouamba). Dans ces conditions, le détour par l'individu se

présente comme une échelle pertinente pour appréhender le vide, comme ensemble d'expériences et entretenant des liens avec les pleins du social. L'attention au vide ne détourne donc pas la sociologie de son projet de connaissance du social et il se dégage bien de ces travaux des instantanés, des images, des arrêts sur image d'un vide proprement social. L'attention au vide conduit même à retrouver les questionnements fondateurs de la discipline, comme lorsque Corcuff ou Bacyé et al. s'inscrivent dans les pas de Durkheim et mettent en lumière la part du spirituel dans le social à travers le vide, mais à une échelle cette fois individuelle et non collective.

Ainsi, Philippe Corcuff s'intéresse à la fragilité comme « notion-passage » entre plein et vide dans l'expérience sociale moderne. Il s'appuie pour ce faire sur un matériau particulièrement original, celui de fictions audiovisuelles produites par la culture populaire de masse (films, séries TV). Il les appréhende comme jeux de langage, les distinguant ainsi des jeux de connaissance constitutifs de la démarche proprement scientifique, et ici sociologique. Cependant, le détour par les jeux de langage de la fiction se révèle en retour proprement fécond pour la connaissance sociologique, s'avérant *in fine* un véritable « appui heuristique ». Mais de quel appui heuristique s'agit-il, s'agissant en l'espèce de la sociologisation de l'objet vide ? Il apparaît que les jeux de langage fictionnels donnent une acuité particulière aux épreuves de la fragilité traversées par leurs héros, et dans lesquelles se donnent à voir les allers-retours entre vide et plein, tels qu'ils se jouent dans l'expérience même. Il en va ainsi des épreuves de fragilisation des superhéros, lorsque, par exemple, le plein faustien de l'attrait des intérêts et du pouvoir produit un effet de vide, en arasant un autre plein fondateur du héros, celui de sa consistance morale, de ses valeurs et des idéaux qu'il incarne et défend. D'une manière générale, et par extension, la fiction permet de mieux saisir encore la part du sensible au cœur des expériences du vide, par exemple le sentiment d'imperfection éprouvé par un héros mélancolique. Les figures de la fragilité se dégagent ainsi d'une manière plus vivante dans les fictions avant d'être passées à la moulinette indispensable des jeux de connaissance proprement scientifiques. Au fond, le travail de Philippe Corcuff consiste à prendre au sérieux le héros ou l'héroïne de fiction aux prises individuellement avec le fragile et ainsi à proposer une entrée analytique par un individu oscillant entre des pleins et des vides, ouvrant ainsi la voie à une investigation de territoires socio-psychologiques : des pleins qui vident, des vides qui s'emplissent, dans une dramaturgie sociale de la tension entre ces deux polarités.

Marie-Chantal Doucet étudie le vide comme état existentiel des individus contemporains. L'entrée ainsi définie pour appréhender le vide conduit d'emblée à tracer l'horizon d'un renouvellement des perspectives sociologiques admises. En effet, il est plus commun de croiser le chemin des questions existentielles comme objet d'étude dans les travaux ou sous la plume acérée des philosophes ou des psychologues. Or, le projet de Doucet entend saisir de manière proprement sociologique ces états existentiels que sont susceptibles de traverser nombre d'individus, lorsqu'est éprouvé au quotidien un sentiment d'écart entre soi et le monde, et que cette déconnexion plus ou moins durable de la relation au monde ouvre la voie ou fraie le chemin tout à la fois

à une sensation de vide et à des questionnements existentiels. Sa perspective s'appuie sur un double matériau empirique constitué, d'une part, d'entretiens individuels auprès d'éducatrices de la petite enfance afin de saisir leurs savoirs et pratiques de socialisation et, d'autre part, un matériau, au cœur de son article lui-même, composé d'entretiens auprès de 25-35 ans ayant connu ou expérimenté dans leur enfance des temps en garderie. Elle repère une injonction à l'individualisation à l'œuvre auprès des enfants qui doivent ainsi se soumettre précocement à l'épreuve de la singularisation et à la normativité de l'enfant, en tant qu'individu, capable. Mais l'enjeu de l'article est ailleurs : il consiste à saisir l'individu individualisé (ou sous l'empire de l'individualisation) aux prises avec des « passages à vide » dans son existence, épreuves en tant que telles tout à la fois profondément singulières et profondément communes (Martuccelli, 2006). À nouveau, le vide se donne à voir dans sa tension avec le plein, entre exigence psychique croissante du monde (plein) et sentiment d'étrangeté audit monde (vide). L'injonction à être soi, souverain et autonome donne naissance à des expériences du vide, de l'angoisse existentielle ou de la solitude. L'individu y apparaît alors à la fois plein et vide, pleinement dans le monde (et ses injonctions) et distant à celui-ci. L'incertain, à travers les indécisions auxquelles il expose les individus, amplifie ces tensions et nourrit ces figures et expériences contemporaines du vide. Le vide est ici pleinement social puisqu'il est à la fois constitutif de la norme d'individualisation, qui est à maints égards une norme en creux, et des expériences qui en résultent, caractérisées par une certaine indétermination qui favorise la distanciation et le questionnement existentiels. Les états existentiels des individus modernes permettent de comprendre le vide une fois de plus, ou encore dans ses tensions avec le plein.

Yisso Fidèle Bacqué, Moubassiré Sigué et George Rouamba explorent sociologiquement le vide à partir de ce phénomène social et démographique majeur qu'est la retraite, couplé à des situations de veuvage. À partir d'une enquête empirique fine dans la ville de Ouagadougou, ils rencontrent le vide à travers l'expérience de la solitude que font ces veuves ou veufs retraités. Le vide est ici saisi également dans sa nature proprement sociale en tant qu'il s'inscrit dans les processus sociaux de la désaffiliation et de la perte d'identité qui peut s'ensuivre. L'expérience de la solitude se présente ici sous trois facettes distinctes. Elle est relationnelle par la mise à mal des sociabilités qui isole. Elle est également émotionnelle et se traduit alors par un sentiment de vide intérieur. Et résultat particulièrement notable de l'enquête : ce sentiment de vide intime apparaît d'autant plus prégnant qu'il est à l'œuvre également lorsque l'individu se trouve en présence de tierces personnes, introduisant ou induisant un ressenti de décalage qui n'est pas étranger aux états existentiels repérés et conceptualisés par Marie-Chantal Doucet dans son article précédemment présenté. Enfin, elle apparaît structurelle en cela qu'elle résulte de l'érosion croisée des capitaux respectivement social et économique. Mais cette expérience de la solitude, confrontant au vide social, entretient des rapports avec les pleins du social. Elle ne se présente ainsi pas seulement comme une expérience vidée de ses pleins, mais aussi comme une situation faisant l'objet d'une réappropriation par certains individus qui peuvent ainsi lui impri-

mer une tournure plus réflexive, comme espace d'introspection et de développement d'activités intellectuelles ou spirituelles. Ce qui apparaissait vide peut se trouver rempli sous l'effet d'individus qui ne demeurent pas nécessairement passifs face à la solitude, mais bien actifs. Comme tels, ils apparaissent comme des acteurs sociaux qui ne se laissent pas circonvenir par le vide, mais sont capables d'y faire face en déployant diverses initiatives. Bacye, Sigué et Rouamba rejoignent ainsi Corcuff et Doucet : lorsqu'il est analysé sous l'angle des expériences individuelles, le vide, s'il n'est évidemment pas saturé des pleins sociaux habituels de la sociologie, n'en demeure pas pour autant exempt de pleins ou, plus exactement, extérieur aux pleins. Simplement, il apparaît en tension constante avec le plein. Un tel constat ne peut manquer d'apporter de l'eau à notre moulin quant à l'importance d'étudier le vide pour enrichir encore les déjà riches horizons de la sociologie.

La production paradoxale du vide dans et par les institutions : Entre évidence et conduites créatrices

Un second groupe de trois articles se focalise sur les expériences du vide des acteurs ordinaires dans des institutions publiques ou y faisant face. Enfermantes, enveloppantes ou encore normalisantes, ces institutions ont chacune un mandat propre qui les conduit, de manière certes variable, à la fois à doter ou à fournir aux individus des pleins (en termes d'activités, de pensées, d'interactions) et à la fois à contribuer à les vider (en partie) de certaines de leurs manières de faire et de vivre. Chaque article examine alors comment ce double processus d'altération institue des formes dynamiques d'expériences du vide pour les individus qui sont visés par lesdites institutions.

Ainsi, Corinne Rostaing éclaire quant à elle une forme singulière du vide au sein de l'institution carcérale, en s'intéressant aux personnes qui sont ou se mettent en retrait, celles qui ne sortent quasiment pas de leur cellule. Ces personnes combinent une double expérience du vide. Elles subissent un évidence de leur vie sociale, l'institution carcérale leur imposant une rupture avec leurs identités antérieures et, dans le même temps, dans ce retrait volontaire à l'égard de la vie carcérale, elles s'organisent un espace-temps en propre, vidé du plein institutionnel, à travers lequel semble se jouer le maintien d'une « identité pour soi » (Goffman, 1968). Aller à la rencontre des personnes en retrait pose ici aussi certains problèmes méthodologiques. Notamment quand le recrutement des enquêtés dépend d'intermédiaires enclins à solliciter en priorité les détenus jugés plus moraux (les « braqueurs ») que d'autres (les « pointeurs »), ou ceux qu'ils connaissent bien en raison de leur participation aux différentes activités, plutôt que ceux qui restent confinés dans leur cellule. Le tirage aléatoire a permis à l'autrice d'atteindre ces populations « en retrait ». Souffrance et mort sont des thèmes fréquemment mobilisés par ces détenus particuliers. Le mot « rien » revient souvent dans les expressions comme « n'être plus rien », « ne rien faire » ou « n'avoir plus rien à perdre ». Selon l'autrice, l'analyse de ces riens, et de leurs effets sociaux, permet de montrer que le « rien » n'est jamais vraiment *rien* (Scott, 2018). Si, vue de

l'extérieur, la vie de ces personnes détenues semble fortement évidée, il serait présomptueux de qualifier leur vie de *vide*. Le fait d'éprouver de la douleur, d'exprimer sa colère ou de dire sa rage signifie qu'elles cherchent « une autre vie, une différence, un ailleurs, une échappatoire ». Et « quand la souffrance est là, c'est qu'il n'y a pas rien » (Godard, 2023 : 39).

La proposition de Pascale Garnier, Catherine Bouve et Carmen Sanchez analyse également les vides et creux institutionnels comme des espaces-temps où se développe l'agentivité des personnes. Elles s'intéressent en effet à ces moments furtifs, discrets dans la vie des tout-petits en crèche, qui se trouvent non investis par l'institution. L'observation au sein des lieux d'accueil de la petite enfance a rendu ces chercheuses attentives à certains modes de présence des jeunes enfants, des moments de *vide*, d'errance ou d'absence, des moments de soustraction où ils semblent échapper au cadre socialisant de la crèche, sans que ceux-ci puissent être rapportés à des résistances ou des déviances. Rendre compte de ces modes de présence dans la socialisation effective des enfants conduit les autrices à se distancier de certaines conceptions « sur-socialisées » de l'homme en sociologie, et à recourir à l'anthropologie existentielle de Piette. Ce *vide* dans la vie des enfants peut ainsi être interprété comme reflétant cette « marge de jeu permettant à l'être humain de rester dans le "cadre", tout en n'y étant pas, sans pour autant en sortir » (Piette, 1996 : 163). Les modalités de saisissement méthodologique de ces modes mineurs de présence en situation constituent un problème de taille sur lequel s'interrogent les enquêtrices, au regard du risque de surinterprétation notamment, d'autant que l'expression de ces très jeunes enfants est principalement non verbale. Chaque cas de « passage à *vide* » des enfants est dûment sélectionné et justifié, conjuguant prise de risque interprétatif et légitimité empirique. Elles dégagent ainsi de leurs données quatre formes de *vide* au regard de la forme pleine attendue d'une vie en collectivité : l'errance dénuée d'ancrage apparent ; se montrer silencieux ; être là tout en étant ailleurs, comme en retrait ; la désorientation et la sidération face aux règles fluctuantes de la crèche. Ces quatre modes de présence s'interprètent comme le signe d'un *vide*, dans les failles des institutions.

Roland Raymond propose lui de sortir d'une vision essentialisant à la fois le plein et le *vide* en les pensant avant tout comme des balises tropiques qui seraient consubstantielles l'une de l'autre. À travers l'étude de la thématique de la « transition énergétique », l'article montre que la logique politico-technico-marchande, qui préside à la conception du modèle de la « transition énergétique » plébiscitée et formalisée par les acteurs éminents, alimente simultanément un plein et un *vide*. Elle construit à travers le *logos* des prêts à agir et des prêts à penser produisant un plein intellectuel et procédural d'un côté (première balise tropique), et concomitamment un *vide* cognitif et actanciel de l'autre (deuxième balise tropique). Néanmoins, ce *vide* n'est pas un rien. Il n'empêche pas les acteurs ordinaires d'incarner des réflexions et des conduites énergétiques créatives, notamment lorsqu'ils font face à des situations-problèmes énergétiques dont la résolution implique pour eux d'enclencher la logique de l'enquête et de développer la grammaire des situations. La prise en compte du plein et du *vide*

comme balises tropiques conduit l'auteur à interroger le rôle de la sociologie dans le façonnement des phénomènes sociaux et sa contribution à les réifier en tant que plein ou vide. Deux voies d'analyse sont distinguées : la première étudie le plein institué dans la perspective critique d'en repérer les insuffisances, les manques. Elle n'est pas en mesure d'appréhender les vides, seulement les défaillances du plein, dès lors qu'elle se démarque assez peu des schèmes cognitifs et moraux véhiculés par les logiques technico-marchandes organisant le plein institué. La seconde voie d'analyse, davantage attentive au vide qui est consubstantiel du plein institué, relève d'une posture tout aussi critique, mais distanciée — c'est-à-dire la moins possible tout contre cet objet social qu'est la « transition énergétique » —, pouvant parvenir à se saisir des modalités et des déclinaisons d'une humanité incarnée, à la fois vivante et agissante dans l'*ici* et *maintenant* des situations auxquelles elle se heurte et d'où ses membres parlent en tant que « je ».

Des mécanismes de minoration et de conjuration du vide dans la vie sociale

Un troisième ensemble d'articles a en commun de considérer que le vide est une dimension importante, voire centrale, de la vie sociale, que ce soit sur le plan individuel ou collectif. Mais, leurs auteurs s'intéressent plus particulièrement à tous les processus, mécanismes, dispositifs, dispositions ou encore contextes par lesquels ce vide a tendance à être invisibilisé, minoré, apprivoisé, « rempli » ou encore conjuré tant par les groupes que par les individus sociaux. Sur des objets et selon des perspectives différentes, chacun des auteurs montre donc comment le social relève au fond de rapports dialectiques entre ce que l'on pourrait qualifier de processus de néantisation (d'effacement, d'évidement) et de processus d'institution (d'établissement) des subjectivités, des pratiques, des relations, des collectifs.

Ainsi, dans son article, Edgar Tasia, en s'appuyant sur des auteurs d'horizons disciplinaires variés, cherche à établir le caractère heuristique du postulat suivant : l'ordinarité de nos expériences quotidiennes, qui semblent composées de tout un ensemble de « pleins » (sémantiques, axiologiques, pragmatiques), s'avère être en fait une production pratique permanente et fragile. Cette production tend à tenir à distance, à déplacer, à transformer un vide existentiel, qui est inhérent à l'existence au monde des êtres humains : un espace vide de mots, de récits, de présences stables et peuplé au contraire d'êtres fantomatiques. En examinant l'expérience de l'habiter (une maison, un foyer), Tasia montre que c'est par l'institution et l'usage toujours recommencés (et toujours menacés) de dispositifs sociotechniques que se met en place un « mécanisme d'enchantement » qui nous fait vivre nos vies comme pleines (de sens, de sécurité, d'ajustement entre notre subjectivité et le monde). Mais ce plein ordinaire de nos expériences sociales est toujours susceptible de s'effondrer lorsqu'advient dans notre quotidien l'étrange. Celui-ci nous laisse entrevoir le vide (fait d'angoisse, de non-sens, de chaos), ainsi que sa porosité avec les pleins supposés de notre existence sociale (qui prennent la forme de représentations stabilisées, de routines du quotidien).

Si Edgar Tasia analyse certains des mécanismes par lesquels nous sommes préservés de l'expérience du vide absolu sur lequel s'adossent pourtant (dans un rapport dialectique) les pleins de notre existence sociale, Audrey Rousseau étudie dans son article certains des processus sociaux inverses, qui relient vides et pleins sociaux dans nos existences. L'autrice s'intéresse en effet à la façon dont des processus de domination sociale peuvent (presque) effacer des mémoires individuelles et collectives des événements historiques. L'expérience sociale présente d'individus ordinaires se trouve alors vidée par l'histoire officielle de certains aspects et événements de l'histoire réelle. Menant dans cette perspective une étude sur le cas d'un camp d'internement de personnes étrangères au Canada pendant la Première Guerre mondiale, Rousseau montre toutefois comment le chercheur en sciences sociales peut mener l'enquête pour retrouver les indices (dans des archives, dans des photographies, dans de rares traces matérielles) de ces vies effacées, aujourd'hui vidées de leur existence. Il s'agit alors pour la chercheuse de se laisser hanter par les fantômes de ces femmes et de ces enfants qui ont vécu au quotidien dans ce camp (leurs conditions de vie et de travail, leurs relations familiales, leurs rapports avec les gardiens et la population locale, etc.) pour faire naître des descriptions pleines d'un sens crédible. La sociologie contribue donc ici à lutter contre les vides interprétatifs, narratifs, mémoriels socialement produits et imposés à propos du passé, mais qui peuvent venir hanter les vivants (dont la chercheuse, mais pas seulement).

À travers l'étude approfondie de la trajectoire sociale du résistant Emmanuel d'Astier, Aurélien Raynaud s'intéresse lui aussi à la façon dont, pour reprendre l'expression de P. Bourdieu (1980), « le mort saisit le vif » pour produire de manière apparemment paradoxale une vacuité de l'existence. Dans son article, Raynaud s'intéresse en effet à une période de la vie d'Astier marquée par une expérience du vide, qui précède son engagement dans la Résistance en 1940. Dans l'entre-deux-guerres, d'Astier a le sentiment que sa vie manque de sens et d'accomplissement ; il erre alors en dilettante (et en fainéant) d'une activité à l'autre, enchaînant les demi-échecs, se laissant aussi tenter par l'ivresse des sens tant sa quête de donner un sens à sa vie s'avère vaine. Flottant dans un état d'indétermination sociale, au quotidien, il « fait avec » ce sentiment de désœuvrement. Raynaud s'emploie alors à montrer que cette expérience subjective du vide peut s'expliquer par la tension entre d'une part une socialisation aristocratique qui dote d'Astier d'une aspiration existentielle à un destin exceptionnel et d'autre part une évolution de la société française de l'époque, dans laquelle le monde social de la Noblesse disparaît, rendant objectivement impossible (ou très difficile) l'actualisation des dispositions héroïques d'Astier. Le vide vécu est donc la résultante d'un écart entre un plein subjectif (des attentes intériorisées) et un vide objectif (le monde de la Noblesse n'est presque plus qu'un fantôme dans la France des années 1930). Ce n'est que l'irruption d'un événement historique (celui de la défaite de la France au début de la Seconde Guerre mondiale) qui va rendre possible l'actualisation des dispositions héroïques d'Astier par l'entrée dans la Résistance. Cette dernière s'opère de manière d'autant plus forte que ce « plein socialisé » (devenir quelqu'un d'exceptionnel) a été vidé de ses possibilités d'expression pendant des années.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITÉES

- Baudelot, C. et Establet, R. (2006). *Le suicide. L'envers de notre monde*. Seuil.
- Bauman, Z. (2013). *La vie liquide*. Pluriel Hachette.
- Berger, P. et Luhman N. (1986). *La construction sociale de la réalité*. A. Colin.
- Berthelot, J.-M. (1996). *Les vertus de l'incertitude*. PUF.
- Berthelot, J.-M. (2001). *Épistémologie des sciences sociales*. PUF.
- Besnard P. (1987). *L'anomie*. PUF.
- Boltanski, L. (2009). *De la critique*. Gallimard.
- Boudon, R. (1979). *La logique du social*. Hachette.
- Bourdieu, P. (1980). Le mort saisit le vif. *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 32-33(1), 3-14. <https://doi.org/10.3406/arss.1980.2077>
- Bourdieu, P. (1982). *Leçon sur la leçon*. Minuit.
- Bourdieu, P. (2002). *Le bal des célibataires*. Seuil.
- Bourdieu, P. (2004). *Esquisse pour une auto-analyse*. Raison d'Agir.
- Bourdieu, P. (2021). *Microcosmes. Théorie des champs*. Raisons d'agir.
- Bourdieu, P. (2025). Éloge de l'ennui. *Revue d'histoire des sciences humaines*, 46. <https://doi.org/10.4000/153cf>
- Deleuze, G. (1973). À quoi reconnaît-on le structuralisme? Dans F. Châtelet, *Histoire de la philosophie* (tome VIII). Hachette.
- Demailly, L. (2011). Les nouveaux managements et la question de l'autonomie professionnelle. *L'Information Psychiatrique*, 87(6), 467-474. <https://doi.org/10.1684/ipe.2011.0807>
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Seuil.
- Dubet, F. et Martuccelli, D. (1996). Théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école. *Revue Française de Sociologie*, 37(4), 511-535.
- Durkheim, E. (1897). *Le suicide*. PUF.
- Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Calmann-Lévy.
- Ehrenberg, A. (1998). *La fatigue d'être soi*. Odile Jacob.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses*. Gallimard.
- Geertz, C. (1973). *The Interpretation of Cultures*. Basic Books.
- Godard, E. (2023). *Les vies vides*. A. Colin.
- Goffman, E. (1968). *Asiles*. Ed. de Minuit.
- Iribarne (D'), P. (1996). *Vous serez tous des maitres*. Seuil.
- Lapeyronnie, D. (2022). *L'ennui: l'ombre de la modernité*. Rue de Seine Editions.
- Leclerc-Olive, M. (1997). *Le dire de l'évènement biographique*. Presses du Septentrion.
- Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide*. Gallimard.
- Livet, P. et Ogien, R. (2000). *L'enquête ontologique*. Ed. de l'EHESS.
- Martuccelli, D. (2000). *Domination ordinaires*. Balland.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve*. A. Colin.
- Martuccelli, D. (2011). Une sociologie de l'existence est-elle possible? *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3617>
- Paradeise, C. et Lichtenberger, Y. (2001). Compétence, compétences. *Sociologie du travail*, 43(1), 33-48. <https://doi.org/10.4000/sdt.34443>
- Passeron, J.-C. (1991). *Le raisonnement sociologique*. Nathan.
- Piette, A. (2009). *Anthropologie existentielle*. Editions PETRA.
- Rosa, H. (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. La découverte.
- Scott, S. (2018). A Sociology of Nothing: Understanding the Unmarked. *Sociology*, 52(1), 3-19. <https://doi.org/10.1177/0038038517690681>

Partie 1

Des formes de l'expérience du vide dans des sociétés individualistes



Le fragile au bord du vide à travers la culture populaire de masse

Ouvrir l'imagination sociologique avec *Spider-Man*,
The Sinner, *The Bridge* et *Seven Seconds*

PHILIPPE CORCUFF

Sciences Po Lyon, CNRS-CERLIS
philippe.corcuff@sciencespo-lyon.fr

*À la mémoire de mon ami Philippe Chaniel (1967-2024),
arpenteur mélancolique des impensés moraux et politiques de la sociologie.*

INTRODUCTION : LA FRAGILITÉ ENTRE VIDE ET PLEIN À TRAVERS LES « JEUX DE LANGAGE » DU CINÉMA ET DES SÉRIES TV

LA NOTION DE « VIDE » PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME DÉSIGNANT UN ESPACE largement aveugle de problèmes pour des sciences sociales qui ont beaucoup conceptualisé le « plein » sous des modalités diversifiées : lien social, représentations collectives, sens subjectif visé par l'agent-e, système et fonctions sociales, institutions, exploitation, domination, pouvoir, intérêt, habitus, identité, compétences, classes, genre, individu-e-s, etc. (Giuliani, Laforgue et Mélo, 2024). On fera l'hypothèse ici que la fragilité pourrait constituer une notion-passage¹ entre la galaxie du vide et la galaxie du plein en sciences sociales.

Pour introduire cette hypothèse, il peut être utile de passer par un dictionnaire d'usage courant comme *Le Petit Robert*. Non pas pour se substituer aux usages

1. Sur la fragilité comme notion-passage, voir Corcuff, 2002a et 2003.

sociologiques du terme, mais afin de partir au préalable, dans la perspective d'une investigation sociologique, d'une palette de significations des deux termes principaux de cette recherche (« vide » et « fragile »), telles qu'elles sont inscrites dans un dictionnaire usuel. *Le Petit Robert* nous oriente vers certaines tonalités du « vide » : ce qui ne contient « ni solide ni liquide », où « il n'y a personne », « qui manque de... », « ressenti comme un manque », « sans... », « trou »... jusqu'à « avoir un passage à vide » renvoyant à une « baisse d'activité ou de l'efficacité d'une personne (due à la fatigue, la maladie, etc.) » (Rey-Debove et Rey, dir., 1993 : 2670). Le champ sémantique du mot « fragile », quant à lui, s'ouvre à la fois à ce « qui se brise », est « délicat », « faible », « chétif », « facilement malade », « vulnérable », « précaire », « instable », voire « sensible » (*ibid.* : 1080). Dans les acceptations ordinaires du mot, le fragile apparaît comme du plein altéré, en difficulté, ou du moins plus sensible aux altérations. Pour les sciences sociales, cela pourrait concerner un sens subjectif visé de manière moins claire et sur un mode plus aléatoire par un-e agent-e, un-e individu-e qui se vide quelque peu de ses stabilités et de son sentiment d'unité, une identité collective ou individuelle qui se brouille, un habitus dans lequel l'infrastructure non consciente du passé incorporé défaille face à un événement déstabilisateur, un pouvoir ou une domination qui s'enrayent, un intérêt adossé à une machine à calcul qui se dérègle, etc. Le « faible », le « vulnérable » et le « précaire » peuvent alors être appréhendés comme permettant des liaisons entre, d'un côté, le « plein » porté par nombre de concepts sociologiques et, de l'autre, le « sans » et le « manque ». L'expression « avoir un passage à vide » et l'adjectif « vidé », caractérisé par « épuisé de fatigue (fatigué, fourbu, crevé) » (*ibid.* : 2670), dessinent d'ailleurs une intersection entre les champs sémantiques du fragile et du vide. Les usages de la notion de vulnérabilité dans les sciences sociales francophones à partir du début des années 2000 viennent préciser les liens entre les champs sémantiques du fragile, du vide et du plein à travers trois pôles, les deux premiers se situant du côté du vide et le dernier du côté du plein : la fêlure (caractérisant un-e individu-e), la blessure (atteignant un-e individu-e) et les capacités (permettant de surmonter les fêlures et les blessures) (Brodiez-Dolino, 2016). Partant, on traitera dans cet article de la fragilité, en accordant une attention particulière aux déplacements tout à la fois vers le vide et vers le plein, et les conséquences que l'on peut en tirer pour les sciences sociales.

La question de la fragilité, entre le vide et le plein, sera explorée à partir d'une analyse de contenu d'œuvres de la culture populaire de masse : cinéma de fiction et séries télévisées. L'éclairage proposé sur la question sera distinct des cadres disciplinaires ou interdisciplinaires les plus utilisés quand on traite de films de fiction et de séries :

- les études cinématographiques et audiovisuelles, avec le recours à l'analyse filmique en tant qu'attention aux spécificités du langage cinématographique jusque dans ses aspects les plus techniques (Goliot-Lété et Vanoye, 2015) ;
- la sociologie du cinéma s'intéressant à la fois au cinéma comme industrie culturelle, à la représentation du monde social par le cinéma et la réception des œuvres cinématographiques (Ethis, 2005) ;

- les *Cultural Studies* d'origine britannique, puis internationalisées, débordant les frontières disciplinaires, en réévaluant notamment la place des cultures populaires comme des rapports ordinaires aux médias dans l'analyse des sociétés contemporaines (Mattelart et Neveu, 2003 ; Glevarec, Macé et Maigret, 2008) ;
- les études de réception traitant, au carrefour de la sociologie du cinéma et des *Cultural Studies*, des appropriations et des usages ordinaires des formes culturelles et médiatiques (Le Grignou, 2003 ; Esquenazi, 2003 ; Méadel, dir., 2009) ;
- la philosophie du cinéma initiée par Stanley Cavell, dans le souci de la façon dont les œuvres cinématographiques travaillent des problèmes philosophiques (Cavell, 2004/2011) ou, plus précisément, nous offrent « une image réfléchie du monde (une projection, *view*) qui peut entrer en rivalité avec celle que nous donne la philosophie » (Laugier, 2001 : 267) ; ce qui a été prolongé sur le plan des investigations morales par une véritable « cinéthique » (Clémot, 2018) ; les appuis wittgensteiniens de Stanley Cavell, de Sandra Laugier et d'Hugo Clémot dans leur approche philosophique du cinéma rejoignant d'ailleurs la manière dont Jacques Bouveresse a interprété la relation de Ludwig Wittgenstein à la littérature : « il ne pensait pas simplement que l'on peut trouver dans les œuvres littéraires un matériau précieux et même irremplaçable pour nourrir la réflexion morale, mais également qu'elles sont capables d'apporter une contribution essentielle à la réflexion elle-même » (Bouveresse, 2008 : 31-32) ;
- dans le sillage de l'approche cavellienne du cinéma, l'analyse des composantes éthiques et politiques des séries en aidant la philosophie à se réinstaller dans la vie ordinaire (Laugier, 2019 ; de Saint Maurice, 2023) ;
- et la sociologie politique des séries, ces dernières rendant possible une intelligibilité décalée sur les activités politiques (Lefebvre et Taïeb, dir., 2020).

L'approche esquissée dans cet article peut avoir quelques intersections avec ces différents cadres installés dans le domaine de l'analyse du cinéma et des séries :

- en élargissant à certains aspects de l'analyse filmique le traitement des films et des séries ;
- en s'intéressant, dans le sillage de la sociologie du cinéma et de la sociologie politique des séries, à ce en quoi films et séries peuvent porter des représentations du monde social et aider même à éclairer certains processus sociaux ;
- en réévaluant la place des cultures populaires et des situations ordinaires avec les *Cultural Studies* et les études de réception ;
- et, grâce à la philosophie du cinéma et des séries, en prenant au sérieux « la pensée du cinéma » (Cavell, 1983/2003) et la pensée des séries, mais une pensée exprimée dans un autre registre que celui de la philosophie ou des sciences sociales.

Cependant, ces intersections avec les cadres stabilisés dans l'étude des films et des séries s'inscrivent dans une vue propre ayant une autre finalité que ces cadres : il s'agit

de puiser dans des films et des séries des ressources permettant de déplacer un peu le regard sociologique vers d'autres objets et d'autres problèmes, ou plus modestement d'aider à consolider des problématiques plus récentes ou à réactiver des questionnements inscrits dans la tradition sociologique et pour une part oubliés. On pourrait parler d'*assistance périphérique au renouvellement des recherches sociologiques*. Toutefois, il faut prendre le mot renouvellement avec humilité : comme susceptible d'entraîner seulement des petits pas de côté. Nous sommes juché-e-s sur des épaules de géant-e-s et nous n'avons pas de révolution épistémologique à proposer, seulement un affinement artisanal de nos outils.

Cette exploration décalée du cinéma de fiction et des séries, en tant que source périphérique d'oxygénation des problématiques sociologiques, s'inscrit dans un cadre élaboré avec Sandra Laugier : la méthodologie des « jeux de langage » (Corcuff et Laugier, 2010 et 2021). Les films de fiction et les séries TV sont saisis comme participants de deux « jeux de langage », en un sens puisé chez Ludwig Wittgenstein : « L'expression "jeu de langage" doit ici faire ressortir que parler un langage fait partie d'une activité ou d'une forme de vie » (Wittgenstein, 1936-1949/2004 : partie 1, §23 : 39)². Ce sont des registres culturels autonomes, insérés dans des pratiques spécifiques, dotés d'une autonomie relative et donc non exempts d'interactions et d'intersections entre eux. La sociologie, quant à elle, est vue comme un « jeu de connaissance » (Atlan, 1986 : 271-293), en tant que « jeu de langage » principalement orienté vers la connaissance par des procédures contrôlées de véracité (Passeron, 2006). La question de la vérité apparaît posée à la fois dans les « jeux de langage » de la culture populaire de masse et dans le « jeu de connaissance » de la sociologie, mais sous un régime différent. L'approche fictionnelle de la vérité ne traite pas nécessairement de faits probables, justiciables comme dans la sociologie de dispositifs réglés d'observation, mais est susceptible cependant d'éclairer des logiques sociales, sociohistoriques et/ou socio-psychologiques. Partant, le dialogue entre « jeu de connaissance » de la sociologie et « jeux de langage » du cinéma et des séries peut fournir des éléments d'intelligibilité renouvelée, mais formulée dans des registres différents, des deux côtés (de celui du « jeu de connaissance » et de celui des « jeux de langage »). Nous définirons notre démarche comme *transfrontalière*, en ce qu'elle travaille à faire germer des formes d'intelligibilité à la frontière de différents registres culturels et de savoir ; ces registres n'étant pas amalgamés de manière relativiste. Nous faisons ainsi le pari, comme le philosophe et sociologue argentin Martín Cortés, des « vertus épistémiques » des « espaces frontaliers » (Cortés, 2020/2024 : 146). Nous nous centrerons dans le cadre de ce texte sur ce en quoi les « jeux de langage » du cinéma et des séries sont susceptibles d'aider à ouvrir « l'imagination sociologique » (Mills, 1959/2006) quant à des questions moins traitées par le « jeu de connaissance » de la sociologie. Nous voudrions ainsi repérer quelques pistes générant des pas de côté de la sociologie contemporaine

2. Sur la place importante de la notion de « jeux de langage », associée à celle de « formes de vie », dans la « seconde philosophie » de Ludwig Wittgenstein dans un recentrement sur les usages ordinaires du langage, voir Laugier, 2009 : 167-250, et Marrou, 2025 : 48-97.

passant non pas par son cœur, le va-et-vient entre conceptualisations et enquêtes empiriques, mais par ses marges.

Comme il s'agit d'aider les problématiques sociologiques à s'aérer au contact de ressources extérieures à leur « jeu de connaissance », nous avons cherché des figures diversifiées de la fragilité inscrites dans notre présent et aptes à introduire des questionnements renouvelés. Nous avons alors privilégié quatre supports qui offraient des ressources suffisamment écartées entre elles : un ensemble de films et trois séries relativement récents. Dans le cadre d'une première investigation, quatre figures de la fragilité ont été retenues afin d'espacer suffisamment les problèmes traités : celle de l'héroïsme de la fragilité dans les trois films *Spider-Man* de Sam Raimi (2002, 2004 et 2007), celle des fragilités mélancoliques chez Harry Ambrose dans les saisons 1 et 4 de la série *The Sinner* (2017 et 2021), celle du personnage « pas fini » de Sonya Cross dans la série *The Bridge USA* (2013 et 2014) et celle du déplacement entre précipice et renouveau chez K. J. Harper dans la mini-série *Seven Seconds* (2018). À travers ces quatre figures, plusieurs dimensions de la fragilité contemporaine sont donc examinées, en particulier dans des rapports avec le vide et le plein. Il ne s'agit pas d'une construction systématique, et encore moins exhaustive, mais bien d'une étude partielle en forme d'amorce d'une recherche s'arrêtant sur quelques aspects suffisamment dispersés, mais ouverte sur d'autres investigations à venir. On ne doit surtout pas en tirer comme conséquence qu'il faudrait ôter à la sociologie un de ses poumons, l'enquête empirique, mais plus modestement s'en saisir comme une invitation à déplacer un petit peu ses problématisations les plus installées par une brise périphérique.

UN HÉROÏSME DE LA FRAGILITÉ DANS LES *SPIDER-MAN* DE SAM RAIMI

Les bandes dessinées et les films de superhéros magnifient souvent un plein empli par la force au service de la morale. Cependant, ils traitent aussi des fragilités, des fragilisations et des faces sombres de ce plein, dans le sillage du mythe grec du talon d'Achille (Bryon-Portet, 2017). C'est le cas de Superman, de Batman ou de Spider-Man. Sam Raimi a réalisé trois *Spider-Man*, avec Tobey Maguire dans le rôle de Peter Parker/Spider-Man. Peter est au départ croqué comme un personnage naïf et falot, dont ses camarades de lycée se moquent facilement et le malmènent parfois. C'est quelqu'un qui a des manques (de capacités physiques, de confiance en soi, de relations sociales...), hésitant devant la vie et en attente d'un amour qui semble impossible avec sa voisine Mary Jane Watson (Kirsten Dunst).

Quand, dans l'opus 1 (2002), Peter commence à découvrir ses nouveaux pouvoirs dans un enchaînement de scènes au lycée, il assiste au départ étonné, comme un spectateur de lui-même, à la façon dont ses manques antérieurs se remplissent. Une fois qu'il a battu à plate couture un de ceux qui le menaçaient habituellement avant, son visage hésite entre une satisfaction première et la peur qui prend ensuite le dessus. Car ce passage du vide à du plein énigmatique a des conséquences morales : « à grand pouvoir, grandes responsabilités ». Cette phrase prononcée un jour par son oncle est demeurée une maxime de la série cinématographique de Sam Raimi. Et notre héros

n'est pas toujours à la hauteur de ces responsabilités. À la suite de l'assassinat de son oncle, il est tenté par la vengeance : il se remplit alors autrement, par de l'aigreur et du ressentiment, en une force qui l'envahit malgré lui. Il y a donc plein et plein. Et le mouvement qui va du vide à ces pleins, dépendant chacun de mécanismes largement non intentionnels, peut déboucher sur des interrogations éthiques conscientes cette fois. L'inintentionnel s'accroche à du conscient, mais lui-même apparaît potentiellement menacé par du socioaffectif susceptible de le déborder.

Ces jeux sociaux autour du remplissage de manques, entre ce qui échappe et ce qui est conscient, sont peu étudiés par nos disciplines à une échelle individuelle et interindividuelle, sauf quand elles traitent la vulnérabilité comme « et une question individuelle et une question sociale » (Soulet, 2005 : 27). Par exemple, la sociologie de la socialisation a souvent pris des chemins « linéaires-évolutionnistes » (Corcuff, 2011), allant d'un habitus primaire, plus solide et déterminant, à un habitus secondaire. On trouve toutefois un angle sur des processus analogues dans la sociologie pragmatique et critique originale proposée par Francis Chateauraynaud d'une modalité contemporaine du pouvoir : l'emprise (Chateauraynaud, 2025). L'emprise y est définie comme « colonisation ou prise de contrôle du champ d'expérience d'autrui, par la mainmise sur l'agencement et la distribution des ressources et des capacités et/ou par la pénétration du monde vécu et la prise du pouvoir sur les affects et les émotions » (*ibid.* : 442). Cette approche est sensible au caractère non linéaire des processus, intégrant des réversibilités et ouvrant des possibilités de sortie de l'emprise.

Les dimensions éthiques des jeux sociaux décrits dans le premier volet des *Spider-Man* retiennent aussi peu l'attention des sociologues contemporains. La tentation de faire de la morale un paravent d'intérêts et de pouvoirs cachés qui rempliraient réellement les êtres sociaux est grande en sciences sociales³. Une certaine épistémologie sociologique tendant à effacer les composantes morales de nos recherches, en confondant une improbable « neutralité axiologique » avec la nécessaire distanciation scientifique (Corcuff, 2018), renforce l'oubli de la morale dans l'objet de la sociologie en l'oubliant dans le regard du sociologue. Ce qui n'était pas le cas, sur le double plan de l'objet étudié et des appuis de sa connaissance scientifique, de la sociologie durkheimienne (Chamboredon, 1984/2017).

Les tensions morales traversant Peter/Spider-Man, entre inintentionnel et conscience, sont redoublées par la tension entre la responsabilité du héros et l'amour pour Mary Jane à la fin du premier opus, dans une scène triste dans un cimetière, où il est amené à opter pour le qualificatif d'« ami » au lieu de pouvoir endosser pleinement le rôle d'amoureux. Ce sont ces tensions, et les doutes et les rechutes qu'elles autorisent, qui commencent à donner aux *Spider-Man* de Sam Raimi sa qualité d'héroïsme de la fragilité.

3. Sur le statut de paravent des composantes morales de l'action, au sein de secteurs significatifs des sciences sociales, voir les critiques énoncées au sein de la sociologie maussienne (Caillé, 1981 ; Chanial, 2022) ainsi que dans la sociologie pragmatique (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Corcuff et Lafaye, 1996 ; Corcuff, 2002b).

Les contradictions travaillant le personnage de Peter Parker/Spider-Man ont des similitudes avec les ambivalences de Nietzsche face à l'héroïsme, telles que les décrit la philosophe Antonia Birnbaum, en resituant le penseur allemand dans le cadre d'une modernité aux idéaux démocratiques favorisant « un héroïsme de tension » (Birnbaum, 2000 : 13), qui serait aussi « un héroïsme de l'incertitude » (*ibid.* : 23). Cela renvoie à ce qui ferait « osciller l'héroïsme moderne entre une volonté de remythologiser l'héroïsme et une affirmation du risque inhérent à la liberté » (*ibid.* : 14). Il y aurait, à un pôle, la nostalgie du héros traditionnel, plus proche de l'Absolu et de la Perfection et, à l'autre pôle, « l'héroïsme quotidien » (*ibid.* : 20), qui serait celui d'« un homme de la foule » (*ibid.* : 11). Dans les films de Sam Raimi, Spider-Man apparaît tendanciellement comme un « surhomme » pour le public de ses exploits et un humain ordinaire pour lui-même et ses proches. Le public du film est alors invité à dédoubler sa vision du « superhéros », entre ce qui l'éloigne des personnes du quotidien en se rapprochant de leurs attentes mythologiques, comme le public représenté dans le film, et ce qui le rapproche de ses propres fragilités ordinaires.

D'autre part, la place philosophique de « l'accidentel » (*ibid.* : 287), dans le cours cahoteux de la vie de tous les jours, au sein d'un héroïsme fragilisé parce qu'ordinarisé, trouve un écho dans la mutation de Peter en Spider-Man au début de l'opus 1. Cette composante aléatoire, qui est traitée par la sociologie de la vulnérabilité, à travers la place qu'y occupe l'incertitude (Soulet, 2005), est ce qui ouvre potentiellement et démocratiquement le chemin de l'héroïsme à tout-e individu-e, mais qui parsème aussi ensuite son chemin d'épreuves surgies du quotidien. Comme dans certaines analyses sociologiques de la vulnérabilité, la fragilité se présente alors tout à la fois comme une faiblesse et comme une ressource (Genard, 2015).

Par ailleurs, les ambivalences de la fragilité à travers les aléas de la vie ordinaire sont susceptibles de nous orienter vers des problèmes peu souvent traités par la sociologie, par exemple quand une rencontre inopinée peut déplacer des blocs de socialisation longuement enracinés, quand du plein est bousculé par un événement, comme dans le cas de l'enquête de Jean-Claude Kaufmann sur les « premiers matins » amoureux (Kaufmann, 2002). Prendre davantage en compte ces cas de figure pour les sciences sociales supposerait de se déplacer par rapport à la prégnance implicite d'un modèle d'historicité « linéaire-évolutionniste », où le poids du passé mène nécessairement à l'explication du présent en contraignant l'avenir (dans ses possibilités et ses impossibilités) dans la logique d'un enchaînement mécanique du passé, du présent et de l'avenir (Corcuff, 2011). Ce que le philosophe Walter Benjamin a appelé un « temps homogène et vide » (Benjamin, 1940/2000 : 439 et 443).

Dans l'opus 2 (2004), Peter/Spider-Man rencontre une épreuve de fragilisation avec la découverte de pertes de pouvoir. La sociologie de l'individuation dessinée par Danilo Martuccelli a mis en évidence les liens entre les épreuves ordinaires rencontrées par les individu-e-s et l'imprévu dans les sociétés individualistes-capitalistes contemporaines (Martuccelli, 2006). Dans le cas de Peter/Spider-Man, le plein se vide sans raison apparente. Diagnostic du médecin que consulte Peter : « *Ça se passe là* »,

en désignant sa tête. Et Peter d'avouer ne plus savoir « *trop où il en est* ». Le médecin pointe un risque : « *Votre âme disparaît. Rien n'est pire que l'incertitude.* » Ce serait justement un défi de l'héroïsme démocratique moderne pour Antonia Birnbaum que d'essayer de « se tenir dans l'incertitude » (Birnbaum, 2000 : 26), quand de l'expérience au bord du précipice commence à naître une stabilisation par l'instabilité, une force faite de faiblesses en mouvement, la vulnérabilité comme incapacité et comme ressource (Genard, 2015). La sociologie a longtemps eu du mal à se saisir dans ses analyses de l'action sociale des moments de bascule associant incertitude et possibilité du vide, à l'exception, plus récemment, des sociologies de la vulnérabilité (Soulet, 2005) et de l'individualité (Martuccelli, 2006). Ne serait-ce que parce que les chemins déterministes les plus balisés ont maltraité l'incertitude et ses aléas. Plus rares encore sont les tentatives pour appréhender ses effets socio-psychologiques, comme chez Peter. La théorie pragmatique-critique de Luc Boltanski a dessiné une piste stimulante pour ce faire : les « épreuves existentielles » qui offrent une ouverture aux chaos du monde, en mettant « en péril la complétude des définitions établies » (Boltanski, 2009 : 163-164). Il faut dire que, au lieu de partir de la fiction méthodologique du cela-va-de-soi d'un monde pré-stabilisé, comme nombre de sociologies, elle part de la fiction méthodologique d'une « incertitude radicale » des individu-e-s quant à « ce qu'il en est de ce qui est et, indissociablement, ce qui importe, ce qui a une valeur » (*ibid.* : 92), plus à même d'éclairer les moments de trouble d'un Peter Parker.

Dans l'opus 3 (2007), Peter/Spider-Man est fragilisé encore autrement : il est menacé par une corruption morale intérieure, par les séductions de l'intérêt et du pouvoir. Un autre plein tend à vider le héros démocratique de sa consistance morale. Et le langage proprement cinématographique permet de rendre compte de ces faiblesses intériorisées, soit sous l'angle du ridicule de celui qui « se la joue » en public, soit sous l'angle du « côté obscur de la force » qui remplace le rouge de son costume par du noir. Toutefois, si l'intérêt et le pouvoir peuvent gagner momentanément, mais aussi ensuite reculer, c'est que tout n'est pas intérêt, que tout n'est pas pouvoir, comme l'a rappelé opportunément Philippe Chanial, en nous invitant à ne pas oublier les appuis moraux des êtres sociaux comme de la sociologie (Chanial, 2022). Ce qui nous rendrait plus sensibles aux ressources éthiques des agent-e-s.

Si on questionne sociologiquement le personnage de Spider-Man, cinématographié par Sam Raimi, en suivant les chemins de la fragilité ordinaire, des sentiers renouvelés pourraient s'offrir aux sciences sociales, des sentiers anciens être retrouvés, des pistes naissantes être davantage creusées.

FRAGILITÉS MÉLANCOLIQUES D'HARRY AMBROSE DANS LA SÉRIE *THE SINNER*

The Sinner est une série TV d'anthologie⁴ créée par Derek Simonds, adaptée d'un roman de l'écrivaine allemande Petra Hammesfahr et diffusée par USA Network. La première saison (2017) et la quatrième et ultime saison (2021) nous intéresseront ici.

4. Au sens où chaque saison raconte une histoire différente.

Nous nous centrerons sur le personnage d'Harry Ambrose, interprété par Bill Pullman, lieutenant de police dans une petite ville étatsunienne. Le genre *noir*, du roman noir aux films noirs et aux séries noires (Corcuff, 2013a et 2015), offre un cadre accentuant et concentrant les drames, les dérèglements et les souffrances par rapport au cours de la vie quotidienne. Son régime de véridicité, à la différence de celui, scientifique, du « jeu de connaissance » de la sociologie, ne prend pas appui sur des enquêtes portant sur des faits observables, mais sur du factuellement plus improbable et cependant révélateur de processus sociaux, d'interactions sociales et de mécanismes socio-psychologiques.

La première saison⁵ part d'un meurtre apparemment inexplicable : une jeune mère de famille, Cora Tannetti (Jessica Biel), tue violemment en public un jeune homme sans savoir pourquoi et sans sembler connaître la victime. Le lieutenant Harry Ambrose, dont le mariage bat de l'aile, va tenter de dénouer les fils d'un drame qui fait écho à ses propres désordres intérieurs, qui demeurent dans l'ombre pour le public. Le poids d'un lourd passé seulement sous-entendu s'exprime notamment dans des scènes d'humiliation sadomasochiste sur lui-même qu'il recherche auprès de la serveuse d'un bar, comme la quête d'une souffrance empêchant la remontée d'une autre souffrance plus lointaine et pourtant encore vive.

Déglingué lui-même, Harry va pouvoir enquêter avec un autre œil sur ce crime. Enquête sur un meurtre et enquête sur soi sont en interaction⁶, dans des interférences entre la situation du policier et celle de l'accusée. Cette enquête explore donc interactivement des obscurités dans un autrui singulier et en soi. Ces énigmes intimes renvoient-elles à du vide ou à du plein ? D'une certaine manière, les deux, en tant que reliés par des fragilités : à la fois un précipice intérieur et la pesanteur d'un mal qui ronge, qui remplit et qui vide.

Comment la sociologie pourrait-elle se saisir de ces lignes de crête socio-psychologiques ? Elle le fait parfois de manière timide, comme par exemple Alain Ehrenberg dans ses investigations sur les liens entre des normes sociales de l'individualisme contemporain et « la fatigue d'être soi » entraînant vers la dépression (Ehrenberg, 1998). Dans son pragmatisme sociologique de l'emprise, Francis Chateauraynaud nous invite quant à lui, « par-delà psychologisme et sociologisme », à « prendre au sérieux les épreuves psychologiques » que traversent les êtres sociaux, sans s'y limiter (Chateauraynaud, 2025 : 220 et 235). Dans une perspective convergente, la sociologie clinique développée par Vincent de Gaulejac a proposé une hybridation entre sociologie et psychanalyse par l'exploration des subjectivités individuelles contemporaines (de Gaulejac, 2009 ; Corcuff, 2010).

5. Pour une première approche de cette saison, sous le double angle de la critique sociale et de l'ouverture identitaire, voir Corcuff (2022).

6. Sur la place dans l'enquête sur soi dans le genre *noir*, voir le cas extrême, au sens où cela devient le cœur de la narration, de la série *Rectify* (2013-2016) consacrée à un condamné à mort sortant de prison 19 ans après son incarcération (Corcuff, 2023).

Les fragilités d'Harry travaillées au cours de l'enquête apparaissent mélancoliques. L'étymologie grecque et latine du mot mélancolie nous oriente vers « la bile noire » et « l'humeur noire » (Rey-Debove et Rey, dir., 1993 : 1547). C'est une tonalité présente chez Harry. Toutefois, *L'Encyclopédie*, le grand livre des Lumières du XVIII^e siècle, notamment sous la direction de Denis Diderot, propose en 1765 une définition étonnante qui nous fait découvrir une autre signification : « C'est le sentiment habituel de notre imperfection » (cité par Hersant, 2005 : 683). Cette tonalité du sentiment intime de ses propres défauts et de ses propres faiblesses apparaît aussi active chez Harry. On s'éloigne de la mélancolie unilatérale chez Baruch Spinoza, comme passion triste opposée à la joie associée, quant à elle, à la « perfection » (Spinoza, 1677/1965 : partie III, prop. X, scolie : 146). On n'est pas seulement du côté d'une imperfection dislocatrice amenuisant notre puissance d'agir, mais cette fragilité nimbée de tristesse peut orienter vers le vide aussi bien que vers le plein. Ainsi, face à Cora, Harry entrevoit la possibilité de « voir de la lumière à la fin de tout ça », ce qui suppose qu'elle lui fasse « *juste confiance* », car il connaît aussi « *le marais* » qui l'affecte (S01E04).

Les propos d'une interviewée lors d'une enquête sur la réception en France (voir Corcuff, 2006) de la série étatsunienne *Ally McBeal* (1997-2002, 5 saisons) révèlent des parentés partielles avec le mouvement porté par Harry, en tout cas dans la possibilité de rebonds malgré un moment dépressif, débordant la caractérisation spinozienne de la mélancolie, et ce, malgré un passé social difficile qui, pour une part importante des sociologies critiques de la socialisation, aurait dû davantage plomber cette personne. Dominique a 39 ans au moment de l'entretien⁷. Elle a été élevée dans une famille nombreuse proche de la pauvreté. Adulte, elle a longtemps vécu d'aides sociales, et est salariée depuis peu comme femme de ménage dans une résidence pour personnes âgées. Elle a connu un compagnon alcoolique et violent, qu'elle a quitté. Elle a aussi été quittée. Et au bout du compte, elle a dû élever quatre enfants de pères différents presque seule. Elle a vécu quelques années auparavant une courte relation passionnelle de deux ou trois mois qui a débouché sur une rupture et une « déprime » d'une durée de deux ans. Dans cet extrait d'entretien, elle compare sa situation au personnage principal de la série, Ally McBeal, avocate bostonienne trentenaire en quête de l'amour idéal mais aux échecs répétés en la matière :

- L'idéal, je pense que ça aide à avancer, dans un sens, enfin d'avoir un but ; c'est plutôt, enfin je pense que ça sert d'avoir un but, de pas baisser les bras. Et tant qu'on a cet idéal-là, on avance. On avance peut-être pas toujours de sur le bon chemin, mais on avance. Mais, par contre, le jour où on perd ses illusions — enfin je l'ai vécu personnellement —, le jour où on perd ses illusions, c'est tout qui s'écroule en fait.
- Hum hum.

7. Entretien réalisé par l'auteur le 13 mai 2003. Le prénom a été changé.

— Tout s'écroule, mais c'est une mort pour une autre vie en fait. C'est comme une naissance hein.

L'expérience mélancolique des obstacles, des échecs et du désenchantement n'enferme pas ici dans une passion triste, même si le moment de dépression la fait toucher du doigt et si donc l'installation dans un long état dépressif demeure une possibilité du « sentiment habituel de notre imperfection » travaillé par des dérèglements intimes et/ou collectifs. Dominique met alors en valeur la possibilité de la renaissance, parce que cela participe de son expérience et aussi parce qu'elle veut y croire pour l'avenir. Un indice de la ténacité de cette croyance : quand elle nous raconte la fin du dernier épisode de l'ultime saison, elle nous décrit Ally partant avec son amoureux. Or, à l'inverse de la description de Dominique, la série s'achève une nouvelle fois sur la solitude amoureuse d'Ally...

Dans la saison 4 de *The Sinner*, Harry est retraité, en vacances avec sa nouvelle compagne Sonya (Jessica Hecht) sur une île dans le Maine. Il voit une nuit une jeune femme, Percy (Alice Kremelberg), se jeter d'une falaise. Il soupçonnera un meurtre. Les suspects se succéderont : un jeune immigré asiatique, un ancien petit ami, son oncle, une sorte de prêtresse New Age, un policier... On découvrira en cours de route des indices de dérèglements sociaux : les ambiguïtés de la famille (« *Ils s'efforcent de bien faire, mais ils finissent par blesser, malgré eux* », lance un personnage) (S04E05), des intérêts économiques sordides autour d'un trafic d'êtres humains, la tentative de sauver l'entreprise familiale (question d'honneur plus que d'intérêts matériels), des rêves de rédemption après une vie d'échec pour le père de Percy, etc. Nous apprendrons au final que l'aléatoire, dans le cadre de structures sociales stabilisées, peut faire basculer dans le pire, plus que les supposées manipulations intentionnelles des narrations conspirationnistes⁸. Harry apparaît toujours taraudé par les ombres de son passé et par des doutes, en retrait sur les possibilités de bonheur. L'investigation policière constitue pour lui un triple outil pour enquêter sur des crimes éventuels, sur des désordres sociaux généraux et sur soi. Nouveauté : un parfum de spiritualité, pas nécessairement religieux, plane sur cette saison. Lors de leur premier contact, avant sa mort, Percy demande à Harry (S04E01) :

— *Est-ce qu'il t'a déjà parlé ?*

— *Qui ?*

— *L'océan.*

Cette spiritualité naturaliste est comme « *une vibration* » pour elle. Harry, plus agnostique, n'en est pas pour autant hostile à cette dimension de l'existence. Il insiste, pour sa part, sur la dureté du travail sur soi dans un cadre collectif : « *Il faut réussir à se voir tel qu'on est, à voir ce qui se passe réellement autour de nous* » (S04E08). Comme des

8. Sur la contribution du genre *noir* de tradition étatsunienne à des narrations critiques alternatives au conspirationnisme, voir Corcuff (2013a et 2015) ; ce qui le distingue du roman d'espionnage étudié par Luc Boltanski et marqué, au contraire, par le complotisme (Boltanski, 2012 : 176-239).

petits cailloux blancs rencontrés au cours de ses investigations, le fantôme de Percy lui apparaîtra de temps en temps, offrant un dispositif visuel à la mélancolie spirituelle de la saison. Les spécificités du langage cinématographique fournissent là une ressource fictionnelle permettant d'éclairer le réel. Ainsi, un dialogue intérieur avec le visage et la voix d'un autrui singulier se nouera. Et à travers une forme dialogique, ses doutes, ses faiblesses et la possibilité d'une éclaircie pourront s'exprimer. Le « jeu de langage » des séries, comme celui du cinéma, a d'autres outils que le « jeu de connaissance » de la sociologie pour explorer le spirituel individualisé, à la charnière du spleen, de la fragilité et de la reconquête d'une sérénité aux teintes mélancoliques, bien à distance de la perfection joyeuse de Spinoza. Une spiritualité qui défait par des doutes (*« comme un tourbillon qui t'attire vers le fond »*), lance la Percy d'outre-tombe à Harry, S04E05) et emplit de sens (par exemple, dans la parole entendue de l'océan), en tension. À la fin du parcours, l'image de Percy lui demande : *« Et maintenant, vous voyez d'une autre façon ? »* Il acquiesce de la tête et l'image de la jeune femme s'évanouit.

Un autre défi pour la sociologie consiste à traiter du spirituel dans ses dimensions individualisées sans le réduire, comme la morale, à une façade d'intérêts et de rapports de domination ou à un illusionnisme, mais en le saisissant cependant dans le cadre rationnel d'un « jeu de connaissance » scientifique. La sociologie durkheimienne du religieux a dessiné des pistes en ce sens, sur le plan collectif et pas individuel toutefois. Elle s'est inscrite dans la critique du réductionnisme économiste qu'Émile Durkheim attribuait au marxisme :

Il faut donc se garder de voir dans cette théorie de la religion un simple rajeunissement du matérialisme historique [...]. En montrant dans la religion une chose essentiellement sociale, nous n'entendons nullement dire qu'elle se borne à traduire, dans un autre langage, les formes matérielles de la société et ses nécessités vitales immédiates. [...] la conscience collective est autre chose qu'un simple épiphénomène de sa base morphologique. (Durkheim, 1912/1991 : 704)

Ce qui lui permet d'éclairer de manière compréhensive une double « fonction » du religieux : « nous faire agir » et « nous aider à vivre » (*ibid.* : 693). Pierre Bourdieu prendra appui sur Durkheim pour mettre à distance l'économisme dans la construction d'un champ religieux, mais il insérera les percées durkheimiennes, en les affaiblissant sous un certain angle, dans un cadre analogiquement utilitariste (Corcuff, 2002b) avec la notion d'« intérêt proprement religieux » (Bourdieu, 1971). La saison 4 de *The Sinner* nous incite à retrouver l'inspiration durkheimienne mais en la transposant sur le plan individuel et interindividuel.

SONYA CROSS COMME PERSONNAGE « PAS FINI » DANS LA SÉRIE *THE BRIDGE* USA

The Bridge USA est une série étatsunienne (2 saisons, 2013-2014) créée par Meredith Stiehm et Elwood Reid, et librement adaptée, dans un contexte très différent, de la série suédo-danoise *Bron* (4 saisons, 2011-2018), qui a aussi connu une adaptation franco-britannique : *Tunnel* (3 saisons, 2013-2017). Elle a été diffusée sur FX. Les deux

principaux personnages sont une policière étatsunienne, l'inspectrice Sonya Cross, interprétée par Diane Kruger, et un policier mexicain, l'inspecteur Marco Ruiz, joué par Demián Bichir. L'histoire ? Le corps d'une juge étatsunienne est retrouvé sur le pont entre El Paso (USA, État du Texas) et Juarez (Mexique, État de Chihuahua), à la frontière des États-Unis et du Mexique, nécessitant la collaboration des deux polices afin de retrouver ce qui s'avérera être au cours de l'enquête un *serial killer* qui sévit dans les deux pays.

Sonya apparaît traumatisée par son passé avec des effets perturbants dans ses interactions quotidiennes les plus routinières avec les autres humains. Il y a chez elle une certaine rigidité, dans son regard et dans ses gestes, un aspect même mécanique, laissant entendre qu'il y a eu des manques dans sa socialisation, qu'elle n'est pas tout à fait « finie » en un sens ordinaire.

Sur la première scène de crime (S01E01), sur le pont, elle refuse de permettre à une ambulance de passer avec un patient âgé victime de crise cardiaque : « *Il y a des règles* », répond-elle à la femme du malade, sans aucune trace de compassion. Marco, lui, s'inquiète de la santé du patient et autorise l'ambulance à passer. Sonya proteste et prend le numéro de plaque de Marco en laissant entendre des suites.

Peu après, alors qu'elle est en route pour annoncer à la famille de la juge son assassinat, elle a cet échange au téléphone avec son chef :

- Chef: *Tu as prévenu la famille ?*
- Sonya: *Je suis en route.*
- Chef: *On est en pleine nuit et il y a des enfants dans la maison.*
- Sonya: *Je sais.*
- Chef: *Vas-y mollo.*
- Sonya: *Leur mère a été tuée, il n'y a pas 36 façons de le dire.*
- Chef: *Bon, rappelle-toi: regarde les gens dans les yeux.*
- Sonya: *D'accord. Je le ferai.*

Cependant, face au mari sous le choc, elle a plusieurs mots inappropriés marquant une insensibilité, en évitant à plusieurs reprises son regard, ses yeux semblant dépourvus des sentiments habituels dans ce type de situation. L'époux finit par lui lancer : « *Ça suffit. Madame, fichez le camp d'ici.* » En partant, elle lui dit, en s'orientant de manière gauche vers la porte d'entrée, mais sans que ses mots changent ce qui émane de son visage : « *Pardon si j'ai oublié de faire preuve d'empathie.* » Le décor est ainsi planté dès le premier épisode quant aux caractéristiques d'une personne décalée par rapport aux cadres ordinaires des interactions sociales.

Dans le deuxième épisode, on découvre sa presque absence de sociabilité quand il s'agit de trouver un partenaire sexuel. Dans un bar, à un homme qui lui offre un verre, elle répond « *non* » et ajoute : « *Tu veux coucher avec moi ? On pourrait aller chez moi.* » Après l'amour : pas un mot. Abrupte, sans guère de médiations dans la conversation.

Avec Marco, les relations s'assouplissent au fil de l'enquête. Dans l'épisode 5 de la saison 1, elle laisse filer quelques bribes de son trauma, avec l'assassinat de sa sœur de 18 ans alors qu'elle en avait 15. Le visage demeure impassible quand elle raconte, puis

dans son regard transparaît momentanément de la douleur. Mais l'enquête, là aussi, par la confrontation à des malheurs partiellement similaires ainsi que les relations amicales avec Macro, va apporter des modifications du côté du présent comme du passé et de leurs rapports.

Le personnage de Sonya Cross pourrait constituer une invitation pour la sociologie à davantage envisager la socialisation avec des vides et des pleins, des vides nés de la douleur et des pleins s'efforçant de la canaliser par des comportements formels, des habitudes et des semi-automatismes, la fragilisation se dessinant comme point de passage. Le traitement de la vulnérabilité par les sciences sociales a commencé à se saisir de passages entre le pôle des fêlures et des blessures et le pôle des capacités (Brodiez-Dolino, 2016). Ce qui supposerait, à rebours des tendances « linéaires-évolutionnistes » (Corcuff, 2011) appréhendant de manière unilatérale le poids du passé incorporé sur le présent, dans une logique souvent déterministe, de faire des liaisons passé-présent un nœud de problèmes et de tensions en mouvement, jamais complètement figé sur la seule pesanteur du passé. Walter Benjamin a noté qu'il existe des possibilités pour, à partir du présent, « arracher une époque déterminée au cours homogène de l'histoire » (Benjamin, 1940/2000 : 441). Ce qu'il a analysé sur le plan global et collectif pourrait être transposé à une échelle individuelle et interindividuelle.

K. J. HARPER ENTRE PRÉCIPICE ET RENOUVEAU DANS LA SÉRIE *SEVEN SECONDS*

Seven Seconds est une mini-série créée par Veena Sud pour Netflix, tirée d'un film russe de Iouri Bykov (*Le Major*, 2013), mise en ligne en février 2018 avec 10 épisodes. On va s'arrêter sur le personnage de K. J. Harper, interprété par Clare-Hope Ashitey, une jeune Africaine-Américaine, substitute du procureur (*assistant DA*). L'histoire ne commence pas avec K. J., mais avec des policiers de la ville de Jersey City dans le New Jersey. Un jeune policier blanc va percuter accidentellement un jeune noir. Ses collègues, par ailleurs corrompus, vont essayer de maquiller les choses pour faire disparaître le fait que c'est un policier qui est responsable, en laissant la victime grièvement blessée sur place. Le jeune Noir mourra à l'hôpital. Les tensions raciales vont s'exacerber dans la ville. Un policier, plus indépendant et non conformiste, Peter Jablonski, un Blanc joué par Beau Knapp, ainsi que D. J., en tant qu'assistante du procureur, vont finir par faire le lien avec le jeune policier blanc... La série fait écho au mouvement Black Lives Matter.

L'enquête menée par D. J., associée à Peter, est cette fois moins à proprement parler une enquête sur soi qu'une enquête contre soi. Elle est ainsi affectée par des dérèglements intérieurs réfractant de manière singulière des dérèglements sociaux : elle s'est révélée impuissante dans une affaire antérieure ; elle a eu une aventure sans issue avec le procureur, marié et blanc ; comme Noire, on pense spontanément qu'elle est issue des milieux populaires, alors qu'elle vient d'une famille noire riche ; elle a des rapports difficiles avec son père, ne se sentant pas à la hauteur de ses ambitions sociales pour elle. Ces problèmes l'ont conduite à l'alcoolisme. Cela va interférer avec l'enquête

policière. Pour mener l'enquête, elle va tenter de sortir de l'alcoolisme, mais de manière erratique, en connaissant plusieurs rechutes. La série la prend donc à un moment d'intense fragilisation, en équilibre entre vide et plein, ou plutôt dans un déséquilibre vers le vide. K. J. associe l'alcool à la pratique du karaoké pour essayer de remplir le vide, mais c'est comme un puits sans fond. Elle est ainsi prise dans «un passage à vide» particulièrement intense.

Dans *Seven Seconds*, deux scènes de l'épisode 5 sont emblématiques du cours cahoteux que suit K. J. entre précipice et renouveau. À un moment, elle chante dans son bar habituel un micro et un verre à la main, saoule. Personne de l'écoute. Elle apparaît plongée en elle-même, mais pas dans une introspection, plutôt dans un flottement peu conscient qui l'entraîne loin du monde, mais pour des raisons venant du monde. Elle s'oriente dans le champ lexical du vide vers le «trou». Peter la rejoint à une table où elle est avachie. Il lui dit : «*Tu fous en l'air tout notre travail avec cette merde.*» Elle repousse sa demande de se remettre au travail. Elle semble abandonner l'idée de rendre justice à l'enfant mort dans un discours fataliste. Il part énervé. Elle reste seule et triste. Dans le champ lexical du fragile, le «sensible» prend la corde. Seconde scène, plus tard, le regard un peu honteux, elle vient rejoindre Peter au poste de police sous l'œil hostile et ironique des autres policiers. Elle a décidé de continuer. Dans le champ lexical du fragile, l'«instable» relie les deux scènes. Les atouts des «jeux de langage» du cinéma et des séries pour capter ces moments et ces basculements sont fictionnels : les jeux d'acteurs, le mouvement de corps sensibles, l'image et le son entremêlés au dialogue. Dans le régime de véridicité de la sociologie, une exploration analogue suppose d'autres instruments au sein de protocoles d'observation réglés.

Au final, le renouveau va gagner bien que la justice ne triomphe pas. Le combat contre soi de K. J. a gagné au moins provisoirement, même si le monde social demeure déréglé. À la fin du dixième et dernier épisode, elle est assise mélancoliquement avec Peter sur les marches devant le Palais de justice juste après leur défaite. Elle lui dit qu'il a «*bien changé*» et il lui répond : «*T'as bien changé toi aussi.*» Dans cette scène, la mélancolie s'ouvre à une autre tonalité : des sourires percent timidement, une sagesse se dessine.

Encore une fois, on a affaire à une incitation pour la sociologie à davantage investir le socio-psychologique individuel et interindividuel. Et en n'essentialisant pas l'origine sociale, le statut social, le genre et la race, en en faisant des facteurs allant de soi dans une logique déterministe. Il faudrait plutôt penser, dans un cadre intersectionnel (Jaunait et Chauvin, 2012), la combinaison de caractéristiques sociales et d'effets psychologiques dans des dynamiques de situation, en se dégageant toutefois des seules ressources «linéaires-évolutionnistes» (Corcuff, 2011) afin de prendre en compte les composantes erratiques de l'historicité au sein de logiques situationnelles. Le sociolinguiste interactionnel John Gumperz a proposé en ce sens :

Nous avons l'habitude de considérer le sexe, l'ethnicité et la classe sociale comme des paramètres donnés et comme des limites à l'intérieur desquelles nous produisons nos identités sociales. L'étude du langage comme discours interactionnel montre que ces

paramètres ne sont pas des constantes allant de soi mais sont produits dans le processus de communication. (Gumperz, 1982/1989 : 7)

Par ailleurs, dans le sillage d'indications fournies par Michel Foucault dans ses analyses, à la fin de sa vie, sur la subjectivation, le personnage de K. J. Harper pourrait inviter la sociologie à remplacer le déterminisme causal par un autre type de relation entre la subjectivité personnelle et les contraintes sociales structurelles normatives. La subjectivation serait plutôt interprétée comme une « réponse à » ces contraintes, et non pas comme une cause de ces dernières (Foucault, 1997 : 97 ; Potte-Bonneville, 2004 : 226-238 ; Corcuff, 2013b). Judith Butler précise suggestivement que « nous ne sommes pas déterminés par les normes de manière déterministe, même si celles-ci fournissent le cadre et le point de référence de tout ensemble de décisions que nous faisons par la suite » (Butler, 2005/2007 : 22).

CONCLUSION : DE LA ROUTINISATION THÉORIQUE À L'OUVERTURE DE L'IMAGINATION SOCIOLOGIQUE

Dans cet article, nous avons amorcé une enquête kaléidoscopique sur des figures de la fragilité au sein d'œuvres produites dans la culture populaire de masse et à travers un dialogue avec le « jeu de connaissance » de la sociologie. Ces figures, dans le cadre de va-et-vient entre « jeux de langage » du cinéma et des séries TV et « jeu de connaissance » de la sociologie, nous ont fourni des pistes quant à des problèmes et des terrains potentiellement heuristiques pour des enquêtes de sciences sociales. Plus précisément, les figures de la fragilité étudiées ont joué un rôle d'« analyseur », en un sens dérivé mais étendu par rapport à « l'analyse institutionnelle » formulée par Georges Lapassade (1971) et René Lourau (1970), pour laquelle l'analyseur est un événement révélant le non-dit d'une institution. Dans notre cas, il s'agit plus largement d'un ensemble de caractéristiques donnant un accès privilégié à des processus sociaux, des interactions sociales ou des mécanismes socio-psychologiques peu ou mal vus antérieurement, ou traités dans la tradition sociologique mais partiellement oubliés, ou dont l'exploration est récente et parcellaire. Dans ce cadre, la notion-passage de fragilité a rendu possibles des déplacements tout à la fois du côté du plein, abondamment traité par la sociologie, et du côté du vide, davantage délaissé. Cette méthodologie des « jeux de langage » n'a cependant pas vocation à remplacer l'enquête empirique en tant qu'un des deux poumons, avec la conceptualisation, de la sociologie. Elle se présente plutôt comme un appui périphérique, tant pour la théorie que pour l'empirie.

Jean-Claude Passeron a pointé les pentes dogmatiques de la routinisation de l'instrumentation théorique en sciences sociales : elle risque de devenir « stérile dès qu'elle se réduit à la répétition mécanique d'une ressemblance qui tourne en rond dans un modèle monotone d'interprétation, soustrait par la répétition à toute contre-interrogation comparative des différences » (Passeron, 2000 : 20). C'est pourquoi les usages non dogmatiques des concepts sociologiques ne doivent pas seulement s'attarder à leur « adéquation » aux problèmes étudiés, mais aussi à leur « inadéquation »

(Passeron, 1982). Car la fécondité des différents concepts a pour contrepartie une mise hors champ « d'autres mécanismes sociaux, qui ne pourraient se formuler que dans une autre logique conceptuelle, en s'aidant d'un autre langage » (*ibid.* : 574), appelant d'autres tâches empiriques et d'autres protocoles d'observation. Cela fonde le caractère irréductible du pluralisme théorique en sociologie (Passeron, 1994).

La façon dont la routinisation théorique, quand la réflexivité épistémologique permet d'en prendre conscience, invite à une ouverture vers d'autres modèles et d'autres enquêtes a été appelée « imagination sociologique » par Charles Wright Mills (1959/2006). À l'écart des liaisons stabilisées portées par les cadres théoriques les plus usités, « on sollicite souvent l'imagination en plaçant côte à côte des éléments jusque-là isolés, en établissant des rapports insoupçonnés » (*ibid.* : 204) et, au-delà, en rapprochant « des idées que personne ne croyait compatibles » (*ibid.* : 216). De manière élargie, cette imagination sociologique « consiste essentiellement à changer de perspective à volonté » (*ibid.*), et donc suppose une certaine mobilité intellectuelle. La méthodologie des « jeux de langage » fournit des instruments périphériques au service d'une telle mobilité, comme un outil supplémentaire dans la main de « l'artisan intellectuel » réhabilité par Mills (*ibid.* : 227). L'artisan-sociologue pourrait ainsi enrichir son centre en puisant dans ses marges, aux frontières de son « jeu de connaissance » et d'autres « jeux de langage », en faisant des petits pas de côté, modestes mais heuristiques.

RÉSUMÉ

Cet article suit les chemins de la fragilité, comme notion-passage entre le plein et le vide. Quatre figures de la fragilité sont explorées à travers la culture populaire de masse : celle de l'héroïsme de la fragilité dans les films *Spider-Man* de Sam Raimi, celle des fragilités mélancoliques dans la série *The Sinner*, celle du personnage « pas fini » de Sonya Cross dans la série *The Bridge* et celle du déplacement entre précipice et renouveau dans la mini-série *Seven Seconds*. Ces œuvres de la culture populaire de masse sont analysées dans le cadre d'une méthodologie des « jeux de langage » inspirée de Ludwig Wittgenstein. Il ne s'agit pas de remplacer le cœur théorique-empirique de la sociologie, mais d'aider, de manière périphérique, à ouvrir « l'imagination sociologique » (au sens de Charles Wright Mills) sur des questions auxquelles la sociologie s'intéresse peu ou de manière trop partielle.

Mots clés : cinéma, fragilité, imagination sociologique, jeux de langage, séries TV.

ABSTRACT

Fragility on the Edge of Emptiness Through Popular Culture. Opening the Sociological Imagination with *Spider-Man*, *The Sinner*, *The Bridge* and *Seven Seconds*

This article follows paths of fragility, as a conceptual link ("notion-passage") between fullness and emptiness. Four figures of fragility are explored in popular culture: the heroism of fragility in Sam Raimi's *Spider-Man* movies, the melancholic fragilities in the series *The Sinner*, the "unfinished" character of Sonya Cross in the series *The Bridge* and the movement between precipice and renewal in the mini-series *Seven Seconds*. These works of popular culture are analyzed within a methodological framework inspired by Ludwig Wittgenstein's "language games". The aim is not to replace the theoretical-empirical core of sociology, but to help open

up the “sociological imagination” (in the sense of Charles Wright Mills) to peripheral issues in which sociology takes little or too partial an interest.

Keywords: Fragility, language games, movies, sociological imagination, TV series.

RESUMEN

La fragilidad al borde del vacío a través de la cultura popular de masas: una mirada desde la imaginación sociológica con *Spider-Man*, *The Sinner*, *The Bridge* y *Seven Seconds*

Este artículo aborda los caminos de la fragilidad, como noción-pasaje entre lo pleno y lo vacío. Se exploran cuatro figuras de la fragilidad a través de la cultura popular de masas: la del heroísmo de la fragilidad en las películas de *Spiderman* de Sam Raimi, la de las fragilidades melancólicas en la serie *The Sinner*, la del personaje «inacabado» de Sonya Cross en la serie *The Bridge* y la del desplazamiento entre el precipicio y la renovación en la miniserie *Seven Seconds*. Estas obras de la cultura popular de masas son analizadas con una metodología de «juegos de lenguaje» inspirada en Ludwig Wittgenstein. No se trata de reemplazar el núcleo teórico-empírico de la sociología, sino de contribuir, de manera periférica, a abrir la «imaginación sociológica» (en el sentido de Charles Wright Mills) hacia cuestiones por las que la sociología se interesa poco o de manera demasiado parcial.

Palabras clave: cinema, fragilidad, imaginación sociológica, juegos de lenguaje, series de TV.

BIBLIOGRAPHIE

- Atlan, H. (1986). *À tort ou à raison. Intercritique de la science et du mythe*. Seuil.
- Benjamin, W. (2000). Sur le concept d'histoire (manuscrit de 1940, traduit par M. de Gandillac). Dans *Œuvres III* (p. 427-443). Gallimard.
- Birnbaum, A. (2000). *Nietzsche. Les aventures de l'héroïsme*. Payot.
- Boltanski, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard.
- Boltanski, L. (2012). *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*. Gallimard.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard (Ouvrage original publié en 1987).
- Bourdieu, P. (1971). Genèse et structure du champ religieux. *Revue française de sociologie*, XII (3), 295-334. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1971_num_12_3_1994
- Bouveresse, J. (2008). *La connaissance de l'écrivain. Sur la littérature, la vérité & la vie*. Agone.
- Brodiez-Dolino, A. (2016). Le concept de vulnérabilité. La vie des idées [en ligne], 11 février. <https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite>
- Bryon-Portet, C. (2017). Les super-héros, nouvelles figures mythiques des temps modernes? *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir* [en ligne], 93, 75-84. <https://doi.org/10.4000/quaderni.1081>
- Butler, J. (2007). *Le récit de soi* (traduit par B. Ambroise et V. Aucouturier). PUF. (Ouvrage original publié en 2005)
- Caillé, A. (1981). La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante? (À propos de l'utilisation du paradigme économique en sociologie). *Sociologie du travail*, 23(3), 257-274. <https://doi.org/10.3406/sotra.1981.1684>
- Cavell, S. (2003). La pensée du cinéma (édition originale en 1983). Dans *Le cinéma nous rend-il meilleurs?* (traduits par C. Fournier et É. Domenach, p. 15-59). Textes rassemblés par É. Domenach. Bayard.
- Cavell, S. (2011). *Philosophie des salles obscures. Lettres pédagogiques sur un registre de la vie morale* (traduit par N. Ferron, M. Girel et É. Domenach). Flammarion. (Ouvrage original publié en 2004)
- Chamboredon, J.-C. (2017). *Émile Durkheim. Le social, objet de science. Du moral au politique?* Préface de D. Schnapper. Éditions Rue d'Ulm. (Édition originale sous la forme d'un article en 1984)

- Chanial, P. (2022). *Nos généreuses réciprocités. Tisser le monde commun*. Actes Sud.
- Chateauraynaud, F. (2025). *L'entrepreneur et son double. Pragmatique du pouvoir et sociologie de l'emprise*. Éditions du Croquant.
- Clémot, H. (2018). *Cinéthique*. Vrin.
- Corcuff, P. (2002a). *La société de verre. Pour une éthique de la fragilité*. Armand Colin.
- Corcuff, P. (2002b). Usages utilitaristes de la sociologie de Pierre Bourdieu dans la science politique française. *Revue suisse de science politique*, 8(2), 133-143. <https://doi.org/10.1002/j.1662-6370.2002.tb00396.x>
- Corcuff, P. (2003). Pour une épistémologie de la fragilité. Plaidoyer en vue de la reconnaissance scientifique de pratiques transfrontalières. *Revue européenne des sciences sociales*, XLI (127), 133-143. <https://doi.org/10.4000/ress.519>
- Corcuff, P. (2006). De l'imaginaire utopique dans les cultures ordinaires. Pistes à partir d'une enquête sur la série télévisée *Ally McBeal*. Dans C. Gautier et S. Laugier (dir.), *L'ordinaire et le politique* (p. 71-84). Presses Universitaires de France.
- Corcuff, P. (2010). Essai de clarification et de localisation des apports de la sociologie clinique. *SociologieS* [en ligne]. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3363>
- Corcuff, P. (2011). Analyse politique, histoire et pluralisation des modèles d'historicité. Éléments d'épistémologie réflexive. *Revue française de science politique*, 61(6), 1123-1143. <https://doi.org/10.3917/rfsp.616.1123>
- Corcuff, P. (2013a). *Polars, philosophie et critique sociale*. Dessins de Charb. Textuel.
- Corcuff, P. (2013b). Contraintes sociales et subjectivations : explorer autrement, avec Marx et Foucault, les parcours sociaux individualisés. Dans S. Ertful, J.-P. Melchior et É. Widmer (dir.), *Travail, santé, éducation. Individualisation des parcours sociaux et inégalités* (p. 13-22). L'Harmattan.
- Corcuff, P. (2015). « Jeux de langage » du noir : roman, cinéma et séries. *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir* [en ligne], 88, 21-33. <https://doi.org/10.4000/quaderni.917>
- Corcuff, P. (2018). Le bêtisier sociologique et philosophique de Nathalie Heinich. *Lectures* [en ligne]. <https://doi.org/10.4000/lectures.25494>
- Corcuff, P. (2022). Television series as critical theories : from current identitarianism to Levinas. *American Crime, The Sinner, Sharp Objects, Unorthodox. Open Philosophy* [On line], 5(1), 105-117. <https://doi.org/10.1515/opphil-2020-0160>
- Corcuff, P. (2023). *Rectify* ou une enquête sur soi cahoteuse, entre connaissance et création. *Saison. La revue des séries*, 6, 23-35.
- Corcuff, P. et Lafaye, C. (1996). Légitimité et théorie critique. Un autre usage du modèle de la justification publique. *Mana. Revue de sociologie et d'anthropologie* (Université De Caen), 2, 217-233. https://www.academia.edu/38727044/L%C3%A9gitimit%C3%A9_et_th%C3%A9orie_critique_Un_autre_usage_du_mod%C3%A8le_de_la_justification_publicue
- Corcuff, P. et Laugier, S. (2010). Perfectionnisme démocratique et cinéma : pistes exploratoires. *Raisons politiques. Études de pensée politique*, 38(2), 31-48. <https://doi.org/10.3917/rai.038.0031>
- Corcuff, P. et Laugier, S. (2021). Introduction : Pour un programme d'inspiration cavellienne d'analyse des séries TV. *TV/Séries* [en ligne], 19. <https://doi.org/10.4000/tvseries.5014>
- Cortés, M. (2024). Contre l'ontologie de l'origine et de la pureté. Sur Marx, les marxismes et la critique décoloniale. Dans Collectif, *Critique de la raison décoloniale. Sur une contre-révolution intellectuelle* (traduit par M. Faujour et P. Madelin, p. 135-170). Éditions L'Échappée. (Ouvrage original publié en 2020)
- de Saint Maurice, T. (2023). *Serviteur du peuple*. Un président peut en cacher un autre. Dans S. Laugier (dir.), *Les séries. Laboratoires d'éveil politique* (p. 319-330). CNRS Éditions.
- Durkheim, E. (1991). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Le livre de poche. (Ouvrage original publié en 1912)
- Ehrenberg, A. (1998). *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Odile Jacob.
- Esquenazi, J.-P. (2003). *Sociologie des publics*. La Découverte.

- Ethis, E. (2005). *Sociologie du cinéma et de ses publics*. Armand Colin.
- Foucault, M. (1997). *Le souci de soi. Histoire de la sexualité III* [1984]. Gallimard.
- Gaulejac, V. de (2009). *Qui est « je » ? Sociologie clinique du sujet*. Seuil.
- Genard, J.-L. (2015). L'humain sous l'horizon de l'incapacité. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 46, 129-146. <https://doi.org/10.4000/rso.1424>
- Giuliani, F., Laforge, D. et Mélo, D. (2024). La sociologie à l'épreuve du vide. AAC pour un numéro de la revue *Sociologie et Sociétés*, Calenda [en ligne]. <https://calenda.org/1178500>
- Glevec, H., Macé, É. et Maigret, É. (2008). *Cultural Studies. Anthologie*. Armand Colin/INA.
- Goliot-Lété, A. et Vanoye, F. (2015). *Précis d'analyse filmique* [4^e édition]. Armand Colin.
- Gumperz, J. (1989). Langage et communication de l'identité sociale. Dans *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle* (traduit par M. Dartevelle, M. Gilbert et I. Joseph, p. 7-26). Minuit. (Texte original publié en 1982)
- Hersant, Y. (2005). *Mélancolies. De l'Antiquité au xx^e siècle*. Robert Laffont.
- Jaunait, A., et Chauvin, S. (2012) Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales. *Revue française de science politique*, 62(1), 5-20. <https://doi.org/10.3917/rfsp.621.0005>
- Kaufmann, J.-C. (2002). *Premier matin. Comment naît une histoire d'amour*. Armand Colin.
- Lapassade, G. (1971). L'analyse institutionnelle. *L'Homme et la société*, 19, 185-192. https://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1971_num_19_1_1390
- Laugier, S. (2001). L'ordinaire du cinéma. Dans S. Laugier et M. Cerisuelo (dir.), *Stanley Cavell. Cinéma et philosophie* (p. 267-285). Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Laugier, S. (2009). *Wittgenstein. Les sens de l'usage*. Vrin.
- Laugier, S. (2019). *Nos vies en séries. Philosophie et morale d'une culture populaire*. Climats-Flammarion.
- Le Grignou, B. (2003). *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*. Economica.
- Lefebvre, R. et Taïeb, E. (dir.) (2020), *Séries politiques. Le pouvoir entre fiction et vérité*. De Boeck Supérieur.
- Lourau, R. (1970). *L'analyse institutionnelle*. Minuit.
- Marrou, É. (2025). *Ludwig Wittgenstein*. Presses Universitaires de France.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Armand Colin.
- Mattelart, A. et Neveu, É. (2003). *Introduction aux Cultural Studies*. La Découverte.
- Méadel, C. (dir.) (2009). *La réception*. CNRS Éditions.
- Mills, C. W. (2006). *L'imagination sociologique* (traduit par P. Clinquart). La Découverte. (Ouvrage original publié en 1959)
- Passeron, J.-C. (1982). L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie. *Revue française de sociologie*, 23(4), 551-584. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1982_num_23_4_3604
- Passeron, J.-C. (1994). De la pluralité théorique en sociologie. *Théorie de la connaissance sociologique et théories sociologiques*. *Revue européenne des sciences sociales*, XXXII(99), 71-116.
- Passeron, J.-C. (2000). Analogie, connaissance et poésie. *Revue européenne des sciences sociales*, XXXVIII (117), 13-33. <https://doi.org/10.4000/ress.706>
- Passeron, J.-C. (2006). *Le raisonnement sociologique. Un espace non-poppérien de l'argumentation*. Albin Michel (Ouvrage original publié en 1991).
- Potte-Bonneville, M. (2004). *Michel Foucault, l'inquiétude de l'histoire*. Presses Universitaires de France.
- Rey-Debove, J. et Rey, A. (dir.) (1993). *Le Nouveau Petit Robert*. Dictionnaires Le Robert.
- Soulet, M.-H. (2005). Reconsidérer la vulnérabilité. *Empan*, 60, 24-29. <https://doi.org/10.3917/empa.060.0024>
- Spinoza, B. (1665). *Éthique* (traduit par C. Appuhn). Flammarion. (Ouvrage original publié en 1677)
- Wittgenstein, L. (2004). *Recherches philosophiques* (traduit par F. Dastur, M. Élie, J.-L. Gautero, D. Janicaud et É. Rigal). Gallimard. (Manuscrits inachevés de 1936-1949)



L'expérience du « vide »

Une sociologie des états existentiels

MARIE-CHANTAL DOUCET

Université du Québec à Montréal

doucet.marie-chantal@uqam.ca

INTRODUCTION

L'EXPÉRIENCE DU VIDE SERA ANALYSÉE COMME UN ÉTAT EXISTENTIEL. Bien qu'universelles, parce qu'elles fondent les interrogations même du fait de vivre, les questions existentielles ont surtout été analysées par la psychologie ou la philosophie, alors qu'elles correspondent à divers signifiants collectifs, culturels et historiques (Ferréol, 2015). Comment l'histoire et la société nous renseignent-elles sur le fait d'exister? (Martuccelli, 2017), et tout impersonnel que soit ce verbe, de quelle manière s'inscrit-il dans la conscience des individus? Bien qu'elles se traduisent de façon diverse selon les cultures, les questions existentielles s'inscrivent depuis toujours, dans le fond commun de l'humanité. Or, de profondes mutations du rapport au monde semblent configurer autrement ces questions. La vie, la mort, le vide, la solitude semblent aujourd'hui plus que jamais dans de nouvelles configurations, au cœur d'une profonde mutation individu/société. Le défi d'une sociologie des états existentiels sera de rendre compte des inflexions sociales récentes qui concourent à leur nouvelle configuration dans la vie ordinaire.

En résonance avec ce dossier thématique intitulé *la sociologie à l'épreuve du vide*, notamment son axe premier portant sur la phénoménologie sociale des expériences du vide, cet article puisera ses idées d'une recherche en cours sur les préoccupations

existentielles de personnes âgées de 25 à 35 ans. Le vide ici défini comme une déconnexion momentanée, volontaire ou non du rapport au monde sera qualifié de sensation, de sentiment ou encore d'impression. Cependant, plus que tous ces attributs, l'idée « d'expérience » rendra compte de la dimension existentielle qui comprend, entre autres, les sentiments, les sensations et les impressions. L'expérience renvoie à un individu qui agit dans une matrice historique dans laquelle diverses traversées sont désormais possibles. On pose l'hypothèse d'un rapport au monde de plus en plus ambivalent, voire perplexe, alors que l'individu est renvoyé à lui-même, afin de prendre des décisions sur sa vie parmi une pluralité de possibles. On postule d'emblée qu'une expérience profondément personnelle se trouve à être tout aussi profondément sociale. Cependant, les explications classiques, en particulier celles qui relèvent d'une sociologie dispositionnelle, ne suffisent plus aujourd'hui à rendre compte de cette impression, de ce sentiment, de cette sensation, d'un écart entre soi et le monde.

Notre premier point présentera brièvement la recherche plus large que nous avons entreprise il y a quelques années sur la configuration sociale de l'individualité ordinaire dans les sociétés contemporaines, afin de situer notre objet, l'expérience du vide. La recherche comprend deux phases : d'abord, une exploration des savoirs et pratiques de socialisation de la petite enfance : comment s'amorce de plus en plus précocement le processus de fabrication des individus aujourd'hui ? Outre ses dimensions culturelles ou politiques, l'intérêt pour une sociologie de l'individualité doit nécessairement passer par l'examen de sensibilités existentielles séculaires, dont les expressions varient pourtant selon les époques. La question du vide en tant qu'état existentiel parmi d'autres expériences existentielles analysées s'intégrera dans la phase II de la recherche qui concerne les récits de soi de personnes nées dans les années 1990.

Nous présenterons ensuite une problématisation du vide en examinant quelques écrits en sciences sociales s'étant intéressés de près ou de loin à la question du vide.

Enfin, nous présenterons quelques repères sur le thème du vide à partir d'une méthode globalement basée sur l'entretien individuel compréhensif avec des sujets âgés de 25 à 35 ans qui ont bien voulu répondre à nos questions. En plus de l'emploi de questions portant sur les différents passages dans les « sas sociétaux », comme la famille d'origine, l'école, l'installation dans la vie professionnelle, etc., dont la traversée permet de passer d'un point à un autre dans les sociétés organisées, l'écoute des récits, d'où ressortent adhésions et déconnexions, stratégies actives d'intégration et « passages à vide », a constitué le fil rouge de notre démarche.

1. CONTEXTE : UNE RECHERCHE SUR LA CONFIGURATION SOCIALE DE L'INDIVIDUALITÉ ORDINAIRE

Situons d'abord les grandes lignes d'une démarche de recherche en deux phases : nous avons premièrement exploré les savoirs et pratiques du domaine de la petite enfance. Ensuite, ce qui fait l'objet de notre présent texte, nous avons plus récemment interrogé des personnes âgées de 25 à 35 ans ayant pour la plupart fréquenté la garderie. C'est à partir de l'analyse de ces entretiens que nous avons cherché à

« capturer » le vide. Il ne s'agit pas d'une étude longitudinale, puisque les enfants n'avaient pas été interrogés dans la première phase qui s'était plutôt concentrée sur les savoirs et pratiques. Le lien n'est pas non plus causal et simplificateur entre le fait d'avoir fréquenté la garderie dans les années 1990 et les questionnements existentiels de ces jeunes adultes aujourd'hui. Il ne s'agit pas non plus à proprement parler d'une étude générationnelle, mais plutôt d'une recherche sur les profondes mutations du rapport au monde, en particulier du rapport individu/société, dans un nouveau tournant de la modernité. L'échantillonnage par l'affichage d'un appel à participer à une recherche sur différents réseaux sociaux regroupant des quartiers de Montréal et par la procédure en grappe a été recueilli parmi des personnes qui sont nées dans la décennie des années 1990, une période qui marque le début de ce que l'on peut qualifier, avec les mots de Martuccelli, de nouvelle « condition sociale moderne » (2017). On pourra objecter qu'il s'agit d'un choix arbitraire, mais ce segment historique où apparaissent les débuts d'internet à grande échelle (1991) voit aussi peu à peu s'accroître une remise en question généralisée des institutions modernes, voire « le déclin de l'institution » (Dubet, 2002). Cette période marque aussi les débats sur les distinctions entre différents segments de la modernité (modernité, postmodernité, modernité tardive ou avancée, etc.). On constate, dans le même temps, une transformation importante de la socialisation de l'enfant qui apprend précocement à glisser le plus sagement possible, avec tous les heurts que cela comporte, d'un cadre à un autre où se chevauchent socialisation primaire et secondaire. Et surtout, où l'enfant apprend tôt à s'engager en héros solitaire, paradoxalement au milieu de la multiplication des acteurs de l'enfance, à travers les différents sas sociétaux qui composent une existence sociale. Que sont les enfants devenus ? Les points suivants détaillent un peu mieux notre démarche.

1.1 Phase I : Savoirs et pratiques de la petite enfance

Dans la première phase d'une recherche portant sur la configuration sociale de l'individualité ordinaire dans les sociétés contemporaines, nous nous étions intéressée aux savoirs et pratiques de socialisation des lieux d'accueil et des métiers de la petite enfance au Québec, à partir d'entrevues individuelles et de groupe avec des éducatrices en PE, de l'examen des formations aux techniques d'éducation, de la littérature grise, ainsi que de travaux scientifiques récents portant sur l'éducation à la petite enfance au Québec. Il s'agissait plus largement de retracer les principales catégories cognitives en usage en éducation à la petite enfance, au regard d'une individualisation marquée de nos sociétés actuelles. Nous visions dans cette phase I plus spécifiquement à étudier la façon dont les règles de l'individualité contemporaine (Otero, 2003) ont été effectives chez les tout-petits dès la garderie dans les années 1990 et reconduites d'une manière plus affirmée par les CPE à partir de 1997. Quel « projet » d'individuation transparait derrière les programmes éducatifs ; comment les éducatrices arriment-elles les principales théories de l'enfance à leurs pratiques quotidiennes ? Qu'est-ce que « s'y développer » normalement comme individu ? Quels comportements y sont

encouragés et quels sont ceux définis comme posant problème ? Nos recherches nous ont permis de mettre en lumière trois axes principaux de cette nouvelle mécanique de socialisation : premièrement, on assiste à la redistribution des fonctions de socialisation et à la multiplication des acteurs de l'enfance dans un contexte où la famille, tout en demeurant toujours aussi fortement significative, n'est plus le seul lieu de première transmission ; deuxièmement, on observe la recomposition d'une grammaire de l'enfance à l'intersection des neurosciences cognitives et de l'épanouissement personnel sous l'égide d'une certaine « science du bonheur » à laquelle doivent s'attacher parents et enfants ; apparaît troisièmement, dans le même temps, un vocabulaire nouveau tiré des jeux de langage de la santé mentale, à la faveur d'une pédagogie du travail sur soi et d'un savoir-être relationnel.

Or, on ne peut plus affirmer que l'individu est assujéti ou empêché. Cependant, l'intensification de l'individuation sociale et des pratiques de socialisation qui en découlent ne correspondent pas plus ici à une émancipation réelle. Les linéaments de l'institution désormais éclatée tendent vers un nouvel impératif : celui de se réaliser soi-même et de prendre une place, de plus en plus précocement. Cette récente nécessité trace la frontière extrêmement friable entre enfant ordinaire et « enfant en difficulté ». La configuration de l'individualité, promue par une institution éclatée, ses normes morales, les savoirs et les pratiques qui en découlent, semble en effet se profiler aujourd'hui de plus en plus tôt chez l'enfant, lequel est rapidement encouragé à s'inscrire sous les principes d'autonomie et de responsabilisation en développant quatre capacités que nous présentons rapidement : 1) S'engager personnellement dans sa propre socialisation ; 2) Autoréguler le flux de ses émotions ; 3) Se mentaliser en se représentant lui-même dans ses propres conflits psychiques ; 4) S'exprimer par le langage sur ces enjeux. Ces traits qui composent l'« enfant capable » prennent désormais plus d'importance que les injonctions d'obéissance et de discipline naguère attendues de la part de « l'enfant sage » dont l'une des premières questions était : « Que m'est-il permis de faire ? » (Ehrenberg, 2025). Les inflexions récentes du processus d'individualisation ont entraîné d'importantes conséquences quant au travail et au programme des institutions dans les sociétés contemporaines, notamment quant à leur fonction socialisatrice. L'enfant passe rapidement à l'épreuve de la singularisation précoce qui engage à être soi-même tout en s'inscrivant dans de nouvelles règles sociales d'autonomisation. On encourage l'éveil tout aussi précoce de la coopération collective, par le biais de jeux « non directifs ». Depuis une trentaine d'années, la question est bien : « Que suis-je capable de faire ? » (*ibid.*) On peut penser que les axes de socialisation capacitaire d'engagement personnel, d'autorégulation, de mentalisation ainsi que d'expressivité se prolongent dans la vie de tous les jours des jeunes adultes interrogés dans la phase II. L'empressement avec lequel ils ont accepté de répondre à nos questions sur leurs préoccupations démontre l'aspiration au « parler de soi » qui est aussi devenu un « parler social » contemporain. Comme l'exprime l'une des participantes : « Je suis toujours obligée de me poser des questions. »

1.2 Phase II : Moi et le monde

La phase II de la recherche vise plus précisément une contribution empirique au développement d'une sociologie des états existentiels chez des adultes nés dans les années 1990, âgés de 25 à 35 ans. On part du principe que l'individu dispose de connaissances socialement partagées, sorte de stock de connaissances propre à chaque époque, pour le dire à la manière de Schütz (1959). L'interprétation des événements de la vie dépend, entre autres, de cette connaissance commune. Notre interrogation se justifie par la nécessité de comprendre le « travail des sociétés » (Dubet, 2009) sur l'individu et son rapport au monde, au sas des épreuves sociales que traverse cette cohorte ayant souvent fréquenté les services de garde depuis les dernières décennies ou du moins, ayant été socialisée de manière particulièrement précoce. Cette cohorte se compose des premiers enfants, sujets de droit à part entière, depuis l'établissement de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 par l'ensemble des Nations Unies (Convention internationale des droits de l'enfant, 1989). Ce volet II s'intéresse aux états socio-existentiels — définis comme des états personnels liés au fait d'exister dans « la condition sociale moderne » (Martuccelli, 2017) — de ces jeunes adultes qui s'installent dans la vie active. Il s'agit donc d'interroger le rapport au monde de ces personnes en étant attentif à leurs adhérences et à leurs déconnexions, leurs phases d'étrangeté, de décalage ou leurs passages à vide. Les questions ont exploré dans un premier temps les souvenirs, puis les préoccupations actuelles quant au travail ou aux études, à la création d'une famille ou pas, et d'une manière générale, au sentiment d'appartenance ou non, et à l'adhésion ou non aux valeurs d'aujourd'hui. On visait ici à étudier de près la dynamique de configuration de l'individualité contemporaine (Elias, 1991 ; Otero, 2003 ; Doucet, 2017) par les différents sas sociétaux que traversent les individus au cours de leur histoire (garderie, école, travail, etc.) depuis le début des années 1990, jusqu'à nos jours. Un sas sociétal sera défini comme un passage standardisé, espace de transition dont la traversée permet de passer d'un point à un autre de l'existence sociale dans les sociétés organisées. Les sas sociétaux sont à l'intersection des grands ensembles socio-historiques et des individus. Ils constituent donc des intermédiaires ou des médiateurs du rapport au monde dans une société donnée. Par exemple, la garderie peut être considérée comme l'un des premiers sas sociétaux formalisés où s'opèrent, très tôt de nos jours, les premières étapes de la socialisation secondaire (Mead, 1963). S'il importe de plus en plus aujourd'hui de tenir compte des variations individuelles des comportements (Lahire, 2004) en raison d'une singularisation croissante de nos sociétés, ce qui a retenu notre attention concerne l'empreinte sociale de ces passages et son incidence sur le rapport au monde des individus. Dans cette deuxième phase, les anciens enfants eux-mêmes ont été interrogés sur les étapes qui ont suivi la garderie.

Ce premier point situait notre interrogation dans le contexte plus large d'une recherche en deux phases sur la configuration sociale de l'individualité contemporaine. Or, une telle interrogation ne peut esquiver les questions existentielles, car celles-ci, si on admet leurs profondes racines anthropologiques, se voient réactualisées

et surtout fortement exprimées de nos jours, dans le contexte de la modernité contemporaine.

2. L'ÉCOUTE DES SENSIBILITÉS EXISTENTIELLES POUR PENSER LE VIDE

Bien que la sensation de vide puisse s'apparenter à la dissonance, au déjà vu, à la paramnésie, à la dépersonnalisation et à la déréalisation depuis longtemps repérés par la psychiatrie et la neuropsychologie, notre travail a porté sur ces « passages à vide » profondément personnels et pourtant communs, qui font naître des interrogations liées à sa propre existence. C'est évidemment sur ces questions qui ont une dimension sociale, et non sur les affections psychologiques de ces « inquiétantes étrangetés », dont Freud a fait ressortir le caractère traumatique, qu'a porté notre démarche. Certains participants ont évoqué un état qualifié par eux de « dissociatif », que ce soit par le biais d'un autodiagnostic, d'un diagnostic avéré ou encore en caractérisant certaines activités (consommation de cannabis, navigation longue sur TikTok, etc.) de rupture momentanée avec le monde réel.

Justement, cette expérience individuelle/sociale interpelle immanquablement le rapport au monde et ses relations ambiguës de « résonance », comme l'avance Hartmut Rosa (2021b). Précisons que le monde ici comporte avant tout l'idée de rapports aujourd'hui complexifiés à soi-même, à l'altérité, au collectif et à l'histoire (Martuccelli, 2006). Le monde ou le rapport au monde concerne aussi la contingence et le hasard, les existants de la nature, les versants subjectifs, objectifs et sociaux (Rosa, 2021b, Herreros, 2017). Si l'on suit un moment Hartmut Rosa, les relations de résonance ou de répulsion au monde se manifestent tantôt en sourdine, tantôt de façon plus expressive depuis toujours, prenant des formes différentes selon le contexte sociohistorique. Or, ces relations se seraient profondément transformées aujourd'hui dans le processus d'accélération et d'accroissement des possibilités. Nous reviendrons à ces hypothèses d'un trop-plein qui pourrait conduire paradoxalement au vide ou à la déconnexion. Gardons pour l'instant le cap sur l'idée d'un rapport au monde avant tout lié aux sensibilités existentielles du temps. Tout en demeurant permanent, il change d'humeur selon les moments historiques. La démarche est donc ici plus contextuelle que les études philosophiques de ces mêmes thèmes. La dynamique des réalités socio-existentielles contemporaines devient matière sociologique et historique parce qu'elles s'actualisent au rythme des mutations sociales. C'est donc ici l'empreinte sociale du rapport au monde à travers les savoirs, les pratiques et les institutions d'une société donnée qui retient notre attention.

Une sociologie des états existentiels se propose alors, reliant les dynamiques de l'histoire collective et celles des trajectoires singulières des acteurs. Elle consisterait premièrement à se saisir des thèmes de l'existence jusqu'ici plutôt objet de philosophie, d'éthique et de religion (vie, mort, maladie, souffrance, solitude, vide, etc.) et à cerner leur configuration sociale particulière dans la modernité contemporaine. En ce sens, il serait indispensable de concevoir ces questions existentielles dans une historicisation de « l'expérience d'exister » (Bol de Balle, 2012). Autrement dit, le vide serait à

saisir en un sens historique et social. C'est-à-dire que cet état aurait pris des formes différentes selon les époques. Deuxièmement, une telle perspective pourrait faire ressortir à quel point les expériences sociales semblent aujourd'hui de plus en plus vécues en tant qu'affaires existentielles (Martuccelli, 2011). Elle s'intéresse donc à la connaissance subjective de ces expériences qui semble, de façon importante aujourd'hui, se mobiliser dans les conversations ordinaires de la vie quotidienne (Javeau, 2011). Par exemple, d'après les entretiens, on s'interroge plus que jamais sur les choix : avoir ou ne pas avoir d'enfant, vivre seul ou avec d'autres ; partir ou rester... l'individu contemporain semble engagé dans des considérations existentielles sans fin. Ce qui nous amène à nous intéresser finalement au caractère social et historique d'une individualité constamment « en travail ». L'individu est appelé à travailler sur soi plutôt qu'à obéir, afin d'établir « par et pour » lui-même son rapport au monde. Une tension forte ressort entre, d'une part, une vie en commun de plus en plus exigeante psychiquement (mentalisation, autorégulation, engagement personnel, expressivité) et, d'autre part, une singularisation conduisant à une impression d'étrangeté, de déconnexion ou de vide abyssal face au monde (Martuccelli, 2017).

Par ailleurs, nous irons dans le sens de H. Rosa : « Un rapport au monde qui ne connaîtrait ni ne tolérerait aucun dérèglement, aucune interruption, aucune rencontre avec l'inconnu, aucune phase d'étrangeté au monde serait (...) non seulement superficiel et potentiellement totalitaire (...) mais il finirait par se transformer subrepticement en un rapport muet au monde » (Rosa, 2021, p. 52). Ce sont précisément les passages à vide ou de déconnexion expérimentés dans une société donnée qui deviennent intéressants à recenser, car ils livrent des indications sur cette société. Ainsi, une société qui faisait de l'obéissance et de la discipline ses valeurs cardinales rencontrait ses « trous » ou ses vides manifestes ou secrets. La psychanalyse en a fait l'une de ses thèses centrales, dont le clivage entre le moi et le surmoi, puis la culpabilité qui en a résulté chez le névrosé, résident en chacun. Dans une société où l'autonomie et la responsabilisation individuelle remplacent ces anciens principes, à quel vide a-t-on affaire ? Quels sont les trous dans l'existence ? À quoi associer le vide dans la condition sociale moderne où l'individu doit dorénavant se réaliser lui-même et trouver sa place au milieu de l'accroissement toujours plus accéléré des possibilités d'être dans le monde ? (Martuccelli, 2017 ; Rosa, 2021)

L'expérience du vide que nous essayons de saisir ici concerne tout un chacun dans des moments de la vie où survient une déconnexion qui se manifeste de plus en plus clairement entre le personnage social et la manière singulière dont il sera investi (être un professionnel, être parent, etc.). Au-delà d'un manque de reconnaissance de la part des systèmes ou d'un manque de sociabilité paradoxalement issus d'un trop-plein de relations cybernétiques, ailleurs que dans la moralisation politique et les constructions diverses de problèmes sociaux auxquels les techniques de soi doivent apporter des correctifs, et en allant plus loin que les habituelles orchestrations sociologiques qui s'inscrivent la plupart du temps dans la dimension normative, on suppose qu'il serait possible de saisir un état existentiel à la fois commun et singulier qui réside donc de

façons diverses chez des individus conscients de vivre un segment de l'histoire. Car nous le verrons, le vide peut être associé à diverses humeurs rapportées par les participants à la recherche : vertige de l'inconnu, impression de décalage, sentiment d'étrangeté, non-sens, fugue, retrait.

En deçà du contrat social et autre qu'un « nous » communautaire unanime et vertueux, c'est bien de l'aventure de l'étranger ordinaire, souvent en disjonction avec le monde et pourtant les pieds tragiquement ancrés dans ce monde, dont il est ici question. Cette expérience qui ressort plus fortement dans la « condition sociale moderne » (Martuccelli, 2017), après l'apparition d'internet et des réseaux sociaux (1991), semble une partie de soi-même, un « plus-être », dirait Simmel qui paraît « hors du monde », pour reprendre les mots de Louis Dumont, tandis que s'opère une distance historique entre individu et société. C'est certainement dans cet espace interstitiel, que certains appellent intermonde (Martuccelli, 2010b) ou encore entre-deux (Foucart, 2010), que se donne la coexistence du vide et du plein.

2.1 Penser le vide par les sciences sociales

Plusieurs interprétations peuvent être considérées pour penser le vide : distance au monde ; absence de reconnaissance ; vide de sens ; sentiment d'échec ; impossibilité de trouver sa place ; isolement ; etc. Le vide peut dans un premier temps nous apparaître aussi imprenable que l'infini, l'absence ou, encore, la « solitude ontologique » que rapporte Malroux dans son livre sur Emily Dickinson. La poétesse américaine du 19^e siècle avait résolu à trente ans de s'enfermer dans sa chambre pour n'en plus sortir (Malroux, 2005). D'autres auteurs font référence à la poétesse qui semblerait une icône de la distance au monde. Paul Auster raconte aussi son histoire pour illustrer « l'invention de la solitude », dans son roman écrit à la fin des années 1980 (Auster, 1988) et David Le Breton dans son essai « Disparaître de soi » présente également l'auteure comme l'une des représentations de cette tentation de plus en plus actuelle de fuir le regard des autres et sa contrainte persistante (Le Breton, 2015). Cette absence, cette singularité et cette étrangeté même, entre autres celle de ne porter que du blanc jusqu'à la fin de sa vie à 64 ans semble pourtant un intéressant paradoxe. Emily Dickinson, qui avait voulu se soustraire à la société, est d'autant plus visible et connue comme l'une des poétesses les plus lues au monde. Ce paradoxe de la présence/absence au monde semble bel et bien se manifester d'autant plus aujourd'hui, alors que le regard des autres n'aura jamais été à la fois aussi recherché et fui.

Qu'en est-il du rapport au monde aujourd'hui et quand rencontre-t-il le vide ? Quelques auteurs ont écrit directement sur le sujet du vide, d'autres sur des thèmes apparentés aux états existentiels proches du vide. Leurs lumières nous aideront à construire cet objet.

2.1.1 *Le vide de Narcisse*

Ainsi, on peut éprouver un « sentiment de vide », défini par Elsa Godart comme un sentiment spécifique qui plane dans l'air ambiant de nos vies cybermodernes

(Godart, 2023). Dans ce cas, pour Elsa Godart, le vide s'explique par trois suppositions. La première se rapporte à la course effrénée à la réussite de sa vie à condition de se placer avantageusement sous le regard d'autrui. Ne pas être vu, explique Godart, c'est ne pas exister (2023). La deuxième possibilité explicative que nous livre cette auteure pousse un peu plus loin le besoin de reconnaissance. C'est la recherche frénétique du quart d'heure de gloire. Sans ces moments de spectacle de soi, il y a l'immensité du sentiment d'insignifiance, la peur de n'être rien. En ce cas, le vide s'explique par l'impression de ne posséder aucune consistance. Enfin, la troisième hypothèse de l'auteure met en avant la peur d'une vie vide qui trouve un synonyme dans le nonsens, la vacuité existentielle aussi bien morale que liée à l'ennui. Dans ces trois figures, le désir intense d'exister sous le regard des autres cacherait, en fait, la profonde vacuité de nos vies.

Ces explications présentent un certain intérêt. La vanité narcissique, quand elle n'est pas rassasiée, peut conduire au vide, à l'instar de ce qu'avance Marcel Gauchet en décrivant le nouvel âge de la personnalité dans le cadre de l'individualisme duquel ressort un individu définitivement déconnecté de l'ensemble et dont le rapport à l'autre est avant tout instrumentalisé (1998). Dans cette même veine, un certain courant pessimiste des années 1980 avait annoncé la fin des liens sociaux. Dans ce cas, il n'y a plus de rapport au monde. Selon cette thèse, l'avènement de Narcisse serait l'aboutissement logique de l'individualisme prôné depuis la naissance de l'État moderne. Le sentiment de vide qui en résulterait se traduirait par un retranchement sur le présent, sur l'ici et maintenant du moi qui n'aspirerait plus qu'à l'immédiate satisfaction. Pour G. Lipovetsky, dans son ouvrage *L'ère du vide: essais sur l'individualisme contemporain*, on assisterait à une mutation historique, une deuxième révolution individualiste générée par une nouvelle forme de contrôle social des comportements (Lipovetsky, 1989). Machine narcissique par excellence, le moi ne peut que produire le vide. De même, selon Christopher Lasch, si la valorisation des désirs immédiats est la caractéristique principale de la culture de Narcisse, celui-ci serait un être angoissé par la décrépitude de son corps et plus profondément par la mort (Lasch, 1979). C'est avec respect et même vénération que le sujet soigne son corps et son esprit: massage, gymnastique, sauna, régimes, thérapies, tout ce travail sur soi n'aurait pour but que la standardisation du mental et du corps. Narcisse rejette les stéréotypes désuets pour n'en créer qu'un seul: un être jeune, ni tout à fait homme ni tout à fait femme, doté d'éternité.

2.1.2 Réussir/échouer sa vie

L'hypothèse d'un vide qui représenterait l'envers du décor de cette récente idée dans l'histoire — réussir sa vie — n'est pas non plus à rejeter. En ce cas, une vie pleine serait une vie réussie. Il est bien sûr aisé d'établir un lien avec le plein de richesses. Ici le rêve de possession semble le premier interpellé pour penser les affres du vide. Il y aurait aujourd'hui confusion entre l'aspiration à la vie bonne et celle de la réussite sociale, entre la recherche de sagesse qui se profile dans toute l'histoire de la philosophie et le culte de la performance (Ferry, 2002 ; Ehrenberg, 2014). Dans cette dernière acception

d'une vie réussie, tout se mesure à l'aune de la dyade réussite/échec. Le plein réside dans la réussite tandis que l'échec fait face au vide. Quoi qu'il en soit, réussir sa vie est un projet dont les contours sont dessinés dès la prime enfance. Ainsi, l'enfant sait rapidement qu'il y a des attentes de réussite et, même, de performance. Cette obligation de performance a conduit à « La fatigue d'être soi », tel que l'analysaient Ehrenberg et plusieurs auteurs à sa suite pour décrire la dépression vers la fin des années 1990 et le début des années 2000 (Ehrenberg, 1998 ; Otero, 2012). Ce trouble affectif composait un état existentiel de vide dont il était devenu possible de saisir la portée sociologique. Ironiquement, on prévoyait même que la dépression serait la maladie épidémique de 2020, année où la pandémie de COVID-19 a fait naître d'autres préoccupations, comme celle de survivre à l'absurdité de cette maladie inconnue.

2.1.3 *Le relationnel vide et plein*

La recherche documentaire nous a menée aussi sur le terrain d'une autre forme d'économie de la réussite, celle de la sphère relationnelle qui, dans la logique économique, est appelée aussi capital social. Il semble bien que l'un des critères actuels d'une vie réussie, objectif existentiel historique, se situe au cœur de la norme relationnelle, ou du « savoir-être », ou encore de « l'intelligence émotionnelle ». Parmi les apprentissages des enfants, le savoir-être est aussi considéré chez les éducatrices comme une qualité première du métier. L'idée du vide relationnel s'allie parfois à l'expression « faire le vide autour de soi » comme conséquence attribuée à une défaillance personnelle qu'il incombe toujours à l'individu de réparer comme on répare une fissure. Le vide relationnel s'expliquerait alors par l'incapacité stratégique à équilibrer les logiques de subjectivation et d'intégration (Dubet, 1994). Pourtant, l'hypothèse de la faille personnelle reste incomplète, car elle n'explique pas pourquoi cet état de vide interprété comme une fissure plus ou moins visible persiste malgré tout en chacun, malgré une vie réussie sur le plan professionnel et un capital social florissant. Le vide relationnel ne peut donc être expliqué entièrement par l'idée d'une faille personnelle.

La question relationnelle se présente comme un enjeu énorme dans la condition sociale moderne et elle teinte l'ensemble des entretiens. Elle se présente la plupart du temps comme un véritable défi d'équilibre entre l'épreuve de soi et l'épreuve des autres (Martuccelli, 2006). Des travaux empiriques portant sur les métiers relationnels montrent que l'on aurait tendance à accorder la prééminence à la sphère du relationnel dans la conscience moderne. Pour Bertrand Ravon, en plus d'une relation d'aide, ces métiers offrent une aide à la relation (Ravon et Laval, 2005). Figure dominante du lien social contemporain, le mot « relation » n'est que passé récemment dans l'usage quotidien. Il signifie une certaine proximité émotionnelle entre soi et autrui et met donc en scène des individus réflexifs et conscients d'eux-mêmes (Giddens, 2004b ; Doucet, 2014). Ce sera paradoxalement à la source d'une singularisation croissante qu'émergera le discours sur les « relations humaines ». La notion de relation se distinguera ici de celle du lien social. Les distinctions entre ces deux concepts pourraient faire en soi l'objet de tout un chapitre. Disons seulement que le lien social comme catégorie fon-

damentale de la sociologie remonte à Durkheim, qui la place dans la sphère du religieux et l'associe à la solidarité mécanique (Farrugia, 1993). La grégarité aurait un fondement biologique et indéfectible chez l'humain en vertu d'une atricialité secondaire particulièrement étendue dans le temps (Lahire, 2023). On pourrait dire, en s'inspirant d'Enriquez, que le lien social se trouve au fondement de la vie sociale et demeure en grande partie inconscient (Enriquez, 1983). À la fois affectif, cognitif et fonctionnel, le relationnel peut être considéré comme une forme moderne du lien social et provient des processus réflexifs de la conscience (Doucet, 2014). Giddens explique l'obsession pour les relations personnelles (le rapport à soi-même, le savoir-être avec les autres, les liens familiaux, intimes) par l'affaiblissement de la sécurité ontologique dans les sociétés contemporaines où les institutions sont de plus en plus désincarnées. Dès lors, la confiance doit s'ériger sur de nouvelles bases qui sont les relations personnelles (*ibid.*). Il y aurait un rapport étroit entre la tendance à l'éloignement des grands systèmes et les transformations du lien social (Giddens, 2004b). La vie sociale plus affective déborde du cadre institutionnel. La dimension affinitaire revêt une nouvelle importance par rapport à l'amour institué et les « amis » en tant que « relation pure » (Giddens, 2004b) exempte de tout statut institutionnel remplace parfois la famille ou le couple : « L'amitié, c'est comme la famille », dit Alicia, pour qui tout devrait être « fluide et naturel », et pour qui également, « le modèle de la famille n'est pas enviable ». La relation amicale devient un giron sécuritaire, dont on peut s'éloigner sans trop avoir de comptes à rendre, instaurant le droit de partir à tout moment.

Si l'on poursuit plus avant la lecture d'auteurs qui permettent de nous instruire sur le rapport au monde et ses échappées, on se permettra aussi un regard du côté du psychologue Vygotski. L'orientation épistémologique de cet auteur¹ sera d'envisager les émotions et sentiments comme étant liés à la dimension socio-symbolique des échanges, en particulier à travers le langage. Le social sera ici compris en tant qu'ensemble de significations. Le rapport au monde sera médiatisé par les divers langages politiques, identitaires, théâtraux, littéraires, psychologiques, cybernétiques, etc. Cependant, le sujet recrée en lui ces langages. Il ne s'agirait donc pas seulement d'une application déterministe du dehors au dedans ; mais aussi, d'une recreation par la conscience, du dehors par le dedans. Autrement dit, la conscience, par un mouvement de réversibilité, serait le lieu de connexion entre individu et société : les signifiés, dans l'intériorité, seraient construits à partir de la connaissance commune tandis que, les signifiants, extérieurs, seraient réinterprétés par les individus. La conscience, loin d'être une province isolée dans une intériorité individuelle étanche au flux de la vie sociale, est avant tout un rapport au monde. C'est dans ce dynamisme qu'elle se révèle et, sans ce mouvement de réversibilité, il y aurait déconnexion. Des sujets interrogés ont fait part de « *déphasages* » en rapport avec les codes : « C'est quoi être une ado au Québec ? » demande Louisa. « Je me sentais déphasée, je ne comprenais pas les codes

1. Voir Doucet, M.-C. (2013), « Le champ de l'affectivité et la notion de souffrance : une voie heuristique pour les sciences sociales », dans *La souffrance à l'épreuve de la pensée*. (Dir. Moreau et Larose) PUQ.

des filles au Québec. » On peut penser que le sentiment de vacuité tient d'un trop-plein des autres qui affectent et parfois suffoquent (Martuccelli, 2017) et en même temps d'un manque des autres, tandis que la nouvelle difficulté est de prendre une place dans un monde où « la place n'est pas donnée » (Louisa).

2.1.4 *Le vide comme le rêve*

Le domaine existentiel est la plupart de temps compris comme l'étude philosophique d'un rapport au monde en tant que condition humaine fondamentale. Le domaine existentiel qui intéresse la sociologie concerne en premier lieu le « monde vécu ». Quelle forme prend cette question existentielle précise : vide, mort, solitude, souffrance, etc., dans une société donnée ? Le projecteur se tourne vers le social et non sur des états intérieurs analysables en tant que tels par d'autres disciplines. Par ailleurs, pour comprendre le vide, on ne peut non plus se situer uniquement dans l'environnement du vide ou, si l'on veut, de son contexte sociétal, politique, économique, culturel. Il faut que le sociologue s'autorise d'emblée à reconnaître et à explorer l'interpénétration des domaines psychique et social et ses complexes aménagements individuels (Doucet, 2014). On se rapproche de « l'interprétation sociologique des rêves » que Bernard Lahire a proposée récemment (2018). Le social n'est pas seulement un contexte qui détermine les comportements ou encore un contrat instrumental entre des individus qui, par ailleurs, exécuteraient leurs activités quotidiennes de façon complètement autonome. Il s'agit de saisir des réalités profondément individuelles comme étant tout aussi profondément sociales. Il s'agit bel et bien d'une dualité individu/monde, car si l'individu fait la rencontre du monde, le monde rencontre effectivement l'individu qui est le siège de décisions, d'émotions et de rêves. Bernard Lahire a donc mis au point l'interprétation sociologique des rêves qui sert de guide pour appuyer la conviction que les événements psychiques ne sont pas seulement analysables sociologiquement du point de vue de leur écosystème, mais bien aussi de leur dynamique même. On peut ainsi apposer aux expériences du vide les quatre caractéristiques que cet auteur attribue au rêve : 1. Les expériences du vide et du rêve doivent être considérées à la fois comme singulières et communes ; 2. Il en est de même des productions oniriques, pouvant être considérées comme des formes d'expression, telles que le jeu, la rêverie éveillée, la création littéraire, notamment poétique ; 3. Ces instants de blanc ainsi que le rêve ramènent le sujet à l'épreuve de soi face au monde ; 4. Enfin, les expériences du vide sont implicites, c'est-à-dire qu'elles résident dans le non-dit et éventuellement dans un langage intérieur susceptible d'être explicité. En questionnant des événements psychiques, on ne fait pas nécessairement de la psychologie, aux dires déjà lointains de Simmel².

2. La citation complète : « (...) [M]ais il est de la plus haute importance méthodologique, et quasi décisif pour les principes des sciences humaines en général, qu'en traitant scientifiquement des faits psychiques, on ne fait pas nécessairement de la psychologie (...) SIMMEL, G. (1999). Sociologie, étude des formes de la socialisation, Paris, PUF, 772 p.

Dans la société des individus, configurés dès le plus jeune âge en vue d'opérer seuls sous les principes d'autonomie et de responsabilité (Martuccelli, 2017 ; Otero, 2005, 2012), les questions auxquelles une approche phénoménologique tente de répondre sont bien : à quel vide a-t-on affaire maintenant ? Quels sont les trous dans l'existence ? Et comme nous le posions précédemment : à quoi associer le vide dans la condition sociale moderne où l'individu doit dorénavant se réaliser lui-même et trouver sa place dans le monde ?

2.2 Un rapport au monde solitaire et perplexe devant la pluralité des possibles

Ce qui caractérise l'individu aujourd'hui n'est pas sa soumission à la standardisation, mais bien la constatation de sa différence, tel que le proclame la lutte des diversités multiples comme autant de possibilités d'être, de faire et de ressentir. La catégorie cognitive de l'identité singulière comme centre nodal des représentations aujourd'hui relativise aussi paradoxalement l'hypothèse de la déliaison narcissique. La sémantique de la singularité (*singularis*) recouvre à la fois l'idée d'une différence et celle d'une unicité qui souligne avec vigueur le caractère unique de chacun. Cependant, cette représentation qui se détache très fortement aujourd'hui soutient l'évolution de nos sociétés vers un idéal où l'individu doit, avant tout, trouver sa place dans le monde, être vu et reconnu par lui alors qu'elle était auparavant strictement imposée à un individu plus ou moins dissolu dans le tout. La scène met désormais en place deux termes en tension : moi et le monde. Le problème des thèses de l'individualisme narcissique est qu'elles partent d'un individu atomisé et désocialisé, paradoxalement déterminé par le contrôle social des comportements pour le maintien d'un certain ordre social. Le registre du regard d'autrui dont s'inspire Godart pour qualifier les vies vides (2023) est insuffisant pour expliquer entièrement l'expérience du vide, s'il est accolé au principe de Narcisse. À quoi bon être reconnu comme étant conforme aux attentes et recevoir les honneurs si l'impression d'un décalage se profile entre le comédien et son rôle ? (Simmel, 1999). Ces pistes avaient été engagées au début des années 1980. Selon ces perspectives, le lien social se serait détérioré ou même rompu dans un contexte d'individualisme narcissique. Cette rupture déboucherait sur le vide des espaces de solidarité, la fin des aspirations collectives et le retranchement sur le privé (Lasch, 2008 ; Sennett, 1979 ; Gauchet, 1998 ; Lypovetsky, 1989). Le vide s'expliquerait ici d'un point de vue essentiellement politique.

Or, la thèse du déclin du lien social s'est progressivement effacée à la faveur d'une perspective d'effectuations réciproques entre individu et société. Dans l'écart accentué entre ces deux termes se sont constituées des tensions avec lesquelles il faut désormais vivre. Le phénomène de la mode analysée par Simmel demeure une référence ici : elle matérialise une tendance à la différenciation en même temps qu'une tendance à l'identification, incarnant la tragédie conflictuelle entre un tout qui enferme les parties et les parties qui aspirent elles-mêmes à être un tout (Simmel, 1999). On ne peut plus parler d'une seule mode aujourd'hui, mais bien de tendances démultipliées suivant lesquelles chacun s'exprime, se persuadant d'exposer sa propre vérité. Au paradoxe,

qui demeure entre le fait de se différencier pour s'identifier à la mentalité contemporaine qui enjoint l'individu à se singulariser, s'ajoutent aujourd'hui de nouvelles interrogations existentielles devant la pluralité des possibles. À la question que présente Ehrenberg (2025) au sujet des capacités, *Que suis-je capable de faire ?*, se superpose celle du choix : *Quel choix est le bon aujourd'hui au milieu de l'accroissement toujours plus accéléré des possibilités d'être, de faire et de ressentir ?*

Dans le sillage de nos travaux sur la solitude, on peut avancer que l'expérience contemporaine ne s'inscrit pas dans une rupture du rapport au monde. Elle fait face plutôt à l'équivoque que comporte ce rapport ontologique entre une vie en commun extrêmement prenante et des sentiments d'étrangeté où « l'individu s'éprouve irréductible à la vie sociale » (Martuccelli, 2017, p. 41 ; Doucet, 2018) tandis qu'il est mobilisé en continu par elle. La logique de la place n'obéit plus à des principes traditionalistes qui produisaient une identité positionnelle : « Je suis le fils d'un tel », mais bien à la nécessité de se réaliser soi-même et, comme le souligne cette expression tirée d'un entretien, à « se défaire des ficelles du passé » (Doucet, 2007). S'y ajoutent aujourd'hui la pluralité des possibles et, comme le montre Rosa, le niveau élevé d'énergie cinétique de la modernité actuelle, si bien que la réalisation de soi n'est jamais terminée dans le processus d'accélération effrénée du monde (2021a).

À la différence de Lipovetsky, désignant le moi comme « un ensemble flou », vide à force d'approfondissement thérapeutique et caractérisé par la figure de Narcisse (1989), nous définirons le vide comme une expérience de déconnexion volontaire ou non, nourrie d'un sentiment d'étrangeté au monde. Camus décrit l'étrangeté d'une vie d'homme qui confine à l'absurde ou au vide de sens ; or c'est bien de cette inquiétude du vide, mais aussi parfois de son appel, dont il est question (Camus, 1942). On peut penser que cet état s'est accentué de nos jours : il s'agit d'un vide expérimenté dans un rapport au monde lourdement persistant, de plus en plus hétéroclite et de moins en moins familier. Le monde justement, dans son bavardage bruyant, chaotique et contradictoire, semble peser son poids d'accumulations des possibles. Dans cet encombrement même des choix, le monde demeure en fin de compte silencieux devant les questions d'existence (*Quel sens ? Quel chemin ? Quels outils ? Quel choix ?*) et renvoie l'individu à lui-même (Camus, 1942). Pour Martuccelli, on assisterait aujourd'hui à une sociétalisation poussée et continue de la vie des individus, tandis que, paradoxalement, une distanciation croissante s'instaure entre les individus et les institutions (2017). C'est en bonne partie dans ce paradoxe d'une « socialisation-singularisation » que s'insinue et s'exprime le doute existentiel. Cette expérience s'est accentuée aujourd'hui, alors que les individus sont de plus en plus renvoyés à leurs propres ressources d'engagement personnel, d'autorégulation, de mentalisation ainsi que d'expressivité. Les diverses manières de vivre et possibilités d'être aujourd'hui où tant de parcours sont possibles génèrent des inquiétudes existentielles de la vie ordinaire : sur quelle route m'engager si tout est possible ? Comment être, faire et ressentir si tout est acceptable ? Aude, par exemple, quittera un appartement où elle vit seule pour vivre en couple, une option qui l'a fait hésiter, alors que le choix de vivre seul est

qualifié par elle de « *meilleure décision à vie* ». L'idée du couple, bien que venant combler l'esseulement, demeure fragile et quitter son appartement sera comme un deuil. Elle tergiverse, se sent en transition entre un style de vie et un autre, dans une sorte d'entre-deux. L'expérience d'exister (*ek-sistere*), qui signifie être au-dehors, dans la distance, parfois dans un sentiment interminable de transition dans l'écart élargi entre « moi et le monde », exige une réflexivité de tous les instants. Dans cet écart, l'espace décisionnel s'est élargi, révélant la pluralité des possibles, mais aussi le paradoxe du choix : « avoir le choix » ouvre sur tous les possibles, mais « devoir choisir » peut aussi conduire à « la fatigue du choix » (Marcelli, 2023). Si on peut aller dans le sens de Lebreton en constatant qu'un certain manque d'harmonie entre soi et le monde conduit parfois à la volonté de disparaître de soi (Le Breton, 2015), il n'est pas forcément question ici de la riposte d'un moi contraint ou empêché, mais au contraire d'une inquiétude existentielle devant une latitude presque sans limites, où, comme l'écrit Rosa, « l'individu n'a cessé de voir ses possibilités de monde augmenter » (Rosa, 2021b, p. 481).

Le vide est souvent présenté comme étant forcément négatif : absence, contrainte, faille personnelle ou sociale, manque de reconnaissance, souffrance, échec à répondre aux normes de réussite et de performance. Nos travaux sur la solitude montrent que celle-ci ne peut s'expliquer qu'en fonction de l'autre dans la conscience et l'existence contemporaine : je suis seul parce que je suis sans l'autre. De même, on peut supposer que le vide ne s'explique qu'en référence au plein. La tonalité solitaire de l'existence contemporaine qui se profile toujours, que ce soit chez les personnes qui s'insèrent dans des groupes de parole (Doucet, 2017), dans la vie seule (2018), chez les enfants (2024) ou chez les praticiens de la relation (2016), se présente comme une équivoque mettant en lien trois tensions principales : intériorité-extériorité ; proximité-distance ; différenciation-identification. Qu'en est-il des tensions entre le vide et le plein dans un contexte où le plein semble parfois recouvrir entièrement la vie jusqu'à déborder, tandis que le vide, invoqué pour s'en libérer, est aussi fui comme une angoisse de mort ? La déconnexion qui est celle de la fugue semble parfois salvatrice car elle permet de se vider d'un trop-plein émotionnel causé par un rapport aux autres qui blesse et rejette : « Je me suis toujours sentie en inadéquation », disent tour à tour Charlotte, Karine, Aude et bien d'autres. Par exemple, plusieurs chercheront à se déprogrammer de pensées négatives en interpellant des mantras d'auto-apaisement, faisant ainsi le plein de positivité (Neyrand, 2024 ; Hansenne, 2021). Cependant, d'autres avenues engagent à « faire le vide » comme solution à un trop-plein émotionnel ou à ce que l'on nomme aujourd'hui la « charge mentale » ou, encore, pour arriver à se connecter à « l'univers ». Le vide serait donc aussi en liaison avec le Tout. Sentiment éploré de vide ou aspiration épanouie à la totalité, nous avons là un objet plus ambigu qu'on ne le croyait au départ.

3. REPÈRES SUR LE THÈME DE L'EXPÉRIENCE DU VIDE: L'ÉTRANGÉTÉ ORDINAIRE

L'exercice s'est concentré sur des entretiens individuels avec une vingtaine de personnes âgées de 25 à 35 ans habitant Montréal. La majorité était constituée de femmes scolarisées n'ayant pas d'enfant. Les sujets pouvaient habiter seuls, en couple ou en colocation. Ils étaient locataires pour la majorité d'entre eux. Les individus convoqués ici possédaient en commun une facilité presque déconcertante à parler de soi, repérant avec justesse les événements de la vie qui avaient pu participer à leurs préoccupations existentielles d'aujourd'hui, qu'ils cherchaient à tempérer dans les psychothérapies fort fréquentées d'ailleurs, ou encore de nombreuses amitiés — plus que dans la relation amoureuse —, une caractéristique de cette génération ayant été socialisée tôt dans des groupes d'enfants. Ils paraissaient très ouverts au changement, à l'écoute des formules du mieux-être, de l'instant présent, de l'acceptation de soi, et à la pleine conscience, tout en puisant dans leurs ressources les potentialités de « l'individu capable », selon l'esprit du temps, au sens où ils ont semblé extrêmement résilients, capables de s'autoréguler, engagés personnellement dans l'amélioration d'eux-mêmes, habiles à se mentaliser, c'est-à-dire à se prendre comme objet d'analyse et, finalement, ils ont été compétents à exprimer leurs émotions par le langage, ce qui permettait l'autoanalyse, par le filtre des mots, en une distance à soi raisonnable. Au cours de leur inlassable récit de soi, ils connaissaient et cherchaient à revêtir tous les attributs de ce que l'on nomme « un bon patient ». Notre échantillon était donc composé de sujets bien socialisés, fonctionnels, instruits.

Il s'agissait de repérer un « langage commun » faisant référence à l'hypothèse d'un rapport au monde qui ne résonne plus, est déconnecté ou interrompu à divers moments de l'histoire des personnes interrogées. Nous avons posé précédemment que l'expérience du vide ne peut être expliquée entièrement par une faille personnelle. Bien sûr, en psychologie, on alléguera qu'il existe des « terrains » propices aux discordances avec le monde. Cependant, cet état solitaire, la plupart du temps gardé pour soi dans les derniers retranchements du silence, peut dans sa révélation livrer des indications intéressantes sur les inquiétudes existentielles de l'époque. Il faut entendre les récits comme une connaissance subjective de l'esprit du temps. De même, sans rejeter les thèmes de l'individualisme, de la contrainte ou encore de la souffrance sociale occasionnée par les pressions à réussir sa vie, nous gagions que les entretiens et les observations nous mèneraient aussi autre part.

Peut-on en construire des généralités dans un monde multiforme et multiculturel? Les approches très contextualisées auraient tendance à voir d'un œil critique les tentatives d'explications surplombantes gommant ainsi les particularités et les disparités. En effet, plusieurs distinctions peuvent être faites, par exemple entre telle femme récemment immigrée et déjà mère à trente ans, et une autre, québécoise de souche du même âge, détentrice d'un doctorat qui ne prévoit pas faire d'enfant ni vivre en couple. Les situations de vie diffèrent certainement, mais ce foisonnement même des styles de vie devient intéressant car il concerne une ambiance générale qui incite à mettre au point des projets d'existence qui soient en harmonie avec la visée de prendre une place

dans un monde désormais bigarré. Ainsi, le «je» peut être à la fois d'ici et d'ailleurs; dans la tradition et la modernité. Dans l'attachement même à la tradition, je choisis, en moderne, de revendiquer ma traditionnalité. Quoi qu'il en soit, les repères qui suivent sur le thème de l'expérience du vide ou de la déconnexion concernent cet échantillon composé de personnes ayant pris la décision de répondre à des questions liées à des interrogations existentielles. C'est bien en fonction de cet échantillon que peuvent être tirées certaines conclusions.

Nous avons donc mis en place les catégories heuristiques classiques en interrogeant les sas sociétaux suivants : 1- la famille d'origine; 2- le parcours scolaire; 3- le travail ou les études supérieures; 4- le milieu d'habitation; 5- le couple et la famille; 6- la vie sociale. Une deuxième série de questionnements plus implicites se profilait tandis que les sujets faisaient le récit de leur parcours: il s'agissait de tendre l'oreille aux interrogations qui ont trait aux relations existentielles au monde, aux adhésions et aux déconnexions, au rapport à soi-même et aux autres. Les récits sont brodés de moments d'interruption du rapport au monde par le rêve éveillé, le cannabis, le burn-out, des périodes d'anorexie, un état confirmé de dépersonnalisation, une période de flottement, d'attente et d'indécision. Cette «étrangeté ordinaire» se rapproche de l'idée d'une interruption de résonance avec le monde (Rosa, 2021b). Le très populaire film *Bergers* (Deraspe, 2024), tiré du roman *D'où viens-tu, berger?* (Lefebvre, 2006), dont le personnage principal devient berger à la suite d'un burn-out dans son travail au Québec, montre un certain appel de l'ailleurs et d'une redéfinition de soi, mais surtout, ce qui est notable, le sinueux cheminement de décisions existentielles éclatantes ou plus discrètes, avant tout liées à la fragile conciliation entre le moi social et la représentation d'un «moi authentique». C'est bien une nouvelle résonance du rapport au monde qui est recherchée dans la fugue vers «un chez-soi à rebâtir chaque fois» (Charlotte).

Ce qui ressort de façon décisive chez les sujets interrogés concerne un individu qui se trouve à traverser «seul», les différents sas sociétaux qui jalonnent son existence, que ce soit à l'école, au travail ou dans ses relations personnelles. «Mes parents ne m'aidaient pas», dit Vivianne. Au contraire, plusieurs évoquent une enfance solitaire et préoccupée, entre des parents souvent embourbés dans le divorce, sollicitant implicitement, et parfois explicitement «l'enfant parentifié», notamment chez les filles. De ce fait, dans quel pli du social finit-on par rencontrer chez les individus l'impression qu'ils ont parfois d'un vide, parfois, au contraire, d'un trop-plein? On les dirait dans une sorte d'entre-deux où «on ne veut pas tuer les choix» (Vivianne), tandis que des décisions existentielles doivent être engagées (avoir ou ne pas avoir d'enfant, vivre seul ou en couple, s'engager dans telle avenue plutôt que dans telle autre, bisexualité, double appartenance au pays d'origine et à la société d'accueil, etc.). On en présente ici quelques repères.

3.1 Qu'est-ce que mon cœur veut?

S'étant diagnostiqué un burn-out, Charlotte vient de quitter un travail dans un café, où elle subissait «la violence des rapports». Elle dit se trouver actuellement dans une

« période de flottement » qui, selon elle, précède les décisions importantes qu'elle aura à prendre pour la suite : « Qu'est-ce que je vais faire ? Qu'est-ce que mon cœur veut ? Qu'est-ce qui est encore aligné avec moi et qu'est-ce qui ne l'est plus pour pouvoir aller dans quelque chose qui me correspond ? » Elle cherche enfin la possibilité d'une résonance avec le monde qui jusqu'ici reste muet, voire hostile. Elle se laisse aller au rêve d'une *écocommunauté en pleine nature*, sorte de commune moderne qui reprend les principes des expériences des années 1970 : « ... dans quelque chose de plus doux, plus relié à la terre. » Cette aspiration semble répondre au rêve d'un vivre-ensemble exempt de conflits où l'union avec la nature incarnerait la plénitude qu'elle ne réussit pas à trouver jusqu'ici : « Mon idéal serait d'avoir mon espace et que chacun ait son propre espace pour les moments d'introspection. Mon idéal serait ces espaces communs et des espaces privés. » L'impression d'une déconnexion par rapport aux autres l'accompagne depuis toujours : « Je me suis toujours sentie décalée, rejetée par l'école et très très seule. » Cette impression d'un décalage entre « moi et monde » se retrouve dans l'ensemble des entretiens.

3.2 Je ne suis ni d'ici, ni d'ailleurs, de nulle part et de partout

Louisa est née au Québec, mais la moitié de sa famille vit dans un autre pays. Elle raconte que, depuis toute jeune, elle a toujours traversé des « crises d'identité » concernant le genre, la provenance, l'orientation sexuelle. Concernant le genre :

Déjà, en partant, le genre a toujours été dur pour moi : être belle, féminine, plaire aux hommes. Ça, ce sont beaucoup les codes de ma famille qui campe de façon très tranchée les codes masculins et féminins. Je n'arrive pas vraiment à me conformer à ça parce que ce n'est pas moi.

Quant à son pays d'origine :

Il y a comme un décalage entre ce que je suis vraiment et les codes des endroits où je me trouve. J'ai été élevée ici, mais je ne connais pas non plus les codes des femmes d'ici. C'est quoi les codes des ados d'ici ? Je me suis souvent demandé ça plus jeune. Je me sens souvent comme une étrangère où que je me trouve. Par exemple, je parle la langue de mon pays d'origine, mais mon accent ne sonne pas comme eux. J'ai l'accent d'une (...) du Québec et non de là-bas. Donc je ne suis ni d'ici, ni d'ailleurs, de nulle part et de partout. Il faut juste trouver son identité.

Il y a tout un travail sur l'identité auquel Louisa est habituée. Bien qu'elle soit née à Montréal, le travail sur l'identité consiste à faire le récit de ses origines aux autres et à s'inventer une histoire, puisqu'au fond, « personne n'a vraiment une identité claire ». Ces questions sont liées aussi à son orientation sexuelle qu'elle ne révèle pas à tout le monde. Alors qu'elle vit avec un conjoint, elle se dit bisexuelle.

3.3 On ne peut plus faire d'enfants comme si de rien n'était

La décision de ne pas avoir d'enfant a été exprimée d'une façon ouvertement ambivalente, mais parfois d'une façon ferme, et cette fermeté même est en soi tout aussi inté-

ressante : Martha a été attirée par l'invitation à participer à la recherche car elle se sent actuellement dans une sorte de flottement sur la question d'avoir ou non des enfants :

Est-ce que de ne pas avoir d'enfant fait que je sois moins femme ? Je ne suis pas contre avoir des enfants, mais il ne faut pas prendre à la légère le fait d'avoir des enfants... c'est une trop grande responsabilité. Il faut que je règle des choses.

Récemment, on lui a découvert des kystes sur les ovaires qui pourraient potentiellement limiter la possibilité d'avoir des enfants. « J'ai été peinée de ça, dit-elle, parce que là, ce n'est pas moi qui décide et on m'enlève un choix. » « Personne n'est heureux », dit-elle en riant. Elle raconte qu'elle a deux amies, l'une veut désespérément des enfants et n'y arrive pas, tandis qu'une autre amie a un enfant et se sent très déprimée. Martha, au milieu de ces deux amies, se sent ambivalente : « Est-ce que j'ai besoin d'un enfant pour être heureuse ? On ne peut que compter sur soi-même ! Je pensais que nous étions plus avancés que ça, nous, les milléniaux. »

Adrien, de son côté, ne se sent nullement attiré par « le modèle de la famille type ». Il appuie fermement sa décision irrévocable de ne pas avoir d'enfant, par l'argument d'un monde qui ne va pas bien. La famille n'est pas un modèle recherché car « on se marie puis, on se sépare » (Vivianne), comme l'ont fait les parents. Charlotte dit :

Je n'ai plus envie de me donner à n'importe qui. C'est un choix. Je n'ai pas envie d'enfant, mais cela peut changer en fonction de qui je rencontrerai et je sais qu'on évolue et que les choses peuvent changer, mais en tout cas, ce n'est pas ma mission de vie et je ne suis pas née pour ça. Ce qui prend toute la place en ce moment, c'est l'accomplissement de moi-même. J'ai fait le choix de quitter un emploi avec un salaire pour pouvoir me lancer dans quelque chose qui est plus aligné avec moi. S'accomplir soi-même, c'est d'être totalement en harmonie avec qui l'on est, ce que l'on souhaite incarner et apporter aux autres. Je voudrais me reconnecter au vivant, à la nature, parce que je me suis souvent sentie comme morte en dedans.

La question des enfants est en tout cas certainement centrale chez les sujets hommes et femmes de cette génération. Comme l'avancent Houle et Hurtubise dans un texte écrit en 1991, concernant la famille et l'enfance en tant que catégories cognitives du Québec contemporain, la catégorie « enfant » effectivement ressort soudain plus fortement dans le discours de sens commun vers l'époque où sont nés nos participants. Ce parlé social contemporain correspond aussi aux transformations démographiques que connaît la société québécoise depuis le début des années 1990. Les auteurs mettent en évidence le paradoxe suivant : c'est à partir du moment où l'on commence à parler des enfants que l'on a commencé à en avoir moins. L'enfant pensé (et parlé) devient un choix (Houle et Hurtubise, 1991). Les raisons pour ne pas avoir d'enfants ont toutes sans exception une saveur existentielle qui va de la qualité de vie personnelle à préserver, à l'écologie ou encore aux relations mondiales anxiogènes, c'est-à-dire à un monde qui pourrait s'effondrer à tout moment : « On ne peut plus faire d'enfant comme si de rien n'était » (Adrien). Outre les choix personnels, on peut supposer que la décision de faire ou non des enfants est directement liée à une interruption de résonance avec un monde devenu inquiétant.

Dans une large mesure, les relations au monde qu'expriment les sujets traduisent les rapports sociaux qui s'élaborent à travers les sas sociétaux contemporains. Au-delà des explications positionnelles, les sentiments de plénitude et, à l'inverse, les expériences du vide s'inscrivent dans des contextes sociohistoriques. Sartre, dans son roman *Les chemins de la liberté* (1945), décrit le monde de son personnage principal : « Il était seul au milieu du silence, libre et seul, sans aide et sans excuse, condamné à décider, sans recours possible, condamné pour toujours à être libre³. » Pour cet auteur, l'existence est indissociable d'un projet émancipateur qui sauve de l'indifférence du monde. De fait, les personnes rencontrées en entretien ont en commun, dans leur récit, des périodes de leur existence où elles doivent prendre des décisions et se mobiliser pour un projet ; parfois même chez l'enfant, comme celle de prendre soin de ses parents. Julie, par exemple, a décidé d'être là pour un père alcoolique et une mère dépressive. Elle a plus tard travaillé en thérapie pour se libérer des contraintes de la « parentification ». Or, l'ambiance pousse à l'émancipation. L'individu est en quelque sorte responsable de son émancipation, mais il semble pourtant que ce projet soit expérimenté dans une sorte d'angoisse et, au plus haut point, dans la solitude.

CONCLUSION

Les sociétés modernes sont passées d'un individu pris dans un réseau de contraintes — dont les stratégies consistaient à se frayer un chemin entre d'innombrables fatalités et qui songeait moins à s'y émanciper qu'à ruser avec le destin, limite imaginaire à laquelle il se heurtait —, à la reconfiguration collective actuelle du possible et de l'impossible. Or, si l'on ne peut plus affirmer que l'individu est assujéti ou empêché, on ne peut que constater de profonds changements au sujet des préoccupations existentielles aujourd'hui. On a vu qu'une des questions précoces que se posait de manière implicite l'enfant de naguère : « Que m'est-il permis de faire ? » se transforme aujourd'hui en l'épreuve « Que suis-je capable de faire ? », alors que nous sommes passés des principes d'obéissance et de discipline à ceux d'autonomie et de responsabilisation. Cependant, au-delà de la capacité à réussir sa vie selon les normes de performance bien présentes et « ressenties » par nos participants, d'autres problèmes sont aujourd'hui posés qui concernent l'accroissement des possibles et le recul du seuil de l'impossible. La promesse de la liberté moderne, qui accorde à chacun la potentialité de se réaliser soi-même, de créer sa place dans le monde tout en se trouvant en adéquation personnelle avec ce monde de possibles, correspond aux aspirations qui remontent à la source de la modernité. Cependant, il n'y a pas de certitude concernant les choix, et le doute s'installe à la fois sur soi-même et sur la route à prendre. Ces indécisions (identité, être d'ici ou d'ailleurs, faire des enfants ou non, vivre seul ou en couple, l'amour ou l'amitié) s'accompagnent de fréquents sentiments d'inadéquation entre soi-même et un monde qui, dans la profusion même des possibles, ne répond plus aux questions.

3. Sartre, J.-P. (1945). *L'âge de raison*. Tome 1. *Les chemins de la liberté*.

RÉSUMÉ

Cet article propose une sociologie des états existentiels à partir de l'expérience du vide, appréhendée comme une déconnexion du rapport au monde dans la modernité avancée. S'appuyant sur une recherche menée auprès de jeunes adultes nés dans les années 1990, il examine comment la socialisation précoce et la pluralité des possibles reconfigurent la condition existentielle contemporaine. Au-delà de la capacité à réussir sa vie selon les normes de performance largement intégrées par les individus, d'autres enjeux se dessinent aujourd'hui : ceux de l'élargissement des possibles et du recul du seuil de l'impossible. La promesse de liberté portée par la modernité qui accorde à chacun la faculté de se construire une place singulière dans le monde s'accompagne d'une incertitude croissante sur la voie à suivre. Les indécisions existentielles — être d'ici ou d'ailleurs, avoir ou non des enfants, vivre seul ou en couple, privilégier l'amour ou l'amitié — nourrissent ainsi un sentiment d'inadéquation persistant entre un trop-plein de possibles et une certaine absence de résonance.

Mots clés : vide, modernité, individualité, résonance, états existentiels.

ABSTRACT

Experiencing Emptiness: A Sociology of Existential States

This article proposes a sociology of existential states based on the experience of emptiness, understood as an experience of being disconnected from the world under late modernity. Based on research with young adults born in the 1990s, it considers how early socialization and the plurality of possibilities reconfigure contemporary existential conditions. Beyond a capacity to succeed in life according to standards of performance that have mostly been integrated individually, other issues have arisen around an expansion of what's possible and the receding horizon of impossibility. Modernity's promise of freedom, under which each individual can build a unique place in the world, is accompanied by a growing uncertainty around which paths to take. Existential indecision—whether to be here or elsewhere, to have kids or not, to live alone or in a couple, to prioritize love or friendship—feeds into a persistent feeling of inadequacy between an overflow of possibilities and a certain lack of resonance.

Keywords: Emptiness, modernity, individuality, resonance, existential states.

RESUMEN

La experiencia del “vacío”: una sociología de los estados existenciales

Este artículo propone una sociología de los estados existenciales a partir de la experiencia del vacío, entendida como una desconexión de la relación con el mundo en la modernidad avanzada. Basándose en una investigación realizada con adultos jóvenes nacidos en los años 1990, se examina cómo la socialización precoz y la pluralidad de posibilidades reconfiguran la condición existencial contemporánea. Más allá de la capacidad de tener éxito en la vida según las normas de desempeño ampliamente integradas por los individuos, hoy se perfilan otros retos: la ampliación de lo posible y el retroceso del umbral de lo imposible. La promesa de libertad inherente a la modernidad, que otorga a cada uno la facultad de forjarse un lugar propio en el mundo, viene acompañada de una incertidumbre creciente sobre el camino a seguir. Las indecisiones existenciales — ser de aquí o de allá, tener o no hijos, vivir solo o en pareja, priorizar el amor o la amistad — alimentan así un sentimiento persistente de inadecuación entre un exceso de posibilidades y una cierta ausencia de resonancia.

Palabras claves: vacío, modernidad, individualidad, resonancia, estados existenciales.

BIBLIOGRAPHIE

- Auster, P. (1988). *L'invention de la solitude*. Arles: Actes Sud.
- Bal, M. B. D. (2012). Une sociologie de l'existence est-elle possible? Oui! Elle existe. *Sociétés*, 118(4), 97-105. <https://doi.org/10.3917/soc.118.0097>
- Camus, A. (1942). *Le mythe de Sisyphe*. Paris: Gallimard, coll. Idées, n° 164.
- Deraspe, S. (réalisatrice). (2024) *Bergers*. [film cinématographique]. micro_scope, Avenue B Productions.
- Doucet, M.-C. (2007). *Solitude et sociétés contemporaines: une sociologie clinique de l'individu et du rapport à l'autre*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Doucet, M.-C. (2013). Le champ de l'affectivité et la notion de souffrance: une voie heuristique pour les sciences sociales. Dans N. Moreau et K. Larose-Hébert (dir.), *La souffrance à l'épreuve de la pensée* (p. 61-82). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Doucet, M.-C. (2017). L'institution de soi: style de vie et épreuve sociale. Dans M. Otero (dir.), *L'institution éventrée: de la socialisation à l'individuation* (p. 89-108). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Doucet, M.-C. (2018). Vivre seul: une solitude équivoque dans le processus d'individuation contemporain. *Sociologie et sociétés*, 50(1), 184-203. <https://doi.org/10.7202/1063696ar>
- Doucet, M.-C. (2024, juillet). *Nouvelle configuration de la socialisation dans l'institution éclatée: une illustration en petite enfance*. [Communication] Congrès de l'AISLF, Université d'Ottawa, Ottawa, Canada. (Conférence non publiée).
- Doucet, M.-C., et Moreau, N. (2014). *Penser les liens entre santé mentale et société: les voies de la recherche en sciences sociales*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Doucet, M.-C., et Viviers, S. (2016). *Métiers de la relation: nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Dubet, F. (1994). *La sociologie de l'expérience*. Paris: Éditions du Seuil.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris: Éditions du Seuil.
- Dubet, F. (2009). *Le travail des sociétés*. Paris: Éditions du Seuil.
- Dumont, L. (1991). *Essais sur l'individualisme: une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris: Éditions du Seuil.
- Ehrenberg, A. (1998). *La fatigue d'être soi: dépression et société*. Paris: Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.ehren.1998.01>
- Ehrenberg, A. (2014). *Le culte de la performance*. Paris: Calmann-Lévy.
- Ehrenberg, A. (2024a, décembre). Un potentiel d'avenir: trois figures de l'enfant à problèmes. *Esprit*, 12, 43-50. <https://doi.org/10.3917/espri.2412.0043>
- Ehrenberg, A. (2024b). La clinique, l'individuel et le social: un exercice de clarification. *Cliniques méditerranéennes*, 109(1), 105-117. <https://doi.org/10.3917/cm.109.0101>
- Ehrenberg, A. (2025). Les pathologies de l'autonomie: une nouvelle manière de souffrir. *Rencontre SHS*. https://shs.cairn.info/rencontre/CRNRENC_054?lang=fr
- Elias, N. (1991 [1939]). *La société des individus*. Paris: Fayard.
- Enriquez, E. (1983). *De la horde à l'État: essai de psychanalyse du lien social*. Paris: Gallimard.
- Farrugia, F. (1993). *La crise du lien social: essai de sociologie critique*. Paris: L'Harmattan.
- Ferréol, G. (2015). Diversité culturelle, dynamiques identitaires et rapport à autrui. *Hermès*, 71(1), 109-115.
- Ferry, L. (2002). *Qu'est-ce qu'une vie réussie?* Paris: Grasset.
- Foucart, J. (2010). Entre-deux et passages: essai de conceptualisation à partir de la complexité et de la transaction. *Pensée plurielle*, 24(2), 7-12.
- Gauchet, M. (1998). Essai de psychologie contemporaine: un nouvel âge de la personnalité. *Le Débat*, 99(2), 164-181. <https://doi.org/10.3917/deba.099.0164>
- Giddens, A. (1987). *Social theory and modern sociology*. Oxford: Basil Blackwell.
- Giddens, A. (2004a). The constitution of society: outline of the theory of structuration. Dans *Practicing history* (p. 121-142). Londres: Routledge.

- Giddens, A. (2004b). *La transformation de l'intimité*. Paris: Le Rouergue/Chambon. (Coll. Raisons pratiques, no 5, Éditions de l'EHESS.)
- Godart, E. (2023). Introduction: Exister plutôt que vivre. Dans *Les vies vides: notre besoin de reconnaissance est impossible à rassasier* (p. 9-17). Paris: Armand Colin. <https://shs.cairn.info/les-vies-vides--9782200633844-page-9>
- Hansenne, M. (2021). *La face cachée de la psychologie positive: approche critique et perspectives*. Liège: Mardaga.
- Herreros, G. (2017). De la sociologie de l'existence à l'analyse des existants! *Parcours anthropologiques*, 12, 16-29. <https://doi.org/10.4000/pa.531>
- Houle, G., & Hurtubise, R. (1991). Parler de faire des enfants: une question vitale. *Recherches sociographiques*, 32(3), 385-414.
- Javeau, C. (2011 [2003]). *Sociologie de la vie quotidienne*. Paris: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.javea.2011.01>
- Kaufmann, J.-C. (2011). *L'entretien compréhensif*. Paris: Armand Colin.
- Lahire, B. (2004). *La culture des individus: dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris: La Découverte.
- Lahire, B. (2018). *L'interprétation sociologique des rêves*. Paris: La Découverte.
- Lahire, B. (2023). 15. Altricialité secondaire: vulnérabilité et dépendance de l'enfant humain. Les structures fondamentales des sociétés humaines (p. 547-614). La Découverte. <https://shs.cairn.info/les-structures-fondamentales-des-societes-humaines--9782348077616-page-547?lang=fr>
- Lahire, B., de Moraes Nunes, P. A., & das Neves Bodart, C. (2021). La sociologie dispositionnaliste aujourd'hui: entretien avec Bernard Lahire. *Latitude*, 15(2), 307-315. <https://doi.org/10.28998/lt.2021.n.2.13532>
- Lasch, C. (2008 [1979]). *La culture du narcissisme: la vie américaine à un âge de déclin des espérances*. Paris: Flammarion.
- Le Breton, D. (2015). *Disparaître de soi*. Paris: Métailié.
- Lefebvre, M. (2006). *D'où viens-tu, berger?: récit*. Montréal: Leméac.
- Lipovetsky, G. (1989). *L'ère du vide*. Paris: Gallimard.
- Malroux, C. (2005). *Chambre avec vue sur l'éternité: Emily Dickinson*. Paris: Gallimard.
- Marcelli, D. (2023). Avoir le choix: un enjeu de l'éducation contemporaine qui n'est pas sans conséquences psychopathologiques... *Nouvelle revue de l'enfance et de l'adolescence*, 8(1), 87-105.
- Martuccelli, D. (1991). *La nouvelle texture du social* [thèse de doctorat, EHESS].
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve: l'individu dans la France contemporaine*. Paris: Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2010a). Philosophie de l'existence et sociologie de l'individu: notes pour une confrontation critique. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3184>
- Martuccelli, D. (2010b). Programme et promesses d'une sociologie de l'intermonde. Dans *Sociologie de l'intermonde: la vie sociale après l'idée de société* (p. 9-46). Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.
- Martuccelli, D. (2010c). *La société singulariste*. Paris: Armand Colin, coll. Individu et société.
- Martuccelli, D. (2011). Une sociologie de l'existence est-elle possible? *SociologieS*.
- Martuccelli, D. (2017). *La condition sociale moderne: l'avenir d'une inquiétude*. Paris: Gallimard.
- Mead, G. H., & Centre national de la recherche scientifique. (1963). *L'esprit, le soi et la société*. Paris: Presses universitaires de France.
- Neyrand, G. (2024). *Critique de la pensée positive: heureux à tout prix? Le Journal des psychologues*, 413(6), 13c-13c.
- Organisation des Nations Unies. (1990 [1989]). *Convention internationale des droits des enfants*. New York: ONU.

- Otero, M. (2005). Santé mentale, adaptation sociale et individualité contemporaine. Dans *Nouveau malaise dans la civilisation: regards sociologiques sur la santé mentale, la souffrance psychique et la psychologisation*. Cahiers de la recherche sociologique. Montréal: UQAM.
- Otero, M. (2012). *L'ombre portée: l'individualité à l'épreuve de la dépression*. Montréal: Boréal.
- Pessoa, F. (2011). *Le livre de l'intranquillité*. (F. Laye, trad.). Paris: Christian Bourgois.
- Ravon, B., et Laval, C. (2005). Relation d'aide ou aide à la relation ? Dans Jacques Ion (dir.), *Le travail social en débat(s)* (p. 235-250). La Découverte.
- Rosa, H., Lacroix, A., Mannoni, O., & Dennehy, M. (2021a). *Remède à l'accélération: impressions d'un voyage en Chine et autres textes sur la résonance* (éd. augmentée). Paris: Flammarion.
- Rosa, H., Zilberfarb, S., et Raquillet, S. (2021b). *Résonance: une sociologie de la relation au monde*. Paris: La Découverte.
- Sartre, J.-P. (1945). *Les chemins de la liberté. Tome 1: L'âge de raison*. Paris: Gallimard.
- Schütz, A. (1959). Tiresias, or our knowledge of future events. *Social Research*, 26(1), 71-89. <http://www.jstor.org/stable/40969340>
- Sennett, R., Berman, A., & Folkman, R. (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Paris: Seuil.
- Sévigny, R. (2002). Expérience. Dans *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 128-133). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.barus.2002.01.0128>
- Simmel, G. (1999). *Sociologie: étude des formes de la socialisation*. Paris: PUF.
- Touraine, A. (1992). *Critique de la modernité*. Paris: Fayard.
- Weber, M. (1995 [1919]). *Le savant et le politique*. Paris: Plon.
- Weber, M. (2003 [1905]). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard.



À l'intersection du veuvage et de la retraite : l'émergence du vide social à Ouagadougou, Burkina Faso

YISSO FIDÈLE BACYÉ

Centre Universitaire de Tenkodogo
fideleyisso@gmail.com

MOUBASSIRÉ SIGUÉ

Centre Universitaire de Manga
moubassire.sigue@yahoo.fr

GEORGE ROUAMBA

Université Joseph Ki-Zerbo
georgerouamba@gmail.com

INTRODUCTION

LE VEUVAGE ET LA RETRAITE SYMBOLISENT LA PERTE OU LE RÉTRÉCISSEMENT d'un réseau de relations pour un individu. La retraite se caractérise par la remise en question des capitaux économique, social et affectif faisant que les fonctionnaires la redoutent (Calvès et al., 2018 ; Antoine, 2013). Elle est perçue comme liée à l'isolement, qui se trouve aggravé par la perte de vue des anciens collègues et amis, et au rétrécissement de la famille. Elle se caractérise également par la réduction de la mobilité au sein du voisinage (Van Rompaey, 2003 ; Audirac, 1985), fragilisant les liens interindividuels. L'isolement implique soi et ses relations au monde : il est « la forme extrême de la solitude où le sujet fait l'expérience du vide intérieur et [d'un autre vide] dans la communication avec les autres » (Doucet, 2019 : 194). Conjuguée avec le veuvage, la retraite met en exergue non seulement l'absence du conjoint, mais aussi la déconnexion d'avec le milieu habituel de travail (Van Rompaey, 2003). Être à la retraite suppose avoir atteint un âge légal d'inactivité. Elle est une période de repos, de retrait des individus du cadre de relations professionnelles. Sur le plan organisationnel, sa fonction est de contrôler le marché du travail en prévenant les tensions intergénérationnelles (Dial, 2023).

La retraite, se conjuguant avec le vieillissement et la relative dépendance socio-économique de l'individu, est le moment de la mobilisation de la parentèle pour assister les personnes devenues faibles. Cette parentèle est la maisonnée qui est l'un des cadres descriptifs de l'appartenance sociale de l'individu (Gollac, 2003). Dans le cas du Sahel (Bamako et Ouagadougou), la maisonnée, notamment la progéniture du retraité, s'illustre par sa contribution à la prise en charge des dépenses du ménage paternel. La maisonnée révèle l'entrecroisement des liens de filiation et de participation élective (Paugam, 2016). Comme le montre en effet Paugam (2016), ces différents liens mettent en évidence la parenté ou les proches et se caractérisent par la protection et la reconnaissance. Cependant, la fonction de la maisonnée dans l'analyse de la retraite dans certains contextes, comme au Sénégal, comporte des limites dans la mesure où la personne âgée, à la retraite, peut demeurer le principal pivot du capital économique de sa famille (Niyonsaba, 2018). Les personnes à la retraite ne sont donc pas systématiquement des boulets pour la vie économique de leurs familles. Aussi, les travaux de Dial (2023) montrent que la maisonnée peut déroger au soutien à apporter à la personne âgée. « Selon le docteur Sow, les familles qui sollicitent les soins du centre disparaissent dès que la personne âgée est admise ; pire, elles refusent parfois de revenir chercher leur malade lorsque leur santé s'améliore pour ne plus avoir à les prendre en charge à la maison » (Dial, 2023 : 606). À la suite de Gollac (2003), Dial (2023) et Niyonsaba (2018), la notion de maisonnée est comprise ici non pas dans le sens restrictif de l'institution familiale tel que l'avançait Durkheim, mais beaucoup plus comme l'ensemble des membres de la virilocalité ou de la matrilocalité contribuant à la vie du ménage.

La perception de la retraite dépend du degré de cohésion sociale ou de la force qu'impulse la maisonnée au retraité vieillissant. Dans cette optique, le fait pour le retraité vieillissant d'avoir un conjoint est perçu comme une des composantes de ses ressources de résilience, dans la mesure où le conjoint apporte confort et réconfort, assiste et facilite l'internalisation de la nouvelle situation, soit la prise de conscience pacifique de l'effondrement du monde actif (Caradec, 2017). Le fait d'être sans conjoint est corrélé à un risque important de traverser un mauvais passage au moment de la retraite (Paillat, 1989). De ce point de vue, le partenaire joue une fonction d'atténuation de l'isolement et de la solitude du retraité. C'est peut-être pour cela que les travaux qui se sont précédemment penchés sur le sujet (Antoine, 2009, 2018 ; Audirac, 1985) remarquent que nombre d'hommes se remarient avec des femmes beaucoup plus jeunes.

Dans leur quotidien, les retraités doivent s'inventer un nouveau passe-temps ; ils peuvent se retrouver dans un café entre pairs pour discuter, dans un endroit où ils reconstruisent leurs identités (Dutertre, 2015). Ils s'engagent également dans la vie associative, lieux de rencontres, de resocialisation ou de multiplication des interactions sociales (Van Rompaey, 2003 ; Lawani, 2018).

Comme l'explique Dial (2023), à cette période, les personnes âgées ont plus d'attentes socioaffectives de la part de la maisonnée. Les personnes âgées vivent dès lors

la solitude comme un mal commun et caractéristique de leur état de vieillesse (Dial, 2023 ; Van, 2011 ; Audirac, 1985), alors qu'elles sont dans une période où elles ne veulent plus être seules. Cependant, l'analyse de la solitude implique la prise en compte du rapport à soi et non sa considération comme un état statique (Pan Ke Shon, 2002). L'itinéraire du reste de vie après la cinquantaine semble connu selon Audirac (1985). Pour lui, les enfants, émancipés désormais de la patrilocalité, s'établissent dans des néo-localités laissant leurs parents isolés de leurs proches dans la majeure partie du temps. Le parent survivant demeure seul avant d'aménager chez un parent ou dans une maison de retraite (Audirac, 1985). Les personnes âgées ne sont pas toujours bien perçues dans leur environnement social. Elles ont le sentiment que leurs proches attendent d'elles un retrait de la vie sociale (Dial, 2023). Elles se voient elles-mêmes comme des boulets aux pieds de leurs enfants et ont le sentiment de perturber ou d'être une gêne pour leurs proches (Macia, Chapuis-Lucciani et Boëtsch, 2007).

Au Burkina Faso, de façon générale, l'on compte plus de veuves (7,4 %) que de veufs (0,7 %) (INSD, 2022). Pour n'évoquer que les données de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, il faut indiquer que les veufs ou veuves à la retraite représentent 35,7 % des bénéficiaires de la pension (Somda, 2024). L'analyse des conditions socio-économiques montre qu'en matière de statut de propriété d'un logement personnel 95,4 % des personnes âgées sont propriétaires du logement où elles vivent, révélant ainsi une stabilité de logement (INSD, 2023), socle d'une sécurité pour la cible que représente l'habitation. Cependant, en milieu urbain, ces personnes vivent avec un nombre moyen de deux individus (Bologo et Ariste, 2011). Bologo et Ariste estiment que la faible taille du ménage serait liée à l'émancipation domiciliaire de la progéniture ou à des raisons professionnelles forçant celle-ci à quitter le domicile familial.

Concernant le statut d'occupation d'une activité, les travaux spécifiques au contexte du Burkina Faso font ressortir un hiatus entre normes et réalités. En effet, si la retraite donne droit à un repos, il demeure que plus de la moitié des personnes de 60 ans et plus sont toujours en activité ; elles représentent 63,5 % des personnes âgées (Sawadogo et al., 2009). Même en considérant la population globale des personnes âgées, il existe une corrélation entre le niveau d'instruction et le statut d'occupation d'une activité. En effet, 41,2 % des personnes âgées exerçant une activité ont un niveau d'instruction secondaire ou postsecondaire (INSD, 2023), suggérant que les personnes à la retraite ayant un niveau d'éducation élevé sont plus susceptibles de travailler après la retraite. Cette situation se justifie par la réelle vulnérabilité des retraités en général qui font face à un ensemble de maladies aiguës ou chroniques nécessitant la mobilisation d'importantes ressources financières fragilisant le budget familial (Sawadogo et al., 2009).

L'observation empirique des solidarités envers les personnes âgées révèle que les relations au Burkina Faso contemporain sont en mutation quoique l'on s'efforce de montrer une vieillesse socialement valorisée (Briaud, 2015). Ces mutations, sous l'égide de la diffusion des technologies de communication, de la modernisation et de l'urbanisation, s'incrémentent dans le quotidien des individus et fragilisent les réseaux

d'entraide sociale. En l'absence de cette entraide et avec le développement des identités individuelles marquées par des quotidiens voués à la quête de ressources financières, les personnes veuves à la retraite se retrouvent claustrées, vivant seules avec de moins en moins de ressources et de visites de leurs enfants, amis et parents.

La littérature sur la question du veuvage et de la retraite met l'accent sur l'isolement, la perte de pouvoir ou de leadership personnel et la mobilisation de la maison-née pour l'assistance des personnes âgées. Elle analyse également les lieux de refuge des personnes âgées. Cependant, il ressort de cela que la question du triptyque veuvage/retraite/solitude n'a été ni systématiquement traitée ni suffisamment analysée, dans le contexte spécifique de Ouagadougou au Burkina Faso. Comment l'articulation entre retraite et veuvage, marquée par l'étiollement du réseau social, produit-elle des formes de solitude chez les personnes veuves à la retraite à Ouagadougou ? L'objectif de notre recherche est d'analyser les expériences vécues de solitude des personnes veuves à la retraite dans la ville de Ouagadougou. Cette recherche s'inscrit dans la théorie du vide social, qui a fait son entrée dans les sciences sociales avec Maurice Halbwachs en 1930 (Barel, 1982). Le vide social peut faire référence à la désaffiliation comme génératrice de perte d'identité. Dans l'analyse de l'intersection retraite et veuvage à Ouagadougou, l'arrêt du travail et la disparition de relations sociales sont les principaux facteurs déterminants du vide social. En effet, l'individu se trouve dans un état où il cumule la perte de relations professionnelles et celle de sa relation conjugale, dont la conséquence est la solitude. Dans le cadre de notre recherche, le vide social renvoie à l'étiollement du capital social des individus (Clerget, 2023). La posture théorique qui est la nôtre fait usage de concepts comme la désaffiliation pour traduire les ruptures graduelles d'appartenance (Debordeaux, 1994). En effet, les retraités en situation de veuvage sont soumis à un processus de déperditions progressives des actifs de leur capital social. Or, leur état n'est cependant pas statique, car certains sont capables de reconstruire leur réseau de relations.

1. MÉTHODOLOGIE

Notre recherche examine le cas de la ville de Ouagadougou comme champ de production d'interactions sociales. La ville est, en raison de sa centralité dans l'espace administratif burkinabè, le lit de nombreuses cultures. Elle compte 2 875 000 habitants et une densité de 1025 habitants/km² (INSD, 2022). Sa superficie est estimée à 52 000 hectares, dont 21 750 hectares urbanisés.

Cette recherche transversale s'inscrit dans le pôle épistémologique compréhensif. Elle adopte une démarche hypothético-déductive en privilégiant la méthode qualitative. Elle s'intéresse à la population vivant dans la ville de Ouagadougou ayant le double statut socioprofessionnel de retraité et veuf. Sont également prises en compte les personnes du secteur informel (secteur d'activités échappant au contrôle des pouvoirs publics), mais qui ont l'âge de départ à la retraite reconnu dans le secteur formel au Burkina Faso, qui varie de 55 à 63 ans, selon la catégorie de l'emploi (Kabore, 2017). Les critères de prise en compte des participants dans la recherche sont essentiellement

l'âge de la retraite; le statut de retraité, avec ou sans reconversion d'activité; le veuvage. Pour la complétude des données, nous avons jugé pertinent d'interroger aussi au titre de groupe social témoin des personnes retraitées non veuves, les données issues de ce groupe nous permettant de comprendre la spécificité des expériences liées au veuvage.

Pour l'accès à la cible, nous avons utilisé d'un croisement des méthodes d'accès direct et indirect. La méthode d'accès direct a consisté à se rendre dans les lieux d'enrôlement à l'assurance maladie universelle et à interroger les personnes retraitées. Dans ce contexte, nous avons adopté l'échantillonnage accidentel. La méthode d'accès indirect a quant à elle consisté, par le biais de tiers, à négocier des entretiens avec les personnes remplissant les caractéristiques exigées dans le cadre de notre recherche. L'échantillonnage raisonné a été utilisé pour le recrutement des participants. Le croisement des deux modes d'accès et des techniques d'échantillonnage à l'intersection de la saturation a permis d'interroger 37 personnes retraitées veuves et 5 personnes retraitées non veuves. Une répartition sexospécifique permet de désagréger le nombre total des participants en 20 femmes et 17 hommes. Le groupe social témoin, quant à lui, est composé de 3 femmes et 2 hommes.

Nous avons mis en œuvre la phase de collecte des données à l'aide d'entretiens approfondis semi-structurés, qui ont été effectués en suivant des guides d'entretien. La collecte des données s'est déroulée du 15 novembre 2024 au 17 janvier 2025. Nous avons enregistré puis retranscrit intégralement les entretiens, qui ont été traités sur le logiciel Nvivo version 12 et soumis à une analyse thématique de contenu.

2. RÉSULTATS

Les résultats de la présente recherche sont constitués essentiellement des formes de solitude, de la solitude réflexive et des stratégies de lutte contre la solitude. En prélude à ces thèmes, les participants sont présentés selon leurs caractéristiques sociodémographiques.

2.1 Présentation des participants à l'enquête

Nous avons réalisé la collecte des données auprès de 20 veuves et 17 veufs. Le groupe social témoin est composé de 3 femmes et 2 hommes retraités non veufs. Les âges des participants se situent entre 63 et 88 ans. Ils sont à la retraite depuis au moins 2 ans et au plus 17, sauf pour un participant qui signale être à la retraite depuis 1998, soit 27 ans. Ils ont des familles généralement nombreuses comptant entre 2 et 11 enfants. La majorité des participants ont entre 4 et 7 enfants. Les ménages sont caractérisés par une forme de cohabitation intergénérationnelle, mais variable. Certains vivent seuls ou avec une nièce, une sœur ou une aide-ménagère, et d'autres avec un ou plusieurs enfants adultes, parfois mariés, et leurs petits-enfants. Dans certains cas, les ménages peuvent atteindre 20 personnes intégrant des élèves et étudiants issus de la famille élargie.

Sur le plan professionnel, les participants ont été des cadres ou des cadres intermédiaires principalement dans la fonction publique burkinabè ou dans des structures assimilées. Nous avons inventorié une diversité de secteurs d'activité : enseignement, santé, administration générale, banque, secrétariat de direction, etc. Cette diversité reflète la pluralité des profils, mais tous se rejoignent par leur insertion antérieure dans l'emploi formel, donnant accès à un régime de pension.

Les données révèlent un niveau de pension varié en lien avec le niveau d'emploi précédemment occupé par l'interviewé. Les pensions se situent entre 78 000 et 400 000 francs CFA, mais la majorité des pensions des retraités interrogés se concentre entre 130 000 et 200 000 francs CFA. Ces montants, eu égard au coût de la vie au Burkina Faso, aux dépenses post-retraite et aux obligations sociales, paraissent insuffisants. Plusieurs participants signalent la baisse importante de leurs revenus se traduisant par des difficultés à honorer les dépenses courantes et celles en lien avec la santé. Cette précarisation des retraités pousse à développer ou à reprendre des activités génératrices de revenus pour compléter la pension. Cependant, les enfants constituent une aide précieuse à travers des appuis financiers, affectifs et moraux.

En outre, les données montrent que la presque totalité des participants réside dans des quartiers lotis et urbanisés de Ouagadougou, tels que Dassasgho, Katr-Yaar, Saaba ou 1200 logements. Nombreux sont ceux ou celles qui occupent des villas ou maisons qu'ils possèdent, construites pendant la période d'activité. Ce statut (propriétaire de logement) témoigne d'une stabilité résidentielle.

Par ailleurs, il faut noter que les interviewés entretiennent divers types de relations avec la parentèle. Plusieurs veuves ont signalé un retrait ou une distanciation des relations avec des proches après le décès du conjoint. Aussi, il faut noter que les participants ont une large conception de la parenté prenant en compte les enfants, les frères et sœurs, les neveux et nièces, mais aussi le voisinage du fait de sa disponibilité immédiate en cas de survenue d'un choc social. Les discours établissent ainsi la parenté au-delà des liens biologiques et intègrent les relations sociales en fonction de la proximité et de l'implication d'autrui dans l'assistance et la protection de soi.

Enfin, l'état de santé général de ces personnes est fragile dans la mesure où les discours convergent à reconnaître l'existence de problèmes de santé. Les maladies communes inventoriées sont : l'hypertension, les problèmes neurologiques, les maux de genoux, le cancer, les problèmes de vision, la glycémie, les ulcères, etc.

Ces données mettent en lumière des réseaux familiaux élargis et un cadre de vie relativement stable. Elles signalent également la relative précarité chez les retraités du fait du rapport entre montants des pensions et coût de la vie. En revanche, l'élargissement de la parenté n'exempte pas les participants du sentiment d'isolement ou de retrait relationnel spécifiquement après le décès du conjoint. Ainsi sont abordées les expériences de solitude chez les retraités. Il s'agit de la solitude relationnelle, la solitude émotionnelle, la solitude structurelle, la solitude réflexive et enfin les stratégies de contournement du vide social.

2.2 La solitude relationnelle chez les veufs et veuves à la retraite à Ouagadougou

L'analyse des données permet de caractériser la solitude relationnelle chez les veufs et veuves à la retraite à Ouagadougou à travers trois éléments : l'érosion du capital professionnel, la réduction des sociabilités amicales et le déclin des relations avec la belle-famille.

2.2.1 L'érosion du capital professionnel

Chez les veufs et les veuves à la retraite au Burkina Faso, la solitude s'explique par l'érosion des sociabilités avec les anciens collègues. La retraite est ce basculement spontané des relations construites dans le milieu professionnel. Les résultats montrent que la majorité des participants connaissent une fragilisation de leur capital relationnel.

Depuis 2007 qu'on s'est séparé, chacun est dans son coin. Il y en a qui sont morts. Bon, ceux qui sont dans le même quartier, de temps en temps, on se croise, et le plus souvent c'est à la banque (O. P. 72 ans, 3 enfants, dessinateur).

La retraite est, de ce point de vue, une occasion de déconnexion d'avec les anciens collègues, un moteur de désaffiliation en tant que conjugaison de l'exclusion du travail et de l'isolement social (Debordeaux, 1994). Comme l'explique un retraité, « on se dit que comme on a abandonné le service, on a l'impression aussi que les gens nous ont abandonnés [...]. Une fois à la retraite, les gens n'ont plus besoin de toi » (X. B. 73 ans, 4 enfants, instituteur). La perte des relations avec les collègues est donc une forme de désaffiliation sociale (Castel, 1995 : 26-27). « Il y a risque de désaffiliation lorsque l'ensemble des relations de proximité qu'entretient un individu sur la base de son inscription territoriale, qui est aussi son inscription familiale et sociale, se trouve en défaut pour reproduire son existence et pour assurer sa protection ». Ce concept que Castel utilise pour désigner le processus de rupture du lien social chez les personnes démunies (Debordeaux, 1994) permet d'exprimer l'immersion des veufs et des veuves à la retraite dans des situations de vulnérabilité relationnelles. Le retraité est exclu du réseau professionnel qui structurait son quotidien et son identité. Par conséquent, son capital social se fragilise, le mettant ainsi dans le vide social.

L'affaïssement des relations entre anciens collègues retraités dans certains cas fait suite à des frustrations. Les collègues adoptent une attitude de marginalisation de ceux se trouvant au seuil de la retraite.

Non, pas de relation. J'ai été déçu lorsque je devais aller à la retraite, parce que dès que la note de la mise à la retraite est sortie, ça veut dire qu'immédiatement tu es isolé. C'est ce que j'ai constaté. C'est comme si tu partais pour mourir. Il y [en] a beaucoup aujourd'hui, quand ils vont à la retraite [qui] n'ont plus de relation avec leurs anciens collègues de service et c'est mon cas (T. B. 60 ans, 4 enfants).

Le sentiment d'être exclu du lieu habituel de travail creuse le vide des relations sociales entre les retraités et leur ancien environnement de travail. Les collègues-amis d'hier avec qui l'on partageait la majeure partie du temps deviennent des étrangers

abandonnant aux abords professionnels ceux ayant atteint l'âge du retrait. La raison selon l'interviewé est que

chacun se dit que celui qui part à la retraite là, il sera dans le besoin. Si on garde les relations avec lui, il va de temps en temps nous emmerder pour..., tu vois non? Donc, moi, j'ai coupé tout. Voilà, je n'appelle personne, personne ne m'appelle, peut-être, bon, j'ai eu la chance de tomber sur de bonnes directrices que de temps en temps j'appelle à la fin de l'année comme ça pour leur souhaiter bonne fête. En dehors de ça, les collègues, non, non. Quand tu vas commencer à travailler et quand tu seras près de la retraite, dès que la note sort, tu vas voir. Certains même sont prêts à te pousser à partir comme si, eux, ils ne vont pas arriver à cette étape de la vie (T. B. 60 ans, 4 enfants).

Comme l'interviewé le révèle, la retraite est un moyen d'érosion des relations avec les collègues. Elle traduit une prise de distance avec les anciens collègues à travers la raréfaction des visites et l'espacement des appels.

Le statut des retraités, davantage vulnérables sur le plan financier, occasionne une prise de distance sociale par les anciens collègues. Ceux-ci adoptent des attitudes d'évitement pour se mettre à l'abri des sollicitations des retraités.

Les discours convergent pour mettre en évidence la désagrégation des relations entre les retraités et leurs anciens compagnons. La vulnérabilité que crée ce nouveau statut est présentée par les personnes interrogées comme le facteur induisant ce vide social.

Tu sais, quand on [part] à la retraite, ceux qui nous fréquentaient là, ils ne nous fréquentent plus hein, parce que la nuit des retraités, c'est dur, même ceux qui sont restés chez toi pendant des années et des années-là, une fois que tu es allé à la retraite, personne n'ose venir chez toi, à la maison. Tu es devenu une charge parce que s'il vient, tu vas lui poser un problème ou quoi, c'est dur, hein. [Même] les enfants que tu as gardés chez toi jusqu'à ce qu'ils deviennent grands ne veulent pas te voir (O. P. 72 ans, 3 enfants).

L'altération de la relation sociale est moins le fait de la retraite que de la vulnérabilité économique que celle-ci représente. L'interviewé évoque non seulement le réseau jadis composé des collègues, mais aussi celui constitué par les personnes (élèves, étudiants) pour qui il a été un tuteur. De ce point de vue, la solitude est socialement construite, car les données dévoilent le vide social comme le résultat de processus sociaux qui transcendent le sentiment personnel et individuel. C'est dans ce sens que Doucet (2019: 200) recommandait que la solitude soit « analysée comme une manière de faire société ».

2.2.2 La réduction des sociabilités amicales

La réduction des sociabilités amicales se manifeste par l'éloignement progressif des amis. Ceux-ci prennent progressivement leurs distances, affaiblissant ainsi les sociabilités amicales. Dans ce contexte, seules quelques rares interactions symboliques (fêtes, vœux) demeurent des occasions de visites. Ce processus de séparation relationnelle d'avec les amis s'intensifie lorsque l'on est veuf ou veuve. Dans ce sens, une interviewée déclare:

Si [tu es] veuve, c'est comme si tu es devenue seule, c'est toi qui dois chercher à voir les gens et non les gens qui doivent chercher à te voir. C'est ça qui est venu dans ma tête, puisque ceux qui étaient proches, qui ne pouvaient pas faire deux semaines, un mois sans [me] voir, là, on ne se voit plus. Tu es devenue veuve, reste chez toi. Je ne sais pas, les gens pensent que tu es devenue un poids pour eux ? Moi, j'ai réfléchi à ça, et ça m'a [fait] tiquer. Quand je pense à ça, je n'ai plus envie d'aller rendre visite [aux gens] parce que [je] ne sais pas pourquoi ils viennent plus comme avant, [j'ai] tendance à [me] replier un peu, ça m'a trop [fait] tiquer. On perd beaucoup de relation comme ça (B. Z., 70 ans, 3 enfants, infirmière).

Ce discours met en exergue le sentiment d'être socialement exclu en raison du veuvage. La veuve ici a l'impression d'être abandonnée et fait face à une fragilisation de son importance sociale. Elle développe le sentiment de quémander les relations avec son réseau. Cet état de fait conduit à un repli sur soi. Ainsi, l'analyse du corpus montre que l'étiollement du capital social serait en grande partie généré par le veuvage. Les opinions des veuves convergent pour souligner que le veuvage entraîne plus la solitude que la retraite seule. Une veuve exprime ce sentiment en ces termes :

Moi, je pense que ce n'est pas quand on est à la retraite qu'on est seule et que les gens [...] disparaissent. J'ai remarqué que c'est quand tu perds un conjoint. J'ai l'impression que les gens pensent que c'est contagieux. Il y a des visites, mais ce sont les visites de tes consœurs qui sont dans la même situation que toi. Sinon, les couples c'est vraiment rare (F. G., 62 ans, 3 enfants, agent de santé).

L'interviewée estime que c'est davantage le veuvage qui provoque la solitude que la retraite. Les propos recueillis évoquent aussi la stigmatisation des veuves, qui estiment que chez les veufs la situation est différente, la stigmatisation moindre. Ils complètent ceux de B. Z., cités plus haut, qui a le sentiment que c'est à elle qu'il revient d'entretenir toute relation avec les gens.

Ainsi, la solitude relationnelle ne se résume pas seulement à l'absence d'autrui, mais prend également en compte le déplacement de la charge relationnelle : la veuve se retrouve dans la nécessité de produire l'effort nécessaire pour maintenir les liens sociaux que le conjoint et les relations professionnelles contribuaient à assurer.

2.2.3 Le déclin des relations avec la belle-famille chez les veuves à Ouagadougou

Dans le cas particulier des veuves, outre le déclin des relations professionnelles au moment de la retraite, les résultats révèlent une fragilisation des liens avec la belle-famille après le décès du mari, allant de la simple absence de contact à des conflits ouverts liés à l'héritage et à l'exclusion sociale. La majorité des entretiens réalisés permettent donc de noter que le déclin des relations avec la belle-famille se situe tant au niveau de l'absence de fréquentation que du soutien et de l'intérêt.

Dans les situations d'absence de fréquentation, les veuves se sentent abandonnées et marginalisées par la parentèle. Dans ce contexte, une interviewée explique :

Depuis le décès de mon mari, les parents de mon mari ne viennent plus à la maison. Ma maison que tu vois, souvent elle prend feu. [J'ai été] obligée de faire appel à maman Agnès

et aux autres femmes de mon église. Elles sont venues faire la prière dans ma maison. Je suis plus proche de mes enfants, ils viennent régulièrement me rendre visite. J'ai de très bonnes relations avec mes enfants (K. T., 62 ans, 4 enfants, 6 petits-enfants).

Cette situation décrit à la fois une insatisfaction quant à l'attention et à la reconnaissance que la belle-famille offre à la veuve. Ne pouvant bénéficier de manière satisfaisante du retour d'attention de la part de la parentèle, les retraités en veuvage vont chercher ailleurs du secours pour se reconstruire une appartenance. Comme le montre l'interviewée ci-dessus, la solitude sociale nouvellement vécue explique son refuge dans la religion pour combler son environnement. Ainsi, la pression du vide conduit à la quête de soutiens sociaux, spirituels ou religieux (Rouamba, 2015). L'environnement familial n'offre pas une analyse unique des relations avec les retraités. Il faut donc considérer le vide social dans ce cas comme un produit de plusieurs interactions.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'absence de soutien et d'intérêt, les résultats montrent une déconnexion de la belle-famille envers les veuves à la retraite. Comme l'explique cette veuve à la retraite : « Depuis que mon mari est décédé, personne dans la famille de mon mari ne m'appelle par exemple [pour] dire "Allô ! est-ce que les enfants se portent bien ?" Rien » (O. C., 53 ans, 4 enfants). Pour l'interviewée, l'absence de soutien et d'intérêt de la part de sa belle-famille est liée à son statut de veuvage, et à sa retraite, qui la rendent économiquement vulnérable. Elle s'estime marginalisée du fait de sa condition de vulnérabilité. Plusieurs veuves interviewées perçoivent un lien entre leur statut et l'affaiblissement des relations avec la belle-famille. Ce constat émerge à travers des thèmes récurrents, tels que l'isolement social post-veuvage, le fardeau perçu, le soutien unilatéral fourni par la veuve et surtout l'aggravation des difficultés financières à la retraite. Une veuve retraitée explique : « la belle-famille qui te visitait régulièrement avant cesse [de le faire]. On ne se voit plus parce que tu es devenue veuve. Reste chez toi. Je ne sais pas, tu es devenue un poids pour les gens ? [...] on perd beaucoup de relations comme ça ». Ce sentiment d'absence de réciprocité est exacerbé par la retraite : avec une pension faible (souvent autour de 130 000 à 170 000 FCFA mensuels, plus une pension trimestrielle de veuve), on ne peut plus compenser financièrement pour entretenir les liens, ce qui renforce l'isolement. Dans cette optique, Rouamba (2015 : 172) indiquait que les ruptures conjugales prédisposent « à la solitude et à l'isolement social ». Il remarque que cette solitude s'exacerbe lorsque la personne change de résidence.

Aussi, les données révèlent que l'entretien de conflits latents entre veuve à la retraite et la belle-famille est un environnement propice à la solitude. Les conflits dans un contexte de veuvage fragilisent les liens que la veuve entretenait avec sa belle-famille, créant des vides relationnels et matériels. Le conflit conduit souvent à une rupture brutale avec certains membres de la maisonnée. Une interviewée dit : « [...] Avec mon beau-frère, le petit frère direct de mon mari [...], on ne se salue pas. Il a entraîné toute sa famille, sa femme et ses enfants à ne pas me fréquenter » (70 ans, 3 enfants, comptable).

Elle ajoute que ce différend a entraîné des difficultés lors des visites de l'association d'épouses qu'elle a mise sur pied.

Comme il ne s'entend pas avec moi [...], tous ceux qui sont autour de lui, il leur a interdit de me parler, même sa femme. On avait une association des belles-filles qu'on tenait, et on le faisait à tour de rôle chez chaque belle-fille, arrivé [au tour de sa femme, je] vais chez elle, mais à mon tour, elle ne vient pas. Souvent quand il y a des rencontres et [qu']elle sait que je vais venir, elle ne vient pas, alors que c'est moi qui suis à l'initiative de cette association des épouses.

Il apparaît que l'entretien du conflit avec le beau-frère a isolé la veuve de sa belle-famille.

En somme, la solitude des veufs et veuves à la retraite est marquée par le vide relationnel, causé d'une part par l'érosion des sociabilités professionnelles et amicales, et, d'autre part, par le déclin des relations avec la belle-famille. Il convient également d'analyser, en plus du vide social, le vide émotionnel comme élément de solitude.

2.3 La solitude émotionnelle chez les veufs et veuves à la retraite dans la ville de Ouagadougou

La solitude émotionnelle est analysée comme le sentiment de vide interne ressenti par le veuf ou la veuve même en présence d'autrui. Elle renvoie à une désaffiliation affective caractérisant la perte du conjoint. C'est l'expérience intime de la perte de l'alter ego, celui avec qui l'on partageait sa vie quotidienne. L'analyse des données montre que les personnes interrogées vivent une solitude émotionnelle se traduisant par un vide affectif dû à la perte de la figure de soutien. Cette solitude émotionnelle se présente donc comme un problème central pour les individus se trouvant à l'intersection du veuvage et de la rupture des réseaux sociaux professionnels.

Ainsi, les veufs et veuves à la retraite éprouvent un sentiment d'inutilité sociale et se questionnent en permanence sur l'importance de leur existence. Un instituteur à la retraite estime selon lui que le véritable problème de la retraite est le vide, le fait de se sentir inutile et les représentations que se font les autres du retraité. Il explique la situation en ces termes :

quand j'ai arrêté de travailler à la fonction publique, j'ai constaté un vide, parce qu'il n'y a plus quelqu'un qui tourne autour de toi, tu sors dans le quartier et tu as l'impression que les gens te regardent comme un paresseux, un saprophyte [...]. Même quand ta pension ne suffit pas, ils pensent que ça suffit, et c'est le problème. Je pense que ce vide-là, à l'avenir, les chercheurs doivent continuer à chercher pour combler cette tare-là, parce que ça pèse beaucoup. C'est se sentir vraiment inutile [...], c'est un revers total. Il y en a qui te prennent comme un malheureux, parce que tu es désœuvré, et il y en a même qui vont avoir pitié de toi.

L'interviewé souffre du regard des autres qui ne comprennent pas forcément sa situation. Ce sentiment peut provoquer un stress et un repli sur soi à cause de l'œil de la société. Si l'interviewé ne fait pas directement référence à la perte de son épouse, il n'en demeure pas moins que la solitude émotionnelle est manifeste du fait du sentiment

d'un désamour social perçu. Le vide émotionnel ainsi compris rappelle la vision différente qu'en a Barel (1982). Pour lui,

la vision la plus courante du vide social comme absence ou destruction de quelque chose (par exemple la destruction d'un microsocial traditionnel plus ou moins fantasmé après coup par la modernité, ou l'idée très technocratique d'une population introuvable parce que complètement déstructurée et atomisée), sans être toujours et partout fausse, est probablement la plus trompeuse et la moins intéressante (Barel, 1982: 156).

De son point de vue, on retient que le vide n'est pas forcément dû à une perte d'objet, qu'il peut être causé par une perte immatérielle.

De plus, la solitude émotionnelle pose la question de la signification de l'existence. Comme le montre cette veuve (ancienne chargée de programme, 62 ans), lorsque les enfants se retirent et qu'elle se retrouve seule, « à une certaine heure, tu es assise et tu te poses la question : ton existence sert à quoi ? Tu es seule sans la personne avec qui tu as longtemps partagé ta vie ». L'expression « à une certaine heure » évoque ces moments de réflexivité et de résurgence des souvenirs, où l'interviewée se sent plus exposée au manque affectif. Elle ressent le manque profond créé par l'absence de son époux. Les sentiments de solitude et d'inutilité sociale s'accompagnent de celui d'être devenue un poids pour les gens : « Quand je pense à ça, je n'ai plus envie d'aller rendre visite à quelqu'un » ou encore « C'est comme si tu es devenue seule... ». Ce sentiment peut mener à une baisse de l'estime de soi et peut être assimilé à ce que Goffman (1963) nomme une identité fragilisée. L'identité fragilisée découle de la honte et du mépris de l'individu. Le sentiment d'être inutile ou de représenter un fardeau que ressentent certains veufs ou veuves découle d'un sentiment de mépris perçu.

La confrontation de ces données à celles du groupe social témoin montre que les retraités qui ne sont pas en situation de veuvage sont également confrontés à l'isolement. Cependant, il demeure que la présence du conjoint et le maintien des relations externes semblent alléger la dimension émotionnelle de la solitude. De ce fait, la solitude émotionnelle est davantage en lien avec le veuvage, où elle se retrouve de manière plus prononcée.

De ce qui précède, on peut noter que la solitude émotionnelle est un problème commun à tous les retraités en situation de veuvage, du fait de la perte du conjoint et de la transformation de leur rôle social et professionnel. Elle se pose avec une acuité particulière chez les veuves qui développent un sentiment de vide et d'inutilité sociale souvent aggravé par le rejet social qui accompagne le statut de veuve.

2.4 La solitude structurelle chez les veufs et veuves à la retraite à Ouagadougou

La solitude structurelle est une solitude imposée du fait de l'affaiblissement des capitaux social et économique lors de la retraite ou de la perte d'un conjoint. L'analyse de la solitude structurelle examine donc les effets croisés de la baisse des ressources à la retraite et à la mort du conjoint. Les données révèlent que face à l'insuffisance de la pension, les veufs et les veuves sont contraints de réduire leur présence aux événements sociaux. La solitude structurelle est en partie déterminée par la précarité finan-

cière résultant du système de retraite au Burkina Faso. Cette précarité financière annihile les capacités d'interaction sociale des retraités. Dans ce sens, un homme explique :

Les retraités au Burkina, ils souffrent hein, parce que la pension là, c'est vraiment maigre. [Avec] ce que tu avais par mois, tu n'arrivais pas à joindre les deux bouts, maintenant on divise par trois et on te dit de faire [...] avec. Donc tu vois, c'est compliqué. Quand tu vas au marché, [sur] le sac de riz, [...] il n'y a pas [un] prix pour les retraités et [un] prix pour les salariés. C'est le même prix [pour] tout le monde. (O. P., 72 ans, 3 enfants, dessinateur).

Ce discours explique l'obligation de se mettre en retrait du fait de l'insuffisance des capacités financières. Ce retrait ne résulte pas systématiquement d'un choix personnel. Elle est la résultante du cumul du veuvage, de la retraite, de la dispersion des enfants et des difficultés matérielles. Cette solitude est vécue par les veufs et les veuves à la retraite à cause de la pauvreté ou de l'amincissement de leurs pouvoirs. D'ailleurs, Rouamba (2015) mentionne que la vulnérabilité financière est associée à l'affaiblissement de l'écosystème personnel et du réseau social des personnes vieillissantes. En outre, face à ce contexte, les retraités se sentent dévalorisés. « C'est toujours les indemnités, tout tourne autour des indemnités, parce que l'homme aujourd'hui, là, [il est] bon quand [il a de] l'argent. On [l']écoute quand [il en a les] moyens. Qui écoute un retraité aujourd'hui ? » (T. B., 60 ans, 4 enfants, chauffeur). Le veuvage est dans certaines situations un temps de vulnérabilité, surtout quand la famille monoparentale est composée de jeunes enfants toujours à l'école. En Afrique, il apparaît généralement que les personnes âgées vivent comme chefs de ménage (Nations Unies, 2003). En Inde, le veuvage est considéré comme un temps de marginalisation sociale du fait du statut social négligé des veufs et des veuves (Jegan, 2020). Selon les résultats de travaux antérieurs, on constate que la situation économique des veuves s'est améliorée, mais il reste que leur taux de pauvreté est beaucoup plus considérable que pour la population dans son ensemble. En comparant par sexe cependant, il est établi que les veufs ont un statut économique favorable, surplombant la moyenne (Bonnet et Hourriez, 2009). La présente recherche montre que les cas de vulnérabilité sont rapportés au statut socioprofessionnel avant la retraite.

En outre, la solitude structurelle est exacerbée par l'incapacité des retraités à faire face aux impératifs sociaux. En effet, en dépit de la faiblesse des pensions, les retraités se sentent obligés de maintenir leur rôle social à travers la participation aux événements comme les mariages, les décès, les baptêmes des enfants des voisins, etc.

Il y a le social qui est là [:] il faut aller saluer un mariage, un décès. Il y a l'enfant du voisin qui se marie, [on] est obligé [d'aller] déposer une enveloppe avant de partir, alors que la pension ne suffit pas. Lorsque tu paies l'eau, l'électricité, la scolarité, il va te rester quoi ? Tu deviens un mendiant (65 ans, 7 enfants, archiviste).

La faiblesse de la pension réduit les capacités de l'individu de participer à ces actions sociales l'excluant implicitement des différentes solidarités.

La solitude structurelle entraîne aussi la marginalisation institutionnelle et physique. La quasi-totalité des interviewés évoque le manque d'infrastructures dédiées aux personnes âgées, qui ont pourtant divers maux relatifs à la santé : problèmes de genoux, fatigue, etc. Or, dans les institutions, qu'elles soient publiques ou privées, les retraités sont soumis aux mêmes conditions de demande de service que les personnes encore physiquement valides.

Ce que je vois, souvent, quand tu es malade et [que] tu pars à l'hôpital [...], que tu [sois une] personne âgée [...], on [n'en] tient pas compte [...]. Si tu dois payer à la caisse, tu vas t'aligner comme les autres [même si tu ne peux] pas rester debout plus de 10 minutes [...]. Moi, j'ai ce problème, j'ai des problèmes de genoux.

Il n'existe donc pas de services adaptés aux personnes âgées. Les structures privées et les pouvoirs publics ne sont pas sensibles aux spécificités de ces personnes. Les interviewés regrettent que ni leur âge ni leur statut d'ancien travailleur ne leur donnent accès à des avantages sociaux.

Enfin, le manque d'espaces de loisirs dédiés aux personnes âgées, à la retraite, est un facteur de solitude structurelle. Les retraités dans l'ensemble ne disposent pas de

lieu où [ils] peuvent se retrouver et se recréer [une solidarité]. Au moins, si tu es assis et [que] tu n'as rien à faire, tu peux aller te retrouver là-bas et causer. Sans les coins où on va aller se retrouver et prendre la bière, il n'y a pas de lieu de loisirs pour les retraités (R. A. S., 62 ans, 5 enfants, ingénieur BTP).

Ce manque accentue la solitude des personnes âgées et principalement des veufs et des veuves à la retraite, les obligeant implicitement à fréquenter les kiosques de jeux hip-piques, les bars et les églises.

La solitude structurelle est la résultante d'un système social où l'utilité économique est déterminante. Au moment de la retraite, lors de la perte du rôle professionnel, ce système social n'offre pas de soutien financier ni d'infrastructures adaptées à la vieillesse ou au veuvage, ce qui augmente le degré de solitude des retraités.

2.5 La solitude réflexive chez les veufs et veuves à la retraite à Ouagadougou

La solitude réflexive est le rapport intérieur qu'on entretient avec soi lorsqu'on se trouve à l'intersection du veuvage et de la retraite. Les données présentent la solitude réflexive comme une opportunité d'introspection, de développement d'activités intellectuelles et de protection sociale.

Vue comme une opportunité d'introspection, la solitude est présentée par les participants comme l'élément d'interrogation et de reconstruction identitaire. Elle serait un choix délibéré permettant à chacun d'autoplanifier son temps. Face au temps créé par la mise à la retraite et la rupture avec la vie conjugale, la solitude se transforme en un moyen d'autogestion de son horaire et pas seulement d'isolement imposé. Dans ce sens : « il y a des temps où il faut parler et des temps où il faut rester seul, et je reste là-haut... personne ne me dérange » (F. R., 73 ans, enseignant).

En lien avec le développement d'activités intellectuelles, un veuf à la retraite déclare : « je préfère même la solitude... je lis, j'écris et s'il y a des gens ça me dérange » (F. R., 73 ans, enseignant). Il ajoute : « je lis, j'écris... je corrige des manuscrits pour mes collègues ». Comme lui, une veuve ajoute : « j'écris aussi souvent... Maintenant, [la solitude] m'a poussé à beaucoup écrire. » (S. V., 79 ans, 4 enfants, aide-comptable) Cette utilisation de la solitude permet aux interviewés de remplir le vide autour d'eux, de compenser le vide social par des activités solitaires et de dépenser du temps. La solitude, en ce sens, est dite créatrice, car elle illumine la pensée et dispose à la réflexion productive (Mackay, 2016). Cependant, la solitude créatrice est déterminée par le niveau de capital culturel de l'individu (Bourdieu, 2016). En évoquant le vieillissement actif, Caradec (2012) permet la valorisation de compétences antérieures dont disposait l'individu et qu'il ne déployait peut-être pas du fait de l'exercice d'une activité professionnelle.

La solitude est réflexive, non seulement parce qu'elle n'est pas décrite comme un vide subi, mais aussi du fait qu'elle est décrite comme une occasion de retrait, d'isolement choisi. Renvoyant à l'identité comme processus de définition de soi (Martin, 2005), la solitude, par analogie, est réflexive lorsqu'elle renvoie à un espace intérieur investi, permettant le déploiement de la pensée, l'écriture et la gestion personnelle du quotidien. À l'intersection du veuvage et de la retraite, l'isolement volontaire devient ainsi un moment de reconstruction identitaire.

En outre, avec le vide social que vivent les personnes interrogées, le choix de la solitude se présente comme un moyen de protection sociale. Les données ont établi l'érosion des relations professionnelles, la dégradation des sociabilités amicales, l'affaiblissement des relations avec la parentèle. Si ces éléments sont constitutifs du vide social qui se crée autour des veufs et des veuves, il est pertinent d'un point de vue réflexif de les considérer aussi comme des facteurs de protection sociale. En effet, comme l'évoque une veuve, « quand tu es veuve... c'est toi qui dois chercher à voir les gens, eux ne viennent plus. Alors je me replie » (70 ans, 3 enfants, infirmière). Insistant sur ses propos, elle affirme : « les gens ne viennent plus comme avant... ça m'a trop [fait] tiquer ». Les veuves font face à une épreuve relationnelle caractérisée par la stigmatisation, le retrait social du voisinage et la raréfaction des visites (Martuccelli, 2010). Mais le discours de la veuve montre ici une prise de conscience où l'acteur assume son statut et se protège en se déconnectant. Le choix de la solitude devient alors une option lucide en réponse à un environnement qui tente de l'exclure.

2.6 Stratégies de contournement du vide social chez les veufs et veuves à la retraite à Ouagadougou

Face au vide social chez les personnes à l'intersection du veuvage et de la retraite à Ouagadougou, différentes initiatives sont déployées en vue de réduire la solitude. Les données permettent de structurer ces initiatives en trois principaux groupes à savoir la cohabitation, l'exercice d'activités et l'engagement communautaire et associatif.

En ce qui concerne la cohabitation, les données montrent que la majorité des personnes interviewées vivent dans une résidence intergénérationnelle avec leurs enfants et petits-enfants. Cette cohabitation est vitale pour contrer la solitude. « Heureusement qu'il y a les petits-enfants qui sont là, ils lèvent un peu le vide... Mais ils sont là pour égayer la vie et ça te redonne du bon goût et voilà tu continues » (62 ans, 3 enfants, chargée de programme). De même, la cohabitation avec les petits-enfants est un facteur de maintien de l'activité ménagère de la veuve. Elle balaie, nettoie et prend soin de ses petits-enfants.

Le plaisir que je n'ai pas eu dans mon enfance, ce plaisir, je le donne à mes petits-enfants. Je me lève à 4 h 30, je chauffe l'eau, tout est chronométré. 4 h 30, c'est pour mettre l'eau sur le feu. 5 h, c'est pour les [préparer] à se lever. À 6 h, tout le monde passe sous la douche. Ils prennent leur petit déjeuner, leur argent de poche, puis ils partent à l'école. Maintenant, de mon arrière-petit-fils [...] je suis baby-sitter, pour que la maman parte à l'école. Et je fais la cuisine (K. A., 64 ans, 3 enfants, 6 petits-enfants, veuve).

Cette structuration de la journée permet de faire face à la solitude et d'assurer la continuité des travaux ménagers au bénéfice des membres de la maison. Ainsi, les données établissent que les veuves à la retraite contribuent à la fois aux tâches ménagères, mais aussi aux soins accordés aux petits-enfants à travers la garde et l'accompagnement à l'école.

De plus, l'analyse de l'écosystème des veufs et des veuves inclut, outre la cohabitation intergénérationnelle, une diversité de relations telles que les collègues et le voisinage. « Ce sont mes enfants, mes parents, mes collègues. Mes parents viennent me rendre visite. Le voisinage, vraiment ce sont des gens bien. Voilà, les amis de mes petits-enfants viennent à la maison. Je ne m'ennuie pas », affirme K. A. (64 ans, 3 enfants, 6 petits-enfants, attachée d'éducation).

Cette participante vit dans un environnement regroupant d'importantes interactions sociales lui permettant d'éviter le vide social. Ainsi, parlant de ses petits-enfants, elle ajoute :

Je suis devenue leur jouet, surtout que je suis malade. J'ai ma canne. Quand je marche avec ma canne, ils disent, c'est mamie. [...] De temps à autre, ils s'amuse avec moi, ils m'embrassent, ils me taquent. Souvent, ils mettent une musique : « lève-toi, on va danser », tout en sachant que je ne peux pas danser. C'est l'ambiance. Même ma petite-fille, qui était un peu récalcitrante, [en voyant] que les autres [s'attachaient] à moi, elle a changé d'attitude [...]. C'est elle qui m'a donné mon arrière-petite-fille (K. A., 64 ans, 3 enfants, 6 petits-enfants, attachée d'éducation).

Cette relation avec l'environnement est une opportunité contre la solitude. Elle est importante pour consoler la perte du conjoint.

Pour ce qui est de la reprise d'activités, la cohabitation justifie l'adoption d'une activité professionnelle dont l'objectif est de sauvegarder le niveau de vie du ménage (Wanner et Fall, 2012). En permettant le renforcement de la résilience du ménage du veuf ou de la veuve, l'activité professionnelle agit comme un mécanisme de résorption des contraintes structurelles qui mènent à la solitude. Ce résultat est important bien

qu'il ne soit pas spécifique aux personnes veuves à la retraite. Dans cette logique, de nombreuses personnes à la retraite reprennent des activités avec, au-delà de la motivation financière, l'intention de briser la solitude ou le désir de combler le vide. Une veuve explique : « mon mari n'étant pas là, mon service m'a demandé de travailler si je pouvais, pour pouvoir payer la scolarité des enfants, donc c'est ce que je fais. [...] Quand je me lève le matin, je [me] grouille pour être à 7 h 30 au service, j'y passe la journée et je rentre après 17 h » (O. S., 62 ans, 4 enfants, hôtelière).

La nécessité de continuer à pratiquer une activité après la retraite ne diffère pas selon le genre. Aussi bien les femmes que les hommes sont dans la dynamique de la reconversion professionnelle. Ainsi, la reprise d'activité crée un autre réseau professionnel pour les retraités.

Quant à l'engagement communautaire et associatif, il est lui aussi un mécanisme anti-solitude. Les résultats révèlent que les retraités s'investissent dans des structures formelles ou religieuses.

Comme je suis chrétienne, je suis dans une église protestante [...]. Les activités ne manquent pas : [...] au secrétariat, [à] la caisse de l'église, c'est moi qui gère. Le pasteur m'a fait confiance, il m'a confié ça. Il y a une école au sein de l'église, c'est moi qui gère ça aussi. Bon, comme ce n'est pas loin de chez moi, [...] j'ai accepté [...]. Rester à la maison sans rien faire, ce n'est pas bon, donc j'ai préféré aider mon pasteur [...] (S. P. S., 64 ans, 4 enfants, secrétaire)

L'interviewée dit mener des activités caritatives dans une église. Elle apporte son aide à sa communauté religieuse, et cela participe à son épanouissement, dans la mesure où elle ne se tient pas claustrée à la maison. Ce propos est renforcé par l'explication d'une autre veuve (62 ans, 3 enfants, chargée de programme) : « J'aide souvent les prêtres qui sont débordés et moi aussi, ça fait passer mon temps, ça m'occupe ». Cet engagement se justifie par le désir de rompre avec le vide professionnel et de créer à nouveau un réseau social professionnel.

Par ailleurs, des activités de divertissement jouent un rôle majeur dans les stratégies de lutte contre la solitude. Toutefois, les personnes interviewées n'évoquent pas systématiquement des activités de loisirs. Ce fait s'explique par la situation de veuvage. En effet, une interviewée établit l'absence de loisirs en lien avec son statut de veuve : « Est-ce qu'il y a loisirs encore ? (Rire) L'époux n'étant pas là, moi je n'ai plus de loisirs. C'est la radio que j'écoute. Je n'aime pas la télé parce qu'on ne peut pas regarder la télévision et faire autre chose à la maison. Or moi, j'aime faire le ménage donc j'écoute la radio pour me distraire » (O. A., 62 ans, 4 enfants, hôtelière).

Quand bien même le statut de veuve ne favoriserait pas les temps de détente, il subsiste chez les interviewées des moments de brise-solitude. La considération de ces moments de divertissement vécus par les veuves s'oppose à l'observation de Bawin Legros et Casman (2001 : 160) pour qui « le sentiment de solitude qui est le versant subjectif de l'isolement social est davantage perçu par les femmes ». Cette observation converge avec les résultats d'Antoine (2009) qui indique que les femmes sont les plus soumises aux problèmes sociaux qu'engendre la vieillesse. À cet effet, la radio est

souvent utilisée pour briser le silence autour de soi. Le caractère domestique de ces temps de détente expliquerait leur inconsidération systématique par les retraités.

Enfin, il faut également noter que les retraités s'adonnent à des passe-temps entre pairs. Ils constituent des groupes informels de pairs pour amoindrir le poids de l'oisiveté. « C'est des retraités comme moi, hein. On se retrouve dans un kiosque PMU'B [...], on s'assoit, on cause, on se raconte la vie, la journée, et après chacun retourne chez soi. C'est seulement pour ne pas rester à la maison toute la journée (O. P. 72 ans, 3 enfants, dessinateur).

La constitution de groupes informels dans les quartiers est une façon de rompre avec la monotonie domestique. Elle est dans ce sens un facteur favorisant les rencontres entre personnes âgées (Dutertre, 2015). Ce résultat fait appel à l'analyse impliquant la prise en compte de l'état stationnaire de la situation de retraité (Van Rompaey, 2003). Il convient d'ailleurs de faire référence à Antoine (2009), qui évoque la faible soumission des hommes au vide social du fait de la polygamie. Il tente ainsi de montrer que d'une manière générale, les hommes ne demeurent pas seuls. Ils peuvent se remarier à la retraite pour échapper au vide social ou le réduire.

Au demeurant, l'expérience de la retraite et du veuvage est déterminée par une fragilisation des liens sociaux et une crise d'identité. Ces éléments contraignent les participants à se réorganiser afin d'éviter la solitude. Ce mécanisme est focalisé sur la sphère familiale et les activités de subsistance.

CONCLUSION

L'objectif de cette recherche était d'explorer les expériences de solitude vécues par les veufs et les veuves à la retraite dans la ville de Ouagadougou. Les résultats montrent que le statut de santé des personnes interrogées est globalement fragile à l'exception de quelques-unes. Les retraités en situation de veuvage vivent entre solitude relationnelle, solitude émotionnelle et solitude structurelle. La recherche établit que l'exclusion du milieu professionnel entraîne l'étiollement des relations sociales. De même, avec la perte du conjoint, l'individu sent son isolement social s'exacerber. Retraite et veuvage riment ainsi avec désaffiliation, montrant que le vide social chez les personnes à la retraite, au-delà du cadre émotionnel, est une construction sociale. Face à ces solitudes, elles développent des stratégies compensatrices qui leur permettent d'établir des barrières face au vide social. Les stratégies compensatrices sont constituées de la continuité des activités ménagères, des soins aux petits-enfants, de l'exposition à des activités de distraction (thérapeutiques) et de la reprise d'une activité professionnelle. Que la reprise d'une activité professionnelle soit bénévole ou dans le but de générer des ressources de survie, elle contribue principalement à rompre avec le vide social, à maintenir les personnes à la retraite dans un réseau professionnel. Au-delà du cas de Ouagadougou, les résultats éclairent la dynamique générale du vieillissement urbain en Afrique. Ce vieillissement se caractérise par un vide social marqué par la désaffiliation progressive en lien avec la retraite et l'affaiblissement du pouvoir financier. Le veuvage se révèle dans ce contexte comme un facteur d'inégalité

de genre. La vieillesse mérite donc d'être analysée dans une perspective intersectionnelle. Il faut noter également que certains retraités recomposent activement leur capital social. Ces constats enrichissent les débats sociologiques sur la redéfinition des liens sociaux et des formes d'appartenance à la vieillesse.

Du reste, si la solidarité familiale demeure le principal atout contre le vide social chez les veufs et les veuves retraités à Ouagadougou, il n'en reste pas moins que les autorités publiques ont le devoir de mener des actions contre la solitude structurelle. Les principales doléances formulées par les participants à cette recherche se résument en termes de revalorisation des pensions, de valorisation des personnes âgées, de facilitation des procédures d'accès aux services publics et enfin d'adaptation des infrastructures dédiées aux personnes se trouvant dans la solitude.

RÉSUMÉ

Cet article analyse les formes de solitudes des personnes qui se trouvent à l'intersection de la retraite et du veuvage dans la ville de Ouagadougou. Si la personne était jusqu'alors dépositaire d'un capital social constitué de la parentèle et des collègues, la retraite et le veuvage marquent une désagrégation de ce capital, par l'étiollement du réseau social. Comment les personnes veuves vivent-elles la solitude dans la ville de Ouagadougou ? L'objectif de cette recherche est de comprendre les différentes formes de solitudes auxquelles sont exposées les personnes veuves et les mécanismes de résistance qu'elles mettent en place. Pour réaliser cette recherche, nous avons adopté la méthode qualitative, que nous avons mise en œuvre à travers la réalisation d'entretiens individuels et d'une recherche documentaire. L'analyse des données a été thématique. Les résultats montrent que le vide social s'exprime par trois formes de solitude : relationnelle, émotionnelle et structurelle. Les relations de collégialité ne survivent pas à la retraite. La cohabitation intergénérationnelle, en exacerbant la vulnérabilité économique des ménages, est une opportunité de résistance au vide social. En outre, les personnes veuves entreprennent diverses actions de divertissement.

Mots clés : retraite, veuvage vide social, solitude, Ouagadougou.

ABSTRACT

At the Intersection of Widowhood and Retirement: The Emergence of Social Isolation in Ouagadougou, Burkina Faso

This article analyzes the forms of loneliness experienced by people at the intersection of retirement and widowhood in the city of Ouagadougou. While these individuals previously enjoyed social capital in the form of family and colleagues, retirement and widowhood mark a disintegration of this capital as their social network dwindles. How do widowed people experience loneliness in the city of Ouagadougou ? The objective of this research is to understand the different forms of loneliness to which widowed people are exposed and the coping mechanisms they put in place. This research was carried out using qualitative methods, in the form of individual interviews and documentary research. The data was analyzed thematically. The results show that social isolation is expressed through three forms of loneliness: relational, emotional and structural. Collegial relationships don't survive retirement. Intergenerational cohabitation, by exacerbating the economic vulnerability of households, is an opportunity to resist social isolation. Additionally, widows and widowers engage in a variety of leisure activities.

Keywords: Retirement, widowhood, social isolation, loneliness, Ouagadougou.

RESUMEN

En el cruce de la viudez y la jubilación: la emergencia del vacío social en Uagadugú, Burkina Faso

Este artículo analiza las formas de soledad de las personas que se encuentran en la intersección de la jubilación y de la viudez en la ciudad de Uagadugú. Si bien la persona era hasta ese momento, depositaria de un capital social constituido por la familia y los colegas, la jubilación y la viudez marcan una desintegración de ese capital debido a la debilitación de la red social. ¿Cómo viven la soledad las personas viudas en la ciudad de Uagadugú? El objetivo de esta investigación tiene es comprender las distintas formas de soledad a las que están expuestas las personas viudas y los mecanismos de resistencia que implementan. Para realizar esta investigación, adoptamos el método cualitativo, aplicado a través de entrevistas individuales y una investigación documental. El análisis de datos fue temático. Los resultados muestran que el vacío social se manifiesta a través de tres formas de soledad: relacional, emocional y estructural. Las relaciones de colegialidad no sobreviven a la jubilación. La convivencia intergeneracional, al exacerbar la vulnerabilidad económica de los hogares, representa una oportunidad para resistir al vacío social. Además, las personas viudas se implican en diversas actividades de entretenimiento.

Palabras claves: jubilación, viudez, vacío social, soledad, Uagadugú.

BIBLIOGRAPHIE

- Antoine, P. (2009). Vieillir en Afrique. *Idées économiques et sociales*, 157(3), 34-37. <https://doi.org/10.3917/idee.157.0034>
- Antoine, P. (2013). Travailler à l'âge de la retraite? Dans P. De Vreyer et F. Roubaud (dir.), *Les marchés urbains du travail en Afrique Subsaharienne* (p. 387-412). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.9677>
- Antoine, P. (2018). La polygamie urbaine et la polygamie rurale au Sénégal-Configurations à partir des données de recensement. Dans A. E. Calvès, F. B. Dial, R. Marcoux (dir.), *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique* (p. 17-44). Presses de l'Université du Québec.
- Audirac, P.-A. (1985). Les personnes âgées, de la vie de famille à l'isolement. *Economie et Statistique*, 175, 39-54. <https://doi.org/10.3406/estat.1985.4956>
- Barel, Y. (1982). *La marginalité sociale*. Presses universitaires de France.
- Bawin Legros, B. et Casman, M. (2001). Vieillir au féminin: quiétude ou inquiétude? *Cahier du Genre*, 31(2), 149-165.
- Bologo, E. et Ariste, L. L. (2011). Conditions de vie des femmes âgées chefs de ménage en situation de veuvage au Burkina [Actes du colloque international de Meknès, Maroc, 17-19 mars 2011]. Les Numériques du CEPED. <https://archives.ceped.org/meknes/spipe357.html?article56>
- Bonnet, C. et Hourriez, J.-M. (2009). Quelle variation du niveau de vie suite au décès du conjoint? *Retraite et société*, 56(4), 106-137.
- Bourdieu, P. (2016). *Sociologie générale volume 2 cours au Collège de France (1983-1986)*. Raisons d'agir/Seuil.
- Briaud, T. (2015). Les associations de personnes âgées au Burkina Faso: négociations d'un « droit à jouer » ou constitution d'un groupe de défense des intérêts de la vieillesse? *Mondes en Développement*, 43(3-171), 65-82.
- Calvès, A. E., Dial, F. B., et Marcoux, R. (2018). Introduction. Dans A. E. Calvès, F. B. Dial, R. Marcoux (dir.), *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique* (p. 1-14). Presses de l'Université du Québec.
- Caradec, V. (2012). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement* (4^e éd.). Armand Colin.
- Caradec, V. (2017). L'épreuve de la retraite Transformations sociétales, expériences individuelles. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 23(1), 17-29.

- Castel, R. (1995). Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat. Fayard. <http://pombo.free.fr/castel1995.pdf>
- Clerget, J. (2023). Le quantique au vide. *Devenir soi avec d'autres: eco-psychanalyse des interactions sociales* (p. 199-232). érès. <https://shs.cairn.info/devenir-soi-avec-d-autres--9782749277943-page-199?lang=fr>
- Debordeaux, D. (1994). Désaffiliation, disqualification, désinsertion. *Revue des politiques sociales et familiales*, 38, 93-100.
- Dial, F. B. (2023). La retraite au Sénégal: quelques portraits. Dans B. Barry, I. Thioub, A. Ndiaye et N. Benga (dir.), *Comprendre le Sénégal et l'Afrique aujourd'hui: mélanges offerts à Momar-Coumba Diop* (p. 603-616). Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.diall.2023.01.0603>
- Doucet, M. C. (2019). Une solitude équivoque dans le processus d'individuation contemporain. *Sociologie et sociétés*, 50(1), 184-203. <https://doi.org/10.7202/1063696ar>
- Durocher, A.-M. (2000). La maltraitance des personnes âgées dans un cadre familial élargi: enquête dans le département du Nord. *La presse Médicale*, 29(16), 16-28.
- Dutertre, S. (2015). Perdus entre deux rives, les Chibanis oubliés, les Chibanis oubliés Film documentaire de Rachid Oujdi (2014/52mn) *L'Autre*, 16(1), 110-113. <https://doi.org/10.3917/lautr.046.0110>
- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. Prentice-Hall.
- Gollac, S. (2003). Maisonnée et cause commune: une prise en charge familiale. Dans F. Weber, S. Gojard, & A. Gramain (dir.), *Charges de famille: dépendance et parenté dans la France contemporaine* (p. 274-311). La Découverte.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie. (2022). *Cinquième recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso: synthèse des résultats définitifs*. Ouagadougou: Comité National du Recensement Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie. (2023). *Personnes âgées et occupations socioéconomiques au Burkina Faso*. Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.
- Jegan, A. (2020). A Study on Socio-Economic Conditions of widows and their Livelihood Status in Puducherry. *Shanlax International Journal of Economics*, 8(3), 97-109. <https://doi.org/10.34293/economics.v8i3.2997>
- Kabore, R. M. (2017). *Décret N°2017-1066/PRES/PM/MFTPS/MINEFID/MJDHPC/MSECU/ fixant le régime des limites d'âge pour l'admission à la retraite des agents publics et instituant un congé de fin de service*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Lawani, A. (2018). Je ne veux pas être en train d'arranger le dehors, et le dedans va être gâté: difficile conciliation travail-famille chez les professionnelles de Cotonou et de Lomé. Dans A. E. Calvès, F. B. Dial, R. Marcoux (dir.), *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique* (p. 183-200). Presses de l'Université du Québec.
- Macia, E., Chapuis-Lucciani, N. et Boëtsch, G. (2007). Stéréotypes liés à l'âge, estime de soi et santé perçue. *Sciences sociales et santé*, 25(3), 79-106.
- Mackay, J. (2016, juillet 26). Is solitude the secret to unlocking our creativity? *Medium*. <https://medium.com/swlh/is-solitude-the-secret-to-unlocking-our-creativity>
- Martin, C. (2005). Jean-Claude Kaufmann, L'invention de soi. Une théorie de l'identité. Paris, A. Colin, coll. Individu et société, 2004, 352 p. *Questions de communication*, 1(7), 478-480.
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Armand Colin.
- Nations Unies. (2003). *Living Arrangements of Older Persons Around the World*. New York.
- Niyonsaba, E. (2018). Être retraité au Sénégal: le temps des incertitudes. *Retraite et société*, 2(80), 57-74.
- Paillat, P. (1989). *Passages de la vie active à la retraite*. PUF.
- Pan Ke Shon, J.-L. (2002). Être seul. *Données sociales. La société française*, 587-594. INSEE.
- Paugam, S. (2016). La perception de la pauvreté sous l'angle de l'attachement: *naturalisation, culpabilisation et victimisation*. *Communications*, 1(98), 125-146.
- Rouamba, G. (2015). « Yaab-ramba » Une anthropologie du care des personnes vieillissantes à Ouagadougou (Burkina Faso) [thèse de doctorat, Université de Bordeaux].

- Sawadogo, R. C., Bayala/Ariste, L. et ZONGO, I. (2009). *Situation socioéconomique des personnes âgées*. Ministère de l'économie et des finances.
- Somda, M. D. (2024). CNSS/Burkina : évolution des données des pensions. *Sira Info* : <https://sirainfo.com>
- Van Rompaey, C. (2003). Solitude et vieillissement. *Pensée plurielle*, 6(2), 31-40.
- Van, D. C. (2011). La fabrique des solitudes. Dans P. Rosanvallon (dir.), *Refaire société* (p. 27-37). Le Seuil : La République des Idées.
- Wanner, P. et Fall, S. (2012). *La situation économique des veuves et des veufs*. Genève : rapport de recherche n° 5/12.

Partie 2

La production paradoxale du vide
dans et par les institutions : entre
évidement et conduites créatrices



Murmures entre quatre murs

Le retrait des personnes détenues,
révélateur de la dégradation en prison

CORINNE ROSTAING

Université Lyon 2, Centre Max Weber
corinne.rostaing@univ-lyon2.fr

LA PRISON PEUT ÊTRE ANALYSÉE COMME UNE INSTITUTION PARADOXALE au regard d'une sociologie du vide. Souvent surpeuplée, elle oblige les personnes incarcérées à vivre une promiscuité avec des personnes non choisies, alors que chacune éprouve souvent un sentiment d'isolement, voire de vide affectif. L'expérience carcérale — notamment en maison d'arrêt¹ — se caractérise par l'inoccupation et l'attente, par l'ennui et un temps vide, fait de désœuvrement et de non-maîtrise du temps, la « mécanique du temps vide » (Chantraine, 2004 : 165). Cette vie réduite, coupée du monde extérieur, peut se définir par « une série de privations destinées à démontrer les bénéfices d'une vie conforme à la loi » (Sykes, 2019 : 82). Gresham Sykes (2019 : 175) évoque dès 1958 les souffrances de l'emprisonnement et définit cinq types de privations : la privation de liberté, la privation de biens et services, la privation de relations hétérosexuelles, la privation d'autonomie et la privation de sécurité, qui « constituent de profondes menaces pour la personnalité du détenu ou pour le sentiment de sa valeur personnelle. »

1. Principalement pour prévenu-es ou courtes peines.

En s'inscrivant dans une perspective d'interactionnisme symbolique, cet article entend — comme le suggère Susie Scott (2018) — étudier non pas ce qui existe et se voit, mais au contraire ce qui manque, ce qui est absent ou ignoré dans la vie sociale. Scott propose de distinguer trois formes sociales (non-identité, non-participation et non-présence) comme des objets symboliques significatifs, formes qui peuvent s'adapter à la prison : la non-identité symbolise la perte de ses identités antérieures ; la non-participation tient à l'impossibilité d'agir et à l'exclusion, même au sein de la prison ; et la non-présence renvoie aux manières de se mettre en retrait pour échapper au système carcéral. Scott montre ainsi que le « rien » n'est jamais vraiment *rien*, mais une réalité sociale pleine d'effets. Parmi ces « riens », notre attention peut se porter par exemple sur les manques imposés durant l'incarcération, l'absence des proches, la rareté des biens ou encore le manque de sécurité. Si la condition carcérale touche l'ensemble des personnes détenues, elle marque plus fortement des personnes qui ne participent pas au système ou qui n'ont aucune visite. Cet article s'intéressera aux personnes qui sont ou se mettent en retrait, celles qui ne sortent quasiment pas de leur cellule et cumulent ainsi des formes de non-identité, de non-participation et de non-présence.

L'article entend explorer, d'une part, une dimension proprement méthodologique visant à réfléchir aux manières d'aller à la rencontre de ces personnes en retrait afin de les inclure dans les analyses sociologiques. Ces populations, qui peuvent être qualifiées de « *hard-to-reach* » (« difficilement accessibles »), sont à la fois difficiles à rencontrer, du fait de leur retrait en cellule et de leur isolement social, et difficiles à impliquer dans une recherche, du fait de ressources linguistiques ou langagières réduites, ou de leur sentiment d'être marginalisées ou stigmatisées (Atkinson et Flint, 2001). L'article poursuit, d'autre part, une visée plus théorique, cherchant à démontrer l'intérêt heuristique de prendre en compte leurs discours et de faire sortir ces récits poignants des murs de la prison. L'analyse *a posteriori* de ces rencontres nous en apprend beaucoup sur l'expérience carcérale, elle permet notamment de mieux comprendre le processus de dégradation (Rostaing, 2021). Car nous touchons ici à un paradoxe : des personnes, pourtant si démunies, se concentrent sur l'essentiel, sans chercher à sauver la face (Goffman, 1963). Elles ont raconté l'ennui profond, le sentiment d'être oubliées, d'être inutiles au monde (Castel, 1995) ou d'être humiliées. Plus que d'autres, elles ont souvent dit qu'elles n'avaient « plus rien » à perdre, ayant tout perdu.

En s'appuyant sur les vies les plus inoccupées, il s'agira de montrer en quoi ces vies qui nous paraissent vides de l'extérieur éclairent particulièrement la perte de la dignité et mettent au jour les souffrances liées à l'incarcération et à la vacuité du sens de la peine.

Encadré méthodologique

Seront mobilisés dans cet article des entretiens que j'ai réalisés en France en maisons d'arrêt et en établissements pour peines, dans le cadre de trois recherches : *La relation carcérale* au sein de quartiers ou prisons pour femmes (1996) ; *La violence carcérale en question* au sein de prisons pour hommes (avec A. Chauvenet, F. Orlic et M. Monceau, 2008) ; *De la religion en prison* (avec C. Béraud et C. de Galember, 2016).

L'approche ethnographique a été privilégiée avec observations *in situ* et entretiens auxquels s'ajoute parfois la passation de questionnaires. Les pratiques d'accès aux personnes interviewées ont varié, dépendant des possibilités négociées avec les établissements, voire avec les personnes elles-mêmes : affichage pour informer les personnes détenues et faire appel à leur participation à l'enquête ; contact direct avec les personnes lors des activités, des passages aux unités médicales ou lors de circulation dans les espaces de la détention ; établissement d'une liste des personnes détenues avec tirage aléatoire ; accès indirect par l'intermédiaire du personnel de surveillance ou par des *gatekeepers* dans le cadre de relations de proximité, que ce soit avec des personnels (sociaux, médicaux, des gradé-es, etc.) ou avec des détenu-es (effet boule de neige ou cooptation dans des maisons centrales).

ALLER À LA RENCONTRE² DES PERSONNES EN RETRAIT

Les personnes les plus isolées ou marginalisées ont peu de probabilité de participer à des recherches, sauf quand elles en constituent le cœur quand les enquêtes portent sur les SDF, chômeur-ses et migrant-es. Il en est de même pour certaines personnes détenues, certes coupées du monde social, mais aussi en retrait du monde carcéral.

Ces personnes — dont le nombre est difficile à évaluer — vivent en retrait du monde. Elles ont peu de relations en dehors de la prison, avec des proches, comme au sein de la détention avec leurs codétenu-es ou avec le personnel. Elles sont isolées socialement, ne recevant pas de visites ; ou elles ne participent pas à des activités (travail, formation, sport, activités culturelles, etc.) ; ou elles évitent ou sont marginalisées par les autres détenu-es du fait de leur attitude inadaptée, perturbant la détention, ou de la cause de leur condamnation. Elles peuvent aussi être dans l'impossibilité de participer aux relations carcérales, du fait de leur handicap ou de la non-maîtrise de langues communément partagées.

2. Parler ici de rencontre, c'est précisément indiquer qu'il n'a pas toujours été possible de mener un « vrai » entretien formel avec ces personnes. Mais que ces moments — parfois très courts — d'échanges informels ont été plus intenses et heuristiques que certains longs entretiens plus formels.

UN ACCÈS LIMITÉ ET SOUVENT INDIRECT AUX ENQUÊTÉES

Réaliser des recherches en prison suppose de s'adapter aux contraintes et de négocier des marges de manœuvre avec le personnel (Rostaing, 2017), car la possibilité de rencontrer directement les personnes emprisonnées est limitée. Daniel Bizeul (1999 : 112) souligne que « les avancées du chercheur sont pour partie le fruit de ses routines de travail, de ses préjugés, de ses préoccupations intimes, pour partie le résultat de rencontres permises ou impossibles, de coïncidences favorables ou défavorables, pour partie seulement la conséquence d'un travail ordonné et clairvoyant ». Si certaines rencontres sont permises et négociées par le personnel pénitentiaire, d'autres sont plus complexes à organiser. Car les sociologues ne sont pas libres de leurs mouvements en prison. Ils-elles n'ont qu'un accès partiel à l'espace carcéral, lui-même fort segmenté. Face au cloisonnement, une ficelle du métier « consiste à consacrer un temps long pour rendre sa présence "acceptable" dans un espace où elle ne l'est pas *a priori* et du fait que la prison résiste à l'observation » (Rostaing, 2017 : 6). Il s'agit de se poster dans des espaces de circulation pour « être là », « se montrer » et susciter la curiosité. Mais la patience et l'investissement en temps peuvent ne pas suffire pour entrer réellement en contact avec l'ensemble des personnes détenues.

Une dépendance problématique au personnel

Le passage par des intermédiaires, généralement des agent-es pénitentiaires, est souvent inévitable, bien que problématique. Il pose en effet des questions éthiques quant au risque élevé de coercition. Il est difficile de savoir comment l'enquête a été présentée et de connaître les modes de persuasion exercés pour obtenir l'accord des détenu-es sollicité-es. « Les personnes incarcérées peuvent ne pas se sentir en mesure de refuser les demandes de recherche et leur choix de participer peut être influencé par l'espace de privation qu'est la prison » (Hanson et al., 2015 : 364). Enfin, un tel mode de recrutement signifie que le personnel peut lister les personnes enquêtées et il est alors préférable de mener la recherche dans plusieurs établissements afin de préserver l'anonymat des personnes interviewées.

Plusieurs expériences de terrain m'ont permis de constater d'autres limites. Passer par des agent-es que je ne connaissais pas ou peu entraîne le risque qu'ils-elles s'acquittent de leur tâche en allant au plus facile, sollicitant toujours les mêmes personnes détenues, quel que soit le sujet de l'enquête³. Le recrutement des enquêtées par le personnel introduit un autre biais, celui de solliciter des personnes les plus dotées ou connues pour leur participation au système carcéral.

3. On peut le supposer quand une personne interviewée raconte avoir répondu à trois ou quatre entretiens dans le mois ou une autre disant : « Moi, on me demande toujours de répondre aux journalistes ou à des gens comme vous. »

Les personnes sollicitées : les mieux dotées ou participant au système

Le personnel va souvent chercher des personnes qui lui semblent le plus à même de s'exprimer, choisissant celles qui disposent de ressources culturelles ou scolaires, alors que celles-ci représentent une exception parmi les détenu-es. Il sollicite rarement, pour des entretiens de recherche, des personnes en retrait, celles qui restent en cellule ou qui craignent d'en sortir, car il les connaît moins.

Les personnes sollicitées pour des enquêtes ont également une probabilité plus forte de se situer en haut de la hiérarchie carcérale. Ainsi, « les politiques » ou « les braqueurs » sont-ils plus fréquemment interviewés que les « pointeurs »⁴, en bas de la hiérarchie carcérale. Léonore Le Caisne (2000), dans une approche ethnographique de la maison centrale de Poissy, n'avait rencontré que des détenus en haut de l'échelle carcérale, ayant été « accaparée » par un groupe de condamnés qui avait exercé un contrôle sur ses relations. Il m'a été également conseillé de ne plus rencontrer de « pointeurs », car ils n'étaient pas — selon mes interlocuteurs — représentatifs des « vrais détenus ». Leur présence en nombre — jusqu'à un quart de la population carcérale dans les années 1990 — a sali et dégradé une certaine représentation collective d'un soi digne et supportable.

Une autre caractéristique des personnes rencontrées par les chercheur-euses, peu mentionnée habituellement, est le fait qu'elles sont généralement mobiles, capables de se déplacer. Or, le vieillissement de la population carcérale (Touraut, 2019) ou le nombre croissant de personnes en situation de handicap (Zdravkova, 2020) augmentent les populations « difficiles à atteindre », parce que beaucoup d'entre elles ne sortent pas de leur cellule, par impossibilité. Au rez-de-chaussée d'un établissement pour peines, j'ai ainsi constaté la présence d'une dizaine de fauteuils roulants laissés devant les cellules faute de place en leur sein. Il ne m'a pourtant jamais été proposé de rencontrer des personnes âgées ou invalides dans cet établissement.

Le personnel sollicite davantage les personnes qui travaillent, suivent des formations, font du sport ou participent à des activités, en un mot, celles qui jouent le jeu de la participation au système (Rostaing, 1997 : 97), alors même que ces dernières ont moins de temps disponible pour répondre à des entretiens que les personnes restées en cellule. Le mode de recrutement par le personnel favorise ainsi l'accès à des personnes qui posent le moins de problèmes en termes de sécurité, qui ne nécessiteront pas de surveillance particulière le temps de l'entretien. De nombreuses personnes sont donc invisibilisées par le recrutement indirect.

LA RENCONTRE PAR TIRAGE ALÉATOIRE OU PAR DES ALLIÉS-ES

Garantir une pluralité de discours en incluant des profils variés constitue un enjeu essentiel dans une recherche menée en milieu carcéral (Rostaing, 2017), mais difficilement atteignable. Rencontrer des publics en retrait a pourtant été possible dans des

4. Terme péjoratif pour désigner ceux qui ont commis des agressions sexuelles, viols ou crimes sur des enfants.

enquêtes par tirage aléatoire des répondant-es ou grâce à des allié-es lors de recherches ethnographiques.

Le tirage aléatoire comme mode d'accès aux personnes en retrait

Lors de l'enquête sur la violence carcérale, réalisée sur le terrain en binôme avec Madeleine Monceau, nous avons procédé à des tirages aléatoires. Il était en effet délicat de solliciter des volontaires à partir de leur expérience de violence en prison ou de demander au personnel de nous désigner des détenus victimes ou agresseurs. Nous avons donc choisi de ne pas choisir *a priori* et de « ratisser large », en effectuant un tirage à partir d'une liste des personnes incarcérées dans les établissements investigués⁵. Un tel protocole nous a amenées à rencontrer des personnes qui sortaient rarement de cellule pour diverses raisons.

La rencontre avec Erwan⁶ est issue d'un tirage aléatoire. N'ayant jamais participé à une recherche, peu confiant malgré la garantie d'anonymisation, il s'est montré prudent. Inquiet, Erwan n'arrêtait pas de vérifier la fermeture de la porte du parloir avocat dans lequel se déroulait l'entretien, entretien qui m'a paru haché et difficile à mener. C'est en évoquant mes propres recherches, et ma relative connaissance du monde carcéral, que j'ai gagné peu à peu sa confiance et qu'il a osé évoquer ceux qui lui rendaient la vie impossible :

— *Comment ça se passe pour vous ?*

— Ça se passe bien. J'ai jamais eu de problème, je m'entends bien avec tout le monde.

[Une demi-heure après, à une question relative à la sortie en cours de promenade] Je ne vais pas en promenade actuellement parce qu'il fait froid.

— *Et le week-end ?*

— Non, le week-end, c'est repos total. Je reste peinard dans ma cellule. Je me repose.

[Un peu plus tard] Je ne vais jamais en promenade. En six ans, j'y suis allé quelquefois au début et puis j'ai compris qu'il valait mieux ne pas y aller.

— *Il vaut mieux ne pas y aller, c'est-à-dire ?*

— Il y a trop d'embrouilles, les gars s'échauffent vite. Je suis quelqu'un de tranquille.

[Après une heure vingt d'entretien] Bon, vous connaissez bien comment ça se passe avec toutes les études que vous avez faites. Vu ce que j'ai fait, je peux pas sortir. J'ai été insulté plusieurs fois, c'est souvent des jeunes, par la fenêtre. C'est les insultes quand on circule. Ils le font à plusieurs. Bon, on a fait une connerie, d'accord, mais c'est un peu agaçant les insultes, ça va jusqu'aux menaces quand on va au téléphone, à l'infirmerie... « Je vais te tuer, fils de pute ! » C'est plus qu'insulter. J'ai peur, j'ai eu des menaces : « On va te balafre ! » C'est pour ça que je ne sors pas.

— *Et ces menaces, en avez-vous parlé au personnel ?*

— Non, je ne l'ai jamais dit. Je veux pas passer pour une balance. Et je ne vois pas ce que cela changerait. (Erwan, condamné à 7 ans, centre de détention)

5. Une liste des personnes classées selon leur numéro d'écrou a ainsi permis de rencontrer des détenus incarcérés depuis longtemps ou plus récemment dans l'établissement. Le personnel sollicitait une personne (sur cinq ou sur sept selon les établissements) et, si celle-ci refusait, il avait pour consigne de demander à la personne inscrite en dessous, puis à celle inscrite au-dessus.

6. Tous les prénoms ont été anonymisés.

Les apparentes variations du discours d'Erwan pourraient nous amener à la conclusion qu'il se contredit. S'il commence par dire « je n'ai jamais eu de problème », il finit par raconter les insultes et les menaces subies. Dans le monde de suspicion qu'est la prison, il n'est pas toujours facile de faire confiance, même à une personne extérieure. Le temps de l'entretien, mené avec bienveillance alors que son infraction le rangeait parmi ceux qui sont désignés comme « pointeurs », a permis de déverrouiller sa parole : Erwan passe d'un choix, « je ne veux pas sortir » en promenade, à cause du froid ou pour rester tranquille, à une impossibilité, « je ne peux pas sortir, vu ce que j'ai fait ». Les « pointeurs » concentrent sur eux la majorité des violences et endossent la fonction de bouc émissaire. Ils sont « irrémédiablement tachés » et cette salissure morale est contagieuse, dans une institution qui transforme leur punition en une forme de stigmatisation identitaire (Ievins, 2023). Repliés en cellule, ils sont d'autant plus vulnérables qu'ils adoptent souvent une attitude de repli — peu agressive — et se retrouvent isolés du fait de l'absence de soutien : personne ne se risque à venir les défendre (Chauvenet, Rostaing et Orlic, 2008). Or, malgré cette discrétion, leur présence continue d'insupporter d'autres détenus. Le fait de ne pas sortir en promenade devient un critère de repérage des personnes victimes de violences qui mettent en place des tactiques (De Certeau, 1990), non pour se défendre mais pour éviter les ennuis, une manière de se rendre invisibles au sein de la détention. Elles ne peuvent guère compter sur le personnel pour les protéger. Le retrait en cellule n'est alors plus un choix, mais une nécessité.

L'accès à des détenu-es en retrait grâce à des alliés-es

Une autre manière d'accéder à des personnes peu présentes dans les espaces communs consiste à passer par des alliés-es, avec qui j'ai pu établir des rapports de confiance. Comme l'expliquent Pignolo et Cattacin (2023 : 353), « une stratégie souvent mobilisée par les chercheurs et chercheuses consiste à recourir à des gatekeepers, susceptibles, d'une part, d'opérer une forme de médiation entre les chercheurs-ses et les personnes qu'ils ou elles entendent étudier ». J'ai pu compter sur de véritables alliés-es aussi bien du côté du personnel de surveillance, des personnels sociaux ou médicaux, que du côté des détenu-es, qui ont su identifier des enquêté-es potentiel-les et me mettre en contact avec ces détenu-es.

C'est un gradé qui, en maison centrale, propose de rencontrer Paul dans sa cellule, une rencontre particulièrement marquante. On ne s'attend pas, dans cette maison centrale à régime sécuritaire, à rencontrer un vieil homme — qui paraît avoir 80 ans — qui se déplace, à petits pas, grâce à un déambulateur :

— Vous savez, j'ai passé la moitié de ma vie en prison.

— *La moitié de votre vie ?*

— Oui. J'ai 64 ans. Et j'ai passé 32 ans en prison. [L'entretien se déroule dans sa cellule car il ne peut rester debout très longtemps]

— [Plus tard] *Et votre sortie est pour bientôt ?*

— Non. Je ne demanderai pas la commutation de ma perpétuité. Je ne souhaite pas sortir. J'ai passé ma vie ici, ma vie est ici. Si je sortais, je ne saurais pas où aller. Personne ne m'attend. Tout le monde est mort, mes parents sont morts. Je n'ai pas eu le temps de me marier, je n'ai personne dehors. Et je vivrai où ? Et comment je paierai une maison de retraite ? Non, c'est ici ma vie et je finirai ici.

La rencontre avec Paul, condamné à perpétuité pour un meurtre, montre combien le temps passé en prison use et décrit ce que signifie une vie passée en prison. « Le corps semble avoir vieilli sans avoir vécu », comme le dit Miloud (Chantraine, 2004 : 169). Paul est l'exemple d'une sur-adaptation à l'institution totale (Goffman, 1961) quand la personne n'envisage même plus d'en sortir. « C'est un temps d'attente sans objet. C'est un temps que l'on regarde en face sans que rien ne puisse interrompre l'écoulement, sans qu'aucun événement ne puisse perturber le cours insipide de son hémorragie lente et irrévocable » (Godard, 2023 : 124). Le temps vide, c'est aussi celui de la routine, où la personne s'oublie en oubliant de penser.

Le vide affectif décrit par Paul est terrible. On voit un homme tombé dans l'oubli, du fait de son absence au monde. « Personne ne m'attend » et plus personne ne pense à lui, depuis la mort de ses parents. Le temps passé en prison est un « temps qui ne compte pas », un temps vécu comme déconnecté de ce qui, dans la vie, « compte vraiment » (Ievins, 2024 : 931). Sa vie est ici, en cellule, et il finira sa vie « ici ». Elle semble dénuée de sens, entendue à la fois comme absence de signification dans les expériences et comme absence de direction. « Les insignifiants, ce sont ceux qui ne sont rien aux yeux du monde comme à leurs propres yeux ; ce sont aussi ceux qui ont perdu le sens » (Godard, 2023 : 47). Sa vie réduite, en cellule, dans une cellule particulièrement vide, typique pour des détenu-es disposant de peu de ressources financières pour « cantiner », ne recevant pas de visites de leurs proches et ayant peu de relations au sein de la détention (Bony, 2015 : 27), sans sortie possible, m'a décontenancée par son néant.

À plusieurs reprises, des membres du personnel de surveillance avec qui j'échangeais régulièrement m'ont proposé de rencontrer des personnes « à qui cela ferait du bien de parler ». Ils-elles me montraient leur inquiétude vis-à-vis de certaines formes de retrait liées à la vulnérabilité. Le souci de prévenir les suicides constitue une préoccupation majeure en prison⁷.

Ainsi, ma rencontre avec Sabrina l'a été à l'initiative de Martine, une gradée qui s'inquiétait de son état. Vêtue d'un survêtement gris défraîchi, Sabrina est arrivée en traînant ses savates. Elle m'a parlé en boucle de son désespoir parce que ses parents ne venaient pas la voir en prison et qu'ils ne voulaient pas payer ses multiples amendes de transports. À toutes les questions que je lui posais, elle évoquait l'un des deux sujets. Sabrina pleurait beaucoup et je ne savais pas comment réagir. Si cet entretien a paru « raté » à la doctorante que j'étais, c'est que j'avais sous-estimé les émotions qu'il

7. En effet, 85 % des surveillants ayant répondu au questionnaire de la recherche sur la violence mentionnaient « leur confrontation à une automutilation ou à une tentative de suicide d'un détenu ; près de 45 % des répondants ont été directement confrontés à un suicide » (Chauvenet, Rostaing et Orlic, 2008 : 144).

avait suscitées et leur potentielle dimension heuristique, que j'ai analysée par la suite (Rostaing, 2010). Comme le revendique à juste titre Liebling (1999: 148), « les sentiments — appartenant au personnel, aux prisonniers et aux chercheurs — peuvent être un guide important ou même une source de données précieuses ». J'ai réalisé *a posteriori* tout ce qu'elle m'avait confié: sa solitude, son rejet par les autres détenues, ses automutilations et tentatives de suicide, ses conflits avec les surveillantes « pour rien ». Et une question qui revenait souvent: « Si mes propres parents ne viennent pas me voir, qui peut vouloir encore de moi? » Les réponses de Sabrina me semblaient peu cohérentes, pourtant elle exprimait clairement ses obsessions, ses angoisses et son mal-être profond.

Certaines rencontres de terrain ne ressemblent pas au cadre conventionnel des entretiens de recherche ou aux récits d'enquête qui « font penser aux morceaux choisis d'un manuel, qui mettent en scène un chercheur serein, lucide, maître de ses relations avec autrui » (Bizeul, 1999: 111). Cela a été le cas avec des personnes ayant des problèmes psychiatriques qui rendent la situation d'entretien très inconfortable. Il n'est pas toujours possible de réduire la « distance infranchissable » (Rostaing, 2010: 25-26), quand un jeune homme ne parlait pas, quand un vieil homme perdu se masturbait pendant l'entretien, en ayant oublié ma présence, voire quand un enquêté s'est endormi pendant l'entretien sous l'effet des anxiolytiques. D'autres enquêtés peuvent parler si bas qu'on ne les entend guère, tandis que d'autres encore ont des comportements agressifs comme cette femme qui refusait que je sorte du bureau à la fin d'un entretien fort décousu. De telles rencontres nous font expérimenter les difficultés relationnelles éprouvées par des détenu-es comme par le personnel. Perturbant la vie en détention, ces personnes font peur du fait de leur comportement imprévisible.

Au final, ces rencontres avec Sabrina et d'autres détenu-es perturbés restent rares, malgré un nombre grandissant de personnes ayant des troubles psychiatriques en prison. Elles sont pourtant symptomatiques d'une plus grande vulnérabilité de la population carcérale. Mais elles constituent un vrai dilemme éthique quand, au nom de la science, il s'agit de soumettre nos questions de recherche à des personnes aussi vulnérables. Il n'est pas facile de les rencontrer, de mener des entretiens avec elles et leurs discours peuvent être invisibilisés dans les recherches, du fait de leur caractère incohérent ou peu compréhensible. Les récits des personnes en retrait sortent difficilement des murs.

La force de ces discours a pourtant agi comme un révélateur d'autres réalités carcérales, sans doute parce que les récits sur leur situation, sur leur stigmatisation (Goffman, 1963), sur toutes les formes d'amoindrissement permettent *in fine* de mieux identifier leurs blessures. Elles permettent d'en apprendre beaucoup sur l'expérience carcérale, car ces personnes isolées et souvent discréditées vivent une expérience d'emprisonnement total.

J'AI TOUT PERDU : L'EXPÉRIENCE DE LA DÉGRADATION

Les personnes en retrait ont souvent voulu en dire beaucoup, de façon concentrée, pour une fois que leur était donnée l'occasion de s'exprimer. Ces entretiens ont été souvent difficiles à mener, mais ils ont été — à la retranscription — d'une rare intensité dans ce qui était formulé. Ils nous mettent à l'épreuve, car ils nous obligent à faire face à des récits de souffrance, contrairement à d'autres détenu-es qui cherchent à « sauver la face » (Goffman, 1973) et font un récit qui les valorise ou qui a le mérite de ne pas révéler les aspects les plus négatifs ou sombres de leur vie. Les personnes en retrait ne cherchent pas ou ne parviennent plus à faire bonne figure (Goffman, 1973). Leurs récits, particulièrement poignants, ont nourri ma réflexion sur le processus de dégradation, ils ont donné à voir des choses essentielles sur les coulisses carcérales, comme l'atomisation des relations entre détenus, les peurs, les hiérarchies carcérales, l'inoccupation et la vulnérabilité d'un grand nombre de détenu-es, la désocialisation liée à l'incarcération, le vide de certaines vies entre quatre murs, bien loin des discours institutionnels sur l'occupation et la réinsertion des détenu-es.

Leurs expériences communes de l'incarcération, du fait de leur isolement et de leur absence de ressources matérielles pour améliorer le quotidien, ont pour caractéristique d'être totales, bien plus dures que celles que vivent d'autres détenu-es. Elles sont aggravées par le dépouillement d'un ensemble d'appuis, une perte de son identité sociale, une impossibilité de participer à la vie sociale, une fragilisation des liens sociaux. Il m'a semblé que les personnes en retrait prononçaient — plus souvent que d'autres — cette phrase : « J'ai tout perdu. » Que faut-il comprendre par ce « tout » alors qu'elles semblent avoir si peu ? Que reste-t-il quand on perd tout ? Ou, plus exactement, le peu qui leur reste ? Peut-on pour autant parler de « vies vides » (Godard, 2023) face à des « pertes » si fondamentales que sont la perte de son identité sociale, l'impossibilité de participer au monde ou le retrait en cellule pour préserver sa dignité ? L'étude des formes sociales, qui sont définies négativement par le manque, la perte ou l'absence, va nous permettre de considérer quelques-unes des principales atteintes qui contribuent à la dégradation des personnes incarcérées les plus vulnérables.

LA NON-IDENTITÉ OU LA PERTE DE SON IDENTITÉ SOCIALE

L'incarcération jette un discrédit large et profond sur l'identité sociale. Les personnes qui se trouvent dans les situations socioéconomiques les plus précaires, sont souvent les plus isolées relationnellement et disposent de moindres ressources pour faire face à l'épreuve carcérale. Le statut de « détenu » entraîne des effets sur la personne tout entière, elle peut marquer durablement les personnes du stigmate de détenu. Cela implique le sentiment de faire partie d'une masse anonyme, d'être un « numéro d'écrou » parmi d'autres. Et pour Kelly, c'est le sentiment terrible d'être « rien ».

« T'es rien »

La rencontre avec Kelly a été possible grâce à une surveillante qui parvenait à échanger avec elle. Cette détenue, isolée, refusait de sortir de cellule, pour se protéger des détenues et éviter les interactions avec le personnel.

On en prend un coup quand on est enfermées. Moi, je suis de P. et je n'ai pas trop de parloirs. Il faut un caractère fort pour tenir. Je supporte pas la prison. Je vais crever **d'être une non-personne**. Il n'y a aucun respect de l'individu. Il y a une infantilisation. Les surveillantes n'ont pas le respect des détenues. Les surveillantes, elles passent leur temps à vous narguer. Faut leur dire Madame. **On demande un papier, on l'a dans 100 ans. Si on se rebelle, on finit au mitard.** C'est très difficile, le règlement est très strict. Il y a trop de brimades. **Notre dignité, on la laisse à la porte,** parce **qu'arriver en prison, c'est pas un honneur.** Ici, ils nous prennent notre dignité. **Tout est fait pour détruire la personne psychologiquement,** et rien de pire que l'attente. On n'est pas considérées comme des femmes ici, plutôt comme des animaux. **T'es rien. Même les bêtes, on les respecte plus.** Ce n'est pas pour rien qu'il y a autant de suicides. Ils jouent trop psychologiquement avec les détenues. (Kelly, 22 ans, condamnée à 1 an, maison d'arrêt)

Kelly en arrive à dire qu'elle n'est « rien ». Ce « rien-là » contient toute une dimension tragique, contrairement au rien qui « s'incarne parfaitement dans les expressions telles que ça ne fait rien... ou je n'en ai rien à faire... Ce rien-là est le sans importance, l'inutile par excellence, l'insignifiant sans tragique » (Godard, 2023 : 21). Kelly dit qu'elle va « crever d'être une non-personne », un terme particulièrement fort pour dénoncer le non-respect du personnel et le système carcéral qui est « fait pour détruire la personne », ce qui peut conduire au suicide. Supporter l'assujettissement à l'âge adulte est complexe. Cela ne se limite pas au sentiment de dépendance à l'égard du personnel, cela s'accompagne de formes d'infantilisation, encore plus fortes pour les femmes. Kelly évoque le mépris des surveillantes, leur manque de considération vis-à-vis des femmes détenues : « Même les bêtes, on les respecte plus. » Elle avertit : elle va « crever d'être une non-personne ». Car ce qu'elle a perdu, c'est sa dignité. Or, « dégrader, c'est condamner la personne à perdre sa dignité » (Rostaing, 2021 : 10).

« Je suis détenu. Il n'y a pas plus bas dans la société. »

C'est un autre détenu interviewé qui m'a parlé de Raphaël et a joué le rôle d'intermédiaire. Ce qui m'a marquée dans cet entretien, c'est la honte ressentie par Raphaël, un sentiment rarement exprimé par les hommes détenus, qui l'empêche d'affronter le regard des autres.

Je suis détenu. Il n'y a pas plus bas dans la société, au niveau de la bassesse, au niveau social. Je suis au plus profond de mon désarroi... Je ne veux pas choquer mes enfants par une image de leur père menotté, entre deux gendarmes, c'est traumatisant. Je ne veux pas non plus qu'ils viennent à la prison, je ne veux pas **salir mes enfants** par la vue de la prison, je ne veux pas qu'ils voient ça... **Il faut être fort pour affronter le regard des autres, celui de ses enfants, celui des autres. J'ai honte devant les autres.** J'ai honte de la perception qu'ont les autres détenus de moi. On ne se voit que comme détenus. [...] Le regard des surveillants, celui du chef, le vôtre, c'est très dur : vous ne questionnez qu'un détenu. (Raphaël, 45 ans, condamné à 15 ans, maison centrale)

La condamnation confirme la disqualification morale. Elle réduit la personne au statut de « détenu », ce qui ne se limite pas au fait d'endosser une identité stigmatisante qui réduit la personne à ses actes mais entraîne plus profondément sa disqualification

dans ses relations aux autres. La plupart des personnes incarcérées partagent en effet les mêmes conceptions que nous de la normalité. Elles ne font que s'appliquer à elles-mêmes le jugement des autres, et elles évitent « d'avoir des relations trop étroites avec des individus stigmatisés » (Goffman, 1963 : 44). Raphaël relate le sentiment de déclassement, de n'être « qu'un détenu », et la honte ressentie vis-à-vis de tout le monde. La prison représente la concentration physique, en un même lieu, des personnes ayant transgressé la loi. La dégradation est brutale pour celles qui évoquent spontanément cette salissure de l'image d'elles-mêmes. Cela se traduit par la nécessité de protéger ses proches de la contagion, « je ne veux pas salir mes enfants ».

« En prison, on n'a rien, on est vidé de tout. »

Je rencontre Marie-Pierre à l'unité médicale, où elle se rend chaque semaine. Toxicomane, elle a dû affronter le manque, et les embrouilles avec ses codétenues sont fréquentes. Avec ses références à la maladie, la mort, l'enfer, elle exprime toute sa souffrance :

C'est pas une solution de mettre les gens qui sont dans la drogue en prison, parce que c'est trop dur déjà, c'est l'enfer, l'enfer d'être enfermée plus l'enfer de la drogue. Personne ne voit comment on peut souffrir. Le temps passé ici, c'est du temps perdu. Tout est renfermé, tout est triste, monotone. **On n'a rien. On souffre.** Les hommes, ils souffrent aussi, mais il y a plus d'ambiance, plus d'activités. Chez les femmes, ça ne bouge pas. **On attend.** Tout s'use ici. Les vêtements s'usent, les détenues aussi. Pour les vêtements, je mets des vieux trucs, des caleçons, des grands tee-shirt. Je m'en fous. Ça ne sert à rien de se pouponner. **En prison, on n'a rien. On est vidé de tout. On est vivant et on est mort ici.** J'ai l'impression d'être vivante et morte à la fois, plutôt morte. La vie s'est arrêtée. Dehors, je me suis éclatée, j'ai mené la belle vie, j'ai fait la belle ! Je ne me reconnais plus. Là, je suis à la rue ! Comme je suis habillée ici, c'est comme je suis à la maison quand je suis malade. (Marie-Pierre, 22 ans, condamnée à 2 ans, troisième incarcération)

Cet extrait nous fait réaliser à quel point la prison n'est pas seulement la privation de liberté, elle marque un tournant dans la vie, un choc, le choc carcéral (Lhuilier, 2001). Elle, qui a pourtant déjà été incarcérée, évoque l'enfer d'être enfermée, même pour les « courtes peines ». Un tel terme tend à minimiser la douleur de la peine qui « constitue une expérience et non un épisode facile à oublier dans la vie de ceux qui la purgent » (Armstrong et Weaver, 2013 : 290). La tension entre la vie normale, celle qu'elle a connue avant, et la vie carcérale semble exacerbée. Marie-Pierre raconte le monde de rareté qu'est la prison, un monde où « on n'a rien », mais pire : « On est vidé de tout. » Là encore, cette expression montre les techniques de mortification à l'œuvre, notamment le dépouillement (Goffman, 1961 : 56). Marie-Pierre raconte l'usure des vêtements, l'usure des personnes par l'attente. Elle souligne cet arrêt brutal de la vie (« la vie s'est arrêtée », « tout est triste », « on souffre », « on attend »), le temps qui passe où on ne fait rien, car il n'y a pas d'activités. « Le temps passé dans l'institution est du temps perdu, détruit, arraché à leur vie » (Goffman, 1961 : 112), car il est également déconnecté de l'avenir : les détenus vivent le temps comme « dénué de sens, vide et

ennuyeux» (Meisenhelder, 1985 : 45). Marie-Pierre ne se reconnaît plus. En quelques expressions bien choisies, elle parle de son changement identitaire entre dedans et dehors. Elle évoque une « identité incarcérée » (Rostaing, 1997 : 247), comme si elle ne parvenait plus à imaginer la vie au-delà des murs.

Sa prise de conscience du temps qui lui échappe, un temps d'attente, vide, entre parenthèses, « anesthésié » (Chantraine, 2004 : 171), c'est aussi une référence spontanée à l'ennui « comme une épreuve existentielle, un affect tellement destructeur, qu'il menace de nous anéantir totalement ou qu'il nous a déjà tué » (Lapeyronnie, 2022 : 188). Le contraste est marqué entre le dehors, associé à la vie, au mouvement, et le dedans, associé au vide et à la mort, à la « non-vie en prison » (Ieving, 2024). Le propos n'est pas anodin quand on connaît la sursuicidité en prison, notamment dans les premiers temps de l'incarcération. Et quand Marie-Pierre dit qu'elle a « l'impression d'être vivante et morte à la fois, plutôt morte », on prend conscience de la vulnérabilité de ces personnes pour qui la vie s'est arrêtée.

L'expérience de la dégradation passe par la perte des identités sociales antérieures et leur réduction au statut de détenu, au plus bas de la société pour Raphaël. De l'expérience de Kelly qui n'a plus rien, on passe à celle de Marie-Pierre qui n'est plus rien.

LA NON-PARTICIPATION : QUAND NE RIEN FAIRE REND FOU

Le temps est au cœur de l'expérience carcérale. Il faut faire son temps. L'attente et l'ennui sont constitutifs de l'expérience carcérale. Et tant que la condamnation n'a pas été prononcée, les personnes prévenues vivent dans l'incertitude de la durée de la peine. Le temps est comme « suspendu », « entre parenthèses ». L'incertitude empêche d'agir, de décider, de bouger, mais aussi d'anticiper, de se projeter. Beaucoup de détenu-es évoquent leur incapacité de lire, de se concentrer, de penser. Tout comme les chômeurs étudiés par D. Schnapper (1981), ils-elles ne sont pas disponibles alors même qu'ils-elles ont du temps à tuer.

Contrairement à d'autres qui « tuent le temps par l'hyperactivité » (Chantraine, 2004 : 169), c'est surtout l'ennui qui domine dans nombre d'entretiens avec des personnes en retrait qui ne vont pas aux activités pour éviter les embrouilles ou qui en sont exclues parce qu'elles perturbent la vie carcérale par leur comportement inadapté. La non-participation aux activités peut aussi être liée au nombre insuffisant d'occupations dans les maisons d'arrêt surpeuplées ou à leur faible attractivité en établissements pour peines. Cela confirme le caractère illusoire des vertus resocialisatrices de la prison, « mettant au défi ses prétentions à l'humanisation » (Bouagga, 2015 : 25). L'ennui devient, quelle que soit la longueur de la peine, insupportable.

« Je me fais chier du matin au soir »

Alain, bien rasé, paraît très fatigué quand je le rencontre sur le conseil d'un détenu de son étage qui le présente comme « quelqu'un qui ne sort pas souvent de sa grotte ! » :

— Je suis à **l'état de carton**. Je suis ruiné de l'intérieur. J'ai fait 15 ans sur 20 ans. Je suis réduit à l'état de carton ! Je me renferme en moi-même. Je marche au Xanax, ça me décontracte. Rien ne m'intéresse. **Je me fais chier du matin au soir. La prison tue. La prison me tue.** On est tous dans la même misère. On ne peut pas avoir d'amis ici, seulement des collègues.

— *Vous faites des activités ?*

— Je vais à l'école pour une remise à niveau. J'ai 52 ans, je suis grand-père et on me fait faire la dictée. Vous imaginez ce que cela représente... On est infantilisé ! Le surveillant, il peut vous mettre un rapport quand il veut ! Tout est question d'interprétation. Vous êtes un détenu, pas un citoyen. Et puis ici, on est assisté. C'est le système, on pense pour vous. Au lieu de vous responsabiliser, y a **tout un système pour vous déresponsabiliser et vous abrutir**. Ici, ils veulent penser pour nous, comme si on était devenus des gens irresponsables. Il n'y a rien à faire, alors on s'ennuie. **Je me ruine de l'intérieur**. C'est une maison centrale, mais en fait, c'est un asile, une maison de retraite. Cette prison, elle est morte. (Alain, 52 ans, condamné à 20 ans, maison centrale)

Alain raconte l'ennui avec des mots crus : il se « fait chier du matin au soir », « il n'y a rien à faire ». Il s'ennuie. Il n'est pas complètement isolé, il reçoit des lettres de sa famille. Mais il est seul dedans, « on ne peut pas avoir d'amis ici ». Les relations entre détenu-es sont généralement rares et fragiles. La suspicion domine. Alain sort peu de sa cellule, il a accepté de suivre une remise à niveau pour obtenir des réductions de peine, activité qu'il supporte mal du fait de l'infantilisation subie. Le caractère enveloppant de l'institution totale, bien expliqué par Goffman (1961) participe de la dégradation : le sentiment insupportable de ne plus être considérés comme des adultes, par des personnels qui « veulent penser pour nous, comme si on était devenus des gens irresponsables ». S'y ajoute le sentiment d'humiliation, d'être un grand-père à qui « on fait faire la dictée ! ». Alain dénonce un système qui vise à « abrutir ». Ce qui est empêché ici, c'est la possibilité d'agir.

Si Alain disposait de quelques ressources, par rapport à d'autres personnes en retrait, il s'est renfermé sur lui-même à force de vivre une vie rétrécie, et il a perdu son désir d'agir dans une forme d'*apathie* (Bajoit, 1988), car pour les condamnés à de longues peines, le plus dur est de tenir. Il a le sentiment de « se ruiner de l'intérieur », d'être « à l'état de carton ». Les anxiolytiques aident sans doute à tenir et à « ne pas trop penser à tout ce qui est perdu, sous peine de vivre un porte-à-faux douloureux » (Marchetti, 2000 : 346).

« On ne fait rien, on s'ennuie. »

Dans cette petite maison d'arrêt, tout le monde connaît Angèle, qui a du mal à supporter la vie collective et les douches par mesure d'hygiène. Issue d'un milieu très défavorisé, vivant dans la rue, Angèle ne semble guère souffrir de la pauvreté, de l'isolement ou des conditions de détention dégradées. Pour préserver son intimité, elle reste en cellule. Ce qui la fait souffrir profondément, ce sont l'ennui et la perte de sa dignité.

Je reste en cellule, au moins, je ne dois rien à personne. Comme activités, je ne fais rien, je suis toute la journée en cellule, je lis. Je suis seule. Je préfère être seule que mal accom-

pagnée et comme je ne connais personne. **On ne fait rien, on s'ennuie.** On n'a pas de dignité en prison, on la perd complètement. Il n'y a pas de dignité. **On n'a plus de dignité, on est soumis à leur système. On n'est plus soi-même.** J'ai l'impression d'être une chose qu'on déplace, qu'on fouille. Le plus dur, c'est d'être enfermé, d'être leur chose, de se lever à l'heure qu'ils disent eux, d'être manipulé. C'est de l'esclavage ici. On est sous leur discipline. Toutes les filles pensent comme moi. À part ça, ça va. (Angèle, 24 ans, condamnée à 3 ans, maison d'arrêt)

Cet extrait se termine paradoxalement par « À part ça, ça va », alors qu'Angèle a évoqué l'impossibilité d'être soi-même, dans un système avilissant, et la perte de sa dignité. Angèle s'isole pour ne rien devoir à personne et cela semble être un choix, une manière de « résister » en ne participant pas au système et en ne sollicitant pas le personnel. On retrouve ici l'idée de « faire défection » (Bajoit, 1988 : 332), ce qui supprime certes le contrôle social mais aussi la coopération. Cette forme d'absentéisme se traduit par une forme d'effacement de soi, comme l'analyse Dominique Lhuillier (2001 : 218) : « L'abandon de soi n'offre aucune prise. Il conduit à se perdre soi-même pour ne plus subir l'emprise de l'emprisonnement. »

Angèle souffre cependant parce qu'elle ne peut totalement échapper au système. Passant du « je » au « on », pronom plus collectif, elle parle ensuite au nom des autres détenues, « on est soumis à leur système », « on est sous leur discipline ». Elle continue d'être atteinte par le fait de « devenir leur chose, une chose qu'on déplace, qu'on fouille ». Elle s'en protège comme elle le peut mais c'est au prix de l'ennui. L'ennui, ce n'est pas simplement un temps peu rempli, voire vide, c'est « la conséquence de la privation d'action qui détruit l'acteur et le rend incapable d'action » (Lapeyronnie, 2022 : 37). Son retrait peut être interprété comme une tactique, au sens de Michel De Certeau (1990), pour résister aux contraintes institutionnelles, malgré ses faibles ressources.

« Je reste dans ma niche »

Jimmy, rencontré en maison centrale grâce à Paolo, un surveillant, reste « dans sa niche », comme un chien. Dans sa chemise à fleurs trop petite pour lui, il me raconte qu'il vivotait avec son salaire de plongeur dans un café parisien, et qu'il a voulu améliorer son quotidien mais que les « affaires ont mal tourné ». Isolé, sans ressources, il dit survivre :

— Je suis carbonisé ici. J'ai tenu 10 ans et je vais me tenir à carreau pour les mois qui me restent. Donc je reste dans ma niche. Le seul moment où je suis bien, c'est le soir, quand ils ferment. **J'ai personne ici.** Et ici, les bagarres, ça arrive vite, c'est toujours l'ami d'un ami de l'ami. J'ai préféré être placé à l'isolement pour me protéger. Pendant 9 mois. Et là, je suis redescendu (en détention).

— Et que faites-vous de vos journées ? Vous travaillez ?

— Non, je ne travaille pas car j'ai des problèmes de santé. Je reste tranquille, je reste en cellule. Je fais des mots croisés. J'ai pas trop d'argent. Mais je ne suis pas indigent car mon père est mort et m'a laissé 200 sacs. Deux cents euros, c'est bien, mais la télé, ça coûte. Je suis clochardisé. Je mange à ma faim. Je cantine juste du café. Mais j'ai rendu le frigidaire. J'ai pas d'aides extérieures. **Je n'ai plus de famille.** Ma mère... c'était il y a longtemps ; et

mon père vient de mourir. Il me reste une sœur et je suis en froid avec elle depuis ma première incarcération. J'ai eu une petite copine mais elle s'est suicidée. **Ce qui fait le plus mal en prison, c'est que tu es oublié.** Les gens t'oublient, ils font comme si j'étais mort, les gens m'ont oublié. Je me bats tout seul. Je sais me protéger... En fait, **je me bats, c'est un grand mot, en fait je ne fais rien. Je ne fais rien...** de ma vie. Ma vie elle passe toute seule, et je la regarde passer. Je regarde passer les trains, comme les vaches, mais ma vie, en fait..., je ne vis pas, je survise. (Jimmy, 41 ans, condamné à 12 ans, maison centrale)

Jimmy, tout comme Angèle, dit ne pas trop souffrir de la pauvreté. S'il n'a « pas trop d'argent », plus de frigidaire, il mange à sa faim. Et il n'est pas indigent grâce aux 200 euros laissés par son père. Jimmy, tout comme Paul, est seul : ses parents sont décédés, sa copine s'est suicidée. Il raconte surtout sa souffrance liée au fait qu'il se sent oublié, « ils font comme si j'étais mort ». Ce sont des personnes qui ne comptent pour personne (Heller-Roazen, 2023), ce qui participe à leur effacement social. La vie devient socialement significative seulement lorsqu'elle est reconnue par d'autres.

Petit à petit, on assiste au cours de l'entretien à une prise de conscience du vide de sa vie : « Je ne fais rien... de ma vie », « je la regarde passer » ; « je ne vis pas, je survise ». Le cumul de problèmes de santé fait qu'il ne peut travailler. Sans mandat extérieur, il lui est donc difficile d'améliorer son quotidien et il n'a rien à offrir aux autres. La stigmatisation dont fait l'objet Jimmy le conduit à s'isoler davantage. Cumulant les galères, certaines personnes en retrait sont perçues comme des individus qui ne font rien pour tenir dignement. La non-présence peut alors devenir une manière délibérée d'être là sans être vraiment là.

LA NON-PRÉSENCE : ÉCHAPPER AUX HUMILIATIONS ET À LA VACUITÉ DU SENS DE LA PEINE

Fuir la réalité ou se « retirer » de l'espace commun peut être une manière d'échapper à l'humiliation, voire de résister à la perte de dignité. La cellule devient l'ultime refuge en détention et l'espace potentiellement le plus appropriable par les détenus (Milhaud, 2009). Le refus de participer au système carcéral (Rostaing, 1997) constitue une voie permettant d'échapper au système. Il peut se traduire par la prise de médicaments, par des formes de rébellion, par un retrait discret en cellule, voire peut aller jusqu'au suicide comme ultime manière de « réaffirmer sa liberté » (Bourgoin, 2000).

« On s'habitue vite à être une larve. »

Je rencontre au médical Fouad, un jeune issu des quartiers populaires, qui se dit « fatigué de ne rien faire ». Il passe son temps à dormir et se compare à une larve :

Ici, je dors. Je m'adapte en fait... Après, on a la télé. Je pourrais faire des activités mais il n'y a pas grand-chose et faut s'inscrire. On s'habitue vite à **être une larve**, le gars qui dort 20 heures sur 24. Vous devenez peu à peu une larve. Et puis, je vais au médical, pour moi, c'est une activité à part entière. Cela passe le temps. Je sors de cellule, juste pour aller à l'UCSA. Pour moi, **c'est la sortie qui fait du bien**, on s'occupe de moi. Les dames sont gentilles. Je rentre, **je prends mes médocs et je dors**. Et on est déjà demain ! (Fouad, 23 ans, prévenu, maison d'arrêt)

Face aux faibles possibilités d'activités, en dehors de la télévision⁸, pour remplir le vide des journées, Fouad a trouvé une activité : dormir. Le temps consacré au désœuvrement, à ne rien faire, lui permet de ne pas penser, de se vider la tête, d'oublier la réalité, le poids de l'attente. C'est un temps « évidé » (Chantraine, 2004 : 167). L'attitude de Fouad en dit long sur sa capacité à échapper ainsi à la prison, en se rendant indisponible, en se mettant sur « off ». Comme l'explique Susie Scott (2018), il peut être pertinent « d'étudier comment les gens "ne font rien" de manière performative ». Dans *Perpétuité*, Anne-Marie Marchetti (2000 : 290) relate l'exemple de Cyrille, condamné à perpétuité : « Des fois, dans ma cellule, je roule une cigarette pour me dire : "Je fais quelque chose." » Ne rien faire devient ici une performance pour Fouad qui décide de dormir pour « ne rien faire ». Aller chercher ses médicaments devient alors « une activité à part entière ». Comme l'écrivait Colette Pétonnet (2002 : 109), « la maladie est un moyen de revalorisation, un temps pendant lequel on a été jugé digne d'intérêt ». Et cette sortie au médical lui « fait du bien », lui permettant de retrouver un peu de dignité auprès des infirmières. Cela en dit long sur les faibles perspectives proposées au cours de la peine.

« J'ai l'impression que tout le monde se moque de moi. »

Fabienne, une gradée avec qui j'échangeais régulièrement, m'a proposé de rencontrer Eliott qui, selon elle, n'allait pas bien et n'échangeait avec personne. Un jeune, plutôt mince, arrive devant moi, il semble mal réveillé. Ses premiers mots sont murmurés :

Moi, ça se passe mal. Je me sens persécuté. **J'ai de la colère.** J'ai plein de soucis, pour rien. J'arrive pas à en sortir. Ma colère, je la gère mal. **Je ne peux plus aller à l'école.** J'ai arrêté, **je ne fais rien de mes journées.** Ici, c'est du temps perdu. Grave... Je reste en cellule. Mais là non plus, je n'y suis pas bien. Je me sens enfermé, je me sens perdu. J'écoute de la musique et j'arrête tout. Je stresse. Tout me stresse. C'est en train de me ronger. J'essaie d'aller voir les autres, mais au bout de dix minutes, je m'enfuis. Je me sens agressé. Je bloque sur trop de choses... **J'ai l'impression que tout le monde se moque de moi.** Je le vois bien, y a que moi qui ai mal. **Je me sens au bord de l'explosion,** j'arrive plus, je gère plus... (Eliott, 21 ans, prévenu, maison d'arrêt)

Dans cet extrait, Eliott raconte son mal-être. Il évoque lui aussi cet immense ennui depuis qu'il a arrêté l'école. Il ne fait rien et la prison, c'est du temps perdu. Il a plein de soucis « pour rien ». Il raconte ses comportements changeants, entre son envie d'aller vers les autres et celle de fuir. Il se sent agressé, il a l'impression qu'on se moque de lui. La « surveillance constante » dont les détenus sont l'objet contribue à l'émergence d'une forme de paranoïa (Chauvenet, Rostaing et Orlic, 2008 : 57) qui amène les individus à interpréter l'ensemble de leurs rapports sociaux sous un angle persécuteur, et qui conduit à réduire leurs échanges avec autrui.

8. « De par son rôle pacificateur, la télévision est d'ailleurs souvent qualifiée de camisole cathodique », (Bony, 2015 : 27).

Eliott se heurte à une réalité qu'il ne maîtrise pas, qui s'abat sur lui et à laquelle il ne peut échapper. Il souligne cette tension entre le fait d'être enfermé et l'impossibilité de fuir, ce qui le met « au bord de l'explosion ». Stress, colère, changement d'humeur, énervement, paranoïa sont autant de signes du mal-être profond d'Eliott qui s'isole davantage. Nous apprendrons la semaine suivante qu'il a fait une tentative de suicide par pendaison. S'inscrivant dans la posture de l'*exit* en référence à la typologie d'Hirschman (1972), le suicide peut constituer une réaction possible à une situation impossible. La sursuicidité en prison, sept fois supérieure à celle en société, en dit long sur la vulnérabilité d'un grand nombre de détenus.

« Faut surtout pas perdre sa dignité. »

C'est par l'intermédiaire de Martine que je rencontre aussi Armelle qui vient tout juste de sortir du quartier disciplinaire. Ne supportant pas les atteintes à la dignité, elle est régulièrement sanctionnée.

Je suis un robot comme les autres. J'obéis, j'obtempère comme tout le monde. Ici, **c'est la dignité que l'on perd complètement**, surtout au moment des fouilles où on est obligées de se mettre nues devant une femme que l'on ne connaît même pas, surtout quand elle vous demande de vous accroupir, de vous retourner, de tousser. C'est les WC des cellules où on ne peut pas fermer la porte, c'est notre intimité... Et puis, il y a tellement de monde dans les cellules. Vaut mieux pas s'attirer d'ennuis. Mais bon, faut pas m'en demander plus que je ne peux en donner. Quand on voit certaines surveillantes, comme elles répondent, comme elles parlent, moi, je suis une grande gueule. Dès que c'est pas juste, j'ouvre grand ma gueule, mais c'est rare. Mais il y a des moments où j'ouvre ma gueule et, avant d'aller au mitard, je me fais entendre. **Faut surtout pas perdre sa dignité. Faut ouvrir sa gueule pour eux**, pour pas qu'ils t'emmerdent trop et pour les autres détenues. C'est pas se battre, c'est s'affirmer en cas de nécessité. La dignité, le respect, c'est trop important. **Je suis en prison, d'accord, mais ça ne veut pas dire que je suis une merde, faut pas m'écraser.** (Armelle, 28 ans, condamnée à 3 ans, maison d'arrêt)

Les fouilles corporelles, le non-respect de son intimité dans une cellule partagée à plusieurs dans une prison surpeuplée marquent la dégradation d'un statut, déjà objectivement inférieur. L'incarcération engendre aussi des formes d'humiliation du fait de la situation d'assujettissement aux surveillant-es. Le statut de détenu implique l'obéissance au personnel et le risque de sanction semble aléatoire, car les agent-es pénitentiaires conservent des marges de manœuvre avec les règles. C'est « lorsque les détenus ne voient pas d'issue, qu'ils n'ont "rien à perdre", qu'ils sont le plus difficilement contrôlables » (Bouagga, 2015 : 109). Même si Armelle essaie de se transformer en « robot », il arrive toujours un moment où elle réagit face à l'injustice, au dénigrement, à l'humiliation, au vide existentiel de la routinisation. S'inscrivant dans la posture de la *voice* (Hirschman, 1972), elle se fait alors entendre pour préserver sa dignité, ce qu'il reste quand on n'a plus rien.

« Quand on a tout perdu, c'est la haine qui prend la place. »

Claudine accepte de me rencontrer, par l'intermédiaire de la surveillante de son étage qui a su lui parler. Lors de l'entretien, elle me semble « épuisée ». Tout comme Eliott criait sa colère, Claudine considère que la rage l'aide à tenir.

Ce qui m'aide à tenir, c'est plutôt la rage, la haine. D'abord, ça ne m'a rien appris. Ce que j'ai fait, j'ai eu raison de le faire. La punition n'apporte rien. Ce que j'ai fait, je savais très bien qu'il ne fallait pas le faire, J'étais plus dans la réalité quand j'ai tiré, On perd tout, jusqu'au slip. **Quand on a tout perdu, c'est la haine qui prend la place.** Depuis que je suis ici, **j'ai changé.** J'aimais bien la convivialité, recevoir des gens. Maintenant, je supporte de moins en moins les autres, je me verrais bien dans une cabane, dans les bois. Je n'avais pas cette hargne. On devient dure. Ça m'a rendue plus dure, la prison. Je suis capable en prison d'être violente alors que c'est pas mon truc. **J'arrive à ne plus réfléchir et à foncer** si on me casse les bonbons. On a envie de hurler. Je voudrais en dire des choses mais à quel prix ? **J'ai plus rien à perdre !** Ici, je vois que tout le monde s'en fout, des surveillantes aux plus hauts gradés. On peut se pendre, crever, ils n'en ont rien à foutre. J'en ai ras-le-bol d'être ici, d'être enfermée. Ça ne sert à plus rien quand on dépasse une certaine limite. C'est du temps perdu, ça n'aurait rien changé. (Claudine, 42 ans, condamnée à 9 ans, centre de détention)

Elle exprime, dans le secret de l'entretien, sa haine, sa rage d'être enfermée. À la privation de liberté, qui est en soi une violence, s'ajoute la violence du dispositif de la prison. Son ras-le-bol provient de l'absurdité du système, un système qui a entraîné des transformations négatives de sa personnalité, qui l'a rendue plus dure, plus violente. Celle qui aimait la convivialité ne supporte plus les autres. Elle ne se reconnaît plus dans cette personne haineuse. Son comportement et son regard sur les autres se sont dégradés. Les techniques de mortification marquent le « début des changements radicaux dans la carrière morale du nouveau venu » (Goffman, 1961 : 56). Ces modifications « interviennent dans la personnalité du fait de cette carrière et aux modifications du système de représentation par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres » (Goffman, 1961 : 179-180).

Claudine aborde aussi la vacuité du sens de la peine. La sanction ne lui apprend rien d'où son impression de perdre son temps. Comme beaucoup d'autres détenu-es, elle parle du temps perdu, celui qu'on ne rattrapera pas. Elle dit même qu'elle a « tout perdu » et elle n'a donc « plus rien à perdre ». Elle pourrait crier sa rage au personnel, mais cela pourrait entraîner des sanctions. Or, elle ne veut pas perdre du temps par des sanctions supplémentaires et cela ne changerait rien au vu de l'indifférence du personnel, même face au suicide de détenu-es (« on peut se pendre »). Prendre conscience de son insignifiance marque une ultime étape dans la dégradation de l'image de soi, qui rend la personne impuissante à entretenir la représentation qu'elle s'était faite d'elle-même. Et le vide de toutes les pertes vécues se remplit de haine.

CONCLUSION

Cet article visait à analyser, dans une première partie méthodologique, les manières d'aller à la rencontre de ces personnes en retrait et à démontrer, dans une seconde partie plus théorique, l'intérêt heuristique de prendre en compte leurs discours. Il a montré que l'on peut mener des recherches dans des institutions, en prison, mais cela pourrait être le cas en hôpitaux psychiatriques ou en maisons de retraite, sans avoir de contact avec certaines populations, alors même que les résident-es ne vivent ni dans l'illégalité ni caché-es. Interroger les modes de recrutement des populations d'enquête, c'est poser la question plus générale de la sous-représentation, voire de l'invisibilisation dans les recherches de certaines personnes difficilement accessibles, comme les personnes en retrait, allophones ou atteintes de troubles psychiatriques, et cette question pourrait être étendue aux nombreuses personnes aphasiques ou apathiques, qui ne peuvent s'exprimer ou, alors, avec difficulté.

Or, rencontrer des personnes en retrait, qui ne cherchent plus à sauver la face, a été source d'émotions et de connaissances. Cela m'a permis de mieux connaître les coulisses institutionnelles, de rendre compte de situations particulièrement dégradées pour des personnes isolées, oubliées des proches, ou négligées par le personnel ou l'institution, ce qui peut faire largement écho à certaines situations médiatisées sur les mauvais traitements en institution (maison de retraite, pensionnat, crèche, etc.). On a vu que les personnes en retrait, celles qui ne sortent quasiment pas de leur cellule, ont pour point commun de cumuler des fragilités sur le plan social, économique, psychique. Et le manque de ressources pécuniaires ou l'absence de relations avec leurs proches, ou à l'intérieur de la prison avec les autres détenu-es ou le personnel, les conduisent à vivre un emprisonnement total, entre les quatre murs de la cellule.

Ces rencontres ont permis de documenter la solitude avec le sentiment de n'être plus rien, pour personne, dehors comme dedans, l'ennui, souvent par impossibilité de participer aux activités, ou encore les peurs et les humiliations. Elles facilitent la compréhension du processus de dégradation (Rostaing, 2021), les dynamiques par lesquelles l'incarcération produit et aggrave les processus de souillure, de contagion ou de stigmatisation. Les personnes « en retrait », faute de ressources extérieures, de soutien matériel ou moral des proches ou de protection à l'intérieur, subissent davantage les privations liées à l'emprisonnement (Sykes, 2019). Elles se trouvent seules et démunies face à la dégradation de leur statut et aux atteintes identitaires, avec le sentiment de devenir « une chose qu'on fouille et qu'on déplace » ; elles sont souvent dans des formes de non-participation, ce qui rend la peine interminable, avec le sentiment que « le temps passé en prison, c'est du temps perdu », ce qui renforce la vacuité du temps carcéral, auxquelles s'ajoutent les tactiques de non-présence pour échapper aux humiliations, à la stigmatisation et au mépris. L'incarcération est une expérience de forte souffrance sociale, dont l'intensité se mesure à ses effets pathogènes (mal-être, dépression, troubles psychiatriques, suicide). Souffrance et mort sont des thèmes fréquemment mobilisés dans les entretiens et le mot « rien » revient souvent dans les expressions comme « n'être plus rien », « ne rien faire » ou « n'avoir plus rien à perdre ».

L'analyse de ces riens, et de leurs effets sociaux, a permis de montrer que le « rien » n'est jamais vraiment *rien* (Scott, 2018). Si, vue de l'extérieur, la vie de ces personnes détenues semble bien réduite, il serait présomptueux de qualifier cette vie de vie vide. Certes, quelques personnes comme Paul, qui a passé la moitié de sa vie en prison, semblent ne plus rien chercher, il « ne ressent rien, pas même la souffrance » (Godard, 2023 : 39). Cependant, le fait d'éprouver de la douleur pour Marie-Pierre, d'exprimer sa colère pour Eliott ou de dire sa rage pour Claudine signifie qu'ils cherchent « une autre vie, une différence, un ailleurs, une échappatoire ». Et « quand la souffrance est là, c'est qu'il n'y a pas rien » (Godard, 2023 : 39).

L'incarcération produit de la souffrance, comme si la peine de prison devait être humiliante pour être efficace. Les conditions matérielles d'incarcération sont dégradantes, et encore plus dégradées avec la surpopulation. Et, le plus central dans le processus de dégradation pour les personnes en retrait tient aux souffrances liées à l'isolement social, au fait de ne plus compter pour personne et à la stigmatisation. Le sentiment de ne plus faire partie d'une commune humanité renvoie à l'impossibilité de partager une « commune dignité » (Boltanski et Thévenot, 1991 : 99). Les récits analysés dans cet article permettent de comprendre comment le système carcéral dégrade, et comment il condamne les personnes à perdre leur dignité.

RÉSUMÉ

Cet article porte sur les personnes détenues qui sont ou se mettent en retrait, celles qui ne sortent quasiment pas de leur cellule. Il explore d'une part, une dimension proprement méthodologique visant à réfléchir aux manières d'aller à la rencontre de ces personnes difficilement accessibles et, d'autre part, une dimension plus théorique, sur l'intérêt heuristique de prendre en compte leurs discours.

L'analyse de ces rencontres nous en apprend beaucoup sur l'expérience carcérale, particulièrement sur le processus de dégradation. Car ces personnes vivent un emprisonnement total, entre les quatre murs de la cellule et cumulent des formes de non-identité, de non-participation et de non-présence. Plus que d'autres, elles ont le sentiment de « n'être plus rien », de « ne rien faire » ou de « n'avoir plus rien à perdre ». L'analyse de ces riens, et de leurs effets sociaux, a démontré que le « rien » n'est jamais vraiment *rien*.

Mots clés : personnes détenues, prison, méthode, condition carcérale, dignité.

ABSTRACT

Murmurs Between Four Walls. The Withdrawal of Inmates, an Indicator of Degradation in Prisons

This article considers the experiences of detained persons who have withdrawn themselves and almost never leave their cells. On the one hand, it explores methodological questions of how to reach individuals hard-to-reach while, on the other hand, addressing more theoretical aspects around the heuristic interest of considering their experiences.

An analysis of these meetings tells us a great deal about carceral experiences, especially about the process of degradation. These people experience total imprisonment, between the four walls of their cells, and accumulate forms of non-identity, non-participation and non-presence. More than anyone, they feel as though they “are nothing” and “have nothing left to lose.” An analysis of this nothing, and its social impacts, shows that “nothing” is never really nothing.

Keywords: Detained persons, prison, methods, carceral conditions, dignity.

RESUMEN

Murmullos entre cuatro paredes. El retraimiento de las personas detenidas como revelador de la degradación en prisión.

Este artículo trata sobre las personas detenidas que viven en situación de retraimiento, aquellas que casi no salen de sus celdas. Por una parte, se explora una dimensión propiamente metodológica que busca reflexionar sobre las maneras de acercarse a estas personas retraídas y por otra parte, se analiza una dimensión más teórica sobre el interés heurístico de tomar en cuenta sus discursos.

El análisis de esos encuentros nos revela mucho sobre la experiencia carcelaria, particularmente sobre el proceso de degradación. Estas personas viven un encarcelamiento total, entre las cuatro paredes de la celda, y acumulan formas de no-identidad, de no-participación y de no-presencia. «Más que otras, estas personas internas tienen el sentimiento de «no ser ya nada», de «no hacer nada» o de «no tener ya nada que perder». El análisis de estas «nadas», y de sus efectos sociales ha demostrado que la «nada» nunca es realmente *nada*.

Palabras claves : personas detenidas, cárcel, método, condición carcelaria, dignidad.

BIBLIOGRAPHIE

- Armstrong, S. et Weaver, B. (2013). Persistent Punishment: User Views of Short Prison Sentences. *The Howard Journal of Criminal Justice*, 52/3, 285-305.
- Atkinson, R. et Flint, J. (2001). Accessing Hidden and Hard-to-Reach Populations: Snowball Research Strategies. *Social Research Update*, 33, 1-4.
- Bajoit, G. (1988). Exit. voice. loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement. *Revue Française de Sociologie*, XXIX, 325-345.
- Béraud, C., De Galembert, C. et Rostaing, C. (2016). *De la religion en prison*. PUR.
- Bizeul, D. (1999). Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade. *Sociétés contemporaines*, 33-34, 111-137.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard.
- Bony, L. (2015). La domestication de l'espace cellulaire en prison. *Espaces et sociétés*, 162(3), 13-30.
- Bouagga, Y. (2015). *Humaniser la peine*. PUR.
- Bourgoin, N. (2000). *Le suicide en prison*. PUF.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Fayard.
- Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs*. PUF.
- Chauvenet, A., Rostaing, C. et Orlic, F. (2008). *La violence carcérale en question*. PUF.
- De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien*. t. 1. Gallimard.
- Godard, E. (2023). *Les vies vides*. A. Colin.
- Goffman, E. (1968). *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux* (traduit par Liliane et Claude Lainé). Ed. de Minuit. (Ouvrage original publié en 1961)
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* (traduit par Alain Kihm). Ed. de Minuit. (Ouvrage original publié en 1963)
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. T1. *La présentation de soi* (traduit par Alain Accardo). Ed. de Minuit. (Ouvrage original publié en 1959)
- Hanson, B.L., Faulkner, S.A., Brems, C., Corey, S.L., Eldridge, G.D. et Johnson, M.E. (2015). Key stakeholders' perceptions of motivators for research participation among individuals who are incarcerated. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 10, 360—367.
- Heller-Roazen, D. (2023). *Compter pour personne. Un traité des absents*. La découverte.
- Hirschman, A. (1972). *Défection et prise de parole*. Fayard.
- Ievins, A. (2023). *The Stains of imprisonment: moral communication and men convicted of sexual offences*. University of California Press.

- Ievins, A. (2024). The prison as a space of non-life: How does a typical prison sentence intervene in what really matters to people? *The British Journal of Criminology*, 64(4), 931-946.
- Lapeyronnie, D. (2022). *Ennui. L'ombre de la modernité*. Rue de Seine Editions.
- Le Caisne, L. (2000). *Une ethnologue en centrale*. Odile Jacob.
- Lhuillier, D. (2001). *Le choc carcéral. Survivre en prison*. Ed. Bayard
- Liebling, A (1999). Doing research in prison: Breaking the silence? *Theoretical criminology*, 3(2), 147-173.
- Marchetti, A-M (2000). *Perpétuités. Le temps infini des longues peines*. Plon.
- Meisenhelder, T. (1985). An Essay on Time and the Phenomenology of Imprisonment. *Deviant Behavior*, 6(1), 39-56.
- Milhaud, O. (2009). *Séparer et /ou punir* [thèse de doctorat inédite]. Université Bordeaux 3.
- Petonnet, C. (2002). *On est tous dans le brouillard*. Editions du Comité des travaux historiques.
- Pignolo, L. et Cattacin, S. (2023). Enquêter l'illégalité: les défis méthodologiques de se confronter à un terrain ambivalent. *Sociologie*, 14(3), 351-368.
- Rostaing, C. (1997). *La relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*. PUF.
- Rostaing, C. (2010). On ne sort pas indemne de prison. Le malaise du chercheur en milieu carcéral. Dans J-P. Payet J-P., C. Rostaing, F. Giuliani (dir.), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles* (p. 23-37). PUR.
- Rostaing, C. (2017). Quelques ficelles de sociologie carcérale. *Criminocorpus, Histoire de la justice, des crimes et des peines*.
- Rostaing, C. (2021). *Une institution dégradante, la prison*. Gallimard. coll. Essais.
- Schnapper, D. (1981). *L'épreuve du chômage*. Gallimard.
- Scott, S. (2018). A Sociology of Nothing: Understanding the Unmarked. *Sociology*, 52(1), 3-19.
- Sykes, G. (2019). *La société des captifs. Une étude d'une prison de sécurité maximale*. Larcier. Première édition The society of captives en 1958 à Princeton University press.
- Touraut, C. (2019). *Vieillir en prison. Punition et compassion*. Champs social éditions.
- Zdravkova, Y. (2020). *L'expérience carcérale du handicap* [thèse de doctorat inédite]. CNAM.



Des trous dans la socialisation : regards sur la vie collective des enfants en crèche

PASCALE GARNIER

Université Sorbonne Paris Nord, Laboratoire ISMÉE
pascale.garnier@univ-paris13.fr

CARMEN SANCHEZ

Université Sorbonne Paris Nord, Laboratoire ISMÉE
carmenmaria.sanchez-caro@sorbonne-paris-nord.fr

CATHERINE BOUVE

Université Sorbonne Paris Nord, Laboratoire ISMÉE
catherine.bouve@univ-paris13.fr

DES « CRÈCHES VIDES » AUX VIDES D'UNE VIE COLLECTIVE EN CRÈCHE

C'EST SANS DOUTE EN RÉACTION AVEC CE QUI SERAIT UN TROP-PLEIN de stimulations des jeunes enfants que quelques crèches se sont récemment lancées dans des « ateliers Rien », avec pour slogan : « des crèches vides pour des bébés heureux¹ ! ». Il s'agit là de débarrasser radicalement une ou plusieurs salles de la crèche de tout jouet, matériel, ameublement, pour laisser les jeunes enfants trouver d'eux-mêmes et entre eux-mêmes des ressources pour jouer. Ce projet se présente comme un antidote à une surstimulation des jeunes enfants à travers une pléthore d'objets censés les occuper, leur donner à jouer, à explorer ou à apprendre. C'est aussi une critique sous-jacente d'une société de consommation et de performance où « le plus tôt est le mieux » (Garnier, 2020a). Paradoxalement, ce vide de l'espace ne signifie pas une absence de normes et de valeurs éducatives qui entourent la petite enfance. Bien au contraire, l'espace ainsi vidé est investi par de nouvelles attentes à l'égard des enfants quand les laisser s'occuper entre eux ou s'ennuyer permettrait de favoriser le développement de

1. <https://lesprosdela petiteenfance.fr/initiatives/psycho-pedagogie/ateliers-rien-des-crèches-vides-pour-des-bebes-heureux>

leur créativité, de leur imagination, mais aussi de leur autonomie. Pourtant, à côté de ce vide nouvellement mis en scène par les adultes, n'y a-t-il pas un autre vide, plus discret, que vivent les enfants dans les crèches ordinaires ? Notre travail d'observation au sein de lieux d'accueil de la petite enfance nous a en effet rendus attentives à de fréquentes déambulations des jeunes enfants, apparemment sans motifs, des manières de tourner en rond, comme une errance ou un retrait, une façon d'être là sans y être vraiment, sans participer à tout ce que la crèche pense et organise pour eux. Moments très brefs ou prolongés, ils interrogent la fonction socialisatrice assignée aux crèches.

Depuis leur création au XIX^e siècle, les crèches ont toujours été traversées par de très fortes injonctions normatives qui pèsent à la fois sur les professionnelles², les parents et les enfants (Bouve, 2010, 2019). C'est tout un ensemble de « performances » qui y sont attendues des tout-petits : bien dormir, bien manger, faire ses selles..., mais aussi aujourd'hui, bien jouer et se faire des copains et des copines, etc. D'ailleurs, ce mode d'accueil largement plébiscité par les parents répond, de leur point de vue, à un double « impératif de socialisation » des jeunes enfants (Garnier, 2015). D'une part, il doit favoriser une « sociabilisation » de l'enfant, le développement de son caractère « sociable » et, plus largement, faciliter les interactions et élargir les compétences sociales que les jeunes enfants développent entre pairs et avec des adultes. D'autre part, il impose des règles et des contraintes d'une vie en collectivité auxquelles tous les enfants sont soumis : par exemple, attendre son tour ou mettre en partage les objets de la crèche (Bouve, 2001). Cet « impératif » s'impose aussi bien du côté des professionnelles de la petite enfance que des parents : pour tous et toutes, la « socialisation » se confond avec des objectifs éducatifs. Mais, les enfants eux-mêmes, que font-ils de ces multiples injonctions, parfois contradictoires ? Qu'apprennent-ils au cours de cette vie collective précoce dont l'impossibilité de fuir constitue le fait premier ? Peut-on dire qu'ils font en crèche les toutes premières expériences d'un « vide » ? Comment alors saisir ces expériences premières et les interpréter comme telles ?

Considérer « le vide », comme nous y appelle ce numéro de la revue *Sociologie et sociétés*, nous invite à un regard de biais. Il ne s'agit pas d'ignorer « le plein » de la vie des enfants en crèche, toutes ces performances attendues d'eux, mais de traquer ce qui lui échappe, ou plutôt sur ce que ce plein peut donner à voir en creux, notamment des « détails particuliers » *a priori* non pertinents (Piette, 1996). Négligés par un regard sociologique orienté vers une généralisation qui met en tension structures sociales et actions (inter)individuelles, nous portons attention à ces « détails » qui se trament dans les interstices d'un « fond de typicalité et de pertinence connues » (Piette, 1996 : 145). Dans cette perspective, notre ambition est de mettre des théories classiques de la socialisation à l'épreuve du vide sur le terrain empirique de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants en crèche.

2. Nous utiliserons systématiquement le féminin pour désigner les professionnelles travaillant en crèche, à l'image de la très forte féminisation des métiers de la petite enfance et des personnels mobilisés dans cette recherche.

Le présent article propose tout d'abord d'analyser les critiques d'une conception « sursocialisée » de l'homme en sociologie (Wrong, 1961), qui, tout en devenant plus nuancées et plurielles, ne se départissent pas des présupposés de cette conception. La perspective que nous mobilisons pour appréhender la vie en collectivité des jeunes enfants s'attache de son côté aux « modes de présence » des tout-petits, notamment à ces « détails » en mode mineur (Piette, 2013) qui échapperaient au cadre socialisateur de la crèche. Pour les étudier empiriquement, nous notons dans un premier temps les défis méthodologiques d'un travail d'enquête auprès de jeunes enfants. Nous interrogeons dans un second temps à travers plusieurs scènes observées en crèche, ce qui peut être considéré comme des moments de vide, d'errance ou d'absence, dans l'expérience des jeunes enfants. L'interprétation de ces « passages à vide » soulève des questions : fatigue ou maladie, ennui ou encore traits de caractère des enfants ? Nous les situons comme des moments de soustraction où les enfants s'échapperaient à l'emprise des forces socialisatrices, matérielles et humaines, celles des adultes et des autres enfants, que présente la vie collective en crèche. Nous les distinguons également de leurs manifestations de résistances aux normes sociales qui régissent ces lieux. Tout en discutant d'une pluralité d'interprétations possibles, il nous semble que l'enjeu de ces moments de vide renvoie à l'apprentissage par les enfants d'une vie sociale, tout en s'opposant à son emprise totalisante.

1. LA SOCIALISATION : RECOUVREMENTS ENTRE SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

L'article du sociologue américain Dennis Wrong (1961) « *The over-socialized conception of man in sociology* » constitue un point de départ de notre réflexion sur la socialisation. Si Wrong ne remet pas en question l'importance même de ce concept central en sociologie, il en vise les expressions maximalistes, notamment celle de la théorie structuro-fonctionnaliste de Talcott Parsons (Parsons et Bales, 1955). Défini par Wrong (1986, p. 190) comme « conformité apprise aux rôles et aux normes de cultures historiques particulières », ce concept de socialisation reste selon lui indispensable, même s'il le juge trop globalisant et général. En retraçant les conceptions anthropologiques au fondement de différentes philosophies politiques, l'auteur interroge les théories du social qui font reposer la stabilité et la cohésion d'une société sur la conformité des comportements, acquis par internalisation des normes et recherche de l'approbation d'autrui, et non pas seulement sur des règles extérieures. Séparant « l'homme social » de « l'homme naturel », il fait valoir des « forces dans l'homme qui sont résistantes à la socialisation » (Wrong, 1986 : 191). Il distingue deux conceptions de la socialisation qui s'appuient sur la plasticité qui caractériserait la nature humaine. Selon la première conception, la socialisation serait la transmission de la culture particulière dans laquelle l'individu entre à sa naissance ; pour la seconde, le processus d'un devenir humain, grâce à l'acquisition à travers les interactions des attributs humains : « Tous les hommes sont ainsi socialisés dans ce dernier sens, mais cela ne signifie pas qu'ils ont été complètement moulés (*molded*) par les normes et valeurs particulières de leur société » (Wrong, 1986 : 192). Si ces deux conceptions sont

confondues, il en résulte selon lui une vision sursocialisée de l'homme qu'il oppose à un (homme) « social, mais pas entièrement socialisé » (Wrong, 1986 : 191).

De manière bien trop schématique, on pourrait dire que tout un pan de la sociologie en France continue de superposer ces deux dimensions de la socialisation que distinguait d'ailleurs Durkheim : celle d'un « type humain » et celle de « l'être social » relatif « au groupe ou aux groupes dont nous faisons partie » (Durkheim, 1980 : 102). En même temps, au lieu que le produit d'une socialisation soit pensé comme systématiquement homogène, ces travaux reconnaissent toujours davantage la pluralité des normes et des valeurs que peuvent intérioriser les individus en fonction de milieux sociaux différenciés dans lesquels ils vivent. Cette pluralisation d'une conception de la socialisation reste fortement ancrée dans la perspective d'une sociogenèse des dispositions acquises au sein de la famille (Bourdieu, 1980).

Ainsi, les sociologues reconnaissent aujourd'hui une pluralité d'instances de socialisation, en tout premier lieu la famille et l'école qui donnent lieu à des continuités et des ruptures (Darmon, 2001). Loin de remettre en question les discontinuités propres à chacun des milieux de vie des enfants, cette pluralisation conserve l'idée d'une homogénéité de l'action socialisatrice de chacun d'eux, en hiérarchisant la légitimité sociale des agents socialisateurs, comme l'observe, par exemple, Darmon (2001) au sujet de l'enseignante et de l'agente de service au sein d'une classe de maternelle. Cette pluralisation tient aussi à la prise en compte croissante de la diversité des situations sociales auxquelles sont confrontées les personnes, avec la conception d'un « homme pluriel », produit d'une « socialisation dans des contextes sociaux multiples et hétérogènes » (Lahire, 1998 : 42). S'impose également une attention aux « plis singuliers du social » (Lahire, 2019), qui font droit à une production sociale de l'individu et de sa réflexivité.

En outre, dans le contexte français, cette pluralisation concerne l'étendue des « propriétés sociales » des personnes que les recherches prennent désormais en compte : aux différences entre classes sociales sont venues se joindre une socialisation genrée et une socialisation raciale ou ethnique, dont il s'agit d'étudier des « incorporations dispositionnelles » (Darmon, 2018 : 14). Dans cette perspective, Ligner (2019) étudie la genèse précoce des dispositions sociales et l'émergence des relations de domination sociale entre enfants à travers leurs différentes prises sur l'environnement matériel (les objets et l'espace) et humain (les professionnelles et les pairs) d'une crèche. L'analyse de la distribution de ces prises selon les enfants, qui font jouer leurs ressources physiques et symboliques — comme le langage — produites par leur socialisation familiale, reconduit *in fine* à la stratification sociale des familles sur laquelle se fonde *a priori* le chercheur (Garnier, 2020b).

En somme, pour prendre une image, les hommes vêtus d'un uniforme que mettent en scène les théories fonctionnalistes du social ont revêtu l'habit d'arlequin des théories dispositionnalistes, mais ils n'en restent pas moins « sursocialisés » au sens de Wrong (1961). Dodier termine d'ailleurs sa lecture de *L'homme pluriel*, par ce questionnement : « Il reste largement à identifier où se situe la ligne de partage entre les

schèmes que nous avons tous en commun (même s'ils ne sont pas tous activés de la même manière) et ceux qui nous distinguent les uns des autres d'une manière durable » (2000 : 198). Cet écart entre social et socialisé, ces « trous » dans la socialisation qui n'en restent pas moins de l'ordre du social sont, d'une autre manière, au cœur des travaux anthropologiques de Piette. Ce qu'il appelle une anthropologie existentielle offre des ressources pour penser une diversité de modes de présence des jeunes enfants en crèche, qui ne se réduit pas aux processus de construction d'un « sujet » (Luciani, 2023) ni à l'inverse à une socialisation faisant peu ou prou office de caisse de résonance à celle produite au sein des familles.

2. DES ENFANTS CAPTIFS : REGARDS SUR LA VIE EN COLLECTIVITÉ DES TOUT-PETITS

Parmi toutes les définitions possibles du vide, nous soulignons les rapports essentiels qu'il entretient avec un plein, voire un trop-plein ; il représenterait ce qui est en marge ou dans les interstices d'un plein, au sens d'un remplissage par les enfants des attendus de leur vie en crèche : bien dormir, bien manger, bien jouer, ne pas pleurer, obéir aux règles fixées par les adultes, ne pas se disputer avec les autres enfants, etc. Or, ces interstices ne sont pas pour nous de l'ordre d'une opposition à ce plein ni des résistances ou des déviations que manifestent les enfants à ces attendus de la crèche. D'une certaine manière, ces formes d'écarts restent *in fine* de l'ordre d'un plein : soit en tant qu'apprentissages en cours, inachevés, quand les enfants n'ont pas encore pris les plis de la vie en crèche ; soit en tant qu'apprentissages maîtrisés au point où les enfants ont appris, individuellement et collectivement, à se jouer des attentes et des règles des adultes. Nous visons plutôt à entendre par ce vide un « mode de présence » des enfants dans la crèche, comme cette « marge de jeu permettant à l'être humain de rester dans le "cadre", tout en n'y étant pas, sans pour autant en sortir » (Piette, 1996 : 163). C'est comme une solution de rechange aux possibilités qui s'offrent aux enfants d'accomplir ce qui est attendu d'eux ou bien, à l'inverse, de s'y opposer. C'est une sorte de sous-traction et de déprise à l'égard de l'environnement matériel et humain que constitue une crèche, non pas un détachement qui supposerait de la part d'un sujet une réflexion de soi sur soi, une conscience et une objectivation de soi (Quéré, 2024 : 61)³.

Il est fréquent d'appréhender les manifestations non verbales d'un désaccord ou d'un désagrément des tout-petits, ou encore leurs résistances aux règles et aux attentes normatives d'une vie collective en crèche incarnées dans des pratiques et des organisations professionnelles. Il est notoire que la crèche est le théâtre d'une conflictualité entre enfants et adultes (Luciani, 2024) et entre enfants (Ligner, 2019). Tout l'effort des professionnelles est de susciter une adhésion des enfants aux attentes et aux règles d'une vie en crèche. D'ailleurs, la capacité des enfants à jouer avec ces règles qu'imposent les adultes est aussi le signe de leur intégration. Entre adhésion et résistance, la

3. Au lieu de cette figure d'une subjectivation, Quéré propose de reprendre la définition du *self* que donne Dewey comme « un facteur à l'intérieur de l'expérience, pas quelque chose qui lui est extérieur » (2024 : 62).

possibilité de quitter les lieux est toutefois impossible : de fait, les professionnelles sont très préoccupées de la sécurité des enfants et, pour bien « garder » les enfants, elles mobilisent tout un ensemble de dispositifs techniques (portes, barrières, hauteurs, etc.), sans oublier leur propre corps d'adultes. Quand pour les enfants leur présence en crèche est le fait premier, s'imposant à eux de manière incontournable, il ne reste que la possibilité de jouer sur différents « modes de présence », en particulier une présence en « mode mineur », manière d'être là sans y être pleinement.

Quelques rares travaux sur la vie des jeunes enfants en crèche mettent en lumière des écarts à l'égard d'une fonction socialisante de ces lieux telle qu'elle entendue par les adultes. On soulignera ainsi l'importance pour les jeunes enfants d'espaces où ils peuvent (ou pensent pouvoir) se soustraire ou se rendre inaccessibles, individuellement ou collectivement, au regard et à l'intervention des adultes, de la création et de la protection de ces lieux cachés, par exemple un buisson dans la cour de l'établissement (Skånfors et al., 2009 ; Annerbäck, 2024). Les errances des enfants dans les établissements préscolaires ont elles aussi été remarquées. À l'aide de méthodes d'observation et de cartographie, Impedovo et Guarnieri de Campos Tebet (2019) étudient les trajets des jeunes enfants dans ces espaces et y voient en jeu une tension entre matérialité et subjectivité. Enfin, parmi les différentes catégories d'enfants fréquentant les crèches, Ulmann et Olry (2024) relèvent celle des enfants « invisibles », c'est-à-dire des enfants qui glissent sous le regard des professionnelles et qui, pour ainsi dire, se font oublier. Dans ces études, la question de la visibilité des enfants se double de la question des regards que se construisent de leur conduite non seulement les professionnelles, mais aussi les chercheuses. C'est dire que les questions de l'observation des enfants et de l'interprétation de leur conduite sont, de fait, au cœur de la construction d'un point de vue sur leur vie en collectivité. Ces questions méthodologiques sont consubstantielles à tout projet de ressaisir du vide dans la vie des enfants en crèche.

3. DU TRAVAIL D'OBSERVATION DES JEUNES ENFANTS AUX QUESTIONS D'INTERPRÉTATION

L'observation des très jeunes enfants suscite de multiples problèmes méthodologiques et épistémologiques (Collomb, 2019), à commencer par la présence même des chercheuses auprès d'eux. En l'occurrence, au cours de notre travail d'enquête dans les crèches, une position commune est adoptée par les chercheuses : une posture en retrait, une présence non participante, mais accessible, qui répond aux sollicitations des enfants. Si elles ne prennent pas l'initiative d'une interaction avec les enfants ni ne cherchent à prolonger des interactions que les enfants ont eux-mêmes amorcées, les chercheuses n'en restent pas moins visibles et disponibles ; elles deviennent des figures familières au fil des jours. Si le consentement des parents fait l'objet d'un accord explicite, le consentement des enfants est implicite, apprécié par observation à travers l'absence de manifestations d'inconfort ou d'éloignement vis-à-vis des chercheuses. En outre, le choix des enfants suivis est accepté par les professionnelles des crèches où

nous enquêtons. Dans de rares cas, ce choix a plutôt fait l'objet d'une demande expresse de leur part, soit parce que l'enfant leur paraît se soustraire aux regards, soit à l'inverse parce qu'il se manifeste souvent à leurs yeux.

Dans les situations présentées ci-dessous, les enfants sont âgés de 2 ans environ et fréquentent différentes crèches en France. Chacun d'eux a été observé individuellement en continu durant une journée ou une demi-journée (selon la durée de l'accueil), et l'observation a été, pour une large partie, filmée. Ce suivi individuel s'avère indispensable : « Affiner l'exercice d'observation suppose bien de regarder un individu à la fois dans sa présence et [dans] l'enchaînement des situations » (Piette, 2016 : 42). Le filmage des enfants est un outil essentiel de l'enquête : en tant que trace et vision rapprochée de la présence des enfants et de leurs expériences, essentiellement non verbalisées, il représente un matériau d'étude susceptible d'être partagé entre chercheuses : « L'image devient ainsi une nécessité épistémologique pour capter les détails de la présence humaine selon ses diverses expressions dans une situation » (Piette, 2016 : 45). Le filmage lui-même prend la forme d'une « danse » où, avec une petite caméra GoPro, les chercheuses suivent les enfants, autant que possible à leur hauteur, dans tous leurs déplacements. Elles s'efforcent de se tenir ni trop près, pour ne pas s'interposer entre l'enfant et son environnement matériel et humain, ni trop loin pour pouvoir saisir ses changements de postures, de regards, ou encore les quelques mots qu'il est capable d'articuler.

Nos observations ont été réalisées au cours de recherches menées dans différents établissements collectifs d'accueil et d'éducation des jeunes enfants⁴, dont nous ne retenons ici que des dimensions communes, caractérisées par des situations d'interactions entre enfants et professionnelles ou entre enfants, et le cadre similaire d'une vie en collectivité. Notre hypothèse est que les conduites dont nous cherchons à rendre compte peuvent être communes à tous les enfants et observables dans une diversité de milieux d'accueil collectifs, ainsi que dans des familles provenant d'une pluralité de milieux sociaux et culturels. Ces conduites seraient de l'ordre d'une constance anthropologique comme « mode de présence » particulier dont les enfants font l'expérience en crèche. On peut d'ailleurs penser que ce mode de présence n'est pas exclusif aux modes d'accueil collectifs et qu'il pourrait aussi concerner l'espace domestique. En tout cas, notre approche n'est pas de qualifier au préalable les enfants, sinon par leur présence en crèche, dans le cadre d'une sociologie pragmatique interrogeant « ce dont les enfants sont capables » (Garnier, 1995), à travers la pluralité des épreuves auxquelles ils sont confrontés dès le plus jeune âge.

Soulignant les deux caractéristiques du « mode mineur » de présence en situation — « il n'est pas un modèle d'engagement et il n'est pas constitutif d'ambivalence comportementale » (Piette, 1996 : 181) —, Piette insiste sur le « danger surinterprétatif » des descriptions et des interprétations de détails non pertinents en tant que tels (Piette,

4. Ces recherches financées par la Caisse nationale d'allocations familiales ont été réalisées en collaboration avec Anne Lise Ulmann (Conservatoire national des arts et métiers) et Sophie Odena (Université Aix-Marseille).

1996: 183). L'auteur introduit alors un questionnement sur « la vie même de ces détails dès qu'ils surgissent en interaction », en particulier sur « leur inévitable basculement à la frontière de la pertinence et de la non-pertinence, telle qu'elle est gérée par les individus » (Piette, 1996: 190).

Ces questions méthodologiques, dont les difficultés sont redoublées par l'expression essentiellement non verbale des jeunes enfants, rejaillissent à la fois sur les interprétations des chercheuses et sur celles des professionnelles qui travaillent auprès des enfants. Il y a, d'une part, une sélection et une interprétation de ce qui est vu par les chercheuses et, d'autre part, une situation d'interaction directe ou indirecte entre les enfants et les professionnelles qui peut faire basculer le mode mineur en détail significatif. En effet, regarder, observer, soutenir les enfants par le regard représentent une partie essentielle du travail en crèche (Garnier, 2020c) qui touche à la manière dont les professionnelles se sentent concernées (ou non) par ce que les enfants font ou ne font pas. Ces professionnelles peuvent (ou non), notamment en fonction du nombre d'enfants, du mode d'organisation de la crèche et d'un savoir pratique sur les petits, prendre en compte ce que chacun fait ou ne fait pas, interpréter ce qui devient à leurs yeux un message de l'enfant qui leur est adressé et y répondre. De non pertinent, le détail devient alors le signe d'un mal-être ou d'un plaisir, d'une demande implicite ou encore d'une stratégie de l'enfant, un appel, auquel les professionnelles, souvent en prêtant à l'enfant une intentionnalité, se doivent de répondre. C'est ainsi la « régulation du mode mineur qui est en jeu », avec une plus ou moins grande « tolérance » (Piette, 1996, p. 170) des professionnelles à ces détails particuliers, selon qu'à leurs yeux ils portent ou ne portent pas à conséquence sur l'ordre de la crèche et sur leur posture professionnelle⁵. L'analyse des chercheuses se doit ainsi d'intégrer, au-delà des enfants qu'elles suivent, les interventions des professionnelles en situation.

D'un corpus de plus d'une trentaine d'enfants suivis, nous présentons ici quatre situations centrées sur quatre enfants qui nous paraissent significatives de ces « passages à vide » dont nous cherchons à rendre compte. Chacune des chercheuses a choisi des situations issues de son propre travail d'enquête auprès des enfants, afin de construire collectivement une configuration de cas (Passeron et Revel 2005) comme autant d'occurrences de différentes manifestations possibles d'un vide vécu par les enfants. Le choix de ces situations n'a pas manqué de susciter nos discussions pour trouver, à partir des vidéos réalisées, celles qui seraient les plus significatives de ces « trous » dans la socialisation des enfants. Nous avons été attentives à éviter celles où un enfant manifeste un refus assumé de participation ou à l'inverse d'autres qui mettent en scène des conduites attendues de la part des professionnelles. Nous avons privilégié des situations de retraits, des errements ou des déambulations, apparem-

5. Dans la perspective d'une sociologie pragmatique, cette « tolérance aux écarts traités comme s'ils ne tiraient pas à conséquence » est avant tout une « exigence pragmatique » comprise comme « patience » (Boltanski et Thévenot, 1991: 435). C'est seulement s'ils forment une série que ces écarts basculent vers une qualification des personnes dans le registre de leurs défaillances, posant du même coup la question de leur cumul et de leur durée.

ment sans but, dans la crèche. Cela dit, autant le choix des situations que leur description ou encore leur analyse restent sujets à controverse. Ils posent en effet différents problèmes d'interprétation qui seront ensuite examinés dans la mesure où l'enjeu est ici de conjuguer « prise de risque interprétatif » et « légitimité empirique » (Olivier de Sardan, 1996), mettant en jeu les points de vue des adultes (chercheuses et professionnelles) et des modes de présence des enfants.

4. QUATRE ENFANTS, QUATRE SITUATIONS, QUATRE FORMES DE VIDE

Nous rendrons compte ici de situations observées à propos de quatre enfants de crèches différentes et en proposerons des pistes d'analyse. Ces situations nous paraissent produire un effet de loupe sur différentes formes de vide qu'il s'agira ensuite de discuter en regard des interventions des professionnelles qu'elles suscitent ou non.

4.1 Lucien : quand le trop-plein de distractions s'interprète comme un vide

Lucien est accueilli à temps plein et de façon régulière dans une crèche associative. Deux chercheuses ont observé une journée complète de cet enfant âgé de 22 mois : l'une tenait la caméra ; l'autre prenait des notes. Selon les professionnelles de la crèche, l'adaptation de Lucien à la crèche a été « facile » (quelque 8 mois avant notre observation) ; pourtant, au fil du temps, il est devenu un « enfant difficile à gérer », notamment dans ses relations avec les autres enfants. De fait, les professionnelles ont souvent un œil sur lui, d'autant qu'il prend de multiples fois des objets dans les mains d'autres enfants, ce qui ne manque pas de susciter protestations, cris et accrochages, qui à leur tour suscitent les interventions des professionnelles. Ce qui, à nos yeux, est globalement marquant dans la journée de l'enfant est son absence de « fixation ». Hors les temps du déjeuner et du goûter, où il paraît davantage concentré sur ce qu'il fait — manger —, Lucien présente une mobilité importante, suit des lignes d'activité vite rompues, avec des objets attracteurs qui se renouvellent vite et sont tout aussi vite délaissés. Nous examinons ici une séquence qui suit son arrivée à la crèche, un temps conçu par les professionnelles comme un moment d'accueil des familles et de « jeu libre » pour les enfants.

Arrivé un peu avant 9 h avec sa mère, Lucien s'est installé de lui-même sur une balançoire dans la cour, pendant que l'une des chercheuses (qui filmait l'enfant) échange avec la mère (la recherche lui a été présentée en amont et elle a donné son consentement). La chercheuse a ensuite échangé avec l'enfant au sujet de la caméra et lui a prêté une autre petite caméra qu'il a longtemps gardée dans la main. Après le déshabillage, la mère et l'enfant sont allés dans la salle prendre deux gros ballons et la mère a installé son fils sur l'un d'eux. Leur jeu terminé, la mère est partie ; Lucien lui a dit au revoir de la passerelle en hauteur, accompagné par une professionnelle.

Immédiatement après le départ de sa mère suit une séquence de près de 16 minutes, où s'enchaînent rapidement des stations, des marches et des courses dans la grande salle de vie de la crèche où de multiples objets (jouets, livres, etc.)

sont quotidiennement mis à disposition des enfants. Cette séquence est principalement marquée par :

- une succession de multiples objets pris en main : une voiture rouge, qu'il fait brièvement rouler, un petit caddie à roulettes, un coffret bleu de quatre petits livres qu'il a vidé et tenté plusieurs fois de remplir à nouveau, deux autres coffrets de petits livres (jaune et vert), une autre voiture, un gros camion jaune que lui désigne une professionnelle comme objet de substitution à un autre déjà pris en main par un autre enfant, un livre rouge en tissu, une corbeille en plastique contenant des hochets en plastique, une panier remplie de jeux qu'il vide sur le sol, une petite tasse jaune avec un peu d'eau dedans, un livre cartonné, une pince (jouet en plastique pour le bricolage), sans oublier son doudou, abandonné et repris plusieurs fois, ainsi que sa tétine, souvent dans sa bouche ;
- des rapprochements successifs avec deux professionnelles qui, assises dans deux lieux de la grande salle, sont en train de lire des albums aux enfants, l'une de manière collective, l'autre individuellement, et qui s'efforcent d'intégrer Lucien dans leur activité, mais celui-ci ne reste pas longtemps près d'elles ;
- des accrochages avec trois enfants quand l'objet qu'il prend était précisément déjà entre leurs mains ou quand il dispute à une fille sa place auprès de la professionnelle qui lui lit une histoire ;
- un retour à la passerelle, puis à la porte d'entrée à l'arrivée d'un autre enfant accompagné par son père ;
- des coups d'œil, en passant, successivement à une mère assise sur un canapé qui lit une histoire à son enfant ; par la fenêtre dans la cour, à la chercheuse qui prend des notes et à l'autre chercheuse qui le filme.

Cette séquence prend fin vers 9 h 30 avec l'intervention appuyée de Clara, une éducatrice de jeunes enfants, quand Lucien reprend à nouveau la pince des mains d'une fille qui se met à crier. En se dirigeant vers lui, la professionnelle commente : « et je recommence, et je recommence à prendre le bien de l'autre, alors je te ramène et je te dis : « rends-le à Liz », tout en dirigeant doucement Lucien par les épaules vers cette fille. L'enfant lui redonne la pince. Clara poursuit : « alors qu'est-ce que tu pourrais trouver à toi pour te faire plaisir ? Au lieu d'aller... », tout en ramassant des jouets au passage. Elle pose en passant la main sur la tête de l'enfant et se dirige vers une étagère, y prend des flûtes placées en hauteur et en donne une à Lucien et une autre à un enfant plus âgé. Lucien la porte tout de suite à sa bouche et n'arrête pas de souffler dedans. S'ouvre alors une autre séquence dans la cour couverte où la professionnelle invite les enfants.

Cette séquence interpelle les chercheuses : ne serait-il pas possible de l'interpréter comme l'expression d'un besoin de mouvement, tout à fait normal à cet âge, ou encore comme un signe d'une « suractivité » de cet enfant, traduisant en pathologie un manque de concentration et d'attention prolongée ? C'est de fait ce vers quoi tendent les interprétations des professionnelles pour lesquelles cet éparpillement de l'enfant

traduit des « difficultés » qui les interrogent. Pourtant, il nous semble pouvoir y voir ce qui serait une errance, une « ligne d'erre » (Deligny, 2013), en même temps qu'une sorte de fil rouge qui sont les livres vers lesquels Lucien est attiré dès le début de la séquence, ainsi que vers deux des professionnelles en train de lire avec d'autres enfants. Mais, ces objets ne l'absorbent pas, ils constituent des « impulsions », au sens de Dewey (2022), très mobiles, auxquelles Lucien ne s'attache pas. De l'autre côté, la professionnelle se focalise sur les choix d'objets de Lucien, ceux dans les mains des autres enfants — signe de leur valeur sociale (Ligner, 2019) —, plutôt que d'autres objets disponibles dans la salle. Son intervention vise alors l'absence d'attachement de l'enfant à des objets qui lui seraient propres : « Va te chercher quelque chose pour toi-même » ; « qu'est-ce qui t'intéresse, toi ? » ; « alors qu'est-ce que tu pourrais trouver à toi pour te faire plaisir ? », demande-t-elle à Lucien.

En crèche, il est important du point de vue des professionnelles de « contenir » les enfants, non seulement par des relations interpersonnelles, affectives et corporelles, mais aussi par leur attachement durable à des objets à travers des activités ludiques qui les absorbent. Au lieu de considérer cette errance de l'enfant d'objet en objet comme un détail sans importance, cette professionnelle en fait le signe de difficultés qui demandent toute son attention. D'ailleurs, une chercheuse remarque en discutant avec elle de son observation de Lucien l'après-midi : « mais toi, tu étais à observer son truc à lui et après tu as dit : "ah non, mais si, finalement, il est bien dans ses activités" ». Le trop-plein d'impulsions chez Lucien, par opposition à être « bien », pleinement à ce qu'il fait, résonne alors comme un vide, une manière pour lui d'être là sans y être vraiment, comme détaché de ce qu'il fait.

4.2 Vincent : quand le silence s'interprète comme un vide

Depuis 3 ans, une à deux fois par mois, six mois dans l'année, un atelier de médiation canine avec une golden retriever, mené par Élise, éducatrice de jeunes enfants et maîtresse de la chienne, se déroule dans la cour d'une crèche municipale. L'atelier réunit des petits groupes d'enfants, accompagnés par Christine, une auxiliaire de puériculture, et dure entre 20 et 25 minutes environ. Parmi les cinq enfants (quatre garçons et une fille) qui participent à cette activité pendant la séquence observée, nous suivons en particulier Vincent, âgé de deux ans et demi.

Les enfants entrent dans la cour avec Christine et se dirigent vers la chienne et Élise, installées au bord d'un rectangle de tissu, qui délimite l'espace de l'activité. Élise les invite à s'asseoir au sol, devant le rectangle. Elle commence par leur poser des questions sur l'animal : « Est-ce qu'elle a un nez ? » (en montrant son nez) ; « oui » répondent les enfants en pointant leur nez, sauf Vincent qui est silencieux et dont le regard paraît se porter ailleurs. « Regardez, là. Vous voyez, elle sourit, elle a sa petite langue qui dépasse. Elle est où votre langue, à vous ? ». Les enfants sortent leur langue en la montrant du doigt, sauf Vincent, qui ne bouge pas. Les échanges se poursuivent autour des dents de la chienne. Les enfants répondent aux questions d'Élise sauf Vincent. Elle s'adresse alors à lui : « tu te souviens, Vincent, comme elle a de grosses

dents? ». Il ne répond pas. Les autres enfants le font pour lui. Les échanges se poursuivent, avec la participation des enfants, sauf Vincent qui regarde ailleurs, puis semble avoir le regard dans le vide. Pendant cinq secondes, il regarde la chercheuse en train de filmer. Élise propose aux enfants de donner à boire à la chienne. Les trois autres garçons, David, Gérard et Luigi, répondent « moi, moi ! ». Ils sont invités à verser de l'eau, à tour de rôle, dans la gamelle. Vincent et la petite fille, Mia, restent assis. Élise présente ensuite aux enfants la brosse à chien. David demande à brosser la chienne. Élise lui confie la brosse en lui expliquant la façon de brosser. Vincent paraît maintenant regarder la scène, toujours assis en silence. « Qui est-ce qui veut la... Mia, tu veux la brosser ? », lui demande Élise. Elle accepte et se lève pour brosser la chienne. Elle s'adresse ensuite à Vincent : « Vincent, tu voudrais la brosser ? ». Il accepte et se lève à son tour. En parallèle, Christine interpelle les trois autres garçons : « les garçons, vous restez assis ». Vincent brossa la chienne en silence ; ses gestes sont lents, comme hésitants, il s'arrête et regarde la brosse et les poils qui y sont pris, puis reprend. Élise l'encourage : « c'est bien, Vincent ». La chienne part (à nouveau) vers l'enclos à tortues. « On va sortir la tortue », propose Élise, en reprenant la brosse des mains de Vincent, qui se rassoit en silence. Les trois garçons s'intéressent activement à la tortue, par le corps et en paroles, Mia reste sur les genoux de Christine. Vincent continue de regarder en silence, assis. Christine s'approche de lui ; elle le soulève et le met debout, près des trois autres garçons. Il se laisse faire, s'approche un peu, tout en restant en arrière. Puis s'accroupit, comme pour mieux voir la tortue. Il se relève et observe, un peu en arrière des autres enfants, mais suit le mouvement de la tortue et se déplace. Les trois garçons font des commentaires sur le vif, caressent la tortue ; Vincent reste silencieux. Il se rassoit puis se redresse un peu pour mieux voir la tortue. Élise propose maintenant aux enfants de donner des croquettes à la chienne. David et Gérard sont partis sur le toboggan et sont vite repris par Christine. « Vous vous souvenez [de] ce qu'elle sait faire, les enfants ? » leur demande Élise ; « On lui dit... », elle lève l'index, « assis » terminent Luigi et Gérard en pointant leur index. Pendant toutes les démonstrations d'Élise (donner des ordres à la chienne et la récompenser) et jusqu'à la fin de l'atelier (la promener en laisse), Vincent reste silencieux et en retrait, tout comme Mia, tandis que les trois autres garçons participent activement à l'activité, débordant régulièrement la proposition pédagogique de l'éducatrice.

Comment comprendre la modalité de présence de Vincent dans le cadre de cette activité organisée ? Comment saisir, de son point de vue, son expérience ? Comment interpréter son silence et son retrait ? Faut-il les lire comme une forme d'absence et d'inintérêt d'autant plus manifeste qu'elle contraste avec la participation et parfois l'agitation des trois autres garçons ? Il s'agit d'une activité connue, à laquelle Vincent a déjà participé, en même temps qu'une activité qui n'est pas routinière. Elle n'a pas lieu, ni toute l'année ni tous les jours. Elle peut avoir une dimension d'étrangeté, d'instabilité, par la présence d'un animal non familier dans la vie de l'enfant qui suscite de ce fait une tension attentive : dans cette activité, il ne retrouve pas certains appuis de son quotidien. Mais elle se déroule dans un lieu qu'il connaît, avec des

enfants et des adultes qu'il côtoie tous les jours. Ce cadre peut procurer une certaine tranquillité.

Au premier coup d'œil, on pourrait considérer que Vincent s'ennuie dans cette activité. Il ne participe pas à l'effervescence liée à la présence de la chienne, puis de la tortue. Il semble se soustraire à cette dynamique du groupe, y compris en ne répondant pas à la professionnelle qui lui adresse une question. Il regarde ailleurs et semble avoir le regard dans le vide, comme s'il était là, sans être là. Par deux fois, le regard porté vers la chercheuse, qu'il n'a auparavant jamais vue, montre pourtant qu'il est bien là : cette présence nouvelle ne lui échappe pas. Comme Vincent montre une absence prolongée de réponse aux sollicitations que la professionnelle adresse à l'ensemble du groupe, Élise le remarque et le sollicite personnellement à plusieurs reprises. Cet écart ne passe pas donc pas inaperçu, mais, contrairement à Mia, également en retrait de l'activité, il n'est pas conforté par Christine qui la tient longtemps dans ses bras.

Vincent est dans le cadre, tout en n'y étant pas. Il n'acquiesce pas, ne joue pas le jeu de la participation implicitement attendue ni ne s'y oppose activement. Il manifeste même une docilité lorsque l'auxiliaire de puériculture le soulève et l'approche de la tortue. Et il répond en apparence aux attendus de cette activité spécifique : calme, posé, il se laisse manipuler quand il est mis debout. Son attitude ne déroge pas aux règles fixées par les adultes : il ne crie pas, il reste assis et ne s'échappe pas du groupe, comme le font à un moment les autres garçons en partant sur le toboggan. Il pourrait être aussi qualifié d'enfant « sage », lorsqu'il accepte comme passivement la proposition de l'adulte de brosser le chien. En tout état de cause, Vincent présente une façon bien à lui d'être là, sur le mode mineur, comme « ailleurs », à l'écart de la scène et de l'effervescence des trois autres garçons. Puis, progressivement, il montre une attention, une observation régulière de ce qui se déroule, comme spectateur de la situation, tout en gardant une présence, toute singulière, faite de silence et d'immobilité.

4.3 Le retrait comme mode de présence d'Assim

À son arrivée pour une nouvelle session d'observation vidéo en mai, la chercheuse est informée par les professionnelles : Assim traverse « une période difficile ». Elle l'a déjà filmé en novembre, six semaines après son entrée à la crèche, à l'âge de 2 ans. Assim semblait déjà s'être bien acclimaté : « il est chez lui. », disaient les professionnelles. Quatre matins par semaine, sa mère le dépose après avoir conduit ses frères à l'école et revient le chercher, seule ou avec eux, vers midi. Dès son arrivée, Assim suit un rituel bien rodé : il se déshabille, choisit un panier, colle son étiquette, marque sa présence sur la feuille, puis passe dans la salle d'accueil pour dire au revoir à sa mère, tout en discutant avec elle dans leur langue maternelle. Elle ne s'attarde jamais, car Assim rejoint vite la salle de motricité avec d'autres enfants. Décrit comme « posé » et « capable de bien s'installer », il est toujours souriant et échange avec les autres enfants. Il prête volontiers les objets qu'il apporte de chez lui et il sait aussi respecter les règles : quand il ne veut plus les partager, il range ses affaires dans son sac et le dépose dans son panier.

Pourtant, en mai, après des vacances « au pays », tout change : « On sent qu'il n'a plus envie d'être là », confient les professionnelles. En effet, Assim sait que bientôt il ira à « l'école des grands ». Malgré plusieurs stratégies des professionnelles pour l'« amener au jeu », au cours de la semaine, le moment de l'accueil devient délicat. L'enfant paraît « ailleurs », comme en témoigne la scène suivante observée un matin.

Il est 9 h, Assim arrive avec sa mère, accueilli par Fatou, la professionnelle de l'équipe plus spécifiquement chargée de lui. La mère suit le rituel habituel, mais son fils reste collé à elle, répondant à ses propositions de jeu sans enthousiasme. Quand un jeu de caisse pour jouer au marchand attire enfin son attention, sa mère tente de partir. Elle lui montre son sac, cherche un objet à lui laisser, mais rien ne semble le rassurer. Il secoue la tête et, dès qu'elle s'éloigne, s'accroche à ses jambes. Vers 9 h 30, elle regarde Fatou, qui s'approche d'Assim, et elle en profite pour s'en aller. L'enfant tend les mains vers elle et commence à pleurer en silence. Il court à la fenêtre pour la regarder partir, ses mains plaquées contre la vitre. Dix minutes passent ainsi, dans des pleurs silencieux. Finalement, Fatou réussit à ramener Assim vers la caisse pour qu'il joue, mais il ne joue pas. Il regarde autour de lui, puis se laisse tomber sur un petit canapé à proximité, les yeux vers le plafond. Fatou lui propose des jeux habituels, puis des jeux rangés dans le bureau de la directrice, et finalement son sac avec ses voitures ; d'autres enfants viennent lui parler, mais Assim semble s'abstraire de tout l'environnement matériel et humain de la crèche. Il bouge légèrement les lèvres comme s'il se parlait à lui-même, de manière inaudible. Vers 11 h, Fatou vient à nouveau lui parler, mais Assim la regarde sans répondre et sans bouger. Fatou dit à une de ses collègues « rien ne marche » et celle-ci lui répond : « laisse, Fatou, on va voir ».

Dans cette situation, Assim s'absente de la crèche, même si physiquement il ne lui est pas possible de s'en échapper. Au départ de sa mère, il se colle à la vitre comme pour sortir de cet espace, peut-être en s'imaginant dehors à ses côtés. Suit un long moment où l'environnement est pour ainsi dire vidé de choses qui font sens pour lui. Son corps est là, sur le canapé, mais Assim ne manifeste pas d'autres signes de présence pendant près de deux heures. Les professionnelles disent qu'il est « ailleurs » et aucune de leurs sollicitations ne semble le ramener au moment présent dans la crèche. Après les tentatives de Fatou et d'autres professionnelles qui viennent à la rescousse, elles arrêtent de le solliciter. Selon elles, ce besoin de fuite pourrait être lié à son envie d'aller à l'école maternelle, un environnement que ses parents ont d'ores et déjà valorisé et anticipé. À la fin, elles semblent avoir décidé de le laisser « en paix » ce jour-là, prévoyant d'organiser d'autres activités qui pourraient l'intéresser. Ignorant les interactions et les jeux, Assim paraît ainsi « ailleurs », comme s'il s'échappait de cet espace où il ne se voit plus.

4.4 Carlos, un moment de suspense au-dessus du vide

Carlos fait partie du groupe des grands dans une crèche associative, où il est accueilli depuis deux ans. Sa directrice se dit contente que cet enfant soit suivi par la chercheuse, car elle a « envie d'en savoir plus..., c'est vrai qu'on ne parle pas de lui ».

Considéré comme un enfant « invisible », il est rarement évoqué par l'équipe, car il est « dans son jeu » et on « ne l'entend pas ». Ses parents le déposent chaque jour sauf le mercredi à 8 h 45 et le récupèrent vers 16 h, souvent pendant le goûter, après de longues siestes où il n'est pas réveillé par les jeux environnants. Chaque matin, il suit les routines : il dit au revoir à ses parents, salue les professionnelles et choisit un jeu, souvent un train en bois, ou monte sur la passerelle située en hauteur à l'entrée de la crèche. Dans la situation présentée ici, Carlos paraît s'accommoder des règles fluctuantes qui forment le quotidien de sa vie à la crèche, jusqu'au moment où l'intervention d'une professionnelle nouvellement arrivée à la crèche en change brusquement le cadre, le laissant comme interdit, désorienté par son interdiction impérative.

Ce jour-là, Carlos monte sur la passerelle et se place devant la petite fenêtre pour voir son père qui sort de la crèche. Il ne descend pas, jusqu'à ce que Romain arrive avec une poussette. Carlos lui prend la poussette et descend rapidement. Marie Louise, auxiliaire, lui demande de la rendre : « pas monter avec », « pas le droit », répète Carlos. Marie Louise précise : « J'ai autorisé Romain à monter avec la poussette. Tu as le droit, Carlos, aussi de monter avec une poussette. Il y en a d'autres, je vous autorise. » Carlos s'éloigne pour jouer ailleurs. Vers 11 h, Carlos remonte sur la passerelle et redescend plusieurs fois avec un caddie, comme pour faire les courses. Fabienne, éducatrice, déplace l'établi en bois pour faciliter son passage. Carlos l'interpelle pour lui montrer comment il monte et descend l'escalier avec cet objet dans les mains, mais Fabienne, occupée avec d'autres enfants, ne répond pas. Ivana, auxiliaire, entre alors et les voit, lui et Victoria, jouer avec des caddies dans les escaliers. Elle intervient : « Eh, toi, je te retire ça, car c'est interdit là. Lâche, Carlos », dit-elle en leur prenant les caddies. Après le repas, Carlos retourne sur la passerelle, et Lyne le rejoint avec un caddie, mais au moment de monter, Hawa, animatrice petite enfance, intervient : « Lyne, tu t'arrêtes là ! Le caddie reste en bas ! » Le jeu continue avec d'autres enfants imitant Carlos, en présence de professionnelles aux réactions variées. À 12 h 15, Maria, l'animatrice récemment arrivée à la crèche, met fin au jeu : « Non, Carlos, tu ne montes pas avec ça. ». Elle tire Lyne en bas de la passerelle et saisit le corps de Carlos pour le faire descendre ; elle bloque l'accès avec un tapis et l'établi, et range les caddies en disant : « Les caddies restent maintenant là. ». À ce moment-là, Carlos regarde la chercheuse, comme s'il cherchait une réponse. Son regard est fixe, et pendant quelques secondes, il semble désorienté, comme s'il avait perdu le cadre. Puis, il se tourne vers le train, toujours disponible dans la grande salle.

Son insistance à jouer sur la passerelle en s'y déplaçant avec différents objets révèle un effort pour affirmer une forme de contrôle et d'appropriation d'un environnement où les décisions des professionnelles semblent parfois arbitraires et contradictoires. Ce jeu répétitif et obstiné sur la passerelle avec des objets plus ou moins interdits (poussettes, caddies) peut être interprété comme les manières de Carlos de s'approprier un cadre fluctuant propre à cette crèche. Le regard fixe qu'il adresse à la chercheuse à la fin de la scène paraît traduire une désorientation face à un cadre qu'il ne maîtrise plus, où ses initiatives sont freinées par Maria, qui arrête son jeu, sans justification,

contrairement aux autres professionnelles. Comme celle-ci reprend finalement une règle que Carlos s'était tout d'abord appropriée, les repères de l'enfant semblent s'effondrer, tel le sol qui se dérobe sous ses pieds. Le jeu du train offre alors un repère habituel pour se « re-poser » après ce très bref passage à vide.

5. DISCUSSION : MANIFESTATIONS DU VIDE ET QUESTIONS D'INTERPRÉTATION

L'épistémologie des sciences sociales reconnaît le plus souvent au travail de recherche une dimension fondamentalement empirique et interprétative qui va de pair avec l'impossibilité de trancher une bonne fois pour toutes entre interprétation et surinterprétation (Olivier de Sardan, 1996). Aussi, l'objet de la présente discussion est à la fois de synthétiser nos résultats d'enquête et d'analyser les processus interprétatifs qu'ils mettent en jeu.

5.1 Différentes formes de vide

Le choix de documenter précisément un petit nombre de situations permet d'explorer différentes manifestations d'un « vide » éprouvé par les enfants dans le cadre d'une vie collective en crèche remplie de prescriptions et d'attentes normatives.

Du côté de **Lucien**, le « vide » se présente comme une errance d'objet en objet, d'impulsion en impulsion, un vide d'attachements durables qui serait aussi une absence de « reposité », c'est-à-dire la possibilité de se poser sur des « repères stabilisés » (Piette, 2013). C'est ce qu'une professionnelle qualifie de « suractivité » : une déambulation de Lucien qui retient son attention dans la mesure où il est souvent attiré par des objets déjà pris par d'autres enfants, ce qui dès lors suscite accrochages et protestations bruyantes et demande son intervention pour pacifier la situation. De non pertinents, ces détails deviennent pertinents aux yeux de la professionnelle, comme un problème à observer attentivement pour juger d'une normalité. Cette errance ne passe donc pas inaperçue ; elle n'est pas « contenu[e] » par des limites au-delà desquelles ils [les détails] ne peuvent aller sans risquer d'engendrer une situation intempestive » (Piette, 2018 : 346).

Pour **Vincent**, le « vide » paraît tout autre : un retrait, une manière d'être là sans y être vraiment, comme une docilité qui, pour autant, ne satisfait pas les attentes des professionnelles. En témoignent les interventions de l'éducatrice de jeunes enfants dans le cadre d'une activité de médiation animale dont elle attend des effets d'apprentissage explicite ou du moins un intérêt des enfants. S'il s'agit de faire revenir vers la scène centrale les deux garçons qui se sont échappés vers un toboggan sans doute plus attractif, c'est une autre forme de retour à l'intérieur du cadre qu'elle sollicite de Vincent. De discrète et comme inoffensive, car elle ne compromet pas le déroulé de l'activité, cette forme d'absence devient vite saillante pour la professionnelle. Aux sollicitations verbales adressées à l'ensemble du petit groupe d'enfants, elle passe alors à une adresse personnelle, mais aussi à une manipulation du corps de Vincent pour le rapprocher de cette scène centrale.

Le « vide » pour **Assim** prend à son tour une autre figure : sa conduite évoque une forme de retrait qui manifeste une envie ou un besoin d'échapper à l'environnement de la crèche. Bien qu'Assim n'enfreigne pas les rituels et les règles attendues, son absence d'impulsion vers l'environnement matériel et humain de la crèche, son repli sur lui-même et son regard perdu donnent à penser à une présence qui clame son absence, au lieu d'être pleinement présent. Tout se passe comme si, ne pouvant s'échapper de la crèche, il se retirait de cet environnement en restant assis sur un canapé plus de deux heures. Après avoir tenté en vain de l'attirer vers des jouets ou des propositions d'activité, les professionnelles finissent par le laisser « en paix », en attendant de trouver des solutions pour que l'enfant retrouve, sinon son envie d'être à la crèche, du moins une manière d'y faire véritablement acte de présence.

Enfin pour **Carlos**, le « vide » apparaît comme un moment très bref de sidération au sein d'un cadre institutionnel marqué par des règles et des interactions fluctuantes avec les professionnelles. Ces règles et les interactions adultes-enfants semblent incohérentes et peu prévisibles, mais tout de même « quotidiennes » et le plus souvent justifiées par les professionnelles. Au moment où un autre cadre est brusquement redéfini et imposé sans négociation par l'intervention d'une professionnelle qui vient d'arriver à la crèche, Carlos paraît tomber dans le vide et il ne sait plus quoi faire. En regardant la chercheuse, il semble la prendre pour témoin de ce moment de trouble. Elle seule a remarqué ce moment où le sol semble se dérober sous les pieds de l'enfant qui tourne vers elle son regard désorienté. Le vide, dans ce cas, est comme une rupture brutale dans le flux de son activité ordinaire où il peut d'habitude se laisser porter par les routines et les impulsions que suscite l'environnement de la crèche.

Parce qu'ils résonnent en creux dans la vie en crèche, le plus souvent ces « vides » ne passent pas inaperçus aux yeux des professionnelles, faisant basculer alors ce qui serait des détails d'un mode mineur à un mode majeur. Il est d'ailleurs probable que notre propre présence et notre suivi individuel des enfants dans la crèche renforcent la vigilance des professionnelles. Nous observons de multiples formes d'intervention de leur part pour conjurer ces vides, en jouant à la fois d'un renforcement des interactions avec les enfants et de l'aménagement de l'environnement. Sans doute, les professionnelles savent-elles aussi fermer les yeux, faire preuve de « tolérance » (Piette, 1998), d'indulgence et de patience, ou encore d'empathie, à l'égard de ces moments de vide que manifestent les enfants, pour autant qu'ils ne mettent pas en péril l'ordre de la crèche. La tolérance des professionnelles peut être liée à la définition d'une situation plus ou moins contrainte, comme on le voit entre un moment de « jeu libre » avec le matériel à disposition (situation de Lucien) et un regroupement pour une « activité » qualifiée comme telle (situation de Vincent), avec une attente de participation plus forte. Cette tolérance est sans doute aussi liée aux représentations de l'âge des enfants : leurs difficultés à se poser, à être pleinement présent, à s'absorber dans les situations et les jeux, ne sont-elles pas normales à cet âge ? Enfin, aux yeux des professionnelles, cette tolérance aux écarts, aux attendus de la crèche se rapporte aussi à la plus ou moins grande familiarité des enfants avec les normes, les rythmes et les règles de la crèche.

Or, la tolérance des professionnelles entre en tension avec leur rôle de soutien à une activité des enfants digne de ce nom ; ce que Piette (2018) désigne d'ailleurs comme un « travail » et qui consiste à faire pleinement acte de présence. À la recherche d'explications et de solutions, les professionnelles peuvent aussi interroger le caractère pathologique de ces passages à vide, avec par exemple l'hypothèse d'une « suractivité » dans le cas de Lucien. Elles se livrent à un travail d'enquête visant à démêler les facteurs contextuels pouvant expliquer la raison de ces vides, comme l'attente d'un passage à l'école maternelle dans le cas de Assim. Leur questionnement peut aussi bien porter sur la vie familiale de l'enfant, son état momentané (fatigue, maladie...), son « caractère », ou encore sur l'organisation de la crèche, l'environnement que celle-ci offre aux enfants et leurs propres pratiques vis-à-vis d'eux. Dans tous les cas, leurs regards sur les enfants sont lourds des attendus normatifs d'une vie en collectivité.

5.2 De la fragilité d'une prise de risque interprétatif

Dans les démarches scientifiques d'inspiration positiviste, il est le plus souvent de mise d'éviter tout ce qui pourrait fragiliser l'administration de la preuve, en particulier d'éviter les failles du raisonnement, de combler les manques ou de sauter par-dessus les inévitables lacunes d'une démonstration. Le discours ethnographique lui-même ne refuse-t-il pas d'admettre des vides, des hésitations, des écarts (Piette, 1998) ? Cette posture peut être mise en question quand il s'agit de travailler sur le vide : les chercheuses ne sont-elles pas des funambules marchant sur un fil au-dessus de l'abîme ? Dans quelle mesure ce que nous avons proposé de ressaisir comme des « vides », au pluriel, dans la vie des enfants en crèche est-il réellement du « vide » ? Nous voulons ici montrer à quel point le travail interprétatif est incontournable et qu'il se joue à de multiples niveaux.

L'interprétation commence d'emblée sur le terrain par l'orientation de la caméra et le décalage des regards entre professionnelles et chercheuses : ce que ces dernières peuvent percevoir comme un détail en mode mineur peut être immédiatement transformé par des professionnelles en détail significatif, majeur, en regard des attendus socialisateurs de la crèche. Le choix des situations filmées est lui aussi matière à interprétation : qu'est-ce qui fait signe aux chercheuses et qui mérite qu'elles s'y attachent comme occurrence d'un ou du vide ? Nos discussions collectives à ce sujet disent l'importance d'un accord intersubjectif, à défaut d'une définition du vide qui s'appuierait sur des critères définis *a priori*.

Le travail interprétatif se poursuit avec la traduction des images filmées en mots : « Rien n'est de soi dicible ou indicible, tout est interprété » (Latour, 1984 : 202). Bien sûr, le choix des mots n'est jamais neutre : par exemple, entre « observer » et « regarder » quel mot est le plus juste pour dire l'intensité et l'orientation d'un regard ? D'ailleurs, comment être certaines que le regard de l'enfant est bien « dans le vide » et non pas « à côté », dans une posture qui serait de l'ordre d'une « participation périphérique légitime » (Lave et Wenger, 1991) à la vie de la crèche ? Comment, en outre, éviter d'attribuer aux enfants des intentions, des choix ou encore des désirs, comme le font les

professionnelles ? La mise en mot des images est inévitablement partielle et partielle. Dans ce sens, l'absence chez les très jeunes enfants d'une verbalisation de leur expérience (*l'infans* est étymologiquement celui qui ne parle pas) est à la fois une difficulté et une chance pour la recherche. Une chance parce qu'elle oblige les chercheuses à se focaliser sur le mode de présence des enfants en situation. Une difficulté parce qu'elle empêche les chercheuses de s'appuyer sur la mise en mot par les enfants eux-mêmes de leur vie en crèche, pour conforter ou déjouer leurs interprétations.

Vient ensuite l'orientation théorique, à partir des travaux de Piette, et son opérationnalisation dans nos analyses. Là aussi, ces travaux donnent lieu à nos interprétations : « Dire, c'est dire autrement. Autrement dit, c'est traduire », dit Latour (1984 : 202). Nos lectures et nos usages des travaux de Piette ne sauraient prétendre en livrer un aperçu systématique et fidèle. D'ailleurs, en présentant le « vide » comme une des modalités de présence, complémentaire du travail, du repos et des appuis, Piette (2013) en propose quatre formes possibles : conflit et violence ; perte de repères ; rupture de liens ; angoisse et ennui. Les situations que nous avons examinées peuvent ainsi être rapprochées en termes de sidération, de retrait ou d'ennui. Mais comment comprendre les liens entre ces différents « modes de présence » et les « détails » non significatifs, d'un mode mineur ? Dans quelle mesure cette orientation théorique est-elle pertinente pour dire cette production sociale de l'humain dans son existence irrédûcûblement singulière ? Au reste, la perspective de Piette ne concerne que les adultes ; en tout cas, ce sont eux que ses travaux empiriques mettent en jeu. Comment pouvons-nous prétendre que sa perspective puisse être transposée à de très jeunes enfants ? Ces derniers représenteraient-ils une figure exemplaire de la « minimalité »⁶ (Piette, 2018) ? Pour un anthropologue comme Ingold (2018), ce qu'il définit comme « geste mineur », à la suite de Manning (2016), est une « ouverture du corps au monde caractéristique des autistes, enfants et animistes » (Ingold, 2018 : 54) ; selon cet auteur, le geste mineur manifeste une autre manière d'exister qui ne devrait pas être considérée comme anormale ou à maîtriser par la raison.

La prise de risque interprétatif n'est-elle pas de transporter aux enfants des questionnements réfléchis par des adultes ? Impossible d'échapper, disait Merleau-Ponty (1988), à un « jeu de miroirs » entre l'enfant et l'adulte : « l'enfant est ce que nous le croyons être, le reflet de ce que nous voulons qu'il soit. [...] Il faut savoir peu à peu dégager ce qui vient de nous et ce qui est de lui. » (Merleau-Ponty, 1988 : 91-90) Le croisement d'une pluralité de regards, entre professionnelles et chercheuses, sur les enfants, met l'accent sur des interdépendances entre enfants et adultes. Il invite à un décentrement, une distanciation critique que favorise à son tour le caractère collectif de la recherche (Olivier de Sardan, 1996). Mais, en dépit de ces précautions, la prise de

6. La minimalité représente un mode de présence, une manière d'être là sans y être vraiment : « La minimalité constitue ce mode d'être humain consistant à ne pas pousser à fond la conscience et la raison d'agir et d'être là. On peut dire que c'est la manière d'être quotidien, pénétrée par d'autres choses que ce qui fait l'enjeu de la situation, consistant aussi à se détourner du face-à-face, à minimiser, à amoindrir l'enjeu » (Piette, 2018, p. 346).

risque interprétatif reste inhérente à la recherche, *a fortiori* avec de jeunes enfants. Au-delà d'une dénonciation de la « domination adulte » sur les enfants (Romagny, 2023), elle conduit ici à interroger finalement ce en quoi consiste une « commune humanité » entre petits et grands (Boltanski et Thévenot, 1991), c'est-à-dire les dimensions anthropologiques des philosophies politiques du social sur lesquelles s'ouvre la discussion de Wrong (1961) d'une conception sursocialisée de l'humain.

Enfin, la question d'une prise de risque interprétatif s'étend aussi à des dimensions implicites des données empiriques mobilisées pour analyser les modes de présence des enfants en crèche. Ainsi, il n'aura pas échappé aux lecteurs et lectrices que les situations présentées ici concernent quatre garçons : n'y a-t-il pas là une dimension de genre qui émerge de ce choix ? Serait-ce parce que, comme le montre l'étude de Ndjapou et Molinier (2020) sur les différences de genre en crèche, les professionnelles interviennent davantage auprès des garçons que des filles dans le souci d'individualiser leur travail auprès des enfants ? N'y a-t-il pas aussi comme une plus grande invisibilité des filles qui échapperaient davantage à ce travail des professionnelles pour réguler les modes de présence des enfants ? Nous n'avions pas anticipé cette dimension du genre, n'ayant pas qualifié au préalable les enfants autrement que par leur seule présence dans une crèche. Centré sur des manifestations du vide, notre regard n'était pas orienté vers une interprétation des conduites enfantines par des catégories définies *a priori*, comme peuvent l'être, d'une autre manière, les différents milieux socioculturels de leurs parents. L'idée d'un « indice d'humanité », dont le mode mineur est une manifestation, et celle d'une « existence irréductiblement privée et singulière » des êtres humains (Piette, 2016 : 38) ne seraient-elles pas à nuancer en introduisant des différences selon le genre ?

CONCLUSION

En cherchant à déjouer une vision sursocialisée de la socialisation critiquée par Wrong (1961), nous avons tenté de rendre compte empiriquement d'un mode mineur de l'activité des jeunes enfants qui se détache du fond général des attendus de leur vie en crèche. Comme nous l'avons montré, les situations que nous avons choisies d'analyser soulèvent de multiples questions d'interprétation. Pour autant, elles nous conduisent à insister sur la « vie des détails » et à penser le « mode mineur » comme « effet de situation » et objet de « régulation » (Piette, 1996) dans le cadre des crèches. Là où les chercheuses interprètent des déambulations, des retraits, des sidérations des jeunes enfants, comme de possibles manifestations de « vides », des « trous » dans la forme pleine attendue d'une vie en collectivité, les professionnelles peuvent y voir des signes qui remettent en cause l'ordre socialisateur de la crèche, que ce soit sous forme de résistances ou d'une trop grande passivité des enfants. De vides, ces déambulations, retraits et sidérations deviennent alors des pleins qui demandent l'intervention des professionnelles et les questionnent sur leurs dimensions contextuelles ou intrinsèques à l'enfant, s'agit-il par exemple de la conséquence d'un caractère psychologique particulier, voire d'un état pathologique ? Il y a comme une traduction inévitable du

mode mineur en un mode majeur dans le regard des professionnelles, même si elles peuvent faire preuve de « tolérance » à l'égard de ce qui, à leurs yeux, acquiert alors une pertinence. Les vides n'existeraient-ils alors que dans le regard des chercheuses ? Le bref passage à vide de Carlos, qui n'a pas été remarqué par les professionnelles, peut néanmoins offrir un contre-exemple, en questionnant la durée de ces différentes formes de vides : de brefs épisodes passant inaperçus pourraient être distingués des moments qui font saillance dans la vie de l'enfant parce qu'ils durent ou se répètent. C'est ici la question du temps long des apprentissages d'un mode mineur de présence, au fil d'une diversité de situations qui débordent largement le cadre de la crèche, qui doit être posée.

RÉSUMÉ

Considérer « le vide » dans la vie des enfants en crèche nous invite à un regard de biais. Il ne s'agit pas d'ignorer « le plein » des attendus d'une vie en collectivité, mais de traquer ce qui lui échappe et ce qu'il peut donner à voir en creux, notamment des « détails particuliers » *a priori* non pertinents (Piette, 1996). Alors que les théories classiques de la socialisation restent souvent attachées à une vision « sursocialisée » de la vie sociale (Wrong, 1961), nous cherchons à rendre compte à travers ces « détails » d'une pluralité des modes de présence des jeunes enfants, qui se trame entre docilité et résistance, significative d'une existence singulière. L'observation des tout-petits et l'interprétation de ce qu'ils font ou ne font pas revêtent dès lors des enjeux méthodologiques essentiels, où se jouent également, en situation, le regard et l'intervention des professionnelles des crèches.

Mots clés : vide, jeunes enfants, socialisation, risque interprétatif, crèche.

ABSTRACT

Gaps in Socialization: Reflecting on the Collective Life of Children in Daycare

Considering “the emptiness” in the lives of children in daycare invites us to look at things from a new angle. It is not a question of ignoring “the fullness” of the expectations of collective life, but of tracking down what escapes it and what is revealed hiding in the background, especially in “particular details” that are *a priori* irrelevant (Piette, 1996). Whereas classical theories of socialization often remain attached to an “over-socialized” vision of social life (Wrong, 1961), through these “details” we seek to account for a plurality of modes of presence of young children that are woven between docility and resistance—significant of a singular existence. The observation of toddlers and the interpretation of what they do or don't do raises essential methodological issues, where the gaze and intervention of daycare professionals are also at play in the situations.

Keywords: Emptiness, early childhood, socialization, interpretative risk, daycare center.

RESUMEN

Lagunas en la socialización: miradas sobre la vida colectiva de los niños y niñas en la guardería

Considerar el « vacío » en la vida de los niños en la guardería nos invita a adoptar una mirada crítica. No se trata de ignorar el « conjunto » de las expectativas de la vida en comunidad, sino de rastrear lo que se le escapa y lo que esto puede revelar de forma implícita, especialmente los

«détalles particulières» a priori irrelevantes (Piette, 1996). A diferencia de las teorías clásicas de la socialización a menudo ligadas a una visión «supersocializada» de la vida social (Wrong, 1961), buscamos dar cuenta, a través de estos «détalles», de una pluralidad de modos de presencia de los niños pequeños que se trama entre la docilidad y la resistencia, significativa de una existencia singular. La observación de los niños pequeños y la interpretación de lo que hacen o dejan de hacer adquieren, por lo tanto, desafíos metodológicos esenciales, donde también entran en juego, la mirada y la intervención de los y las profesionales de parvularios en esas situaciones específicas.

Palabras claves : vacío, niños pequeños, socialización, riesgo de interpretación, guardería.

BIBLIOGRAPHIE

- Annerbäck, J., Manni, A., Lofgren, H. et Martensson, F. (2024). Toddlers' engagements with preschool playgrounds: ethnographic insights from Sweden. *Children's Geographies*, 20(5), 810-825.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Éditions de Minuit.
- Bouve, C. (2001). *Les crèches collectives: usagers et représentations sociales. Contribution à une sociologie de la petite enfance*. L'Harmattan.
- Bouve, C. (2010). *L'utopie des crèches françaises au XIX^e siècle: un pari sur l'enfant pauvre*. Peter Lang.
- Bouve, C. (2019). Un débat qui perdure: le corps de l'enfant dans les crèches françaises du XIX^e siècle à aujourd'hui. *Revue Enfances Familles Générations*, 33. <http://journals.openedition.org/efg/9279>
- Collomb, N. (2019). L'observation des bébés: un défi méthodologique et épistémologique. *L'autre. Cliniques, cultures et sociétés*, 20(3), 252-262.
- Darmon, M. (2001). La socialisation, entre famille et école. Observation d'une classe de première année de maternelle. *Société et représentations*, 11, 515-538.
- Darmon, M. (2018). Socialisation: petite histoire d'un manuel. *Idées économiques et sociales*, 191, 6-14.
- Deligny, F. (2013). *Cartes et lignes d'erre. Traces du réseau de Fernand Deligny, 1969-1979*. L'Arachnéen.
- Dewey, J. (2022). *Démocratie et éducation, suivi de Expérience et éducation*. Armand Colin.
- Dodier, N. (2000). Compte rendu, Bernard Lahire, L'homme pluriel. Les ressorts de l'action. *Sociologie du travail*, 42(1), 196-198.
- Durkheim, E. (1980). *Éducation et sociologie*. Presses universitaires de France.
- Garnier, P. (1995). *Ce dont les enfants sont capables. Marcher XVIII^e, Travailler XIX^e Nager XX^e*. A.M. Métailié.
- Garnier, P. (2015). L'impératif de «socialisation»: points de vue de parents sur la vie collective des tout-petits. *SociologieS*. <http://sociologies.revues.org/5128>
- Garnier, P. (2020a). L'obligation d'instruction dès l'âge de trois ans: un tournant dans l'histoire de l'école maternelle en France. *Revue Internationale de Communication et de Socialisation*, 7(1-2), 1-16.
- Garnier, P. (2020b). Penser les inégalités sociales entre enfants. Retour sur les méthodologies de recherche sur/avec les enfants. *Revue des sciences sociales*, 64, 51-64. <https://doi.org/10.4000/revss.5786>
- Garnier, P. (2020c). Voir et dire la qualité d'un travail avec les jeunes enfants. Dans A.L. Ulmann et P. Garnier (dir.), *Travailler avec les jeunes enfants. Enquêtes sur des pratiques professionnelles d'accueil et d'éducation* (p. 127-152). Peter Lang.
- Impedovo M.-A. et Guarnieri De Campos Tebet, G. (2019). Baby wandering inside day-care: retracing directionality through cartography. *Early Child Development and Care*, 191(13), 2001-2012. <https://doi.org/10.1080/03004430.2019.1680548>
- Ingold, T. (2018). *L'anthropologie comme éducation*. Presses universitaires de Rennes.
- Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. La Découverte.
- Lahire, B. (2019). *Dans les plis singuliers du social*. La Découverte.
- Latour, B. (1984). *Les microbes: guerre et paix, suivi de Irréductions*. A.-M. Métailié.

- Lave, J. et Wenger, E. (1991). *Situated learning: legitimate peripheral participation*. Cambridge University Press.
- Ligner, W. (2019). *Prendre. Naissance d'une pratique sociale élémentaire*. Seuil.
- Luciani, P. (2023). Le berceau des subjectivités. Pour une anthropologie des bébés à la crèche. *Ethnologie française*, 53, 111-123.
- Luciani, P. (2024). Normes et conflictualités à la crèche. Quelques observations anthropologiques auprès des bébés. Dans C. Zaouche-Gaudron (dir.), *L'enfant et son environnement* (p. 99-110). Érès.
- Manning, E. (2016). *The minor gesture*. Duke University Press.
- Merleau-Ponty, M. (1988). *Merleau-Ponty à la Sorbonne. Résumé de cours 1949-1952*. Cynara.
- Ndjapou, F. et Molinier, P. (2020). Observer et analyse une séance de repas en crèche. Genre et travail de care. Dans A.L. Ulmann et P. Garnier (dir.), *Travailler avec les jeunes enfants. Enquêtes sur des pratiques professionnelles d'accueil et d'éducation* (p. 77-96). Peter Lang.
- Olivier De Sardan, J.P. (1996). La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie. *Enquête*, 3. <http://journals.openedition.org/enquete/363>
- Parsons, T. et Bales, R. (dir.). (1955). *Family, socialization and interaction process*. Free Press.
- Passeron, J.C. et Revel, J.-F. (dir.). (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Piette, A. (1996). *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*. A.M. Métailié.
- Piette, A. (1998). Les détails de l'action. Écriture, images et pertinence ethnologique. *Enquête*, 6. <https://doi.org/10.4000/enquete.1473>
- Piette, A. (2013). Au cœur de l'activité. Au plus près de la présence. *Réseaux*, 182, 57-88.
- Piette, A. (2016). La science anthropologique et le volume d'être. Dans A. Piette et J. M. Salanski, *L'humain impensé* (p. 13-60). Presses de l'université de Nanterre.
- Piette, A. (2018). Minimalité, mineur et reposité. Dans A. Piette et J.M. Salanski (dir.), *Dictionnaire de l'homme* (p. 345-351). Presses de l'université de Nanterre.
- Quéré, L. (2024). « Au commencement était l'acte ». *Pragmatisme et sociologie*. La Bibliothèque de Pragma. <https://www.ehess.fr/fr/ouvrage/commencement-%C3%A9tait-lacte>
- Romagny, R. (dir.) (2023). *Politiser l'enfance*. Edition Burn-Août.
- Skånfors, L., Lofdahl, A. et Hagglund, S. (2009). Hidden spaces and places in the preschool: Withdrawal strategies in preschool children's peer cultures. *Journal of Early Childhood Research*, 7, 94-109. <https://doi.org/10.1177/1476718X08098356>
- Ulmann, A.L. et Olry, P. (2024). La catégorisation au cœur de l'activité professionnelle en crèche. Dans F. Pirard, M. Zogmal et P. Garnier (dir.), *Pratiques et politiques en petite enfance. Recherches internationales* (p. 129-150). Peter Lang.
- Wrong, D. (1961). The Oversocialized conception of man in modern sociology. *American Sociological review*, 26(2), 183-193.
- Wrong, D. (1986). *The Oversocialized conception of man*. Transaction Publishers.



Le plein et le vide comme balises tropiques

ROLAND RAYMOND

Université Savoie Mont Blanc, CERDAF

roland.raymond@univ-smb.fr

INTRODUCTION

COMMENT PEUT-ON CONCEVOIR SOCIOLOGIQUEMENT LES THÉMATIQUES du plein et du vide ? Faut-il les essentialiser afin de pouvoir les distinguer, voire les opposer ? Il serait alors possible de considérer le plein comme une entité qui trouve sa complète signification dès lors qu'à un sujet de société ou à une thématique correspond un objet social informé. Cela pourrait être si l'on constate et entérine la présence établie ou supputée de faits significatifs, de tendances avérées ou de phénomènes socialement présents qui se donneraient objectivement à voir en même temps qu'à l'étude. Cela pourrait être aussi si l'on acte l'existence de données analytiques et de résultats tangibles entérinant une réalité sociale pleine et entière. Inversement, le vide pourrait-il être envisagé, par contraste, comme ce qui n'alimente aucun sujet social ni aucune perspective tangible de recherche scientifique ? Une telle conception est *a priori* confortable pour l'esprit. *A priori*, car encore faudrait-il pouvoir occulter certains questionnements. Le plein ainsi essentialisé recouvre-t-il la réalité, qui plus est toute la réalité ? Le vide, de même substantialisé, serait-il l'équivalent du *rien*, au sens de ce qui n'existe pas et n'est pas, pas même en tant que négatif du plein ? En sociologie, cette perspective semble peu tenable. Certaines réalités sociales ou certains problèmes sociaux ne font certes pas l'objet d'un processus de définition collective les

rendant tangibles (Blumer, 2004). Pour autant, il n'est pas immédiatement envisageable de concevoir qu'ils puissent représenter un *rien*. Par ailleurs, certains sujets ou objets prennent une « réalité » partielle, voire simplifiée. C'est le cas chaque fois qu'il est attendu qu'un travail de recherche réponde à des fins précises : « déterminer », « compter », « mesurer » pour « décider », et que, pour ce faire, des arbitrages épistémiques et théorico-méthodologiques soient mis en œuvre (Desrosières, 1993). Or, là encore, ce qui est occulté à l'issue de ces arbitrages n'est pas rien non plus. En conséquence, ne peut-on pas, loin de toute optique d'essentialisation, penser que ces dimensions de plein et vide sont avant tout des balises tropiques (Raymond, 2015b) qui seraient consubstantielles l'une de l'autre ? Des balises à l'intervalle desquelles des thématiques et des objets de recherche prennent diversement forme et consistance, en performant ce qui est ou ce qui doit être d'une manière qu'il ne puisse être envisagé autre chose, même pas un non-être ; ce qui donc devient logiquement absent et prend la forme d'une sorte de *colonne absente* (Lefort, 1978). C'est cette seconde conception que je souhaite mettre en travail, en partant de l'objet socialement construit et institutionnalisé qu'est la « transition énergétique ». Mon propos s'efforcera de montrer en quoi sa construction politico-technico-marchande alimente un plein intellectuel et procédural institué par des « acteurs éminents » — c'est-à-dire en responsabilité de la construction et de l'institutionnalisation du *logos* de la « transition énergétique », et qui vise des « sujets-publics cibles » ; ceux-là mêmes qui sont censés déployer des actions conformes aux impératifs établis, aux « prêts-à-penser » et « prêts-à-agir » informés par une grammaire de gestes instituée. Ce faisant, je montrerai également comment cette même construction d'un plein institué produit un vide cognitif et actanciel momentané à l'échelle des « acteurs ordinaires » — c'est-à-dire absents des arènes politiques ou publiques où a été discutée et prônée la logique de la « transition énergétique ». Je montrerai enfin comment ce vide auquel sont confrontés les acteurs ordinaires participe de l'émergence de situations-problèmes (Dewey, [1967] 1993) renvoyant à des aspects et dimensions énergétiques auxquelles ils font face, et comment chacun parvient, d'une part, à résoudre la situation-problème dans laquelle il se trouve pris, d'autre part, à s'incarner concomitamment comme acteur effectif d'une résolution de nature ou de portée énergétique.

1. PREMIÈRE BALISE TROPIQUE : LE PLEIN INSTITUÉ MAIS DÉVIDÉ DE/POUR LA « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

D'un point de vue sociologique, nul ne peut contester le fait que la thématique de la « transition énergétique » a pris la forme et les contenus d'un objet social à part entière. La constitution de ce statut peut être envisagée comme le résultat d'une fabulation institutionnelle (Bersgon, [1932] 2012). Pour une part, elle contribue à remplir et à performer ce que peut et doit recouvrir intellectuellement, socialement et pratiquement cet objet social : l'avènement nécessaire de nouvelles logiques d'action, plus économes et plus responsables, le développement de nouvelles techniques et technologies facilitatrices de nouveaux comportements et pratiques plus efficaces en matière

de consommations énergétiques, etc. Une première balise tropique inhérente à ce premier mouvement sociologique participe ainsi, *in fabula* et *in abstracto*, de l'instauration d'un plein : ce qu'il en *est*, ce qu'il s'agit de concevoir intellectuellement et strictement, et ce qui *de facto* doit être pratiquement mis en œuvre et réalisé, et comment. Mais cette fabulation a son pendant : l'absence logique de ce qui ne peut avoir d'existence intellectuelle ou procédurale, ce qui n'est donc pas : *l'absent*. Il ne s'agit pas ici de concevoir cet *absent* tel un *rien* institutionnellement envisagé ; un rien ne peut être logiquement substantialisé (Nef, 2011). Pas plus qu'il ne faut le penser comme un impensé sciemment ou accidentellement établi. L'absent découle simplement de ce qui est et doit être strictement envisagé à partir des schèmes de pensée et d'action institués. Ceux qui n'ont pour fonction que d'alimenter et de maintenir le système auto-poïétique (Luhmann, 2011) indexé à la « transition énergétique » en tant qu'objet social totalement préstructuré. L'absent n'est pas non plus un reste institué ; ce qui pourrait avoir une certaine consistance à la lisière de ce qui a été prédéfini, par exemple en termes d'exceptions entérinées et reconnues du schéma intellectuel et des normes procédurales. L'absent est donc bien ce qui n'est pas en tant que pendant de ce qui est établi. Ce que délimite cette première balise tropique est ainsi assez significatif d'une forme de construction étatique d'un monde social (Shibutani, 1955). Cette construction est, pour une part, nourrie d'un narratif censé conférer sa plénitude à un *vouloir* (Graziani, 2019). Sont présents des impératifs, des manières de penser et d'agir pré-construites qui alimentent une grammaire de gestes, le tout indiquant ce que les acteurs éminents veulent faire faire. Pour une autre part, elle alimente un système, à la fois de décodage et de recodage du social — et par incidence du statut des « sujets-publics cibles » —, et de déterritorialisation et de reterritorialisation de l'action (Deleuze et Guattari, 1980 ; Rambeau, 2016), du moins celle d'un « sujet » en capacité d'être un acteur tel que prédéfini et escompté.

1.1 Une plénitude utopique et uchronique reposant sur l'impératif et l'usage de verbes transitifs déclinés à l'infinitif

Une plénitude fabulée et instituée prend forme et contenus dans le cadre de la conception de plusieurs impératifs. Ils apparaissent très clairement dans ce document législatif qu'est la loi dite « de transition énergétique pour la croissance verte » (LTECV) du 17 août 2015¹. À l'aune de ce texte, il s'agit en effet, d'ici à 2030, voire à 2050 : de permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique, de renforcer son indépendance énergétique, tout en garantissant un accès à l'énergie à des coûts compétitifs (premier impératif, majeur, pourrait-on dire) ; de promouvoir l'efficacité et les économies d'énergie et de favoriser l'utilisation de nouvelles ressources (second impératif) ; de promouvoir le changement, que ce soit à l'échelle des secteurs ciblés, des structures publiques ou privées visées, mais encore des usagers (troisième impératif). Quels qu'ils soient, ces impératifs sont pensés et

1. Loi n° 2015-992 du 17 août 2015, JORF n° 0189 du 18 août 2015.

posés dans une perspective à la fois uchronique et utopique censée conférer sa plénitude à ce *vouloir* évoqué précédemment.

L'uchronie et l'utopie d'un plein fabulé

Ces impératifs sont associés à une perspective uchronique dès lors que les objectifs avancés sont à atteindre d'ici 2030, voire 2050. La conception du temps qui prévaut est donc, non seulement strictement arithmétique, mais relève également d'une sorte d'effacement de toutes les dimensions temporelles potentiellement disruptives par rapport à celles connues et plus encore projetées. Les décennies 2030, 2040 ou 2050 seront-elles socialement et humainement marquées par les mêmes repères temporels que ceux que nous avons connus et connaissons ? Il est bien évidemment impossible de répondre à cette question. Reste qu'un futur dont le plein temporel est ici préconçu est censé alimenter la perspective de ladite « transition énergétique ».

Ces impératifs relèvent par ailleurs d'une vision utopique, faisant fi de tout *topos*, au sens où est faite l'impasse des dimensions sociales spatiales dans lesquelles s'inscrivent, *in situ*, toutes les activités et actions sociales, qu'elles soient collectives ou individuelles.

Le mode de l'impératif en deçà de toute contrainte temporelle, spatiale et sociale

Considérée dans le cadre d'une fabulation institutionnelle, la présence de ces dimensions uchronique et utopique n'est pas totalement surprenante ni illogique. Les impératifs auxquels elles sont associées relèvent d'une grammaire privilégiant l'usage à l'infinitif de verbes transitifs permettant à un « sujet », n'importe lequel en tant que sujet grammatical, et ce, où qu'il se trouve, de passer à l'objet de l'action. Et il le peut ainsi sans qu'il soit *a priori* contraint de concevoir ni l'opérationnalité *in situ*, voire *in vivo* de son statut, ni le sens que peut et doit recouvrir pour lui tel ou tel verbe d'action en sa situation. Ainsi, quiconque à son échelle peut en théorie contribuer à : *renforcer* l'indépendance énergétique et la compétitivité énergétique de la France ; *préserver* la santé humaine et l'environnement ; *lutter* contre le changement climatique². Autant de verbes d'action et d'objectifs que les « publics cibles » (collectivités territoriales, administrations, entreprises, associations, citoyens) doivent pouvoir s'appropriier, et incarner sous une forme de rationalisation établie. Et ils le peuvent d'autant mieux que la forme de rationalisation en présence est déclinée au singulier (Bezes, Billows, Duran et Lallement, 2021). Elle fait fi en effet de la pluralité des significations qui peuvent être associées à la notion de rationalisation, tout autant que des rationalités diverses qui sont présentes dans les mondes sociaux vécus *hic* et *nunc* des acteurs (Weber, [1904-1917] 1992). De sorte que les « sujets-publics cibles » sont de fait convocables et convoqués en tant qu'entités à la fois spirituelles et rationnelles (Tarde, 1989 ; Brahmi, 2024) et capables de s'en saisir.

2. Préambule du Titre 1 de la LTECV.

1.2 L'instauration d'une grammaire de gestes conditionnant les projets énergétiques

À ce stade, la présentation de ce que recouvre la fabulation institutionnelle reste incomplète. C'est sans compter en effet l'instauration d'une véritable *grammaire de gestes* (Raymond, 2017). Celle qui permettra aux « sujets-publics cibles » de comprendre immédiatement la nature des gestes associés à l'action qu'ils se doivent d'effectuer, sans avoir à se poser la moindre question ni à entrer eux-mêmes dans un processus de pensée (Dewey, [1910] 2004). Cette *grammaire de gestes* se manifeste à travers la production de compléments d'objet direct et indirect (COD et COI) des verbes transitifs en présence. Une telle production sera un des chantiers auxquels certains organismes ou agences mandatés par les gouvernements successifs vont s'atteler. De ce point de vue, et pour exemple assez manifeste, on peut se référer aux productions d'objets grammaticaux d'une des agences les plus connues, à savoir : l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie jusqu'en 2020 et rebaptisée ensuite Agence de la transition écologique). Sous l'impulsion de ses ministères de tutelle successifs (le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire — 2007-2008, puis celui de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat — 2009-2010), cette agence va ainsi contribuer à la diffusion massive de fiches « écogestes ». Très largement diffusées hier, elles sont encore présentes aujourd'hui³. Pour la plupart, ces fiches ont eu dès le départ une fonction pédagogique très claire : « apprendre à économiser et à partager de manière équitable les ressources de l'environnement, et à tenir compte des facultés limitées de la Terre à absorber les déchets et les pollutions »⁴.

Les « écogestes » en tant que vecteurs de la rationalité instrumentale en présence

D'un premier abord, chaque fiche exprime un geste *a priori* simple et banal. Un geste que chacun peut — toujours *a priori* — s'approprier afin : soit de diminuer la pollution, soit de réduire ses consommations, soit de développer de nouvelles manières d'être et de faire. Présentes dans les entreprises, les administrations ou les collectivités locales, et parfois dans l'espace public sous la forme de vignettes, de pictogrammes, d'affichettes ou d'autocollants, collés ou accrochés ici et là, ces fiches « écogestes » informent un sujet quelconque (grammaticalement un sujet d'un verbe) de l'objet d'une action. Les COD et COI associés à des verbes d'action sont formulés selon des énoncés de portée générique et standardisée, par exemple : « trajet du quotidien : privilégier les transports en commun » ; « éteindre les lumières en quittant une pièce » ; « pour une planète plus forte, fermer la porte » ; « couper l'eau pendant le brossage des dents, le rasage et le savonnage » ; « la Garonne, je l'aime, je la protège », etc. En seconde

3. Créées en 2007, elles ont été depuis sans cesse réactualisées.

4. Avant-propos de la fiche signalétique « écogestes » du ministère concerné de l'époque <http://ecologie.gouv.fr/-Eco-citoyens-html>. (2007).

lecture, il apparaît clairement que chaque fiche offre un *modus operandi* informant le passage, par un verbe d'action, du sujet du verbe vers l'objet du verbe. En troisième lecture, force est enfin de considérer que l'infrastructure scripturale (Denis, 2018) de ces fiches, de même que les lignes iconographiques et techniques qu'elles tissent (Ingold, 2011), permettent à des « sujets-publics cibles » de relever l'injonction à être et à savoir être, à faire et à savoir-faire. Ce, en parfaite adéquation avec la logique de la « transition énergétique », tant par l'esprit que par le corps. Pour le dire autrement, ces fiches participent de la définition de ce que l'on peut qualifier de « prêts-à-penser » et de « prêts-à-agir » (Raymond, 2013). Selon le *logos* en place, elles peuvent être appliquées, du moins en théorie, en toute circonstance et par n'importe quel « sujet-public cible » pour, par exemple : « améliorer l'isolation d'un logement », « installer une pompe à chaleur » ou « installer des panneaux solaires », « diminuer la facture de chauffage », etc.

Des encodages scripturaux encadrant les actions escomptées autant que l'accès à des ressources et dispositifs

Ces formulations sont autant d'encodages scripturaux qui qualifient les « patterns » de gestes normés dans lesquels tout « sujet-public cible » peut se projeter et s'incarner en tant que porteur de gestes, et ce, sans aucune médiation nécessaire, y compris non verbale (Dondeyne et Jaunay, 2019). Mais ce n'est pas tout. Leur acquisition par un « sujet » quelconque va permettre à ce dernier d'accéder à des sites d'information, voire à des dispositifs d'accompagnement proposés par un certain nombre d'instances et d'interlocuteurs. Prenons le cas d'un geste comme celui de « rénover son logement ». Le « sujet-public cible » pourra avoir accès au service — en ligne — de France Renov⁵. Il pourra alors découvrir les aides publiques auxquelles il peut éventuellement prétendre selon le *geste* qu'il souhaite développer : « MaPrimeRenov' » pour les gestes qui concernent le chauffage, l'eau sanitaire ainsi que l'isolation thermique ; « MaPrimeRenov' parcours accompagné », qui permet de financer des gestes qui sont de l'ordre de petits travaux d'installation d'un système de chauffage plus écologique ; « MaPrimeRenov' Copropriété », qui se rapporte à des gestes occasionnant des travaux réalisés au sein des parties communes d'une copropriété ; « Éco-prêt à taux zéro », qui rend possible le financement de gestes visant à améliorer cette même performance au sein d'un logement, etc. Il est notable de souligner que, selon les aides, le « sujet-public cible » d'un geste à venir prendra une dimension nominale : « je-proprétaire » ; « je-locataire » ; « je-occupant » ; « je-membre d'un foyer » ; « nous-copropriétaires ». Et c'est avec le même encodage et la bonne grammaire d'un geste qu'un « sujet-public cible » pourra solliciter un accompagnement, par exemple auprès d'un professionnel d'un service public tel que FAIRE⁶. Les mêmes éléments valent pour d'autres gestes, par

5. france-renov.gouv.fr

6. FAIRE : « Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique ». Ce service public créé en 2018 résulte de l'intégration du réseau des Espaces Info Énergie de proximité, créé par l'ADEME dès 2001, espaces qui eux-mêmes faisaient suite aux anciens de PIE (Point Info Énergie).

exemple: « acheter un véhicule non polluant » ou parfois qualifié de « propre ». C'est ce geste dûment encodé qui permettra à un « sujet » de disposer de toutes les informations concernant les conditions d'obtention d'une « aide à la mobilité » (autre formule consacrée), dès lors qu'il envisage ou simplement réfléchit à l'idée — exprimée en langage commun — d'acheter une nouvelle voiture; une expression commune qu'il devra toutefois traduire en grammaire de geste: « changer son véhicule ». Il devra alors sélectionner un type de véhicule admissible parmi ceux donnant lieu à l'obtention d'une aide: une « voiture particulière » (VP), une « camionnette » (CTTE), un « véhicule automoteur spécialisé » (VASP) dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 3,5 tonnes, un « véhicule électrique à moteur à 2 ou 3 roues », ou encore un « quadricycle à moteur électrique ». Selon, à la fois, le type de véhicule concerné et le revenu du porteur d'un geste, ce dernier pourra prétendre, soit à un « bonus écologique », soit à un « leasing électrique », soit encore à un « micro-crédit véhicule propre »⁷. Et il pourra être informé des taxes « malus écologique » qui peuvent s'appliquer pour des véhicules à moteurs thermiques. À chaque geste est donc associé un horizon des possibles en matière d'action, d'informations ou de conseils pour l'action, mais aussi en termes d'aide économique ou fiscale.

1.3 Décodage/recodage du social et déterritorialisation/reterritorialisation

Du fait de ce qui précède, s'ensuit en première lecture une forme de subjectivation d'un « sujet énergétique »: ce « sujet-public cible » en toutes ses déclinaisons. Ce dernier, en effet, n'est plus considéré en fonction de critères sociaux établis.

La constitution ad hoc d'un sujet institutionnellement doté d'une subjectivité subjectivable

Concernant les personnes morales ciblées, elles ne sont plus envisagées ni considérées au regard des qualifications et des critères juridico-administratifs, voire économiques à partir desquels elles sont habituellement classifiées et recensées; le plus souvent en lien avec leur statut juridique, leur taille et le nombre d'employés ou de salariés, leur fonction, activité ou compétence, leur marché, leur clientèle ou patientèle, etc. Concernant les personnes physiques de même ciblées, elles ne sont nullement envisagées en référence aux attributs, variables, indicateurs ou référentiels à partir desquels elles sont communément caractérisées: l'âge, le sexe, l'origine sociale, l'appartenance sociale, le niveau d'éducation, la culture professionnelle ou administrative, la richesse ou la pauvreté, etc. Quelles que puissent être ces personnes, elles sont autant de « sujets-publics cibles », soit une formule qui condense plusieurs dimensions qui tiennent ensemble. Ledit « public cible » est institutionnellement subjectivé en sa stricte qualité de, et ledit « sujet » est dans le même temps réifié en

7. Je n'évoque pas ici la « prime à la conversion » puisqu'elle a pris fin le 2 décembre 2024, ni la « prime au rétrofit » qui ne concerne pas l'achat d'un nouveau véhicule mais la transformation de la motorisation d'un véhicule thermique existant.

pronom relatif une fois pour toutes prédéfini : un « qui » recouvrant ni plus ni moins toute entité de ce « public cible ». Partant de cette construction d'une subjectivité *ad hoc*, ce « qui » peut lui-même procéder à un travail de subjectivation en se construisant et en se pensant comme une entité subjective pleinement représentative d'une incarnation conforme à l'escompté et l'attendu en matière de « public » contributif. Et cette subjectivité subjectivée est elle-même subjectivable. Le sujet peut en effet se penser comme tel selon plusieurs considérations. Premièrement, selon la manière dont il est effectivement devenu ainsi par son comportement (rationnel, responsable, efficient et sobre...). Deuxièmement, à partir des actions énergétiques (d'économie, d'isolation ou de rénovation, de modification des modalités de transport, d'achats raisonnés, etc.) qu'il peut et pourrait déployer. Troisièmement, en fonction des plus-values collectives et individualisées objectivables tant pour lui que pour autrui. Concernant les plus-values collectives, elles seront effectives dès lors que d'autres le reconnaîtront comme un « sujet » dont les comportements et les actions sont d'une portée positive globale (par exemple en termes de diminution des émissions de gaz à effet de serre par celle du CO₂). Concernant les plus-values individuelles, elles apparaîtront dès qu'il sera renforcé dans son estime de soi à la suite d'une action non seulement accomplie, mais également accomplie de la « bonne manière » au sens du *logos* et des normes en vigueur. Reste que, dans le cadre du *logos* et de la grammaire instituée de la « transition énergétique », la construction et l'institutionnalisation d'un « sujet-public cible » réductible à un strictement « qui » traduisent une volonté de décoder le social. Le « sujet-public cible » dont il est question n'est plus considérable autrement qu'en tant que ce « qui » débarrassé de tout autre attribut. Certes, au décodage du social évoqué s'ensuit un recodage du social (composé dès lors d'une multitude de « qui » uniformes); un recodage qui s'opère selon une *raison énergétique* (Plumwood, 2024). Ledit « sujet » est ainsi successivement projeté dans une forme de désocialisation (Hamand, 2022), puis de resocialisation; une sorte de « socialisation secondaire » (Berger et Luckman, 1997), bien qu'elle découle en l'espèce d'une procédure politico-institutionnelle.

La fabrique d'un espace décontextualisé

Un autre processus parallèle et complémentaire à ces formes simultanées de décodage et de recodage du social est à souligner : celui de la reterritorialisation des actions énergétiques après qu'elles ont été conçues de manière déterritorisées. En atteste l'usage quasiment permanent de compléments circonstanciels de lieu (CCL) précisant les « éco-gestes » : « à la maison », « au travail », « en voyage », « à la plage », « quand vous recevez des amis chez vous », etc. En première lecture, l'usage de ces CCL pourrait donner à penser qu'à chaque « écogeste » est indexé un espace *a priori* très concret et très ancré. Or, il n'en est rien. Aucun des CCL évoqués ne fait l'objet d'une définition intellectuellement précise, si ce n'est en tant que catégorie prédicative et opposable au sens d'Aristote, et donc potentiellement catégorielle (Ildefonse et Lallot, 2002 ; Watbled, 2005). C'est le cas du CCL « à la maison ». Est-il question de la maison « en son univers » (Bachelard, 1961) ? Cette notion renvoie-t-elle à la présence d'un *Umwelt*

(Canguilhem, 1965) ? S'agit-il d'un logement (Fijalkow, 2011) ? Faut-il avoir à l'esprit l'idée d'un habitat au sens d'une « demeure terrestre » (Paquot, 2020) ? Éventuellement de type « pavillonnaire » (Raymond, Haumont, Dezès et Al, 2001) ? Se pourrait-il qu'il soit question d'un « chez-soi » en tant que lieu de vie énergétique (Lemoine, 2023) ? Ce CCL est donc dévidé de toute dimension conceptuelle précise, de même qu'il est exsangue de tout élément visant à informer ses caractéristiques, voire une localisation précise. Les mêmes interrogations se posent pour les autres entités évoquées, qu'il s'agisse des CCL « au travail », « en voyage », etc. Il s'ensuit que les actions — les « éco-gestes » en leur dimension transitive — associées et découlant de « prêts-à-agir » ne sont pas situées ni contextualisées. Elles peuvent ainsi être mises en œuvre à l'échelle de n'importe quel « sujet-public cible » où qu'il se trouve. Peu importe où il est. Plus largement, peu importe l'ancrage spatial où se déploient ses activités : ses zones de loisirs ou de chalandise, le lieu où est située l'administration ou l'entreprise où il travaille... Tout ce qui précède atteste donc d'une procédure intellectuelle et procédurale de reterritorialisation politique et publique de ladite action. Dépolitisée (Comby, 2015), sans fondement idéologique affiché ni vision politique avérée, cette procédure relègue au monde d'avant la territorialisation de l'espace social effectif, de même que ces espaces recouvrant tous les lieux ordinaires où se déploient des pratiques humaines (Augé, 1992). De ce point de vue, la « déterritorialisation » comme condition d'une reterritorialisation est une procédure qui doit retenir l'attention. L'usage du préfixe « dé » est en effet exemplaire de la manière dont est en jeu la cessation d'un monde d'avant, ici d'un territoire social, disons socialement primitif, et qui a en quelque sorte été *dévidé* pour faire place (au premier sens du mot) à un autre monde : le « Nouveau Monde » de la « transition énergétique ». Un monde autre, conçu en adéquation avec et pour la logique de la « transition énergétique », et selon la raison énergétique attendante. Cela étant, le constat est assez singulier. Si place est ainsi faite pour un « Nouveau Monde », la reterritorialisation telle que signifiée ne peut être envisagée comme la fabrique d'un « espace vide » (Bergson, 1984). Celui où pourraient s'écrire n'importe quels types de nouvelles pratiques sociales énergétiques. Ce « Nouveau Monde » est davantage un *monde plein dévidé* de tout autre horizon d'action et de tout autre référentiel que ceux qui ont été abstraitement construits et institués au nom de et pour la « transition énergétique ».

2. DEUXIÈME BALISE TROPIQUE : UN VIDE CONSUBSTANTIEL DU PLEIN INSTITUÉ ET GÉNÉRATEUR D'UN MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE CRÉATIF

En miroir de la première balise tropique est immédiatement concevable une deuxième balise tropique concomitante, à savoir : le différentiel de toute fabulation institutionnelle (Bergson, 2012). Un différentiel qui non seulement exprime l'idée d'un écart manifeste entre ce qui a été abstraitement préconçu et institué d'un côté, et ce qui peut relever des situations concrètes, situées et circonstanciées d'un agir de l'autre, mais qui soulève également une question d'actualisation (Raymond, 2013) de la « transition énergétique ». Cette question d'actualisation se manifeste notamment à l'échelle de

situations-problèmes (Dewey, [1967] 1993) de nature énergétique pour lesquelles, par définition, aucun mode de résolution adéquate n'est par avance déterminé et concevable. Des situations-problèmes qui concernent et marquent des individus qui, logiquement, ne peuvent s'incarner en tant que « sujets-publics cibles » tels que conçus selon le *logos* et la grammaire de la « transition énergétique ». Aucune situation-problème n'est et ne peut être envisagée dans ce cadre. De même, aucun « qui » n'est envisageable ni concevable. Ces individus peuvent être définis en tant qu'acteurs ordinaires; tous ceux qui, comme indiqué précédemment, sont absents des arènes politiques ou publiques où ont été, en l'occurrence, discutées et définies tant la logique de la « transition énergétique » que ces modalités procédurales. Ces derniers sont pris dans l'ordinarité de leurs existences concrètes, situées, circonstanciées. Une ordinarité ponctuée, ici, de situations-problèmes, auxquelles ils ne peuvent savoir d'emblée comment réagir. Celles qui, de fait, les forcent à affronter l'indétermination, voire, parfois, l'ineffable; quand ces mêmes acteurs ordinaires ne parviennent pas à dire de manière très précise ce à quoi ils se heurtent précisément, en situation, si ce n'est sous la forme d'apophtegmes (Benmakhlouf, 2016), autrement dit quand la « novlangue » de la « transition énergétique » ne leur est d'aucun secours. La seconde balise tropique à laquelle je me réfère maintenant manifeste ainsi la présence d'un vide cognitif et actanciel concomitant du plein intellectuel et procédural constitutif de l'institutionnalisation du « Nouveau Monde » prédéfini comme complet.

2.1 L'indéterminé, l'incertain, l'ineffable

Du fait de sa nature à la fois performative et injonctive en finalité et en moyen, il est logique de constater qu'aucune situation-problème n'a été imaginée ni envisagée dans le cadre de l'infrastructure logico-scripturale de la « transition énergétique ». Elle formalise, propose un plein intellectuel et procédural qui rend, de fait, inconcevable toute situation-problème. Elle ne les omet pas. Elle enlève toute possibilité d'en faire l'hypothèse. Toutes les situations d'actions significatives du point de vue du *logos* de la « transition énergétique » ont été clairement définies, et pour chacune a été apportée une solution précisément spécifiée. Cela confirme une nouvelle fois que toute institutionnalisation d'un plein intellectuel et procédural est fondamentalement porteuse d'un vide, ici cognitif et actanciel, qui en est le pendant. Dans le cas présent, ce vide prend toute sa consistance à l'échelle de situations-problèmes improbables du point de modèle de la « transition énergétique », tout autant d'ailleurs que peut l'être la présence d'acteurs ordinaires qui y font face, au moins momentanément. Or, et précisément, des situations-problèmes émergent et prennent forme à l'échelle des acteurs ordinaires. Cela n'est pas sans effet. Pour y faire face, ils ne peuvent envisager de mobiliser les schèmes de pensée et d'action qui ont été élaborés et institués, et que véhiculent les acteurs éminents. Ils ne parviennent pas non plus à se concevoir selon cette « anthropologie indigène capacitaire » (Babadzan, 2009) qui alimente la logique de la « transition énergétique »; une indigénisation qui fait des « sujets-publics cibles », peu importe qui ils sont, des entités constituées de plein, c'est-à-dire capables d'agir

tels qu'ils existent à ce jour, voire étayés demain dans la perspective et le sens de la logique de la « transition énergétique », en étant animés par un *cogito* cartésien qui les amènerait à incarner *de facto* l'escompté et l'attendu. Cette raison instrumentale qui, en effet, nourrit la logique de la « transition énergétique » de schémas, de modèles et de figures qui sont bien inutiles pour des acteurs ordinaires se débattant dans des situations-problèmes. Bien au contraire, plus les schématisations et plus les modélisations sont précises et nombreuses, plus la subjectivation attendue s'avère inatteignable pour les acteurs ordinaires pris dans leurs situations-problèmes respectives. Plus le différentiel est grand entre le modèle de cette « réalité qui doit/devrait advenir » et la nature des situations-problèmes, moins les acteurs ordinaires disposent de ressources pour les résoudre. De sorte que, face à des situations-problèmes relatives à l'énergie, ils sont conduits à réaliser de véritables opérations d'enquête. Qu'ils aient envie de « moins rouler », qu'ils souhaitent « moins consommer d'électricité », « moins polluer », donc globalement « de faire autrement »⁸ dans le cadre même de l'ordinarité de leur existence humaine, familiale, professionnelle, sociale..., aucune solution préconçue ou préformatée ne peut jamais s'appliquer *de facto* à l'échelle de cette ordinarité, qui est celle que vivent et qu'affrontent les acteurs ordinaires.

L'enquête des acteurs ordinaires en tant que mode de conduite face au vide cognitif et actanciel

Dans l'ordinarité de leur monde, les acteurs ordinaires ne disposent jamais de solutions leur permettant de répondre mécaniquement aux situations-problèmes auxquelles ils doivent faire face. De fait, en situation d'« agir faible » (Soulet, 2003), ces mêmes situations-problèmes de nature énergétique les amènent à entrer dans une conduite d'enquête. Cette enquête s'apparente à celle que formalise John Dewey ([1938] 1993 : 165-185). Premièrement, l'acteur ordinaire est amené à déterminer ce qu'il en est du problème de la situation à laquelle il doit faire face. De quoi relève-t-il ? D'une dimension, d'un aspect qui lui est extérieur ? De sa façon propre de voir ou de concevoir la situation ? Une première phase qui l'amène à ratiociner — en étant pris par des actes de pensée réflexifs — sa lecture de la situation en ce qu'elle engage dans la manière dont il est lui-même en mesure de la voir, de la diagnostiquer, etc. Une phase qui l'amène également à déterminer la manière dont un ensemble d'éléments contingenciers peut être associé à ladite situation-problème à laquelle il fait face. Ces éléments contingenciers sont divers : *affectuels* (idéologie, croyance, conviction, dogme, grands principes) ; *symboliques* (éthique, système de valuation moral, constructions identitaires) ; *affectifs* (sensibilité, émotion) ; *cognitifs* (représentation, compréhension, interprétation, habitude de penser, conception de ce qui peut être en théorie possible) ; *biographiques* (mémoires, souvenirs, parcours de socialisation,

8. Je cite ici quelques verbatim qui rendent compte de manière exemplaire des souhaits de nombre d'acteurs ordinaires et que j'ai pu recueillir, en une dizaine d'années, principalement dans le cadre de recherches commanditées par le Ministère et l'ADEME, mais encore lors d'une recherche sur les coopératives d'habitants (Raymond, 2011, 2017, 2022 : 55-74).

trajectoires institutionnelles, formes vécues de mobilités, flux des expériences, des habitudes et des routines); *familiaux* (filiation, contraintes familiales, poids de la fratrie, relations au conjoint, à la descendance); *techniques* (normes, matériels, procédures); *matériels* (morphologie de l'habitat, outillage disponible ou à acquérir...); *logochroniques* (logique d'emploi des moments qui s'offrent, relation à la durée, à l'urgence...); *topologiques* (dimension géographique et climatique, accessibilité du terrain, rapport à l'environnement local, à l'ancrage territorial); *informationnels* (réception et impact des messages et dispositifs institutionnels, disponibilité et acquisition d'informations); *financiers* (budget, coûts, investissements, possibilités de subventions, de primes, de crédits d'impôt)...; cette liste étant non exhaustive. Deuxièmement, il va ensuite, en situation concrète et parfois à plusieurs (membres de la proche famille ou faisant partie d'un cercle plus élargi, tel un artisan, un expert...), expérimenter les conditions de mise en alignement d'un ensemble d'éléments contingents qu'ils présument importants. Selon, l'acteur ordinaire sera amené à pondérer le poids plus au moins effectif de telles ou telles contingences, donc d'envisager d'éventuels arbitrages. Jusqu'à ce qu'un mode de résolution lui apparaisse tout d'abord plausible, puis soit devenu tenable à l'issue de quelques expérimentations, en fonction de la manière dont il a envisagé de pouvoir l'incarner, puis de le traduire lui-même en acte, voire en coopération avec d'autres. Parfois, il n'y parviendra pas. Il sera alors contraint de surseoir à la démarche dans laquelle il est engagé. Bien souvent, ce ne sera que partie remise. Il y reviendra plus tard. Quoi qu'il advienne, ces processus traduisent le fait que les acteurs ordinaires en sont amenés, dans l'ici et maintenant d'une situation-problème, à composer avec l'*indétermination opérationnelle* qui est d'emblée inhérente à une situation-problème. Et cette indétermination opérationnelle ne sera levée qu'au cours et à l'issue d'une enquête lui permettant, quand elle aboutit, d'incarner effectivement une action, son action à lui.

Le mouvement sociologique des conduites ordinaires face au vide cognitif et actanciel

En accordant ainsi toute l'attention qui convient à la manière dont les acteurs ordinaires peuvent être amenés à se laisser porter par des idées-actions, puis peuvent parvenir — progressivement — à les actualiser, c'est le mouvement sociologique de conduites ordinaires qui se donne à voir et à penser. Un mouvement dont la *processualité* a intrinsèquement partie liée en effet à la présence d'une colonne absente, à laquelle j'ai fait référence précédemment. En partant d'une idée-action qui lui traverse l'esprit, non pas une « idée juste », mais « juste une idée » (Deleuze, 1990/2003), jusqu'à sa résolution opérationnelle, l'acteur ordinaire se pose de nombreuses questions pour lesquelles aucune réponse ne lui a été offerte. Partant d'un quotidien qui n'est qu'en partie modulable et dont il ne maîtrise pas totalement le flux, sur quels types d'énergies ou de ressources peut-il porter l'attention? Quelles sont les conditions qui peuvent/vont, d'une part, lui permettre de réduire davantage la consommation de ressources ou d'énergies qui sont déjà utilisées (l'eau, l'électricité...), d'autre part, d'en utiliser éventuellement d'autres (le bois, l'énergie solaire...)? À quels coûts effec-

tifs et financièrement tenables peut-il concevoir de faire face à cette nouvelle perspective ? Sur qui peut-il compter ? À quelles logiques de marché doit-il se référer ? Qu'est-ce que cela peut réellement induire en termes de recomposition de ses manières de faire et d'être (dans son environnement domestique par exemple) ? De la même manière, l'analyse réflexive conduite par l'acteur ordinaire de son histoire personnelle, de ses modes de socialisation, de ses expériences antérieures, de sa culture, de ses manières de vivre, de ses habitudes, bien sûr des divers moyens dont il dispose, mais encore de sa situation géographique et de son ancrage territorial, qui plus est des ressources que lui offre son environnement direct..., sont autant d'éléments qui participent de l'énonciation d'un certain nombre de questions pour l'acteur ordinaire, avec lesquelles il ne sait d'emblée comment composer. En résumé, force est de considérer que les racines de cette indétermination opérationnelle peuvent donc être diverses. Sauf qu'il est possible de considérer qu'elles sont présentes, voire renforcées, si l'on prend effectivement acte de la manière dont les acteurs éminents définissent et projettent ce qu'il doit en être de la rationalité et des comportements d'un « sujet » censé incarner *ipso facto* la *structure d'intellectuation épiphanique* (Bonnefoy, 1994) du monde de la « transition énergétique ».

2.2 La grammaire des acteurs ordinaires dans les situations qui les amènent *in fine* à agir

Cette grammaire des acteurs ordinaires — de même que de leurs conduites — est bien éloignée de la « novlangue » inhérente à la logique de la « transition énergétique ». Elle relève en effet à la fois de l'*obligatif* (en tant que mode verbal exprimant le souhait et non l'impératif) et d'une forme d'*intransitivité réfléchie*.

Une parole-monde circonstanciée versus le langage-monde de la transition énergétique

Face à l'indétermination opérationnelle, cela signifie tout d'abord que l'acteur ordinaire est traversé par un souhait : celui de faire une chose bonne. Une chose bonne dans sa résolution, que ce soit pour lui et pour autrui (sa famille, les proches concernés) et, il l'espère, potentiellement bonne d'un point de vue énergétique. Ainsi, il est pris dans un souhait d'agir qui le renvoie à lui-même, c'est-à-dire en tant que « je » agissant et parlant dans l'*ici* et *maintenant* d'une situation-problème singulière pour laquelle il doit trouver sa bonne résolution. Or, le *langage-monde* (Wolff, 2004 : 35) de la « transition énergétique », sa « novlangue », ne le lui permet pas ; il en est ainsi tant la conception du « sujet-public cible » qui en résulte est exsangue de toute dimension subjective autre que celle instituée. Par contre, cette « bonne résolution », la « sienne », prendra pour lui une forme à la fois expressive et significative à partir du cadre de la *parole-monde* opposable au langage-monde (Wolf, 2004 : 120) : celle qui traduit précisément la manière dont il peut parler de sa situation-problème et de sa résolution en tant que « je » considéré dans l'*ici* et *maintenant* et dans la *durée* où il y fait face et enquête jusqu'à ce qu'une résolution soit trouvée.

Le monde singulier d'où parle et agit l'acteur ordinaire

Ces premiers constats en appellent d'autres. Tout d'abord, l'enquête que va conduire l'acteur ordinaire est alimentée par des idées d'idées qui lui sont venues dans l'*ici* et *maintenant* du monde d'où il parle en tant que «je». Autrement dit, ce monde avec lequel il est de fait en *correspondance* (Ingold, 2013 : 131-148) et qui lui dit quelque chose, par *affordance* (Gibson, 1977). Dans bien des situations analysées, les acteurs ordinaires ont été interpellés par les conséquences ou effets situés de phénomènes saisonniers. Selon que leur maison est exposée sud/nord, nord/est, sud/ouest et eu égard aux effets que cela peut avoir du fait de son degré de prise à l'environnement et au climat. Ils l'ont été de même à partir des traces ou des *signaux faibles* (Roux, 2006) identifiables dans leur habitat ou dans leur écosystème; des traces d'humidité sur un mur, des aliments qui se détériorent plus vite que d'ordinaire, des plantes intérieures ou extérieures qui «souffrent» manifestement d'un excès de température, etc. Autant de traces et de signaux que les acteurs ordinaires pistent et lisent tels des ichnologues (Coppens, 1988). Ils l'ont été encore selon la manière dont tout cela a pu les imprégner à un moment donné. Un moment qu'ils qualifient à leur manière, selon des formules adverbiales éclairant finalement leur habité : «quand je regarde la télé le soir»; «quand je mange le matin»; «quand je dors»; «quand je reçois les enfants»; etc. Des moments ainsi mis en mots auxquels sont associés des états constatés et énoncés de manière souvent métaphorique : «je me gèle»; «je meurs de chaud»; «je sens l'humidité jusque dans les os»; «je sens le vent qui passe sous la porte et il me pénètre»; «même quand je chauffe», «même quand je suis en petite tenue», «même quand j'essaie de calfeutrer la porte avec un drap»⁹... Autant de phénomènes et de circonstances circonstanciées qui les interpellent et qu'ils vont qualifier dans une grammaire très éloignée de celle instituée. En l'espèce, pas celle, par exemple, qui est utilisée dans la procédure de diagnostic de performance énergétique (DPE). Il serait immédiatement question de «pont thermique», de «conductivité des matériaux», etc. D'où ils parlent, de leur monde à eux en tant que «je», leurs mises en mots sont de même dénuées de toute référence aux unités de mesure par ailleurs établies : température ambiante en degrés Celsius; hydrométrie en % HR; production de chaleur en kilojoules; etc. Néanmoins, elles sont, entre ces acteurs ordinaires, intercompréhensives. Pour dire ce qui ne va pas. Pour dire ce qui ne les rend pas bien. Pour dire ce qui perturbe leurs activités à certains moments. Quelque chose comme un subir ou un pâtir, qu'ils supportent plus ou moins, pendant une certaine durée, jusqu'à cet autre moment où une idée-action vient les animer (Ingold, 2013), les mouvoir (Raymond, 2009). Un moment qu'ils définissent là encore à leur manière : «un jour»; «un soir»; «lors du dernier repas de famille»; «quand je me suis retrouvé en arrêt de travail»; «après une soirée chez notre voisin qui a une maison bien isolée»; etc. À les écouter en parler, ces moments peuvent paraître assez lisses, sans événement daté, majeur ou particulier. Pour autant, c'est à

9. Des verbatim que j'ai pu également recueillir dans le cadre des recherches déjà citées (Raymond, 2011, 2017, 2022 : 55-74).

ces moments précis qu'une idée-action leur a effectivement traversé l'esprit, individuellement ou collectivement : « faire quelque chose pour qu'on se sente mieux chez nous ». Remarquons ensuite que leurs mots et paroles traduisent l'existence individuelle et sociale que l'acteur ordinaire accueille en lui, à sa manière. Il y procède de manière singulière, même si le processus en présence est somme toute assez commun ; il l'est si l'on considère qu'il est question de ces *êtres-là* dont l'existence est singulièrement consubstantielle d'un « chez-soi » ou un « chez-nous », et ils sont très nombreux dans ce cas. Le « chez-soi » dont il est question n'est pas réductible à l'idée de logement, voire de simple habitat. Il indique cet *ici et maintenant* d'une existence d'où chaque acteur ordinaire dit son monde d'où il le parle et en parle. Il en est de même pour le « chez-nous », à ceci près qu'il peut être d'une portée plus extensive. Il dit souvent un environnement, un climat, voire encore une vie familiale, professionnelle, relationnelle, etc. Ainsi peut-il être question, à la fois, d'un *dedans* et d'un *dehors* (Bateson, [1973] 2008) qui, précisons-le, ne s'opposent pas, mais entrent au contraire en résonance (Rosa, 2018). Autant d'opérateurs d'une relation sensible de l'acteur ordinaire à cette immanence de l'existence qui le porte et qui lui est constitutive, au point de l'amener à penser, à réfléchir, à se convaincre, et finalement à se projeter de manière incertaine, mais située, dans un agir indéterminé : un « faire quelque chose ».

Le vide en sa consistance cognitive et actancielle

Tout d'abord, on doit retenir l'idée que ce vide à la fois cognitif et actantiel dans lequel est plongé l'acteur (dans l'ici et maintenant, et dans la durée de l'enquête qu'il conduit jusqu'à l'avènement d'une résolution dont il devient lui-même l'acteur effectif) n'est pas l'expression d'un rien. Ce n'est pas rien que de se trouver devant cette idée d'idée de « faire quelque chose ». Ce n'est pas rien que d'être animé, mis en mouvement par cette idée d'idée... Ensuite, cette même expression symbolise la présence d'un non-savoir : ne pas savoir quoi faire, ni comment le faire, ni pour quelle résolution à venir. Ce non-savoir est, en quelque sorte, un plein : ce que l'acteur sait ne pas savoir à partir de *son* immersion dans *son* quotidien (au sens large), dans *son* environnement, tout simplement dans *sa* propre vie, la sienne, telle qu'il est amené à la vivre et à la penser (Worms, 2013). Envisagé dans une perspective plus générale, ce non-savoir exprime le fait que chacun est amené à prendre connaissance de ce qu'il ne sait pas après avoir pris la mesure de ce qu'il sait, de ce qu'il connaît jusque-là. Ainsi, partant de cette relation qui lie inextricablement le non-savoir à un savoir préexistant, et de même que le chercheur est sans cesse traversé par des questionnements qui découlent — logiquement — de ce qu'il a pu montrer et démontrer dans le cadre de recherches antérieures (Raymond, 2015a), l'acteur ordinaire va être amené à se lancer dans une enquête à partir de ce non-savoir auquel il doit faire face et en quelque sorte incarner dans une perspective créative. Envisagés maintenant de manière plus circonscrite, le vide cognitif et actantiel et le non-savoir auxquels se heurtent les acteurs ordinaires prennent plus encore de force, dans tous les sens de ce terme, dès lors qu'ils ne peuvent faire l'objet d'aucune forme d'attention, d'intelligibilité et donc de consistance

concrète au regard du plein construit et institué par le langage-monde de la « transition énergétique ». Rien de ce qui en émane ne parle aux acteurs ordinaires. Rien ne leur sert en effet eu égard à la fois à la situation-problème qu'ils connaissent et aux transformations successives, tout aussi indéterminables au départ qu'incessantes par la suite avec lesquelles ils sont aux prises (Jullien, 2009) ; des transformations qui ne prennent forme et signification qu'à partir de cette parole-monde avec laquelle chaque acteur ordinaire dit, à la première personne, ce qui lui est arrivé, ce qui est devenu, y compris comment il est devenu au cours et à l'issue d'une situation-problème qu'il a éprouvée et qu'il est parvenu à lever. L'acteur ordinaire n'est donc pas assimilable à cette figure du « sujet-public cible » construite et instituée par les acteurs éminents. L'acteur ordinaire est d'abord et avant tout le *complément actanciel* (Descombes, 2004) d'une perspective de pâtir et d'agir. Un pâtir et un agir dont il pourra parler avec ses propres clés de conjugaison, et surtout rationaliser, à sa manière à lui, au regard à la fois de ce qui était au départ, de ce qui est advenu, de ce qu'il a fait et tenu, et de ce qu'il est lui-même devenu chemin faisant.

2.3 De la désubjectivation/resubjectivation versus une expansion de l'acteur ordinaire

Toujours dans le cadre de cette expérience de pensée posant l'existence de ces balises tropiques que seraient le plein et le vide, repartons ici des idées présentées dans le point 1.3. de cet article. De la manière dont elle est pensée dans le cadre de la constitution d'un monde social énergétique complet, cela suppose que le *logos* de la « transition énergétique » sera reçu comme tel par les « sujets-publics cibles » qu'il convoque. Dans ces conditions, tout un chacun se devrait de faire sien ce qui est ainsi construit et institué, mais encore d'incarner une capacité à être l'acteur attendu. Si l'on considère le mécanisme de décodage/recodage du social que j'ai décrit précédemment, cette perspective s'avère en théorie envisageable et possible pour tous, quoi qu'il en soit de chacun.

L'existence instituée d'un sujet-chose dont la fabrication échappe à toute forme de contradiction

Le « sujet-public cible » ainsi visé n'est plus socialement considérable au regard de tels ou tels attributs ontologiques qui lui sont habituellement assignés et qui lui confèrent un spectre identitaire ; à partir de son âge, de sa position dans un cycle de vie, de sa génération, de son genre, de son lieu de résidence, de son milieu d'appartenance, de son niveau d'études, de ses activités, de son réseau social proche ou élargi, de son statut et de ses activités ou de ses pratiques sociales et professionnelles, voire de ses ressources, etc. Et il ne l'est pas non plus au regard d'un statut d'habitant, de membre d'un couple, de parent, de professionnel, d'aidant..., vivant ou travaillant en zone urbaine, en zone rurale, en zone maritime ou océanique, etc. Autrement dit, il prend la forme d'une *chose prédiquée* et le statut d'un *sujet-chose*. Au sens du langage-monde de la « transition énergétique », il ne peut en effet être autre chose ni plus que cela. Un

tel constat ne peut être que très déconcertant. Une abondance de travaux sociologiques ou relevant de disciplines connexes, déployant souvent une approche critique de la « transition énergétique », a contribué en effet à mettre en exergue le fait que les « publics cibles visés » par la transition énergétique étaient aussi, selon les thèmes de recherche, « autre chose que ». Ils sont donc non strictement réductibles à cette « chose » à ce « qui-chose » qu'est censé figurer et exprimer un « sujet-public cible ». Dans ces travaux, très nombreux, il est question d'hommes et de femmes (Lecomte, 2017), de personnes jeunes ou plus âgées (Vieira, 2015 ; Veyssié, 2024 ; Paul, 2015), aisées ou précaires, appartenant à tel ou tel groupe ou milieu social (Caveng et Thine, 2024), ou fonctionnant en communauté (Debizet et Pappalardo, 2021), exerçant telle ou telle profession ou activité, vivant sur tel ou tel territoire (Grimault, 2023 ; Cacciari, Gallenga et Lamanthe, 2023 ; Hamman, 2018), ayant tel ou tel mode de vie (Maresca et Dujin, 2014), étant soit locataire, soit propriétaire ou simplement considérable en tant qu'habitant, etc. Et, partant de ces attributs et des conditions structurelles et culturelles associées, ces travaux ont diversement démontré l'impact que pouvaient avoir ces mêmes attributs et conditions sur la nature et les formes d'acceptabilité sociale, d'engagement ou encore de résistance (Haëntjens, 2020). Par ailleurs, ils ont bien souvent établi le même genre de lien de cause à effet sur le plan, par exemple, des comportements (Solange et Albane, 2017), des logiques d'usage, de consommation (Roques et Roux, 2018), des pratiques sociales (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013 ; Showe, 2010), ou encore de gestion domestique (Lévy, Roudil, Flamand et Belaïd, 2014), ou professionnelle (Paul, 2015) de l'énergie, y compris en leur lien avec d'autres éléments de considération, à savoir des questions de rapport au logement, de culture énergétique, de précarité, etc. Cela étant, ce qui peut paraître des plus surprenants ne l'est pas du point de vue d'un autre principe du langage-monde, à savoir le principe de *non-contradiction* (Wolff, 2004 : 57). Ainsi, et quelles que puissent être la qualité et la force heuristiques de tels travaux scientifiques, on ne peut éviter de considérer que le langage-monde de la « transition énergétique » (ses impératifs, sa grammaire et sa structure instrumentale) rend toute forme de contradiction impossible. Les « choses » prédiquées le sont une fois pour toutes, y compris les « qui-choses », et ce, par l'effet même du langage qui détermine, de manière non contradictoire, le monde. Dès lors, les « choses », notamment les « qui-choses » déterminées par le langage-monde, existent ainsi, sans pouvoir ne pas être ni être autre que. D'où le fait que les « sujets-publics cibles » ne peuvent exister qu'en tant que « sujets-choses » faisant partie d'un seul et même monde, que le langage de ce monde fait exister, raisonner et agir, à grand renfort d'un *logos*, d'injonctions et d'une grammaire. Or, ce même schème conceptuel du langage-monde présente des effets analogues concernant les autres qualificatifs ontologiques émanant de travaux scientifiques. Que ces travaux contribuent à rappeler la profondeur et l'épaisseur structurelle ou conjoncturelle, sociodémographique, sociologique ou psychosociologique de tout individu social, y compris dans une perspective qui vise à faire comprendre comment cela peut générer ou orienter les réactions, les comportements ou les pratiques conformes ou décalées, d'acceptation ou de résistance

qui peuvent caractériser cet individu social, ce qu'ils mettent en exergue ne résiste pas au principe de non-contradiction du langage-monde. Un « qui » est un « qui » (Wolff, 2004 : 120), un « sujet-chose » qui ne peut être considéré autrement. Pas même en tant qu'un « autre que » ; cet « autre que » augmenté, étoffé, des particularités ontologiques que lui sont associées dans le cadre de travaux scientifiques. D'ailleurs, le langage-monde de la transition énergétique est plus largement étanche au travail scientifique. Ainsi, un travail de cette nature peut avoir pour objectif, toujours dans une perspective critique et à titre d'exemple : de traiter de ladite « transition énergétique » (Salvador, 2022 ; Ginsburger, 2020 ; Christen et Hamman, 2015), tout autant que des thèmes de « l'efficacité » ou de « l'inefficacité » (Colombert 2018 ; Missemer et Swaton, 2017) qui lui sont associés ; de tenter d'objectiver les dimensions que peuvent recouvrir les constructions thématiques comme celles de la « sobriété énergétique » (Zélem, 2016 ; Villalba et Semal, 2018), de la « précarité énergétique » (Cacciari, 2017 ; Meillerand et Nicolas, 2022) ; de porter une réflexion critique sur la vision « technocentrée » (Zélem et Beslay, 2015), qui serait inhérente au *logos* de la « transition énergétique », etc. Et il peut, à cette occasion, produire des schèmes conceptuels et des données heuristiques de première importance pour la science. Pour autant, face au langage-monde construit et institué de la « transition énergétique », les données scientifiques qui découleront de ces productions ne pourront, au mieux, que prendre la valeur de données informationnelles (Lipovetski et Charles, 2004). Les acteurs éminents pourront éventuellement s'en saisir, notamment en tant qu'indicateurs de l'ancrage social effectif de ce que recouvre la « transition énergétique », mais sans jamais que cela affecte le langage-monde de la « transition énergétique » ni l'objet social qui s'ensuit. Plus encore, ces productions ne viendront qu'alimenter le plein institué par les acteurs éminents de la « transition énergétique ». Tout-contre ce plein, elles ne sont pas en mesure de se saisir réellement du vide cognitif et actanciel qui en découle à l'échelle des acteurs ordinaires ; ceux qui ne sont pas simplement une « chose » ou un « qui », ni même un simple « autre que », mais qui sont des « je » pris dans le monde singulier de l'*ici* et *maintenant* qui leur est réciproquement consubstantiel (Ingold, 2013).

L'existence d'un ailleurs social versus le monde commun de la « transition énergétique »

On l'aura compris, la « transition énergétique » en tant qu'objet total du langage-monde qui l'a produit et institué est aussi à envisager comme un *monde commun* (Wolff, 2004 : 66) ; précisément et totalement structuré par le même langage-monde en présence, mais encore englobant, visant et obligeant quiconque en tant que « sujet-public cible » indexé à ce monde, et ce, indépendamment de toute autre considération. Où est donc situé l'acteur ordinaire ? Ce « je » qui dit son monde à partir de l'*ici* et *maintenant* d'où il parle, notamment à l'endroit et dans la durée des situations-problèmes d'où il parle, agit et devient progressivement en son éthique : dans un rapport à soi, dans un rapport aux autres, dans un rapport à des valeurs (Genard, 1992). Logiquement, il est impossible de le concevoir comme faisant partie du monde commun de l'énergie tel qu'il a été construit et institué par le langage-monde de la

«transition énergétique». Par ailleurs, il ne peut être situé dans un monde social composé d'individus sociaux pouvant être caractérisés selon diverses particularités ontologiques, structurelles, culturelles ou situationnelles. Certes, cet acteur ordinaire est aussi potentiellement qualifiable à partir d'un ensemble d'attributs qui permettent de l'envisager selon un genre, un parcours de formation, une situation familiale, une activité professionnelle ou non, en tant que propriétaire ou locataire d'un logement. Sauf qu'il n'est pas au sens d'un être qui serait déterminé par des dimensions structurelles ou culturelles une fois pour toutes arrêtées et déterminantes. Il *est* en tant qu'un être devenant acteur dans une discontinuité continue de situations-problèmes dont l'ordinarité et les résolutions à la fois ponctuent plus ou moins le déroulement de son existence à lui, là et en la *durée* où elle se déploie, mais encore sa manière à lui de se penser, de penser ses actions et, *in fine*, son agir. Partant de cette considération, il faut l'envisager dans un «ailleurs social» (Raymond, 2009: 166). Que recouvre cet ailleurs? Non pas, bien sûr, l'existence d'un monde social parallèle qui serait totalement indépendant de celui qu'ourdit la logique construite et instituée de la «transition énergétique»; cet ailleurs est rempli d'acteurs pleinement socialisés. Il y a plusieurs manières simultanées de concevoir cet ailleurs. Il est un *monde autre* inhérent à celui qui est politiquement institué, idéalement pensé et formaté. Un monde autre que l'on pourrait tout d'abord qualifier d'*hétérotopique* (Foucault, [1967] 1984): c'est ce monde réel contingent *autre que* le monde abstrait, toujours stable et déterminé qui est généralement construit et institué par un *logos* politico-institutionnel et bien souvent marchand. Un monde que l'on peut encore définir comme celui d'où l'acteur parle et dit son monde à lui fait de contingences; celles qui ponctuent son existence dès lors qu'elles l'amènent à s'interroger sur ce qui peut advenir ou pas, ainsi que sur la manière dont il peut lui-même devenir, en l'espèce à l'aune des situations-problèmes de nature énergétique auxquelles il fait face. Enfin, on peut encore définir ce monde autre en tant qu'il représente un ensemble d'horizons, de lignes de fuite ou de biais qui participent de l'avènement continu de conduites et d'actions humaines dont les processualités échappent à la raison instrumentale que sous-tendent les logiques politico-institutionnelles telles que les formalise le langage-monde de la «transition énergétique».

La transition énergétique au prisme d'un processus d'expansion individuel et collectif

Du fait du mouvement sociologique qui participe de l'ailleurs social tel que défini, ce monde est celui où l'acteur ordinaire s'expande (Guyau, [1885] 2008). Il s'expande lui-même tout en favorisant l'expansion d'autrui: les membres de sa famille et ses proches, et dans bien des cas un cercle beaucoup plus élargi. Devant des situations-problèmes ordinaires qui l'amènent à s'engager dans des démarches de réflexion et d'enquête qui lui permettent, non seulement d'y faire face et, *in fine*, de les résoudre, mais encore et surtout de parvenir à se penser lui-même comme un acteur devenant capable d'actualiser une action qui lui est singulière, l'acteur ordinaire est pris dans des processus qui sont autant de vecteurs d'une forme de transduction. Ils alimentent en effet une

individuation (Simondon, [2005] 2021) continue, qui fait que l'acteur ordinaire est pris dans une ontogenèse qui l'amène sans cesse à «renaître» (Combes, 2002), à devenir «plus que». Plus qu'il ne l'était avant dans sa forme pré-individuée (vitale). Plus qu'il ne l'a été au fil de ses niveaux d'individuation successifs antérieurs (Simondon, [2005] 2021 : 157-173). Et, en l'espèce, plus qu'il ne l'a été successivement à l'issue de bien d'autres situations-problèmes préalables. Et il le peut dès lors que son monde à lui, cet *ici et maintenant* indexé à une *durée*, est ce monde autre que celui de la «transition énergétique», conceptuel, abstrait, atopique et achronique, et surtout nécessairement stable. Il le peut, car dans son monde à lui, il devient en effet cet acteur s'individuant concomitamment au pâtir et à l'agir qui le fait devenir en tant que «je». Un «je» dont l'ontogenèse circonstanciée ne le rend jamais réductible à un «public cible», ni d'ailleurs à aucune catégorie ontologique finie. Et il devient ainsi dans un monde qui, face à la logique, aux normes et principes qui ont été construits et institués à l'échelle des acteurs éminents, ne peut qu'apparaître anémique aux yeux de ces derniers. Pourtant, c'est ce monde anémique qui lui impose et surtout lui permet *in fine* d'être créatif; en l'occurrence, d'envisager de manière créative la résolution qui va s'avérer être la bonne au cours et à l'issue de la situation-problème avec laquelle il est aux prises. Ce que je qualifie d'ailleurs de social est précisément ce monde qui accueille et s'emplit du mouvement sociologique créatif tel qu'incarné par les acteurs ordinaires. Ces acteurs qui, à partir d'une intelligence pratique (la *métis*), fabriquent leur monde en résonance à la manière dont ce dernier les fait vivre, et réciproquement. Dans cette voie, les recherches — déjà citées — que j'ai déployées sur le long terme m'ont permis de découvrir, d'explorer puis d'analyser, non seulement la créativité que les acteurs ordinaires ont pu et ont su incarner, mais aussi et plus largement la manière dont chacun tisse et fabrique son monde contingenciel et consubstantiel à lui. Je ne pourrais ici n'en donner que quelques illustrations. En certaines situations-problèmes de nature énergétique, des acteurs ordinaires vivant dans des maisons anciennes peuvent être amenés à trouver le moyen de réduire leur consommation électrique au niveau de plafonniers de pièces où aucun fil de terre n'est présent; ce qui n'est pas conforme aux normes en vigueur. Ils vont alors mettre en place un luminaire LED dont les mécanismes d'installation puis de manipulation rendent impossible tout contact avec le fil de phase. Dans d'autres situations, certains souhaitant agrandir leur espace habitable tout en cherchant à le rendre plus efficient en termes de chauffage vont créer des surfaces en hauteur (système de mezzanine ou d'étage suspendu) qui seront mécaniquement chauffées par le flux montant de la chaleur. D'autres, vivants dans un espace habitable de grand métrage orienté nord/sud, vont réagencer leur chez-soi en créant des espaces pour l'été et pour l'hiver; des espaces qu'ils pourront alternativement investir au rythme des saisons, etc. Ces quelques exemples me semblent illustrer significativement ce qui devient créatif et se produit dans cet ailleurs social, que ce soit en ce qui concerne le processus même de l'action, de l'acteur qui parvient à l'incarner; c'est-à-dire au regard de ce qu'il nous dit d'où il nous parle, y compris dans la durée de l'agir qui l'anime. À condition toutefois de bien prendre la mesure du mouvement sociolo-

gique qui peut être à l'œuvre chaque fois que la construction d'un objet social se déploie dans le cadre d'un langage-monde institué, par définition générateur à la fois d'un plein et d'un vide.

CONCLUSION

S'engager dans une réflexion sociologique cherchant à comprendre en quoi, comment et jusqu'où la sociologie peut se trouver devant la question du plein et du vide n'est pas chose des plus aisées. Surtout, lorsqu'on ne s'est pas préalablement saisi d'un tel questionnement, ce qui est mon cas. Cela étant, en m'engageant à la fois dans une expérience de pensée et un travail d'écriture sociologique visant à concevoir et à formaliser ce que pouvaient recouvrir, sociologiquement parlant, les notions de plein et de vide, j'en suis arrivé à les concevoir comme deux balises tropiques. Des balises dont la prise en compte ne peut qu'interpeller la posture et la pratique du sociologue. Partant d'une analyse de la manière dont un objet social peut être fabriqué par des acteurs éminents selon une logique potilico-technico-marchande, en l'espèce celui de la « transition énergétique », j'ai ainsi pu montrer plusieurs choses. Premièrement, comment un objet tel que construit et institué en son *logos*, ses impératifs, sa grammaire et plus globalement son langage-monde peut produire, d'un côté, un plein intellectuel et procédural institutionnalisé. Deuxièmement, comment la fabrique d'un monde plein peut concomitamment produire un vide cognitif et actantiel à l'échelle d'acteurs ordinaires; un vide — qui n'est pas un *rien* — duquel peuvent émerger des mouvements de pensée et des actions créatives. Ce faisant, et au fil du cheminement de ma réflexion, s'en sont suivis plusieurs niveaux de considération. D'une part, la portée d'une sociologie critique dont la démarche scientifique se déploie tout-contre un objet dont le plein relève d'un langage-monde — qui repose sur des principes conceptuels arrêtés et inébranlables: la prédication et la non-contradiction — trouve très vite ses limites. Cette approche sociologique n'est pas en mesure d'échapper au langage qui a institutionnalisé le monde commun de la « transition énergétique », moins encore de penser le vide concomitant du plein institué dans lequel des acteurs ordinaires sont plongés. D'autre part, une approche sociologique relevant d'une posture critique distanciée — c'est-à-dire la moins possible tout-contre cet objet social qu'est la « transition énergétique » — peut parvenir à se saisir des modalités et des déclinaisons d'une humanité incarnée, à la fois vivant et agissant dans l'*ici et maintenant* des situations auxquelles elle doit faire face et d'où ses membres parlent en tant que « je ». Enfin, la sociologie peut construire et apporter des connaissances heuristiques concernant les processus, proches de la maïeutique, par lesquels et à l'issue desquels ces mêmes acteurs ordinaires nourrissent une forme d'humanité énergétique. D'un point de vue sociologique, ce qui a pu être mis en avant est porteur de divers enseignements concernant la manière dont le sociologue peut se saisir de ce qui relève d'un plein d'un côté, et d'un vide de l'autre, soit deux scénarios. Soit il considère et analyse le *modèle de réalité* censé borner strictement le fond et la forme d'un objet social *a priori* plein, c'est-à-dire tel que construit et institué par des acteurs éminents, tout en cherchant à le discuter. Soit, d'emblée, il explore et analyse la part de vide

qui est consubstantielle à tout objet plein institué, tout en cherchant ce qui peut s'en dégager à partir d'une certaine forme d'anomie attenante. Dans le premier scénario, deux finalités peuvent s'opposer. Soit l'approche sociologique se veut être fondamentalement disruptive vis-à-vis d'une logique politico-technico-marchande, par exemple au principe d'une tout autre conception idéologique ou scientifique du social, au point de vouloir changer le modèle; à condition toutefois qu'il y ait une réelle demande sociale émanant, par exemple, d'un fragment lui-même disruptif de la société. Soit l'approche sociologique est tout-contre le modèle en cherchant à le complexifier, voire à offrir des pistes d'amélioration; au risque d'avoir une portée limitée du fait même des principes qui ont été mis en œuvre afin que le modèle de la réalité soit conceptuellement inattaquable et définitivement stable. S'agissant du second scénario, là encore deux visées sont possibles. Soit l'approche sociologique cherche, dans une perspective pour partie « durkheimienne », à expliquer les fondements et la teneur du vide en tant que révélateur d'un dysfonctionnement intrinsèque au modèle construit et institué, au point de concevoir un contre-modèle, soit un principe d'organisation sociale (par exemple, plus collaborative, plus coopérative) qui permette de produire ledit contre-modèle. Soit l'approche sociologique essaie de comprendre et de formaliser les processus sociologiques, en leurs dimensions créatives et productives, qui se déploient en présence et à l'occasion d'un vide consubstantiel d'un plein institué; sans doute en se situant au plus près des situations singulières, et des protagonistes qui s'y trouvent engagés. Telles sont les perspectives qu'invite à retenir une réflexion sur la manière dont la sociologie et le sociologue peuvent se saisir du plein et du vide considérés en tant que balises tropiques. Toutes ne sont pas aisées à tenir. Outre les questions et les problèmes de posture et d'actualisation, en contexte, d'un travail sociologique, il est impossible d'occulter les dimensions structurelles et institutionnelles qui encadrent l'activité scientifique du sociologue. Cette activité est en effet elle-même sous l'emprise d'une logique politico-technico-marchande appliquée à la science, de sorte que les données scientifiques sont devenues des marchandises. Autrement dit, toute recherche est ainsi soumise à la loi du marché. En *input*, le plein marché des appels d'offres pour son financement, bien sûr en son vide attendant, comme l'atteste la multiplication de sujets de recherche devenus « orphelins »; des objets qui ne sont pas rien, mais qui sur le marché de la science n'apparaissent pas comme des objets socialement pleins. En *output*, le plein marché de la publication de données scientifiques socialement informatives d'objets sociaux pleins, lui-même — indirectement — au service d'un marché de l'évaluation et du recensement scientifique; celui permettant, *in fine*, d'alimenter des logiques de classement tout aussi locales que mondiales des unités de la recherche, collectives tout autant qu'individuelles. Autant de dimensions structurelles qui peuvent d'ailleurs amener le sociologue à se heurter lui-même à des situations-problèmes; celles pouvant être relatives à des questions de choix d'objet, de construction de sa posture face à ces objets, voire à des questionnements concernant les tenants et aboutissants d'une position pour lui plausible et tenable face à ce qu'induit le marché de la publication. Quoi qu'il en soit, il est possible en ce moment conclusif de soutenir que la prise en compte de ces balises tropiques qualifiant le plein

et le vide peut alimenter la réflexion sociologique, de même que les horizons heuristiques vers lesquels elle peut se déployer, tout autant d'ailleurs que le peut le sociologue qui serait amené à tenter d'incarner, à sa façon, l'un ou l'autre de ces horizons.

RÉSUMÉ

Cet article propose de penser sociologiquement la consubstantialité des dimensions de plein et de vide, à travers l'étude de la thématique de la «transition énergétique», laquelle me semble particulièrement exemplaire. L'article développe l'idée suivante : la logique politico-technico-marchande qui préside à la conception du modèle de la «transition énergétique» plébiscitée et formalisée par les acteurs éminents alimente simultanément un plein et un vide. Elle construit et produit un plein intellectuel et procédural d'un côté (première balise tropique), et concomitamment un vide cognitif et actanciel de l'autre (deuxième balise tropique). Ce vide prend notamment consistance à l'échelle des «publics cibles» censés devenir mécaniquement les sujets de la transition. Ce qui ne les empêchera pas d'incarner, autrement qu'en tant que simple «sujet» de la «transition énergétique», des réflexions et des conduites énergétiques créatives. J'en ferai la démonstration, en analysant plus particulièrement, d'un côté, la *logos*, la règle de l'impératif, la grammaire constitutive des «écogestes», des «prêts-à-penser» et des «prêts-à-agir» qui participent de cet objet social qu'est devenue la «transition énergétique», de l'autre, la nature des situations, le *prima* de l'oblatif sur l'impératif, et surtout les logiques d'enquête et la grammaire des situations à partir desquelles des acteurs ordinaires sont amenés à élaborer et à incarner un monde en relation avec la question énergétique qui est bien différent de celui qui a été envisagé et conçu.

Mots clés : balises tropiques, écogestes, publics cibles, transition énergétique.

ABSTRACT

Fullness and Emptiness as Tropical Beacons

This article proposes to think sociologically about the consubstantiality of fullness and emptiness through a thematic study of the “energy transition,” which occurs as an ideal example. This article develops on the following idea : the political-technical-commercial logic that presides over development of the “energy transition” model, adopted and formalized by leading actors, sustains a simultaneous fullness and emptiness. On the one hand, it constructs and produces an intellectual and procedural fullness (first tropical beacon) and, concomitantly, a cognitive and actantial emptiness (second tropical beacon). This emptiness is particularly evident at the scale of “target audiences,” which are expected to mechanically transform into subjects of the energy transition. However, this won't stop them from embodying, as more than simple “subjects” of the “energy transition,” reflections and creative energetic conduits. This is demonstrated through an analysis, on the one hand, of the *logos*, the rule of the imperative, the constitutive grammar of “ecological actions,” “ready-to-thinks” and “ready-to-acts” that participate from the social object that the “energy transition” has become and, on the other hand, of the nature of the situations, the *prima* of the oblativ on the imperative, and especially the logics of investigation and the grammar of the situations from which ordinary actors are called to elaborate and embody a world in relationship with the question of energy that is altogether different from the one that has been envisaged and conceived.

Keywords : Tropical beacons, eco-friendly actions, target audiences, energy transition.

RESUMEN

Lo pleno y lo vacío como indicadores trópicos

Este artículo propone pensar desde un punto de vista sociológico la consustancialidad de las dimensiones de lo pleno y lo vacío a través del estudio de la temática de la «transición energética», que me parece particularmente ejemplar. El artículo desarrolla la idea siguiente: la lógica político-técnico-mercantil que rige la concepción del modelo de «transición energética», respaldado y formalizado por actores eminentes, genera simultáneamente un pleno y un vacío. Por una parte, construye y produce un pleno intelectual y procedimental (primer indicador trópico) y por otra parte, al mismo tiempo, un vacío cognitivo y argumental (segundo marcador trópico). Este vacío se materializa particularmente a nivel de los «públicos meta» que supuestamente deben convertirse mecánicamente en los sujetos de la transición. Esto no les impedirá figurar reflexiones y conductas energéticas creativas, más allá de su papel como simples «sujetos» de la «transición energética». Lo demostraré analizando, por un lado, el *logos*, la regla del imperativo, la gramática constitutiva de los «ecogestos», de los «pensamientos prefabricados» y de las «soluciones preconfiguradas» que forman parte de este objeto social en el que se ha convertido la «transición energética». Por otra parte, analizaré la naturaleza de las situaciones, la primacía de lo voluntario sobre lo imperativo, y, sobre todo, las lógicas de investigación y la gramática de las situaciones a partir de las cuales los actores ordinarios logran configurar y materializar un mundo en relación con la cuestión energética, muy diferente del que fue previsto y diseñado.

Palabras claves: marcadores trópicos, ecogestos, públicos meta, transición energética.

BIBLIOGRAPHIE

- Augé, M. (1992). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Seuil.
- Babadzan, A. (2009). L'indigénisation de la modernité. La permanence culturelle selon Marshall Sahlins. *L'homme*, 190(2), 105-108.
- Bachelard, G. (1961). *La poétique de l'espace* (2^e ed). Presses universitaires de France.
- Bateson, G. (2008). *Vers une écologie de l'esprit 1* (2^e ed). Seuil.
- Benmaklouf, A. (2016). *La conversation comme manière de vivre*. Albin-Michel.
- Berger, P. et Luckmann, T. (1997). *La construction sociale de la réalité*. Armand Colin.
- Bergson, H. (1984). *Œuvres complètes* (5^e éd.). Presses universitaires de France.
- Bergson, H. (2012). *Les deux sources de la morale et de la religion*. Flammarion.
- Bezes, P. Billows, S. Duran, P. et Lallement, M. (2021). Pour une sociologie de la rationalisation. De Max Weber aux programmes de recherche contemporains. *L'Année Sociologique*, 71(1), 11-38. <https://hal.inrae.fr/hal-03178477v1>
- Blumer, H. (2004). Les problèmes sociaux comme comportements collectifs. *Politix*, 67, 185-199. <https://doi.org/10.3406/polix.2004.1630>
- Bonnefoy, Y. (1994). Art et nature, l'arrière-plan du conte d'hiver. Préface. Dans W. Shakespeare, *Le conte d'hiver*. Gallimard.
- Brahami, F. (2024). *Gabriel Tarde. L'opinion et la foule*. Dunod.
- Cacciari, J. (2017). Une écologisation précipitée du social? Au-delà de la 'précarité énergétique. Dans J-C. Barbier et M. Poussou-Plesse (dir.), *Protection sociale: le savant et le politique* (p. 100-119). La Découverte.
- Cacciari, J., Gallenga, G. et Lamanthe, A. (2023). *Aux pieds des terrils gardannais: la transition énergétique dans un territoire en reconversion*. Presses universitaires de Provence, coll. Espace Et Développement Durable.

- Canguilhem, G. (1965). Le vivant et son milieu. Dans *La connaissance de la vie* (p. 129-154). Vrin.
- Caveng, R. Thine, S. (2024). Faire attention Classes sociales et « maîtrise » de l'énergie. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 255(5), 80-103. <https://doi.org/10.3917/arss.255.0080>
- Christen G., Hamman P., (2015), *Transition énergétique et inégalités environnementales : énergies renouvelables et implications citoyennes en Alsace*. Presses universitaire de Strasbourg.
- Colombert, M. (2018), Besoins énergétiques à l'échelle des projets d'aménagement urbain : du modèle à la décision, quels verrous? *Natures Sciences Sociétés*, 26(3), 345-353. <https://doi.org/10.1051/nss/2018084>
- Combes, M. (2002). Une vie à naître. Dans P. Chabot, *Simondon* (p. 31-51). Vrin.
- Comby, J-B. (2015). *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*. Raisons d'agir.
- Coppens, Y. (1988). *Pré-ambules : les premiers pas de l'homme*. Odile Jacob.
- Debizet, G. et Pappalardo, M. (2021) Communautés énergétiques locales, coopératives citoyennes et autoconsommation collective : formes et trajectoires en France. *Flux*, 126(4), 1-13.
- Deleuze, G. ([1990] 2003). *Pourparlers*. Minuit.
- Deleuze, G. et Guattari, F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille plateaux*. Minuit.
- Denis, J. (2018). *Le travail invisible des données. Eléments pour une sociologie des données scripturales*. Presses des Mines.
- Descombes, V. (2004). *Le complément du sujet. Enquête sur le fait d'agir soi-même*. Gallimard.
- Desrosières, A. (1993). *La Politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique*. La Découverte.
- Dewey, J. (1993). *Logique. Théorie de l'enquête* (traduit de l'anglais par Gérard Deledalle). Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1938)
- Dewey, J. (2004). *Comme nous pensons* (traduit de l'anglais par Ovide Decroly). Seuil, coll. Les empêcheurs de penser en rond. (Ouvrage original publié en 1910)
- Dondeyne, C. et Jaunay, L. (2019). *Le sésame relationnel. L'organisation au service de la continuité du parcours de la personne handicapée*. halshs-02144378. <https://shs.hal.science/halshs-02144378v1>
- Dubuisson-Quellier, S. et Plessz, M. (2013) La théorie des pratiques. *Sociologie*, 4(4), 451-469. <http://journals.openedition.org/sociologie/2030>
- Fijalkow, Y. (2011). *Sociologie du logement*. Repères.
- Foucault, M. ([1967] 1984). Des espaces autres. (Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, 5, 46-49. <http://foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html>
- Genard, J-L. (1992). *Sociologie de l'éthique*. L'Harmattan.
- Gibson, J. (1977). The theory of affordances. Robert E Shaw, John Bransford. *Perceiving, acting, and knowing: toward an ecological psychology*, Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates, 67-82. Hal-00692033.
- Ginsburger, M. (2020). De la norme à la pratique écocitoyenne Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté. *Revue française de sociologie*, 61(1), 43-78. <https://doi.org/10.3917/rfs.611.0043>
- Graziani, R. (2019). *L'usage du vide. Essai sur l'intelligence de l'action de l'Europe à la Chine*. Gallimard.
- Grimault, J. (2023). *Un climat électrique : résistances aux nouvelles infrastructures de « transition énergétique » et gouvernement des critiques dans les espaces ruraux populaires du Grand Est* [thèse de doctorat, Université de Lorraine]. Français.
- Guyau, J-M. ([1885] 2008). *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*. Allia.
- Haëntjens, J. (2020). Les obstacles à la transition énergétique : les résistances idéologiques et sociopolitiques. *Futuribles*, 436(3), 41-54. <https://doi.org/10.3917/futur.436.0041>
- Hamant, O. (2022). *La troisième voie du vivant*. Odile Jacob.
- Hamman, P. (2018). Habiter la "ville durable" en logement social ? Une analyse sociologique de la transition énergétique à l'échelle locale. *Pollution atmosphérique*, 237-238. <https://doi.org/10.4267/pollution-atmospherique.6697>
- Hans, J. (1999). *La créativité de l'agir*. Cerf.

- Hill, J.-L. (1999). Canguilhem et la connaissance de la vie. *Revue des Sciences Religieuses*, 73/4, 475-496.
<https://doi.org/10.3406/rscir.1999.3506>
- Ildefonse, F et J. Lallot, J. (2002). *Catégories*. Seuil.
- Ingold, T. (2011). *Une brève histoire des lignes*. Zones sensibles.
- Ingold, T. (2013). *Marcher avec les dragons*. Zones sensibles.
- Jullien, F. (2009). *Les transformations silencieuses. Chantiers 1*. Grasset.
- Lecomte, J. (2017) *Le monde va beaucoup mieux que vous ne le croyez!* Les arènes.
- Lefort, C. (1978). *Sur une colonne absente*. Gallimard.
- Lemoine, C. (2023). *Habiter. Interpénétration habitant/habitat et performance énergétique* (thèse de doctorat, Université Savoie Mont-Blanc). Français. NNT : 2023CHAMA002. tel-04496396
- Lévy, J.-P., Roudil, N., Flaman, A. et Belaïd, F. (2014). Les déterminants de la consommation énergétique domestique. *Flux*, 96(2), 40-54. <https://org/10.3917/flux.096.0040>
- Lipovetski G. Charles, S. (2004). *Les Temps hypermodernes*. Grasset.
- Luhmann, N. (2011). *Systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale*. (Traduit de l'Allemand par Lukas K. Sosoe). Inter-Sophia.
- Maresca, B. et Dujin, A. (2014). La transition énergétique à l'épreuve du mode de vie. *Flux*, 96(2), 10-23.
- Martin, S. et Gaspard, G. (2017). Les comportements, levier de la transition écologique? Comprendre et influencer les comportements individuels et les dynamiques collectives. *Futuribles*, 419(4), 33-44.
<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/changer-les-comportements.pdf>
- Meillerand M.-C. et Nicolas, J.-P., (2022). Réduire les inégalités sociospatiales par une approche multisectorielle de la précarité énergétique dans l'action publique locale. *Informations sociales*, 206(2), 104-113.
- Missemer, A. et Swaton, S. (2017). Précarité énergétique et fiscalité écologique, retour sur l'expérience avortée du chèque vert français. *Nature Sciences Sociétés*, 25(3), 221-229.
- Paquot, T. (2005). *Demeure terrestre*. Terre Urbaine.
- Paul, C. (2015). Quand les artisans bateliers « carburent ». Dans M.-C. Zélem et C. Beslay (éds.), *Sociologie de l'énergie* (p. 369-379). CNRS éditions.
- Plumwood, V. (2024). *La crise écologique de la raison*. PUF.
- Rambeau, F. (2016). *Les secondes vies du sujet: Deleuze, Foucault, Lacan*. Hermann.
- Raymond, H., Haumont, A., Haumont, N. et Dezès, M.-G. (2001). *L'habitat pavillonnaire*. L'Harmattan.
- Raymond, R. (2009). *Changer*. Université de Fribourg.
- Raymond, R. (2011). Acteurs ordinaires et environnement. *Rapport de recherche. Programme CDE 2^e phase*. Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et l'ADME.
- Raymond, R. (2013). Système social énergétique et mouvement créatif ordinaire. *Annales historiques de l'électricité*, 11(1), 73-86.
- Raymond, R. (2015a). Découvrir: translation d'un savoir vers un non-savoir. Découverte par principe d'abduction et de méta-abduction des dimensions inhérentes aux situations d'accueil d'adolescents. *La logique de la découverte en recherche qualitative, Acte du Congrès Rifreq*, Fribourg.
- Raymond, R. (2015b). Les dynamiques sociales consubstantielles de l'acte d'accueillir. *Rapport de recherche. ARC 8 – Industrialisation et sciences de gouvernement Projet d'animation*. ARC Région Rhône-Alpes.
- Raymond, R. (2017). *L'accompagnement d'accueil dans un EIE*. Rapport de recherche pour l'ADEME. ADEME.
- Raymond, R., Bolzman, C., Duarte, P., Gallardin, F. et Chateavieux, C. (2022). L'habitat coopératif en France et en Suisse. Récits sociologiques de projets et d'expériences d'habiter. Dans J.-F. Joye et L. Matthey. *Les coopératives d'habitat: une démarche transfrontalière*. CERDAF, Université Savoie Mont-Blanc.
- Roques P. et Roux D. (2018), Consommation d'énergie et théorie des pratiques: vers des pistes d'action pour la transition énergétique. *Décisions Marketing*, 90(2), 35-54.

- Rosa, H. (2018). *Résonance, une sociologie de la relation au monde*. La Découverte.
- Roux, J. (2006). *Être vigilant — L'opérativité discrète de la société du risque*. Publication Université de Saint-Etienne, collection « Matières à penser » dirigée par le CRESAL.
- Salvador, J. (2022). *Démocratie contre écologie ? Les obstacles sociaux à la transition écologique et solidaire*. Lormont, Le Bord de l'eau.
- Shibutani, T. (1955). Reference Groups as Perspectives. *American Journal of Sociology*, 60/6, 522-529. The University of Chicago Press Stable. <https://www.jstor.org/stable/2771966>
- Shove E. (2010). Beyond the abc: Climate change policy and theories of social change. *Environment and Planning*, 42, 1273-1285.
- Simondon, G. ([2005]2021). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*. Million.
- Soulet, M-H. (2003). Faire face et s'en sortir, vers une théorie de l'agir faible. Dans V. Châtel et M-H Soulet, *Agir en situation de vulnérabilité* (p. 167-213). Les presses de l'Université Laval.
- Tarde, G. ([1901] 1989). *L'opinion et la foule*. PUF.
- Veyssié, E. (2024). Lutte climatique: les voix d'une jeunesse inquiète. *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 74(1), 50-51.
- Vieira, J. (2015). La jeunesse éco-citoyenne à l'heure du numérique: les enjeux juridiques de l'engagement participatif. Dans, M. T. Mercieca et B. Bao (Éds.), *Les écosystèmes numériques et la démocratisation informationnelle: intelligence collective, développement durable, interculturalité, transfert de connaissances* (p. 127-144). L'Harmattan.
- Villalba, B. et Semal, L. (dir.) (2018). *Sobriété énergétique Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*. Quae.
- Weber, M. ([1904-1917] 1992). *Essais sur la théorie de la science*. Plon.
- Wolff, F. (2004). *Dire le monde*. Presses universitaires de France.
- Worms, E. (2013). *La vie qui unit et qui sépare*. Payot et Rivages.
- Zélem, M-C., et Beslay, C. (2015). Pour une sociologie de l'énergie. Dans M-C. Zélem et C. Beslay (dirs.), *Sociologie de l'énergie* (p. 15-20). CNRS Éditions.
- Zélem, M.-C. (2016). Les effets pervers de la sobriété énergétique. *Revue des sciences sociales*, 55, 70-80.

Partie 3

Des mécanismes de minoration et de conjuration du vide dans la vie sociale



Habiter entre le plein et le vide : esquisse d'une théorie de l'enchantement de l'ordinaire

EDGAR TASIA

Université de Liège
edgar.tasia@uliege.be

Ainsi, que faisons-nous lorsque nous écoutons une symphonie de Beethoven, que nous allons en pèlerinage dans une galerie de tableaux, que nous lisons au lit *Troilus et Cressida* ou que nous jouons au tennis ? Que fait un enfant, assis par terre, qui s'amuse avec ses jouets sous le regard attentif de sa mère ? Que fait un groupe d'adolescents participant à une séance de pop ? Il ne suffit pas de dire : que faisons-nous ? Il faut aussi poser la question : où sommes-nous (si nous sommes vraiment quelque part) ?

DONALD WINNICOTT, *Jeu et réalité*.

INTRODUCTION : L'ORDINARITÉ DE L'ENCHANTEMENT EN QUESTION

D'ORDINAIRE, LA VIE SEMBLE ALLER D'ELLE-MÊME. Vivre, pourrait-on dire, ce serait expérimenter un paradoxe de tous les instants : celui de parcourir banalement toute la complexité de l'existence ; celui de vibrer consciemment et inconsciemment au rythme des fluctuations du quotidien ; celui encore d'arpenter le monde en s'appuyant machinalement sur son sol. Mais comment *cela* est-il seulement possible ?

Dans ce texte, je souhaite esquisser les bases d'une théorie de l'enchantement de l'ordinaire. Je voudrais en effet défendre l'hypothèse, avec Emmanuel Belin et Donald

Winnicott, de la nécessité épistémologique, sociologique et existentielle d'une illusion enchanteresse tacite, essentielle et continue, régissant la « commensurabilité entre les exigences du réel et les compétences mobilisables par le sujet » (Belin, 2002 : 236). Je voudrais également défendre l'idée que, sans ce dernier processus, l'allant-de-soi de l'ordinarité peut très vite s'effriter ; le familier, basculer dans l'étrange ; et le plein de l'existence, tel un ballon de baudruche, soudainement exploser, révélant alors à celui qui en fait l'expérience, un vide inénarrable, une sourde « angoisse impensable » (Winnicott, 1975). De fait, le monde ordinaire de la vie, rempli de toutes sortes de jeux sérieux, ne peut exister qu'à partir du moment où sont posées les conditions socio-matérielles d'un sol existentiel, d'une garantie de confiance, de « non-hostilité, de non-indifférence du monde à notre égard » (Belin, 1997 : 9). Mais quelles sont, au juste, ces conditions ? *que* sont-elles ? *où* sont-elles ? de quoi, de quels aménagements, de quelles mises en relation ou, plus exactement, de quelles « manières de faire », de « disposer » (Belin, 2002 : 173), sont-elles le produit ?

Pour l'anthropologue Yves Winkin (2001 ; 2002 ; 2006), figure de proue du regain d'intérêt pour la théorisation du concept d'enchantement dans les sciences sociales depuis les travaux fondateurs de Max Weber (2017 [1905]) et d'Émile Durkheim (2012 [1912]), la notion d'enchantement désigne avant tout « une expérience du monde (ou d'un monde) préparée par des professionnels, dans laquelle les acteurs s'engouffrent sur la base d'une dénégation de la réalité » (cité dans Brahy et Bourgeois, 2020 : 3). Dans le sillage de ces premiers travaux, nombreuses sont les études socio-anthropologiques ayant mobilisé et développé, depuis lors, cette notion (Brahy, 2023 ; Brahy, Bourgeois et Zaccàï-Reyners, 2020 ; Halloy et Servais, 2014 ; Servais et Salmé, 2019). Si ces dernières sont parvenues, au travers de l'exploitation de données issues de leurs divers terrains d'enquête et des analyses théoriques rigoureuses qui les cadrent, à rendre compte de manière convaincante de la dimension *extra*-ordinaire des situations ethnographiques dont elles traitent, elles semblent cependant échouer à expliquer la possibilité même de l'ordinaire de se faire, de se forger, de se maintenir et de se moduler¹. En négatif de leur succès, en effet, ces études soulèvent toute une série de questions : comment l'ordinaire, dépourvu de toute dimension d'exception, est-il possible ? En deçà de l'enchantement de ces « dispositifs tape-à-l'œil » (Belin, 2002 : 173) qui mettent en avant la dimension « extra » de leur fonctionnalité, comment expliquer la fluence du quotidien ? *Qu'est-ce* qui permet à la vie d'être ainsi vécue au jour le jour ?

Pour tenter d'apporter des pistes de réponses à ces difficiles questions, et ainsi remédier au manquement théorique de la littérature sur ce sujet, je procéderai comme suit. J'explorerai dans un premier temps la pensée de Donald Winnicott et, avec ce dernier, j'examinerai le concept d'espace potentiel, nécessaire à tout « jeu culturel » (1975) — et ainsi à toute activité ordinaire. Je m'efforcerai ensuite d'approfondir ma compréhension de ce concept en abordant les travaux, plus sombres, du philosophe

1. Une exception peut être trouvée chez Baudouin (2023).

existentialiste russe Léon Chestov. Grâce à quelques passages tirés de ses écrits, je tenterai de circonscrire l'expérience limite, celle du vide, située donc « aux confins de la vie » (1927). En prenant appui sur ce travail préliminaire, j'esquisserai ensuite, à l'aide d'une lecture rigoureuse des travaux du sociologue Emmanuel Belin, le contour d'une théorie de l'enchantement ordinaire. Je démontrerai en quoi les dispositifs sociomatériels de soutien sont nécessaires au maintien de la fluence de l'ordinaire ; en quoi, sans eux, la vie peut très vite devenir invivable, vidée de son sens et de son ordre. Pour illustrer mon propos, je m'aiderai d'un exemple ethnographique du quotidien — celui de l'aménagement du foyer —, issu d'une précédente recherche sur les *Home Organisers*, ces professionnel·les de l'organisation et du rangement (Tasia, 2023 ; 2025b). Enfin, je prendrai le temps de formuler des remarques d'ordre méthodologique destinées à dégager des pistes pour de futures enquêtes ethnographiques sur l'enchantement de l'ordinaire.

EN DEÇÀ DU JEU CULTUREL : LE VIDE, LE CHAOS ET L'ANGOISSE IMPENSABLE

Mon ambition est de tenter de rendre compte de la dialectique entre le plein et le vide de la vie ordinaire. Pour ce faire, je souhaite approfondir notre compréhension des conditions de félicité de l'expérience banale de l'existence en m'aidant du concept d'enchantement, conceptualisé et (re)pensé pour les besoins de cette enquête. Il s'agira donc, comme on va le voir, d'explorer certaines caractéristiques anthropologiques du lieu où nous vivons, de celui où nous ne vivons pas et du rapport qui existe entre les deux.

Winnicott et le lieu où nous vivons

Produite aux entrelacs de la pédiatrie et de la psychanalyse, l'œuvre de Winnicott jette une lumière intéressante sur les modalités de l'expérience ordinaire de l'adulte, cet ancien petit enfant. Au sein d'un tout théorique dense, cohérent et audacieux s'y laisse notamment entrevoir une réflexion originale sur le jeu et sur la nécessité existentielle, pour l'individu, de développer un espace situé entre le dedans et le dehors, entre l'imaginaire et le réel : *l'espace potentiel*. L'intégrité d'un tel espace — fragile, volontairement flou et mouvant — est garantie, dans le cas du petit enfant, par la présence à ses côtés d'une « mère suffisamment bonne », un individu répondant inexorablement à toutes ses demandes et lui octroyant ainsi l'illusion d'une non-distinction entre le subjectivement conçu (l'imaginaire) et l'objectivement perçu (le réel). « L'adaptation de la mère aux besoins du petit enfant, quand la mère est suffisamment bonne, donne à celui-ci l'illusion qu'une réalité extérieure existe, qui correspond à sa propre capacité de créer. » (Winnicott, 1975 : 22) Progressivement, le rôle de cette « mère suffisamment bonne » consistera à accompagner l'enfant dans l'élargissement de son espace potentiel : avec son aide, ce dernier devra en effet apprendre à distinguer ce qui est du ressort du monde partagé et ce qui ne l'est pas, ce qui lui est donné de l'extérieur et ce qui est issu de ses propres ressources ; l'enfant sera ainsi peu à peu initié au monde social des humains, ainsi qu'à ce qu'on considère comme relevant de l'imagination, de la

créativité, voire de la folie, et ce qu'on considère comme sensé et partagé, comme réel. Jamais cependant, ce processus ne pourra aboutir complètement ni absolument : cette zone tampon entre lui et le monde, aux diamètres fluctuants et aux frontières poreuses, se maintiendra chez l'individu, et ce, durant l'entièreté de sa vie.

Nous supposons ici que l'acceptation de la réalité est une tâche sans fin et que nul être humain ne parvient à se libérer de la tension suscitée par la mise en relation de la réalité du dedans et de la réalité du dehors ; nous supposons aussi que cette tension peut être soulagée par l'existence d'une aire intermédiaire d'expérience [l'espace potentiel], qui n'est pas contestée (arts, religions, etc.). Cette aire intermédiaire est en continuité avec l'aire de jeu du petit enfant « perdu » dans son jeu (Winnicott, 1975 : 47).

Puisqu'il concerne tant les enfants que les adultes, l'espace potentiel tel que l'a pensé Winnicott, peut être envisagé comme « le lieu où nous vivons » (*ibid.* : 192), l'endroit — mi-réel, mi-imaginaire — où s'enracine et se développe l'expérience culturelle. En tant qu'aire intermédiaire au sein de laquelle s'effectue l'opérationnalisation de la rencontre avec l'Autre et son monde, il permet en effet l'avènement du jeu (*playing*). C'est donc le lieu où « s'enracine l'expérience individuelle ; [mais] c'est également le lieu où s'opère la transaction sociale, où trouvent à s'installer les figures de l'intersubjectivité humaine » (*ibid.* : 64). Or, puisque « c'est sur la base du jeu que s'édifie toute l'existence expérientielle de l'homme » (*ibid.* : 126 ; voir également Huizinga, 1988), l'espace potentiel non seulement nous aide à penser l'activité culturelle dans son ensemble, mais peut, qui plus est, être envisagé comme le postulat métapsychique de cette activité.

En effet, les contours de cet espace particulier qu'est l'espace potentiel dessinent et génèrent, dans la foulée de leurs traces, les prémices d'une théorie de l'aventure ordinaire de l'être humain. Comme le note Belin, « Winnicott élabore presque une théorie de la vie quotidienne qui le propulse au beau milieu des débats de la phénoménologie sociale d'A. Schütz et de ses ramifications dans l'interactionnisme symbolique américain, dans l'ethnométhodologie ou dans la pragmatique formelle [...] » (2002 : 63). Autrement dit, le concept d'espace potentiel nous permet de comprendre comment l'ordinaire de l'être humain, sans cesse aspiré dans de multiples activités culturelles, se façonne et se forge à la jonction du dedans et du dehors, là, donc, où ce dernier fait l'expérience d'une vie pleine, c'est-à-dire pleine de sens, de rencontres et d'enjeux relatifs à son existence.

Mais que se passe-t-il si la délicate, la fragile illusion que l'espace potentiel autorise finit par se fracturer ? Que se passe-t-il si, la « mère suffisamment bonne » — cette entité protectrice qui jamais ne remet vraiment en question la dimension illusoire de cette aire intermédiaire —, par fatigue, par lassitude, par accident, par incapacité, etc., révèle (consciemment ou malgré elle) le « truc », l'astuce existentielle de laquelle dépend et sur laquelle repose la conception et la perception du monde de l'individu dont elle a la charge ? Où bascule donc ce dernier ainsi dénudé, privé de l'alchimique mélange qui se compose de ses projections internes et ses perceptions de l'environnement ?

De ce lieu-là, Winnicott dit peu de choses; il n'en décrit que très succinctement la porte d'entrée: ravalé par une «angoisse impensable» (*unthinkable anxiety*), nous apprend-il, l'individu traumatisé par l'opération de dévoilement risque au mieux l'effondrement, au pire la folie (Winnicott, 1974; 2000). Quant à savoir ce qui composerait la géographie (mentale, sociale, existentielle) d'un tel lieu, de quoi, de quel genre d'aménagement (sociopsychique) un tel espace pourrait être le construit, rien ne nous est dit; et le malaise, pour ne pas dire le silence, de Winnicott à approfondir cette question est, paradoxalement, criant (Ogden, 2015). C'est que sur l'*impensable*, l'on ne peut que très difficilement raisonner; sur ce vide, cet innommable, sur ce qui, justement structure notre possibilité même d'existence, et donc notre capacité à mettre en mots, il est bien difficile d'épiloguer (Ratcliffe, 2016).

Pourtant, avec cette hypothétique fracture de l'espace potentiel, nous touchons à une dimension cruciale de la théorisation de l'expérience ordinaire chez Winnicott. Comme en négatif, ce non-dit, ce dit-qui-est-impossible-à-dire, révèle ce *contre quoi* s'articule le possible, le plein de la vie, la vie pleinement vécue sous la protection de l'espace potentiel. Ce que cette absence, ce vide narratif, nous raconte et nous dit de lui-même, c'est son impensable mais pourtant indispensable présence *au milieu même des agencements humains*. De même qu'un trou noir est ce autour de quoi gravite l'ensemble des étoiles que forme une galaxie, cette *chose* que l'on situerait volontiers «hors» de l'expérience est l'absence en plein — le vide au milieu ou *juste en deçà* — à partir de laquelle se structure toute notre activité; et c'est à la masquer, ou du moins à en empêcher la révélation, que se consacre toute notre ingéniosité culturelle et technique (Winnicott, 1975; Belin, 2002).

Chestov et le lieu où nous ne vivons pas²

Cette *chose* innommable que nous n'avons fait jusqu'ici, suivant Winnicott, qu'effleurer, que nous n'avons réussi à décrire qu'en négatif, qu'est-elle donc en *positif*? Pour nous donner une chance d'en dire quelque chose et tenter d'en rendre compte, il nous faut abandonner un instant les écrits du psychanalyste britannique pour nous tourner vers ceux, plus sombres, plus mystérieux, du philosophe existentialiste russe du siècle passé, Léon Chestov.

Le travail philosophique de Chestov est dense et d'une grande érudition. Il s'articule, pour partie, autour de l'exploration de la vie et des écrits de certains philosophes et romanciers. En suivant ces penseurs au plus près de leurs parcours intellectuels, Chestov plonge au cœur de leur intimité spirituel, de leurs tâtonnements et de leurs doutes existentiels. Ce faisant, il s'est attelé à rendre compte de cet innommable qui, précisément, nous intéresse. En effet, les expériences existentielles qui fascinent Chestov sont justement celles que l'on pourrait situer, avec lui, aux «confins de la vie»

2. Le développement théorique qui constitue cette partie de l'article, et qui s'appuie sur certains écrits de Léon Chestov, s'inspire directement d'un travail antérieur (Tasia, 2025b) réalisé sur une thématique connexe et mobilisant, en partie, le même matériau ethnographique sur les *Home Organisers*.

(Chestov, 1927) ; celles où, pour une raison ou pour une autre, tout bascule, et ce que l'on pensait, bon an mal an, comprendre et appréhender dans la vie s'expérimente désormais de manière tragique (Chestov, 1926). Que ce soit par la faute d'un amour pensé comme impossible (comme ce fut le cas pour Sören Kierkegaard) ou d'une soudaine révélation de la mort (comme chez Fedor Dostoïevski), les fragments de vie qu'explore Chestov sont toujours des moments qui transportent ceux qui les ont vécus et qui en ont fait le récit « hors » du commun — loin, bien loin de « l'omnitude » (Dostoïevski, cité par Chestov, 1923). Ces philosophes et ces écrivains semblent alors faire l'expérience d'un lieu autre, où les êtres et les choses, sans être totalement inconnus d'eux, apparaissent étranges, étrangers, inquiétants.

Dans son ouvrage intitulé *Sur la balance de Job : pérégrinations à travers les âmes* (2016), Chestov s'intéresse tout particulièrement au parcours de Dostoïevski qui lors d'un séjour au bain connaît l'expérience soudaine de la révélation de la mort. Selon lui, cette expérience propulse l'auteur russe dans une nouvelle réalité, peuplée d'« ombres » et de « fantômes » (*ibid.* : 59), distincte de celle du commun des mortels. Rejeté hors du monde, régi par les « principes » de la « conscience commune » (*ibid.* : 82), Dostoïevski se retrouve alors « suspendu entre ciel et terre », car « le sol s'est dérobé sous ses pieds » (*ibid.* : 67) ; il est propulsé dans un nouveau lieu, un « néant éternel » (*ibid.* : 82). Il entrevoit, nous précise le philosophe, « la vraie, l'unique réalité dans ce qui pour "tous" n'existait même pas » (*ibid.* : 59). Là, quelque part au milieu des humains, Dostoïevski semble donc explorer un nouveau lieu, chaotique, où l'angoisse l'a propulsé ; et il y fait la découverte de la contingence absolue des choses (Tasia, 2025b).

Ce qu'il y découvre également, c'est le vide : ce « lieu » dépourvu de tout ce qui participe à en faire un tel espace — un *sol* sur lequel, d'ordinaire, nous nous appuyons. Et cette découverte n'est pas sans rappeler l'expérience nauséabonde si bien décrite par Jean-Paul Sartre (1938). Elle se rapproche également du *par-delà* nietzschéen (Nietzsche, 1987) ; ou encore de cette expérience provoquée par l'angoisse et qui engendre le désespoir, dans *La maladie à la mort* de Sören Kierkegaard (1990). De ce lieu, voici ce que l'on pourrait donc dire :

malgré son extravagance, son étrangeté et ses horreurs (fantômes, ombres et sol se dérobant sous nos pieds), [ce lieu] est pourtant bien celui du quotidien, le même que celui où nous vivons *et pourtant nous n'y vivons pas* ; il est « l'unique réalité dans ce qui pour "tous" n'existait même pas » : l'espace de notre existence quotidienne, de notre présence, mais dépourvu de ce surplus, de cette tessiture qui lui fournit toutes ses qualités si précieuses : familiarité, lisibilité, bienveillance, confiance et sécurité. Ce lieu, c'est l'espace privé de sa potentialité : *l'espace tout court*. C'est ce plein qui nous entoure quotidiennement, vidé soudainement de tout ce dont on le charge habituellement (Tasia, 2025b : 98-99).

Ce lieu, aussi incongru et effrayant soit-il, existe³. À tout le moins, en avons-nous déjà frôlé le seuil, expérimenté sa potentielle présence, là, sous nos pieds. Lorsque, par

3. C'est à l'analyse de la vie d'hommes l'ayant exploré que l'œuvre de Chestov est, entre autres, consacrée. J'ai choisi, pour en rendre compte, de parler d'espace « tout court » afin de souligner le

exemple, une photocopieuse ne fonctionne pas, sans raison apparente, alors qu'elle le devrait absolument (Tasia, 2025a); lorsque, plongé-e dans l'obscurité de la nuit, l'on cherche à tâtons l'interrupteur de la lampe, de cette lampe que l'on sait avoir toujours été là, précisément là où se pose notre main, mais qu'elle ne s'y trouve pas (Belin, 2002: 184); lorsque, assis-e dans notre voiture, heureuse ou heureux, nous sommes tout à coup confrontés aux nouvelles particulièrement anxiogènes que diffuse notre poste de radio (Tasia, 2024) — lorsque, tout simplement, l'angoisse *soudainement* nous saisit et nous arrache à notre rêverie habituelle, envoûtante et bienveillante.

ÉLÉMENTS POUR UNE ESQUISSE THÉORIQUE DE L'ENCHANTEMENT DE L'ORDINAIRE

À quoi doit-on l'évitement de la rencontre avec ce lieu si étrange? Comment donc, alors que — comme semble le suggérer ce qui vient d'être avancé — nombreuses sont les occasions de voir nos illusions quotidiennes se briser en mille morceaux, celles-ci se maintiennent-elles malgré tout? Comment, une fois devenus adultes, dépourvus de cette protection salutaire et de tous les instants que notre « mère suffisamment bonne », par sa présence physique et sa vigilance constante, nous octroyait nécessairement, comment, sans elle, parvenons-nous encore à maintenir en l'état nos espaces potentiels? À quoi donc raccrochons-nous ces derniers? Quelles sont donc ces choses « stables » sans lesquelles, d'après Chestov, nos existences se voient compromises?

Belin et la logique dispositive

À toutes ces questions, Emmanuel Belin propose une réponse pertinente: *la logique dispositive*. Pour le sociologue belge, en effet, « ce sont nos agencements sociotechniques, ces “environnements ambigus” (Belin, 2002: 172) qui pallient la présence de cette “mère” » (Tasia, 2025b: 109) générique, protectrice, stabilisatrice et rassurante⁴. Autrement dit, ce sont non pas nos seules dispositions, mais notre « *manière de faire ordinaire* » (Belin, 2002: 173), et donc de « disposer » (*ibid.*: 174) des lieux et des moments, qui contribuent ainsi à maintenir à flot cette impression de fluence, d'ordinarité bienveillante qui caractérise le vécu quotidien. Au creux de l'ordinaire, c'est grâce au *support* que nous octroient les dispositifs — ces agglomérats hybrides faits de chair ou de matière, reliant les êtres et les choses dans un même assemblage existentiel — que nous est évitée la rencontre avec le vide. Ils offrent un *appui* à ceux qui en ont

« manque » qui le caractérise. Sans doute apparaît-il, cet espace si particulier, sous d'autres noms ailleurs: on pense ici à l'espace « souterrain », dont Dostoïevski lui-même semble tester, au travers de son personnage principal, la géographie malsaine et stérile dans ses *Carnets du sous-sol* (1992); ou encore à « l'espace négatif » de Sigismund Krzyzanowski — cet espace contraire, corrosif, pathologique dans lequel l'écrivain se trouve comme retranché des hommes (Toporov, 2012). Je remercie le ou la relecteur-trice anonyme pour cette dernière référence, particulièrement pertinente.

4. « [C]ette “mère”, du point de vue sociologique, n'est que le point où se cristallise l'effort consenti par la société dans son ensemble, l'agent primitif et privilégié de l'institution des espaces potentiels. Ce que l'on pourrait appeler la “fonction maternelle” est l'effort collectif d'établissement d'une commensurabilité entre les sollicitations de l'environnement et les compétences d'imagination mobilisables par le sujet » (Belin, 2002: 178).

l'usage, ils *soutiennent* ceux qui les parcourent. Un dispositif, nous précise encore Belin, « est un lieu où sont disposés des objets de telle manière que des coïncidences qui, dans les circonstances normales, auraient été invraisemblables, non seulement deviennent vraisemblables, mais mieux, suffisamment fiables pour qu'on puisse faire confiance dans leur survenance et établir sur cette base des attentes sans plus avoir à se soucier des correspondances » (1997 : 9).

Autrement dit, pour le sociologue, cet espace unifié, composé d'éléments hétéroclites et formé par l'interaction de l'individu et de son environnement immédiat fonctionne comme un « écran expérientiel » (Belin, 2002 : 229), un cocon existentiel, qui peut être envisagé comme la matérialisation de l'espace potentiel : il participe ainsi à former concrètement une zone située entre le dedans et le dehors qui structure le vécu. C'est une « réalité transfrontalière dotée d'une logique propre » (*ibid.* : 171) ; une combinaison synergique entre humains et objets, qui nous permet de concevoir une manière d'exister, éloignée de l'angoisse impensable décrite par Winnicott et explorée par Chestov.

Grâce à la logique qui anime les dispositifs⁵, un « déplacement d'un maximum de vraisemblance » (*ibid.* : 175) est opérationnalisé : « ce qui, dans l'au jour le jour de l'existence, relève de la coïncidence, acquiert au sein du dispositif le statut de correspondance fiable » (*ibid.* : 175). Ces dispositifs permettent alors de « rédui[r] la contingence du monde » (Tasia, 2025b : 122). Cela même qui était froidement fluctuant, profondément capricieux et terrorisant, ce qui dérobaît à Dostoïevski la stabilité de son sol, est transformé en milieu sensé, appréhendable et stable ; d'un lieu insoutenable, la logique dispositive parvient à faire un monde : « l'effet est, ici, de rendre *facile l'impossible* » (*ibid.* : 176). Ainsi, grâce à la médiation qu'ils autorisent entre nos possibilités d'individus et l'implacabilité de l'environnement, « l'impossible [est] rendu facile, [...] l'improbable rendu vraisemblable, l'aléatoire rendu plus ferme, l'hypothétique insensiblement remplacé par l'habitude » (*Loc. cit.*). Partant, et comme par enchantement, le vide est transformé en plein : l'injustifiable, l'arbitraire et le chaos de l'existence sont repoussés au bord de nos existences, générant au creux de l'ordinaire un espace de vie protégé de ces « vérités » d'un tout autre genre, qui transforment notamment les êtres en fantômes.

Le réaménagement de son foyer : un exemple insigne

Pour exemplifier son idée, Belin décide de s'attarder sur la notion d'habiter. Voici, en substance, ce qu'il en dit :

Les habitudes de l'habitat sont composées de gestes irréfléchis, inconscients souvent, qui ne fonctionnent que pour autant que l'on se trouve dans ces conditions très particulières que crée le fait d'être chez soi. Ce sont des ornières comportementales, qui sont creusées

5. La notion de dispositif possède, en elle-même et en dehors de l'usage qu'en fait Belin, une longue et importante histoire dans les sciences sociales. Pour un survol de cette histoire, voir, notamment, Belin (2002 : 173-175), Halloy et Servais (2014 : 500) ou encore Peeters et Charlier (1999).

par le cheminement des êtres parmi l'infinité des parcours possibles; elles ne caractérisent ni les objets disposés ni le sujet qui s'y déplace. Ce sont des traces qui matérialisent la confiance d'une personne envers la bienveillance de son environnement, c'est-à-dire l'élimination d'une infinité d'hypothèses, de façon à créer un système d'attentes qui soit mesuré (*ibid.*: 183).

Dans ce passage, Belin tente de nous montrer combien la fabrication d'un habiter ordinaire, d'un lieu par définition enchanteur puisqu'il nous *protège*, littéralement, des horreurs chestoviennes, est le fruit d'un travail constant et quotidien — ce que confirme la littérature anthropologique sur la question (Cieraad, 2006; Gregson, 2007; Miller, 2001, Tasia, 2025b). Cependant, puisqu'il dit aussi que «l'effort d'imagination, de recomposition de l'expérience, se trouve immobilisé, capitalisé, réifié dans l'organisation de l'environnement, de telle sorte qu'il n'a plus à être accompli par le sujet lui-même ou, plutôt, que le travail mental, symbolique à réaliser, s'en voit sensiblement restreint» (*ibid.*: 180), Belin cherche à nous faire voir combien ce travail repose par ailleurs sur des «arrangements» (Dreyer et Vernay 2024) entre les choses et les êtres humains⁶. C'est à ce prix qu'une maison peut être transformée en *foyer*; au prix, donc, d'une mise en pratique ordinaire de la logique dispositive. Comme je le disais ailleurs en m'appuyant sur Belin, «pour pouvoir “disposer” de ce lieu de vie ordinaire et y “déambuler”, il faut s'appliquer à en faire un “où”, un lieu où l'ordinarité, rendue possible, puisse devenir réalité» (Tasia, 2025b: 114). Habiter une maison, c'est donc transformer, par le faire ordinaire de petits gestes quotidiens, un endroit vide — d'histoires, de sens, de liens — en un lieu plein, plein de vie; c'est conjurer l'étrange, l'étranger d'une place dépourvue d'identité afin d'en faire un lieu familier, un chez-soi.

Le concept de *Unheimlich*, rendu célèbre par le père de la psychanalyse dans son essai *L'inquiétante étrangeté* (Freud, 2019), tente de capturer cette dialectique de l'ordinaire, la tension existante entre ce qui, parfois, au creux du quotidien, nous apparaît comme étrange, étranger, inquiétant et à la fois connu, familier, intime. Et ce n'est sans doute pas un hasard si un tel concept a été forgé autour de la notion de «*heimlich*» qui, en allemand, signifie (notamment) «faisant partie de la maison» (*ibid.*: 34). C'est qu'une maison, une fois faite nôtre, est ce qui justement nous est connu et familier; elle est ce centre concret qui, en tant qu'«ornière comportementale» (Belin, 2002: 183) matérialisée, fonctionne comme une esquivé à l'angoisse de l'étrange, au vide profond d'une vie dénuée de familiarité. L'habiter, la parcourir de l'intérieur, y circuler au-dedans, encore et encore, c'est effectuer une série d'actions, certes banales, mais pourtant loin d'être anodines; c'est tracer jour après jour la ligne séparant le vide et le

6. La compréhension des dispositifs selon Belin se rapproche fortement de la notion «d'arrangement» — entendu comme «interpénétration des éléments objectifs de certains micro-espaces (volume, surface, meubles et équipements, objets) avec les apports subjectifs et déterminants corporels de l'habitant» —, notamment théorisée par Pascal Dreyer et Florence Vernay (2024). Je remercie la relectrice ou le relecteur anonyme pour cette mise en parallèle féconde.

plein de l'existence; et c'est le faire concrètement, par des gestes répétés, habituels et ordinaires (Kauffman, 2011).

En effet, en deçà du familier d'une maison bien souvent réside l'étrangeté d'un non-lieu⁷; et ce n'est qu'à force d'ar-rangement, de réa-ménage-ment (voir Tasia 2025b : 132), d'efforts quotidiens cristallisés dans les choses composant le foyer et dans les habitudes qui soutiennent ces efforts que l'on parvient à éviter le déchirement de l'illusion de l'espace potentiel. Ce n'est que par ces gestes concrets, répétés, ordinaires que l'on parvient à éviter de faire basculer le familier dans l'inquiétant⁸. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir ce qui arrive une fois que de tels lieux sont vidés, dépouillés du plein d'existence qui les habitait et qui en faisait, *stricto sensu*, des habitats — des lieux où vivre. Reprenant à son propre compte le concept freudien d'*Unheimlich*, tout un pan de la pop culture issue d'internet, s'intéressant au phénomène d'*uncanny valley* — « la vallée de l'étrange » (voir Diel et Lewis, 2022) —, traque et collectionne les photos de ces lieux curieux, décalés et liminaux, qu'il qualifie de « glauques », « angoissants », ou « malsains »⁹. Parmi les clichés qui composent cette drôle de collection, nombreux sont ceux qui mettent en scène des pièces de maisons mal éclairées, mal rangées, aux agencements bizarres et aux coloris douteux. Toutes ces pièces, ou presque, sont étrangement vides : les espaces qui les composent sont démesurés ou s'étendent d'une manière inconvenante (Diel et Lewis, 2022). Ces *creepy houses* paraissent hantées par une présence paradoxale : celle, justement, d'une non-présence. Ces lieux censés abriter la vie, structurer le plein du quotidien, servir d'écrin (Belin, 2002 : 229) à l'expérience ordinaire d'éventuelles familles, parce qu'ils ne sont plus rien pour personne, transpirent tout autre chose : un vide déliquescent, une *inquiétante étrangeté* (Sauget, 2017).

L'exemple de la circulation et de la déambulation au sein du foyer, soit le questionnement pratique de l'habiter, semble donc, à l'égard de notre sujet, paradigmatique. En effet, au cœur de ce travail quotidien de réagencement de notre habitat se laisse percevoir, d'une manière concrète et pragmatique, la mécanique de l'enchantement de l'ordinaire et la transformation du vide existentiel en vie pleine.

Or, c'est bien de ce principe — celui d'investir son habitat et de se l'approprier — que se revendique la mouvance du *Home Organising* (HO). Comme je l'ai montré ailleurs (Tasia, 2023 ; 2025b), ce courant s'enracine dans la veine ouverte par le succès

7. Le concept de « non-lieu » a été élaboré par l'anthropologue Marc Augé. Il définit ce type d'espace comme suit : « [s]i un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu » (1992 : 100).

8. Comme le déclare Simone Korff-Sausse dans la préface de l'essai de Freud, « [i]l y a de l'inquiétant dont on s'aperçoit qu'il est familier; il y a du familier qui bascule dans l'inquiétant » (Freud, 2019 : 13).

9. Voir, à cet égard, l'excellent ouvrage du youtubeur Quentin Boëton (2023) (plus connu sous le pseudonyme de Alt236), intitulé *Liminal : les nouveaux espaces de l'angoisse*.

commercial de l'ouvrage *La magie du rangement* de Marie Kondo (2015)¹⁰. À sa suite, une poignée d'entrepreneures indépendantes¹¹ se sont spécialisées dans le domaine de l'aménagement domestique (désencombrement des foyers, rationalisation et réorganisation des actes quotidiens, des achats, du rangement, de l'ameublement, etc.). Elles ont développé, dans le monde francophone de France et de Belgique, un corpus de techniques spécialisées et de savoir-faire professionnels qui sont généralement regroupés sous le terme de *Home Organising*. En s'inspirant directement de pratiques issues du Canada et des États-Unis, ces nouvelles professionnelles de l'organisation (PO) se forment au HO au travers de séminaires ou de formations payantes, pour ensuite proposer à leur clientèle une série de prestations visant à expérimenter les bienfaits, notamment en matière de santé mentale, du rangement domestique¹².

Pour approfondir le propos développé ici, l'engouement pour toutes ces pratiques professionnelles qui prennent au sérieux l'aménagement de nos espaces intérieurs mérite d'être étudié. Tentons de saisir brièvement les raisons et les enjeux de cet engouement, car, comme nous venons de le voir, la préoccupation pragmatique qui consiste à aménager un chez-soi n'est pas sans rapport avec l'enchantement de l'ordinaire que nous cherchons ici à circonscrire et théoriser.

Un bref survol ethnographique de la problématique nous apprend que grâce aux astuces qui constituent « la magie du rangement » (Kondo, 2015) et aux autres techniques d'aménagement développées par ces professionnelles de l'intérieur domestique, un ordre nouveau est créé au sein du foyer ; un ordre autorisant l'appréhension de l'habitat comme (littéralement) dénué de chaos (Kilroy-Marac, 2016 ; 2017 ; Roster 2015, Tasia, 2023 ; 2025b). Non contentes d'aider à désencombrer les lieux de vie de leur clientèle, elles participent aussi à leur ré-« arrangements » (Dreyer et Vernay, 2024) : elles reconfigurent le paramétrage des dispositifs qui structurent l'espace domestique. Plus concrètement, elles parcourent les pièces de la maison, cherchent à établir un diagnostic des problèmes rencontrés (désordre constant dans telle ou telle pièce de la maison, encombrement d'une pièce liée à un manque d'espace de rangement, surabondance de vêtements dans la penderie, etc.) et réfléchissent à des solutions pratiques permettant à la fois de surmonter les obstacles ciblés et de recomposer les habitudes d'habitation — les façons cristallisées de disposer des lieux — afin d'y insuffler un sens nouveau, prometteur en ce qui concerne la rationalisation de l'action quotidienne et le *support* à la déambulation ordinaire (voir Tasia 2023 ; 2025b).

10. Le livre — paru pour la première fois en 2011, traduit en anglais en 2014 et en français en 2015 — connaît un immense succès. Il dépasse les millions d'exemplaires écoulés. À l'époque, il présente au grand public francophone un domaine encore largement ignoré : le rangement domestique professionnel et ses promesses de magie en matière de bien-être.

11. Le milieu des professionnelles de l'organisation (PO) est, à ma connaissance, extrêmement genrée : la vaste majorité des PO sont en réalité des femmes. L'usage du féminin est donc ici préconisé.

12. Au cours d'une recherche antérieure, j'ai eu l'opportunité de me former aux principes du HO ; j'ai également eu la chance de rencontrer, d'interviewer et de suivre plusieurs de ces PO de Belgique francophone. (Voir Tasia, 2023)

Ainsi, en supprimant le chaos et la contingence des lieux de vie¹³, les PO participent à transformer la résidence en un espace où l'existence est rendue possible ; elles assistent à la fabrication des conditions sociomatérielles génératives d'une vie, pleine, stable, rassurante et sécurisante. L'espace ainsi transformé devient conforme aux projections subjectives des habitant-es qui vivent en son sein et à l'objectivité architecturale et matérielle des lieux. Par ce processus, qui peut s'étaler sur plusieurs semaines, elles participent de manière pratique à enchanter, pour les résident-es, leurs habitations, en les transformant en *foyers*.

Bien évidemment, ce processus d'enchantement, aussi « magique » puisse-t-il être (voir Tasia, 2023 ; 2024 ; 2025b), comporte certains inconvénients : il est précaire ; rien n'y est jamais figé dans le marbre ; et les « arrangements » (Dreyer et Vernay, 2024) — aussi savamment confectionnés soient-ils — ne suffisent pas toujours (en réalité, jamais parfaitement) à garantir la persistance de nos espaces potentiels concrétisés. Le chaos, du dehors, passant par les interstices, finit toujours par s'immiscer ; le vide, sous nos pieds, trépigne — continuellement.

Dans un précédent travail (Tasia, 2025b), j'utilisais deux exemples pour tenter de montrer cette possibilité de rupture, d'effondrement soudain de ce que l'on pensait pourtant définitivement stabilisé. Le premier, que j'empruntais à Belin lui-même (2002 : 184), était celui de Gertrude, l'héroïne du *Mauvais lieu* de Julien Green, où cette dernière se retrouve « plongée dans le noir de sa résidence et cherche à se déplacer au sein de son foyer en pleine nuit — sans lumière, donc — à la seule force de ses habitudes. Ce faisant, elle se heurte — au sens propre comme au sens figuré — aux limites du dispositif que forme sa maison. [...] Là où elle aurait dû trouver une bienveillante certitude des choses (après tout, elle se trouve bel et bien chez elle), le doute et l'angoisse s'immiscent soudainement » (Tasia, 2025b : 143-144). Le second exemple, inspiré par le travail de l'anthropologue Grégory Delaplace (2021), était celui des maisons dites « hantées ». Ces maisons où un « fantôme », forçant sa présence auprès des résidents par ses drôles de manières (déplacements inattendus d'objets, portes qui se ferment et s'ouvrent brusquement, sensations de présence juste à côté du lit, etc.), « vient rompre l'équilibre sociomatériel interne du dispositif et, partant, en briser le charme et la fonction » (Tasia, 2025b : 144).

Ces exemples illustrent deux choses : d'abord la vulnérabilité de la logique dispositive, et ensuite — *donc* — le rapport étroit qui unit le vide et le plein de la vie ordinaire ; ils mettent en lumière combien une porosité indéfectible entre ces deux dimensions du quotidien existe et combien sont fragiles nos démarches pour nous en

13. Dans le cas du travail des PO, le vide dont j'ai cherché à analyser plus haut les tenants et les aboutissants anthropologiques et existentiels, prend souvent la forme paradoxale d'une abondance de « choses », d'un trop-plein d'objets semblant semer le « désordre ». En réalité, pourtant, le paradoxe n'est qu'apparent : car un trop-plein (de choses) ne signifie pas nécessairement une vie pleine et censée, rassurante et bienveillante. Le trop-plein d'objets peut même engendrer un court-circuit dans la logique dispositive et ainsi créer un espace où la déambulation physique et psychique (la rêverie) n'est plus permise, où ce qui était censé nous protéger de l'angoisse finit par devenir le catalyseur d'un tel affect (voir Frost et Steketee, 2010 ; Tasia, 2024).

préservé. Quand, en effet, l'étrange se matérialise au-dedans même de nos foyers, la stabilité et la bienveillance, dont ils semblaient pourtant être faits et qui, partant, nous *soutenaient*, s'évaporent. L'ordinaire, avec son plein si caractéristique, alors, s'effondre; le normal, si dense, si fort, gorgé de sens, se transforme — se « para-normalise », pourrait-on dire — et bascule d'un monde à l'autre: l'espace potentiel se déchire et nous projette dans cet autre « lieu », ce vide épouvantable dont Chestov a su si bien esquisser les contours.

Ainsi, entre le vide et le plein de l'ordinaire, un véritable rapport dialectique existe: l'un n'obtient ses caractéristiques que parce qu'il s'appuie sur l'autre et inversement. Le vide n'est jamais que l'envers du décor qui permet au plein de se constituer, au sens de se forger, à la déambulation de nous enchanter; il est cet invisible autour duquel nous construisons nos dispositifs; il est ce schéma presque imperceptible, situé à la lisière de notre conscience, à *partir duquel* nous forgeons nos aménagements quotidiens. De même, le plein est ce qui donne au vide ses propriétés si radicales, ses caractéristiques indésirables et son irrespirabilité; par le creux qu'il dessine dans notre vie, il nous confronte à l'absence de sens, de fluidité, de bienveillance, de stabilité, sans lesquels, la vie ne peut s'épanouir; partant, il esquisse presque déjà pour nous, comme le ferait le négatif d'une photographie, ce plein qui caractérise la vie ordinaire. C'est donc dans un mouvement de balancier, un va-et-vient banal entre ce lieu où nous vivons et celui où nous ne vivons pas que se joue, au travers notamment de la mise en place plus ou moins robuste de nos dispositifs, l'existence quotidienne. C'est ce mouvement, cette ondulation qui en fermente le suc, lui octroie ses nuances d'ombres et de lumières.

L'ÉTUDE DE L'ENCHANTEMENT DE L'ORDINAIRE: ENTRE LE VIDE ET LE PLEIN

On l'aura compris: l'enchantement de l'ordinaire dont on cherche ici à esquisser la théorie est une protection nécessaire à la vie de tous les jours, au vécu de chacun, vaquant à ses occupations habituelles. Il est ce processus précaire — ni jamais complètement terminé, ni jamais totalement assuré — qui, reposant sur la logique dispositive, nous permet de continuer à jouir de la protection des espaces potentiels que l'individu aménage lui-même dans la continuité de ses espaces enfantins. Il est également ce qui permet de transformer le vide inhérent à l'existence en monde.

Tenter de débusquer les traces des agencements et des arrangements qui rendent possible un tel processus n'est pas une tâche aisée. Pourtant, elle est importante. Belin lui-même a fortement insisté sur la nécessité de dépasser l'étude des « dispositifs tape-à-l'œil » (Belin, 2002: 173) (tout en reconnaissant, bien entendu, leur intérêt scientifique) pour en revenir à l'analyse de cet enchantement plus tacite; il a longuement insisté sur l'objet de son projet: *l'expérience ordinaire*¹⁴.

14. Le sous-titre de son ouvrage principal (2002) l'annonce clairement; voir également Belin (2002: 172-175).

Belin l'enchanteur et le bord de l'abîme

Pour avancer dans ce sens, soulignons tout d'abord deux points d'attention, en rapport avec la thèse et les écrits de Belin. Premièrement, il s'agit de résister à la mise en abîme que génèrent les écrits du sociologue belge sur ses lecteur·rices. La plume de Belin, en effet, est charmeuse, enchanteresse : ses intuitions — fulgurantes, d'une rare clairvoyance — dégagent un je-ne-sais-quoi de proprement génial et de profondément rassurant pour le ou la scientifique des sciences sociales intéressé·e par les questions dont il traite. À sa lecture, on se retrouve comme happé par sa logique dispositive : pour les scientifiques, cette théorie semble fonctionner comme une « mère suffisamment bonne ». Rassuré·es par la « fonction maternante » de ses explications, ils et elles s'en vont gaiement étudier le merveilleux, comme si cela coulait de source, comme si un lien direct unissait les écrits de Belin à l'étude de ces quelques dispositifs extraordinaires¹⁵.

Or, pour saisir au mieux ce que Belin tente de démontrer tout au long de son argumentaire, il faut descendre avec lui — du moins théoriquement — dans l'abîme où prend racine sa réflexion¹⁶. Pour saisir cette dimension enchanteresse du quotidien le plus banal qu'il tente de mettre en évidence au travers de sa logique dispositive, outil d'analyse forgé à cet escient, il faut admettre l'existence d'un vide existentiel, ce lieu où ne nous vivons pas qu'explore inlassablement Chestov au travers des expériences proprement terrifiantes de ses protagonistes. Il faut donc reconnaître à cette dimension de l'existence toute sa *vraisemblance* pour, ensuite, tenter de saisir la mécanique fabuleuse qui consiste à transformer (« déplacer », dirait Belin) le vide pour en faire un monde, un plein, un lieu possible et viable.

Latour et le plein ; Piette et le vide

Une fois cela établi, il est possible de se poser la question suivante : comment faire pour ethnographier les aménagements d'existence responsables de ce processus d'enchantement de l'ordinaire ? Comment, en effet, rediriger le regard des scientifiques vers ces agencements hybrides, ces « environnements ambigus » (Belin, 2002 : 172) qui portent et soutiennent les interactions, qui les rendent possibles, et participent ainsi à rendre

15. Loin de moi l'idée de condamner cet usage théorique : je l'ai d'ailleurs, avec Robin Susswein, réalisé ailleurs (voir Susswein & Tasia, 2020). C'est que cela fonctionne : le modèle échafaudé par Belin se trouve être heuristiquement fécond pour ce genre d'analyse — celles qui visent à décrire et éclairer les conditions de félicité d'un dispositif exceptionnel — comme d'ailleurs l'abondante littérature sur le sujet le montre remarquablement bien. Voir, à titre d'exemples, Halloy et Servais (2014), Borsus et Pogorzelski (2020).

16. Sans doute Belin lui-même aurait-il fait un excellent sujet d'étude pour Chestov : retrouvé pendu dans sa chambre quelques jours après avoir défendu sa thèse de doctorat (dont le livre *Une sociologie des espaces potentiels*, abondamment cité dans ce texte, est une édition posthume), Belin semblait — nous suggère, dans sa préface à l'ouvrage, Daniel Bougnoux (membre de son jury) — travaillé existentiellement par les questions dont il traitait théoriquement : « [a]nxiété, ou ennui ? L'université, qui pourtant le choyait, n'était-elle pas une "mère suffisamment bonne" ? [...] Nous sommes déjà quelques-uns à relire, avec d'autres yeux, la thèse si prometteuse d'Emmanuel Belin » (cité dans Belin, 2002 : 9).

l'expérience *ordinaire*? À mon sens, seule une attention rigoureuse aux détails du quotidien, aux gestes et aux objets les plus banals qui le composent, autorise le glissement épistémologique d'un tel regard.

À cet égard, deux pistes concrètes me semblent prometteuses. La première peut être trouvée dans les écrits de Bruno Latour. L'œuvre scientifique conséquente du sociologue et philosophe français cherche en effet à démontrer, ouvrage après ouvrage, article après article, combien, jusqu'ici, *les non-humains* ont été les oubliés des analyses socioanthropologiques; combien, pourtant, à les prendre au sérieux, à leur rendre une certaine dignité ontologique, notamment en réalisant le geste épistémologique de «symétrisation» que Latour préconise, on parvient à *voir* leur importance dans la constitution du monde social (2007). L'*agency* n'étant plus l'apanage des seuls êtres humains, ces «actants» que sont les choses et les êtres non humains peuvent désormais être perçus comme agissants, comme faisant faire. Aussi, au sein de ses travaux, les dispositifs sont-ils particulièrement présents et étudiés; ils forment des réseaux les uns avec les autres qui fonctionnent bien souvent comme des supports à l'action des femmes et des hommes, et c'est ainsi qu'ils sont traqués et analysés.

En s'inspirant des intuitions théoriques de Latour, on peut entraîner le regard à percevoir les réseaux, les chaînes d'actants composites, alliages faits de chair (humaine) et de matière (non-humaine). D'une manière plus prosaïque encore, on peut également attirer l'attention du chercheur ou de la chercheuse sur la matière elle-même, sur ce continuum de concrétude qui compose le réel et que bien souvent on a tendance à négliger lorsqu'on s'intéresse à la vie des êtres humains (Olsen, 2013). En suivant Latour, on s'octroie donc la possibilité de *refaire de la sociologie* (2007) en débusquant notamment ces nombreux dispositifs qui composent notre quotidien et participent à donner un sens à nos existences; on se permet de s'intéresser à ce que ces dispositifs nous font, à la façon dont ils fonctionnent et remplissent nos vies; à comment ils aident à transformer le vide sous-jacent de l'existence en plein sensé et pragmatique. Autrement dit, en tentant de réinjecter dans l'ordinaire le plus banal les outils théoriques et épistémiques forgés par Latour, on risque bien de parvenir à saisir l'importance existentielle du peuplement de nos vies par ces «choses», ainsi que leur façon spécifique de nous *envelopper* et de nous *supporter*.

Une seconde piste pour opérer le décalage de notre regard sur l'ordinaire réside dans les approches épistémologiques et méthodologiques particulièrement déroutantes d'Albert Piette. En effet, l'anthropologue belge préconise de réaliser, au moyen d'une attention extrême aux détails insignifiants, une phénoménographie de la banalité humaine (2020). En refusant de réduire le projet de l'anthropologie à la production de considérations d'ordre général sur le monde des humains, Piette s'intéresse avant tout au «volume d'être» des individus (2017) — à ce qui compose leur singularité et participe à faire de leurs existences des vies chaque fois uniques. Cette dimension négligée et négligeable (d'un point de vue interactionnel) de l'existence, Piette la trouve dans ce qu'il qualifie de «mode mineur» de la réalité, cette «façon dont les humains sont dans une action non seulement avec cette part de légère distraction, de

présence-absence, mais aussi de parcimonie cognitive et de docilité, faisant ce qu'il convient de faire, mais avec un engagement minimal, laissant de la place pour ajouter à la présence ici-maintenant cette forme d'absence» (2020 : 10).

En traquant ainsi ce qui ne compte pas, ce qui n'est ni pertinent ni signifiant pour la communication humaine, l'approche anthropologique que défend Piette semble aller à l'encontre de nombreuses traditions épistémiques des sciences sociales. Son projet, pourtant, est loin d'être stérile — bien du contraire (voir Piette, 2018). Sa démarche paraît même offrir à l'enquêteur-riche qui chercherait à saisir le vide sociologique et existentiel de belles promesses heuristiques (voir, par exemple, Rémy et Denizeau, 2015). En négligeant ce qui relève du sens, la démarche de Piette invite en effet à prendre en compte cet arrière-monde des choses de la vie sociale : ce sur quoi les liens et le sens ordinaires reposent, mais qui pourtant ne découle ni ne relève du partage symbolique, de l'échange culturel, ou de la communication. Or, comme nous l'avons vu, cette « chose » au milieu du quotidien des hommes et des femmes autour de laquelle se structure l'entièreté de leurs « jeux culturels » (Winnicott, 1975) — et donc le sens de leurs actions partagées — est bien ce rien, ce vide, ce « reste » (Piette, 2020 : 9) que justement, par leurs démarches collectives, les individus tentent d'éviter. Ainsi, en cherchant à saisir le mode mineur de la réalité, il y a fort à parier que l'on parvienne à approcher cette dimension négligée de nos analyses sociales de l'ordinaire, celle qui bien trop souvent se voit ravalée par le langage et le projet de la science dans son ensemble. Autrement dit, en suivant Piette, on s'autorise à entraîner notre regard à percevoir ce qu'il ne voit plus, ce qu'il ne voit pas d'habitude, ce qu'il ne peut d'ordinaire pas voir — pris comme il est dans le flux ininterrompu et enchanteur du quotidien —, le vide qui compose et structure nos existences individuelles et communes.

À la rencontre de ces deux approches se laisse appréhender un corpus d'outils théoriques, méthodologiques et épistémologiques capable de rendre compte de la tension dont j'ai cherché ici à délimiter certaines coordonnées anthropologiques : la tension constitutive de l'ordinaire, entre le vide et le plein de l'existence.

CONCLUSION

Si, de manière générale, la vie semble aller d'elle-même, c'est parce que, au sein des dispositifs qui composent nos aménagements quotidiens (et donc aussi domestiques), l'articulation illusoire du subjectivement vécu et de l'objectivement perçu est rendu possible. Grâce au support que nous octroient ces dispositifs, cette façon si banale de disposer d'un lieu, de mobiliser des objets ou de rencontrer l'autre est vécue comme facile ; le vide qui, sous nos pieds, menace de briser le sens de nos existences est transformé, *par enchantement*, en une vie pleine, gorgée d'évidence, de bienveillance et de sens. C'est ainsi que, au quotidien, nous « déambulons » loin de l'angoissante réalité chestovienne ; nous jouissons de la protection de nos espaces potentiels — matérialisés par les dispositifs — et c'est ainsi que nous allons vers le monde et nos affaires habituelles : sereins et rassurés.

Dans ce texte, j'ai tenté de réhabiliter une idée peu défendue par la littérature socioanthropologique traitant de la question de l'enchantement : celle qui propose de faire de ce concept, loin des phénomènes *extra*-ordinaires, une façon d'expliquer la fabrication de l'ordinaire. Pour ce faire, il m'a fallu d'abord suivre les intuitions théoriques de Winnicott sur l'espace potentiel. Très rapidement, il est apparu qu'un tel espace était conçu en négatif d'un autre — le vide et le chaos, qui paradoxalement structure pour partie les existences humaines —, qu'il avait pour fonction de protéger l'individu contre la menace existentielle que représentait cet autre espace. Afin d'explorer la géographie (sociopsychologique) de cet espace, je me suis tourné vers les écrits de Léon Chestov. En suivant ce dernier, nous avons découvert ce qui peut se passer une fois dépourvu de la protection de nos espaces potentiels : la fluence de la vie ordinaire peut alors s'interrompre et le monde s'effondrer. J'ai pu ensuite dégager les bases théoriques nécessaires à la conceptualisation d'un enchantement de l'ordinaire en sociologisant ma réflexion. J'ai réalisé cela en me tournant vers la thèse d'Emmanuel Belin et en tentant de rendre justice au développement de sa logique dispositive. J'ai ensuite appliqué cette logique à un exemple du quotidien : celui de l'aménagement du foyer. J'ai alors montré que faire d'une maison un chez-soi était non seulement nécessaire — pour justement éviter que ne s'immiscent dans nos vies, là où nous vivons (concrètement), les étranges vérités chestoviennes —, mais que cela demandait également un certain travail. Ce travail, bien que banal n'en est pas moins enchanteur : c'est bien lui qui, par petits gestes répétés, habituels et domestiques, fabrique le merveilleux de l'ordinaire. Et cet ordinaire, ai-je ajouté, est fragile : il ne peut jamais être totalement garanti et nécessite donc, pour se maintenir, un soin constant. D'où l'importance du travail qui consiste à configurer et aménager les agencements essentiels au maintien de l'enchantement de l'ordinaire — ces supports palliant la « mère suffisamment bonne » winnicottienne. Enfin, j'ai voulu montrer en quoi traquer ces agencements quotidiens n'était pas une tâche aisée ; combien cela demandait de la part de la chercheuse ou du chercheur qu'elle ou il décale son regard afin de parvenir à les percevoir. Pour ce faire, j'ai suggéré que de potentielles futures enquêtes sur la question se tournent à la fois vers les travaux de Bruno Latour et vers ceux d'Albert Piette. C'est qu'on peut trouver au point de jonction que forment les divers écrits de ces deux auteurs, une série d'outils (méthodologiques, épistémologiques et théoriques) permettant de capturer, dans l'aventure quotidienne, cette relation dialectique entre le plein « en action » (les dispositifs à l'œuvre) et le vide situé en deçà de notre vie ordinaire (l'absence de signification, ces « riens » qui composent pourtant le monde).

Au sein de cette enquête — nichée entre le familier et l'étrange —, j'ai voulu défendre l'idée suivante : étudier l'ordinaire, c'est nécessairement s'intéresser au lieu où nous vivons. Car pour vaquer à nos occupations respectives, il faut bien se trouver quelque part¹⁷ : il faut bien être *là*. Cela, pourtant, n'est pas si simple : cela demande en

17. Souvenons-vous, à cet égard, de la citation de Winnicott mise en exergue de ce texte.

effet que l'on se forge l'évidence d'un tel «là» — bienveillant et rassurant — par la fabrication de certains supports: les dispositifs. Pour chercher à comprendre comment un tel processus est possible, ce qu'il pourrait vouloir dire d'un point de vue anthropologique et comment il pourrait bien fonctionner, je me suis également tourné vers cet autre lieu, celui où ne vivons pas: celui donc dans lequel on bascule lorsque le cocon protecteur qu'octroient les dispositifs s'effrite. Comme je crois l'avoir montré, l'un ne va pas sans l'autre: le vide et le plein se définissent mutuellement; ils sont ce sur quoi l'un et l'autre reposent pour advenir — cela, au creux même du quotidien. Le processus d'enchantement peut, dans ces conditions, être conçu comme ce qui permet de passer de la première dimension à la seconde: du vide au plein de la vie ordinaire.

RÉSUMÉ

Dans ce texte, j'interroge le rapport dialectique, sociologique et existentiel entre le vide et le plein ordinaires: ce qui fait, en d'autres termes, l'ordinarité de l'existence et ce qui fait que cette ordinarité puisse venir à manquer. Pour ce faire, j'esquisse, à l'aide d'une lecture serrée des travaux du sociologue Emmanuel Belin, le contour d'une théorie de l'enchantement ordinaire. Je démontre en quoi les dispositifs sociomatériels de soutien sont nécessaires au maintien de la fluence de l'ordinaire; en quoi, sans eux, la vie peut devenir invivable, vidée de son sens et de son ordre. Pour illustrer mon propos, je m'aide d'un exemple ethnographique du quotidien — celui de l'aménagement du foyer —, issu d'une précédente recherche sur les Home Organisers, ces professionnel·les de l'organisation et du rangement. Enfin, je conclus sur quelques remarques d'ordre méthodologique destinées à dégager des pistes pour de futures enquêtes ethnographiques sur l'enchantement de l'ordinaire.

Mots clés: enchantement, ordinaire, espace potentiel, logique device, foyer.

ABSTRACT

Living Between Fullness and Emptiness: Sketching a Theory of Ordinary Enchantment

In this text, I interrogate the dialectical, sociological and existential relationship between an emptiness and fullness of the ordinary. In other words, what makes existence ordinary and what makes it such that this ordinariness is missing. To that end, I make use of a close reading of sociologist Emmanuel Belin's work to outline a theory of ordinary enchantment. I show how the support of sociomaterial devices are necessary to maintaining the flow of the ordinary, without which life can become unlivable, emptied of its sense and order. To illustrate my argument, I draw on an ethnographic example from daily life, home organization, based on earlier research on Home Organizers, professionals who advise on storage and organization. Finally, I conclude with certain methodological notes to guide possible future ethnographic studies of ordinary enchantment.

Keywords: Enchantment, ordinary, potential space, logic of devices, home.

RESUMEN

Habitar entre lo pleno y lo vacío: esbozo de una teoría del encantamiento de lo ordinario.

En este texto, cuestiono la relación dialéctica, sociológica y existencial entre lo vacío y lo pleno en lo cotidiano: en otros términos, lo que compone lo corriente de la existencia y lo que hace que esa cotidianidad pueda llegar a faltar. Para ello, mediante una lectura minuciosa de la obra del sociólogo Emmanuel Belin, esbozo el contorno de una teoría del encantamiento cotidiano. Demuestro de qué manera los dispositivos sociomateriales de apoyo son necesarios para mantener la fluidez del cotidiano; y cómo, sin ellos, la vida puede volverse invivible, despojada de su sentido y de su orden. Para ilustrar mi argumento, recurro a un ejemplo etnográfico de la vida cotidiana: la organización del hogar. Éste se inspira de una investigación previa sobre los *Home Organisers*, profesionales de la organización y el orden doméstico. Finalmente, concluyo con algunas observaciones de carácter metodológico destinadas a abrir pistas para futuras investigaciones etnográficas sobre el encantamiento de lo cotidiano.

Palabras claves: encantamiento, cotidiano, espacio potencial, lógica dispositiva, hogar.

BIBLIOGRAPHIE

- Augé, M. (1992). *Non-lieux introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Éditions du Seuil.
- Belin, E. (1997). *Le jardin, le théâtre et l'ordinateur. Une réflexion sur la production des dispositifs d'enchantement dans la société moderne*. UCLouvain. https://sites.uclouvain.be/grems/pdf/wpapers/belin_scenesetmachines.pdf.
- Belin, E. (2002). *Une sociologie des espaces potentiels. Logique dispositive et expérience ordinaire*. De Boeck.
- Boëton, Q. (2023). *Liminal: les nouveaux espaces de l'angoisse*. Gallimard.
- Borsus, I. et Pogorzelski, G. (2020). Le jeu de rôle comme espace potentiel: contribution à une anthropologie de l'enchantement, *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestemp.net/articles/le-jeu-de-role-comme-espace-potentiel-contribution-a-une-anthropologie-de-lenchantement/>.
- Brah, R. (dir.) (2023). *L'enchantement qui revient*. Hermann.
- Brah, R., Bourgeois, C. et Zaccari-Reyners, N. (dir.) (2020). Effervescence et enchantement: expérience intime, performance publique, mise en partage, *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestemp.net/rubriques/effervescence-et-enchantement/>.
- Brah, R., et Bourgeois, C. (2020). Enchantements, jeux et réalités., *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestemp.net/articles/enchantements-jeux-et-realites/>.
- Chestov, L. (1923). *Les révélations de la mort: Dostoïevsky, Tolstoï*. Plon.
- Chestov, L. (1926). *La philosophie de la tragédie: Dostoïevsky et Nietzsche*. Schiffrin.
- Chestov, L. (1927). *Sur les confins de la vie: l'apothéose du dépaysement*. Schiffrin.
- Chestov, L. (2016). *Sur la balance de Job: pérégrinations à travers les âmes*. Le bruit du temps.
- Cieraad, I. (2006). *At home: An anthropology of domestic space*. Syracuse University Press.
- Delaplace, G. (2021). *Les intelligences particulières. Enquête dans les maisons hantées*. Éditions Vues de l'esprit.
- Diel, A., et Lewis, M. (2022). Structural deviations drive an uncanny valley of physical places. *Journal of Environmental Psychology*, 82, 1-17.
- Dostoïevski, F. (1992). *Les carnets du sous-sol*. Actes Sud.
- Dreyer, P. et Vernay, F. (2024). L'espace vécu à l'échelle micro, *Géographie et cultures*, 123, <http://journals.openedition.org/gc/21702>.
- Durkheim, É. (2012). *Les formes élémentaires de la vie religieuse: le système totémique en Australie*. PUF.
- Freud, S. (2019). *L'inquiétant familial (l'inquiétante étrangeté)*. Payot.

- Frost, R., et Steketee, G. (2010). *Stuff. Compulsive hoarding and the meaning of things*. Houghton Mifflin Harcourt.
- Gregson, N. (2007). *Living with things: Ridding, accommodation, dwelling*. Sean Kingston Pub.
- Halloy, A., et Servais, V. (2014). Enchanting Gods and Dolphins: A Cross-Cultural Analysis of Uncanny Encounters. *Ethos*, 42(4), 479-504.
- Huizinga, J. (1988). *Homo ludens: essai sur la fonction sociale du jeu*. Gallimard.
- Kauffman, J.-C. (2011). *Le cœur à l'ouvrage: théorie de l'action ménagère*. Pocket.
- Kierkegaard, S. (1990). *Traité du désespoir*. Gallimard.
- Kilroy-Marac, K. (2016). A magical reorientation of the modern: Professional organizers and thingly care in contemporary North America. *Cultural Anthropology*, 31(3), 438-457.
- Kilroy-Marac, K. (2017). An order of distinction (or, how to tell a collection from a hoard). *Journal of Material Culture*, 23(1), 20-38.
- Kondo, M. (2015). *La magie du rangement*. First éditions.
- Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. La Découverte.
- Miller, D. (2001). Behind closed doors. Dans Miller, D. (dir.), *Home possessions material culture behind closed doors* (p. 1-21). Berg.
- Nietzsche, F. (1987). *Par-delà bien et mal*. Gallimard.
- Ogden, T. (2015). La crainte de l'effondrement et la vie non vécue. *L'Année psychanalytique internationale*, 1, 17-40.
- Olsen, B. (2013). Reclaiming Things: An Archaeology of Matter. Dans Carlile, P. (dir.), *How matter matters: objects, artifacts, and materiality in organization studies* (p. 171-196). Oxford University Press.
- Peeters, H., et Charlier, P. (1999). Contributions à une théorie du dispositif. *Hermès*, 25(3), 15-23.
- Piette, A. (2017). *Le volume humain. Esquisse d'une science de l'homme*. Le Bord de l'Eau.
- Piette, A. (2018). *Anthropologie théorique ou comment regarder un être humain*. ISTE Éditions.
- Piette, A. (2020). *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*. Éditions de l'EHESS.
- Ratcliffe, M. (2016). Existential Feeling and Narrative. Dans Breyer T. et Müller O. (dir.), *Funktionen Des Lebendigen* (p. 169-192). De Gruyter.
- Rémy, C., et Denizeau, L. (dir.) (2015). *La vie, mode mineur*. Presses des Mines-Transvalor.
- Roster, C. (2015). "Help, I Have Too Much Stuff!": Extreme Possession Attachment and Professional Organizers. *The Journal of Consumer Affairs*, 49(2), 303-327.
- Sartre, J.-P. (1938). *La nausée*. Gallimard.
- Sauget, S. (2017). Home, sweet home ou inquiétant «chez-soi»? *Sensibilités*, 1(2), 124-137.
- Servais, V., et Salmé, J. (dir.) (2019). *L'enchantement. Recueil en hommage à Yves Winkin*. Presses universitaires de Liège.
- Susswein, R. et Tasia, E. (2020). S'initier au merveilleux. Contribution à une socio-anthropologie de l'enchantement à partir de l'étude comparée du «Gamarada» et de la «Communication animale intuitive». *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestems.net/en/articles/sinitier-au-merveilleux>.
- Tasia, E. (2023). Home as a second skin: contribution to a theory of magic (of tidying). *HAU: Journal of ethnographic theory*, 13(1), 39-52.
- Tasia, E. (2024). «Tout est lié»: Encombrement, éco-anxiété et complexité, ou le retour en force de la mentalité primitive. Dans P. Fugier, I. Ghedamsi-Lecorre, T. Lecorre et B. Mabilon-Bonfils (dir.), *Que fabrique la science? Construction(s) et Réception(s) de la science aujourd'hui* (p. 139-145). Éditions de Bonne Heure.
- Tasia, E. (2025a). «Il était une fois une prof, une stagiaire et une photocopieuse...»: réflexions sur la possibilité d'enchantement de la condition enseignante. *RessourSES*, 4. <https://ressources.fr/4-il-etait-une-fois-une-prof-une-stagiaire-et-une-photocopieuse-reflexions-sur-la-possibilite-denchantement-de-la-condition-enseignante/>.
- Tasia, E. (2025b). *Ranger sa vie. Une anthropologie des espaces potentiels*. Le Bord de l'Eau.
- Toporov, V. (2012). *L'espace négatif de Krzyzanowski*. Verdier.

- Weber, M. (2017). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Flammarion.
- Winkin, Y. (2001). Propositions pour une anthropologie de l'enchantement. Dans Rasse P., Midol N. et Triki F. (dir.), *Unité-Diversité. Les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation* (p. 169-179). L'Harmattan.
- Winkin, Y. (2002). De la pertinence de la notion d'enchantement : à propos du Pape à la Réunion. Dans Simonin, J. (dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien* (p. 177-186). L'Harmattan.
- Winkin, Y. (2006). Utopie, euphorie, enchantement. Dans Gras, A. et Musso, P. (dir.), *Politique, communication et technologies. Mélanges en hommage à Lucien Sfez* (p. 409-418). PUF.
- Winnicott, D. (1974). Editorial note. Fear of breakdown International. *International Review of Psychoanalysis*, 1, 103-104.
- Winnicott, D. (1975). *Jeu et réalité: l'espace potentiel*. Gallimard.
- Winnicott, D. (2000). *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques*. Gallimard.



Penser les formes sociales d'effacement au camp Spirit Lake

« Être hanté » comme mode d'appréhension du vide et
méthode de production des savoirs sur le passé*

AUDREY ROUSSEAU

Université du Québec en Outaouais (UQO)

audrey.rousseau@uqo.ca

The ghost is not simply a dead or a missing person, but a social figure, and investigating it can lead to that dense site where history and subjectivity make social life. The ghost or the apparition is one form by which something lost, or barely visible, or seemingly not there to our supposedly well-trained eyes, makes itself known or apparent to us, in its own way, of course. (Gordon, 2008, p. 8)

1. INTRODUCTION

LES ÉTUDES SOCIOLOGIQUES PRENANT POUR OBJET les représentations du passé de violence impliquent de penser la dialectique entre mémoire et histoire, tant du point de vue des individus que du collectif. Essayer de saisir la coexistence de ces échelles d'expérience représente un défi, tant sur le plan de la conceptualisation que de la réalisation de nos investigations, notamment parce que nous avons tendance à définir le social à partir de ce que l'on sait, plutôt que de ce qui est absent, n'a jamais été ou pourrait être. Cette limite épistémologique s'illustre, entre autres, lorsqu'on essaie d'expliquer et comprendre la persistance des structures de domination, ainsi

* Note de l'auteure : L'auteure tient à exprimer ses remerciements aux personnes évaluatrices pour leurs suggestions judicieuses qui ont contribué à l'amélioration du contenu et de la structure du présent article.

que les modes de reproduction complexes des violences assujettissant certains individus ou groupes d'individus dans le temps et l'espace. Bien sûr, les avancées constructivistes, féministes, postmodernistes et postcoloniales depuis les 1980 ont contribué à outiller les sociologues face à cette « crise » continue de la représentation de la domination (Gordon, 2008, p. 11). Or, à ce jour, le problème inexorable de ce qui est représentable (*representability*) s'illustre dans la difficulté de saisir les ambivalences, les contradictions, ainsi que les formes plurielles de socialisation entourant des modèles hégémoniques (par exemple le patriarcat ou le colonialisme). À cet égard, la proposition de cet article est de rendre visible le « vide » (révéler les traces de présence/absence) laissé par quelqu'un ou quelque chose, et ce, en explorant la manière dont la figure sociale du « fantôme » (*ghost*) — qui va bien au-delà du mort ou du disparu, comme le mentionne l'extrait d'ouverture — permet d'interroger les silences de l'histoire et leurs formes sociales d'effacement.

Dans un premier temps, j'exposerai la proposition conceptuelle faite par la sociologue Avery F. Gordon, dans l'ouvrage *Ghostly Matters* (2008), à savoir le « *haunting* » — traduite ici par l'action de hanter ou d'être hanté. Cette auteure propose de saisir les traces refoulées de violence sociale en considérant ce qui apparaît derrière les choses banales (qui *a priori* ne retiennent pas le regard des sociologues, ou du moins ne sont pas facilement accessibles au moyen de leurs méthodes courantes). Mieux comprendre ces dynamiques d'effacement et d'apparition produit de l'intelligibilité quant à l'espace d'interaction où se négocient des trajectoires intimes et politiques entre les vivants d'aujourd'hui et d'hier. Dans un deuxième temps, j'éprouverai ce regard sociologique qui vise à connaître « les choses derrière les choses » (*the things behind the things*), en appliquant l'approche d'« être hanté » à la présence et au traitement des femmes et des enfants au camp d'internement Spirit Lake au Québec (1915-1917) durant la Première Guerre mondiale. À partir d'une analyse exploratoire principalement fondée sur l'étude de sources primaires, des archives photographiques, ainsi que deux œuvres littéraires (Massicotte, 1998 ; Skrypuch, 2008) et de sources secondaires, je propose de réfléchir à ce qui a été étudié (le « plein »), tout autant que ce qui ne l'a pas encore été ou de ce qui ne peut l'être (le « vide »). Le but est de compléter le vide social laissé dans la mémoire collective de la population québécoise et canadienne (Rousseau, 2023b) en relation avec ce qu'il est possible d'apprendre de ces vies, de leurs expériences, ainsi que des formes de marginalisation et de répression subies.

2. L'ACTION DE HANTER OU D'ÊTRE HANTÉ COMME MODE D'APPRÉHENSION DU VIDE ET MÉTHODE DE PRODUCTION DES SAVOIRS

To study social life one must confront the ghostly aspects of it. This confrontation requires (or produces) a fundamental change in the way we know and make knowledge, in our mode of production [...] haunting is a very particular way of knowing what has happened or is happening. (Gordon, 2008, p. 7-8)

Comme il sera abordé dans cette section, le regard sociologique que propose Gordon vise une action de reconnaissance transformatrice (*transformative recognition*) du vécu des acteurs sociaux, et ce, en considérant le rapport savoir-pouvoir à l'œuvre dans « les pratiques sociales d'effacement » (Gordon, 2008, p. x, traduction libre). Elle s'intéresse à ce qui est banal, ce qui est étranger à l'ordre social, afin de repousser les frontières des méthodes de la discipline faisant écho à d'autres contributions de la sociologie compréhensive, que ce soit Simmel (2013 [1908]) avec sa sociologie de l'action et des formes sociales, ou encore l'interactionnisme symbolique de Mead (2006 [1934]) ou de Goffman (1968 [1961]). Gordon s'inscrit aussi — sans qu'elle le revendique — dans la lignée du courant interdisciplinaire du « *spectral turn* » qui émerge dans les années 1990 dans les études culturelles, les arts et la théorie critique (Blanco et Peeren, 2013 ; Dziuban, 2018). Ce courant est fortement inspiré de la contribution de Jacques Derrida (1993), « hantologie » (hanter et ontologie), qui permet de comprendre des éléments persistants du passé qui hantent le présent (y donnant un sens). Ainsi, la description et l'explication des traces (visibles et invisibles) des violences passées font apparaître une présence spectrale (le spectre ou le fantôme) qui affecte les réalités culturelles actuelles et leurs entendements. Dans le cas de Gordon, l'auteure s'inspire des paradigmes marxiste, psychanalytique et poststructuraliste pour relier les trajectoires intimes et politiques du savoir-pouvoir, qu'elle formalise sous un raisonnement dialectique de ce qui est entravé et de ce qui apparaît. Le plus souvent, elle soutient une thèse propositionnelle (c'est-à-dire susceptible de soutenir des valeurs, symboles ou arguments renouvelés) qui produit une vision aux marges de ce qui était déjà connu d'un phénomène ou d'un événement. Ce faisant, elle convoque la nécessité de réfléchir aux limites épistémologiques entourant la logique de l'administration de la preuve biographique en sociologie.

L'enjeu n'est alors plus de distinguer¹ le matériau et son usage — « ce que l'on en fait » —, mais de suivre les logiques d'imbrication entre l'expérience vécue, les structures sociales d'une époque et le contexte du rappel (présent). L'auteure favorise l'usage d'études de cas afin de croiser ces différentes échelles (espaces, acteurs et temporalités) et raconter l'inconfort ou l'étonnement découlant des écarts entre les signes et leurs significations. Par exemple, elle traite de l'usage protéiforme des « portraits des disparus argentins » qui, lorsque brandis par les Mères de la Place de Mai, visent à honorer leurs êtres chers et à demander justice pour eux, alors que, lorsque ces mêmes portraits (ou photos de famille) sont utilisés par le régime politique, c'est à des fins répressives comme la torture². Réfléchissant donc en termes de possible ou de plausible, plutôt

1. Je rappellerais la critique acerbe de Bourdieu au sujet de l'« illusion biographique » (1986), inhérente à toute entreprise narrative de l'expérience vécue, vision face à laquelle Passeron (1990, p. 10, cité dans Heinich, 2010, paragr. 9) soutient que le problème (ou l'hésitation) de l'approche biographique tient moins du matériau que de la méthode appliquée.

2. Par exemple, les paramilitaires et soldats argentins passaient de maison en maison pour demander l'identification (par photo) de personnes accusées de crimes séditieux ou révolutionnaires contre le régime dictatorial. Lors de la détention, l'usage des portraits servait aussi à obtenir des aveux forcés par les tortionnaires.

que d'absolu ou de vérité, Gordon s'approprie l'appel au renouvellement du regard sociologique — recourant à l'imagination sociologique de C. Wright Mills (2006 [1959]) — afin de faire face aux bouleversements et aux promesses du *xxi*^e siècle, et ainsi cultiver une sensibilité au monde vécu et à l'histoire.

2.1 Une capacité sociologique d'imagination : investiguer l'invisible ou ce que l'on néglige

Certes, Gordon, comme d'autres chercheurs des sciences sociales qui se sont intéressés à comprendre ce qui vient hanter le présent (Carsten, 2007 ; Ferrell, 2022 ; Fiddler et al., 2022), invite à penser aux relations (médiations) entre individus, groupes et institutions. Toutefois, son originalité dans la production des connaissances sur la violence consiste à considérer les « épreuves personnelles » et les « enjeux collectifs » de manière fragmentée, sous un mode non linéaire, pluriel, affectif (fondé sur la narration expérientielle) et orienté vers l'objectif de justice sociale. J'estime d'ailleurs que son travail répond aux principes phares des théories féministes du point de vue (Harding, 2004), à commencer par le choix d'orienter ses recherches sur les relations de pouvoir, ou plus exactement sur les ressources herméneutiques³ pour décoder les violences sociales à partir des marges (biographiques et historiques). Gordon exprime donc la volonté de saisir la « matière fantomatique » (*ghostly matters*) des structures de domination par la production de nouveaux récits (*ghost stories*), tel un substrat révélateur des dynamiques d'effacement à l'œuvre. Afin d'investiguer l'invisible ou ce que l'on néglige (c'est-à-dire ce qui semble incomplet, masqué ou « hors cadre » des discours dominants), je propose de considérer deux éléments conceptuels clés de l'être hanté : ses caractéristiques et le mode de reconnaissance et d'engagement qu'il permet.

Comme le dit Gordon (2008, p. 22) : « *following the ghosts is about making a contact that changes you and refashions the social relations in which you are located* ». Or, il n'est pas simple de s'intéresser aux parcours biographiques et structurels des violences lorsque des archives sont manquantes ou que les témoins des violences ont disparu sans laisser de trace narrative ou visuelle. Ces limitations dans la capacité de connaître sont quelque peu contournées dans l'action de hanter chez Gordon puisque c'est la chercheuse qui articule les trois caractéristiques majeures de la méthode (*ibid.*, p. 63-64) : a) elle délimite la figure sociale du fantôme (*ghost*) qui crée un sentiment d'étrangeté, voire trouble l'activité de connaissance ; b) elle définit le fantôme en fonction de symptômes de ce qui manque (ce qui est absent) et simultanément de ce qui a été perdu, et de possibilités futures ; c) enfin, elle entretient une relation évolutive et vivante avec le fantôme ; « *we are in relation to it* » (*ibid.*). En somme, s'éloignant d'une simple mécanique d'accumulation de preuves, l'action de hanter reconnaît la figure

3. Gordon n'utilise pas cette dénomination (herméneutique), mais ses propos évoquent la dialectique de présence-absence (visibilité-invisibilité) des cadres interprétatifs des violences.

sociale du fantôme comme une nouvelle forme de sociabilité entre les mondes passés, présents et futurs.

Inévitablement, la méthode de l'être hanté présente des défis d'application (*ibid.*, p. 199), entre autres parce qu'elle s'éloigne du traitement de choses palpables et persistantes, et s'intéresse à l'intangible et à l'éphémère comme matière qui informe le substrat de l'organisation de la production, reproduction et distribution de la vie sociale. À cet égard, le « flash » ou l'« illumination profane » (expression que Gordon, 2008, p. 205, emprunte à Walter Benjamin) que produit le fantôme fonctionne comme un moment de discernement (un mode d'appréhension du monde — qui reconnaît des dynamiques génératrices de violence — à partir de « quelque chose d'autre » (*something else*). Lorsque la sociologue s'engage avec la matière fantomatique, elle vise à dégager des formes de violations plus « subtiles », « invisibles » et « niées » (*ibid.*, p. 206, traduction libre). De ce fait, l'être hanté incarne les effets sociaux et politiques de cette violence sous un angle qui peut être perçu comme mineur ou secondaire, tel que l'insécurité face à la précarité économique, ou encore la colère ou la honte de raconter son histoire. C'est pourquoi dialoguer avec les fantômes, soutient Gordon, c'est s'intéresser à l'arrière-fond des narrations passées, celles qui comptent, qui sont rendues visibles (jugées dignes d'être investiguées) et celles qui n'apparaissent pas, qui sont récusées, accusées de changer de formes ou d'être trop insaisissables pour les analystes. Malgré ces difficultés, cette proposition demeure féconde si on aspire « *to understand the conditions under which a memory was produced in the first place* » (*ibid.*, p. 22) et, par le fait même, à s'engager à dialoguer et à écouter ce que la figure sociale du fantôme est en mesure de faire apparaître.

2.2 Sociologie de la mémoire : de la négation de la violence à l'apparition des murmures de l'histoire

Tel que la sociologue Elizabeth Jelin (2003, p. 48-50) le souligne au sujet de la mémoire sociale, les débats scientifiques oscillent souvent entre les tenants des « *hard data* » (d'inspiration positiviste qui vise à authentifier les documents, s'assurer de leur véracité et de leur fiabilité) et les tenants des « *soft data* » (d'inspiration constructiviste, qui privilégient les récits subjectifs et incluent même, comme chez Gordon, l'indifférenciation entre matériaux biographiques et récits de fiction). Bien entendu, certaines sociologues (Gensburger et al., 2023 ; Rousseau, 2022) se situent dans l'entre-deux, tentant de développer une perspective tierce, comme celles inspirées par Maurice Halbwachs (1925) ou encore Paul Ricœur (2000), afin de penser ensemble les mémoires personnelles et les récits historiques. Ce travail de remémoration, comme je l'ai nommé ailleurs (Rousseau, 2017), revêt une dimension particulièrement sensible lorsqu'il s'agit d'injustices historiques⁴. En effet, l'intensité et la persistance du « coup »

4. Les injustices historiques (Iverson, 2006) décrivent une multitude d'événements (par exemple l'expropriation de masse, les massacres de civils, etc.) qui interpellent à la fois des actions de reconnaissance des torts passés, mais aussi la réparation de leurs conséquences morales et matérielles.

des violences peuvent prendre la forme de traumatismes (individuels et collectifs) susceptibles de faire naître d'autres réponses secondaires à l'événement. Le trauma est souvent représenté, dit Jelin (2003, p. 50-51), par la répression ou le déni dudit événement, qui au-delà de sa temporalité immédiate apparaît subséquemment sous la forme de symptômes chez l'individu et dans ses relations, qui illustrent les ruptures, les brèches temporelles qui ne se sont pas refermées (le plus souvent, le passé submerge le présent plutôt que de l'informer). De manière similaire, il y a dans la proposition de Gordon un bouillonnement sous la surface des choses visibles qui pousse à s'intéresser à ce que la majorité ne voit pas parce que les traces du passé remémoré sont perçues comme : « *dead and gone* » (2008, p. 195).

Ce souhait d'expliquer et comprendre « *between what can be seen and what is in the shadows* » (*ibid.*, p. 17) invite « à une réflexion sur les méthodes dans lesquelles la politique même du regard et les expériences de rencontre du chercheur deviennent le centre de l'enquête » (Gordon et al., 2020, p. 338, traduction libre). Cet apport représente, comme d'autres l'ont dit avant moi (Dean et al., 2025), la portée heuristique de son travail pour les sciences sociales, et plus particulièrement la sociologie de la mémoire. Pour rendre compte de ce travail de révélation de l'être hanté, je reprends deux exemples de Gordon (2008) qui, à la manière du développement d'un film négatif noir et blanc, créent l'empreinte lumineuse par inversion des tonalités — au risque de mener à un *sous*-développement ou à un *sur*-développement d'une représentation/explication par la sociologue, rendant alors l'image (la trace du passé) incomplète, voire inintelligible, au présent.

D'une part, dans le chapitre 2 de son livre, Gordon se dit habitée par le fantôme de la psychanalyste Sabina Spielrein, absente d'une photo (où elle aurait dû être) prise lors du 3^e Congrès international de psychanalyse à Weimar en 1911. La sociologue tâche de reconstituer les motifs de l'invisibilité de cette femme d'origine russe, internée en Suisse (pour cause de névrose), qui serait tombée amoureuse de Carl Jung, disciple de Sigmund Freud ; qui lui aurait usurpé des idées comme le contre-transfert (Kerr, 1993 ; Carotenuto, 1984, cité dans Gordon, 2008). L'évidence photographique permet alors de tisser des liens entre l'histoire de la psychanalyse et sa relation aux femmes (*ibid.*, p. 35). D'autre part, dans le chapitre 4, Gordon aborde l'héritage de l'esclavage racial à l'ère de la Reconstruction (période ayant succédé à la guerre de Sécession) à partir du roman *Beloved* de Toni Morrison, 1987. Ce dernier met en scène les histoires d'esclaves anonymes sous la forme du récit d'une mère (Sethe) qui fuit vers le nord avec ses trois enfants et craint d'être appréhendée — sous la loi du fugitif (1850). En dernier recours, elle commet un geste d'infanticide afin d'échapper à un destin de servitude ; seul périra le bébé (féminin, sans nom) de la fratrie. Les protagonistes continueront d'entrer en dialogue avec le fantôme du bébé, incorporant d'autres entités oubliées de la terreur esclavagiste, révélant ainsi le poids de l'attachement des vivants aux ramifications de ces violences.

Comme ces deux cas l'explicitent, l'approche de l'être hanté débute avec la piste de l'inconfort, de l'incertitude, de ce qui plane, mais qui a de la difficulté à être énoncé

parce que réprimé ou irrésolu. La méthode d'investigation de Gordon est très malléable et ne suit pas les méthodes convenues de la discipline, d'où l'existence d'objections — auxquelles tente de répondre l'auteure — relatives à l'inconsistance de ses démonstrations, ou encore l'évanescence de son objet. À sa défense, cette proposition inclut une dimension affective, voire empathique, envers les récits fantomatiques qui déstabilise les critères communs de validation des savoirs sociologiques, entre autres eu égard à l'irréductible tension entre réalité et fiction dans le travail de représentation, mais aussi celle entre subjectivation et objectivation des matériaux de recherche, sans oublier les défis de représenter des temps disjoints (non-linéarité) dans sa volonté d'expliquer les violences et leurs effets sur les sujets affectés. Affronter ces obstacles à la capacité de connaître peut faire persister « *the difficulty of representing what seems unrepresentable, if not unthinkable* » (*ibid.*, p. 70). Cet aspect est l'une des principales limites de la proposition d'« être hanté », puisqu'il y a derrière cette méthode une volonté de remodeler le langage, voire la modalité de l'expérience du monde vécu, par la prise en compte d'une force invisible, celle qui refoule les marques passées de violence et leur apparition dans la démarche de la sociologue au présent. C'est pourquoi, en recherche, l'être hanté « *is a way we're notified that what's been suppressed or concealed is very much alive and present, interfering with us and with the systems of repression that produce concealment and blockage* » (Gordon et al., 2020, p. 339).

Je propose de mettre à l'épreuve la proposition de Gordon afin d'étudier les « vides » liés à la présence et au traitement des femmes et des enfants internés au camp Spirit Lake (1915-1917, Québec) durant la Première Guerre mondiale (**image 1**).

Image 1 : Femmes et enfants internés au camp Spirit Lake



Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3 117, PA-170620, Bibliothèque et Archives Canada.

3. ÉTUDE DE CAS : INTERROGER LES TRACES SILENCIEUSES DES FEMMES ET ENFANTS AU CAMP D'INTERNEMENT DE SPIRIT LAKE (1915-1917)

Durant la Première Guerre mondiale, le camp d'internement de Spirit Lake (en activité du 13 janvier 1915 au 28 janvier 1917, à Trécesson, Abitibi-Témiscamingue, Québec) a été le deuxième camp en importance⁵ des vingt-quatre camps de détention pour les individus considérés « ennemis étrangers » au Canada (**image 2**). En effet, à la suite de la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre (août 1914), le gouvernement canadien décrète l'enregistrement obligatoire d'immigrants non naturalisés (environ 80 000 personnes se retrouveront alors surveillées par les services policiers), s'ensuivra l'arrestation de 8 579 personnes (sous prétexte d'avoir violé les règles en vigueur ou de menacer la sécurité du pays). Une majorité de ces ressortissants accusés d'être « sujets d'un pays ennemi » (Bohdan, 2002 ; Luciuk, 1988) sont issus des empires multinationaux austro-hongrois (dont une majorité d'Ukrainiens)⁶, allemand, ottoman et le royaume de Bulgarie (Luciuk, 2001, p. 17). Entre 1914 et 1920, durant les opérations nationales d'internement au Canada, une majorité d'hommes arrêtés voient leurs liens familiaux et professionnels coupés. Dans certains cas d'exception, dont Spirit Lake, les femmes et les enfants des prisonniers se voient logés près des camps de travail sous l'œil des soldats canadiens. Grâce à des études antérieures (Biega et Diakowsky, 1994 ; Laflamme, 1989 ; Luciuk, 2001 ; Rousseau, 2023 ; Roy, 2016), nous en savons plus sur le contexte sociopolitique et économique entourant la création du camp Spirit Lake, les conditions de détention difficiles et le travail forcé des 1 200⁷ prisonniers, principalement occupés au défrichage forestier⁸.

Il est possible de détacher une vision de « ce que nous savons », à commencer par les analyses historiques des politiques migratoires canadiennes, le choix de la localisation de Spirit Lake près d'Amos (rendue accessible par l'arrivée du chemin de fer Transcontinental, mais aussi par l'influence politique du maire d'Amos Hector Authier⁹), le dispositif et l'organisation du camp principal (**image 3**), la dispersion des internés à la fermeture du camp, la destruction des bâtiments (à l'exception d'un gymnase et d'un cimetière), etc.

5. Le camp Spirit Lake représentait environ 85 % des personnes arrêtées au Québec (Riopel, 2004).

6. « En 1914, la grande majorité des 120 000 “Autrichiens” du Canada [ressortissants de l'Empire austro-hongrois] étaient en réalité des Ukrainiens venus de Galicie et de Bucovine » (Thompson, 1991, p. 5).

7. Ce chiffre est le plus souvent cité, bien que Bohdan (2002) évoque plutôt 1312 prisonniers à l'apogée du camp de Spirit Lake.

8. Pour une recension d'articles journalistiques du début du siècle, notamment sur le travail de « l'ennemi au défrichage » à Spirit Lake, voir Internment Legacy Fund : www.internmentcanada.ca/map-of-internment-locations/list-of-internment-camps/spirit-lake-quebec/

9. Avocat, journaliste et homme politique québécois, Hector Authier fut agent des terres et des mines pour l'Abitibi (1912 à 1922), maire d'Amos (village situé à 6 km de Spirit Lake) et préfet du comté d'Abitibi de 1914 à 1918 (Assemblée nationale du Québec, 2008).

Image 2 : Emplacements des camps d'internement au Canada (1914-1920), et la déportation par train (flèche rouge) entre Montréal et Spirit Lake (Abitibi-Témiscamingue)

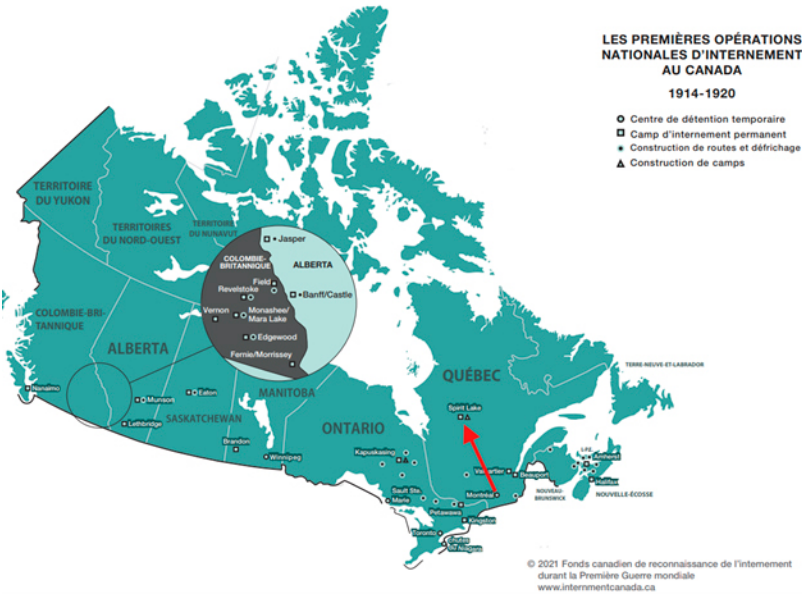
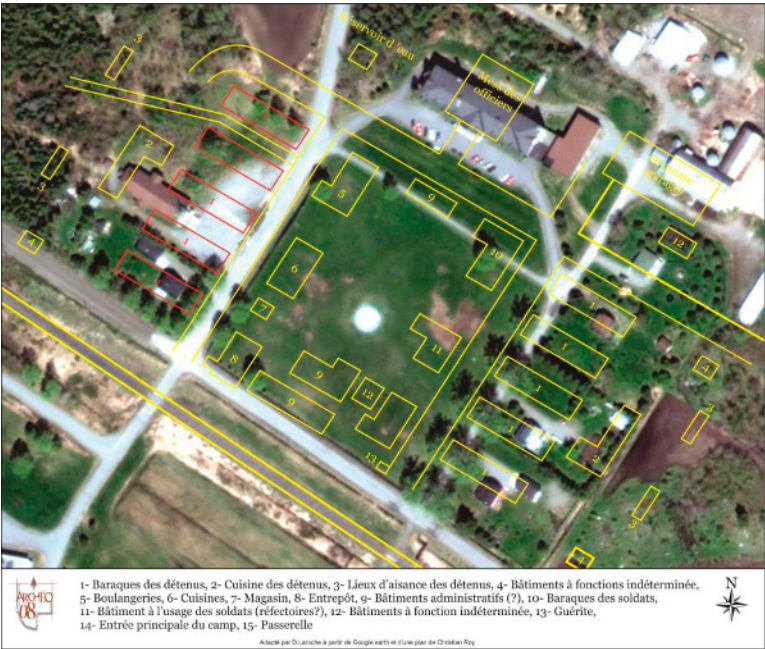


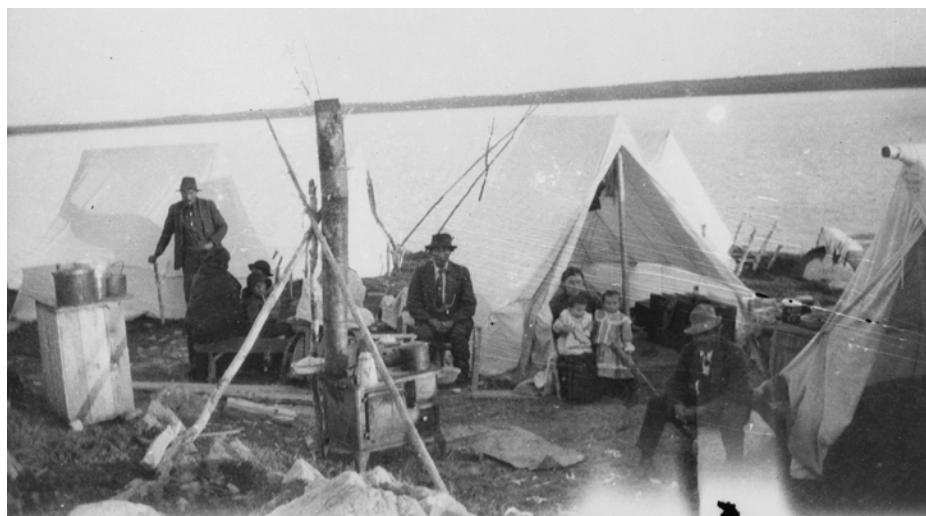
Image 3 : Projection du plan aérien du camp d'internement Spirit Lake



Sources : Archéo-o8, Roy (2000) et Google Earth (2014).

Cependant, très peu de choses sont connues¹⁰ des expériences des femmes et des enfants dont la présence est répertoriée dans deux¹¹ des vingt-quatre camps d'internement canadiens durant la Grande Guerre. Dans le cas de Spirit Lake, ce sont environ 150¹² femmes et enfants qui sont installés à 1,6 km du camp de détention principal (là où les hommes célibataires sont « internés » derrière les barbelés). Ce lieu dédié aux familles est surnommé le « village » de Lilienville, et ce, « en l'honneur d'un préposé aux billets du Canadien National qui les avait soutenues durant cette épreuve » (Villemur, 2005). Le village abrite les prisonniers mariés qui retournent auprès de leur famille après le dur labeur journalier. Au début de la création de Lilienville, les populations immigrantes captives vivent dans des tentes (voir **image 4**), puis dans des maisons rustiques en bois qui accommodent plusieurs familles (voir **image 5**).

Image 4: Tentes de prospecteur qui accommodent certaines familles au camp Spirit Lake



Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3 117, PA-170569, Bibliothèque et Archives Canada.

À ce jour, bien que des traces visuelles (des photos réalisées par le soldat Palmer entre 1915 et 1917) et textuelles (tirées du rapport militaire du général W. D. Otter (1921) responsable des opérations d'internement [1914-1920]), permettent d'identifier la présence des femmes et des enfants au camp d'internement de Spirit Lake ; aucune analyse substantielle n'a été produite afin de comprendre leurs expériences singulières

10. Le 18 juin 1915, le journal *Montreal Gazette* titre : « Gov't Interning Female Aliens: Number of women have already been sent to Spirit Lake », sans détail concernant leurs conditions de détention, excepté le fait qu'elles sont séparées du camp principal et que les familles sont gardées ensemble.

11. En effet, seuls les camps de Spirit Lake (QC) et de Vernon (CB) ont eu un espace dédié aux familles (femmes et enfants) des internés.

12. Roy (2016).

Image 5 : Maisons rustiques en bois qui accommodent les familles des prisonniers au camp Spirit Lake



PA-170474

Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3 117, PA-170474, Bibliothèque et Archives Canada.

au sein du dispositif punitif du camp. La production d'archives textuelles ou orales d'anciens détenus de Spirit Lake est très limitée¹³ ; cependant, quelques productions artistiques, documentaires et de fiction ont pris le relais de la narration, entre autres eu égard aux perceptions des ressortissants et descendants ukrainiens¹⁴. Sur le plan biographique, ces lacunes documentaires peuvent en partie s'expliquer par la honte ressentie par certaines personnes internées ayant refoulé ces souvenirs d'oppression¹⁵. Par ailleurs, les silences genrés du camp Spirit Lake s'inscrivent dans un contexte élargi de la fabrique de l'histoire militaire qui, au début du xx^e siècle, s'imbrique dans un récit national axé sur les faits d'armes, les contributions masculines à l'effort de guerre, ou encore au sacrifice militaire (Barker et al., 2025) ; créant des vides dans

13. Des descendants de personnes internées issues des communautés ukrainiennes vivant au Canada s'expriment dans l'ouvrage *The Stories Were Not Told* (Semchuk, 2019).

14. En plus des deux œuvres littéraires traitées dans cet article, voir les films *Freedom Had a Price* (Luhovy, 1994) et *La fuite* (Cornellier, 1985), ou encore les romans *Les amants maudits de Spirit Lake* (Bergeron, 2016) et *Spirit Lake* (Brien, 2008).

15. À titre d'exemple de l'incompréhension face à l'injustice et du poids des souvenirs de l'internement, Mary Bayrak (née à Spirit Lake) raconte que son frère et elle : « *thought it was a terrible thing to be in a camp. We thought it was for doing something wrong. [... It's] Hard for kids to understand. We thought, we had come from someplace else and weren't liked and were put in a camp. I just never told anybody about it* » (Semchuk, 2019, p. 95).

l'historiographie des opérations d'internement. Or, « les femmes possèdent une expérience singulière des conflits armés, une réalité riche et nuancée qui, longtemps, est restée enfouie dans le silence » (Dupuis, 2025). Je propose donc d'interroger ce que ces figures sociales fantomatiques (femmes et enfants immigrants) peuvent nous apprendre de ce qui manque, ce qui a été perdu et des possibilités relationnelles entourant l'expérience de répression et d'oppression du camp d'internement. La démonstration qualitative se fera à partir d'un traitement exploratoire fondé sur l'étude d'archives photographiques (collection R. Palmer¹⁶), ainsi que l'appui de deux récits s'apparentant au roman historique (sous-genre du roman)¹⁷. Le premier, de Marsha Forchuk Skrypuch¹⁸, *Prisonniers de la grande forêt* (2008), prend la forme d'un journal intime écrit par une jeune fille ukrainienne de 13-14 ans (Anyia Soloniuk) internée à Spirit Lake avec sa famille. Le second, de Gilles Massicotte, *Liberté défendue : l'Abitibi concentrationnaire* (1998), raconte divers moments du quotidien au camp Spirit Lake dans le but de saisir les drames vécus par les gens — principalement d'origine ukrainienne — qui ont souffert de l'internement forcé.

Dans le but de penser ces apparitions spectrales (la présence des femmes et des enfants au camp Spirit Lake) en relation avec le vide social laissé dans la mémoire collective, je propose, dans un premier temps, d'explorer la superposition de deux traces mémorielles : l'une archivistique et l'autre monumentale. Ce détour permettra d'appréhender le travail invisible, domestique, de maternité et de soins. Dans un deuxième temps, j'élargirai le regard sociologique en examinant certains mécanismes d'exclusion sociale envers les populations immigrantes non naturalisées au début du xx^e siècle. L'hypothèse étant que ces dynamiques sociopolitiques et culturelles ont eu une influence sur l'expérience individuelle de la séclusion forcée vécue par les femmes et les enfants des prisonniers considérés comme « ennemis étrangers ». Dans un troisième temps, c'est par l'expression de la peur relativement à l'environnement de Lilienville que la fonction sociale de la rumeur sera discutée. Je conclurai en invoquant ce qui persiste au-delà de la fermeture du camp en janvier 1917 et en revenant sur l'intention derrière cette démonstration de l'application de l'être hanté.

16. Cette collection (Bibliothèque et Archives Canada) compte 219 photographies prises durant la période d'activité du camp Spirit Lake, dont une dizaine concernent les familles de Spirit Lake. Très peu d'informations existent sur ce soldat et aucune ne traite des relations qu'il entretenait avec les détenus.

17. Comme l'avance Pouliot (1995, p. 34) : « Les principales caractéristiques du roman historique sont la datation, généralement présente dès l'incipit, la présence de personnages historiques [...] la trame narrative s'articule autour de deux grands axes parallèles : l'histoire d'un récit et le récit d'une histoire à partir de personnages fictifs confrontés à des personnages historiques. »

18. De manière intéressante, Skrypuch, elle-même descendante ukrainienne au Canada, s'est plongée dans la production d'une œuvre littéraire dont la majeure partie des éléments du récit, à l'exception des protagonistes de la famille d'Anyia et de leurs relations hors du camp, sont fondés sur des événements et des sources historiques (démarche revendiquée par l'auteure).

3.1 Substantifier la présence anonyme des femmes et enfants au camp

En se promenant aujourd'hui sur le site où jadis se situait le camp Spirit Lake, pratiquement aucune trace ne subsiste des structures physiques de celui-ci, à l'exception de certaines fouilles archéologiques (Roy, 2000, 2001, 2016) qui ont permis de dévoiler des vestiges et objets ensevelis. Cela étant, sur le site principal, le paysage du camp est absent au regard des visiteurs, mis à part une plaque et une statue commémorative (**image 6**) située à côté d'une église en bois (construite au milieu xx^e siècle). L'objet monumental, érigé en 2001 sur le site historique, détonne par rapport aux récits dominants des opérations d'internement, à savoir la présence d'hommes captifs forcés au travail. En effet, l'œuvre — financée par UCCLA¹⁹ — représente une femme internée anonyme portant une robe longue et l'«*otchipok*» (le couvre-chef traditionnel des femmes ukrainiennes mariées), accompagnée de deux enfants (les siens?), soit un bébé qu'elle porte emmailloté et un autre, d'environ trois ans, qui se tient à ses côtés. Il a été possible de retrouver²⁰ ces protagonistes à partir d'une des photos d'archives parmi les plus médiatisées du camp Spirit Lake (**image 1**). Lorsqu'on compare les deux représentations, cela crée un étrange sentiment chez l'observatrice, l'impression que ces figures singulières anonymes ne représentent aucune et toutes ces familles dont on a perdu la trace. Cette représentation monumentale (de taille réaliste) frappe aussi l'imaginaire: le visage fier (tête haute, regard droit devant) et l'évocation de la douceur maternelle contrastent avec la dureté de l'univers du camp d'internement et l'injustice qu'elles et leurs proches ont subie. En définitive, le choix du titre de la sculpture («*Madone internée*») associe ces femmes à la figure biblique de la Vierge; la pureté, l'innocence, l'abnégation.

Image 6: À gauche, la statue de la «*Madone internée*» (2001), présente au site historique du camp Spirit Lake; à droite, agrandissement de l'image 1 (1915-1917)



Crédit photographique: Audrey Rousseau, 2018.

19. Ukrainian Canadian Civil Liberties Association.

20. J'ai obtenu la confirmation, lors de mes entretiens de recherche de 2020-2021, que c'est bien à partir de cette image d'archives, prise par Palmer, que le sculpteur John Boxtel a créé la statue.

Comme il a été maintes fois documenté en ce qui a trait au nativisme (Betz, 2019; Christley, 2022; Newth, 2023) et plus largement à l'idée de nation (Alcoff et Mendieta, 2003; Balibar et Wallerstein, 1997; Yuval-Davis, 1997), cet archétype des sujets féminins fonctionne comme « *patriarchal images of women as mothers are central to the nationalist project of myth making and its actual biological continuity into the future* » (O'Reilly, 2010, p. 894). Dans le cas représenté, en fonction de la patrie (*motherland*) de référence (le Canada ou l'Ukraine), l'espace social découvert (présupposé relier les sujets nationaux, sur une base biologique ou idéelle) réaffirme les frontières nationales (internes et externes) au groupe. En découlent donc des lectures différenciées du travail reproductif des femmes (de certaines femmes plutôt que d'autres), tantôt perçu comme une réalité fortifiant l'identité collective nationale, et en d'autres occasions, ce travail reproductif deviendra l'objet de préoccupation raciale et de contrôle social consolidant les relations de pouvoir et de domination au sein d'un espace national (Mohanty, 2006). Pour appréhender ces dynamiques de genre, je suggère de réfléchir au travail invisible réalisé par les femmes, notamment sous la forme du travail domestique (Courcy et al., 2016; Delphy, 2003), des soins aux proches dépendants (Guberman et al., 1993); une charge que l'on qualifie souvent de travail de *care* ou de sollicitude (Benelli et Modak, 2010; Mayeroff, 1971; Molinier et al., 2009). Ces soins, exigeant du temps, de l'attention et de la sensibilité à autrui, étaient réalisés par les femmes immigrantes avant l'internement. Toutefois, il est permis de se demander comment l'expérience d'internement à Spirit Lake a pu transformer les conditions dans lesquelles ce travail invisible se réalisait.

À ce titre, les thèmes de la maternité, de la petite enfance, ainsi que le soin des malades au camp Spirit Lake sont abordés dans l'ouvrage de Massicotte. La citation qui suit permet de saisir le travail physique et émotionnel investi par les mères, mais aussi l'entraide qui s'exprimait à Lilienville.

Feodor Romaniuk aidait sa femme, Matronna, à s'étendre sur un lit. La fatigue se lisait sur son visage. Elle avait un ventre proéminent et se déplaçait avec peine. Près de là, Andruk Manko et son épouse Katharina assis à une des tables, étaient entourés de leurs enfants John, Mary, Anne et Carolka.

— Maman ! Faim ! disait cette dernière.

À leurs côtés se trouvait le couple Mielniczuk avec leur petite fille Stefania. Debout, près de ses parents, elle promenait son regard autour en suçant son pouce. Il y avait aussi Peter et Antonia Bator avec leur fils Iwan. Ce dernier venait de se blottir tout contre sa mère, se plaignant d'un soudain mal de ventre.

— Pauvre chéri ! Lança la femme.

Elle dévisagea tendrement son bambin. Il avait des yeux tristes et les traits fatigués. Elle lui caressa la nuque tout en le consolant.

— Le repas va bientôt arriver mon trésor. Ça va te faire du bien de manger.

(Massicotte, 1998, p. 50-51)

D'une part, cet extrait permet par l'usage de noms à connotation ukrainienne de cerner l'origine ethnique des protagonistes. D'autre part, ce court échange fait découvrir l'espace intérieur d'une maison rustique. Ce lieu, où plusieurs familles résidaient,

rendait l'intimité difficile, mais en contrepartie encourageait probablement la solidarité en cas de besoin. La présence bienveillante s'éprouve à la fois par le mari qui se soucie de l'état de sa conjointe enceinte, tout autant que par les gestes et les paroles de la mère qui accueille son enfant en douleur et tente de le rassurer. D'ailleurs, plus tard dans le récit, le petit Peter, fiévreux et ayant toujours mal au ventre, se fait porter au dispensaire, où le médecin du camp constate les symptômes de la fièvre typhoïde (p. 62); maladie causée par des conditions médiocres d'hygiène et d'assainissement des eaux²¹. Outre ce mal, les internés et leurs familles souffriront aussi de la tuberculose (une maladie hautement transmissible se propageant par voie aérienne). Nul doute que les conditions exiguës des logements, ainsi que d'hygiène minimale mentionnée plus haut, devaient représenter un risque d'infection postnatal accru²², comme pour la protagoniste Matronna Romaniuk, qui accouche dans une baraque du camp accompagnée d'une autre femme internée, alors que son mari part pour sa journée de travail de défrichage (p. 78-79). En somme, la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que la nourriture possiblement peu diversifiée, devaient créer des facteurs environnementaux propices à d'autres infections à répétition chez les enfants en bas âge (**image 7**) et les personnes plus vulnérables.

Image 7 : Très jeunes enfants internés au camp Spirit Lake, nu-pieds, jouant à creuser la terre avec une cuillère



Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3117, PA-170434, Bibliothèque et Archives Canada.

21. La bactérie *Samonella typhi* cause cette maladie lorsque « les selles de personnes infectées, incluant les porteurs, sont rejetées dans les sources d'approvisionnement » et par contamination croisée, par exemple, lors de la manipulation d'aliments (Agence de la santé publique du Canada, 2019).

22. Parmi les 22 personnes décédées au camp Spirit Lake, on dénombre plusieurs enfants emportés par l'une ou l'autre de ces maladies, enterrés au cimetière situé à 1,2 km du camp principal.

Puisque l'approche de Gordon suggère d'aller fouiller aux marges de l'histoire, afin de saisir le rapport entre visibilité et invisibilité des expériences et structures de violence, je retrace les contours des mécanismes d'exclusion et la stratégie de séclusion à grande échelle de certaines populations immigrantes non naturalisées au début du xx^e siècle.

3.2 De l'exclusion à la séclusion

Pourquoi le Canada nous déteste-t-il autant? [...] Je pensais que le Canada était une terre de liberté. J'en suis triste et effrayée. (Anya, *Prisonniers de la grande forêt*)

Si on se demande comment les camps d'internement ont pu exister au Canada durant la Grande Guerre, il est essentiel de se questionner sur les politiques migratoires de la fin du xix^e siècle et du début du xx^e siècle²³ (qui visaient à accentuer l'occupation du territoire agricole — accaparement des terres autochtones — par des populations jugées « aptes » à occuper ces emplois agraires). Le début de la Grande Guerre formalise un « impérialisme domestique canadien » (Kelebay, 1994, p. 6) qui reproduit des distinctions raciales²⁴ entre les sujets britanniques et les Autres, dont plusieurs minorités ethniques originaires d'Europe méridionale et de l'Est qui n'entraient pas — à l'époque — dans la définition de la blanchité (Painter, 2019). Qui plus est, dans le contexte des tensions liées à la Grande Guerre, « la menace de “l'étranger ennemi” ajout[e] une nouvelle dimension au “problème de l'immigration” » (Thompson, 1991, p. 5). C'est-à-dire que les travailleurs immigrants, souvent sans propriété et souffrant d'un haut niveau de chômage (Martynowych, 1988, cité dans Rathford, 2012, p. 398), se voient internés « en raison de leur origine et non de ce qu'ils ont fait » (Luciuk, 2000, p. 18, traduction libre). Effectivement, les ennemis combattants ne représentent qu'une minorité des détenus des camps d'internement, la majorité des internés sont des civils. Ce climat d'hostilité et d'intolérance, couplé à la précarité économique d'une majorité des populations immigrantes d'Europe méridionale et de l'Est, dont les Ukrainiens, sont des aspects traités dans les romans historiques de Skrypuch (2008) et de Massicotte (1998). Pour des raisons d'espace, ce sont principalement les éléments de l'œuvre *Prisonniers de la grande forêt* qui seront abordés ci-après.

La protagoniste du roman de Skrypuch, Anya, est originaire du village d'Horoshova (comté de Borschiv, province de Galicie, Autriche-Hongrie). Elle est arrivée par bateau à Montréal, avec sa mère, sa grand-mère, ainsi que son petit frère, en avril 1914, afin de rejoindre son père (employé d'usine dans la métropole). Malgré l'ombre nostalgique qui plane sur le pays qu'elle a quitté, ce sont les dures conditions de vie avant la guerre (entre autres, les restrictions alimentaires, les bas salaires et le logement

23. « Les deux premiers pionniers ukrainiens arrivent au Canada en 1891 suivis de dizaines de milliers jusqu'au début de la Première Guerre mondiale » (Bibliothèque et Archives Canada, 2025).

24. Certaines populations d'Europe de l'Est, méridionale et centrale « furent accueilli[e]s avec animosité : des journalistes ethnocentristes qualifièrent les Italiens de “mètèques armés de couteaux” et les Ukrainiens “d'Européens de l'Est dégénérés” » (Thompson, 1991, p. 3).

inadéquat) ainsi que les discriminations (mépris) qu'elle constate dans le traitement de ses proches qui occupent plusieurs des entrées de son journal intime. Par exemple, un homme crache à ses pieds (p. 54) et l'invective: «salle immigrante» (p. 42), alors qu'un homme tente d'arracher le foulard de sa grand-mère qui tombe par terre sous les rires des passants (p. 98). Ce type d'agissements rejoint les attitudes hostiles, xénophobes et racistes, discutées plus haut. Afin d'illustrer plus avant ce climat social, voici ce que le Canadien S. J. Woodsworth déclarait dans son ouvrage *Strangers at Our Gates* (1909): «*[w]e need more of our own blood to assist us to maintain in Canada our British traditions and to mould the incoming armies of foreigners into loyal British subjects*». Il poursuivait en disant que c'était son devoir «*to express the fear that any large immigration of this class [of immigrants, non-British] must lead to degeneration of our Canadian people*» (Woodsworth, 1909, p. 46 et 54, cité dans Cavell, 2007, p. 349). Ce rejet de l'Autre est bien sûr exacerbé lors du déclenchement de la guerre²⁵, comme en témoigne Anya dans son récit. Sur le plan économique, son père (journalier) et sa mère (qui fait des ménages auprès d'une femme bourgeoise) sont les premiers à perdre leur emploi. Elle-même, couturière à l'usine textile (malgré son très jeune âge), afin d'aider à subvenir aux besoins de sa famille, est mise à pied quelque temps avant que son père soit arrêté par la police (pour motif de vagabondage, p. 119), détenu, puis déporté au camp Spirit Lake. Le tour d'Anya et de ses proches suivra incessamment.

L'enfermement des femmes et des enfants dans les camps d'internement de la Première Guerre mondiale est expliqué, selon le général Otter (1921, p. 6), par l'obligation de la Convention de La Haye au sujet des personnes dépendantes (à charge)²⁶. Deux moyens étaient alors suggérés afin de répondre à ces obligations: a) permettre aux familles de rester dans leur ancienne maison (le gouvernement leur fournissant alors loyer mensuel, nourriture, etc.) ou bien b) permettre d'accompagner les hommes dans les camps d'internement. Cependant, détail important, à partir du moment où les hommes et les familles étaient déportés, leur responsabilité financière revenait au ministère de la Milice et de la Défense et non plus aux municipalités, comme Montréal, qui avaient la charge de l'assistance sociale aux déshérités, dont les «étrangers» qui avaient perdu leur emploi. Une phrase du rapport Otter, qui aurait pu passer inaperçue, permet de confirmer cette stratégie de gestion des affaires publiques: «*It is also suspected that the tendency of municipalities to "unload" their indigent was the cause of the confinement of not a few*» (1921, p. 6). D'ailleurs, dans le roman de Massicotte (1998, p. 28), un dialogue entre deux hommes arrêtés à Montréal et déportés par train vers le camp Spirit Lake évoque l'existence d'un «racket de la protection» de la part des autorités des bureaux d'enregistrement des «ennemis étrangers», où, sous couvert

25. L'ami d'Anya (Stephen) dit: «les journaux (sont) pleins d'histoires à propos du "problème des étrangers" et du fardeau que nous représentons pour le Canada» (Skrypuch, 2008, p. 94).

26. «*Wives and families dependent upon them for support, consequently when the bread winners were interned their woman and children had to be cared for*» (Otter, 1921, p. 6).

de leur garantir une protection face à la menace de déportation au camp, les hommes immigrants fichés se voient extorqués.

Ces dynamiques d'exclusion et de marginalisation représentent la trame de fond qui justifie le relatif assentiment de la population canadienne et québécoise à l'enfermement de ces populations immigrantes, non-citoyennes, considérées comme « ennemi[e] s de l'État » (voire des corps excédentaires de la nation à exploiter²⁷, **image 8**). La privation de leur liberté, l'arrêt de la scolarisation formelle des enfants²⁸, le vol d'avoir²⁹, ou encore, de titres fonciers de nombreux internés forcés à l'exil après la guerre (rapatriement au pays d'origine) sans compensation, semblent avoir été le prix à payer pour maintenir la stabilité politique de l'Empire britannique et par extension du Canada (notamment en assurant la continuité du projet de colonisation des territoires autochtones par les activités de déforestation pour fins commerciales et agricoles).

Je propose de reconstituer, à partir de fragments, ce qui a pu se jouer sur la scène relationnelle entre les familles internées et l'environnement à proximité du camp.

3.3 L'être-ensemble et la poursuite du lien social

Cette section explore les traitements injustes fondés sur des dynamiques d'exclusion ethnonationale à partir de ce que Yuval-Davis (1997, p. 39) nomme la reproduction culturelle ancrée dans des identités sociales genrées. Celles-ci jouent un rôle fondamental dans la manière d'établir des normes et de transmettre des récits qui marquent les territoires habités, ainsi que les relations qui s'instituent tant sur le plan personnel que collectif. Considérant ce vaste chantier, je propose d'approfondir un rapport particulier : le lien entre la peur et la rumeur. Je soutiens que celui-ci offre une fenêtre sur la manière dont ces identités sociales, entre les populations des ayants droit et les populations étrangères (prétendument dangereuses), se sont transformées au fil du temps. Mais avant, j'introduis au contexte de production des traces fugaces de Lilienville disponibles à ce jour.

27. En effet, non seulement les prisonniers des camps ont fourni de la main-d'œuvre à très bas salaire, moins de 25 sous par jour ouvré (Laflamme, 1989), mais, dès 1916, plusieurs camps d'internement, dont Spirit Lake, ont commencé à être vidés afin de disperser les hommes internés (non combattants) dans des emplois industriels (mines, armement, etc.) pour contribuer à l'effort de guerre partout au pays.

28. Spirit Lake ne faisait pas partie des quatre camps d'internement canadiens où les enfants étaient scolarisés (Otter, 1921, p. 10). Ces derniers ont donc été déscolarisés pendant leur période de détention à Spirit Lake. À la même période, l'obligation scolaire est très variable entre les provinces. Au Québec, une fraction de la bourgeoisie et de la classe ouvrière approuve l'instruction publique, contrairement à l'Église catholique qui s'y oppose, tout comme une partie de la classe agricole (Hamel, 1984, p. 41). À la traîne de l'Ontario (qui a voté l'obligation scolaire à partir de 1891), le Québec ne voit sa loi de fréquentation scolaire rendue obligatoire qu'en 1943 (*ibidem*).

29. En fonction des régulations de la Convention de La Haye, « *everything other than "personal belongings" becomes the property of the belligerent government* » (Otter, 1921, p. 12). Dans le cas canadien, la création du *Prisoners of War Trust Fund* permet de répondre à ses obligations en termes d'administrateur des biens des étrangers (*Custodian of the Alien Properties*) ; au départ, les sommes cumulées étaient de 329 153,17 \$ (CAD), dont la majorité auraient été dépensées sous la forme de biens de luxe dans les cantines des campements par les prisonniers (Otter, 1921, p. 12). Du montant initial, seulement 31 137,73 \$ (CAD) seraient restés entre les mains du receveur général à la fin des opérations d'internement.

Image 8 : Les soldats surveillent une colonne d'internés se déplaçant vers l'activité de défrichage



Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3 117, PA-170602, Bibliothèque et Archives Canada.

À ma connaissance, les seules représentations visuelles des familles au camp d'internement de Spirit Lake reposent sur les photos en noir et blanc prises par le soldat Robert Palmer³⁰ affecté au camp Spirit Lake par l'armée canadienne. Ce témoin de l'histoire (extérieur aux familles, mais intérieur au camp) détient bien entendu de nombreux privilèges, dont celui de citoyenneté, de masculinité, de blanchité, etc. Il est vraisemblable qu'il ait eu l'autorisation de ses supérieurs de photographier les internés pour ses archives personnelles. Un des indices est que le fonds d'archives, légué pas sa femme en 1989, porte son nom propre et ne présente aucune mention de la part des autorités militaires ou de la défense. De plus, à la suite de la consultation de ce fonds, il est possible de repérer plusieurs scènes animalières, intérieures et récréatives³¹. En outre, la majorité des photos de Lilienville illustrent des prises de vue de loin, d'une qualité variable, ce qui dénote le caractère « amateur » du photographe. D'ailleurs, le résultat rend parfois indiscernables les expressions faciales des sujets photographiés (image 9).

30. La Collection R. Palmer, détenue par Bibliothèque et Archives Canada (référence R18899-0-3-F), contient 219 documents photographiques (négatifs noir et blanc en nitrate de cellulose) du camp d'internement de Spirit Lake prises entre 1915 et 1917. Dans les faits, ces photos ont fort probablement été prises entre 1915 et 1916 puisque le camp ferme en janvier 1917.

31. La Collection R. Palmer compte quelques photos plus contemplatives représentant la nature qui entoure le camp, par exemple une chute d'eau, la forêt, ou encore des animaux « sauvages », comme une chouette ou un jeune ours. Il est aussi possible de repérer des scènes de pique-nique, des portraits de soldats et d'autres de membres des familles militaires logées près du camp.

Image 9: Des enfants internés au camp Spirit Lake (scène intérieure)



Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3 117, PA-170632, Bibliothèque et Archives Canada.

Le soldat devait avoir une capacité restreinte de communication avec les sujets photographiés, d'une part, parce qu'une majorité ne parlait ni l'anglais ni le français³², d'autre part, parce que nul ne sait s'il était autorisé à leur adresser la parole dans le cadre de ses fonctions. En dépit de cela, il est possible d'imaginer que Palmer a pu échanger avec eux au moyen de signes non verbaux, lui permettant de rassembler les internés pour croquer ces scènes du quotidien. À certains moments, les corps semblent prendre la pose pour le photographe (**image 10**), non pas sans gêne, alors qu'on discerne tantôt un sourire ou bien un air renfrogné (**image 11**).

À la suite de la consultation de ces archives visuelles, il demeure intéressant de se questionner sur le lien qui a pu unir ce soldat à ces sujets anonymes (femmes, enfants et parfois des hommes), tout autant que la notion de consentement des personnes internées à être prises en photo dans des moments difficiles de leur existence. Le soldat portait-il une attention empathique à ces femmes et enfants, leur était-il familier? À défaut de détenir des preuves tangibles de ce lien, je me tourne vers le procédé d'écriture de Skrypuch, qui, dans une sorte de mise en abyme, évoque Palmer avec son appareil photo.

32. Il est de connaissance publique que des traducteurs ont été embauchés. Cependant, leurs services devaient être réservés aux communications entre les détenus masculins qui effectuaient les travaux manuels et l'entretien du camp, plutôt qu'avec les femmes et les enfants qui étaient à l'extérieur de la force productive — à proprement parler — de l'espace du camp.

Image 10: Prisonniers de Lilienville: 1 homme, 3 femmes et 13 enfants



Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3 117, PA-170623, Bibliothèque et Archives Canada.

Image 11: Des enfants internés au camp Spirit Lake (scène extérieure)



Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3 117, PA-170470, Bibliothèque et Archives Canada.

La plupart des soldats accompagnent les hommes à leur travail en dehors du camp, mais quelques-uns restent avec nous. Aujourd'hui, le jeune soldat au beau sourire faisait partie de ceux qui sont restés, et j'ai appris qu'il s'appelait Palmer. Son prénom est Robert. Il a apporté des vêtements aux nouveaux prisonniers. Les femmes et les filles ont reçu des chaussettes, et les garçons ont eu des chaussons en laine. Il a aussi apporté des casquettes et des camisoles pour tous les petits enfants, et quelques rouleaux de tissu. [...] Le soldat Palmer a un appareil photo. Il a rassemblé tous les enfants du camp et nous a photographiés. Je l'ai vu prendre des photos des bâtiments et d'autres choses aussi. Je me demande s'il va nous montrer toutes ces photos, un jour. (Skrypuch, 2008, p. 140)

Comme cela a été documenté ailleurs (Bouvier, 2018), il n'est pas impossible, dans un contexte d'isolement, de privation de liberté ou de traitement dégradant, que des gestes de compassion prennent forme. « Dans ces moments surviennent parfois des épisodes marquants sur le plan humain. Ils se jouent souvent autour de très petites choses, anodines, qui expriment une reconnaissance mutuelle entre des personnes humaines » (Bouvier, 2018, paragr. 47). Il est possible d'imaginer que, dans les conditions extrêmes du camp, où les internés étaient privés de relations de soutien communautaire, de revenu leur permettant de subvenir à leurs besoins (à l'exception des rations alimentaires et de quelques vêtements octroyés aux familles), le fardeau de pallier ces privations retombait sur les épaules des femmes et des aînés des familles. La consultation des photos de Palmer, bien que représentant un horizon explicatif limité, démontre les conditions de dénuement à Lilienville, tout autant que l'esprit de débrouillardise des internés, lorsqu'on observe les traîneaux d'enfants fabriqués avec d'anciennes boîtes en bois ou qu'on entreaperçoit le savoir-faire en couture et broderie des femmes et filles. Ces motifs traditionnels distinctifs, tout autant que l'usage de langues étrangères, ainsi que les signes de paupérisme, devaient susciter des réactions dans l'environnement à proximité du camp, comme il en sera question dans la prochaine section.

3.3.1 La peur et la rumeur envers ces femmes immigrantes internées

Puisque « les émotions sont centrales à l'expérience humaine » (Neuman, 2007, p. 21, traduction libre), elles s'avèrent une piste interprétative féconde afin de comprendre les attitudes et les comportements des individus et des groupes. L'idée ici n'est pas de réaliser une analyse en profondeur de la sociologie des émotions (Burnay, 2022; Detrez et Diter, 2025; Spencer et al., 2012), mais bien d'invoquer une piste concernant la peur comme politique de vulnérabilité, et ce, à partir de la contribution théorique d'Eva Illouz (2025). À la suite de quoi, je propose de lier ces peurs à la formulation d'une rumeur envers les femmes du camp Spirit Lake par les habitants des alentours.

Les femmes immigrantes au Canada ont dû relever un double défi pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918) : s'adapter à un nouveau pays tout en gérant les angoisses de la guerre, les difficultés économiques et, pour certaines, la suspicion en tant qu'« ennemies étrangères ». Les femmes internées au camp Spirit Lake ont vécu le mépris de leurs droits fondamentaux, puisqu'elles étaient associées, par alliance, à un

« crime » lourd de conséquences : soi-disant, trahir le pays d'accueil et menacer sa sécurité. En rapport à cette construction de la menace étrangère au Canada, les mesures de surveillance, de répression et d'exclusion permettaient de réaffirmer la primauté de l'intérêt national (compris ici comme intégrité du corps politique de la nation et par extension d'un groupe majoritaire sur une minorité ou plutôt des minorités). Comme l'évoque Illouz (2025, p. 243), des études en psychologie sociale démontrent que « les personnes confrontées à des scènes et à des images de mort ont tendance à privilégier les personnes qui partagent leurs croyances religieuses et leurs opinions politiques ». Dans le contexte des nouvelles outre-Atlantique, dont les pertes de vies humaines, qui parvenaient aux oreilles des membres de l'armée canadienne, tout comme des habitants des villages à proximité du camp d'internement de Spirit Lake, il est plausible que cela ait contribué à renforcer la cohésion de groupe (« nous »). Inversement, la transgression de l'ordre moral présumé par les « ennemis étrangers » (« eux ») a dû inspirer « des attitudes plus punitives [...] plus agressives envers les personnes ayant des sensibilités politiques différentes des leurs ou opposées aux leurs » (Altheide, 2006, p. 6, cité dans Illouz, 2025, p. 244). Par extension, cette logique d'intérêts identitaires et culturels risque d'avoir fragilisé le lien social envers ces populations immigrantes non naturalisées emprisonnées, en créant une onde de peur quant aux risques qu'elles représentaient, réaffirmant du même coup la primauté de la solidarité intragroupe. Ainsi, l'hostilité et la xénophobie, voire le racisme exprimé envers les ressortissants d'Europe de l'Est, discuté préalablement dans cet article, représentent un terreau fertile à la montée de la peur comme théâtre de guerre à l'échelle locale ; à savoir, l'idée — réelle ou imaginaire — que certains groupes doivent être écartés de l'espace public afin de protéger les citoyens. Enfin, la peur étant un « sentiment viscéral » défini comme « la réponse émotionnelle à une menace au bien-être ou à l'intégrité physique » (Illouz, 2025, p. 222) m'amène à réfléchir aux relations sociales entourant l'expression de cette émotion en explorant le phénomène de la rumeur entourant les femmes internées (**image 12**).

Sachant que ces femmes (bien identifiables par leurs vêtements traditionnels) ont pu à certaines occasions se mouvoir vers les villages à proximité, il est convenu qu'elles ont rencontré des habitants, à commencer par des colons canadiens-français, mais aussi (présument) des Autochtones (Anishinabek) qui occupaient le territoire depuis des millénaires³³. À ce sujet, des scènes de rencontre entre ces deux groupes sociaux sont répertoriées dans le roman historique de Skrypuch. Il est à noter que ces dernières, plutôt que de dépeindre un climat de peur, postulent des liens de sociabilité.

33. Ce lien est plus que plausible, puisque, d'une part, dans les archives de R. Palmer, j'ai repéré des photos (non reproduites ici) représentant des canots d'écorce – moyen de transport privilégié par les Premières Nations hors de la saison hivernale. D'autre part, dans le cadre d'une recherche antérieure sur le camp Spirit Lake (2021-2023), j'ai recueilli un témoignage évoquant la Pointe-aux-Anglais, un endroit non loin du camp où deux fuyards ex-captifs du camp auraient résidé et eu des contacts avec des Autochtones.

Image 12: Femmes et enfants internés, réunis près d'un mur, portant des vêtements traditionnels



Collection R. Palmer, Numéro d'acquisition : 1989-046 NPC, Numéro de boîte : RV3 117, PA-170662, Bibliothèque et Archives Canada.

En effet, dans le récit d'Anya, il est possible de retracer deux principales interactions entre les femmes et filles internées et d'autres femmes des alentours. La première de ces rencontres évoque la présence à Lilienville d'une femme venue d'Amos avec un panier d'œufs frais. Cette dernière, impressionnée par la broderie des femmes ukrainiennes, aurait échangé vingt œufs contre deux mouchoirs brodés (p. 153). Anya décrit que ces œufs lui ont permis de nourrir sa famille, mais également de réaliser des *pysanky* (œufs évidés et peints), une tradition ukrainienne (p. 161). Dans un autre segment du journal, Anya se lie d'amitié avec une jeune femme des Premières Nations prénommée Pikogan³⁴. Plus loin dans le récit, cette femme lui offre des petits fruits et lui montre des plantes comestibles, avec lesquels Anya prépare avec sa mère de la nourriture traditionnelle (*khurstyky*) qu'elle redistribue au campement de Pikogan. À ce moment, Anya formule une question sur l'empiètement territorial des colons : « Si c'est le territoire des Pikogan, pourquoi le Canada y a-t-il construit le camp d'internement ? » (p. 158) Jusqu'à présent, cet aspect de la domination et de l'oppression colonialiste en relation avec l'existence des camps d'internement a été très peu étudié. Néanmoins, tel qu'il en est fait mention dans la préface du roman historique de

34. Pikogan est, depuis 1970, le nom de la réserve du Conseil de la Première Nation Abitibiwinini (entre 1958 et 1970, cette communauté est nommée Réserve indienne d'Amos). Durant la période de 1915-1917, les Abitibiwininis ne sont pas encore sédentarisés et sont basés un peu plus haut dans le territoire anishinabeg (près du grand Lac Abitibi), néanmoins, puisqu'ils ont des modes de vie nomade, il est vraisemblable que des membres de la nation Anishinabeg circulent sur le territoire près du camp Spirit Lake.

Massicotte, le général W. D. Otter (responsable des opérations d'internement au Canada) a eu pour « faits d'armes » une participation active à la répression de la rébellion des Métis³⁵ à Batoche (Saskatchewan) en 1885 (Morton, s. d.). Il est aussi de connaissance publique que les espaces défrichés par les prisonniers, comme à Spirit Lake, ont servi, après la fermeture du camp, à l'accélération de la colonisation, notamment par l'établissement de fermes agricoles expérimentales.

Comme le rappelle Scharnitzky (2007, p. 38), l'un des contextes propices à l'émergence de la rumeur est la période d'événements dramatiques, telle une guerre. C'est alors que des informations calomnieuses peuvent contribuer à rationaliser des croyances sociales, accentuer la cohésion de groupe, ou encore, expliquer l'inexplicable. À cet égard, il est possible de s'imaginer que la présence de conjointes d'« étrangers ennemis » (la plupart de confession chrétienne orthodoxe) dans un environnement rural catholique isolé a pu alimenter les commérages et des informations non fondées. D'ailleurs, en tant que processus social d'échange d'une nouvelle, la rumeur, comme acte social, permet de « contourner les conventions sociales du dire (du “bien dire”) » (Aldrin, 2003, p. 127), mais aussi « de livrer un récit ou émettre une opinion à l'adresse d'un auditoire en se plaçant derrière un paravent impersonnel et anonyme (“Il se raconte que...”)) » (*ibidem*). À ce sujet, et de manière exceptionnelle dans le cadre de cette démonstration, je fais ici référence à un extrait d'entretien réalisé dans le cadre d'un projet de recherche antérieur au sujet du camp Spirit Lake (2020-2021)³⁶, qui dévoile l'existence d'une rumeur désobligeante au sujet des femmes internées.

Ah bien les femmes, elles faisaient des travaux, oui, pour le village, pour le village d'Haricana à ce moment-là, et pour les villages autour, elles faisaient beaucoup de reprisage, de raccommodage, mais elles ne sortaient pas beaucoup de leur village [Lilienville]. Il y avait même une réputation, il y avait même des méchantes langues qui appelaient ça « Putainville ». Est-ce que vous le savez ? (Entretien n° 8)

Historiquement, le rappelle Christelle Taraud (2022, p. 73-75) — en explorant la figure de Théoris de Lemnos « étrangère » à Athènes au IV^e siècle avant l'ère commune —, la construction sociohistorique de la « citoyenneté raciale » se situe à l'intersection entre genre et ethnicité. Dans le cas de Lemnos, cela lui a valu d'être réduite à une position de subalterne (procréation, entretien de la maison, ou encore, prostitution ou concubinage [*ibidem*]), puis condamnée à la peine de mort pour sorcellerie (avec ses enfants). Dans le cas de Spirit Lake, l'existence d'une terminologie dérogatoire comme « Putainville » reflète un univers patriarcal, religieux et patriotique qui attribue un statut d'infériorité « naturelle » à ces femmes immigrantes — et à leurs progénitures — et forge une altérité radicale par rapport aux femmes canadiennes-françaises. Pour ainsi dire, la rumeur poursuit la fonction de reproduction de la marginalisation

35. Les Métis sont l'un des trois peuples autochtones reconnus au Canada (avec les Premières Nations et le Peuple inuit).

36. À l'origine, dix entretiens ont été menés afin de documenter l'entreprise mémorielle du Centre d'interprétation du camp Spirit Lake par la Corporation Spirit Lake. Puisque certains des participants discutaient de la présence de ces femmes et enfants, j'ai cru bon d'intégrer une des observations ici.

socioéconomique et la racisation³⁷ que subissaient les personnes d'Europe de l'Est avant la guerre, en reflétant une lecture genrée de ce rejet des femmes non naturalisées; accusées de perversion morale (soutenir l'ennemi), voire d'immoralité sexuelle, de vice et de mœurs corrompues.

Par l'exploration du lien social entre les membres du groupe majoritaire (détenant la citoyenneté canadienne, mais aussi des privilèges linguistique et culturel) et le groupe minoritaire formé de femmes immigrantes internées, il est possible d'avancer que l'asymétrie de pouvoir dans la redéfinition des frontières entre les cultures et les groupes en présence a justifié « *emphasizing certain traits and skewing its meanings and logic* » (Martin, 1995, p. 13). Ainsi, des représentations sociales préjudiciables ont pu se cristalliser dans l'expression de la rumeur (« Putainville »), exacerbant le sentiment de peur de la guerre à proximité. Durant cette incursion dans l'univers visuel et narratif du camp (1915-1917), dévoilant l'espace matériel et symbolique habité par les femmes immigrantes et les enfants au camp Spirit Lake, je me suis permis de confronter la vision de Skrypuch — que j'estime idéalisée — au sujet de l'entraide entre les femmes internées et les femmes des environs. En somme, j'espère avoir humblement fait avancer la compréhension du spectre genré de la séclusion pendant les opérations d'internement de la Grande Guerre au Québec.

4. CONCLUSION

There is no Spirit Lake Mary. No spirit like yours. We'll acknowledge that. [...] With the shattering outpour of memory, there is no place like that. We've looked on the map, our fingers along every blue line. [...] There is no place called Spirit Lake. Yes, there is no spirit that rivals your own. But your memory has made a watered body of grief and given it a name. Your sister lies at the bottom of another, nameless place. She must because there is no Spirit Lake. (Poème *Spirit Lake* de Laisha Rosnau, transcription de l'audio³⁸)

L'enjeu de la transmission de la mémoire du camp d'internement de Spirit Lake est porté par plusieurs générations de descendants, mais aussi de journalistes et de chercheurs. Les bâtiments du camp ont été pour la plupart rasés quelques mois après sa fermeture et, comme l'évoque l'extrait de Rosnau (plus haut), un changement toponymique rend désormais évanescence la localisation du Spirit Lake (devenu le lac Beauchamp³⁹). Le pari de cet article était de tisser un lien entre le regard de la chercheuse et ces spectres — femmes et enfants — oblitérés au fin fond de la forêt abiti-

37. Les Canadiens français et les Canadiens anglais utilisaient fréquemment l'insulte « les Bosch ou Boches » pour dénommer les Allemands (ou toutes personnes ennemies, comme les prisonniers de Spirit Lake). Il est opportun de mentionner que longtemps après la fermeture du camp en 1917, les populations de l'Abitibi ont continué de parler du site comme le « camp des Allemands », et non pas des Ukrainiens qui formaient pourtant une majorité des internés.

38. Poetry Readings, Canada's First Internment Camps, 2020. <https://youtu.be/R-cF0T3Llk0>

39. Pour en savoir plus sur la dénomination du Lac aux esprits (Spirit Lake), voire « Lac Beauchamp », Commission de toponymie du Québec (s.d.). https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=4174

bienne, et ce, en excavant au-delà de l'immédiateté des choses perçues « *to see those not allowed to be present, a willingness to unearth the residues of embedded exclusion* » (Ferrell, 2022, p. 72).

À la lumière de la proposition de Gordon de l'action de hanter, j'ai entrepris d'étudier ce qui reste à connaître lorsque se dégage un sentiment d'étrangeté (*uncanny*) de la part de la sociologue qui tente de comprendre le passé à la lumière du présent. Dans un premier temps, j'ai fait ressortir les potentialités de l'application de l'approche de l'être hanté dans la sociologie de la mémoire afin de produire de l'intelligibilité quant à l'invisibilité de certaines violences (biographiques et historiques). Dans un deuxième temps, j'ai appliqué la proposition de l'être hanté comme un mode de révélation de la présence anonyme des femmes et des enfants au camp d'internement Spirit Lake (1915-1917), et ce, à partir d'extraits primaires des romans historiques de Skrypuch (2008) et de Massicotte (1998), ainsi que de photos de la collection Palmer (1915-1917) et de sources secondaires. Je me suis employée à représenter certains aspects peu ou pas traités par les études antérieures, dont le travail invisible des femmes, les discriminations raciales envers des populations immigrantes non naturalisées, l'émotion de la peur comme moteur de cohésion du groupe dominant, ainsi que l'œuvre silencieuse de la rumeur.

Malgré certaines limites rencontrées, notamment la contextualisation des photos de Palmer en relation avec les protagonistes anonymes et leurs interactions à Lilienville, ou encore, le déploiement d'un argument qui passait exclusivement par une évocation littéraire, aussi convaincante soit-elle, je considère que le chemin parcouru a permis de répondre aux trois caractéristiques de l'action de hanter chez Gordon. À savoir : a) identifier la présence de la figure sociale du fantôme qui trouble l'activité de connaissance (interroge la sociologue) ; b) poursuivre le spectre qui incarne les symptômes de ce qui manque (ce qui a été perdu et ce qui pourrait être) ; et enfin, c) tisser — par l'action réflexive — une relation « vivante » au parcours biographique du fantôme et à la matérialité des conditions sociopolitiques et économiques ayant rendu possibles les violences. En terminant, comme l'avancent Dean et al. (2025, p. 7), « *haunting's methodological impact is traceable less through scholar's different application (or even reinvention) of their methods and more through how scholars approach the project of knowledge production* ». J'espère que la révélation entreprise afin de reconnaître des formes sociales d'effacement au camp Spirit Lake permettra à d'autres d'éclairer des zones d'ombre persistantes quant aux violences envers ces femmes et ces enfants internés, dont le déni d'humanité continue de hanter les contemporains, à commencer par la chercheuse.

RÉSUMÉ

Cet article vise, dans un premier temps, à expliquer la proposition de « *haunting* » d'Avery F. Gordon (2008) — traduite en français par l'action de hanter ou d'être hanté. Celle-ci rend visibles les traces de violence sociale en interrogeant les silences de l'histoire et ses formes d'effacement par l'intermédiaire de la figure sociale du « fantôme » (*ghost*). Dans un deuxième temps, pour mettre à l'épreuve ce langage et cette méthode, il sera question d'étudier les « vides » liés à la présence et au traitement des femmes et des enfants internés au camp Spirit Lake (1915-1917, Québec) durant la Première Guerre mondiale. À partir d'une analyse exploratoire de sources primaires et secondaires, la démarche produira une trame explicative renouvelée des dynamiques sociopolitiques et culturelles entourant le travail invisible des femmes, les discriminations raciales envers les populations immigrantes non naturalisées, la peur et la rumeur comme moteur de cohésion du groupe dominant et ce qui persiste au-delà de la fermeture du camp.

Mots clés : être hanté, sociologie de la mémoire, camp d'internement Spirit Lake, femmes et enfants, Première Guerre mondiale.

ABSTRACT

Thinking Through Social Erasure at Spirit Lake Camp: "Being Haunted" as Method for Apprehending Emptiness and Producing Knowledge about the Past

This article begins with an explanation of Avery F. Gordon's (2008) concept of "haunting," which seeks to make the traces of social violence visible by questioning history's silences and forms of erasure through the social figure of the "ghost." It then moves on to test this language and method by examining the "voids" related to the presence and treatment of women and children interned during the First World War at the Spirit Lake camp (1915-1917, Quebec). Based on an exploratory analysis of primary and secondary sources, this approach provides a renewed understanding of the sociopolitical and cultural dynamics surrounding the invisible work of women, racial discrimination against non-naturalized immigrant populations, fear and rumour as drivers of cohesion within the dominant group, and what persists beyond the camp's closure.

Keywords: Haunting, sociology of memory, Spirit Lake internment camp, women and children, First World War.

RESUMEN

Pensar las formas sociales de la desaparición en el campo Spirit Lake: « estar embrujado » como modo de aprehensión del vacío y método de producción de saberes sobre el pasado.

Este artículo se propone, en primer lugar, explicar la propuesta de « *haunting* » de Avery F. Gordon (2008), traducida al francés como el acto de embrujar o estar embrujado. Esta propuesta hace visibles las huellas de la violencia social al cuestionar los silencios de la historia y sus formas de hacer desaparecer a través de la figura social del « fantasma » (*ghost*). En segundo lugar, para poner a prueba este lenguaje y este método, se estudiarán los « vacíos » vinculados a la presencia y al trato de las mujeres y los niños internados en el campo Spirit Lake (1915-1917, Quebec) durante la Primera Guerra Mundial. A partir de un análisis exploratorio de fuentes primarias y secundarias, el proceso construirá una trama explicativa renovada de las dinámicas sociopolíticas y culturales que rodean el trabajo invisible de las mujeres, las discriminaciones

raciales hacia las poblaciones migrantes no naturalizadas, el miedo y el rumor como motor de cohesión del grupo dominante y aquello que persiste tras el cierre del campo.

Palabras claves : estar embrujado, sociología de la memoria, centro de detención Spirit Lake, mujeres y niños, Primera Guerra Mundial.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence de santé publique du Canada (2019). *Cause de la fièvre typhoïde*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/fevre-typhoide/causes.html>
- Alcoff, L. M., & Mendieta, E. (2003). *Identities: Race, Class, Gender and Nationality*. Blackwell Publishing.
- Aldrin, P. (2003). Penser la rumeur : Une question discutée des sciences sociales. *Genèses*, 50(1), 126-141.
- Assemblée nationale du Québec (2008). *Hector Authier (1881-1971)*. <https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/authier-hector-1795/biographie.html>
- Balibar, É., & Wallerstein, I. (1997). *Race, nation, classe: Les identités ambiguës*. La Découverte.
- Barker, S., Cooke, K., & McCullough, M. (2025). *Vestiges de guerre: Récits de femmes canadiennes en temps de conflit, 1914-1945*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Benelli, N., & Modak, M. (2010). Analyser un objet invisible: Le travail de care. *Revue française de sociologie*, 51(1), 39-60.
- Bergeron, C. (2016). *Les amants maudits de Spirit Lake*. Druide.
- Betz, H.-G. (2019). Facets of nativism: A heuristic exploration. *Patterns of Prejudice*, 53(2), 111-135.
- Bibliothèque et Archives du Canada (2025). *Immigrants ukrainiens, 1891-1930*. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/immigration/documents-immigration/immigrants-ukraine-1891-1930/Pages/introduction.aspx>
- Biega, A., & Diakowsky, M. (1994). *La vie des Ukrainiens du Québec*. Éditions Basiliens, Commission québécoise du centenaire de l'établissement des Ukrainiens au Canada.
- Blanco, M. del P., & Peeren, E. (2013). *The spectralities reader: Ghosts and haunting in contemporary cultural theory*. Bloomsbury Academic.
- Bohdan, K. S. (2002). *Enemy aliens, prisoners of war: Internment in Canada during the Great War*. McGill-Queen's University Press.
- Bouvier, P. (2018). Compassion et action humanitaire: Quand l'humanité de l'humanitaire est en jeu. *Cahiers de recherche sociologique*, (65), 153-174.
- Brien, S. (2008). *Spirit Lake*. Gallimard.
- Burnay, N. (2022). *Sociologie des émotions*. De Boeck Supérieur.
- Carsten, J. (2007). *Ghosts of memory: Essays on remembrance and relatedness*. Blackwell Pub.
- Cavell, J. (2006). The imperial race and the immigration sieve: The Canadian debate on assisted British migration and empire settlement, 1900-30. *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, 34(3), 345-367.
- Christley, O. R. (2022). Traditional Gender Attitudes, Nativism, and Support for the Radical Right. *Politics & Gender*, 18(4), 1141-1167.
- Cornellier, R. (Réalisateur). (1985). *La Fuite* [Enregistrement vidéo].
- Courcy, I., des Rivières-Pigeon, C., & Modak, M. (2016). Appréhender l'invisible: Réflexions sur un dispositif méthodologique élaboré pour l'analyse du travail domestique. *Recherches féministes*, 29(1), 51-69.
- Dean, A., Granzow, K., & May, A. (2025). Notes toward a methodology of haunting. *Memory Studies*.
- Delphy, C. (2003). Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ? *Nouvelles Questions Féministes*, 22(3), 47-71.
- Detrez, C., & Diter, K. (2025). *Sociologie des émotions*. Armand Colin.
- Dupuis, V. (2025, 9 juin). Dans l'ombre des médailles: femmes, mémoire et guerres. *Histoire engagée*. <https://histoireengagee.ca/dans-lombre-des-medailles-femmes-memoire-et-guerres/>

- Dziuban, Z. (2018). *The Spectral Turn*. Transcript Verlag.
- Ferrell, J. (2022). Ghost Method. Dans M. Fiddler, T. Kindynis, T. Linnemann, M. Fiddler, T. Kindynis, & T. Linnemann (Éds.), *Ghost Criminology* (p. 67-87). NYU Press.
- Fiddler, M., Kindynis, T., & Linnemann, T. (2022). *Ghost criminology: The afterlife of crime and punishment*. New York University Press.
- Fonds canadien de reconnaissance de l'internement durant la Première Guerre mondiale (2009). *Souvenirs d'une descendante*, Rapport Annuel. https://www.internmentcanada.ca/wp-content/uploads/2023/10/CFWWIRF_2009.pdf
- Gensburger, S., Lefranc, S., & Michel, P. (2023). *La mémoire collective en question(s)*. Presses universitaires de France – Humensis.
- Goffman, E. (1968). *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Éditions de Minuit.
- Gordon, A. F., Hite, K., & Jara, D. (2020). Haunting and thinking from the Utopian margins: Conversation with Avery Gordon. *Memory Studies*, 13(3), 337-346.
- Guberman, Nancy., Maheu, P., & Maillé, C. (1993). *Travail et soins aux proches dépendants*. Éditions du Remue-ménage.
- Hamel, T. (1984). Obligation scolaire et travail des enfants au Québec: 1900-1950. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38(1), 39-58.
- Harding, S. (2004). *The feminist standpoint theory reader: Intellectual and political controversies*. Routledge.
- Illouz, E. (2025). *Explosive modernité: Malaise dans la vie intérieure*. Gallimard.
- Internment Legacy Fund (2026). Carte des opérations d'internement de la Première Guerre mondiale (1914-1920). <https://www.internmentcanada.ca/map-of-internment-locations/>
- Ivison, D. (2006). Historical Injustice. Dans J. S. Dryzek, B. Honig, & A. Philips (Éds.), *Oxford Handbook of Political Theory*, (p. 507-525). Oxford University Press.
- Kelebay, Y. G. (1994). Les trois solitudes: L'histoire des Ukrainiens au Québec entre 1910 et 1960. Dans A. Biega & M. Diakowsky (Éds.), *La vie des Ukrainiens du Québec* (p. 1-23). Éditions Basiliens.
- Laflamme, J. (1989). *Spirit Lake: Un camp de concentration en Abitibi durant la Grande Guerre*. Maxime.
- Luciuk, L. Y. (1988). *A Time For Atonement: Canada's first national internment operations and the Ukrainian Canadians, 1914-1920*. Harry E Bagley Books Ltd.
- Luciuk, L. Y. (2000). *Searching for place Ukrainian displaced persons, Canada, and the migration of memory*. University of Toronto Press.
- Luciuk, L. Y. (2001). *In fear of the barbed wire fence: Canada's first national internment operations and the Ukrainian Canadians, 1914-1920*. Kashtan Press.
- Luhovy, Y. (Réalisateur). (1994). *Freedom Had a Price* [Enregistrement vidéo].
- Martin, D.-C. (1995). The choices of identity. *Social Identities*, 1(1), 5-16.
- Mayeroff, M. (1971). *On caring* (First HarperPerennial edition). Harper Perennial.
- Mead, G. H. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Les Presses Universitaires de France.
- Mohanty, C. T. (2006). US Empire and the Project of Women's Studies: Stories of citizenship, complicity and dissent. *Gender, Place & Culture*, 13(1), 7-20.
- Molinier, P., Laugier, S., & Paperman, P. (2009). *Qu'est-ce que le care?: Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Éditions Payot & Rivages.
- Montreal Gazette (1915, 18 juin). Gov't Interning Female Aliens. <https://www.internmentcanada.ca/wp-content/uploads/2023/10/1915-06-19-MGZ-Govt-Interning-Female-Aliens-Too.pdf>
- Morton, D. (s. d.). *Otter, Sir William Dillon*, Dictionary of Canadian Bibliography. Toronty University/ Université Laval. https://www.biographi.ca/en/bio/otter_william_dillon_15E.html
- Neuman, W. R. (2007). *The affect effect dynamics of emotion in political thinking and behavior*. University of Chicago Press.
- Newth, G. (2023). Rethinking 'nativism': Beyond the ideational approach. *Identities*, 30(2), 161-180.

- O'Reilly, A. (2010). Nationalism and motherhood. Dans A. O'Reilly (Éd.), *Encyclopedia of motherhood* (p. 893-894). Sage.
- Painter, N. I. (2019). *Histoire des Blancs*. Max Milo.
- Pouliot, S. (1995). Le roman historique: Lieu de développement d'habiletés langagières spécifiques. *Québec français*, (98), 34-35.
- Radforth, I. (2012). Ethnic Minorities and Wartime Injustices: Redress Campaigns and Historical Narratives in Late Twentieth-Century Canada. Dans N. H. Neatby Peter (Éd.), *Settling and unsettling memories* (p. 369-415). University of Toronto Press.
- Riopel, M. (2004). *Spirit Lake: Un camp de détention en pays de colonisation, 1914-1920*. Chaire Fernand-Dumont sur la culture (INRS). Encyclobec. http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=477
- Rousseau, A. (2017). *Expériences de remémoration face à l'horizon de promesses: Parcours de reconnaissance des buanderies Madeleine en Irlande (1993-2014)* [Thèse, sociologie, Université d'Ottawa].
- Rousseau, A. (2022). Saisir le sens des injustices historiques: Exploration d'une sociologie compréhensive de la mémoire. *Cahiers de recherche sociologique*, (72), 17-29.
- Rousseau, A. (2023). Commémorer l'internement au camp Spirit Lake (Abitibi, 1915-1917): Synthèse et enjeux entourant le projet mémoriel du Centre d'interprétation du camp Spirit Lake (2011-2018). *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, (30), Article 30.
- Roy, C. (2000). *Le camp de détention de Spirit Lake (DdGn-1): Résultats d'une première intervention archéologique* [Rapport déposé à la Corporation Archéo-08 et au ministère de la Culture et des Communications du Québec].
- Roy, C. (2001). L'organisation spatiale d'un camp de détention de la Première guerre mondiale: Le cas de Spirit Lake en Abitibi. *Archéologiques*, 14, 87-100.
- Roy, C. (2016). Le camp de détention de Spirit Lake en Abitibi (1915-1917): D'une transformation du paysage à la colonisation du territoire. *Les nouvelles de l'archéologie*, (143), 42-47.
- Scharnitzky, P. (2007). La fonction sociale de la rumeur. *Migrations Société*, 109(1), 35-48.
- Simmel, G. (2013). *Sociologie: Études sur les formes de la socialisation*. PUF.
- Spencer, D., Walby, K., & Hunt, A. (2012). *Emotions matter: A relational approach to emotions*. University of Toronto Press.
- Thompson, J. H. (1991). *Les minorités ethniques pendant les guerres mondiales* (p. 21). La Société historique du Canada.
- Yuval-Davis, N. (1997). *Gender & nation*. Sage Publications.



De quoi est fait le vide ?

L'indétermination sociale du résistant Emmanuel d'Astier
durant l'entre-deux-guerres

AURÉLIEN RAYNAUD

École normale supérieure de Lyon, CMW
aurelien.raynaud@ens-lyon.fr

INTRODUCTION

LE DÉSIR DE « SE FAIRE UN NOM, CONNU ET RECONNU » (Bourdieu, 1977 : 4) est le principe qui gouverne la trajectoire du journaliste et résistant Emmanuel d'Astier. Or, durant l'entre-deux-guerres, c'est l'incapacité à satisfaire ce désir, la difficulté à trouver, dans une société traumatisée par la Grande Guerre et dans laquelle peu à peu s'affirme la « génération du feu » (Prost, 1977), une place à la hauteur de ses attentes, qui domine. Fait pour un monde en train de disparaître, d'Astier *flotte* dans le monde social. Il connaît ainsi durant les années 1920 et 1930 un parcours erratique, produit de la quête longtemps déçue d'un rôle social à même de lui octroyer la reconnaissance publique qu'il espère. La vie indolente qu'il mène, dominée par le désœuvrement, nourrit en lui un sentiment de vide et une profonde insatisfaction qui s'expriment notamment dans une éphémère carrière de romancier. Son existence apparaît alors comme en tension perpétuelle entre continuité et rupture : continuité d'une socialisation ayant ancré en lui des dispositions et des attentes sociales fortes ; rupture à l'égard d'un milieu familial qu'il réprouve et d'un monde social dans lequel il ne trouve pas sa place.

À partir de l'étude du « cas d'Astier », le présent article se veut une réflexion sur l'expérience sociale du vide et ses manifestations. Partant du postulat que le vide est

avant tout une certaine manière de vivre des situations, traduisant un certain rapport à soi, au monde et aux autres, il s'agit de se demander comment s'exprime le vide dans l'existence des acteurs. Qu'est-ce qui est vécu par eux comme vide ? Qu'est-ce que ce vide leur fait ? Et qu'est-ce que ceux-ci en font ? Le vide, en effet, peut être producteur. S'il engage les catégories de perception, de pensée et d'action intériorisées par les acteurs, il est en lui-même une expérience socialisatrice qui met à l'épreuve ces catégories, les travaille et, potentiellement, les transforme. L'expérience vécue du vide contribue à modeler les représentations des acteurs, leurs aspirations, leurs façons de s'orienter dans le monde social et, en définitive, leur action. Elle peut de ce fait impacter significativement leur trajectoire sociale. Ainsi, nous le verrons, les « ennuis mortels¹ » éprouvés par Emmanuel d'Astier dans l'entre-deux-guerres ne seront pas sans conséquences sur son engagement dans la Résistance dès les premiers mois de l'Occupation.

Mais il s'agit aussi d'interroger les déterminants sociaux du vide, de se demander de quoi le vide est fait. Le vide est-il un *rien* ? Doit-on dès lors imaginer un nouveau langage conceptuel pour l'explorer ? Ou bien le vide est-il socialement structuré, et donc justiciable d'une analyse exploitant à nouveaux frais quelques-uns des outils ordinaires de la sociologie ?

Depuis une cinquantaine d'années, nombre de travaux ont fait le constat, plus ou moins fondé empiriquement, que nos sociétés contemporaines se caractériseraient par un déclin des institutions, une structuration de plus en plus lâche et une individualisation croissante. Qualifiées tantôt de « postmodernes » (Bauman, 2003), de « liquides » (Bauman, 2006) ou encore « de verre » (Corcuff, 2002), ces sociétés fragiliseraient leurs membres qui, n'étant plus tenus ni retenus par rien, feraient de plus en plus fréquemment l'expérience de l'incertitude, du doute, de la perte de repères et de sens. À lire une partie de ces travaux, le « vide » procéderait d'une forme de délitement du social. Sans grand récit ou projet collectif auquel se raccrocher (Lipovetsky, 1983), privés de supports institutionnels stables pleinement capables d'intégrer et de normer les comportements (Dubet, 2002), mais en même temps sommés de se réaliser par la performance, les individus deviendraient « incertains » (Ehrenberg, 1995), fatigués d'eux-mêmes (Ehrenberg, 1998), comme vidés. Cette grille d'analyse appliquée aux sociétés contemporaines, qui va parfois jusqu'à diagnostiquer la « fin des sociétés » (Touraine, 2013), n'est pas neuve en réalité. Durkheim, déjà, analysait le suicide égoïste comme la conséquence d'un délitement des liens sociaux et une désagrégation des cadres intégrateurs de l'individu ; et le suicide anémique comme l'effet d'un affaiblissement des normes et donc comme un défaut de régulation (Durkheim, 1897)². Dans les deux cas, le suicide est pensé comme le résultat funeste d'une société défaillante,

1. *Les Ennuis mortels* est le titre d'un roman inachevé écrit par Emmanuel d'Astier au début des années 1930.

2. Si son analyse est sensiblement différente, Maurice Halbwachs (1930) conçoit lui aussi le suicide comme le produit d'une dissolution du lien social.

qui « se retire de l'individu » (Van de Velde, 2018 : 7), Durkheim y voyant un effet indésirable de la modernité.

Dès lors, doit-on n'envisager l'expérience du vide que comme l'effet d'un social affaibli et qui dysfonctionne, un social déstructuré, et donc nécessairement déstructurant ? À rebours de cette perspective, nous voulons défendre l'idée que le vide ne signe pas la disparition du social, mais doit être analysé comme le produit de conditionnements sociaux spécifiques. L'homme, en effet, est « social de part en part, d'emblée et par constitution » (Lahire, 2012a : 418). Comme l'a bien montré Norbert Elias (1991a), les individus n'existent jamais indépendamment les uns des autres mais sont dès leur naissance pris dans des relations d'interdépendance qui, jour après jour, façonnent ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Aussi, société et individu ne sont pas des entités séparées. Ils ne forment qu'une seule et même réalité, simplement saisie à des échelles différentes. L'expérience du vide, comme toute manifestation de vies d'hommes, ne saurait en conséquence être envisagée autrement que comme un produit social.

Cet article entend contribuer à montrer la fécondité des concepts de la sociologie dispositionnaliste et contextualiste (Lahire, 2012b) dans l'étude du vide. La notion de vide est appréhendée ici comme une expérience avant tout subjective, c'est-à-dire comme une façon qu'a un individu de percevoir et de se représenter sa propre vie. En l'occurrence, le vide peut être le sentiment que la vie que l'on mène manque de sens, de direction, d'accomplissement. Le vide participe dans ce cas d'une expérience plus large d'insatisfaction devant l'existence. Cette expérience subjective, cependant, ne survient pas *ex nihilo*. Elle se rapporte à des conditions objectives, qui renvoient notamment à un certain rapport au temps et aux obligations sociales. Elle peut être, comme c'est le cas ici, le produit caractéristique d'une liberté de condition dont l'acteur peine à savoir que faire, faute de parvenir à actualiser ses dispositions.

En mettant en œuvre une sociologie attentive tant aux processus de socialisation qu'aux contextes d'action, nous voulons montrer que l'errance sociale d'Emmanuel d'Astier dans les années 1920-1930, loin d'être la conséquence d'un manque de social, est le produit *socio-logique* de l'enchevêtrement de plusieurs dynamiques pleinement sociales : une histoire sociale individuelle, ayant fixé en lui des attentes sociales fortes et des dispositions qui ne trouvent pas les conditions de leur actualisation ; des histoires sociales collectives, celle d'une aristocratie en déclin, celle d'une société française bouleversée. Nous voulons montrer que d'Astier, comme le Frédéric de Flaubert, se présente comme un être « déterminé à l'indétermination » (Bourdieu, 1998 : 17-81).

La première partie de l'article étudie la fabrique d'un héritier à histoires, comment Emmanuel d'Astier intériorise au cours de sa socialisation primaire des aspirations sociales élevées qui peinent à s'actualiser dans le contexte très spécifique de la France de l'entre-deux-guerres, ce qui génère chez lui un sentiment de vide de sens. La deuxième partie analyse les ressorts sociaux de l'état d'indétermination sociale de d'Astier dans les années 1920-1930 et comment son expérience du vide joue un rôle dans la genèse de son engagement dans la Résistance.

L'enquête

Les matériaux mobilisés sont issus d'un travail de thèse visant à saisir les ressorts sociaux de la conversion politique d'Emmanuel d'Astier (Raynaud, 2017). La méthode biographique (Giraud, Raynaud et Saunier, 2014) mise en œuvre s'appuie sur un corpus de données éclectique dont le recueil répondait à l'objectif de ne pas se rendre captif d'un registre de sources. La première catégorie de données comprend des textes à dimension autobiographique ainsi que plusieurs longues interviews données par Emmanuel d'Astier. Ce matériau présente évidemment des limites : il s'agit de discours rétrospectifs qui n'échappent pas aux inévitables reconstructions, le problème étant ici redoublé par le fait que d'Astier, en tant qu'homme de lettres et personnage public, est à la fois compétent pour manipuler de façon avantageuse sa présentation de soi et conditionné à produire une « identité stratégique » (Collovald, 1988). Reste que les discours sur soi d'un individu renseignent réellement sur ses catégories de pensée et, de ce fait, doivent être intégrés à l'analyse. L'enquête s'appuie par ailleurs sur de nombreux documents d'archives, privées (archives familiales de la famille d'Astier) comme publiques (archives du lycée Condorcet où Emmanuel d'Astier a été élève, archives du Service historique de la Défense, archives de la Résistance conservées aux Archives nationales), des mémoires d'écrivains et résistants ayant fréquenté d'Astier, et des entretiens avec des proches. Enfin a été analysée sa production littéraire et journalistique.

1. LA FABRIQUE D'UN HÉRITIER À HISTOIRES

« Pour comprendre un individu — écrit Norbert Elias — il faut savoir quels sont les désirs prédominants qu'il aspire à satisfaire. Le déroulement de sa vie n'a de sens à ses propres yeux que s'il arrive à les réaliser et dans la mesure où il y arrive. Mais ces désirs ne sont pas inscrits en lui avant toute expérience. Ils se constituent à partir de la plus petite enfance sous l'effet de la coexistence avec les autres, et ils se fixent sous la forme qui déterminera le cours de la vie progressivement, au fil des années, ou parfois aussi très brusquement à la suite d'une expérience particulièrement marquante » (Elias, 1991b : 14). L'enjeu de cette première partie est de montrer comment Emmanuel d'Astier intériorise au cours de sa socialisation primaire une *aspiration à l'exceptionnalité* structurant durablement ses désirs et contribuant largement à déterminer le cours de sa trajectoire biographique, y compris dans ses inflexions ou ses ruptures.

1.1 L'intériorisation d'un *ethos* aristocratique

Emmanuel d'Astier de La Vigerie naît à Paris en 1900. Benjamin d'une fratrie de huit enfants³, il est issu d'une famille solidement installée dans l'aristocratie. Son père,

3. L'aîné décède à l'âge de 23 ans alors qu'Emmanuel n'a que 8 ans. Deux filles ne vivent que quelques mois.

polytechnicien et capitaine d'artillerie, membre du Jockey Club, mène depuis le milieu des années 1880 une confortable existence de rentier. La famille d'Astier, pourtant, est de noblesse récente. Anoblée sous la Restauration, elle provient d'une bourgeoisie éduquée, d'abord commerçante, dont les membres, au fil des générations, servent dans l'armée et exercent des charges administratives. La trajectoire intergénérationnelle de la famille se caractérise par une ascension constante. Elle est marquée, surtout, par un fort *désir de noblesse*, qui se traduit par exemple par l'usurpation au début du XVIII^e siècle des armoiries d'une autre famille d'Astier à laquelle elle n'est pas apparentée. La mémoire familiale transmise à Emmanuel d'Astier dans son enfance est ainsi celle d'une ascendance noble authentique⁴. L'anoblissement, « acte de *parvenu*, est comme repoussé dans le lointain » (Mension-Rigau, 1997 : 421).

La branche maternelle de sa famille est mieux dotée sous tous rapports. Sa mère est issue, par son père, d'une famille de commerçants lorrains très fortunée et, par sa mère, d'une prestigieuse famille noble. Jeanne d'Astier (1860-1936) est l'arrière-petite-fille de Jean-Pierre Bachasson, comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur sous Napoléon I^{er} et pair de France, et la petite-fille de Camille Bachasson de Montalivet, ministre de l'Intérieur, puis de l'Instruction publique et des Cultes sous Louis-Philippe. D'Astier, on le voit, est issu d'une famille appartenant depuis plusieurs générations à une élite sociale, famille dont l'histoire s'entremêle avec l'histoire nationale. Le souvenir vivement entretenu de quelques illustres ancêtres favorise la transmission d'un sentiment d'appartenance à un groupe d'exception dont les membres sont voués à occuper dans le monde les premières places.

Élevé dans l'aisance matérielle, entre un grand appartement parisien rue de Courcelles et un château provincial dans le Berry, immergé dans un univers socialement homogène imprégné de culture légitime où les usages, les pratiques, les places et les statuts sont strictement réglés, Emmanuel d'Astier intériorise au cours de sa socialisation primaire un *ethos* aristocratique fait de « distance au moyen, au banal, au trivial, au petit-bourgeois » (Bourdieu et Chartier, 2010 : 80). Ensemble de manières proprement aristocratiques d'être au monde et de se situer dans le monde, l'*ethos* aristocratique repose sur un « sentiment très vif de supériorité » (Saint-Martin, 1993 : 133) ; sentiment qui se traduit dans les désirs par de hautes aspirations et dans les pratiques par l'assurance (Bourdieu, 1979 : 380). Il se transmet notamment par une éducation dans laquelle multiples sont les rappels à se montrer digne du nom porté. D'Astier relève ainsi la déception de son père après sa réussite à un rang pourtant honorable et avec deux ans d'avance au concours d'entrée de l'École navale :

« Il m'a donné la chevalière que je porte et m'a dit : "Tu m'as causé une grande déception : étant donné que tu es, tu aurais dû être dans les dix premiers !" » (Crémieux, 1966 : 29)

Issu d'une lignée de militaires, d'Astier hérite d'une aspiration à l'exceptionnalité qui prend d'abord la forme d'une disposition héroïque, c'est-à-dire une propension à se

4. Sur l'importance du travail mémoriel dans l'aristocratie, voir Maurice Halbwachs (1925) et Christophe Charle (1988).

distinguer par l'accomplissement d'actes exceptionnels. Spécialement ajustée au système de valeurs d'un groupe social qui se sait et se veut socialement *extra-ordinaire*, cette disposition⁵ s'articule à un sens de l'honneur et du devoir aigu.

La famille d'Astier de La Vigerie est profondément imprégnée de ces propriétés de l'*ethos* aristocratique. La trajectoire sociale intergénérationnelle de la famille, son identification très forte à la noblesse la conduisent à en survaloriser l'éthique chevaleresque⁶. Aussi, si une fraction de l'aristocratie a tôt converti son capital nobiliaire en capital économique en s'introduisant dans les milieux d'affaires, ce qui a eu pour conséquence d'y faire dépérir l'esprit chevaleresque, la famille d'Astier n'est pas de celle-ci. Éloignée du monde économique, on y cultive au contraire un style de vie et un système de valeurs nobles traditionnels.

Sous la III^e République, avant 1914, les mâles choisissaient généralement la terre ou les armes, métiers nobles. Ils méprisaient le commerce ou l'industrie, les hommes d'affaires, la poursuite de l'argent. (D'Astier, 2011 : 38)

L'exercice depuis plusieurs générations de fonctions au service de l'État — que ce soit par la carrière des armes, le génie civil⁷, les charges administratives ou les responsabilités politiques — fait que le sens du service patriotique et le sens de l'engagement y sont particulièrement marqués. Désintéressement, don de soi, courage physique sont ainsi des schèmes cardinaux de l'*ethos* familial. Ces schèmes se transmettent d'autant mieux qu'ils sont incarnés par les plus proches ascendants : le père, engagé volontaire lors de la guerre de 1870 contre la Prusse alors qu'il prépare l'entrée à Polytechnique ; ou l'oncle, qui, pour ses faits d'armes lors de ce même conflit, est fait chevalier de la Légion d'honneur⁸.

1.2 La rupture de la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale introduit dans la trajectoire de d'Astier une rupture. Trop jeune pour participer aux combats au cours desquels ses deux frères s'illustrent avec éclat, ainsi empêché de se réaliser héroïquement tel que sa socialisation primaire l'appelait à le faire, il vit le conflit comme une douloureuse expérience de relégation symbolique. Car la guerre s'avère un excellent révélateur des dispositions familiales. Le père reprend du service à sa demande malgré son âge avancé (64 ans). Reconnu comme un officier « toujours dévoué et zélé », il est fait chevalier de la Légion d'hon-

5. Si la disposition héroïque trouve dans l'armée un site d'actualisation privilégié, elle est sujette à être investie dans toutes les activités sociales (littérature, art, sport, politique, etc.) où d'importants profits symboliques — qui sont toujours des profits de distinction — sont en jeu.

6. Comme l'observe Bourdieu, dans la noblesse spécialement, les « parvenus apportent un renfort de croyance » (Bourdieu, 2007 : 342).

7. L'arrière-grand-père et le grand-père paternels d'Emmanuel d'Astier sont tous deux polytechniciens et ingénieurs des Ponts et Chaussées.

8. Dossier Emmanuel-Raoul d'Astier de La Vigerie, Ordre de la Légion d'honneur, AN, LH/61/65, Archives nationales.

neur en 1916⁹. François (1886-1956), l'aîné de la fratrie, devient l'un des tout premiers pilotes de chasse de l'armée française. Plusieurs fois vainqueur en combat aérien, grièvement blessé à deux reprises, il est décoré de la Croix de Guerre avec neuf citations. Henri (1897-1952), enfin, s'engage volontairement à l'âge de 17 ans en avril 1915. Officier d'artillerie faisant montre d'une « très belle attitude au feu¹⁰ », il est blessé trois fois et est médaillé de la Croix de Guerre avec trois citations. Dans un contexte d'exaltation du courage combattant, Emmanuel d'Astier est quant à lui contraint à l'inhibition de la disposition héroïque dont il est porteur¹¹. Or l'héroïsme guerrier de ses frères trace le portrait d'un idéal de réalisation de soi qu'il a parfaitement intériorisé.

« À partir d'août 1914 — j'avais 14 ans — je suis devenu un petit malheureux. [...] Oui, je voulais ressembler à mes frères et à mon père, c'est-à-dire que je voulais être un héros. J'aurais voulu avoir des titres : j'étais très impressionné par les gens qui avaient la Légion d'Honneur, et la Croix de Guerre, naturellement, qui avaient un galon de plus. » (Crémieux, 1966 : 16 et 27)

Éclipsé par ses frères, d'Astier est placé de fait en état d'infériorité. Or sa famille renforce cette appréciation négative en lui reprochant, silencieusement ou pas, de ne pas se battre. Son père lui dit par exemple un jour en le voyant venir à table les cheveux rejetés en arrière : « « Et alors maintenant tu ne te contentes pas de ne pas être en âge d'aller à la guerre, tu te coiffes à l'embusqué ! » Et ça m'a blessé¹². » L'embusqué est alors une figure sociale hautement stigmatisée car le terme désigne l'homme valide qui parvient à échapper au départ au front. Par ces mots, le père se fait le relais d'un discours culpabilisateur par ailleurs très prégnant dans la société française (Audoin-Rouzeau, 1993 : 26).

Le sentiment d'infériorisation et de relégation que d'Astier éprouve contribue *in fine* à nourrir le rejet des assignations familiales à la carrière militaire qu'il commence à exprimer en 1917. C'est que le combat dans les tranchées représente à ses yeux une sorte d'absolu inégalable de l'engagement et du sacrifice de soi. Parce qu'ils le condamnent à demeurer éternellement dans leur ombre, les modèles écrasants que sont les « héros de 14-18 » l'incitent à reconvertir ses aspirations dans une voie qui lui soit propre¹³ : « l'idée de la vie est entrée, je ne sais pourquoi, d'une manière très particulière dans ma tête, par la notion de la mer [...] un héros de la mer et de la lune [...] je voulais faire quelque chose de grand » (Crémieux, 1966 : 28). Faire « quelque chose de grand », pour lui en 1917, c'est désormais et avant tout *faire autre chose*. Ce que sa famille — très conservatrice, traditionaliste et cléricale — n'est pas prête à accepter.

9. Dossier Raoul d'Astier de La Vigerie, Ordre de la Légion d'honneur, LH/61/67, Archives nationales.

10. Dossier militaire individuel d'Henri d'Astier de La Vigerie, État des notes du 18 juillet 1918.

11. Sur la souffrance psychique comme produit de l'inhibition des dispositions incorporées, voir Lahire, 2010a.

12. Emmanuel d'Astier, *Emmanuel d'Astier raconte*, Disque Barclay, 1967.

13. Un cas comparable est celui de Durkheim (Lacroix, 1981).

1.3 « Se faire un nom » : devenir écrivain ou autre chose

Orienté contre son gré vers la marine militaire (il a émis le vœu d'entrer dans la marine marchande), d'Astier entre à l'École navale en avril 1918 et en sort diplômé en septembre 1920. Dénoué d'intérêt pour une carrière parfaitement démonétisée à ses yeux, rétif à la vie et à la discipline militaires, il se révèle un piètre soldat. L'appréciation portée par ses supérieurs à son bulletin en janvier 1923 est ainsi sans équivoque : « Caractère faible et mou, incapable d'un effort soutenu, ne s'intéresse pas à son service où il ne conçoit pas son rôle. [...] Ne présente aucune garantie et donne peu d'espoir de s'amender. [...] Officier des plus médiocres¹⁴. » Le rejet que d'Astier conçoit à l'égard de l'armée le conduit très vite à vouloir quitter la marine. À partir de novembre 1922, il multiplie les congés pour « convalescence » ou « affaires personnelles ». L'échec de sa carrière militaire trouve pour partie son fondement dans l'incapacité de celle-ci à lui octroyer les rétributions symboliques qu'il recherche. Le contexte de paix ne permet pas en effet l'actualisation de la disposition héroïque qu'il a intériorisée au cours de sa socialisation primaire. La carrière d'officier est synonyme pour lui d'impossibilité de *devenir quelqu'un*. La désinvolture dont il fait preuve dans l'exercice de son métier d'officier montre combien, au fond, il ne le prend pas au sérieux, comme si être soldat en temps de paix était parfaitement gratuit et vain. Si la marine le marque un peu positivement, c'est seulement par « ses plaisirs et ses excès » (Crémieux, 1966 : 38), c'est-à-dire par ses marges. Il y affine son goût littéraire et, surtout, y découvre le libertinage à travers la figure des « petites alliées », et l'opium, dont il sera un grand consommateur pendant plus de vingt ans.

Démisionnaire, il est rendu à la vie civile en décembre 1923 et s'installe à Paris. Il connaît dès lors un parcours erratique, permis par la liberté relative de sa condition. Par sa position et son statut social mal définis et fluctuants, il se présente comme un être indéterminé, objectivement comme subjectivement. Peinant à savoir quelle direction donner à son existence, il touche à tout, mais sans rien investir durablement. Dégagé pour un temps de l'urgence des contraintes matérielles, ne voulant « ressembler à personne » (Crémieux, 1966 : 51), il s'essaie d'abord à la littérature. Dès 1924, il fait paraître sous le pseudonyme d'Ariste un recueil de poèmes, *Chansons pour fifre et violoncelle*. Très vite suivent un premier roman (*La Douleur sur les tréteaux*) en 1925, une nouvelle (*Passage d'une Américaine*) en 1927 et un second roman (*Passages*) en 1928. Ses livres, édités par une maison d'avant-garde proche du mouvement surréaliste, le Sans Pareil, connaissent un accueil critique mesuré mais néanmoins encourageant. D'Astier accepte mal, cependant, le refus sec que lui oppose Jean Paulhan de publier *Passage d'une Américaine* dans *La NRF*. La NRF occupant alors une position dominante au pôle de production restreinte du champ littéraire (Sapiro, 1999), cet échec remet en question ses prétentions à devenir un écrivain reconnu et met un coup d'arrêt à son investissement littéraire. Prenant conscience qu'il ne parviendra pas, à

14. Bulletin individuel de notes (janvier 1923), Dossier individuel d'Emmanuel d'Astier de La Vigerie (ministère de la Marine), CC 4^{ème} moderne 1187/6, Service historique de la Défense, Vincennes.

court terme du moins, à accéder aux positions distinctives qu'il vise, mais ayant du mal à s'accommoder d'une carrière d'écrivain confidentiel, il préfère la prise de distance, voire la fuite, jouant d'une certaine manière l'expérience vécue dans l'armée.

À la fin des années 1920, sa situation financière se dégrade avec la conjoncture. Il est régulièrement en quête d'argent, comme en témoigne cet extrait d'une lettre que lui envoie en septembre 1928 son ami l'écrivain surréaliste Jacques Rigaut : « *Entre autres moyens de gagner de l'argent, je vous signale celui de poursuivre en dommages et intérêts (entre 25 000 \$ et 50 000 \$) un écrivain américain Louis Broomfield qui met en scène dans son dernier roman un R.P. d'Astier*¹⁵. » Et il finit par se retrouver plus ou moins contraint de travailler. Il s'essaie alors, sans aucune constance, à divers emplois ayant pour trait commun d'être symboliquement désirables tout en n'étant pas trop astreignants. Les métiers qu'il expérimente partagent le fait de n'en être pas vraiment. D'Astier s'oriente en effet vers des activités peu professionnalisées, c'est-à-dire peu codifiées, peu réglementées, sans droits d'entrée explicites. Elles permettent ainsi de ménager une forme d'amateurisme et une liberté qui s'accordent parfaitement à ses dispositions aristocratiques. Il est ainsi successivement libraire, potier, homme de qualité, administrateur délégué d'une société immobilière, etc. Signe de son inconstance, et en même temps de la quête de sens dans laquelle il se trouve : entre 1931 et 1932, ayant en quelques mois gagné beaucoup d'argent dans des opérations de spéculation immobilière pour le compte de l'industriel Ernest Mercier, il cesse aussitôt toute activité pour reprendre une vie oisive. Il lui faut alors à peine dix-huit mois pour dilapider sa fortune, en « payant des repas indéfinis » (Crémieux, 1966 : 56) à tous ceux qui s'accrochent à lui dans les lieux de fête du Paris mondain, en achetant une voiture de luxe, un diamant pour sa femme, en investissant dans des entreprises qui font faillite. Début 1934, de nouveau dans le besoin plus ou moins impérieux de travailler, il se tourne vers le journalisme. Cette activité au statut juridique flou, proche structurellement du champ littéraire, lui permet de gagner chichement sa vie tout en entretenant sa vocation d'écrivain. Après des débuts modestes durant lesquels le journalisme n'est pour lui qu'une activité occasionnelle qu'il pratique en amateur, il se professionnalise progressivement à partir de 1936.

1.4 Goût des plaisirs et refus des conventions : l'ivresse du vide

N'ayant que « très modérément travaillé¹⁶ » jusqu'à un âge avancé, retracer ses errances professionnelles est loin de suffire à caractériser l'existence de d'Astier durant l'entre-deux-guerres. S'il est en effet une image qui domine les représentations les plus courantes que se font de lui ceux qui le fréquentent à cette époque, c'est celle du dilettante.

15. Lettre de Jacques Rigaut à Emmanuel d'Astier, 29 septembre 1928, archives privées Christophe d'Astier de La Vigerie.

16. Entretien enregistré avec Michel-Antoine Burnier, Reignier, 10 août 2011.

« Charmant dilettante, amoureux de la vie et des plaisirs¹⁷ », c'est ainsi que le définit affectueusement son ami le journaliste Pascal Copeau.

Il était [...] aristocratique avec insolence et, selon les apparences, fainéant comme un couleuvre [...] je devais arracher à d'Astier sa copie. Je le poursuivis un jour jusque dans sa chambre à coucher. Je le trouvai étendu au milieu des feuillets éparpillés qu'il n'arrivait pas plus à assembler que ses pensées¹⁸.

La journaliste Madeleine Jacob abonde : « Il avait l'air absent, cet homme jeune, un air dans les nuages » (Jacob, 1970 : 341) L'avocat Philippe Lamour se souvient quant à lui d'un « amateur nonchalant, [...] toujours disponible, épuisé par sa nuit précédente, bavardant et baillant sa vie sans but apparent » (Lamour, 1980 : 205). D'Astier mène effectivement une existence dans laquelle l'oisiveté tient une place importante. Dès après son départ de la marine, il devient à Paris un habitué des lieux de fêtes à la mode. Il fréquente les cabarets et dancings qui fleurissent alors dans la capitale et qui, au lendemain de la Grande Guerre, incarnent le mythe des « années folles ». Doté d'une « allure de grand seigneur » (Jacob, 1970 : 342), il s'y construit une solide réputation de dandy et de séducteur.

Durant ces années, il adopte un style de vie qui, à plusieurs égards, s'écarte des schémas sociaux conventionnels dont sa famille et la fraction de classe dont il est issu sont des incarnations. La consommation d'opium, si elle est assez répandue alors dans les milieux intellectuels, demeure une déviance au regard des normes dominantes. Or d'Astier est peu discret sur son addiction, comme en témoigne Pascal Copeau : « tout Paris savait car il ne se cachait guère¹⁹ ». De même, ses pratiques noctambules — qui n'ont rien à voir avec les mondanités convenues et codifiées de l'aristocratie catholique —, son goût pour le libertinage, les lieux de plaisir et ses multiples excès tranchent nettement avec la grande rigueur morale prisée par sa famille. Enfin, s'il se marie religieusement le 5 mars 1931, c'est avec une Américaine plus âgée que lui, divorcée d'une première union et avec laquelle il ne mène pas une vie de couple réglée. Grace Temple (1894-1977), son épouse, a été mariée en premières noces avec Oliver Wolcott Roosevelt, un cousin éloigné du futur président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt. Le couple qu'il forme avec elle se désagrège très vite. Les deux époux n'auront pas d'enfants et, s'ils continueront de cohabiter jusqu'à la guerre, ils mènent en réalité deux existences indépendantes, notamment sur le plan sentimental et sexuel. Rien de moins, donc, qu'un mariage traditionnel débouchant sur la fondation d'une famille, comme il sied à un homme de son milieu.

Son mode de vie fait l'objet durant ces années d'un fort discrédit familial. Si jamais les ponts ne se rompent, on désapprouve son comportement. Et on le dit.

17. Pascal Copeau, « Hommage à Emmanuel d'Astier », prononcé le lundi 16 juin 1969 sur l'Esplanade de l'Ordre National de la Libération, Hôtel des Invalides (Paris).

18. Pascal Copeau, *Une Vie en cinq ans*, Mémoires inédits.

19. *Ibid.*

Ce qui m'agaçait dans mon milieu, c'est que dans la première partie de ma vie, avant 40 ans, j'étais un mouton noir. J'étais un mouton noir parce que je n'avais pas réussi²⁰.

Cet étiquetage déviant accentue en lui le sentiment d'être en décalage avec son milieu. Ne s'estimant pas reconnu par cette famille écrasante, exister signifie tracer une voie propre. C'est pourquoi il peut être enclin à se définir en opposition avec elle et être attiré par les univers et les personnes qui lui paraissent en casser les codes. Au contact de personnalités telles que Pierre Drieu La Rochelle et Jacques Rigaut, d'Astier intériorise ainsi une éthique anticonformiste, c'est-à-dire un système de valeurs survalorisant les pratiques alternatives, qui rompent avec les normes et les usages jugés conventionnels.

De la même façon, la société française de l'entre-deux-guerres lui apparaît comme une société fermée. Tandis que la génération des anciens combattants accède progressivement aux responsabilités sociales et politiques en s'investissant d'une autorité morale, ce qui a pour effet de délégitimer la génération suivante, tandis que la conjoncture économique se dégrade, réduisant de fait les opportunités de réussite économique et sociale, la société lui semble un monde clos où les places sont prises. Ce qui nourrit une forme de contestation. Il ne faut toutefois pas se méprendre sur le sens de cette contestation, qui ne s'exprime pas en termes politiques mais reste circonscrite sur le plan des mœurs. À cette époque, en effet, d'Astier se soucie assez peu des injustices économiques et sociales. Bien que ne militant plus à l'Action française depuis ses années de lycée, il reste fortement influencé par la pensée de Charles Maurras et exprime à l'occasion des opinions franchement antisémites et antirépublicaines. Entouré de gens nantis de ressources sociales multiples, il demeure avant tout l'héritier d'une élite en quête d'un rôle social à la mesure de ses ambitions. Son anticonformisme apparaît d'ailleurs comme une expression exemplaire de sa socialisation aristocratique. En établissant une frontière entre le commun des hommes qui se plient aux injonctions de l'ordre établi et l'élite des affranchis qui parviennent à les transgresser, l'anticonformisme lui permet de réaliser par une voie détournée son aspiration à l'exceptionnalité. Ne parvenant pas à être un aristocrate conformément, ses errances sont autant de tentatives pour *être un aristocrate autrement*.

Au fond, tout se passe comme si d'Astier était alors à la recherche d'une forme d'ivresse à même de donner un sens à son existence. Or cette quête est plutôt vécue comme un échec car d'Astier n'a pas le sentiment de se réaliser. Au contraire, ses investissements sociaux multiples, mais désordonnés et inconstants, sont *in fine* perçus comme vides et vains. Son expérience apparaît alors comme en tension perpétuelle entre quête effrénée de sens et sentiment de non-sens.

1.5 Les romans de d'Astier : un instrument d'objectivation

Les deux romans qu'il publie dans les années 1920 constituent un efficace instrument d'objectivation d'Emmanuel d'Astier lui-même. Non seulement parce qu'ils sont en

20. Emmanuel d'Astier interviewé par Jacques Chancel, *Radioscopie*, France Inter, 28 mai 1969.

grande partie autobiographiques, mais aussi parce que l'on y lit d'une façon transfigurée l'« expression des questions que ses expériences sociales et sa situation existentielle l'ont amené à se poser » (Lahire, 2011 : 13). Portant en eux, comme toute œuvre littéraire, les traces de leur créateur, ils disent un certain nombre de choses de ses questionnements, de ses manières de se représenter le monde, de ses manières de penser et de se penser. Ainsi, dans chacun de ses deux romans, par l'intermédiaire d'un personnage principal sur lequel est centré le récit, d'Astier se prend lui-même pour objet, s'efforçant d'objectiver ses désirs et d'exorciser ce qui se présente à lui comme un problème, voire une souffrance : une existence indolente, perçue *in fine* comme stérile.

Dans *La Douleur sur les tréteaux* comme dans *Passages*, le héros — Pierre Coulet — se présente comme un être désœuvré et indéterminé, ne sachant choisir entre les différentes voies qui s'offrent à lui, errant dans le monde sans but clairement fixé. Ainsi, dans *La Douleur sur les tréteaux*, Pierre Coulet travaille mais l'on ne sait rien de son emploi. Le récit est centré sur son addiction à l'opium, ses méditations sur le sentiment amoureux, sa tendance compulsive à l'autoanalyse et son incapacité à choisir.

Ai-je un passé ? — je puis enfin en parler, il est presque aboli — je n'ai cherché que le plaisir et l'aventure, et chaque fois que le plaisir semblait se changer en bonheur ou l'aventure en vie j'avais peur, peur en choisissant un bonheur, une vie d'en anéantir mille autres possibles aussi. [...] J'ai bâclé ainsi quatre années de jeunesse, m'adonnant à tous les plaisirs sans oser en épuiser un seul de peur de négliger les autres. (D'Astier, 1925 : 25 et 83)

On a affaire à un personnage torturé par des questionnements existentiels, et dont les tourments sont d'autant plus grands qu'il considère être né pour réaliser des choses remarquables. Mais rendu incapable par son indécision de ne s'engager vraiment dans rien et donc de ne rien accomplir, son existence ne lui en paraît que plus vaine.

mon esprit avait été formé de telle manière qu'il appelait les grandeurs de la vie, grands bonheurs, grandes douleurs, grandes ambitions grandes et admirables voies dont une seule peut occuper l'âme toute [sic] entière. Mais la peur de choisir éparpillait mes forces dans tous les sens et je m'adonnais à toutes sortes de plaisirs amers qui confinaient souvent à un ennui profond. J'appelais avec ardeur — et tout en la craignant — l'aventure qui engagerait ma vie et me révélerait à moi-même. (D'Astier, 1925 : 84)

Le Pierre Coulet de *Passages* manifeste des propriétés comparables. Il est décrit comme un « amateur de femmes » (D'Astier, 1928 : 53) au « tempérament désordonné » (D'Astier, 1928 : 55), « empêtré dans un métier d'homme de lettres dont il ne sait démêler son existence » (D'Astier, 1928 : 16), ne sachant que « regarder l'existence sans y prendre part, et figé par des accès de paresse physique et d'analyse intérieure » (D'Astier, 1928 : 56). Dilettante oisif écumant le Tout-Paris mondain, l'essentiel de son temps est consacré à la séduction des femmes, à de longues observations de ses sentiments et désirs, à de vaines réflexions sur l'amour.

Bien qu'inconstants et apparemment incapables de ne rien concrétiser, les héros de d'Astier ne sont pourtant pas sans ambition. Bien au contraire, tous deux nour-

rissent un fort désir de reconnaissance publique. Plus que cela même, ils recherchent la « gloire ».

Vraiment, à certains instants, il enviait toutes les gloires, tous les renoms, tous les succès, toutes les jouissances [...]. Il aurait voulu courir près du plateau, être dans l'avant-scène ou sur la scène, peu lui importait, mais que son nom fût chuchoté ou qu'il fût applaudi, l'or (il dédaignait pourtant la richesse matérielle, mais elle est une si belle publicité), le talent, il eût payé alors de bien des années de vie quelques jours d'engouement : voir les hommes vaincus et les femmes conquises [...] il voulait sa Légende. (D'Astier, 1925 : 46-47)

Cette gloire, Pierre la veut littéraire. Son ambition ultime est de parvenir à écrire « le livre merveilleux, livre unique », de parvenir à réaliser « le plus grand acte d'héroïsme de l'écrivain » : « livrer aux hommes les plus graves secrets d'une vie intérieure » (D'Astier, 1925 : 76). Ainsi son orgueil se révolte-t-il un jour à « l'idée qu'il pourrait être surpris par la mort avant d'avoir achevé une œuvre qui préserverait, quelques années peut-être, son nom de l'oubli » (D'Astier, 1925 : 43).

Le Pierre Coulet de *Passages* est animé du même désir de consécration littéraire :

Il le faut, il faut qu'en deux mille vingt-six, un bonhomme se promène avenue de Bois, avec un livre sous le bras, que ce livre soit de Pierre Coulet, qu'il porte un nom, n'importe lequel, mais quel beau nom ! Qu'arrêtant sur son chemin ses amis il leur transfuse la ferveur soudaine où les mots imprimés l'ont jeté. (D'Astier, 1928 : 44-45)

Les héros de d'Astier se veulent enfin des non-conformistes qui contestent les normes sociales. Dans *La Douleur sur les tréteaux*, il est dit à plusieurs reprises que Pierre Coulet transgresse et méprise les « conventions mondaines » (D'Astier, 1925 : 9). L'opium, auquel il s'adonne, contribue à le situer dans les marges de la société légitime. Pierre parle à son propos d'une « divine drogue injustement proscrite » (D'Astier, 1925 : 9). L'amour, lorsqu'il n'entre pas dans les « cadres rigides » de la société, est un autre élément de rupture avec les conventions. On devine que la mise en couple de Pierre avec Jeanne est réprouvée socialement car cette dernière serait d'une extraction sociale inférieure à la sienne.

Pour s'affranchir des conventions du monde, pour courir sa chance de vie sur autre chemin que la grand' route [*sic*] des hommes, il faut être fort, très fort. (D'Astier, 1925 : 85-86)

La société, en ce qu'elle prescrit des normes de conduite, fixe des « cadres » bornant les comportements, est présentée comme un poids qui écrase la personne et entrave sa « liberté ». Pierre Coulet dit clairement vouloir une vie qui ne soit pas commune, c'est-à-dire conforme aux normes établies.

En somme, le Pierre Coulet de ses romans est une transposition assez juste du d'Astier des années 1920. L'indétermination sociale, l'aspiration à la gloire, l'anticonformisme sont des propriétés que l'auteur, sans en avoir peut-être pleinement conscience, met dans ses personnages car il les partage avec lui et qu'en un certain sens, elles le tourmentent. L'indétermination, qui confine à l'anomie et qui est source

de souffrance, constitue une donnée importante qui dit des choses de d'Astier. Le sentiment d'insignifiance de Pierre Coulet, né d'une vocation frustrée à réaliser de « grandes choses », est en partie partagé par d'Astier, la littérature survenant comme un moyen de s'arracher à lui.

2. LES RESSORTS SOCIAUX DE L'INDÉTERMINATION SOCIALE

Emmanuel d'Astier se présente dans l'entre-deux-guerres comme un « héritier à histoires » (Bourdieu, 1980 et 1998), un héritier refusant l'héritage, c'est-à-dire refusant ce destin familialement conçu comme nécessaire d'être un honnête officier de carrière, bon chrétien (« Je te souhaite bien du bonheur, je te voudrais en plus un bon chrétien sérieux et marchant droit dans la vie. Nos prières t'accompagnent », lui écrit sa mère le 30 décembre 1920²¹), gérant sagement ses biens pour « arrondir et bien doter les enfants » (D'Astier, 2011 : 38), améliorant si possible sa position sociale par un mariage heureux ; bref, faisant honneur au nom et à l'esprit de famille. Son départ prématuré de l'armée a provoqué une déviation de sa trajectoire sociale, rompant non seulement avec les attentes et injonctions familiales, mais aussi plus largement avec l'avenir (le plus) probable défini par son extraction sociale. Par sa position et son statut social mal définis et fluctuants, d'Astier est un être indéterminé, objectivement comme subjectivement.

2.1 Les conditions de l'indétermination sociale

Cet état d'indétermination est étroitement lié à la « liberté » paradoxale et provisoire de sa condition. Bien doté sous tous rapports (économique, culturel, relationnel et symbolique), l'espace des possibles qui se présente à lui après son départ de la marine est vaste et ouvert. Un large choix de carrières s'offre à lui entre lesquelles il peut choisir ; et même, un temps, choisir de ne pas choisir. Semblable à l'adolescent bourgeois échappant à la tutelle parentale sans être encore pris par les nécessités de la vie adulte, il est placé dans un état d'« apesanteur sociale » (Mauger, 1998). Son orientation vers le monde des lettres n'est pas anodine de ce point de vue car le métier d'écrivain, peu codifié, permet les modes d'investissement les plus variés, des plus intensifs aux plus intermittents, des plus vocationnels aux plus amateurs. C'est pourquoi il est particulièrement accordé aux dispositions de ceux qui, comme d'Astier, sont « assez pourvus d'assurances et de sécurités [...] pour affronter les risques de ce métier qui n'en est pas un » (Bourdieu, 1998 : 371).

Cette liberté de condition est néanmoins fragile. La dégradation de la conjoncture économique à la fin des années 1920 détériore la situation matérielle de d'Astier. Elle le contraint à trouver des revenus, à travailler et donc, dans une certaine mesure, à *se déterminer*. D'Astier est alors en quelque sorte un aristocrate en sursis, menacé par le déclassement. Au cœur de l'entre-deux-guerres, il possède cependant suffisamment

21. Lettre de sa mère à Emmanuel d'Astier, 30 décembre 1920, archives privées Christophe d'Astier de La Vigerie.

de ressources pour ne pas déchoir tout à fait et opérer des choix qui, de fait, prolongent cet état d'indétermination.

Son cas est à ce titre bien distinct de celui des sous-prolétaires qu'évoque Bourdieu dans ses *Méditations pascaliennes* (Bourdieu, 2003 : 318-322), ces « hommes sans avenir » qui, faute de conditions d'existence suffisamment sécurisées pour maîtriser un minimum le présent et anticiper l'avenir, impuissants face aux aléas de l'existence, en sont réduits aux conduites les plus désordonnées et incohérentes. Le temps mort, à l'horizon absent, des hommes sans avenir, n'est pas comparable au temps libre et relâché, ouvert sur des potentialités multiples, d'un d'Astier. L'état de flottement est, au fond, caractéristique des jeunesses bourgeoises, comme une forme de déstructuration peut l'être des jeunesses précarisées. Dans cette conjoncture troublée et incertaine qu'est l'entre-deux-guerres, d'Astier vit en un sens une jeunesse prolongée, pouvant se permettre au moins provisoirement d'explorer des voies multiples. Cette période de sa vie s'apparente à une sorte de long passage à vide biographique durant lequel, libéré d'un certain nombre de contingences, il est largement *disponible*.

2.2 Les traductions subjectives de l'indétermination : un sentiment de vide

Cet état d'indétermination se traduit par l'inconstance dont il fait preuve dans ses projets et dans ses choix. Il peine à savoir quelle direction donner à son existence et donc il touche à tout (littérature, art, affaires), mais sans rien investir vraiment, ou plutôt durablement. Son manque de persévérance littéraire en est la meilleure illustration, car sa vocation est bien réelle. Il se pense écrivain — « J'ai une nature d'écrivain bien ancrée » (Crémieux, 1966 : 123) —, se définit en premier lieu comme tel, mais ne parvient pas à déployer un effort suffisamment constant pour satisfaire ses aspirations. Or — et le contenu de ses romans le montre bien —, cette inconstance est la source d'une profonde insatisfaction. Elle nourrit un sentiment de vide qui lui inspire au début des années 1930 un roman au « titre symbolique » : *Les Ennuis mortels*.

« Je me rappelle que j'écrivais un roman, que je n'ai jamais fini, qui s'appelait *Les Ennuis mortels*. Titre symbolique. Je m'étais aperçu que tous ces plaisirs et toutes ces histoires étaient ennuyeux. Il n'y avait pas de direction, pas d'œuvre, pas de motif. » (Crémieux, 1966 : 58)

Alors qu'il est engagé dans la Résistance, laquelle donne tout à coup un grand sens à une existence qui lui semblait en être dépourvue, l'avant-guerre paraît rétrospectivement à d'Astier être le « temps des caprices et des contingences » (D'Astier, 1961 : 73).

Ma vie, hier, était un brouillard. Il fallait s'y enfoncer pour reconnaître à deux mètres les réverbères. Le brouillard s'est déchiré. (D'Astier, 1961 : 115)

Le brouillard dont parle ici d'Astier symbolise la confusion qu'aurait été sa vie auparavant, confusion d'un temps étiré et insignifiant car n'étant jamais rythmé par rien qui puisse lui donner du relief. Comme si, faute d'être *pris par* l'existence, il n'avait pas durant cette période vécu *réellement*. Certes, il ne faut pas négliger ce que ce registre discursif doit à des intentions proprement esthétiques de l'auteur et à des enjeux de

présentation de soi²². Il traduit bien cependant l'état de flottement social réel dans lequel il alors est placé. D'une certaine manière, d'Astier refuse d'« entrer dans la vie », ne parvenant pas à s'investir sérieusement dans l'un des jeux sérieux qui s'offrent à lui²³.

Au fond, le d'Astier de l'entre-deux-guerres fait inévitablement penser à l'*Aurélien* d'Aragon.

Aurélien connaissait en lui ce défaut, ce trait de caractère au moins, qui faisait qu'il n'achevait rien, ni une pensée, ni une aventure. Le monde était pour lui plein de digressions qui le menaient sans cesse à la dérive. Les volontés les mieux formées, les décisions échouaient là devant. (Aragon, 1972 : 81)

Dans la préface qu'il donne à son roman en 1966, Aragon écrit que le personnage d'Aurélien, « plus que tel ou tel homme, est avant tout *une situation*, un homme dans une certaine situation [...] l'ancien combattant d'une génération déterminée au lendemain de l'armistice, en 1918, l'homme qui est revenu et qui ne trouve pas sa place dans la société dans laquelle il rentre » (Aragon, 1972 : 10). D'Astier, on le sait, n'a pas pris part aux combats de la Grande Guerre. C'est pourtant une situation analogue qu'il vit. Il ne parvient pas à trouver dans la société française de l'entre-deux-guerres une place lui octroyant la reconnaissance publique à laquelle il aspire²⁴. D'où ce parcours erratique, rendu possible par sa condition matérielle provisoirement sécurisée et ses dispositions aristocratiques (telle l'assurance de soi), qui semble pouvoir se résumer à la quête longtemps déçue de cette notoriété. Et un sentiment plus ou moins aigu de ne pas avoir accompli ce pour quoi il s'estime fait.

2.3 Trajectoire individuelle et destin de classe

Son errance sociale ne doit pas, cependant, être comprise comme le produit exclusif des contingences de sa trajectoire individuelle. En effet, sa position en porte-à-faux dans l'espace social n'est pas indépendante du déclin social de l'aristocratie. Aussi, son destin social individuel ne peut être isolé du destin social collectif de sa classe d'origine.

Le XIX^e siècle et la Révolution industrielle ont amorcé en France et en Europe des transformations sociales considérables, qui ne sont pas achevées lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale. Dès la fin du XIX^e siècle, les modes de vie et les manières d'éduquer des élites françaises se modifient sous l'effet croisé des transformations

22. Son existence avant 1940 peut paraître à d'Astier d'autant plus « insignifiante » et « vaine » qu'il a vécu la Résistance comme une expérience extatique, au terme de laquelle il a en outre accédé à une reconnaissance publique qu'il recherchait sans l'avoir auparavant obtenue.

23. Sur « l'esprit de sérieux » nécessaire à « l'investissement inaugural » dans les « jeux sociaux socialement reconnus », voir Bourdieu, 1998 : 36.

24. Ses orientations vers la littérature, le journalisme, voire le milieu des affaires — soit autant d'univers sociaux où il est possible de « se faire un nom », c'est-à-dire que du capital symbolique est en jeu — sont des expressions de ce désir de reconnaissance publique.

politiques (installation de la République), du développement de l'institution scolaire²⁵, de l'accélération du progrès technique, de l'industrialisation, etc. (Duroselle, 1972 ; Mension-Rigau, 1990 ; Charle, 2001). Le premier conflit mondial va alors jouer un rôle de révélateur, voire d'accélérateur des profondes mutations qui s'opèrent. La guerre a notamment d'importantes conséquences économiques, en particulier une forte inflation qui a pour effet de faire décroître les fortunes et de porter un coup sérieux à la situation de rentier, par ailleurs mise à mal par la révolution russe, les bolchéviques au pouvoir ayant pris la décision unilatérale de mettre fin au remboursement des emprunts tsaristes, dont une grande partie des titres est détenue par l'aristocratie française.

Commencent alors le temps des troubles, la perte pour beaucoup de la sécurité matérielle, la dislocation d'une société où les marques sociales étaient stables (ou pensées telles), et où les valeurs ont désormais cessé d'être reconnaissables. (Revel dans Mension-Rigau, 1990 : XVI)

Dans les années qui suivent l'armistice de 1918, et plus encore lors de la crise des années 1930, un certain mode de vie noble, assis sur la propriété terrienne, la possession d'un château en province, la domesticité à demeure et le statut de rentier, qui était déjà sur le déclin (Charle, 1987 ; Kestel, 2012), disparaît progressivement. Les aristocrates sont désormais pour la plupart dans l'obligation de travailler pour ne pas déchoir. Parvenir, comme Raoul d'Astier à la faveur d'un mariage heureux, à quitter l'armée pour « vivre noblement » n'est plus possible, ou presque. Comme l'écrit d'Astier lui-même, désormais, « il fallut se restreindre et prendre plus au sérieux les services publics que l'on avait eu l'habitude de quitter à mi-chemin pour la retraite campagnarde [...]. Pendant le dernier lustre avant 1940, on vit fleurir dans le clan plus d'officiers supérieurs et d'administrateurs que de châtelains » (D'Astier, 2011 : 38).

Ainsi, les aristocrates de la génération d'Emmanuel d'Astier ne sont pas rares à vivre dans leur vie adulte des décalages plus ou moins importants avec les conditions et modes d'existence de leur socialisation primaire. Certains, par un effet d'hystérésis des dispositions acquises, se retrouvent même piégés par leur désir de s'accrocher à ce mode de vie traditionnel en train de disparaître. Rétifs ou peinant à convertir leur capital nobiliaire en capital scolaire, ils peuvent connaître un déclassement plus ou moins rapide et brutal. Le caractère erratique de la trajectoire individuelle de d'Astier est en partie l'effet de la pente déclinante de la trajectoire collective de l'aristocratie, un produit de son effort d'adaptation à la crise de reproduction sociale du groupe. Son frère Henri, de trois ans plus âgé que lui, connaît d'ailleurs une trajectoire comparable dans ses ruptures. Après avoir rejoint la vie civile en 1919, auréolé de ses citations militaires, mais à un rang d'officier subalterne (lieutenant d'artillerie), il tente de se lancer dans les affaires. Il monte successivement des entreprises d'installation de

25. L'institution scolaire finit par capter une aristocratie longtemps rétive, privilégiant une instruction domestique qui lui paraissait offrir toutes les garanties de la bonne transmission de ses codes sociaux.

stations d'épuration (1923), de décoration et ameublement (1927), de menuiserie et ébénisterie (1930). Mais il multiplie les échecs, ce qui le conduit à la faillite en 1930. Il s'essaie par la suite au journalisme, mais sans davantage de succès. Parallèlement, et malgré de fortes convictions monarchistes, il se dérobe aux projets familiaux en épousant une infirmière d'origine roturière, réalisant ainsi un mauvais mariage très mal admis par ses parents. Il se montre par ailleurs négligeant envers ses obligations militaires en ne répondant pas aux périodes d'exercice auxquelles il doit s'astreindre en tant qu'officier de réserve, ce qui le met à mal avec les autorités. Bref, le parcours d'Henri d'Astier dans l'entre-deux-guerres est à l'image de celui de son frère Emmanuel, sinueux et mal cadré. Il exprime une même situation de flottement social, et donne à voir une même difficulté à satisfaire aux normes de respectabilité de leur milieu. Au fond, tout se passe comme si les attentes et les désirs socialement construits des deux frères étaient désajustés par rapport à la situation concrète dans laquelle ils sont placés. Ils n'ont plus véritablement les moyens de vivre la vie oisive et gratuite à laquelle leur naissance les destinait dans un état antérieur de la structure sociale. Contraints de se trouver une « situation », mais étant mal disposés et préparés à le faire, ils sont portés à multiplier les tentatives dans des directions diverses en éprouvant les pires difficultés à n'en réaliser aucune. Ils sont, d'une certaine manière, faits pour un monde qui n'existe plus. Leur frère aîné, François, s'adapte quant à lui à ces transformations sociales en poursuivant sa carrière militaire à l'issue de la Première Guerre mondiale. Nettement plus âgé que ses frères (il est né en 1886), mieux inséré dans la vie à la veille de la Première Guerre mondiale, il parvient plus aisément à capitaliser sur son expérience du conflit. As de l'aviation, il connaît dans l'entre-deux-guerres une trajectoire ascendante qui le mène au grade de général de brigade aérienne en 1936 et au commandement de la zone d'opération aérienne du nord de la France en 1939-1940. Menant une existence réglée, plus conforme aux canons familiaux, il ne peut pour autant se permettre comme son père une vie de *gentlemen farmer*. Les époux des deux sœurs de la fratrie, proches en âge de François, ont des parcours assez semblables. Eux aussi médaillés de la Grande Guerre, ils restent dans l'armée et accèdent à des grades d'officiers supérieurs (l'un devient général, l'autre commandant).

Le contraste des parcours des frères d'Astier illustre au fond des modalités différentes d'adaptation à la crise de reproduction du groupe aristocratique, modalités qui dépendent notamment de l'avancée dans le cycle de vie.

In fine, il faut donc bien considérer ces deux échelles de la réalité sociale. La trajectoire de d'Astier est le produit de l'enchevêtrement de deux histoires sociales : une histoire individuelle, qui le fait dévier du destin social probable attaché à sa classe sociale d'origine, et une histoire collective.

2.4 Ce que produit le vide

Le sentiment de vide vécu par Emmanuel d'Astier durant l'entre-deux-guerres n'est pas sans effet sur sa trajectoire ultérieure. Faisant de lui un individu en quête de sens, il le rend *disponible* pour s'investir dans des activités sociales susceptibles de lui don-

ner une occupation, un statut et, en définitive, de la raison d'être. Ce sera d'abord le journalisme.

À partir de l'été 1935, Emmanuel d'Astier est formé au métier de journaliste sous le patronage de Lucien Vogel au sein de l'hebdomadaire *Vu*. Esthète éclectique, homme de gauche mais attaché au pluralisme, aimant aider au développement de ses collaborateurs, Vogel va exercer une influence considérable sur Emmanuel d'Astier. Il va l'intégrer pleinement dans l'équipe de rédaction de *Vu*, l'envoyer sur le terrain — d'abord en France, puis très vite, à l'étranger — pour réaliser des enquêtes et des reportages. À partir de 1936, le journalisme n'est plus pour d'Astier une occupation épisodique et alimentaire mais devient peu à peu son activité principale. Il s'impose en particulier comme grand reporter international, et en particulier comme spécialiste de la politique étrangère allemande.

Au seuil de la Seconde Guerre mondiale, sa signature est identifiée et reconnue dans le milieu journalistique. Le journalisme contribue à stabiliser sa situation sociale. Mais il n'a pas pour autant acquis un rôle social à la mesure de ses attentes, ce que la Résistance va lui octroyer. L'objet n'est pas ici d'analyser en détail les logiques sociales de l'entrée en résistance d'Emmanuel d'Astier (voir Raynaud, 2022 : 109-148). Nous voudrions seulement souligner comment son expérience du vide dans les années 1920-1930 contribue à en rendre raison.

D'Astier fait partie de ce que l'historiographie nomme les « pionniers de la Résistance », c'est-à-dire les hommes et les femmes qui se mobilisent contre l'occupant allemand dès les premiers mois de l'Occupation. D'Astier est même l'un des principaux entrepreneurs de la mobilisation. En agrégeant autour de lui un petit noyau de volontaires, il fonde à l'automne 1940 une petite organisation, La Dernière Colonne, qui deviendra peu à peu le puissant mouvement Libération-Sud. Or ce qui est frappant, c'est l'énergie considérable qu'il déploie dès l'été 1940, dans un contexte de crise politique (Dobry, 1986) largement défavorable à toute forme de protestation, pour « faire quelque chose²⁶ ». Ayant vécu la débâcle et l'armistice comme un « choc moral » (Jasper, 1997) et ne pouvant se résoudre à « en rester là²⁷ », il multiplie d'abord les contacts pour trouver des gens partageant une même définition de la situation. Dans une France globalement passive et résignée (Laborie, 1990), il souffre alors beaucoup d'isolement. Mais, à rebours de l'inconstance dont il avait pu faire preuve dans le passé, sa persévérance est ici totale et les ressources dont il dispose lui permettent *in fine* de parvenir à bâtir une organisation solide. C'est que son désir d'engagement résulte pour partie d'une injonction morale intérieure. Or, si celle-ci trouve ses racines dans la puissante socialisation familiale dont d'Astier a été l'objet, elle est rendue plus efficiente encore par le sentiment d'échec relatif qu'aurait été son existence jusque-là. Dans une conjoncture critique caractérisée par l'incertitude, l'engagement permet à d'Astier de « reconstituer des certitudes normatives » (Pizzorno, 1990). En assurant

26. Emmanuel d'Astier interviewé par Jacques Chancel, *Radioscopie*, France Inter, 28 mai 1969.

27. Témoignage d'Emmanuel d'Astier recueilli par Henri Michel, 8 janvier 1947, Dossier « Libération-Sud », I, AN, 72 AJ/60.

d'une certaine manière la permanence de soi à soi, l'engagement lui permet de restaurer une image valorisante de lui-même. L'argument de la « dignité » inlassablement mobilisé par d'Astier pour justifier son entrée en résistance montre que, pour lui, « faire quelque chose » signifie avant tout parvenir à être digne de la personne qu'il croit être ou qu'il voudrait être. Ayant dès l'enfance intériorisé un sens de l'honneur lui commandant en toutes circonstances de marquer son rang, il s'impose presque à lui de vouloir s'engager dans l'action. De ce point de vue, l'engagement est à lui-même sa propre rétribution. Lorsqu'en 1969, il dit à Jacques Chancel : « J'ai pensé qu'il était déconcertant de s'abandonner soi-même²⁸ », il dit au fond une chose très révélatrice de la représentation qu'il se fait de sa place dans le monde social : celle d'un individu au-dessus de la mêlée destiné à se porter à l'avant-garde du combat national. Non seulement la situation est propice à l'activation de la disposition héroïque qu'il a intériorisée lors de sa socialisation primaire, mais celle-ci s'actualise avec d'autant plus de force que d'Astier peinait jusque-là à trouver les conditions de son actualisation et en souffrait.

Par ailleurs, la guerre avive chez d'Astier un certain rapport de concurrence avec ses frères pour l'appropriation des crédits symboliques attachés au rôle de héros national. Ayant souffert de n'avoir pu comme eux combattre lors de la Première Guerre mondiale, se vivant en quelque sorte dans l'entre-deux-guerres comme un d'Astier diminué, il ne peut leur laisser de nouveau le beau rôle. En 1940, l'occasion lui est en quelque sorte enfin donnée d'incarner exemplairement le « nom » d'Astier. L'engagement résistant lui permet ainsi de se réapproprier l'héritage familial en réalisant à son tour la vocation familiale au service de la patrie. Il lui permet de s'inscrire enfin dignement dans la lignée. Il est à ce titre intéressant de noter que si les trois frères deviennent des figures de la Résistance — tous trois sont faits compagnons de la Libération par le général de Gaulle —, les formes et les modalités de leur engagement sont bien différentes. Adjoint de De Gaulle à Londres à partir de décembre 1942, François demeure au sein de la France libre un officier général, qui n'a pas connu la clandestinité en France. La Résistance n'établit pas de réelle discontinuité pratique ou identitaire dans sa trajectoire. Henri, quant à lui, s'engage dès juillet 1940 dans un réseau de renseignement dans le nord de la France avant de se fixer à Alger et de devenir l'un des artisans de la réussite du débarquement allié le 8 novembre 1942, puis de l'exécution de l'amiral Darlan en décembre. Il crée ensuite les Commandos de France à la tête desquels il combat jusqu'en Allemagne. Sa résistance est celle d'un *condottiere*, volontiers comploteur, qui privilégie le renseignement et la lutte armée. Emmanuel, lui, s'engage comme un intellectuel, fermement antivichyste. Et il devient peu à peu un responsable politique, finissant la guerre ministre de l'Intérieur du Gouvernement provisoire. En somme, si les trois frères sont mus par le même *ethos* aristocratique, la même disposition à l'héroïsme, leurs parcours sous l'Occupation sont, comme leurs existences avant-guerre, très dissemblables. On lit là les effets de la combinaison d'une

28. Emmanuel d'Astier interviewé par Jacques Chancel, *Radioscopie*, France Inter, 28 mai 1969.

même socialisation familiale (à l’empreinte extrêmement forte) et de trajectoires biographiques singulières. Aussi, Emmanuel d’Astier n’est pas seulement disposé à s’engager par sa socialisation familiale, il l’est également sous l’effet de ses expériences vécues dans l’entre-deux-guerres, lesquelles contribuent notamment à façonner la forme de son engagement.

Lorsque la guerre éclate en 1939, il n’est pas du tout certain qu’Emmanuel d’Astier se considère vraiment, comme il le répétera souvent ensuite (conférant ainsi à son existence une dimension romanesque indéniable), comme un « raté²⁹ ». Ce qui est sûr, en revanche, c’est qu’il n’a pas accompli dans la vie ce à quoi il pense être destiné. Il n’a pas une vie à la hauteur de ses (hautes) attentes. Il est certes devenu dans l’immédiat avant-guerre un journaliste respecté. Mais il ne fait pas partie des têtes d’affiche de la profession. Il n’est pas Albert Londres. Surtout, lui qui se rêve grand écrivain sait qu’il ne l’est pas³⁰, ce qui nourrit en lui une certaine frustration. La Résistance se présente alors comme une opportunité de salut social lui permettant d’articuler son existence à ses aspirations et à la représentation qu’il a de lui-même. Il pressent sans doute très tôt que la Résistance peut donner un très grand sens à sa vie. D’où l’ardeur de son engagement, qui se donne à voir exemplairement dans son sevrage de l’opium à la fin de l’année 1940. Selon les témoignages qu’il a donnés à certains proches (Jeanine Mayer citée dans Tuquoi, 1987 : 95), il se serait enfermé dans une chambre d’hôtel pendant plusieurs jours et plongé dans des bains d’eau glacée pour tenir contre le manque. Il est impossible de confirmer la véracité de ce récit. Reste qu’il est attesté que dès lors, il ne fumera plus. Or on sait l’épreuve extrêmement difficile que constitue un sevrage d’une dépendance aux opiacés. Ce sevrage dit beaucoup de la force de son engagement résistant et de sa prise de rôle comme chef d’une organisation naissante. Après avoir *failli être un raté*, il s’engage avec la ferveur des convertis pour une cause qui les sauve de leurs dérives passées.

2.5 Les pionniers de la Résistance, une génération d’« inadaptés³¹ » ?

Si, comme a pu le montrer Fabienne Federini (2006), les pionniers sont dans l’ensemble des individus bien insérés dans la société française d’avant-guerre, appartenant principalement aux fractions intellectuelles des classes supérieures, beaucoup ont en commun l’expérience d’une rupture sociale ou d’un déracinement. Certains, comme l’écrivain Vercors, le philosophe Georges Politzer ou l’ethnologue Boris Vildé, sont des enfants d’exilés politiques. D’autres se sont fait remarquer par un rejet des assignations familiales, tels Pascal Copeau renonçant à la carrière diplomatique contre l’avis de son père ou Raymond Aubrac refusant le « mariage juif » auquel on le destine. Beaucoup sont par ailleurs des individus en ascension sociale, notamment par la voie

29. Interview d’Emmanuel d’Astier dans *Le Chagrin et la pitié*, film documentaire de Marcel Ophüls, 1971.

30. « Il m’a toujours dit : « En 40, j’étais un écrivain raté. » » (Entretien enregistré avec Michel-Antoine Burnier, Régnier, 10 août 2011.)

31. C’est par ce terme que dans le film de Marcel Ophüls, d’Astier caractérise les résistants.

scolaire, comme les philosophes Jean Cavaillès et Jean Gosset, ou l'agréée d'histoire Lucie Aubrac. Or ces ruptures, par-delà leur diversité, participent chez nombre de résistants d'un même sentiment d'être mal ajustés à leur milieu social d'appartenance ou plus largement à la société. Elles induisent des expériences de décalage social qui peuvent avoir pour effet de générer des « fractures subjectives avec "ce qui va de soi" » (Pudal, 2008) et ainsi, favoriser l'intériorisation de dispositions critiques et l'adoption de pratiques transgressives (Mathieu, 2010; Pagis, 2014; Joshua, 2013). Nombre de biographies de résistants montrent ainsi une propension à l'insubordination et au non-conformisme, telle celle du capitaine Henri Frenay, dont les supérieurs à Saint-Cyr notent l'esprit frondeur. Ce type de trajectoires sociales est d'autant plus propice à déboucher sur des engagements protestataires que ces dernières s'adosent à des attentes sociales fortes pouvant trouver à s'accomplir dans l'action politique.

Le contexte de la Résistance (crise politique, clandestinité de la protestation) est particulièrement propice au passage à l'acte de tels « déplacés sociaux ». Autant la conjoncture dévalue les rôles politiques institutionnels et démonétise les ressources militantes des cadres et dirigeants des organisations politiques de la III^e République (Bellec, 2007), autant elle valorise les ressources et dispositions alternatives de ces *outsiders* en politique que sont la plupart des pionniers. S'engager dans un tel contexte implique en effet non seulement une capacité d'innovation tactique, mais suppose en outre de pouvoir accepter la rupture avec la légalité et la société à ciel ouvert que signifie l'action clandestine. En porte-à-faux dans l'espace social, se sentant déjà en marge, les pionniers sont mieux préparés à cela que beaucoup d'autres.

À cet égard, d'Astier est une incarnation idéaltypique du pionnier. Tout le porte en effet — lui qui a mené dans l'entre-deux-guerres une existence non conforme aux schémas sociaux conventionnels, qui a eu tendance à se définir en opposition aux injonctions familiales, qui a rejeté la croyance religieuse et l'autorité de l'Église, qui a goûté des pratiques déviantes, flirté en tant qu'opiomane avec l'illégalité et le secret, appris à valoriser l'anticonformisme — à avoir en horreur aussi bien le nazisme qu'un régime de Vichy faisant de l'ordre moral basé sur le respect des bonnes mœurs, des traditions et des hiérarchies instituées, le respect des valeurs patriarcales, du magistère de l'Église et du prestige de l'armée le fondement de l'ordre social qu'il entend imposer.

CONCLUSION

La Résistance constitue, à bien des égards, un point de rupture dans la trajectoire d'Emmanuel d'Astier. Elle transforme notamment ses manières de se penser. En lui permettant de parvenir à satisfaire ses hautes aspirations, à réaliser sa vocation à l'exceptionnalité, en lui procurant ce dont il s'estimait auparavant dépourvu et dont il était à la recherche — de la « reconnaissance, de la considération, c'est-à-dire, tout simplement, de la raison d'être » (Bourdieu, 2003 : 346) —, elle constitue pour lui une expérience de félicité sociale qui modifie profondément le regard qu'il porte sur lui-même. Après le vide de sens de l'entre-deux-guerres, le plein de l'engagement.

À l'image du cas d'Astier, le sentiment de vide est probablement souvent le produit de situations de décalage social. L'expérience de désajustements entre les positions et les dispositions, entre les attentes intériorisées et les possibilités offertes par la structure sociale, entre la « vocation » et la « mission » (Bourdieu, 1980), peut générer des déceptions, des frustrations et même des souffrances, qui sont sans doute d'autant plus vives que l'extraction sociale est plus élevée et que les individus ont par conséquent incorporé des aspirations plus ambitieuses. Plus généralement, l'impossibilité des individus d'exprimer les dispositions qu'ils ont intériorisées est la source de multiples états de tension, d'insatisfactions, de pertes de sens. Certains sociologues ont mis en évidence le rôle de telles expériences de décalage social (et des questionnements ontologiques qu'elles peuvent produire) dans la genèse des pulsions expressives des artistes, et notamment des écrivains (Sapiro, 2007 ; Lahire, 2010b). C'est là une clé de lecture pertinente de la naissance de la vocation d'écrivain d'Emmanuel d'Astier. À l'inverse, les réajustements peuvent produire des expériences de salut social à travers lesquelles les individus ont le sentiment de s'accomplir ou de se réaliser. En ce sens, le vide n'est pas la manifestation d'une disparition ou d'une dissolution du social, mais bien un produit social. Il n'y a pas de vide dans l'absolu, mais des expériences, socialement situées, vécues comme vides, par des acteurs socialement construits.

RÉSUMÉ

Le désir de se faire un nom, connu et reconnu, est le principe qui gouverne la trajectoire du journaliste et résistant Emmanuel d'Astier. Or durant l'entre-deux-guerres, c'est l'incapacité à satisfaire ce désir qui domine. Fait pour un monde en train de disparaître, d'Astier *flotte* dans le monde social. Il connaît ainsi durant les années 1920 et 1930 un parcours erratique, produit de la quête longtemps déçue d'un rôle social à même de lui octroyer la reconnaissance publique qu'il espère. La vie indolente qu'il mène, dominée par le désœuvrement, nourrit en lui un sentiment de vide et une profonde insatisfaction. À partir de l'étude du « cas d'Astier », cet article interroge à la fois l'expérience sociale du vide et ses déterminants sociaux.

Mots clés : expérience du vide, socialisations, trajectoires sociales, indétermination sociale, engagement.

ABSTRACT

What is Emptiness Made Of? The Social Indeterminacy of Resistance Fighter Emmanuel d'Astier During the 1920s and 1930s

The desire to make a name for himself, to be known and recognized, was the principle that governed the career of journalist and resistance fighter Emmanuel d'Astier. However, the inter-war years were defined by his inability to satisfy that desire. Made for a world that was disappearing, d'Astier floated through society. His life during the 1920s and 1930s was erratic, the product of a long and unsuccessful quest to find a social role that would give him the public recognition he hoped for. The indolent life he led, dominated by idleness, nurtured a sense of emptiness and deep dissatisfaction. Based on a study of the "d'Astier case," this article examines both the social experience of emptiness and its social determinants.

Keywords : Social experience of emptiness, socialization, social trajectories, social indeterminacy, activism.

RESUMEN

¿De qué está hecho el vacío? La indeterminación social de Emmanuel d'Astier, miembro de la resistencia, durante el periodo de entreguerras

El deseo de hacerse conocer y de ser reconocido, es el principio que guía la trayectoria del periodista y miembro de la resistencia Emmanuel d'Astier. Sin embargo, en el periodo de entreguerras domina la incapacidad de satisfacer ese deseo. Hecho para un mundo en vías de desaparición, d'Astier *flota* en el mundo social. Durante las décadas de 1920 y 1930, experimenta así un recorrido errático, producto de la búsqueda por largo tiempo frustrada de un rol social que le otorgue el reconocimiento público al que aspira. La vida indolente que lleva, dominada por la inacción y el desaliento, alimenta en él un sentimiento de vacío y una profunda insatisfacción. A partir del estudio del « caso d'Astier », este artículo interroga tanto la experiencia social del vacío como sus determinantes sociales.

Palabras claves: experiencia del vacío, socialización, trayectorias sociales, indeterminación social, compromiso.

BIBLIOGRAPHIE

- Aragon, L. (1972). *Aurélien* (3^e éd.). Gallimard.
- Astier d', E. (1928). *Passages*. Au Sans Pareil.
- Astier d', E. (1961). *Sept fois sept jours* (3^e éd.). 10/18.
- Astier d', E. (2011). *La Semaine des quatre jeudis*. Le Félin.
- Astier d', E. [sous le pseudonyme de E. Rancey] (1925). *La Douleur sur les tréteaux*. Au Sans Pareil.
- Audoin-Rouzeau, S. (1993). *La Guerre des enfants*. Armand Colin.
- Bauman, Z. (2003). *La Vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*. Hachette.
- Bauman, Z. (2006). *La Vie liquide*. Le Rouergue/Chambon.
- Bellec, D. (2007). Les mobilisations comme modalités d'adaptation aux « conjonctures fluides ». L'émergence des mouvements clandestins de résistance dans la France de l'Occupation (1940-1942). Dans S. Cadiou, S. Déchezelles et A. Roger (dir.), *Passer à l'action. Les mobilisations émergentes* (p. 51-76). L'Harmattan.
- Bourdieu, P. (1977). La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, 3-43.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, 3-14.
- Bourdieu, P. (1998). *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire* (2^e éd.). Seuil.
- Bourdieu, P. (2003). *Méditations pascaliennes* (2^e éd.). Seuil.
- Bourdieu, P. (2007). La noblesse: capital social et capital symbolique. Dans D. Lancien et M. de Saint Martin (dir.), *Anciennes et nouvelles aristocratie de 1880 à nos jours* (p. 333-343). Éditions de la Maison de sciences de l'homme.
- Bourdieu, P., Chartier, R. (2010). *Le Sociologue et l'historien*. Agone.
- Charle, C. (1987). *Les Élités de la République. 1880-1900*, Fayard.
- Charle, C. (1988). « Noblesse et élites en France au début du xx^e siècle ». Dans Actes du colloque de l'École de Rome, *Les Noblesses européennes aux xix^e et xx^e siècles*. École française de Rome.
- Charle, C. (2001). *La Crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne*. Seuil.
- Collovald, A. (1988). Identité(s) stratégique(s). *Actes de la recherche en sciences sociales*, 73, 29-40.
- Corcuff, P. (2002). *La Société de verre. Pour une éthique de la fragilité*. Armand Colin.
- Crémieux, F. (1966). *Entretiens avec Emmanuel d'Astier*. Belfond.

- Dobry, M. (1986). *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*. Presses de Sciences Po.
- Dubet, F. (2002). *Le Déclin des institutions*. Seuil.
- Durkheim, E. (1897). *Le Suicide. Étude de sociologie*, Presses universitaires de France.
- Duroselle, J.-B. (1972). *La France de la « Belle Époque »*. Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques.
- Ehrenberg, A. (1995). *L'Individu incertain*. Calmann-Lévy.
- Ehrenberg, A. (1998). *La Fatigue d'être soi. Dépression et société*. Odile Jacob.
- Elias, N. (1991). *La Société des individus*. Fayard.
- Elias, N. (1991). *Mozart. Sociologie d'un génie*. Seuil.
- Federini, F. (2006). *Écrire ou combattre. Des intellectuels prennent les armes (1942-1944)*. La Découverte.
- Giraud, F., Raynaud, A., Saunier, É. (2014). Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie. *Interrogations*, 17. <http://www.revue-interrogations.org/Principes-enjeux-et-usages-de-la>
- Halbwachs, M. (1925). *Les Cadres sociaux de la mémoire*. Armand Colin.
- Halbwachs, M. (1930). *Les Causes du suicide*. Presses universitaires de France.
- Jacob, M. (1970). *Quarante ans de journalisme*. Julliard.
- Jasper, J. (1997). *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*. University of Chicago Press.
- Joshua, F. (2013). Repenser la production sociale d'une révolte. À partir d'une étude des transformations du recrutement à la LCR depuis 2002. *Revue française de science politique*, 63, 841-864.
- Kestel, L. (2012). *La Conversion politique. Doriot, le PPF et la question du fascisme français*. Raisons d'agir.
- Laborie, P. (1990). *L'Opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale (1936-1944)*. Seuil.
- Lacroix, B. (1981). *Durkheim et le politique*. Presses de Sciences Po/Presses de l'Université de Montréal.
- Lahire, B. (2010a). Freud, Elias et la science de l'homme». Postface à N. Elias, *Au-delà de Freud*. *Sociologie, psychologie, psychanalyse*, La Découverte.
- Lahire, B. (2010b). *Franz Kafka. Éléments pour une théorie de la création littéraire*. La Découverte.
- Lahire, B. (2011). *Auctor in opere suo: problématique existentielle, problématique littéraire*. Dans B. Lahire (dir.), *Ce qu'ils vivent, ce qu'ils écrivent. Mises en scène littéraires du social et expériences socialisatrices des écrivains*. Éditions des archives contemporaines/Éditions scientifiques.
- Lahire, B. (2012a). *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires* (3^e éd.). Seuil.
- Lahire, B. (2012b). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Seuil.
- Lamour, P. (1980). *Le Cadran solaire*. Robert Laffont.
- Lipovetsky, G. (1983). *L'Ère du vide*. Gallimard.
- Mathieu, L. (2010). Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontières. *Sociologie*, 1, 303-318.
- Mauger, G. (1998). *L'Âge des classements. Sociologie de la jeunesse*. Éditions du CNRS.
- Mension-Rigau, É. (1990). *L'Enfance au château. L'éducation familiale des élites françaises au xx^e siècle*. Rivages.
- Mension-Rigau, É. (1997). *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*. Perrin.
- Pagis, J. (2014). *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*. Presses de Sciences Po.
- Pizzorno, A. (1990). Considérations sur la théorie des mouvements sociaux. *Politix*, n° 9, p. 78-79.
- Prost, A. (1977). *Les Anciens combattants et la société française. 1914-1939*. Presses de la Fondation des Sciences Politiques.
- Pudal, B. (2008). Ordre symbolique et système scolaire dans les années 1960. Dans D. Damme et al. (dir.), *Mai-juin 68*. Éditions de L'Atelier.
- Raynaud, A. (2017). *Engagement et conversion politique en conjoncture critique. La trajectoire d'un pionnier de la Résistance: Emmanuel d'Astier, de l'Action française dans les années 1930 au Parti communiste à la Libération*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Lumière Lyon II.

- Raynaud, A. (2022). *Emmanuel d'Astier. La conversion d'un résistant*. Fayard.
- Saint-Martin de, M. (1993). *L'Espace de la noblesse*. Métailié.
- Sapiro, G. (1999). *La Guerre des écrivains. 1940-1953*. Fayard.
- Sapiro, G. (2007). « Je n'ai jamais appris à écrire. » Les conditions de la formation de la vocation d'écrivain. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 168, 12-33.
- Touraine, A. (2013). *La Fin des sociétés*. Seuil.
- Tuquoi, J.-P. (1987). *Emmanuel d'Astier, la plume et l'épée*. Arléa.
- Van de Velde, C. (2018). Sociologie de la solitude : concepts, défis, perspectives. *Sociologie et sociétés*, 50(1), 2018, 5-20.

Hors thème



L'espace des styles de vie des Français : entre différenciation et distinction

HERVÉ GLEVAREC

CNRS-CERLIS, Université Paris Cité et Université
Sorbonne Nouvelle
herve.glevarec@cnrs.fr

INTRODUCTION

LA SOCIOLOGIE DES STYLES DE VIE VISE À DÉCRIRE et à expliquer la configuration d'ensemble des pratiques et des valeurs des groupes sociaux ou des individus d'une société. Elle est dominée par un modèle de la stratification sociale adossé aux variables « lourdes » des ressources économiques et du niveau de qualification, et cette stratification est lue comme manifestation de la distinction sociale. La représentation d'un « espace social bidimensionnel » et l'analyse proposée par le sociologue P. Bourdieu (1979) dans *La Distinction* compte de façon particulièrement significative dans cette représentation. Dans le modèle de la distinction, le style de vie est style de classe ou de fractions de classes. Il se caractérise par des portraits sociologiques définis par les pratiques onéreuses ou cultivées des « dominants », les pratiques de prétention de la « petite-bourgeoisie » et les pratiques de condition des classes populaires, la stylisation de l'existence étant réservée par cet auteur à la classe dominante (Bourdieu, 1979 : p. 61 ; 200). La distinction conceptualisée par P. Bourdieu se caractérise par ses dimensions spécifiques de « domination » (elle est la reconduction dans l'ordre symbolique et culturel de la domination sociale), son « holisme » (elle s'applique à l'ensemble des individus), son « élitisme » (seuls les dominants se distinguent) et son « objectivisme » (elle est un fait de position sociale élevée et non le résultat d'une

interprétation de pratiques, dont on dirait « elles visent à se distinguer ») (Glevarec, 2020).

Le phénomène de la distinction n'est évidemment pas un phénomène découvert par P. Bourdieu et qui serait de surcroît propre à la société française ou aux sociétés des ^{xx}^e et ^{xxi}^e siècles. Il a un statut quasi universel dans les sociétés humaines, comme le rappelle J.-P. Daloz (2013), au moins quand elles sont structurées en classes. La distinction est la manifestation symbolique de la domination sociale, elle peut prendre la forme des signes extérieurs de distinction, des signes incorporés ou de la vicariance (la distinction à travers l'entourage) (Daloz, 2010). Nombre d'auteurs en ont montré les dimensions à la fois matérielles et symboliques (Elias, 1985 [1969] ; Goblot, 2015 [1925] ; Levine, 2010 ; Veblen, 1970 ; Weber, 1995 [1921]).

Sur ce modèle de la distinction, trois évolutions majeures ont imprimé leurs effets à partir du milieu du ^{xx}^e siècle : 1. La diffusion des biens matériels (Galbraith, 1961), qui a eu pour conséquence de diminuer le poids des ressources économiques au profit du savoir et de la culture (Collins, 1979) ; 2. Le déploiement des loisirs (Dumazedier, 1972) et des biens culturels dits « populaires » a permis l'appropriation identitaire et stylistique au-delà des catégories supérieures, notamment chez les plus jeunes (Delporte et al., 2010 ; Hall, 2007 ; Rioux et Sirinelli, 2002). La musique en est une manifestation majeure et, depuis internet, les contenus audio et vidéo. Certains ont pu qualifier ce déploiement de « tournant culturel » (Chaney, 1994) ; 3. Corrélativement à ces deux mouvements, l'importance croissante des variables dites « secondaires » — à la fois objectives (âge, génération, sexe, origine ethnoraciale...) et subjectives (âge subjectif, genre, identité revendiquée...) — a favorisé une dynamique d'individualisation (De Singly, 2011 ; Taylor, 1998) et de réflexivité (Beck et al., 1994). Cette évolution a contribué à ce que certains analysent comme un « tournant subjectif » de la société et de la sociologie (Martuccelli, 2011), marqué notamment par la centralité croissante des enjeux de reconnaissance (Fraser, 2005 ; Honneth, 2000 ; Taylor, 2009).

Aussi M. Lamont avait-elle fait remarquer, dès les années 1990, la réduction qu'opérait la notion d'espace social bidimensionnel, trop « stable et fermé », en termes de frontières symboliques uniquement économiques et culturelles (Lamont, 1995 : p. 216 et note 225, p. 293). Elle mettait en avant que, dans nos sociétés, « les individus, et en particulier les individus de la classe moyenne-supérieure, sont souvent engagés dans des gammes très larges d'activités, [et qu'il] est sans doute plus utile de penser la valeur des marques de supériorité et les positions relatives des individus à l'intérieur de champs sémiotiques et sociaux ouverts, changeant et s'interpénétrant » (*ibid.*). T. Katz-Gerro (2002) note que certains sociologues continuent d'associer les références culturelles à la classe sociale, tandis que d'autres soutiennent que les sociétés postindustrielles ne sont plus des sociétés fondées sur les classes et que les modèles de consommation culturelle contemporains ne reflètent pas simplement les positions sociales. L'âge, le sexe, la race et la pratique religieuse sont des facteurs importants qui conditionnent la consommation culturelle (Branson et al., 2024). Une illustration de

ce désalignement concerne l'évolution du goût élitiste lui-même, désormais marqué par un omnivorisme culturel, tel que mis en évidence par R. Peterson (1992) et R. Peterson et A. Simkus (1992). Ce phénomène traduit un éloignement des formes traditionnelles de consommation intellectuelle, au profit de pratiques plus éclectiques, en lien avec l'élévation générale du niveau d'éducation (López-Sintas et Katz-Gerro, 2005). La culture classique n'est plus une caractéristique des plus éduquées, écrivent M. Prieur et M. Savage (2013 : p. 254). Entre les années 1970 et 2000, le rapport entre la culture « classique » et la culture « de masse » s'est modifié. La culture « populaire » est dorénavant pratiquée par les jeunes générations appartenant aux catégories supérieures diplômées (Chan et Goldthorpe, 2007 ; Peterson, 1992 ; Savage, 2006). D. Pasquier (2005) le montre dans le cas des jeunes issus des catégories supérieures, qui doivent articuler une culture scolaire et une culture contemporaine.

Cette évolution peut être analysée comme un processus de « désalignement » ou d'affaiblissement de « l'homologie sociale » (Bourdieu, 1979), entendu comme la correspondance structurée entre les styles de vie et les positions de classe, correspondance traditionnellement objectivée par l'analyse statistique (Chan et Goldthorpe, 2007). K. Van Eijck et B. Bargeman appellent « culturisation » ce tournant culturel. « Nous constatons que les frontières traditionnelles liées au sexe et aux ressources économiques perdent de leur pertinence dans un certain nombre de domaines, tandis que l'âge et l'éducation gagnent en importance. (...) Ils déterminent les capacités de traitement de l'information et les groupes de référence des individus, ce qui les rend plus susceptibles de déterminer les intérêts que, par exemple, l'argent ou le sexe. (...) Les préférences culturelles sont moins motivées par la rareté ou la coercition que par la socialisation et la persuasion » (Van Eijck et Bargeman, 2004 : p. 455-456). Les analyses factorielles sur les pratiques culturelles manifestent, en effet, régulièrement la valeur première des deux variables du niveau de diplôme et de l'âge, ne retrouvant pas la bidimensionnalité du modèle de la distinction (Hanquinet, 2013).

Au sein de la sociologie des pratiques et des goûts culturels, le domaine de la musique est notamment caractérisé par la mise en évidence de la valeur structurante des variables de l'âge et de la génération (*Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques*, 2007 ; Bennett et al., 2009 ; Chan et Goldthorpe, 2007 ; Coulangeon, 2003 ; Gayo-Cal et al., 2006 ; Savage, 2006 ; Van Eijck et Knulst, 2005 ; Van Rees et Van Eijck, 1999). Ces travaux n'objectivent pas un aménagement de « l'espace social » en « volume » et en « structure » des capitaux, mais en « volume » et en âge (Bonnet et al., 2015 : p. 103 ; 105-107 ; Cogneau, 1990 : p. 147-163 ; Coulangeon, 2013 : p. 191 ; Glevarec et Cibois, 2018 ; Glevarec et Pinet, 2013 ; Savage et al., 2015 : p. 190-192). Mike Savage (2006) montre pour le cas anglais la bipartition des goûts musicaux entre deux univers : les amateurs de musique rock, électronique et urbaine se différencient des amateurs de jazz et de musique classique. De façon plus générale, « l'espace culturel britannique » est structuré par un premier axe « d'engagement culturel » lié « au revenu et dans une moindre mesure aux groupes professionnels » et le second, qui oppose « goût classique et intellectuel », est « principalement associé à

l'âge», écrivent M. Savage et al. (2015: p. 190-192)¹. Ces travaux ont en commun de porter sur une sous-dimension des styles de vie, le plus souvent les pratiques culturelles, et non sur une large gamme de pratiques.

À la conception *distinctive* (qu'elle soit financière-ostentatoire ou discrète-culturelle [Le Wita, 1988]) du style de vie dominant, des sociologues opposent alors une version *différentialiste* en soutenant que le style de vie caractérise l'ensemble des groupes dans les sociétés modernes (Featherstone, 1987). « Les styles de vie ne sont plus liés à des groupes sociaux assignés, (...) l'élaboration d'un mode de vie est désormais un processus actif qui implique un choix », écrivent D. Bell et J. Hollows (2016: p. 6). Une stylisation différenciatrice remplacerait une stylisation distinctive, témoignant d'un « tournant culturel » (Chaney, 1994; 1996; Mendras, 1994: p. 393), postérieur à la Seconde Guerre mondiale et s'accroissant à partir des années 1970, la culture ne fonctionnant pas uniquement comme « capital » mais aussi comme expression des groupes (Hall et Jefferson, [1975] 1998). Dans le cas français, H. Mendras (1994) qualifie de « seconde Révolution française » la période allant des années 1960 aux années 1980, afin de désigner une société moins hiérarchisée, plus égalitaire, marquée par l'émergence d'une constellation centrale devenue socialement significative. L'affaiblissement des normes collectives (Wouters, 2003)², la montée des valeurs post-matérialistes (Inglehart, 2018), les comportements à forte dimension individuelle, subjective et privée permis par la diffusion des biens culturels (habillement, alimentation, culture, audiovisuel ou internet) (Combes et Glevarec, 2020; Dubuisson-Quellier, 2018; Haenfler et al., 2012; Miller, 2017), voire une injonction sociale (Chan et Goldthorpe, 2010; Ehrenberg, 1998; Giddens, 1991), expliqueraient un « individualisme de différenciation » (Le Bart, 2008: p. 26) où priment les « identifications *pour soi* » (Dubar, 2000: p. 5) et non *en soi*. Ce changement témoignerait d'une « moyennisation » des sociétés occidentales par acquisition étendue de biens de consommation, comme la voiture ou les équipements ménagers (Daumas, 2018; Galluzzo, 2020; Herpin et Verger, 2008), d'une généralisation de la consommation (Schor, 1998), qui permettent alors aux valeurs et aux identités de prendre en charge l'individua-

1. On soulignera que certains auteurs contemporains inversent la logique de la démonstration scientifique en posant *a priori* « l'espace social » et ses deux variables (Flemmen et al., 2018; Prieur et al., 2008). Ainsi, M. Fritz et al. (2021: figure 2, p. 886) remplace l'analyse factorielle des opinions des Suédois sur l'écologie par le schéma posé *a priori* de l'espace social bourdieusien. Le prix à payer peut paraître élevé puisque c'est la variable de l'âge, structurante, qui est absente de la représentation. De même, dans l'analyse sur les goûts musicaux en Europe que mènent L. Hanquinet et M. Taylor (2025), l'âge, qui structure très visiblement l'axe 2 des goûts musicaux des pays étudiés, n'est présent ni sur les plans factoriels des variables illustratives ni dans la description des axes. Ces remarques font écho à celle de M. Flemmen et J. Hejlbrekke (2016) à propos de l'étude des goûts culinaires des Britanniques menée par W. Atkinson et C. Demming (2015), laquelle, selon eux, ne manifeste pas la thèse de « l'homologie » — en particulier l'absence de « composition du capital » comme second axe structurant de l'espace des goûts (Flemmen et Hjelbrekke, 2016: p. 192).

2. Dont témoigneraient, par exemple, l'individualisation des prénoms et leur diffusion horizontale (Besnard et Grange, 1993; Coulmont, 2022; Fourquet, 2019: p. 85-92) ou les interventions sur le corps (Le Breton, 2002).

tion (Martuccelli, 2002) tout autant que « la possibilité matérielle d'universaliser la lutte statutaire par les objets » (Galluzzo, 2020 : p. 64-65).

Le « tournant culturel » marquerait le passage d'une société structurée par les styles de classes à une société définie par des styles culturels et des systèmes de valeurs. Cette transformation résulterait d'une double dynamique. D'une part, la diversification des biens culturels disponibles, susceptibles d'être appropriés individuellement ou collectivement. D'autre part, la pluralisation des variables individuelles déterminantes, telles que le sexe, l'âge, ou la génération (Lombardo et Wolff, 2020). À ces facteurs s'ajoutent les expériences passées, qui jouent désormais un rôle essentiel dans les trajectoires (Rosanvallon, 2021). Parallèlement, on observe un affaiblissement des « variables lourdes » traditionnelles, comme la classe sociale ou la religion (Mayer, 2010). Dans cette dynamique historique, les pratiques elles-mêmes acquièrent une valeur significative (Shove et Pantzar, 2005 ; Warde, 2005)³. Le rapport à l'ostentation s'en trouve aussi modifié, comme le soulignent J. Schor (1998) et S. Friedman et A. Reeves (2020), qui observent un repli des catégories dominantes et des très riches Américains sur la sphère familiale et un certain malaise face à la légitimité de leurs privilèges. La diversification des biens symboliques serait ainsi le facteur déterminant d'une différenciation des goûts et des pratiques. Cette évolution amènerait à situer l'interprétation sociologique des styles de vie dans le cadre d'un modèle de la différenciation culturelle (distinct de la différenciation sociale⁴) (Juteau, 2003). S'ils paraissent convaincants, ces arguments sociologiques et propositions conceptuelles demeurent néanmoins fréquemment dépourvus de démonstration empirique⁵.

Dans la sociologie française, la distinction de classe s'accommode de cette évolution puisqu'elle demeure le modèle d'interprétation dominant et continue de s'autoriser du modèle de « l'espace social » bourdieusien (Coulangeon, 2021 ; Coulangeon et Duval, 2013)⁶. Pourtant, cette représentation des « styles de vie » par P. Bourdieu

3. L'approche par les pratiques (sportives, par exemple) porte sur la capacité à enrôler des participants et non pas tant sur les styles de vie. Voir aussi la sociologie pragmatique d'A. Hennion (2003).

4. La différenciation « sociale » est un processus propre à la modernité qui a été décrit par de nombreux auteurs mais toujours en termes fonctionnels ou systémiques (division du travail chez É. Durkheim, sphère d'activité chez M. Weber, mondes chez H. Becker ou A. Strauss, systèmes sociaux chez T. Parsons ou N. Luhmann, notamment). La différenciation systémique désigne un processus de spécialisation morphologique des sphères d'activité d'une société articulé à une autonomie plus forte de chacune (Alexander et Colomy, 1990).

5. Hors du champ sociologique, un courant des « socio-styles » s'est développé autour de B. Cathelat dans les années 1970-1980, puis dans les années 1990 au sein du CREDOC avec les « tendances de consommation ». Les typologies proposées ne relevaient pas d'une explication par les variables sociales mais par les comportements, attitudes et valeurs.

6. Nombre d'auteurs mobilisent les catégories bourdieusiennes de la distinction pour penser des pratiques et des goûts qu'ils décrivent pourtant autrement. Ainsi l'expression « distinctions alimentaires » (Régnier, 2025) à propos des pratiques et goûts alimentaires des Français ne peut s'entendre dans le sens bourdieusien de la distinction puisqu'elle est au pluriel, mais le doit dans le sens de « différenciations alimentaires ». F. Régnier écrit que « loin de toute forme d'homogénéisation, on assiste désormais à une polarisation des goûts des clivages sociaux se marquant aujourd'hui par des choix différents et rendant le processus de diffusion verticale de moins en moins opérant, dans une société davantage fragmentée ».

(1979: p. 140-141) souffre elle-même d'un défaut empirique, d'être une « analyse des correspondances de pensée » (Lebaron, 2012: p. 163). « Faite à la main », elle n'est ni issue d'une analyse factorielle ni adossée à une enquête statistique sur les styles de vie des Français dans les années 1970 (l'enquête de *La Distinction* porte seulement sur les pratiques culturelles), non plus que ses trois classes sociales ne sont issues d'une classification statistique. Elle soulève deux interrogations scientifiques: la première porte sur la présomption que c'est la classe sociale, ou la « position sociale », qui détermine et rend compte — en première instance — des styles de vie dans leur ensemble (Bourdieu, 1979: p. 117); la deuxième, sur le fait que ledit « espace des styles de vie » serait structuré par une bidimensionnalité constitutive: volume des capitaux, d'une part, opposition culture/argent (« capital culturel » et « capital économique », c'est-à-dire principalement diplôme et revenu), d'autre part; cet espace s'adjoignant par ailleurs une dimension historique liée à la trajectoire sociale des personnes. Dans le domaine strictement culturel, par exemple, le réexamen même des « variantes du goût dominant » de *La Distinction* montre que le goût des catégories supérieures dans les années 1960 est structuré par le diplôme et l'âge (Glevarec, 2021b), comme l'indiquait déjà C. Brasseur et al. (1979: p. 121), et cette structuration est depuis sans cesse confirmée (Glevarec et Cibois, 2018)⁷. La bidimensionnalité des styles de vie ne pourrait éventuellement apparaître qu'à la condition de ne retenir que les actifs de plus de 18 ans et d'exclure le sexe et l'âge des variables descriptives et explicatives, une série de restrictions dont la justification resterait pour le moins problématique.⁸

Dans cet article, nous nous proposons de tester les deux arguments de la différenciation et de la distinction, et de mener une analyse des styles de vie en nous appuyant sur des données récentes et diversifiées de consommation matérielle, culturelle, symbolique et d'opinions. Dans la partie finale de la discussion, nous soutenons une

qu'initialement » (Régnier, 2025: p. 257-258). S'il y a des « distinctions alimentaires », c'est qu'il y a en réalité des « différenciations alimentaires » et c'est pourquoi il faut se tourner vers un modèle de la différenciation (Glevarec, 2019b).

7. Même dans le domaine de la consommation matérielle des Français entre 1985 et 2017, l'analyse factorielle récente de M. Ginsburger (2022) montre que les variables illustratives sociodémographiques (où la variable de sexe est absente) ne dessinent pas la bidimensionnalité « volume et structure » des capitaux culturels et économiques; en effet, ces deux variables se superposent quasiment sur l'axe 1 qui oppose les « exclus » aux « intégrés »; l'axe 2, qui oppose les « connectés » aux « autonomes », est décrit, lui, comme « générationnel » par l'auteur (Ginsburger, 2022: figure 4; 717).

8. Sur la base de cet « espace social » (non factoriel), nombre d'auteurs tendent à construire des « espaces sociaux des styles de vie » en présélectionnant les variables économiques et culturelles. Pour présenter « l'espace social des styles de vie » des Américains, W. Atkinson (2022) retient neuf variables que sont « la fréquence d'écoute de la musique classique, le type de restaurant préféré, le décor intérieur idéal, le style vestimentaire préféré, le nombre d'heures d'écoute de la télévision en semaine, le nombre de voitures possédées, le nombre d'artistes connus, l'activité favorite parmi une liste spécifique et la possession d'articles de luxe » (Atkinson, 2022: p. 6). La liste s'apparente à une préconstruction à la fois limitative et sélective du réel par un principe *a priori* de différenciation selon l'opposition « musique classique » / « télévision », le critère économique de la possession de voitures ou de biens de luxe. Il n'est pas tenu compte de l'âge — la jeunesse étant identifiée à l'absence de capital —, celui-ci n'ayant pas de signification générationnelle, historique, physique ou liée au cycle de vie.

proposition théorique en caractérisant les deux processus en termes, d'une part, de « concernements » et « d'attachements », et, d'autre part, de ressources économiques et cognitives (c.-à-d. de savoir) (Glevarec, 2021a; Glevarec et al., 2024a). Le « concernement » désigne nos centres d'intérêt sociobiographiques et, *in fine*, ce qui engage notre corps et les biens que nous possédons, « l'attachement », les valeurs et les identités auxquelles nous tenons, le « savoir », les compétences que nous possédons ou souhaitons posséder pour nous rendre intelligibles le monde et les situations que nous vivons (dans le cadre de notre profession notamment) et, enfin, les « ressources économiques », les capacités de se procurer des biens et des services.

L'APPRÉHENSION DES STYLES DE VIE SUR LE PLAN MÉTHODOLOGIQUE

Afin de tester le modèle classiste bidimensionnel et le modèle différentialiste de structuration des styles de vie contemporains des Français, nous avons sollicité, de l'institut Kantar⁹, un accès à l'enquête de consommation des Français menée deux fois par année (enquête TGI [Target Group Index]) de 2020¹⁰. Une telle analyse complète n'a jamais été menée.

L'enquête TGI 2020

L'enquête TGI France 2020 de l'institut Kantar représente une source riche sur les pratiques de consommation des Français dans les domaines de la vie aussi bien matérielle que culturelle, ainsi que sur leurs opinions recueillies à partir d'une batterie de questions fermées. Elle porte sur 15 049 individus interrogés sur deux périodes, de septembre à décembre 2019 (7 500 répondants) et de mars à

9. L'institut Kantar est une société spécialisée dans l'étude de marché à laquelle l'entité Kantar Média, productrice de l'enquête TGI France, est intégrée.

10. Nous remercions ici la société Kantar d'avoir accepté cet accès à des données récentes, mais dont la valeur marchande n'est plus immédiate, dans le cadre scientifique d'une analyse sociologique secondaire sans aucune contrepartie. L'origine commerciale de cette enquête, enquête de référence en France, ne saurait entacher sa valeur, la même qu'elle doit, année après année, garantir à ses clients. L'enquête ne souffre pas de défauts patents de représentativité (nous l'avons vérifié sur la base des structures disponibles des sexes et des âges de la population française des 15 ans et plus issues du recensement 2020 de l'INSEE, qui sont strictement identiques à celles de l'enquête TGI [voir www.insee.fr/fr/statistiques-et-la-structure-sociodemographique-de-l-enquete-tgi-2020 en annexe]). Elle ne présente pas de défaut manifeste qui interdirait d'en tirer un savoir sociologique. On pourra toujours regretter de ne pas avoir une enquête en face-à-face sur 15 000 personnes, qui n'est mise en œuvre que rarement dans les sciences sociales (à l'INSEE en France) et serait d'un coût prohibitif (l'enquête Pratiques culturelles des Français de 2018 portant sur 10 000 individus rencontrés en face à face ne couvre que les pratiques culturelles et son coût dépasse le million d'euros). La plupart des enquêtes sociologiques en ligne basées sur les quotas n'atteignent jamais un tel nombre d'enquêtés, réduites qu'elles sont souvent à 1 000 ou 2 000 personnes représentatives. Le grand nombre d'individus est en plus une garantie car il permet d'éviter d'éventuelles fluctuations aléatoires. Rappelons enfin que, même si une enquête s'écarte légèrement de la représentativité nationale, elle conserve la structure de ses écarts à l'indépendance et donc la pertinence des relations que son analyse factorielle objective.

juin 2020 (7 500 répondants) sur une période de trois mois¹¹. Cette enquête est administrée par un questionnaire en ligne sur un panel représentatif de Français métropolitains âgés de 15 ans et plus¹². Elle est redressée selon les quotas habituels définis par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) français¹³. Les domaines interrogés portent sur l'individu, ses rythmes de vie, sa pratique des médias, l'hygiène, la santé, les enfants, l'habillement, l'alimentation, la maison, le temps libre, les vacances et, enfin, la distribution (enseignes alimentaires, d'habillement et d'équipement, et autres commerces fréquentés). Nous avons eu accès à la plus grande partie des domaines interrogés par Kantar, à l'exception de la santé et des pratiques relatives aux enfants.

En raison de la possibilité d'identification individuelle, il ne nous a pas été permis d'avoir accès à la base individuelle des 15 049 répondants avec toutes les variables. Aussi avons-nous pu utiliser les données agrégées par catégories sociales, de sexe, d'âge, etc., à l'aide de l'interface du logiciel en ligne *Choices*. Cette interface offre la possibilité de croiser les variables de pratiques et d'opinions de l'enquête (en ligne) avec les variables socio-démographiques (en colonne). Nous avons mené des analyses factorielles de correspondance (AFC) sur ces tableaux de contingence (à savoir sur une « bande de Burt », selon le terme de B. Le Roux [2014 : p. 251]). Dans l'analyse factorielle sur données individuelles (type ACM), l'analyse capte la variabilité interindividuelle et la variabilité entre modalités. Les facteurs (axes) maximisent l'inertie (variance) entre les individus, d'une part, et entre les modalités, d'autre part. L'analyse factorielle sur un tableau de contingence ne dispose ni ne met en évidence que les associations entre groupes et pratiques. Les conséquences statistiques en sont une perte de granularité puisque l'on ne dispose plus de la variabilité individuelle (les effets « intra-classes » sont écrasés), en contrepartie, on gagne en lisibilité structurelle : le passage en contingence permet d'observer les structures globales entre types de populations et types de pratiques. L'analyse révèle des affinités statistiques moyennes (des « profils typiques »). Il faut donc garder à l'esprit que les profils sont moyens et ne disent rien sur les dispersions internes. Cette transformation n'est pas un problème en soi, si l'on est conscient de ce que l'on perd et de ce que l'on observe, à savoir des relations entre groupes moyens. C'est donc un outil valide pour analyser des structures sociales globales, comme c'est le cas pour les styles de vie observés à partir des 1 532 pratiques ou goûts (en ligne) et des 138 variables sociodémographiques et d'opinions (en colonne)¹⁴.

11. La seconde vague a donc interrogé les Français durant la première période de confinement de 2020 sans qu'il soit permis d'en évaluer l'éventuel impact sur des questions peu sensibles à la conjoncture immédiate.

12. Seuls les sites internet consultés au cours des douze derniers mois font l'objet d'un recueil passif à l'aide d'un dispositif d'enregistrement installé sur ordinateur, tablette ou smartphone.

13. Voir le tableau 3 de la structure sociodémographique de l'enquête, en annexe.

14. Je remercie Philippe Cibois pour les discussions que nous avons eues relativement aux traitements des données.

L'enquête TGI pose exclusivement des questions fermées de pratiques et d'opinions. Concernant les pratiques, on s'intéresse à leur fréquence (p. ex., « Parmi ces activités sportives, notez celle(s) que vous pratiquez occasionnellement, celle(s) que vous pratiquez régulièrement. »), leur récence (p. ex., « Vous est-il arrivé d'aller au restaurant à titre privé pour déjeuner ou dîner au cours des 12 derniers mois ? ») ou leur présence/absence (p. ex., « Parmi les activités suivantes, quelles sont celles que vous avez effectuées durant vos vacances/courts séjours ? »). Les questions d'opinions, présentes en nombre dans l'enquête (p. ex., « Que pensez-vous de l'opinion suivante : une pièce de théâtre devrait toujours être écrite pour que tout le monde comprenne ? »), font écho à celles trouvées notamment dans les enquêtes sur les « valeurs » (Bréchon et Galland, 2010 ; Bréchon et al., 2019) et enrichissent l'analyse des rapports à l'existence des individus (voir par exemple Y. Algan et al. (2019) dans le cadre de l'analyse du vote en France).

Pour caractériser les styles de vie des Français, nous avons retenu 13 domaines, en sélectionnant des pratiques (fréquence et nature [objets, marques...]), des opinions [sur la musique, le bricolage...] et des « valeurs » [« je suis très content de ma vie telle qu'elle est », « j'aime tout ce qui est nouveau... »] (voir Tableau 1)¹⁵. Il n'existe pas de critères permettant de définir *a priori* les domaines constitutifs d'un style de vie : est-ce l'habillement plutôt que la musique écoutée ? L'habitat ou les vacances plutôt que l'alimentation ? Autrement dit, aucun critère ne définit *a priori* ce qu'il faut entendre par « styles de vie », en l'absence d'enquête auprès de la population qui permettrait de les hiérarchiser. Ceux-ci ne se résument pas à la simple expression du niveau de ressources économiques, du niveau d'études ou du statut social. Si tel était le cas, les styles de vie se limiteraient à des aspects comme le type de logement, la possession de véhicule(s) ou, sur le plan culturel, le type de musée fréquenté, par exemple. Une telle réduction ferait abstraction d'un ensemble de dimensions tout aussi déterminantes d'une expression et d'un rapport au monde : les goûts musicaux, cinématographiques, sériels ou numériques, de lecture, les pratiques alimentaires et vestimentaires, les types de vacances ou les formes de loisirs en général, qui participent pleinement de la différenciation socioculturelle dans une société comme la France — et dans d'autres sociétés comparables. Un style de vie se compose, en effet, de deux dimensions : une dimension objective et une dimension subjective — des pratiques visibles, parfois ostentatoires, et des préférences thématiques, idéologiques ou culturelles, qui s'étendent jusqu'aux valeurs et choix axiologiques, notamment en matière politique.

15. Les 58 valeurs, qui enrichissent la description, ont été sélectionnées à partir des espaces factoriels réalisés pour chaque domaine (valeurs relatives à la culture, aux lieux d'achat, à l'écologie, etc.). Nous avons retenu les valeurs contributives exprimant un des quatre pôles du plan factoriel (des deux premiers axes) des valeurs du domaine ou bien les valeurs significatives, à nos yeux, sur le plan sociologique. Les espaces factoriels sur les valeurs ne sont pas restitués ici.

C'est pourquoi il est pertinent de viser une diversité d'expressions à la fois matérielles, symboliques et axiologiques (les biens, les préférences et les valeurs), qui *expriment* des différences de pratiques et de rapports au monde. Les 13 domaines étendus et différenciés de pratiques et de goûts retenus couvrent les hobbies, les sorties, la culture domestique, les médias et internet, la presse, le sport, l'habillement, l'alimentation et la restauration, l'équipement domestique, les vacances, le logement, l'automobile et la distribution et ainsi qu'une série de traits et comportements — animaux possédés, dons aux associations, jeux d'argent, etc. —, et d'opinions.

Nous avons effectué, dans un premier temps, pour chacun des domaines d'activité, des analyses factorielles des correspondances (AFC) sur des tableaux constitués par les effectifs correspondant aux pratiques, goûts ou opinions (en ligne) et aux variables socio-démographiques et aux valeurs en colonne (138 au total, comprenant 81 variables sociodémographiques et 58 variables d'opinions)¹⁶. Ces analyses factorielles menées pour ces domaines ont permis de sélectionner, pour chacun d'entre eux, la liste des modalités significatives supérieures à la moyenne, conformément à l'usage (Cibois, 2014 ; Le Roux, 2014 : p. 202 ; 230), nécessaire à l'analyse d'ensemble. Le Tableau 1 synthétise, pour chacun des domaines de l'analyse, le nombre des modalités mobilisées et celles significatives retenues pour l'analyse d'ensemble, ainsi que les dimensions sociodémographiques structurantes (c.-à-d. les variables sociodémographiques) en ordre décroissant (en colonne de gauche à droite). Sur les 2 202 modalités initiales, ce sont au total 1 532 modalités contributives qui sont retenues dans l'analyse d'ensemble.

Comme l'indique le Tableau 1, l'âge est la variable la plus structurante des domaines de pratiques culturelles (hobbies et sorties), mais aussi vestimentaires, alimentaires, et d'équipement domestique. Il est suivi du diplôme et du sexe. Le revenu, sans surprise, structure les domaines qui sont les plus dépendants du pouvoir d'achat, comme les vacances, le logement et l'automobile. Ainsi, comme nous pouvons le voir, la structuration par les ressources — que nous pouvons référer à l'axe de la distinction — de la société française n'a pas disparu, mais elle est dorénavant concurrencée ou complétée par ce que nous appellerons un axe de la différenciation exprimant essentiellement les variables d'âge, de sexe et de cycle de vie. Il est ainsi possible de distinguer deux ensembles, pouvant se chevaucher, soit celui des domaines disponibles à la différenciation où l'âge se combine avec diplôme notamment, et celui des domaines où s'exprime la distinction et qui voit primer le revenu ou bien l'âge, combiné avec diplôme, voire avec lieu d'habitation.

L'ESPACE FACTORIEL DES STYLES DE VIE DES FRANÇAIS

Cette analyse par domaine faite, une AFC a été réalisée, dans un deuxième temps, sur l'ensemble des modalités supérieures à la moyenne de chaque domaine, en ligne, et les

16. Dans le cadre du présent article, nous ne présentons pas chacun des domaines de pratiques pour lesquels une analyse factorielle a été systématiquement produite.

Tableau 1 : Nombres de modalités et dimensions structurantes de chaque domaine

13 domaines de pratiques	Modalités		Dimensions structurantes des axes factoriels				
	Nombre de modalités	Nombre de modalités contributives supérieure à la moyenne	1 ^{re} dimension	2 ^e dimension	3 ^e dimension	4 ^e dimension	5 ^e dimension
Hobbies	36	26	Âge	Sexe			
Sorties	61	43	Âge	Diplôme	Lieu d'habitation	Cycle de vie	Sexe
Culture domestique (musique, jeux, livres et films)	151	97	Âge	Diplôme	PCS	Revenu	
Médias avec internet	447	287	Âge	Diplôme	Sexe	PCS	Revenu
Presse	151	119	Âge	Diplôme	Sexe		
Sport	65	47	Âge	Sexe	Diplôme		
Habillement	158	118	Âge	Sexe	Revenu	Diplôme	
Alimentation et restauration	130	102	Âge	Diplôme	Revenu	PCS	
Équipement domestique (mobilier, équip. ménager et audiovisuel)	341	232	Âge	Diplôme	Revenu		
Vacances	138	83	Revenu	Âge			
Logement et automobile	86	54	Revenu	Lieu d'habitation			
Distribution (enseignes)	227	177	Lieu d'habitation	Diplôme	Âge	PCS	
Comportements*	211	147					
Ensemble des domaines	2202	1532					

Nota : Les dimensions structurantes correspondent à leur importance décroissante de gauche à droite, d'un axe (axe 1) à l'autre (axe 2 ou suivants) ou sur le seul axe 1 ; les lignes en pointillés signalent que les deux variables contribuent à l'explication de l'axe. * Ce domaine *ad hoc* regroupe les langues parlées (autre que le français), les activités quotidiennes (travail, ménage, études...), les activités pendant les trajets, les types de déplacements, les animaux possédés, les dons aux associations, les jeux d'argent pratiqués, ainsi que les opinions sur le fait d'avoir des enfants, sur le bricolage-jardinage et sur travail. Cette catégorie n'a pas été soumise à une analyse factorielle.

variables sociodémographiques et les valeurs, en colonne. Comme pour les AFC sur chacun des domaines, l'analyse d'ensemble a été menée sur le tableau de contingence. Elle a été suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) qui permet d'établir une typologie des styles de vie. Le champ des modalités retenues accorde une part importante aux domaines où les styles de vie sont les plus différenciés, porteurs ainsi de différenciation, à savoir les médias, l'équipement domestique et la distribution. De façon à rendre les deux plans lisibles, un seuil des contributions représentées a été appliqué (il retient les modalités égales ou supérieures à 0,11 % de la variance des axes). Cette seconde analyse géométrique sur l'ensemble des données permet de représenter l'espace des styles de vie des Français où se manifestent les deux dimensions de la différenciation et de la distinction.

Une structuration des styles de vie par les domaines d'expression et les ressources

La Figure 1 représente le plan des deux premiers axes de l'AFC¹⁷. Le premier axe oppose des pratiques juvéniles, à gauche, à des pratiques seniors, à droite. L'axe 1 oppose le style de vie jeune, de ceux qui sont en études, lisent des mangas, s'habillent chez Citadium, Footlocker, Bizzbee, Manoukian ou One Nation, visionnent des vidéos durant leurs déplacements, consultent les pure players comme Konbini ou Brut, vont sur Snapchat, pratiquent le handball, le surf ou le basket, sortent aux festivals rock, jouent aux jeux vidéo, lisent le magazine *Happinez* ou privilégient les films d'horreur, au style de vie retraité de ceux, à droite du plan, qui regardent Vivement Dimanche et/ou La Stagiaire, Un si grand soleil, Des racines et des ailes, s'équipent chez Mr Meuble ou Mobilier de France, possèdent un salon complet, utilisent un téléphone Nokia ou Alcatel, s'habillent chez Damart, ont une décoration d'intérieur rustique ou régionale, possèdent du linge Françoise Saget, écoutent France Musique ou France Bleue, lisent un quotidien ou encore donnent à la Fondation de France ou à la Ligue contre le cancer¹⁸. Ce premier axe est un axe de l'âge qui oppose les plus jeunes (élèves-étudiants, 18-20 ans, 21-24 ans) aux plus âgés (65 ans + et retraités).

Le second axe, vertical, oppose, en haut, les détenteurs d'une résidence de plus de 450 000 euros, qui prennent l'avion et/ou le train plusieurs fois par an, s'équipent chez Habitat, Ligne Roset, Cinna ou au BHV, possèdent du Daum, fréquentent Franprix, s'habillent chez Uniqlo, écoutent Radio Classique, France Culture, FIP ou BFM, lisent *Lonely Planet*, des essais ou le *Guide Vert*, mangent à La Criée, achètent chez Bio c'Bon, voyagent en Asie, assistent à des concerts classiques, à ceux d'en bas, propriétaires d'une maison valent moins de 75 000 euros ou locataires, qui regardent la série *Marseille* ou les émissions de télé-réalité, écoutent Skyrock, Fun radio ou NRJ, s'habillent chez Kiabi ou Jennyfer, s'équipent dans le magasin de déstockage Noz, jouent

17. Les modalités disponibles ne permettent pas de distinguer Paris et son agglomération.

18. Ces pratiques ne sont pas effectuées par tous les individus de ces deux pôles, mais associées ou partagées en partie par eux.

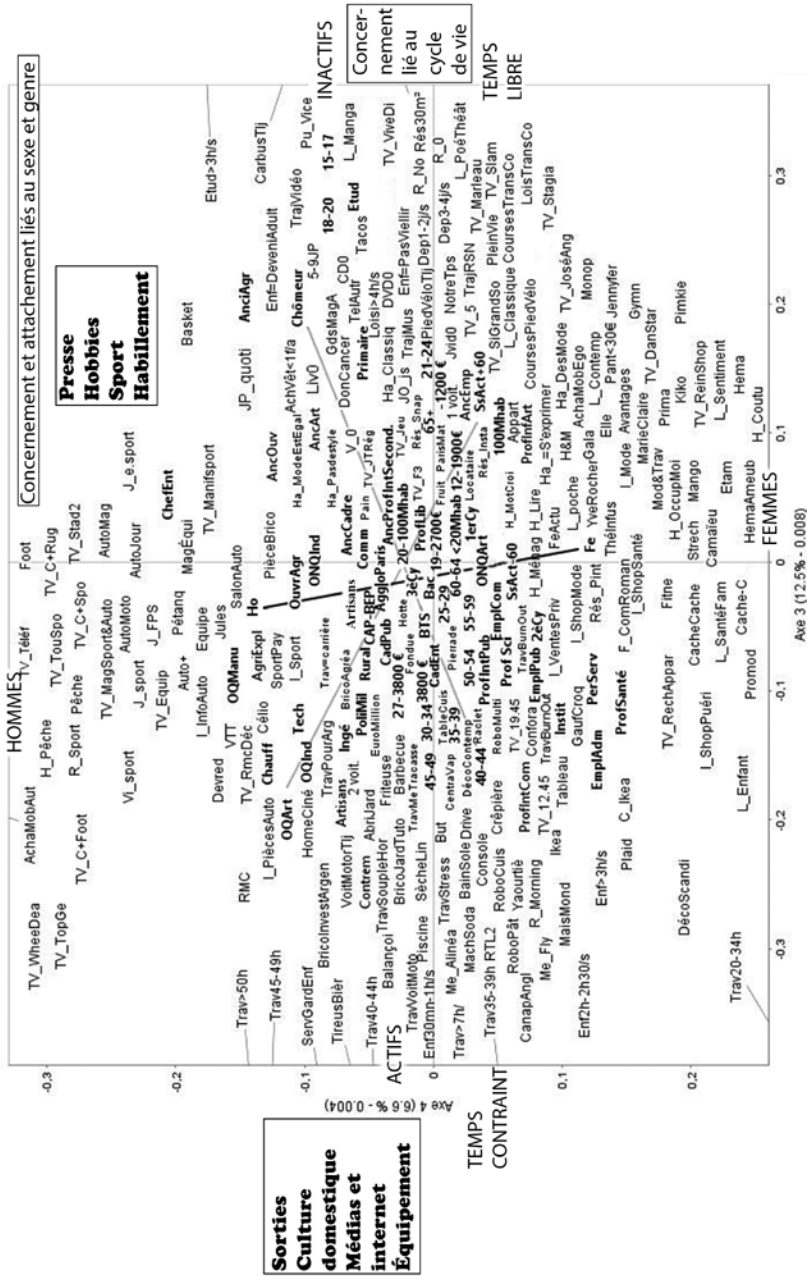
aux jeux de grattage, possèdent plus de quatre téléviseurs, achètent en grande surface leurs manteaux ou sortent au restaurant moins d'une fois tous les six mois. Ce second axe est un axe du milieu social défini conjointement par le lieu de résidence, le diplôme, le revenu mensuel individuel et la catégorie socioprofessionnelle. Il différencie le milieu rural, les ouvriers, les faibles diplômes (CAP-BEP) en bas du plan, aux habitants de Paris, aux hauts revenus (supérieurs à 3 800 euros), aux forts diplômes (3^e cycle) et aux catégories supérieures, en haut du plan.

L'axe 3 est un axe du cycle de vie (Figure 2). Il oppose les actifs et les âges intermédiaires (« 30-50 ans ») aux inactifs (« élèves-étudiants » et retraités) et âges extrêmes (« 18-20 » et « 65+ »). De fait, à son pôle « inactifs », il recouvre des pratiques hétérogènes, celles du chômeur, du retraité comme celles de l'étudiant. C'est pourquoi il va opposer ceux qui possèdent une résidence de moins de 30 m², lisent de la poésie et du théâtre, séjournent en auberge de jeunesse, typiques du moment étudiant, mais aussi ceux qui préfèrent les émissions *Vivement Dimanche* ou *Samedi d'en rire*, s'habillent chez *Darmart*, lisent *Notre temps*, typiques des retraités, aux actifs qui travaillent plus de 50 heures par semaine, ont une garde d'enfant, possèdent une moto, écoutent RTL 2, RMC ou *Rire et Chansons*, s'habillent chez *Eden Park* ou *Devred*, ont des meubles *Casa* ou *Gautier*, ou vont au restaurant pour plus de 45 euros par personne, d'autre part. Cet axe du cycle de vie caractérise des pratiques liées aux centres d'intérêt que détermine moins un âge qu'une situation de vie (des ressources et un emploi du temps plus ou moins contraignant), et oppose ainsi temps libre et temps contraint.

L'axe 4 est l'axe du sexe, il différencie pratiques masculines et pratiques féminines. D'un côté se trouve la consommation télévisuelle autour du football, de l'automobile, de la pêche ou du rugby; de l'autre, le visionnage de l'émission *Les Maternelles*, l'habillement chez *Promod*, *Etam*, *Naf Naf* ou *Mango*, les lectures pour enfant, les livres sentimentaux, les activités de création et la préférence pour la décoration zen.

Le premier plan factoriel permet de caractériser ce qu'il en est d'un espace des styles de vie dans la France contemporaine. Sur la base des contributions aux axes (voir tableaux 4 à 7 en annexe), le premier axe relève bien d'une différenciation première selon l'âge — pour lequel nous proposerons dans la partie discussion une lecture en termes de « concernement » et d'« attachement » sociobiographiques —, tandis que le second axe relève d'une différenciation selon les « ressources » (économiques et cognitives) possédées, et pour lequel le terme de distinction sera conservé. Ce plan témoigne bien de l'impact contemporain des domaines que constituent les sorties, la culture domestique, les médias et internet, l'habillement ou encore le sport comme facteurs privilégiés de possibilité d'expressions différenciatrices, tandis que les vacances, le logement, l'équipement, l'automobile et la distribution favorisent au contraire l'expression distinctive. Un domaine comme l'alimentation tend à permettre l'expression des deux dimensions.

Figure 2: L'espace des styles de vie des Français – Plan factoriel des axes 3 et 4



Source: TGI France (Français) - 2020R2 Octobre - © Kantar SAS 2020 Libellé édité par l'utilisateur et données ajustées par l'utilisateur. N = 15 049 ; Modalités dont la contribution est égale ou supérieure à 0,11 % de la variance de l'axe 3 et de l'axe 4 du plan factoriel.

UNE CLASSIFICATION EN 15 STYLES DE VIE

Afin de compléter cette analyse factorielle d'ensemble et de saisir comment s'expriment les logiques sous-jacentes aux pratiques des Français, il apparaît pertinent de recourir à une classification ascendante hiérarchique (CAH). Cette méthode permet de regrouper les individus en classes homogènes, en fonction de leurs pratiques déclarées, et ainsi de mettre en évidence des styles de vie distincts. On comprend mieux avec une telle approche la manière dont les dimensions identifiées (âges, ressources, domaines privilégiés) s'articulent pour constituer des ensembles cohérents et différenciés de pratiques sociales.

Nous avons mené une CAH sur les résultats de l'AFC d'ensemble et retenu la coupure de l'arbre de classification (dendrogramme) en 15 classes, parmi les niveaux proposés par l'algorithme de classification (12, 13 et 15 classes)¹⁹, comme correspondant à un nombre raisonnable de groupes décrivant une population française de 52 millions de personnes âgées de 15 ans et plus (voir Figure 5 en annexe)²⁰. Chaque classe de Français est décrite par les modalités des différents domaines dont les valeurs-tests sont les plus significatives, et caractérisée par les modalités sociodémographiques et les « valeurs »²¹. Ces traits sont « caractérisants », c'est-à-dire nettement présents pour définir la classe. En conséquence, une classe-style de vie est définie par certaines dimensions et par certains domaines de pratiques privilégiés plutôt que par d'autres (par exemple par des dimensions musicales plutôt que par des dimensions télévisuelles). En effet, un style de vie ne se définit pas en soi de façon relationnelle par rapport à un autre style de vie (par des goûts qui s'opposeraient au sein d'un même domaine) mais tout autant de façon différenciatrice (par des domaines qui sont privilégiés et d'autres qui sont secondaires). Notons que les dimensions qui caractérisent chaque classe ne sont pas simultanément présentes chez tous leurs membres, elles font partie des traits les plus du style de vie de la classe. Il ne faut donc pas lire les portraits stylistiques comme des unités homogènes où tous les membres seraient caractérisés simultanément par toutes les modalités de la classe.

Dans les limites imparties de cet article, nous ne détaillerons pas les 15 classes de styles de vie mais présenterons seulement un tableau synthétique de leurs caractéris-

19. La variance intra-classe de 0,002 est un bon signe de la qualité de la classification, indiquant que les classes sont bien compactes; la variance inter-classe (0,007) indique que les classes sont relativement bien séparées les unes des autres. Le taux de variance inter (η^2) (de 74,6 %), qui mesure la proportion de la variance totale expliquée par la séparation entre les classes, indique que 74,6 % de la variance des données est expliquée par les classes identifiées (voir tableau 9 en annexe).

20. Dans *La Distinction*, P. Bourdieu caractérise au total sept styles de vie correspondant à des fractions de classe au sein de la classe dominante, de la petite-bourgeoisie et de la classe populaire: les professeurs, les professions libérales et les industriels ou gros commerçants d'une part, la petite bourgeoisie en déclin, d'exécution et nouvelle d'autre part, et, enfin, une classe populaire définie par le goût de nécessité, dont on sait que J.-C. Grignon et J.-C. Passeron (1989) discuteront la signification, que P. Bourdieu subdivise parfois en classe ouvrière et classe paysanne.

21. Toutes les analyses ont été menées avec le logiciel SPAD version 9.2.22. L'analyse factorielle des correspondances (AFC) a été conduite avec les paramètres par défaut du logiciel, ce dernier ne proposant pas de paramétrage particulier pour cette méthode.

tiques majeures (Tableau 2). Chaque classe est définie par une combinaison spécifique de générations, de genres, de positions sociales, de lieux de vie, de pratiques culturelles et de traits distinctifs. La classification révèle une grande diversité dans les rapports au monde, aux loisirs, à la consommation et aux rôles sociaux. La dimension de l'âge, qui inclut toujours une dimension générationnelle comme le rappelait O. Donnat (2007), vient se combiner avec la dimension verticale des ressources financières et cognitives mais aussi avec les deux dimensions du sexe/genre et du moment du cycle de vie, qui exprime lui-même en partie un rapport différencié au temps quotidien (en activité, retraité, en études...).

Les styles de vie des Français se différenciant principalement selon un principe générationnel, il est pertinent de les présenter en trois grandes catégories d'âge, comme l'indique le dendrogramme à son niveau d'agrégation en trois classes : les aînés (retraités et cinquantenaires), les adultes d'âges intermédiaires (30-50 ans), et enfin, les jeunes et jeunes adultes de moins de 30 ans. À cette hiérarchie générationnelle s'ajoutent des différences ou des inégalités de ressources économiques et culturelles, de genre et de moment dans le cycle de vie (études, activité, retraite). Pour certaines classes, les opinions sont structurantes et permettent de qualifier un certain rapport à l'existence, par exemple d'anxiété, de satisfaction ou d'ambition. Notons l'effet du déséquilibre entre les sexes au-delà de 50 ans où les femmes sont plus nombreuses ; il donne sa dimension féminine aux classes 1 à 5, les plus âgées. Chacune des 15 classes est aussi représentée sur le plan factoriel des axes 1 et 2 par son barycentre (Figure 3 ci-dessous).

Partant du premier axe de différenciation des styles de vie des Français selon l'âge, nous caractériserons tout d'abord les cinq classes les plus âgées, situées dans la partie gauche de l'espace des styles de vie. Les générations de cinquantenaires et retraités (classes 1 à 5) sont articulées autour de la famille et de la culture classique, mais traversées par des différences de territoire et de patrimoine. Ces générations les plus âgées sont marquées par un rapport au monde qui valorise des valeurs familiales, relativement traditionnelles, l'espace domestique, la télévision, le territoire, mais aussi une qualité de vie. Elles peuvent s'opposer sur le degré d'ouverture au monde, méfiant ou ouvert.

Les adultes d'âges intermédiaires, caractérisés par leur rattachement à la tranche d'âge des 30-50 ans (classes 6 à 9), sans pour autant que de plus jeunes (classe 6) ou de plus âgés (classe 8) en soient exclus, représentent des générations prises entre identités de genre, vie de famille et souci de soi. Situés dans la partie centrale du plan factoriel (sachant que la classe 11 en haut du plan est renvoyée vers le groupe des plus jeunes générations), les quatre styles de vie qui les constituent partagent un certain nombre de traits de culture populaire et moyenne, mais sont traversés toutefois par des différences de sexe et de territoire d'habitation qui déterminent en partie leur rapport différentiel à l'autonomie (De Singly, 2005).

Les cinq dernières classes (10 à 15), situées dans la partie droite du plan, sont les plus juvéniles. Dans ces classes, les dimensions liées aux pratiques culturelles et

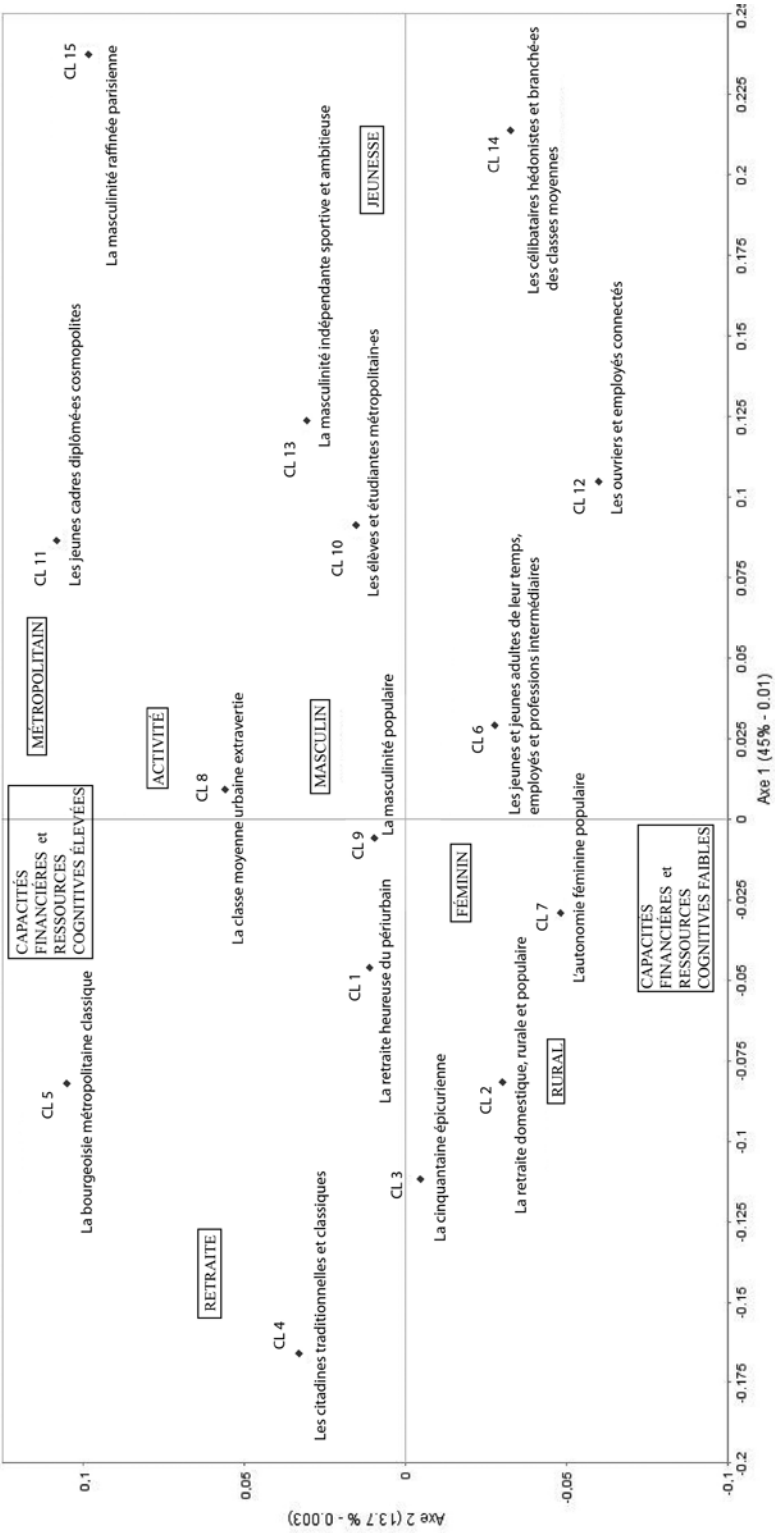
Tableau 2 : Les 15 classes de style de vie selon leurs dimensions structurantes et leurs traits saillants

Groupe d'âge	Nom	Genre dominant	Position socio-professionnelle	Territoire	Traits saillants	Part dans la pop. (%)	Classe
Aînés	Retraitées heureuses du périurbain	Femmes retraitées	Cadres / Professions intermédiaires (PI)	Périurbain	Propriété, vie familiale, activité physique, produits frais, loisirs culturels modérés	10,1	1
Aînées	La retraite domestique, rurale et populaire	Femmes retraitées	Milieux populaires	Rural, petites agglos	Télévision, foi, vie sobre et locale, hard-discount	6,9	2
Aînées	Cinquantaine épicière rurale	Mixte	Artisans/PI	Petites villes	Propriété, famille, confort domestique, bricolage et jardinage	11,2	3
Aînées	Citadines traditionnelles et classiques	Femmes	Ouvrières à cadres	Villes moyennes	Télévision, lectures et médias seniors, intérieur traditionnel, dons caritatifs	5,0	4
Aînées	Bourgeoisie métropolitaine classique	Mixte	Cadres supérieurs	Paris, région parisienne	Propriété, voyages, culture classique, dons, confort raffiné, enseignes indépendantes	3,7	5
Âges intermédiaires	Jeunes adultes connectés	Mixte	Employés/PI/ cadres	Urbain	Musique, internet, loisirs numériques, sport solo, habillage tendance	14,3	6
Âges intermédiaires	Autonomie féminine populaire	Femmes	Ouvrières / employées	Rural, villes moyennes	Télévision, consommation populaire, loisirs domestiques, anxiété, enseignes entrée de gamme	13,5	7
Âges intermédiaires	Classe moyenne urbaine extravertie	Femmes	Employées	Paris/urbain	Appartement, corps, santé, élégance, presse variée, sociabilité amicale	4,8	8
Âges intermédiaires	Masculinité populaire	Hommes	Ouvriers/PI/ indépendants	Petites villes	Sport, auto, nourriture carnée, enfants, bricolage, bonne vie	3,7	9
Jeunes et jeunes adultes	Élèves et étudiantes urbaines	Femmes	Étudiantes	Urbain	Voyages, végétarisme, sport, culture audiovisuelle, vêtements de marque, souci de soi	5,6	10

Tableau 2 : (suite)

Groupe d'âge	Nom	Genre dominant	Position socio-professionnelle	Territoire	Traits saillants	Part dans la pop. (%)	Classe
Jeunes et jeunes adultes	Jeunes cadres diplômés cosmopolites	Hommes	Cadres supérieurs	Métropoles	Cosmopolitisme, culture littéraire et classique, écoresponsabilité, sport, enseignes haut de gamme	4,4	11
Jeunes et jeunes adultes	Employés/ouvriers connectés	Hommes	Ouvriers / employés	Urbain	Location, animal domestique, jeux vidéo, fast-food, internet, sportswear	6,7	12
Jeunes et jeunes adultes	Masculinité sportive et ambitieuse	Hommes	Indépendants diplômés	Urbain	Travail, actualité, sport, technologie, style branché, ambition, stress	4,3	13
Jeunes et jeunes adultes	Célibataires branchés	Mixte	Étudiants	Urbain	Bars, jeux vidéo, sorties, réseaux sociaux, streetwear	3,9	14
Jeunes et jeunes adultes	Masculinité parisienne distinguée	Hommes	Cadres supérieurs	Paris	Enseignes de mode et haut de gamme, restaurant, culture éclectique, distinction et souci de soi	1,7	15

Figure 3 : L'espace des styles de vie des Français — Plan factoriel des axes 1 et 2 — Barycentres des ellipses de confiance de la CAH en 15 classes



Les classes correspondent aux barycentres des ellipses de confiance.

numériques, au voyage, à l'habillement et au sport acquièrent une valeur expressive et différenciatrice particulièrement forte. Ce sont des générations culturelles, numériques et cosmopolites traversées par le rapport différencié au travail et par le niveau de ressources financières possédées en propre ou par la famille.

UN MODÈLE DE LA DIFFÉRENCIATION EN TERMES DE CONCERNEMENTS, D'ATTACHEMENTS, DE SAVOIRS ET DE RESSOURCES ÉCONOMIQUES

Les 15 styles de vie écartent une lecture strictement centrée sur les classes sociales au profit d'une approche qui les articule en premier lieu à des centres d'intérêt liés à l'âge, aux identités générationnelles et au genre. Ils interdisent tout autant une lecture fondamentalement relationnelle ou structurale des configurations sociales au profit d'une lecture par les centres d'intérêt particularisés, les ressources économiques et les capacités cognitives acquises. Nous proposons, pour les expliquer, un modèle théorique constitué de quatre notions que sont le *concernement*, l'*attachement*, le *savoir* et les *ressources économiques*. La Figure 4 les représente.

Comment donner un sens aux deux axes de la différenciation et de la distinction ? La différenciation apparaît adossée à des domaines culturels et symboliques privilégiés d'expression comme les hobbies, les médias, la musique, la presse, internet, l'habillement et les activités physiques. Nous proposons de lire cet axe horizontal comme un axe du «concernement sociobiographique». Il s'agit en effet d'un axe du temps, du temps qui passe, qui va de la jeunesse à la vieillesse. Et ce passage détermine en tout premier lieu des centres d'intérêt des individus, depuis les activités physiques et intellectuelles jusqu'aux préférences culturelles et relationnelles, corrélés à leur condition physique, leur moment du cycle de vie et leur génération historique d'appartenance. Le «concernement sociobiographique» désigne les raisons socio-biographiques spécifiques qui expliquent pour chacun ses préférences et ses pratiques ; il recouvre la formulation : « Je me sens concerné par ceci, ou ceci me parle » par opposition à « Je ne me sens pas concerné par cela, ou cela ne me parle pas ». À la façon dont elle l'est pour les biens culturels que sont les séries télévisées, les romans ou la musique (Combes et Glevarec, 2021), la dimension de concernement est particulièrement décisive dans les styles de vie contemporains. C'est pourquoi le style de vie d'un adolescent ne peut être substitué à celui de ses parents, non plus d'ailleurs que celui, dans un couple, d'un adulte à celui de son ou de sa partenaire. Les vingtenaires, à droite du plan factoriel, vont sur les réseaux sociaux et écoutent de la musique rap parce qu'ils sont concernés par leur contenu et leur dimension générationnelle (Glevarec et al., 2020 ; Molinero, 2009), tandis que les soixantenaires le sont par les magazines historiques, la musique classique et la marche. À ce titre, le concernement est articulé à une différenciation thématique des biens culturels ; il est particularisé. Mais son niveau de singularité varie comme varie son objet ; un concernement peut être à la fois très individualisé ou très partagé par des groupes, des catégories, voire par tout le monde (par exemple, tous les Français se sentent concernés par une annonce d'un confinement en France, seuls les plus âgés et les plus fragiles se

sentent tendanciellement concernés par une vaccination ou le port d'un masque). *In fine*, le concernement engage notre corps et les biens que nous possédons.

Ce concernement prend sens par rapport aux travaux récents mettant en évidence une évolution des principes de structuration des goûts culturels autour des variables d'âge et de génération, déjà mentionnés en Introduction, et vise à qualifier la dimension de singularisation. Le don aux associations signale ainsi particulièrement bien des concernements différenciés selon l'âge (la lutte contre le cancer chez les plus âgés plutôt que le soutien à l'environnement chez les plus jeunes, par exemple), mais aussi les émissions de télévision regardées ou les contenus internet préférés (les documentaires historiques par opposition aux mangas, les contenus internet pour retraités par opposition aux contenus pour adolescents et jeunes adultes [Glevarec, 2005]). Les données de l'enquête TGI étant synchroniques, elles ne permettent pas toujours de distinguer ce qui relève d'un effet d'âge (une avancée en âge qui détermine des centres d'intérêt) ou d'un effet de génération (qui explique alors plutôt des attachements à un temps de formation historique).

Une seconde dimension, celle des « attachements » identitaires, permet, elle, de rendre raison des identités générationnelles, de genre mais aussi culturelles et, certainement, ethniques et autochtones²². L'attachement vise à décrire l'identité et l'identification en jeu dans les styles de vie (au sens d'un « je m'y reconnais », « c'est moi », « c'est mon histoire », « c'est ma langue », « c'est ma génération », etc.). L'attachement renvoie à l'identité et aux valeurs des individus. Il désigne ce à quoi les individus sont attachés, à savoir les pratiques et les goûts qui relèvent de leur identité, à la fois acquise et revendiquée, comme le sont par exemple les identités de genre, les identités générationnelles, mais aussi les identités territoriales ou nationales. Nous sommes *attachés* à des êtres, des lieux, des objets, des valeurs ou une culture. Présent dans toutes les classes, il trouve, tout comme le concernement, son expression privilégiée sur l'axe de la différenciation. Si nous touchons ici aux limites d'une analyse seulement statistique, qui devrait idéalement être complétée par une enquête qualitative pour confirmer ces dimensions identitaires, il nous semble que l'attachement se repère bien, par exemple, dans les affiliations genrées ou territoriales : le maquillage relève d'un attachement de genre tout comme le goût de la montagne d'un attachement territorial, par exemple.

À ce titre, « l'habitus » théorisé par P. Bourdieu (1979 ; 1980), en tant qu'expression de la socialisation de classe d'origine, devenue disposition pérenne, et de la trajectoire sociale, relève, il nous semble, principalement de l'attachement. Il est ce qui attache les individus à des habitudes et à des valeurs de leur milieu d'origine. Une disposition est un attachement et non un concernement ou un savoir. De même, le « capital culturel » hérité ou acquis, qui est une dimension de l'habitus, parce qu'il ne vise pas à caractériser des compétences ou des connaissances objectives, mais un « rapport social »,

22. Nous ne reprenons pas ici l'acception que donne S. Paugam (2023) à ce terme, qui équivaut chez lui à celle d'intégration ou de solidarité (voir Glevarec [2024]).

notamment lorsqu'il est dit incorporé et assimilé à un *ethos* bourgeois (Glevarec, 2019a), ne peut être un autre nom du savoir tel que défendu ici.

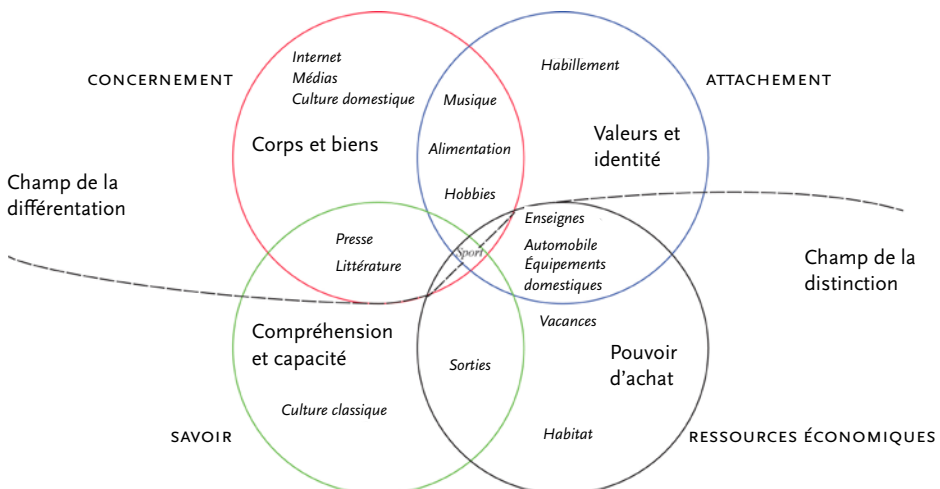
La distinction exprime, elle, le long de l'axe vertical, des ressources ou capacités que nous désignerons comme cognitives et économiques.

Les premières, capacités ou ressources cognitives, renvoient à des compétences acquises principalement par la formation scolaire ou la pratique (métier, expérience...) et permettent d'expliquer, par exemple, les pratiques culturelles classiques (théâtre et opéra) qui requièrent un savoir spécifique (Glevarec et al., 2024b; Glevarec et Nowak, 2025) que possèdent les classes du haut de l'espace factoriel, mais aussi un rapport à l'extérieur où s'oppose le cosmopolitisme des catégories supérieures au localisme des catégories populaires.

Le « savoir » désigne les compétences que nous possédons ou acquérons sans discontinuer au cours de l'existence pour nous rendre praticables et intelligibles le monde et les situations auxquelles nous sommes confrontés, notamment l'exercice de notre métier. C'est un savoir à la fois graduel et pluriel, à la fois universel (p. ex., savoir parler une langue), plus ou moins partagé (p. ex., connaître ou non l'histoire des arts) et différencié — c'est-à-dire spécialisé — (p. ex., savoir faire un canard à l'orange, savoir interpréter un symptôme, savoir construire une maison, savoir le droit, etc.).

Les secondes, ressources économiques, désignent l'ensemble des moyens matériels (revenus et patrimoine) qui conditionnent l'accès aux pratiques culturelles, aux biens et aux expériences. Elles permettent ou limitent la possibilité d'acheter certains biens matériels ou immatériels et de manifester un statut. Elles jouent prioritairement sur l'axe vertical de la distinction, des rapports sociaux de classe. On le voit à l'exemple des biens immobiliers et mobiliers possédés qui leur sont fortement corrélés. Les ressources économiques permettent de comprendre à la fois les différentiels de possessions matérielles mais aussi les déplacements (plus on est riche, plus on voyage loin),

Figure 4: Les domaines de pratiques selon les quatre dimensions des styles de vie



ou encore les enseignes fréquentées qui sont dépendantes du territoire d'habitation et opposent les consommations rurales aux consommations urbaines.

Les ressources économiques ne déterminent pas le concernement, l'attachement ou le savoir, elles leur sont articulées : elles autorisent, facilitent ou contraignent concrètement l'entrée dans les univers culturels (payer une place, acheter un équipement, se déplacer, se former). Le style de vie n'étant pas réductible à la dimension financière ou ostentatoire, les ressources économiques s'expriment la plupart du temps par les trois autres dimensions ; c'est le concernement d'âge, par exemple, qui va différencier, à ressources égales élevées, les achats faits à 60 ans (un camping-car) de ceux faits à 40 ans (un appartement ou une moto) ; c'est notamment le niveau de diplôme (le savoir) qui va déterminer le sens que va prendre le capital économique à disposition. Cela tient au fait que le capital économique et le niveau de diplôme sont très fortement corrélés (gagner tel montant, c'est aussi avoir tel niveau de diplôme, et inversement) (Blaug, 1971)²³, ce qui rend le pouvoir explicatif de l'argent toujours articulé au niveau de diplôme possédé (sociologiquement, la figure du très riche sans diplôme reste l'exception, tout comme l'inverse), à ce que nous appelons de façon privilégiée ici le savoir. Leur corrélation explique la difficulté à isoler la variable de « capital économique » de sa modulation par les études acquises. C'est pourquoi, sans doute, une partie de la distinction des catégories supérieures n'est pas bien objectivée par les items de pratiques financières. Dans *The Sum of Small Things: A Theory of the Aspirational Class*, E. Currid-Halkett soutient que, contrairement à la « consommation ostentatoire » de Veblen, l'élite américaine d'aujourd'hui, qu'elle appelle la « classe ambitieuse », dépense dans la « consommation discrète », c'est-à-dire dans des investissements coûteux mais largement immatériels, tels que l'éducation, les services domestiques et les soins de santé, qui lui permettent de gagner du temps et de consolider ses privilèges et ceux de sa progéniture.

Notons, enfin, sur le plan théorique, que ces quatre dimensions ne renvoient pas à un individu « pluriel » (Lahire, 2004), pluriel de ses dispositions et de sa « plurisocialisation » par les multiples sources d'influences d'un monde contemporain moins unifié et homogène que par le passé²⁴. L'individu contemporain n'est pas pluriel par rapport à un individu plus homogène par le passé, il est structuré par des dimensions hétérogènes (fondamentales) qui ne sont pas des dispositions mais des centres d'intérêt (concernements), des affects (attachements), des compétences acquises (savoirs) et des capacités financières (ressources économiques).

23. Pour le cas français actuel, voir *Formations et emploi*, Édition 2025, INSEE, France : www.insee.fr/fr/statistiques/8305524?sommaire=8306008

24. La « plurisocialisation » unifie sous un type socialisateur unique un ensemble de processus (qui vont de l'inculcation à l'expérience, en passant par la fréquentation) et de sources d'influences (qui vont de la famille aux médias, en passant par les pairs) (Lahire, 2004 : p. 738) dont la nature et les effets sont très différents et doivent être analytiquement distingués, et distingués notamment d'une socialisation définie un tant soit peu précisément (par rapport à des modes d'acquisition comme la formation, l'acculturation, l'expérience ou l'interaction).

CONCLUSION

Au terme de l'analyse des styles de vie contemporains des Français, nous dégagerons deux résultats : le premier concerne l'historiographie de la sociologie elle-même, le deuxième porte sur la représentation et l'explication des styles de vie.

L'accès à des données contemporaines détaillées et étendues sur les styles de vie des Français permet, comme premier résultat, de situer l'analyse en contrepoint du modèle de « l'espace social » de P. Bourdieu et de sa bidimensionnalité culture/argent, affirmée plutôt que démontrée par l'analyse factorielle, comme nous l'avons rappelé en Introduction. L'analyse menée ici sur l'espace des styles de vie en 2020 ne retrouve pas « l'espace social » bourdieusien. Toute modification à la marge des variables retenues (ajouter les boissons ou retirer internet, ajouter des variables d'opinion ou de réseaux de sociabilité, etc.) ne changerait guère l'organisation générale des styles de vie contemporains des Français. Ce seul résultat n'est en lui-même pas dénué d'importance eu égard aux effets cognitifs que cette représentation bidimensionnelle a produits sur le plan des représentations sociologiques, politiques et institutionnelles de ce que serait une société comme la France, voire toute société développée. Comme nous l'avons souligné en Introduction, nombre d'auteurs avaient pu manifester le désalignement des styles de vie et de la structure de classe au profit de leur alignement sur des variables d'âge et de diplôme mais sans pourtant en tirer les conséquences théoriques. Néanmoins, la bidimensionnalité argent/culture est certainement une sous-dimension de la structuration sociologique des styles de vie. Pour la mettre en évidence en tant que telle, il faudrait exclure les variables de l'âge, du sexe et du cycle de vie.

L'analyse étant menée à partir d'un tableau de contingence (d'une « bande de Burt »), il convient de ne pas attribuer aux plans factoriels et à la classification la même finesse que donnerait l'exploitation du fichier des 15 489 individus. Mais, elle n'efface en rien la structure des données et la valeur de vérité des classes statistiques. La perte de granularité, liée à l'écrasement des effets « intra-classes », est compensée par un gain en lisibilité structurelle. Il convient simplement de garder à l'esprit que les profils des classes sont des profils moyens et ne rendent pas compte des dispersions internes.

Le second résultat tient dans la représentation multidimensionnelle des styles de vie que l'analyse statistique donne à voir, qui articule des dimensions d'âge, de sexe et de cycle de vie structurantes et explicatives, en sus des dimensions de capacités financières et de ressources cognitives. En termes théoriques, la différenciation apparaît comme un principe organisateur des différences, venant se combiner avec le principe de distinction. Nous suivons ici M. Lamont quand elle rappelle que « différence ne signifie pas hiérarchie » (Lamont, 1995 : p. 214) ; « les conditions sous lesquelles des différences culturelles produisent des inégalités, méritent à chaque fois d'être spécifiées », écrit-elle. Les styles de vie contemporains sont profondément structurés par les biens culturels qui ont été appropriés comme supports de différenciation permettant l'expression de centres d'intérêt personnalisés. L'analyse factorielle, dont on sait qu'elle n'est pas intrinsèquement « structurale » (Cibois, 1980), révèle que les pratiques n'ont pas en soi un sens relationnel, où des goûts s'opposeraient les uns aux autres, au sein d'un domaine, mais tout autant

un sens expressif où des pratiques ont une signification existentielle en fonction de la situation sociobiographique pour caractériser le mode de vie de certains et très peu pour ce qui en est d'autres. Il conviendrait de confirmer qu'une telle structuration se retrouve dans d'autres pays où la culture est diversifiée et le support de différenciation.

« Il n'y a de sociologie que des rapports inégaux et des figures de la différence », affirme J.-C. Passeron (1991 : p. 247), qui distingue ainsi distinction et différenciation. La distinction n'est pas la différenciation, elle est une forme de différenciation, une différenciation verticale, parce qu'elle est une domination (Glevarec, 2020). Dans le modèle de la distinction, on ne peut dire : « cet ouvrier est amateur de rap pour se distinguer ». La différenciation a ceci de particulier qu'elle peut reposer à la fois sur une différence sociobiographique et sur un rapport social, un rapport d'opposition, qui peut être symétrique, entre âges, entre générations, entre sexes, etc. Dans un cas, la différenciation est le résultat des différentes conditions sociobiographiques (qui engagent un type de concernement dans le monde) ; dans le second, elle est une prise de position par rapport à certaines autres (une autre génération, l'autre sexe, un autre milieu social, un autre groupe ethnique...). La différenciation socioculturelle permet de caractériser les différences individuelles ou collectives, permises par les biens symboliques, et l'affirmation identitaire, par la capacité accrue du choix autonome par rapport aux tutelles familiales, religieuses et culturelles.

Les données ici exploitées ont la vertu de leur étendue sociologique en termes de domaines couverts. Elles ne permettent pas d'évaluer l'existence d'une situation de différenciation déjà là dans le passé d'après-guerre. L'enquête de consommation TGI ne possède pas de variables sur les origines parentales des individus notamment, non plus que des variables d'histoire biographique ou sur l'orientation politique, qui viendraient enrichir les configurations contemporaines. À tout le moins, elle donne corps à l'idée de démocratisation du style de vie.

ANNEXES

Tableau 3 : Structure sociodémographique de l'enquête TGI 2020

	Effectifs bruts	Effectifs redressés (en millions)	%
Population des 15 ans et plus	15 049	52 706	100
Sexe			
Homme	7 094	25 217	47,8
Femme	7 955	27 489	52,2
Age			
15 à 24 ans	1 877	7 418	14,1
25 à 34 ans	2 164	7 373	14,0
35 à 49 ans	3 665	12 284	23,3
50 à 64 ans	4 019	12 455	23,6
65 ans et +	3 324	13 176	25,0

Diplôme (niveau d'étude atteint)			
Primaire	491	2 318	4,4
Secondaire (CEP, BEPC, niv.3ème)	1 048	4 123	7,8
Technique court (CAP, BEP)	2 924	10 896	20,7
Bac, Bac Pro., Brevet Pro.	4 138	14 430	27,4
BTS, IUT	2 282	7 472	14,2
Supérieur 1er cycle	858	2 876	5,5
Supérieur 2ème cycle	2 117	6 815	12,9
Supérieur 3ème cycle	1 191	3 775	7,2
Revenu mensuel individuel			
<1200 €	1 647	6 490	12,3
12-1900€	2 923	10 372	19,7
19-2700€	3 565	12 272	23,3
27-3800 €	3 955	13 378	25,4
>3800 €	2 947	10 143	19,2
Professions			
Agriculteurs, exploitant	83	372	0,7
Artisans, commerçants	270	1 550	2,9
Professions intermédiaires	2 114	7 109	13,5
Cadres, prof intel. sup., chefs d'ent.	1 667	5 076	9,6
Employés	2 857	8 533	16,2
Ouvriers	1 307	5 673	10,8
Etudiants	1 368	4 682	8,9
Autres sans activité prof	1 061	6 681	12,7
Retraités Cadres	2 096	5 473	10,4
Autres retraités	2 226	7 558	14,3
Habitat regroupé			
Commune rurale	4 524	12 061	22,9
2.000 à 19.999 habitants	2 037	8 943	17,0
20.000 à 99.999 habitants	1 788	7 009	13,3
100.000 habitants et plus	4 470	15 921	30,2
Agglo. Parisienne	2 230	8 772	16,6
Nombre de personnes au foyer			
Une personne	3 178	10 338	19,6
Deux personnes	5 559	18 375	34,9
Trois personnes	2 570	9 613	18,2
Supérieur à trois personnes	3 742	14 379	27,3

TGI France (Français) - 2020R2 Octobre - © Kantar SAS 2020. © Kantar SAS 2020 Libellé édité par l'utilisateur et données ajustées par l'utilisateur.

Tableau 4 : Description de l'axe 1 par les variables sociodémographiques et d'opinions (45,9 % de variance expliquée)

Variables	Coordonnée	Contribution
Anciens ouvriers	-0,4	2,1
Autres retraités	-0,4	6,3
Autres sans activité prof (60 ans et plus)	-0,4	1,3
Anciens employés	-0,4	4,1
Primaire	-0,4	1,4
65 ans et +	-0,4	9,4
Anciennes prof intermédiaires	-0,3	1,8
Retraités CSP+	-0,3	3,1
Anciens cadres	-0,3	1,0
60 à 64 ans	-0,3	1,4
Technique court (CAP, BEP)	-0,2	2,5
55 à 59 ans	-0,2	0,9
Jardincompte	-0,1	1,3
VacAuPays	-0,1	0,7
AimeDécoSobre	-0,1	0,8
SouvProdFrais	-0,1	0,9
ZONE CENTRALE		
AimeEffetsSpéciaux	0,1	0,9
AimeNxGroupesMus	0,1	1,1
AmiRetransSport	0,1	1,3
PassionCinéma	0,1	1,4
AimeNouveau	0,1	1,4
Amis>famille	0,1	0,9
MonterEntrep	0,2	2,6
AimeProvoc	0,2	1,9
Aimerai+végéta	0,2	2,4
Saute repas grossir	0,2	2,1
AimeSoiréeBar	0,2	4,0
25 à 29 ans	0,3	1,4
Dépense argent	0,4	1,3
21 à 24 ans	0,4	2,6
15 à 17 ans	0,5	1,6
Elève, étudiant	0,5	5,2
Etudiants	0,5	5,2
18 à 20 ans	0,5	4,1
TOTAL		80,4

Tableau 5 : Description de l'axe 2 par les variables sociodémographiques et d'opinions (14,02 % de variance expliquée)

Variables	Coordonnée	Contribution
15 à 17 ans	-0,2	1,2
Ouvriers qualifiés de type artisanal	-0,2	1,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	-0,2	1,3
Personnels des services directs au particulier	-0,2	0,9
Ouvriers	-0,2	3,4
Employés	-0,1	3,2
Employés civils et agents de la fonction publique	-0,1	0,9
Autres sans activité prof (moins de 60 ans)	-0,1	1,4
Elève, étudiant	-0,1	1,2
Etudiants	-0,1	1,2
Commune rurale	-0,1	3,3
Pas à maplace Opéra	-0,1	5,5
40 à 44 ans	-0,1	0,9
2.000 à 19.999 habitants	-0,1	1,8
Technique court (CAP, BEP)	-0,1	2,1
35 à 39 ans	-0,1	0,8
Autres sans activité prof	-0,1	1,0
Bac, Bac Pro., Brevet Pro.	-0,1	1,8
Cherche Prix Bas	-0,1	1,6
Pas Impliqué Polit	-0,1	1,3
27-3800 €	-0,1	0,8
Aime Effets Spéciaux	-0,1	1,2
Importance Enfant	-0,05	1,0
Aime Moment Fami	-0,04	1,3
Femme	-0,04	0,9
ZONE CENTRALE		
Regard Prov Achats	0,04	0,9
Intérêt International	0,1	1,4
Mang-viande	0,1	1,1
Aime Monnaie Euro	0,1	1,2
Passion Cinéma	0,1	0,8
Foi compte	0,1	0,9

Tableau 5: (suite)

Variables	Coordonnée	Contribution
Amis>famille	0,1	0,8
>3800 €	0,1	1,1
Aimerai+végéta	0,1	1,2
PrivilMarchVélo	0,1	2,2
InterdiFastFood	0,1	2,1
AttachéMarqDéco	0,1	1,3
ConfianceGouvViePrivé	0,1	1,9
65 ans et plus	0,1	2,8
Anciennes prof intermédiaires	0,1	1,0
Cadres administratifs et ciaux de l'entp	0,2	0,7
Cadres, prof intel. sup., chefs d'entrep	0,2	2,8
Agglo. Parisienne	0,2	4,9
Retraités Cadres	0,2	3,5
Supérieur 3ème cycle	0,2	2,7
Anciens cadres	0,2	2,6
TOTAL		78,8

Tableau 6: Description de l'axe 3 par les variables sociodémographiques et d'opinions (10,09 % de variance expliquée)

Variables	Coordonnée	Contribution
Primaire	-0,3	3,6
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	-0,2	0,9
18 à 20 ans	-0,2	2,8
<1200 €	-0,2	6,1
15 à 17 ans	-0,2	1,3
Dépense argent	-0,2	1,3
Elève, étudiant	-0,2	3,0
Etudiants	-0,2	3,0
Autres sans activité prof (60 ans et plus)	-0,2	1,1
Anciens ouvriers	-0,2	1,3
Autres retraités	-0,2	4,0
Anciens employés	-0,1	2,5
Secondaire (CEP, BEPC, niv.3ème)	-0,1	2,0
21 à 24 ans	-0,1	1,1
65 ans et +	-0,1	4,0

RôlesTradiHo-Fe	-0,1	3,0
Saute repas grossir	-0,1	2,0
12-1900€	-0,1	2,9
Autres sans activité prof	-0,1	1,8
VeuxpasResponsa	-0,1	1,9
Foi compte	-0,1	2,1
Amis>famille	-0,1	1,0
AimeProvoc	-0,1	0,9
ConfianceGouvViePrivé	-0,1	0,8
Aimerai+végéta	-0,1	0,8
PrivilMarchVélo	-0,1	1,2
InterdiFastFood	-0,05	0,94
ZONE CENTRALE		
AimeDécoSobre	0,04	0,7
DépensArgentResto	0,04	0,8
AimVoyager	0,04	1,3
AimeDécodiffdesautres	0,05	1,0
HorTravSouple	0,05	0,9
AimeAmeubDéco	0,05	1,0
Jardincompte	0,0	1,4
BTS, IUT	0,1	0,7
27-3800 €	0,1	1,8
Supérieur 2ème cycle	0,1	1,7
35 à 39 ans	0,1	1,1
Cadres, prof intel. sup., chefs d'ent.	0,1	1,6
45 à 49 ans	0,1	1,5
40 à 44 ans	0,1	1,5
>3800 €	0,1	4,0
Professions intermédiaires	0,1	3,3
Prof interméd de la santé, du travail social	0,1	0,8
Cadres administratifs et ciaux de l'ent.	0,1	0,8
Prof inter. administratives et commerciales de l'ent.	0,2	1,2
TOTAL		84,6

Tableau 7: Description de l'axe 4 par les variables actives (8,76 % de variance expliquée)

Variables	Coordonnée	Contribution
Dépense argent	-0,2	2,0
AttachéMarqDéco	-0,1	4,0
Saute repas grossir	-0,1	3,1
RôlesTradiHo-Fe	-0,1	3,7
Ouvriers	-0,1	1,9
ChercheDécosurNet	-0,1	2,6
SporProcureEmotion	-0,1	2,9
ConfianceGouvViePrivé	-0,1	1,8
AimeProvoc	-0,1	1,6
30 à 34 ans	-0,1	0,8
Amis>famille	-0,1	1,4
VeuxpasResponsa	-0,1	1,2
AmiRetransSport	-0,1	1,5
VacAuPays	-0,1	1,7
TravPourArgent	-0,1	1,3
Technique court (CAP, BEP)	-0,05	0,7
Jardincompte	-0,05	1,4
Homme	-0,04	1,4
AimeDécodiffdesautres	-0,04	0,9
AimeAmeubDéco	-0,04	0,8
ZONE CENTRALE		
PartageTâcheHo-Fe	0,03	0,9
Exercice1f/sem	0,03	0,7
AimVoyager	0,05	1,8
>3800 €	0,1	1,0
Retraités Cadres	0,1	0,8
PrivilMarchVélo	0,1	2,1
Femme	0,1	4,4
Agglo. Parisienne	0,1	2,2
Supérieur 2ème cycle	0,1	1,9
18 à 20 ans	0,2	1,9
Etudiants	0,3	9,9
Elève, étudiant	0,3	9,9
15 à 17 ans	0,4	5,0
TOTAL		79,3

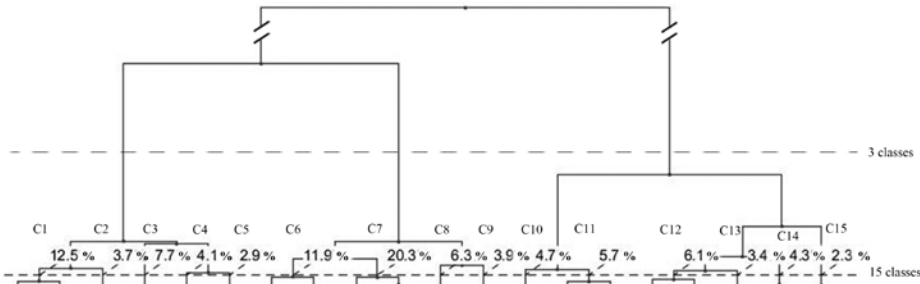
Tableau 8 : libellés courts et intitulés longs des opinions

Libellés courts	Intitulés complets
AimVoyager	J'aime l'idée de voyager à l'étranger
VacAuPays	Je préfère rester dans mon propre pays pour les vacances plutôt que d'aller à l'étranger
Aime faire cuisine	J'adore réellement faire la cuisine
SouvProdFrais	Le plus souvent, je prépare mes repas à partir de produits frais
InterdiFastFood	Je ne laisserais pas mes enfants manger du fast food
BcpFruitLegu	Je mange beaucoup de fruits et légumes
Saute repas grossir	Je saute souvent des repas pour éviter de grossir
BcpTpsRepas	Chez moi, on consacre beaucoup de temps à la préparation des repas
Aimerai+végéta	J'aimerais qu'il y ait davantage de produits végans / végétariens dans les magasins
Mang-viande	J'essaye de réduire ma consommation de viande pour adopter un régime plus sain
PrivilMarchVélo	Privilégier les transports en commun, la marche à pied, le vélo
Argent=réussite	L'argent est un signe de réussite personnelle
Dépense argent	J'ai tendance à dépenser l'argent sans réfléchir
Foi compte	Ma foi a une grande importance pour moi
Hobby>argent	La façon dont je passe mon temps est plus importante que l'argent que je gagne
Contentdemavie	Je suis très content de ma vie telle qu'elle est
Amis>famille	Mes amis sont plus importants pour moi que ma famille
ConfianceGouvViePrivé	Je fais confiance au gouvernement pour protéger ma vie privée
PasImpliquéPolit	Je ne me sens pas impliqué(e) en politique
ImportanceEnfant	Ce que je veux surtout dans la vie, c'est avoir et élever des enfants
AimeProvoc	J'adore tout ce qui est provocant, trash, un peu limite, ça me défoule
AimeApprendre	J'aime apprendre des choses même si elles n'ont pas d'utilité
SuisIntello	Je suis intellectuel
SuisAnxieux	Je suis toujours anxieux
AimeMomentFami	Les moments que je préfère sont ceux passés avec ma famille
MonterEntrep	Un jour, j'aimerais bien monter ma propre entreprise
IntérêtInternational	Je m'intéresse aux événements internationaux
VeuxpasResponsa	Je ne veux pas avoir de responsabilités, je préfère que l'on me dise ce qu'il faut faire
RôlesTradiHo-Fe	Il faudrait revenir aux rôles traditionnels homme / femme
ImportanceCoutume	Il est important de respecter les coutumes et les croyances traditionnelles
PartageTâcheHo-Fe	Hommes et femmes devraient partager toutes les tâches ménagères et domestiques à parts égales
PourLegalCannabis	Le cannabis devrait être légalisé
AimeMonnaieEuro	Une monnaie unique Européenne est une bonne chose pour mon pays
TravPourArgent	Je ne travaille que pour l'argent
HorTravSouple	Je bénéficie d'une souplesse horaire d'arrivée et de départ du travail
PasàmaplaceOpéra	Je ne me sentirais pas à ma place à l'opéra

Tableau 8: (suite)

Libellés courts	Intitulés complets
Théâtre doit être compris	Une pièce de théâtre devrait toujours être écrite pour que tout le monde comprenne
Devrait Prat Culture	Je devrais pratiquer davantage d'activités artistiques et culturelles
Aime Effets Spéciaux	J'aime les films à effets spéciaux
Passion Cinéma	Je suis passionné de cinéma
Musique Compte	La musique prend une part importante dans ma vie
Aime Nx Groupes Mus	J'aime écouter de nouveaux groupes
Dépens Argent Resto	J'aime bien dépenser de l'argent au restaurant
Aime Soirée Bar	J'aime passer une soirée dans un bar
Aime Recevoir	J'aime recevoir des personnes à la maison
Exercice 1f/sem	Je fais de l'exercice au moins une fois par semaine
Ami Retrans Sport	J'aime bien être avec des amis pour regarder une retransmission sportive
Sport Procure Emotion	Le sport est le spectacle qui me procure le plus d'émotions
Paie Cher Art Quali	Cela vaut la peine de payer plus cher pour des articles de bonne qualité
Aime Nouveau	J'aime tout ce qui est nouveau
Regard Prov Achats	Je vérifie la provenance de mes achats
Cherche Prix Bas	Lorsque je fais des courses, je cherche les prix les plus bas possibles
Attaché Marq Déco	En ameublement et en décoration, j'attache une grande importance à la marque
Aime Ameub Déco	L'ameublement et la décoration sont des domaines qui m'intéressent particulièrement
Jardin compte	J'attache beaucoup d'importance à l'aménagement de mon jardin, balcon ou terrasse
Aime Déco Sobre	J'aime les décors sobres avec un minimum de meubles et d'objets
Cherche Déco sur Net	Je cherche des idées de décoration sur les réseaux sociaux et les blogs
Aime Déco diff des autres	J'aime avoir des objets de décoration que les autres n'ont pas

Figure 5: Dendrogramme de la classification hiérarchique



Classification hiérarchique; les pourcentages indiqués correspondent à la taille des classes à chaque niveau de coupe avant consolidation (ils diffèrent des pourcentages retenus après la consolidation statistique).

Tableau 9 : Indicateurs de qualité de la classification en 15 classes

15 classes	
Variance intra-classe	0,00253
Variance inter-classes	0,00745
Taux de variance inter (η^2)	74,61519

Indicateurs de qualité de la classification avant consolidation.

RÉSUMÉ

La sociologie des styles de vie décrit et explique la configuration des pratiques et valeurs des individus ou groupes sociaux. Elle s'appuie sur un modèle de stratification sociale structuré par les ressources économiques et le niveau de qualification, perçue comme une manifestation de distinction sociale. Depuis l'après-guerre, la démocratisation des biens de consommation et l'expansion du champ culturel ont conduit à l'émergence d'une vision différentialiste des styles de vie. Ces deux modèles sont testés grâce à une analyse statistique des données de l'enquête TGI de Kantar, réalisée en 2020 auprès de 15 049 Français de 15 ans et plus. Cette enquête couvre divers domaines : les hobbies, les vacances, les pratiques culturelles et médiatiques, le sport, l'habillement, l'alimentation, l'équipement domestique, l'habitat, l'automobile et, enfin, la distribution. L'analyse factorielle révèle deux grands principes de structuration : d'un côté, un principe différentialiste marqué par l'âge, le sexe et le cycle de vie ; de l'autre, un principe de distinction lié aux ressources économiques et cognitives. La classification permet de dessiner une cartographie de styles de vie multidimensionnels et ainsi de proposer une autre représentation de la société française. Dans une partie discussion, l'article propose de rendre raison du premier modèle à l'aide des notions de concernement et d'attachement socio-biographiques, et du second à partir des capacités financières et cognitives.

Mots clés : style de vie, différenciation, distinction, consommation, concernement, cycle de vie.

ABSTRACT

The Space of French Lifestyles: Differentiation and Distinction Processes

The sociology of lifestyles seeks to describe and explain the configuration of individuals' and social groups' practices and values. It is based on a model of social stratification structured by economic resources and educational attainment, viewed as expressions of social distinction. Since the post-war period, the democratization of consumer goods and the expansion of the cultural sphere have fostered the emergence of a "differentialist" perspective on lifestyles. These two models are tested through a statistical analysis of data from Kantar's 2020 TGI survey, conducted among 15,049 French respondents aged 15 and over. This survey covers a wide range of domains: hobbies, holidays, cultural and media practices, sports, clothing, diet, household equipment, housing, cars, and retail. Factor analysis reveals two main structuring principles: on the one hand, a differentiation principle shaped by age, gender, and life course; on the other hand, a principle of distinction linked to economic and cognitive resources. In the discussion section, this article suggests interpreting the first model through the concepts of social-biographical "concernedness" and attachment, and the second through financial and cognitive capacities.

Keywords: Lifestyle, differentiation, distinction, consumption, concernedness, life course.

RESUMEN

El espacio de los estilos de vida de los franceses: entre diferenciación y distinción

La sociología de los estilos de vida describe y explica la configuración de las prácticas y los valores de los individuos o grupos sociales. Se apoya en un modelo de estratificación social estructurado por los recursos económicos y el nivel de cualificación, percibido como una manifestación de distinción social. Desde la posguerra, la democratización de los bienes de consumo y la expansión del campo cultural han propiciado el surgimiento de una visión diferenciada de los estilos de vida. Estos dos modelos se ponen a prueba mediante un análisis estadístico de los datos de la encuesta TGI de Kantar, realizada en 2020 a 15 049 franceses de 15 años o más. Esta encuesta abarca diversos ámbitos: pasatiempos, vacaciones, prácticas culturales y mediáticas, deporte, vestimenta, alimentación, equipamiento doméstico, vivienda, automóvil y finalmente, la distribución. El análisis factorial revela dos grandes principios de estructuración: por un lado, un principio diferenciado marcado por la edad, el sexo y el ciclo de vida; por otro, un principio de distinción relacionado con los recursos económicos y cognitivos. La clasificación permite trazar una cartografía de estilos de vida multidimensionales y, de este modo, proponer otra representación de la sociedad francesa. En la sección de discusión, el artículo propone explicar el primer modelo mediante las nociones de interés y vínculos sociobiográficos, y el segundo, a partir de las capacidades financieras y cognitivas.

Palabras claves: estilo de vida, diferenciación, distinción, consumo, interés, ciclo de vida.

RÉFÉRENCES

- Alexander J. C. et P. B. Colomy (1990), *Differentiation theory and social change: comparative and historical perspectives*, New York, Columbia University Press.
- Algan Y., E. Beasley, D. Cohen et M. Foucault (2019), *Les origines du populisme. Enquête sur un schisme politique et social*, Paris, Seuil / La République des Idées.
- Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques* (2007), BIPE/DEPS, Paris, DEPS, ministère de la Culture et de la Communication.
- Atkinson W. (2022), « The US Space of Lifestyles and Its Homologies », *Sociological Perspectives*, n° 6, p. 1060-1080.
- Atkinson W. et C. Deeming (2015), « Class and cuisine in contemporary Britain: the social space, the space of food and their homology », *The Sociological Review*, vol. 63, n° 4, p. 876-896.
- Beck U., A. Giddens et S. Lash (1994), *Reflexive modernization: Politics, tradition and aesthetics in the modern social order*, Stanford, Stanford University Press.
- Bell D. et J. Hollows (2016), *Historicizing lifestyle: Mediating taste, consumption and identity from the 1900s to 1970s*, London, Routledge.
- Bennett T., M. Savage, E. B. Silva, A. Warde, M. Gayo-Cal et D. Wright (Eds.) (2009), *Culture, Class, Distinction*, Oxon/New York, Routledge.
- Besnard P. et C. Grange (1993), « La fin de la diffusion verticale des goûts ? Prénoms de l'élite et du vulgum », *L'Année sociologique*, vol. 43, p. 269-294.
- Blaug M. (1971), « La signification de la corrélation "éducation-salaire" », *Revue économique*, 22(6), p. 913-942.
- Bonnet P., F. Lebaron et B. Le Roux (2015), « L'espace culturel des Français », in Lebaron, F. et B. Le Roux (dir.), *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action*, Paris, Dunod, p. 99-130.
- Bourdieu P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minuit.

- Branson N., J. Hjelbrekke, M. Leibbrandt, V. Ranchhod, M. Savage et E. Whitelaw (2024), « The socioeconomic dimensions of racial inequality in South Africa: A social space perspective », *The British journal of sociology*, 75(4), p. 613-635.
- Brasseur A., P. Debreu et Y. Lemel (1979), « Typologie des loisirs », *Les collections de l'INSEE, Série M ménages*, 292, p. 1-141.
- Bréchon P. et O. Galland (Eds.) (2010), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Colin.
- Bréchon P., F. Gonthier et S. Astor (2019), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolution*, Grenoble, PUG.
- Chan T. W. et J. H. Goldthorpe (2007), « Social Stratification and Cultural Consumption: Music in England », *European Sociological Review*, 23(1), p. 1-19.
- Chan T. W. et J. H. Goldthorpe (2010), « Social Status and Cultural Consumption », in Chan, T. W. (dir.) *Social Status and Cultural Consumption*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-27.
- Chaney D. (1994), *The Cultural turn: Scene setting essays on contemporary cultural history*, Abingdon, Routledge.
- Chaney D. (1996), *Lifestyles*, London/New York, Routledge.
- Cibois P. (1980), *La représentation factorielle des tableaux croisés et des données d'enquête : étude de méthodologie sociologique*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Paris V Descartes.
- Cibois P. (2014), *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, Paris, ENS éditions.
- Cogneau D. (1990), « Les pratiques culturelles dans l'espace des loisirs », in Donnat, O. et D. Cogneau (dir.), *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La Découverte/La Documentation française, p. 143-286.
- Collins R. (1979), *The credential society*, New York, Academic Press.
- Combes C. et H. Glevarec (2020), « La différenciation des œuvres et des goûts dans la pratique des séries télévisées », *Revue européenne des sciences sociales*, 58(2).
- Combes C. et H. Glevarec (2021), *Séries. Enquête sur les pratiques et les goûts des Français pour les séries télévisées*, Paris, Presses des Mines.
- Coulangeon P. (2003), « La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question », *Revue française de sociologie*, 44(1), p. 36-33.
- Coulangeon P. (2013), « Changing policies, challenging theories and persisting inequalities: Social disparities in cultural participation in France from 1981 to 2008 », *Poetics*, 41(2), p. 177-209.
- Coulangeon P. (2021), *Culture de masse et société de classe. Le goût de l'altérité*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Coulangeon P. et J. Duval (Eds.) (2013), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La découverte.
- Coulmont B. (2022), *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte.
- Daloz J.-P. (2010), *The sociology of elite distinction: from theoretical to comparative perspectives*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Daloz J.-P. (2013), *Rethinking social distinction*, Palgrave Macmillan.
- Daumas J.-C. (2018), *La révolution matérielle: Une histoire de la consommation (France, XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Flammarion.
- de Singly F. (2005), *Libres ensemble: L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Colin.
- de Singly F. (2011), *L'individualisme est un humanisme*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Delporte C., J.-Y. Mollier et J.-F. Sirinelli (2010), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF.
- Donnat O. (2007), *Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques*, BIPE/DEPS, Paris, DEPS, ministère de la Culture et de la Communication.
- Dubar C. (2000), *La Crise des identités*, Paris PUF.
- Dubuisson-Quellier S. (2018), *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Dumazedier J. (1972), *Vers une civilisation du loisir*, Paris, Seuil.
- Ehrenberg A. (1998), *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob.

- Elias N. (1985 [1969]), *La société de cour*, Paris, Flammarion.
- Featherstone M. (1987), «Lifestyle and consumer culture», *Theory, culture & society*, vol. 4, n° 1, p. 55-70.
- Flemmen M. et J. Hjellbrekke (2016), «Response: Not so fast: a comment on Atkinson and Deeming's "Class and cuisine in contemporary Britain: the social space, the space of food and their homology"», *The Sociological Review*, vol. 64, n° 1, p. 184-193.
- Flemmen M., V. Jarness et L. Rosenlund (2018), «Social space and cultural class divisions: the forms of capital and contemporary lifestyle differentiation», *The British journal of sociology*, vol. 69, n° 1, p. 124-153.
- Fourquet J. (2019), *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Paris, Seuil.
- Fraser N. (2005), *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- Friedman S. et A. Reeves (2020), «From aristocratic to ordinary: Shifting modes of elite distinction», *American Sociological Review*, vol. 85, n° 2, p. 323-350.
- Fritz M., M. Koch, H. Johansson, K. Emilsson, R. Hildingsson et J. Khan (2021), «Habitus and climate change: Exploring support and resistance to sustainable welfare and social—ecological transformations in Sweden», *The British journal of sociology*, vol. 72, n° 4, p. 874-890.
- Galbraith J. K. (1961), *L'ère de l'opulence*, Paris, Calmann-Lévy.
- Galluzzo A. (2020), *La fabrique du consommateur: une histoire de la société marchande*, Paris, La Découverte.
- Gayo-Cal M., M. Savage et A. Warde (2006), «A Cultural Map of the United Kingdom, 2003», *Cultural Trends*, vol. 15, n° 2/3, p. 213-237.
- Giddens A. (1991), *Modernity and self-identity: Self and Society in the Late Modern Age* Cambridge, Polity.
- Ginsburger M. (2022), «The more it changes the more it stays the same: The French social space of material consumption between 1985 and 2017», *The British journal of sociology*, vol. 73, n° 4, p. 706-753.
- Glevarec H. (2005), *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*, Paris/Bry-sur-Marne, Armand Colin/INA.
- Glevarec H. (2019a), «Du "capital culturel" au savoir. Critique des usages substantiels et cognitifs d'un rapport social arbitraire», *Sociologie et sociétés*, vol. 50, n° 1.
- Glevarec H. (2019b), *La différenciation. Genres, savoirs et expériences culturelles*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Glevarec H. (2020), «La distinction n'est pas une différenciation», *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, vol. 51, n° 1, p. 39-59.
- Glevarec H. (2021a), *L'expérience culturelle. Affects, catégories et effets des œuvres culturelles*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Glevarec H. (2021b), «L'"espace social" selon P. Bourdieu. Examen des fondements d'une figuration de la société et d'une interprétation des pratiques culturelles», *L'Année sociologique*, vol. 71, n° 1, p. 223-266.
- Glevarec H. (2024), «Serge Paugam, L'attachement social, Paris, Éditions du Seuil, 640 p.», *Revue européenne des sciences sociales*.
- Glevarec H. et M. Pinet (2013), «De la distinction à la diversité culturelle. Éclectismes qualitatifs, reconnaissance culturelle et jugement d'amateur», *L'Année sociologique*, vol. 63, n° 2, p. 471-508.
- Glevarec H. et P. Cibois (2018), «Structure et historicité des goûts musicaux et cinématographiques. Analyse factorielle et interprétation sociologique», *L'Année sociologique*, vol. 68, n° 2, p. 473-519.
- Glevarec H. et R. Nowak (2025), *Les goûts musicaux des Français-es. Préférences, valeurs d'usage et compétences*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Glevarec H., R. Nowak et D. Mahut (2020), «Tastes of our time: analysing age cohort effects in the contemporary distribution of music tastes», *Cultural Trends*, vol. 29, n° 3, p. 182-198.
- Glevarec H., C. Combes, R. Nowak et P. Cibois (2024a), «Les sorties culturelles des Français-es. Cartographie des pratiques et analyse des motivations», *Terrains/Théories*, n° 19, p. 1-27.
- Glevarec H., C. Combes, R. Nowak et P. Cibois (2024b), *Sortir. Sociologie des sorties culturelles des Français-es*, Lormont, Le Bord de l'eau.

- Goblot E. (2015 [1925]), *La barrière et le niveau. Etude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Paris, PUF.
- Grignon C. et J.-C. Passeron (1989), *Le savant et le populaire*, Paris, Gallimard-Le Seuil.
- Haenfler R., B. Johnson et E. Jones (2012), « Lifestyle movements: exploring the intersection of lifestyle and social movements », *Social Movement Studies*, vol. 11, n° 1, p. 1-20.
- Hall S. (2007), *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, Amsterdam.
- Hall S. et T. Jefferson (Eds.) ([1975] 1998), *Resistance through rituals, Youth subcultures in post-war Britain*, London, Routledge.
- Hanquinet L. (2013), « Visitors to modern and contemporary art museums: towards a new sociology of "cultural profiles" », *The Sociological Review*, vol. 61, n° 4, p. 790-813.
- Hanquinet L. et M. Taylor (2025), « Divergences and convergences across European musical preferences: How taste varies within and between countries », *Poetics*, vol. 108, p. 101946.
- Hennion A. (2003), « Ce que ne disent pas les chiffres... Vers une pragmatique du goût », in Donnat, O. et P. Tolila (dir.), *Le(s) Public(s) de la culture, Politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences Po, vol. II, p. 287-304.
- Herpin N. et D. Verger (2008), *Consommation et modes de vie en France. Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, Paris, La Découverte.
- Honneth A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- Inglehart R. (2018), *Les transformations culturelles: comment les valeurs des individus bouleversent le monde?*, Grenoble, PUG.
- Juteau D. (Ed.) (2003), *La différenciation sociale: modèles et processus*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal.
- Katz-Gerro T. (2002), « Highbrow Cultural Consumption and Class Distinction in Italy, Israel, West Germany, Sweden, and the United States », *Social Forces*, (81)1, p. 207-229.
- Lahire B. (2004), *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte.
- Lamont M. (1995), *La morale et l'argent. Les valeurs des cadres en France et aux Etats-Unis*, Paris, Métailié.
- Le Bart C. (2008), *L'individualisation*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Le Breton D. (2002), *Signes d'identité: tatouages, piercings et autres marques corporelles*, Paris, Métailié.
- Le Roux B. (2014), *Analyse géométrique des données multidimensionnelles*, Paris, Dunod.
- Le Wita B. (1988), *Ni vue, ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Les Editions de la MSH.
- Lebaron F. (2012), « La Distinction, oeuvre-carrefour de la sociologie de Bourdieu », in Lebaron, F. et G. Mauger (dir.), *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, p. 155-157.
- Levine L. W. (2010), *Culture d'en haut, culture d'en bas: L'émergence des hiérarchies culturelles aux Etats-Unis*, Paris, La Découverte.
- Lombardo P. et L. Wolff (2020), *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Culture Etudes, Paris, ministère de la Culture.
- López-Sintas J. et T. Katz-Gerro (2005), « From exclusive to inclusive elitists and further: twenty years of omnivorosity and cultural diversity in arts participation in the USA », *Poetics*, vol. 33, n° 5-6, p. 299-319.
- Martuccelli D. (2002), *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard.
- Martuccelli D. (2011), *La société singulariste*, Paris, Colin.
- Mayer N. (2010), *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin.
- Mendras H. (1994), *La seconde révolution française, 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- Miller L. (2017), *Building nature's market: the business and politics of natural foods*, Chicago, University of Chicago Press.
- Molinero S. (2009), *Les publics du rap: enquête sociologique*, Paris, L'Harmattan.
- Pasquier D. (2005), *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Ed Autrement.
- Passeron J.-C. (1991), *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.

- Paugam S. (2023), *L'attachement social: formes et fondements de la solidarité humaine*, Paris, Seuil.
- Peterson R. (1992), « Understanding Audience Segmentation: From Elite and Mass to Omnivore and Univore », *Poetics*, vol. 21, n° 4, p. 243-258.
- Peterson R. et A. Simkus (1992), « How Musical Tastes Mark Occupational Status Groups », in Lamont, M. et M. Fournier (dir.), *Cultivating Differences: Symbolic Boundaries and The Making of Inequality*, Chicago, The University Of Chicago Press, p. 152-186.
- Prieur A. et M. Savage (2013), « Emerging forms of cultural capital », *European Societies*, vol. 15, n° 2, p. 246-267.
- Prieur A., L. Rosenlund et J. Skjott-Larsen (2008), « Cultural capital today: A case study from Denmark », *Poetics*, vol. 36, n° 1, p. 45-71.
- Régnier F. (2025), *Distinctions alimentaires*, Paris, PUF.
- Rioux J.-P. et J.-F. Sirinelli (2002), *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*, Paris, Fayard.
- Rosanvallon P. (2021), *Les épreuves de la vie: comprendre autrement les Français*, Paris, Seuil.
- Savage M. (2006), « The Musical Field », *Cultural Trends*, vol. 15, n° 2/3, p. 159-174.
- Savage M., B. Le Roux, J. Hjellbrekke et D. Laurison (2015), « Espace culturel britannique et classes sociales », in Lebaron, F. et B. Le Roux (dir.), *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris, Dunod, p. 183-210.
- Schor J. (1998), *The Overspent American: Why We Want What We Don't Need*, New York, Harper Perennial.
- Shove E. et M. Pantzar (2005), « Consumers, producers and practices: Understanding the invention and reinvention of Nordic walking », *Journal of consumer culture*, vol. 5, n° 1, p. 43-64.
- Taylor C. (1998), *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil.
- Taylor C. (2009), « La politique de reconnaissance », in Taylor, C. (dir.) *Multiculturalisme. Différence et démocratie [1992]*, Paris, Champs-Flammarion, p. 41-99.
- Van Eijck K. et B. Bargeman (2004), « The changing impact of social background on lifestyle: "culturalization" instead of individualization? », *Poetics*, vol. 32, n° 6, p. 447-469.
- Van Eijck K. et W. Knulst (2005), « No More Need for Snobbism: Highbrow Cultural Participation in a Taste Democracy », *European Sociological Review*, vol. 5, n° 21, p. 513-528.
- Van Rees K. et K. Van Eijck (1999), « De l'homologie à l'hétérogénéité: pratiques actuelles des médias aux Pays-Bas », *Quaderni*, n° 58, p. 47-75.
- Veblen T. (1970), *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard.
- Warde A. (2005), « Consumption and theories of practice », *Journal of consumer culture*, 5(2), p. 131-153.
- Weber M. (1995 [1921]), *Economie et société, Tome I*, Paris, Plon/Pocket.
- Wouters C. (2003), « La civilisation des mœurs et des émotions: de la formalisation à l'informalisation », in Bonny, Y. et al. (dir.), *Norbert Elias et la théorie de la civilisation: lectures et critiques*, Rennes, PUR, p. 147-168.



Le régime de vérité pénale : quelle prégnance au fil du temps ?

Une enquête dans les *thrillers* français, du XIX^e au XXI^e siècle

FRANÇOISE VANHAMME

Université d'Ottawa

fvanhamm@uottawa.ca

I. EN INTRODUCTION : L'EMPIRE DE LA PÉNALITÉ EN QUESTION

Le droit pénal, ou droit criminel, est une branche du droit qui réprime des comportements antisociaux — les infractions — et prévoit la réaction de la société envers ces comportements. La réponse pénale prend le plus souvent la forme d'une peine. (<http://fr.wikipedia.org>, entrée « Droit pénal », 10 septembre 2025)

SUIVANT CETTE DÉFINITION TROUVÉE DANS L'ENCYCLOPÉDIE COLLECTIVE en ligne, le droit pénal représente la société lorsqu'il définit les comportements qui atteignent son ordre et prévoit la sanction de ceux-ci en son nom. Donnant à entendre une conjonction entre la volonté de « la société » et les dispositions du Code criminel, la définition reposerait ainsi sur une vision consensuelle de la collectivité et de sa relation au droit. C'est ce consensus, et plus précisément son caractère d'évidence dans l'espace public¹, que la présente contribution se propose d'explorer. En toile de fond,

1. L'espace public sera appréhendé ici au sens large, comme l'espace social symbolique dans lequel les idées portant sur des questions d'intérêt public circulent et, ce faisant, peuvent rencontrer, débattre ou contrer le discours étatique (Lits, 2014). Selon cette définition, aucun consensus sur quelque idée n'est donc présumé *a priori*.

elle veut contribuer à interroger la place de la pénalité² dans l'espace social et la régulation des conflits.

D'emblée, l'on remarquera que la conception du droit criminel proposée dans Wikipédia s'avère davantage qu'un discours *portant sur* lui ; en fait, elle reflète étroitement une part substantielle de la littérature juridique. Par exemple, un traité d'introduction au droit expose, sur le plan du contenu, que le droit pénal a pour objet « de prévoir les infractions, c'est-à-dire les comportements nuisibles à l'ordre social et donc contraires à l'intérêt général, et d'en organiser la sanction, considérée ici comme un instrument de répression » (Aubert, 2018, 24). Sur le plan des objectifs, il s'agit, suivant les écrits juridiques, d'assurer « l'équité³, l'impartialité, la protection des droits et libertés de la personne contre les pouvoirs de l'État, et la nécessité d'assurer une réaction appropriée aux méfaits : l'objectif de justice » ainsi que « le maintien de l'ordre public, la prévention du crime et la protection du public : l'objectif de sécurité » (Min. de la Justice du Canada, 1982, 46). Ce double objectif est lui aussi repris sous l'entrée « Procédure pénale » dans Wikipédia :

[La procédure pénale] conditionne l'exercice des pouvoirs accordés à la justice répressive. De ce point de vue, c'est une conquête contre l'arbitraire. Elle recherche un équilibre entre la protection des libertés individuelles (notamment les droits de la défense) et l'efficacité de la répression destinée à protéger la société. (<http://fr.wikipedia.org>, 10 septembre 2025)

Il n'a d'ailleurs rien de neuf, le législateur l'ayant déjà formulé dans le mouvement de codification pénale au XVIII^e siècle (Pires, 1998). Il devient dès lors évident que les définitions de Wikipédia réitèrent ces éléments constitutifs du discours juridique classique. Plus qu'un discours *sur* le droit, elles reproduisent ainsi le discours *du* droit et, ce faisant, elles participent à sa propagation dans l'espace public.

1. Justice et régime de vérité pénale

En substance, le message de ses énoncés transmet que l'intervention étatique pénale est légitime, fondée et correspond à l'aspiration collective, et ce, au nom de deux motifs. Premièrement, l'objectif de justice induit que cette intervention est *pertinente*, c'est-à-dire la plus appropriée à la régulation des méfaits puisqu'elle (seule) garantit un traitement équitable, à l'inverse d'intérêts étatiques ou privés qui produiraient des décisions arbitraires. Et deuxièmement, l'objectif de protection implique que l'activité pénale de répression du crime est *nécessaire*, au sens où l'on ne peut s'en dispenser dès lors que, par la voie du contrôle de la déviance criminalisable et de la peine, elle doit assurer ordre et sécurité. Chacun de ces objectifs contribue à produire la *primauté* de la justice pénale : en effet, en termes de pertinence, elle se dit la plus appropriée à intervenir envers les méfaits et, selon ceux de la nécessité, elle assure de sa capacité à

2. Par pénalité, nous entendons l'ensemble de l'activité pénale, depuis les activités politiques et législatives jusqu'aux interventions des agences œuvrant dans ce domaine.

3. La notion d'équité recouvre la qualité selon laquelle chacun se voit attribuer ce qui lui revient avec mesure, raison et impartialité, par opposition à une attribution arbitraire et abusive.

maintenir l'ordre social. Produire sa primauté, c'est dès lors asseoir cette *légitimité* de l'intervention pénale que nous avons notée.

Du fait de sa diffusion dans l'espace public, ce récit du droit pénal imprègne la collectivité — sans pour autant y obtenir un consensus, nous y reviendrons. Par exemple, quand certains segments actuels du public appellent au signalement d'une agression sexuelle, ils expriment leur confiance dans cette *pertinence* de l'intervention pénale que nous avons mentionnée ; et quand les revendications d'associations de victimes réclament une sanction pénale plus forte, elles actualisent le message juridique selon lequel la peine est *nécessaire* pour réprimer le crime. La proximité de ces tendances dans le public avec le récit juridico-pénal, conjointement à la disposition de le propager, nous suggère la présence de ce que M. Foucault (1994) appelle un régime de vérité, soit un ensemble de discours qu'un groupe social tient pour vrais et fait fonctionner comme tels par la voie de procédés, normes, instances et institutions. Selon ce qui précède, le *régime de vérité pénale* se caractérise par ces deux dimensions que nous avons dégagées, soit la pertinence de l'intervention pénale pour garantir un traitement équitable et sa nécessité pour maintenir l'ordre et la sécurité. Comme mentionné, le sens de primauté qui s'en dégage fonde sa légitimité dans l'espace public. À ce titre, un tel régime de vérité a une visée hégémonique et constitue un enjeu de pouvoir, puisqu'il soutient l'État, son ordre social et ses agences (Guerrier, 2020). Sa dissémination dans l'espace public en tant que « vérité » devient en ce sens essentielle.

2. Population et régime de vérité pénale

Or, un pan important de la recherche portant sur les pratiques, opinions et représentations de la population au sujet de la justice pénale invite à tempérer la prégnance de ce régime de vérité, et contrarie l'argument d'une légitimité consensuelle. Il faut signaler que l'étude des représentations de la justice est un champ d'investigation à l'ampleur limitée puisqu'il a émergé en tant que tel au tournant des années 1960-1970, puis s'est étiolé avant de connaître un certain regain d'intérêt au *xxi*^e siècle (Dubouchet, 2004). Dans ce champ, l'on trouve quelques travaux qualitatifs, qui se fondent sur l'analyse de documents ou sur des entretiens ouverts invitant les interviewés à exprimer, nuancer et développer leur propre opinion ; cette approche implique une analyse interprétative (Pires, 1997). En revanche, on trouve bien plus de sondages qui, eux, recourent à des questionnaires fermés par une série de choix prédéfinis en vue d'une analyse statistique (Parizot, 2012). Nous retiendrons parmi ces derniers ceux qui présentent un caractère scientifique, dont en particulier une garantie méthodologique. Malgré cela, il convient de souligner que les résultats de ces sondages appellent à la prudence, en raison de la valeur à accorder à l'agrégation d'opinions individuelles qui prétend définir « une opinion publique », étant donné aussi la forme fermée de leurs questions qui évacue toute nuance, compte tenu de plus de l'instabilité des réponses à des questions introduites à brûle-pourpoint à des enquêtés qui n'ont en outre pas tous la même connaissance du sujet abordé (voir à ce sujet Bocian et al., 2023 ; Larchet, 2019). On les appréhendera donc ci-dessous comme des tendances dans les

opinions que, le cas échéant, l'apport des recherches qualitatives viendra éclairer, nuancer ou interpellier. Comme ces résultats s'avèrent varier en fonction du pays et de l'agence pénale visée (Jackson et al., 2011), nous abordons la question pour deux pays de tradition juridique différente, en l'occurrence la France et le Canada, et pour deux agences de la justice pénale, soit la police et les tribunaux, en nous reportant aux résultats les plus récents trouvés pour chaque aspect traité.

Sur le plan de la pertinence de la justice pénale, les sondages visent à mesurer le degré de confiance envers ses agences, entendu comme l'acceptation de la primauté de l'institution et le crédit apporté à sa capacité de remplir ses fonctions déclarées (Bocian et al., 2023). En France, c'est un peu plus de la moitié des enquêtés qui accordent leur confiance à la police, alors qu'environ le tiers d'entre eux la trouvent équitable (Jackson et al., 2011). Les cours et les tribunaux en général ont la confiance d'environ la moitié des répondants (Rouban, 2023) — nous n'avons pas trouvé d'indication pour les cours pénales en particulier. Leur opacité est très souvent relevée (8/10) (Rouban, 2023) et leur équité, admise par le tiers des enquêtés (Rouban, 2023). À cet égard, dans la partie qualitative de sa recherche, K. Larchet (2019) a établi le rôle important, selon ses interviewés, du statut social et des ressources pécuniaires dans l'inégalité de traitement des justiciables. Suivant ces tendances, si la confiance envers la police s'affirme positive en une courte majorité, celle à l'égard des tribunaux tend à se montrer très moyenne.

Au Canada, la confiance se manifeste plus nettement encore envers la police chez au moins les trois quarts des répondants (Ibrahim, 2020; Cotter, 2015). Cependant, un peu moins de la moitié d'entre eux considèrent qu'elle traite les personnes avec équité (Ibrahim, 2020). Si, comme en France, cette confiance se montre en outre moyenne envers les tribunaux en général (Statistique Canada, 2020; Cotter, 2015), elle se montre bien plus faible encore à l'égard des cours criminelles : moins d'un répondant sur cinq déclare avoir une grande confiance en elles (Ibrahim, 2020). Une proportion aussi restreinte se dit convaincue de leur équité (Duff, 2024; Ibrahim, 2020). Dans les deux pays, l'équité des agences paraît laisser la population fort dubitative. Sur le plan de la confiance incluse dans la dimension de la pertinence, le consensus sur le régime de vérité pénale s'avère donc à modérer.

De ce même point de vue de la pertinence et concernant plus particulièrement la primauté de la justice française, plus de la moitié des répondants de l'enquête de L. Cretin (2014) ont estimé que toute infraction devrait impliquer des poursuites pénales, à l'exception des vols sans violence et sans effraction pour lesquels une solution négociée dans un cadre juridique est plutôt dite préférable (6/10) (Cretin, 2014). Or, paradoxalement, certaines études qualitatives montrent, en France (Fouquet et al., 2006) comme au Canada (Vanhamme, 2016), que le recours aux agences pénales peut, de façon notable, manifester un *dernier* choix pour une personne offensée. Celle-ci aurait alors plutôt tendance, autant que possible, à régler son problème elle-même afin de maintenir son sentiment d'agentivité⁴ (Vanhamme, 2020). À l'appui de ces enquêtes qualitatives, les

4. Le sentiment d'agentivité couvre la sensation d'avoir un contrôle valable de ses actions et du monde extérieur.

statistiques indiquent que, dans les faits, une portion imposante des actes criminalisables n'est même pas rapportée au système pénal, que ce soit en France (Gonzalez-Demichel, 2023 ; Robert et al., 2016) ou au Canada (Sinha, 2015). Ces auteurs montrent en effet qu'une victime rapporte le problème à la police en moyenne une fois sur trois, avec certes de fortes variations selon la catégorie de méfait rencontré. On constate donc ici une tension entre les déclarations du caractère généralement indispensable des poursuites pénales qui rencontrent le régime de vérité pénale et les pratiques qui tendent à en diverger.

Sur le plan de la nécessité de la répression du crime ensuite, ce régime de vérité se trouve également émoussé, comme on va le voir. À l'égard de l'aptitude des agences pénales à assurer l'ordre et la sécurité d'abord, côté français, les sondages profilent des tendances proches. Par rapport à l'objectif de sécurité, l'activité de la police est mieux appréciée (6/10) que celle des tribunaux pénaux, dont les deux tiers des sondés se déclarent insatisfaits sur ce plan (Larchet, 2019). Plus des trois quarts des répondants lui reprochent sa lenteur (Cretin, 2014). Côté canadien, un peu moins de la moitié des répondants estiment que la police fait du bon travail ; la lenteur de sa réactivité est notamment mentionnée par un taux proche de répondants (Ibrahim, 2020). Pour les cours et tribunaux, environ le quart des enquêtés s'en disent satisfaits ; la lenteur de l'institution judiciaire est également mentionnée par le tiers de ces derniers (Ibrahim, 2020). Ces différents résultats, dont les taux de satisfaction les plus élevés pour la fonction du maintien de l'ordre et de la sécurité ne dépassent que modérément la moitié des répondants, invitent à interpellier le régime de vérité pénale quant à l'aspect nécessaire de cette facette de la répression.

En ce qui concerne l'autre facette qu'est la peine, une critique de laxisme de l'institution judiciaire dans la détermination des peines est largement portée, en France (Rouban, 2023) comme au Canada (Ibrahim, 2020 ; Leclerc, 2012), par environ les trois quarts des répondants. L'étude qualitative de K. Larchet (2019) met en lumière les critiques récentes des interviewés français dans cette attribution de laxisme, dont, notamment : un manque de proportionnalité dans les peines infligées relativement à la gravité morale qu'ils attribuent à l'infraction ; un irrespect des durées de privation de liberté imposées dans le jugement lors de l'application des peines ; et des mises en liberté trop rapides qui limitent la rééducation et facilitent la récidive. C'est d'ailleurs massivement que les enquêtés français se déclarent en faveur du maintien de la peine de prison (9/10), et presque autant se disent favorables à un durcissement des peines (Simon et Warde, 2019). Il est alors intéressant de constater que, dans le même temps, en France et au Canada, la population se montre largement favorable aux peines éducatives et alternatives à l'emprisonnement (Larchet, 2019 ; Simon et Warde, 2019 ; Duff, 2024 ; Leclerc, 2012). Les entretiens qualitatifs mettent d'ailleurs en lumière, dans les deux pays, le fait que l'incarcération est plutôt vue comme apte à produire de la désinsertion sociale qu'à avoir des effets positifs, invitant justement à se distancer de la peine de prison (Larchet, 2019 ; Vanhamme, 2020). Et finalement, il est interpellant de découvrir que, lorsque les populations française et canadienne sont mises en situation de

juger des cas concrets, la majorité se montre moins punitive que les magistrats (Gautron et Vigour, 2022 ; Leclerc, 2012⁵). Les affirmations de laxisme portées à l'encontre de l'institution judiciaire appellent de la sorte à la nuance au regard des pratiques. La part du régime de vérité portant sur la capacité du système pénal à protéger la société par la peine soulève donc à son tour son lot de doutes.

3. La problématique de la recherche

Ces travaux permettent ainsi d'avancer que, loin d'un consensus, les attitudes et pratiques du public ne semblent renchérir que très partiellement le régime de vérité pénale, que ce soit en France ou au Canada. Puisque sa diffusion est un enjeu majeur dans la question de son maintien, la prégnance du récit étatique juridico-pénal dans l'espace public nous a semblé un thème fructueux à explorer davantage. Il y a certes un demi-siècle qu'une défiance envers la justice pénale y a été remarquée en France (Robert et Faugeron, 1973), mettant en cause toute prétention de consensus sur la justice (Faugeron et Robert, 1976). Toutefois, non seulement les connaissances à ce sujet restent clairessemées, mais elles sont surtout limitées aux temps relativement récents (*supra*, Dubouchet, 2004), si l'on considère que le système pénal actuel s'est déployé au XIX^e siècle (Ramsay, 1979). D'un point de vue diachronique, l'on peut alors se demander comment ce régime de vérité s'est introduit et propagé dans l'espace public depuis son émergence, selon quelles dynamiques et dans quel sens il a évolué : par un appui accru, par une défiance croissante ?

Comment, et dans quelle mesure, le régime de vérité pénale s'est-il enraciné dans l'espace public au fil du temps ? Telle est la question traitée dans la présente contribution. La prochaine section (II) élabore l'approche conceptuelle et méthodologique de la recherche qui porte sur l'étude qualitative de dix-neuf romans publiés entre 1846 et 2016 en France. Les résultats de nos travaux sont ensuite exposés en couvrant trois questions fondées sur les dimensions mentionnées de ce régime de vérité. Les deux premières portent sur la première dimension, celle de la pertinence de l'intervention pénale. Dans les visions offertes par les romanciers des différentes époques, l'intervention pénale est-elle considérée comme la plus appropriée pour réguler les méfaits (III) ? Nous consacrons ensuite une section à l'aspect de l'équité qui est capital dans cette même dimension et qui s'est d'ailleurs avéré fort riche dans nos données : dans les romans, l'intervention pénale garantit-elle un traitement équitable (IV) ? Et enfin, concernant la dimension de sa nécessité : y apparaît-elle nécessaire pour assurer ordre et sécurité (V) ? Par cet examen, les points d'adhésion, de doute et de résistance au régime de vérité pénale, ainsi que leurs changements pourront être constatés. Si notre enquête peut certes contribuer à sonder les limites du pouvoir hégémonique du discours étatique (Silbey, 2018), elle permet surtout, en miroir, d'examiner la place de la pénalité dans l'espace social et la régulation des conflits au fil du temps, dans une

5. Voyez aussi la série d'études pionnières menées en Suisse par A. Kuhn et son équipe (Kuhn, 2017).

optique de découverte. Ses résultats pourraient, à leur tour, suggérer des pistes de réflexion pour tout débat sur une remise en forme ou réforme de la justice pénale, à l'heure où les appels à d'autres formes de régulation des torts et conflits se multiplient.

II. CADRE CONCEPTUEL ET DISPOSITIF DE RECHERCHE

1. Une perspective culturelle

Suivant l'approche webérienne adoptée ici, ce sont les actions et interactions des personnes, basées sur leurs interprétations subjectives, qui produisent le monde social (Silbey, 2018). Ainsi, pour que le régime de vérité pénale s'enracine dans l'espace public, il nécessite l'activité interprétative des membres de la collectivité. Notre recherche est dès lors qualitative. Une telle perspective vise à mettre en lumière la compréhension des personnes et leur vision du monde, fondées sur le sens qu'elles attribuent aux choses et aux événements qui les entourent. Elle met ensuite en relation leurs variations, afin d'établir un cadre de compréhension globale du phénomène à l'étude (Paillé et Muchielli, 2016). Pour notre projet, il s'agit dès lors de dégager le sens accordé à la pénalité par les membres sélectionnés de la collectivité et d'en retirer un enseignement sur l'enracinement du régime de vérité pénale dans l'espace public.

Ce sens attribué par les personnes au monde qui les entoure n'est cependant pas indépendant de cette collectivité au sein de laquelle les symboles ont été appris, et où ils continuent de faire l'objet de négociations et de jugements : le sens est social et culturel (Paillé et Muchielli, 2016). À ce sujet, la notion de culture couvre l'ensemble des manières de percevoir, penser et agir qui constituent une collectivité distincte ; elle a un aspect statique qui favorise un consensus identificatoire et la continuité de l'ordre social du groupe, mais aussi un aspect dynamique qui ne la fige pas aux dépens de toute divergence, de tout changement, instaurant des résistances, voire des luttes pour défaire l'élément visé (Bevier, 2015 ; Rocher, 1992). Les tensions soulignées précédemment à propos de la prégnance du régime de vérité pénale rejoignent ce double caractère de la culture : d'un côté, le discours étatique se retrouve dans une partie du public et, de l'autre, des critiques et pratiques en divergent. Une approche par la culture soutient donc nos questionnements sur la dynamique de l'enracinement du régime de vérité.

La présente étude s'insère dès lors dans la sphère de la criminologie culturelle. Issue du courant des études culturelles (*Cultural Studies*) qui invitent les sciences humaines à rénover leur approche des relations sociales en y introduisant l'aspect culturel (Chalard-Fillaudeau, 2015), la criminologie culturelle s'est définie dans les années 1990 (Ferrell, 1995), parallèlement à d'autres courants intéressés par la culture. L'on citera à cet égard, notamment, les *Cultural Legal Studies* qui s'intéressent au rapport entre le droit et la culture dans une optique de coconstruction (p. ex. : Crawley et al., 2024 ; Sharp et Leiboff, 2015), ou encore le mouvement Droit et littérature (*Law and Literature*), qui porte sur l'apport réciproque de ces deux champs (p. ex. Fortier, 2019 ; Malaurie, 1997). En ce qui concerne la présente étude,

son approche, non juridique quoiqu'informée du droit, appartient à la criminologie critique. Dit brièvement, celle-ci resitue la pénalité dans la dynamique sociohistorique et les rapports de pouvoir qui la structurent, selon une approche multidisciplinaire. Elle appréhende ainsi le crime et les agences pénales comme des constructions visant à préserver les intérêts de la classe dominante et s'intéresse en conséquence aux processus de criminalisation ainsi qu'aux cibles et formes de la répression. En miroir, elle cherche des réponses alternatives aux déviances qui correspondraient mieux aux critères d'une justice sociale (de Man et al., 2017). Dans cette perspective, la criminologie critique constitue la toile de fond de la criminologie culturelle qui considère, quant à elle, le crime et les agences de contrôle comme des produits culturels, et qui se demande en conséquence de quel sens ils sont porteurs, pour qui, et comment ce sens est généré, c'est-à-dire créé, étayé, modifié dans les différentes interactions (Young et Brotherton, 2014).

Consciente des différentes interprétations concernant le crime et son contrôle dans l'espace social (Ilan, 2019), la criminologie culturelle « explore l'immense palais des glaces dans lequel [les différentes images du crime] rebondissent sans fin les unes sur les autres » (Ferrell, 1999, 397, notre traduction), en l'occurrence les différents sens qui agissent dans la dynamique des interactions entre, d'un côté, la population et, de l'autre, les agences de la pénalité, les politiques ou encore les instances officielles de diffusion culturelle telles que les médias (Hayward, 2017). En contextualisant ces visions et interactions, la criminologie culturelle vise à dégager leurs effets de sens et à relever les enjeux de contrôle social qui en découlent. Sa perspective critique permet en outre d'aborder l'analyse sous l'aspect de luttes de pouvoir (Hayward, 2017; Bevier, 2015). Les convergences et divergences entre le régime de vérité pénale et une part importante des visions dans l'espace public, ainsi que leur évolution, concernent de fait des questions de légitimité de l'institution et de validation de celle-ci par la collectivité dans laquelle elle s'insère.

À ces fins, les témoignages offrant ces visions d'hier et d'aujourd'hui de la pénalité sont à chercher dans un corpus diachronique; une recherche par questionnaire ou par entretiens étant forcément impossible, ce sont des documents qui vont nous les fournir, en l'occurrence des romans.

2. Le témoignage des romanciers

a) Le roman, un document culturel

Parmi les traces écrites des siècles passés pouvant aborder la question qui nous préoccupe, nous aurions pu opter pour des articles de journaux — mais les grands médias appartiennent justement, depuis le point de vue de la criminologie culturelle, aux instances officielles de diffusion culturelle (*supra*). Nous aurions pu aussi envisager de consulter des procès-verbaux policiers qui rapportent des points de vue d'agents et de justiciables — mais différents auteurs ont souligné à leur égard la sélection des arguments, leur reformulation et leur transformation de « ce qui s'est passé » (Lévy, 1985). C'est pourquoi nous avons opté pour l'exploration de romans.

Bien sûr, un roman est une œuvre de fiction ; les péripéties de son histoire proviennent de l'imagination de l'écrivain et, de ce fait, elles ne peuvent pas être comprises comme la représentation d'une quelconque réalité. Néanmoins, cette fiction réfère nécessairement de quelque manière au réel (Guillemin et Grao, 2006). Elle est en effet conçue à partir d'éléments qui se trouvent dans et autour de son auteur (Langlois, 2022) ; de ce fait, un roman est forcément situé dans l'espace et le temps. Pour P. Hamel (2016, 327), les romanciers parviennent ainsi « de façon très singulière à exprimer ce qui constitue en propre le caractère de leur société ». C'est en ce sens que nous appréhendons le roman : comme un document culturel de son époque (Heinich, 2007).

S'y pose cependant la question de l'influence de l'appartenance sociale des auteurs et des limites qu'elle implique pour la connaissance des traits culturels d'un lieu et d'une époque. De nos jours, les écrivains émanent en effet principalement des classes sociales moyennes et supérieures, sont encore principalement de genre masculin et se situent dans le tiers le plus instruit de la population (Lahire, 2011 ; Statista, 2024). Nous présumons que la plupart des écrivains de temps plus reculés présentaient un profil relativement équivalent. Cette appartenance sociale d'origine des écrivains influence certainement le choix de l'écriture comme métier, pour satisfaire une ambition de s'exprimer publiquement ainsi que pour correspondre à la préférence pour une activité professionnelle relativement indépendante, à la fois autonome et plutôt solitaire (Lahire et Bois, 2006 ; Dubois, 1980). La question de son influence sur le contenu des romans est nettement moins certaine.

À cet égard, il faut rappeler que, souvent, les écrivains exercent un autre métier dont la visée est surtout alimentaire ; ceux qui parviennent à vivre de leurs droits d'auteur sont en effet plutôt rares (Lahire et Bois, 2006). Dans cette activité parallèle, ils sortent d'un isolement social qui pourrait limiter leurs visions et réflexions à propos de la société, et étendent leur compréhension du social par la voie de ce qu'ils observent et expérimentent (Lahire et Bois, 2006). Un écrivain développe en effet une disponibilité d'esprit qui le mène à porter attention et à réagir de façon permanente aux stimuli extérieurs, tels que des paroles, des interactions, des lectures, des sensations, etc. Ces stimuli seront consignés dans le carnet de notes qui l'accompagne classiquement en tout temps et, à terme, alimenteront son travail littéraire (Lahire et Bois, 2006). En ajoutant à ces considérations d'autres expériences sociales extra-professionnelles de l'écrivain, son cheminement personnel, etc., il en résulte que les visions du monde rattachées à sa propre classe sociale se diluent dans une perception plus vaste, plus variée, plus complexe de l'espace social ; une classe sociale d'origine ou d'appartenance semble donc peu influencer le contenu de l'œuvre produite (Sapiro, 2014 ; Giraud, 2004). « Et d'ailleurs, tous ceux qui, dans l'histoire des études littéraires, ont tenté de pêcher du menu fretin en lançant des filets à grosses mailles (classe sociale d'origine ou d'appartenance, sexe, idéologie supposée, etc.) sont rentrés très logiquement bredouilles » (Lahire et Bois, 2006, 537). Les représentations liées à la masculinité suivraient donc, selon ces auteurs, un cheminement relativement analogue.

Dans cette perspective, notre étude ne va pas s'intéresser à l'histoire narrée par un roman pour ce qu'elle décrirait ou refléterait du social, mais bien aux propriétés de constitution du monde social qui le traversent, en ce qui concerne les représentations de la justice et l'enracinement du régime de vérité pénale dans l'espace public. En ce sens, et à la suite d'A. Barrère et D. Martucelli (2009), nous appréhendons un roman comme un terrain de recherche, comme s'il s'agissait d'un entretien dans lequel le chercheur va relever les données significatives, explorer le sens attribué aux choses et aux événements (imaginés) et chercher à dégager les formes génériques des visions du monde qui s'en dégagent (nous y reviendrons). C'est dans cette perspective que nous cherchons, au-delà de l'événementiel narratif, les représentations, opinions, formes sociales qui organisent la ou les conceptions de la pénalité dans chaque narration. Sur le plan qualitatif, nous procédons ainsi par induction analytique et de façon ascendante, partant en ce sens d'un petit nombre de cas concrets pour ensuite passer progressivement à une interprétation conceptuelle du phénomène étudié, dans sa complexité.

En dégageant les propriétés et caractéristiques essentielles constitutives de ce phénomène, l'approche soutient pouvoir les généraliser en raison même de cette essentialité (Pires, 1997). Suivant cet argument, notre exploration des romans permettra de proposer des considérations généralisantes sur la prégnance, dans l'espace public, du régime de vérité pénale et l'évolution de celle-ci.

b) Sélection du corpus

Il s'agit maintenant de déterminer les caractéristiques de l'échantillonnage des romans pour arriver au corpus retenu : époques, genre littéraire, critères et modes de sélection.

L'objectif de la recherche étant une observation de l'enracinement du régime de vérité pénale dans le temps, nous avons ciblé trois périodes marquées par des enjeux relatifs à la justice, fondés eux-mêmes sur ceux de la vie sociale (Vanhamme, 2014).

(1) D'abord, la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est l'époque de l'expansion de la révolution industrielle, accompagnée d'une urbanisation galopante. C'est aussi la période clé de la mise en place du système pénal. En quelques décennies seulement en effet, la police, les tribunaux et les prisons ont pris une forme qui s'est globalement maintenue jusqu'à nos jours (Ramsay, 1979).

(2) Ensuite, les années 1950-1975, époque de l'apogée de l'État social en Occident. Ce temps des Trente Glorieuses est caractérisé par un plus grand bien-être matériel, soutenu par une vision politique d'égalité sociale. La justice pénale elle-même tend à être plus inclusive, les sanctions étant davantage axées sur la réadaptation et la réinsertion du délinquant (Robert, 2007).

(3) Et finalement, les années 1995-2020. Elles témoignent d'une expansion du néolibéralisme qui s'accompagne, sur le plan politique, d'un retrait du filet de sécurité sociale. En même temps, on assiste à une augmentation des risques de toutes sortes. Ce double contexte conduit à un sentiment d'insécurité dans la population. En guise

de réaction, les politiques se concentrent de plus en plus sur la pénalité, instaurant un contexte de haute préoccupation sécuritaire associée à ce que d'aucuns nomment le tournant punitif (Garland, 2007). Nos interprétations relatives à cette dernière époque pourront en outre être jaugées à la lumière des travaux récents sur la pénalité dans les visions et pratiques actuelles du public, mentionnées *supra*.

Le genre littéraire auquel nous nous sommes intéressée est le *thriller*, soit le roman à suspense ou roman de victime. Il conte les aventures d'un personnage ordinaire, profane (c'est-à-dire qui n'est pas agent de la pénalité), qui se retrouve dans une situation de danger impliquant de quelque manière l'intervention de la justice. Dans ce type de roman, l'accent est mis sur l'histoire d'un problème criminalisable qui se matérialise, et sur les personnages impliqués : leur psychologie, leurs attitudes et leur progression, ainsi que leur cheminement personnel. Il fournit au lecteur des clés de compréhension que chaque personnage ne possède pas dans leur globalité et offre ainsi complexité et densité (Reuter, 2017). Cette définition permet d'exclure de l'échantillon toute œuvre de type « roman à énigme » qui centrerait la narration sur une enquête policière dont le détective serait le héros. Décrivant typiquement la rationalité de l'enquêteur dans sa recherche de l'auteur du crime, ses démarches et ses contraintes professionnelles (Reuter, 2017), ce type de roman va davantage développer un point de vue attribué à l'enquêteur, et approfondira moins celui des personnages ordinaires impliqués (Tautz, 2005). Or, ce dernier nous intéresse tout autant. Nous considérons dès lors que, dans les *thrillers*, nous pourrions aussi bien retrouver des visions associées au régime de vérité pénale (p. ex., chez les personnages policiers et magistrats, de même sans doute que chez certains profanes) que d'autres qui s'en distancieraient, ce qui explique notre choix en faveur de ce genre littéraire.

En ce qui concerne les critères de choix des œuvres, nous avons visé une validation suffisante des romans pour nous assurer d'une visibilité de l'œuvre dans l'espace public. Les ouvrages retenus sont tous fameux, repris dans les listes de littérature et de préférence récompensés par un prix littéraire ; ils ont d'ailleurs, en majorité, été adaptés au cinéma ou à la télévision. Ce critère de sélection permet de soutenir l'intérêt d'un nombre appréciable de lecteurs que les représentations des romanciers sont dès lors susceptibles d'atteindre, de rencontrer, voire d'empreindre (Esquenazi, 2003). Deux dernières conditions ont encore présidé à la sélection des romans : le genre et la nationalité. Les auteurs retenus sont en effet masculins, ce qui correspond à la majorité des écrivains publiés (*supra*). Ils sont aussi tous français, de même que leur éditeur, par souci de cohérence contextuelle et culturelle⁶.

Une première liste a été extraite des listes d'œuvres trouvées sur le « Portail : littérature française ou francophone » de l'encyclopédie collective en ligne Wikipédia. L'adéquation des ouvrages aux différents critères mentionnés a été vérifiée en consultant leur présentation sur Wikipédia.org et Babelio.org. Tout en s'attachant à obtenir

6. À la suite de notre revue du savoir sur les attitudes envers la justice comparant le Canada à la France, une investigation similaire pourrait être menée dans des *thrillers* canadiens et consécutivement, une étude comparée des résultats des deux recherches.

une répartition chronologique des romans de chaque période, la liste s'est ensuite réduite pour des raisons de disponibilité des œuvres et a suivi à ce stade un principe de « premier trouvé, premier retenu ». De la sorte, une forme de diversification *sua sponte* de l'échantillon a été produite. Enfin, alors qu'une sélection de cinq ouvrages avait été prévue par époque, nous en avons ajouté deux aux périodes 2 et 3 afin d'équilibrer le nombre de fiches de données obtenues par période. Les dix-neuf ouvrages sont mentionnés ci-dessous, chacun suivi des références de leur édition originale⁷.

Période 1 :

- 1846, Alexandre Dumas, *Le comte de Monte Cristo*, 6 tomes, Paris, Michel Levy, précédemment paru en feuilleton dans le *Journal des débats* (1844-1846) — ci-dessous référencé *1Dum*.
- 1857, Charles Barbara, *L'assassinat du Pont-Rouge*, Paris, Hachette, précédemment publié en feuilleton dans la *Revue de Paris* (1855) — *1Bar*.
- 1862, Victor Hugo, *Les misérables. 1ère P. Fantine*, Paris, Pagnerre — *1Hug*.
- 1873, Émile Gaboriau, *La Corde au cou*, Paris, Dentu — *1Gab*.
- 1886, Fortuné du Boisgobey, *Rubis sur l'ongle*, Paris, La librairie illustrée — *1Boi*.

Période 2 :

- 1952, Boileau-Narcejac, *Celle qui n'était plus*, Paris, Denoël, publié ultérieurement sous le titre *Les diaboliques* — *2Bna*.
- 1953, Albert Simonin, *Touchez pas au grisbi*, Paris, Nouvelle Revue Française, Série noire — *2Sim*
- 1957, Frédéric Dard, *C'est toi le venin*, Paris, Fleuve noir, Spécial Police — *2Dar*.
- 1957, Fred Kassak, *Nocturne pour un assassin*, Paris, Arabesque, Crime parfait — *2Kas*.
- 1960, Hubert Monteilhet, *Les mantes religieuses*, Paris, Denoël, Crime Club — *2Mon*.
- 1966, Sébastien Japrisot, *La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil*, Paris, Denoël — *2Jap*.
- 1969, Jean Laborde, *L'héritage de la violence*, Paris, Flammarion — *2Lab*.

Période 3 :

- 1996, Pascal Dessaint, *Bouche d'ombre*, Paris, Rivages, Rivages/Noir — *3Des*.
- 1999, John Le Galite, *Zacharie*, Paris, Plon — *3Gal*.
- 2007, Guillaume Musso, *Parce que je t'aime*, Paris, XO — *3Mus*.
- 2011, Hervé Commère, *Les ronds dans l'eau*, Paris, Fleuve noir — *3Com*.
- 2012, Michel Bussi, *Un avion sans elle*, Paris, Presses de la Cité — *3Bus*.
- 2014, David-James Kennedy, *Ressacs*, Paris, Fleuve — *3Ken*.
- 2016, Xavier-Marie Bonnot, *La dame de pierre*, Paris, Belfond — *3Bon*.

7. Les éditions sur lesquelles nous avons travaillé sont notées en bibliographie.

3. Recueil des données et stratégie d'analyse

Adoptant d'abord le principe général de l'inductivité (Anadon et Guillemette, 2007 ; Pires, 1997), une question large a guidé notre recueil de données : *comment chaque auteur présente-t-il la justice pénale, au fil des personnages et événements ?* La collecte s'est attachée à chercher les différents sujets abordés ainsi que les variétés d'attitudes à leur égard. Pour chaque roman, les unités significatives ont été codées dans une base de données *FileMaker Pro*, pour un total de 653 fiches. Comme noté *supra*, nous avons cherché de la même façon les visions attribuées aux agents de la pénalité et aux personnages profanes. En leur sein, une attention a été portée aux points de vue qui nous ont paru particulièrement valorisés dans le roman, ou dévalorisés, pour pouvoir déterminer plus avant dans l'analyse, par comparaison, des éléments plutôt consensuels ou sujets à débat qui traverseraient l'espace public. C'est dans le contexte de la narration que de tels éléments ont pu être repérés (dialogues, interactions, conséquences, morale de l'histoire, etc.) et, le cas échéant, dans un commentaire de l'auteur lui-même au sein de cette narration.

Nous avons ensuite procédé à une thématisation progressive du contenu dégagé (Paillé et Muchielli, 2016) : *de quoi parle-t-on ?* Ces thèmes ont alors été regroupés en rubriques portant sur un aspect de la question posée : *de quoi est-il question ?* Ces rubriques sont : visions du recours à la justice pénale (115 fiches⁸) ; visions de l'institution (336) ; visions de l'exercice de la justice (112) ; visions de la peine (131) ; visions de l'équité (153)⁹. À ce stade, l'établissement de ces rubriques et thèmes visait à obtenir un tableau général des sujets intéressant notre étude — toutes les données recueillies ayant été insérées dans cette thématisation¹⁰.

Nous avons alors examiné le contenu de ce tableau thématique selon les dimensions du régime de vérité pénale qui sont, pour rappel, la pertinence de l'intervention pénale et la nécessité de son activité de répression du crime. L'analyse inductive¹¹ vise

8. Chaque fiche peut contenir des informations entrant dans plusieurs rubriques, ce qui explique la différence entre le nombre total des fiches et l'addition de celles par rubrique.

9. Une sixième rubrique « Visions de la production d'une vérité judiciaire » n'est pas incluse ici, vu son contenu spécifique et son nombre élevé de fiches (308).

10. Le recours à la thématisation ne signifie pas pour autant que nous ayons procédé à une analyse thématique. Celle-ci est une méthode qui vise à la description (relevé et synthèse) des thèmes trouvés dans le contenu textuel ou verbal d'un corpus, sans objectif central d'interprétation ni de théorisation (Paillé et Muchielli, 2016). Dans un premier temps, elle procède à la production de thèmes en fonction de la problématique de la recherche ; puis dans un second temps, elle met en relation ces thèmes pour en produire une synthèse, un panorama articulé, appelé « arbre thématique » (*ibidem*). Pour notre part, si notre thématisation peut correspondre à la première étape d'une telle analyse thématique, les rubriques que nous avons produites servent uniquement, et de façon préliminaire, à classer les données ; elles sont « tout au plus [des] région(s) où nous sommes susceptibles de trouver ce phénomène » (Paillé et Muchielli, 2016, 329).

11. Quoique nous étudions le contenu des romans pour en dégager des catégories formulées en réponse partielle à la question de recherche (selon l'approche inductive), il ne s'agit pas pour autant d'une analyse de contenu dans son acception classique, soit une technique de recherche visant une description systématique et objective du contenu des textes compris comme des communications. Comme elle reste centrée sur le texte du corpus en lui-même, sur son organisation interne et les conditions de sa production, dans une démarche souvent quantitative (Sabourin, 2009), elle ne correspond pas à notre projet. Dans le

à produire des catégories qui regroupent des éléments formant une caractéristique signifiante pour la question de recherche et sont dénommées sous forme d'une préréponse partielle à celle-ci. Le processus est progressif, chaque catégorie étant appelée à se compléter, à se nuancer, à se reformuler lors de son élaboration (Blais et Martineau, 2007). Ces catégories sont finalement articulées pour répondre à la question investiguée. L'organisation thématique préalable a facilité ce cheminement tout en garantissant l'ouverture de l'analyse.

Ce processus itératif et graduel a permis de constater que les résultats satisfaisaient au critère de saturation lorsque l'examen de nouvelles données n'a plus apporté d'information susceptible de modifier les catégories construites et leurs caractéristiques essentielles (Pires, 1997) constitutives des représentations de la justice dans l'espace public. Il faut finalement se demander si toutes les représentations présentes dans l'espace public sont pour autant couvertes par ces catégories. Rappelons à cet égard que l'approche soutient pouvoir les généraliser en raison même du caractère d'essentialité (Pires, 1997). Les enquêtes mentionnées *supra* permettront en outre de sonder cette question, nous y reviendrons dans nos conclusions. Nous présentons maintenant les résultats de cette étude.

III. L'INTERVENTION PÉNALE, UN MODE DE RÉGULATION PARMI D'AUTRES

Cette section offre une première compréhension de la légitimité accordée à l'intervention pénale, en explorant un premier aspect de sa dimension de pertinence. Les romanciers des trois époques (P1, P2, P3) la présentent-ils effectivement comme la plus appropriée pour réguler les méfaits ?

1. Une intégration progressive du principe pénal

Pour concrétiser cette question, sondons d'abord l'ampleur des appels à la justice dans les œuvres consultées ainsi que les logiques qui les sous-tendent. Dans les situations criminalisables répertoriées au fil des trois périodes, l'intervention pénale apparaît souhaitable dans environ un tiers des cas (P1 : $n = 16/46$, soit 35 %¹² ; P2 : $10/33$, 30 % ; P3 : $13/41$, 32 %) : elle est d'évidence relativement modérée¹³.

Le principe de s'adresser aux autorités pénales ne s'en rencontre pas moins dans l'ensemble des périodes et c'est la police qui en est souvent la voie privilégiée. Elle peut, d'une part, servir de menace pour éviter un problème potentiel. Dans *Les Misérables*

sens élargi d'une acception plus récente, le terme « analyse de contenu » est devenu générique, recouvrant toute stratégie d'analyse fondée sur un contenu verbal ou textuel, dans une démarche souvent qualitative allant de l'analyse phénoménologique à l'analyse structurale ; l'analyse thématique y est également incluse (Sabourin, 2009). Une telle acception éclatée ne définit donc plus de méthode spécifique.

12. Ne sont pas incluses, pour cette première période, dix situations où la justice est intervenue d'office, sans autre spécification.

13. Quoique sans fondement valide pour procéder à une comparaison, cette proportion n'en rappelle pas moins le taux moyen d'un tiers de report à la justice que les enquêtes de victimisation établissent (*supra*).

par exemple (*1Hug*), le marchand à qui Fantine doit encore payer son maigre mobilier l'avertit qu'il la fera arrêter pour vol si elle quitte Montreuil-sur-Mer sans avoir réglé sa dette — espérant par cette menace recouvrer sa créance. D'autre part, le recours à la police peut représenter une ressource en cas de problème avéré. Dans *Les diaboliques* (*2Bna*), Fernand Ravinel, à la recherche du cadavre volatilisé de son épouse qu'il pense avoir assassinée, va à la morgue en prétextant sa disparition. L'employé insiste pour qu'il avertisse le commissariat, signifiant ainsi que c'est la chose adéquate à faire. De même plus tard, dans *Zacharie* (*3Gal*), la mère dudit garçon soigne les hématomes de la voisine et lui conseille d'appeler la police la prochaine fois que son mari la battra. Que l'appel à l'intervention pénale ait une optique de menace ou de ressource, il caractérise certains personnages qui reconnaissent son caractère adéquat.

L'intégration du principe de s'adresser aux autorités pénales connaît toutefois des évolutions. Au XIX^e siècle, en congruence avec l'avènement du système pénal contemporain (*supra*), il paraît moins couramment attribué à une classe populaire, plutôt décrite comme peu familiarisée avec les innovations institutionnelles, qu'à une classe favorisée, généralement montrée plus au fait du droit et de la procédure pénale. Dans *Rubis sur l'ongle* par exemple (*1Boi*), Galimas et Marcandier se demandent comment relâcher en toute impunité la jeune Violette qu'ils ont enlevée. Le premier, grossier personnage fraîchement parvenu, évoque un duel pour éliminer Robert de Bécherel, l'amoureux de la demoiselle à qui elle les dénoncerait à coup sûr. Mais le second, un gentleman usurier, se montre plus averti du droit :

Ce garçon ne se battra pas avec toi. Il ira trouver son ami le colonel Mornac qui a le bras long, et, à eux deux, ils déposeront une bonne plainte contre toi entre les mains du procureur de la République (...) le Code pénal punit sévèrement le détournement de mineure. Tu passerais bel et bien en cour d'assises. (*1Boi*, 332)

Au milieu du XX^e siècle, le principe de recourir à l'intervention pénale paraît assimilé, comme en témoigne l'évidence de cette démarche quand on ne sait pas, ou plus, quoi faire. C'est ainsi que Dany Longo (*2Jap*), ayant trouvé un cadavre dans le coffre de la Thunderbird qu'elle conduit indûment, ne voit *a priori* « qu'une chose raisonnable à faire : [se] rendre dans un poste de police » (*2Jap*, 126) — elle ne le fera pourtant pas, nous y reviendrons. De même, Paul Canova (*2Mon*) explique au commissaire qu'il ne s'adresse à son office qu'en désespoir de cause et sur les conseils de ses proches, pour élucider la disparition de la bague de son épouse. Les œuvres récentes confirment cette assimilation, tout en insistant de manière accrue sur les cas de danger, ce qui résonne avec le sentiment d'insécurité caractéristique de cette troisième période (*supra*)¹⁴. D'une part, des personnages contactent les forces de l'ordre lorsqu'ils détiennent des informations sur un individu dit dangereux. Pierre Verdier (*3Bon*) estime ainsi utile de signaler aux gendarmes la présence d'un inconnu sur le plan des Aiguilles, au cas où il s'agirait du déséquilibré activement recherché. D'autre part,

14. Ces romanciers récents ne semblent pas pour autant valoriser la préoccupation sécuritaire ambiante, qu'ils évoquent d'ailleurs avec une touche ironique (*3Des*; *3Ken*; *3Mus*).

lorsqu'une personne est supposée en danger, ses proches tendent à compter sur l'appui policier. C'est le cas d'Ayla (*3Bus*) qui déclare à la police la disparition de son époux, sans pour autant dire que c'est un détective privé dont l'enquête a pris une tournure inquiétante : « Lancer un avis de recherche, les flics peuvent faire cela » (*3Bus*, 305).

Les romanciers consultés témoignent ainsi d'un processus durant lequel s'intègre progressivement le principe de s'adresser aux autorités pénales, depuis l'époque de l'implantation du système pénal jusqu'à nos jours. Pourtant, comme évoqué précédemment, deux tiers des cas répertoriés (P1 : $n = 30/46$, soit 65 % ; P2 : $23/33$, 70 % ; P3 : $28/41$, 68 %) narrent aussi des situations criminalisables où l'appel aux agences pénales n'apparaît justement pas souhaitable. Nous avons dégagé trois logiques typiques qui mènent à cette attitude.

2. Une solution pénale à risque

Ces logiques apparaissent à toutes les époques. Les deux premières contribuent néanmoins au constat de l'intégration du principe du recours à la pénalité, et la dernière invite à reconsidérer sa place dans l'espace social.

En premier lieu, c'est le recours à la police qui est mis en cause, en raison de son manque de réactivité ou même de sa contre-productivité. Au *xix^e* siècle, F. du Boisgobey narre que R. de Bécherel ne dénonce pas à la justice le fait que Marcandier séquestre une femme, car il estime que ce serait vain : « C'était assurément le moyen le plus simple, mais ce n'était peut-être pas le plus efficace. La justice agit prudemment, c'est-à-dire lentement » (*1Boi*, 148). En deuxième période, Boileau-Narcejac expose que F. Ravinel, qui se sent suivi, n'appelle pas à l'aide un policier des alentours, car ce serait au mieux oiseux, au pire dommageable : « Mais ne se moquerait-on pas de lui ? Et si, par hasard, on le prenait au sérieux, si on lui demandait des explications ? » (*2Bna*, 144). Et plus récemment, H. Commère raconte qu'Yvan, juste sorti de prison, s'inquiète pour le rendez-vous fixé par un inconnu ; son avocat recrute alors des vigiles pour assurer la sécurité de cette rencontre, car « la police ne se serait pas déplacée pour un simple rendez-vous suspect » (*3Com*, 196). Ces cas réfèrent ainsi à une intervention policière qui aurait théoriquement pu être pertinente, mais une objection pratique écarte l'idée.

En deuxième lieu, un rejet plus tranché du recours à la justice pénale est justifié par l'atteinte à la réputation que celle-ci produit et les dommages sociaux qui en résulteraient. Au fil des périodes, on lit par exemple que le marquis de Boiscoran (*1Gab*), bien que persuadé de l'infidélité de son épouse, n'a pas entamé une procédure en séparation, pour éviter « de nous avilir, de déshonorer mon nom, de clamer notre honte, de l'afficher, de la publier dans les journaux » (*1Gab*, 307). Dany Longo (*2Jap*), pour sa part, décide finalement de ne pas signaler à la police le cadavre trouvé dans l'auto, car elle prévoit une enquête sur elle « d'où l'on ne déterrerait qu'une mauvaise action, particulière sans doute à beaucoup de femmes, mais cela suffirait pour écla-bousser ceux qui me connaissent et celui que j'aime » (*2Jap*, 128). Vicky Braun enfin (*3Bon*), qui veut venger le suicide de la sœur de Pierre Verdier, lui explique que sa

parente a été violée durant ses jeunes années au village mais que la loi du silence s'est imposée pour ne pas rompre l'harmonie de la petite communauté. Dans ces exemples, les romanciers ont composé des situations où les protagonistes admettent que la justice a une compétence institutionnelle d'intervention, mais dénie le bien-fondé d'y recourir en raison de la publicité inhérente à sa fonction et de ses prolongements sociaux inévitables et néfastes. Ils privilégient de ce fait la sauvegarde de leur sentiment d'agentivité (*supra*) aux dépens d'une action judiciaire.

Enfin, en dernier lieu, les auteurs des trois époques portent l'idée qu'un offensé peut d'emblée opter pour une régulation personnelle du problème. Une telle disposition est particulièrement évidente dans le cadre d'une vengeance. Le comte de Monte Cristo (*1Dum*) n'a pas livré à la justice romaine Luigi Vampa et ses comparses qui avaient tenté de le détrousser, « à la simple condition qu'ils me respecteraient toujours, moi et les miens » (*1Dum*, Tome [T]3, 14) ; il les enrôlera pour servir ses propres desseins de revanche. Béatrice Magny (*2Mon*) est victime collatérale d'une fraude aux assurances aggravée d'assassinat, qui a été orchestrée par son propre mari Christian sous la houlette de Véra Canova. Ne dénonçant rien de cette machination à la justice, elle mène son époux au suicide et extorque des fortunes à l'instigatrice. Alors que la juge d'instruction Montaz (*3Bon*) notifie à P. Verdier la fin de la procédure à son encontre, elle lui signifie l'obligation de rapporter tout élément permettant de repérer Vicky. « Pierre acquiesce. Sa volonté est pourtant tout autre. Il fera justice lui-même » (*3Bon*, 292). Dans ces cas-ci, les personnages ont la ferme intention de régler le problème par eux-mêmes, n'en octroyant cette fois la compétence qu'à eux seuls. Selon la vision des romanciers, l'intervention pénale n'a ici ni primauté ni légitimité, elle ne s'envisage tout simplement pas. La régulation sera autre, ce qui invite à prendre du recul en resituant la mobilisation de la justice dans l'ensemble des modes sociaux de régulation.

Croisés avec nos constats précédents sur l'assimilation du principe de recours à la pénalité, les trois cas de figure présentés ici prennent sens : quelle que soit la période, l'intervention pénale n'apparaît chez les romanciers qu'un mode de régulation parmi d'autres. Ils la présentent en effet comme naturellement légitime, ou admise en théorie mais non valable en pratique, ou encore inopportune en raison de ses conséquences ou d'autres projets de régulation plus adaptés au sens du juste du protagoniste. Ces constats tendent ainsi à soutenir la thèse du pluralisme juridique radical, selon laquelle ce sont les personnes qui génèrent, en situation, des attentes qu'elles estiment adéquates à leur propre conception de la justice. Dans l'éventail des possibilités à leur portée, elles choisissent alors le mode de régulation qui leur convient le mieux, considérant tous ces modes, du plus informel au plus formel, sur le même pied (Vanderlinden, 2005 ; Kleinhans et Macdonald, 1997). Selon les romans, la justice s'est donc progressivement implantée comme l'un d'entre eux. Il en résulte que, pour réguler les méfaits, l'intervention pénale telle que représentée dans les romans ne peut être comprise ni comme la plus appropriée ni comme prioritaire.

Il convient maintenant d'enrichir ces premiers constats sur la pertinence accordée à l'intervention pénale, en s'intéressant à l'appréciation de son équité et de son caractère non arbitraire.

IV. À POUVOIR PERSISTANT, SENTIMENT DE PRÉCARITÉ DURABLE

Plus précisément, nous examinons ici la façon dont les romanciers apprécient le respect de l'équité par l'institution pénale ainsi que son évolution dans le temps, en partant du pouvoir d'action qu'ils lui attribuent. Comment celui-ci pourrait-il contribuer à des dérives d'équité? La question est posée pour la police (1) et les juridictions pénales, dont l'instruction (2) et la cour d'assises (3), pour lesquelles des données significatives ont été recueillies à suffisance.

1. La force inquiétante des forces de l'ordre

C'est le pouvoir de la police qui est le plus caractérisé au fil des romans. Dans la première époque, elle est surtout représentée sous un aspect de toute-puissance redoutable. « Un commissaire ceint de son écharpe n'est plus un homme, c'est la statue de la loi, froide, sourde, muette » (*IDum*, T1, 100). L'inspecteur Javert lui (*IHug*) est doté d'un sens implacable du devoir tel que sa seule apparition suscite l'effroi des gens dits sans aveu.

Selon les ouvrages, des dérives d'équité dans l'activité policière s'inscrivent dans ce pouvoir dont l'exercice protège l'ordre social et sa hiérarchie. Alors que Fantine (*IHug*) est agressée par un bourgeois, c'est elle qui se fait arrêter. Javert s'en explique en référant clairement à une justice de classe :

La bonté qui consiste à donner raison à la fille publique contre le bourgeois, à l'agent de police contre le maire, à celui qui est en bas contre celui qui est en haut, c'est ce que j'appelle de la mauvaise bonté. C'est avec cette bonté-là que la société se désorganise. (*IHug*, 523)

Cette vision de protection de la classe favorisée apparaît aussi lorsque la plainte pour séquestration contre Marcandier (*IBoi*) est estimée vaine, car son statut privilégié induirait une première audition courtoise avec la police, lui laissant le temps de faire disparaître sa captive avant toute perquisition.

Dans nos données, aucune limite aux dérives d'équité n'est contée. Alors que les juges d'instruction contrôlent la bonne exécution des missions qu'ils confient à la police, la manière dont les agents les remplissent n'apparaît jamais comme une de leurs préoccupations. Les romanciers profilent ainsi une logique systémique qui permet des dérives individuelles par la voie de la discrétion d'action qui est laissée aux policiers, voire les encourage par le caractère inflexible de la loi qu'ils représentent, la loi étant d'ailleurs une émanation de l'organisation sociale stratifiée qui les mandate.

Les romans des deux périodes suivantes persistent à offrir une vision de grand pouvoir de la police. Elle « représente une puissance supérieure, mystérieuse, inquiétante » (*2Kas*, 61), qui a la force de son côté (*3Bon*). Toutefois, bien qu'ils puissent

encore inspirer la peur, les agents sont dépeints sous un jour de plus en plus empreint de civilité. Dès la moitié du ^{xx}^e siècle, certains ne veulent plus « paraître jouer les durs d'un feuilleton télé » (2*Jap*, 76) et tentent même une connivence raisonnable avec des truands comme Max-le-Menteur (2*Sim*). De nos jours, un plus grand nombre encore de policiers sont dotés d'une placidité professionnelle qui se distingue de comportements basés sur l'intimidation, estimés surannés quoiqu'encore persistants (3*Bon*; 3*Bus*; 3*Des*; 3*Ken*). Les romanciers esquissent ainsi une modération progressive du comportement d'autorité de la police, une inflexibilité moindre, du moins de prime abord ; au-delà, elle reste marquée par son pouvoir.

Certaines dérives d'équité, telles que contées dans ces deux dernières périodes, se fondent encore sur la hiérarchisation sociale. Des préjugés favorables peuvent protéger une personne au statut social élevé lors d'une enquête policière (2*Dar*). Inversement, un statut faible risque bien de fragiliser son détenteur face à des enquêteurs, qui peuvent le « laisser dans l'ignorance des charges réunies contre lui, l'inquiéter, faire naître la peur » (2*Lab*, 52). Les cibles fragiles mentionnées récemment sont les fous, les personnes brisées ou encore les homosexuels qui subissent le mépris de certains agents (3*Bon*; 3*Des*). Discrètement suggérée en première période, la question d'une maltraitance policière se fait maintenant explicite. Un agent rétorque à la doléance que les CRS « cognent sur n'importe qui » : « Tu connais un pays où cela se passe autrement ? » (2*Lab*, 170). Un autre policier se félicite quant à lui de n'avoir jamais tiré ni tapé sur personne, suggérant en creux que d'autres policiers le font (2*Jap*). La troisième période n'est pas en reste, relatant notamment une arrestation musclée suivie d'un interrogatoire oppressant (3*Com*).

Dans ces deux périodes également, les éléments pour limiter les dérives narrées n'apparaissent guère. La seule parade clairement formulée se trouve chez J. Laborde, dans une réplique à un inspecteur qui admet qu'il « arrive que l'on mette moins de formes » : « Tout simplement parce que vous tombez sur des gens qui ne savent pas qu'ils peuvent se défendre dès la première minute. L'ignorance de la loi est la meilleure alliée de la police » (2*Lab*, 38). Prônant une acquisition généralisée de rudiments juridiques pour se protéger des dérapages policiers, cette réflexion s'inscrirait bien dans l'époque des Trente Glorieuses, qui soutenait une vision d'égalité sociale (*supra*) ; l'idée ne réapparaît plus par la suite. Toujours sans nier la part individuelle dans les dérives policières, les romanciers des ^{xx}^e et ^{xxi}^e siècles précisent davantage l'aspect systémique fort qui les rend possibles : le pouvoir discrétionnaire laissé à la police permet des biais de jugement et des pressions morales et physiques. Reste aussi posée la question d'une organisation sociale qui n'assure pas l'instruction nécessaire pour que les suspects soient capables d'y résister.

Pour les romanciers, la police persiste ainsi à représenter *la force* de l'ordre. Au fil du temps, la rigueur inflexible attribuée aux agents du ^{xix}^e siècle s'atténue au profit d'une plus grande civilité mais les auteurs n'en semblent pas dupes, dotant toujours le corps policier d'un large pouvoir pouvant mener à des dérives d'équité. Ces dernières perpétuent notamment une justice de classe. Les représentations dégagées ici semblent

en outre rencontrer l'évitement relatif du recours à la police déjà noté, en suggérant un cadre plus large de compréhension : l'image de la police contiendrait d'emblée une menace latente d'atteinte aux droits, aux libertés, et au sentiment d'agentivité des personnes (*supra*), qui embrumerait les rapports du public avec la police et l'idée même de garantie d'équité. S'ensuit une méfiance récurrente envers les forces de l'ordre qui reste explicite jusque dans les romans actuels, où différents protagonistes font référence aux « flics, que je n'ai jamais portés dans mon cœur » (3Des, 57) ou aux gendarmes, à qui il ne faut « jamais leur parler, à ceux-là ! » (3Bon, 216).

2. La toute-puissance déterminante de l'instruction

Il est frappant de constater à quel point, dans toutes les époques, les juges d'instruction sont désignés comme symboles de la toute-puissance de l'institution. En 1873, É. Gaboriau note que du « moment où un juge d'instruction est saisi d'un crime, toute latitude lui est laissée pour arriver jusqu'au coupable. Maître absolu, ne relevant que de sa conscience, armé de pouvoirs exorbitants, il procède à sa guise » (1Gab, 46). Cent ans plus tard, J. Laborde renchérit : un juge d'instruction dispose d'un pouvoir absolu sur le prévenu (2Lab). Si, de nos jours, les auteurs n'explicitent plus cet aspect de toute-puissance, leurs propos n'en restent pas moins empreints. H. Commère décrit par exemple le magistrat instructeur devant lequel Yvan comparaît, comme un « type glacial et on ne peut plus austère. Un costume noir et des lunettes d'écaille, une voix grave et tranchante, le couperet dans le prolongement de la main. Et une manière de s'exprimer qui ne souffrait aucun commentaire » (3Com, 171).

Dans les romans du XIX^e siècle, certains magistrats d'instruction sont dotés de probité. Par exemple, lorsque Bannes (1Bar) se défend de soupçons de revenus criminels en justifiant son train de vie par ses économies, le juge le relâche au motif que l'on ne peut pas « conclure, de ce qu'il travaillait peu aujourd'hui, qu'il n'eût pas jadis travaillé beaucoup » (1Bar, 94). En revanche, *La corde au cou* (1Gab) prête un éventail de dérives au juge Galpin-Daveline :

Assurément, M. Daveline n'avait rien fait de contraire à la loi, mais il avait violé l'esprit de la loi. Ayant eu le triste courage d'instruire contre un ami, il n'avait pas su demeurer impartial. Craignant d'être taxé de faiblesse, il avait exagéré la dureté. Et, surtout, il avait dirigé l'enquête uniquement dans le sens de ses convictions, comme si le crime eût été prouvé, et sans tenir compte des intérêts d'un prévenu qui protestait de son innocence. (1Gab, 296)

Le même roman campe les faibles limites posées à ce pouvoir lorsque le procureur Daubigeon, qui reproche à Galpin son instruction biaisée, lui suggère de se récuser : la suggestion reste sans effet. La limitation des dérives se montre donc uniquement individuelle. Elle est d'autant plus affaiblie par une procédure pénale dont, selon É. Gaboriau, les dispositions « ne sont équitables que si le prévenu est coupable » (1Gab, 357).

Dans les périodes suivantes cependant, les romanciers ne narrent plus guère de telles dérives de l'instruction et, dans de rares cas où il en est encore question, elles

tendent à se résorber de bonne foi. C'est le cas lorsque le procureur Dachot (2*Lab*) apprend que la juge Ribert a dormi chez l'inculpé. Au nom du devoir d'impartialité, il vérifie officieusement qu'elle va abandonner son dossier — conclusion à laquelle la magistrate elle-même est déjà arrivée. L'instruction à charge n'est plus de mise non plus. Lorsqu'un juge commence à douter de ses conclusions, il reprend toute l'enquête, que ce soit dans les romans du xx^e ou du xxi^e siècle (2*Lab* ; 3*Bon*). De plus, de nos jours, quand il est conté que la hiérarchie tente de faire pression sur la décision d'un juge, celui-ci lui résiste (3*Bus*). Enfin, la mobilisation des médias est dite utile en cas de crainte de partialité, pour réclamer de la Chancellerie un changement de magistrat (3*Bus*). De la sorte, dans la deuxième période, les romanciers dotent les juges d'instruction d'un pouvoir dont la limitation reste individuelle, quoique placée sous le contrôle organisationnel du ministère public. Dans la troisième, à ces limites personnelles et organisationnelles s'ajoutent deux autres types de surveillance : politique et médiatique. L'on voit donc que, dans les récits, le pouvoir discrétionnaire de ces juges se montre non seulement de mieux en mieux maîtrisé par eux-mêmes, mais aussi de plus en plus balisé et contrôlé, de sorte que les dérives d'équité se font rares. Sur ce point, le régime de vérité semble avoir gagné du terrain.

Cependant, comment comprendre alors cette attribution persistante de grand pouvoir au magistrat instructeur ? Selon les données, ce qui est concrètement ciblé par les romanciers, ce sont en fait les conséquences des décisions prises par ces juges, et principalement en cas de mise en détention provisoire. *L'héritage de la violence* (2*Lab*) fait ainsi valoir le déshonneur et la perte d'amis qui découlent d'une inculpation et de sa médiatisation. *La dame de pierre* (3*Bon*) parle d'une machine à broyer le justiciable, qui produit la perte de l'honneur, de la fierté de soi et de ses biens. Il semble donc que si, dans les périodes 2 et 3, le pouvoir de l'instruction reste vu si imposant, c'est surtout en raison d'une assignation de répercussions et dommages importants aux mesures que les juges prennent. La dérive d'équité sous-jacente ici n'est pas une question de partialité, mais d'atteinte aux libertés présentée comme démesurée et abusive. En ce sens, elle dépasse le seul fait de l'instruction puisqu'elle répercute les principes et modes de répression de l'institution pénale elle-même. Il semblerait dès lors que les romanciers tendent à amalgamer ces deux plans en dotant l'instruction de pouvoirs dont les conséquences lui échappent. Ils lui octroient à ce titre un immense pouvoir auquel aucune instance de contrôle ne semble apte à s'opposer sans devoir mettre en question la justice pénale dans son essence même. Comme noté plus haut, l'instruction en devient effectivement le symbole de la toute-puissance de l'institution, ce qui fragilise inévitablement la représentation de magistrats instructeurs au pouvoir de mieux en mieux contrôlé.

3. Le pouvoir controversé d'un jury inexpérimenté

Concernant enfin le stade du jugement pénal, les auteurs n'abordent que peu les juges professionnels. Dans les rares cas où leur attitude est dépeinte, elle est plutôt présentée sous des traits probes et bienveillants (1*Gab* ; 3*Bus*). Par contre, le pouvoir décisionnel

du jury d'assises est plus largement commenté et les mêmes représentations ressortent de chaque époque : les jurés sont émotifs et manipulables. Au XIX^e siècle, l'avocat de J. de Boiscoran (*1Gab*) est gratifié de « l'art de troubler la conscience des jurés, de les émouvoir, de leur tirer des larmes et de leur arracher un verdict d'acquittement » (*1Gab*, 391). Un siècle plus tard, la condition de juré est représentée dans le même sens : ce sont des « hommes dont ce n'est pas le métier. Ils vont donc le faire avec leurs préjugés » (*2Lab*, 113). Et plus récemment, c'est le pouvoir qui en découle qui est formulé : « Mon sort entre leurs mains. (...) Je mesurais l'étendue de leur pouvoir » (*3Com*, 174).

Les biais décisionnels des jurys d'assises sont présentés comme inhérents à la condition même de juré. Inexpérimenté dans la tâche qui lui est assignée, ce dernier fonde son raisonnement sur ses préjugés, savoirs, expériences, colorés de l'émotion suscitée par les avocats des parties. Ses interprétations subséquentes restent à sa discrétion et ne sont pas contrôlables dans le cadre d'une cour d'assises. Dans les visions des différents romanciers, les iniquités d'un jugement d'assises ont en ce sens, nécessairement, un caractère systémique insurmontable dans la procédure existante.

Police, instruction, assises. Ces trois instances pénales sont dotées par les auteurs d'un pouvoir imposant. S'il peut créer les conditions de dérives d'équité dans les comportements, les décisions et leurs effets, il instaure surtout des représentations de menace latente aux droits et libertés, au sentiment d'agentivité, à l'honneur des personnes et à leurs biens, créant un sentiment *a priori* de précarité face à une intervention pénale qui défie la garantie d'équité dont elle se prévaut.

V. UNE RÉPRESSION DU CRIME PEU SÉCURISANTE

Selon la seconde dimension du régime de vérité pénale que nous explorons maintenant, l'intervention de la justice pénale pour réprimer le crime est utile et nécessaire dès lors qu'elle assure l'ordre public et la sécurité de la population par la voie du contrôle de la déviance criminalisable (1) et de l'imposition de la peine (2).

1. Une chasse au criminel incertaine

Plus précisément, le contrôle de la déviance que nous explorons ici porte sur l'élucidation des événements criminalisables puisque, suivant ce régime de vérité, ce sont eux qui mettent en danger l'ordre et la sécurité de la collectivité et, de ce fait, appellent à une peine (*supra*). Or, l'on constate d'emblée que les *thrillers* consultés présentent justement une série de personnages principaux qui parviennent à commettre leurs projets déviants en toute impunité. Parmi ceux du XIX^e siècle, l'on trouve Edmond Dantès, alias comte de Monte Cristo (*1Dum*), qui se venge des principaux responsables de son incarcération au château d'If, et Clément (*1Bar*), qui a profité de circonstances favorables pour tuer l'agent de change Thilliard. Tous deux parviennent à éviter que leurs actes soient identifiés comme des crimes. Il est frappant de constater que cette idée de se jouer de la justice se retrouve dans tous les romans consultés du XX^e siècle. Certains protagonistes mènent à bien un plan conçu pour tuer en toute impunité (*2Bna*; *2Mon*) ou en élaborent un pour couvrir le meurtrier avéré ou présumé (*2Jap*;

2*Lab*). D'autres faussent l'enquête en supprimant les preuves de l'homicide (2*Dar*; 2*Kas*) ou l'embrouillent volontairement de façon à garder le champ libre pour continuer de régler leurs comptes (2*Sim*). Dans la sélection des *thrillers* récents, l'on trouve des meurtres camouflés en accidents (3*Bus*; 3*Gal*; 3*Mus*), un autre dont l'auteur escompte qu'il sera attribué au meurtrier en série recherché (3*Des*), le vol d'une toile de Manet contre rançon aux États-Unis, si bien exécuté par des truands français qu'il n'est pas élucidé (3*Com*). Dans la plupart de ces cas, la police ne parvient pas à résoudre l'affaire, malgré certaines mentions, communes aux trois périodes, d'enquêteurs qui connaissent parfaitement leur métier et qui s'attachent à bien l'exercer (nous y revenons ci-dessous).

Au-delà des déviances minutieusement programmées, d'autres freins à leur élucidation sont aussi contés, liés cette fois au contexte du travail d'enquête. Les narrations de la première époque traitent ainsi de précipitation qui favorise des erreurs de jugement. Rappelons par exemple l'inspecteur Javert (1*Hug*) qui s'apprête à emprisonner Fantine alors que c'est elle la victime de l'agression ou encore l'instruction à charge dirigée par le juge Daveline (1*Gab*), qui veut résoudre rapidement l'affaire Boiscoran par ambition personnelle. En deuxième période, la mention d'une inertie routinière traverse une série de récits. Elle peut se traduire par des comportements d'inspecteurs dénués de zèle et pressés de boucler le dossier (2*Dar*; 2*Jap*; 2*Kas*). Des conclusions hâtives peuvent s'y associer : « On voit une fille dépoitraillée, un garçon à demi nu poignardé, les empreintes de la fille sur le poignard et voilà, fini, réglé, liquidé, affaire classée » (2*Kas*, 64). Néanmoins, des policiers plus motivés sont aussi dépeints à cette époque (2*Lab*; 2*Mon*; 2*Sim*; 2*Kas*). Les auteurs exposent alors d'autres contraintes qui peuvent peser sur leur enquête, comme la procédure qui règle ce que l'on peut faire ou non, l'intérêt des résultats prévus pour la poursuite, ou encore le manque d'effectifs (2*Kas*). Alors que de telles limitations se lisent aussi en troisième période, un nouveau type de frein s'y ajoute. Certains écrivains actuels insistent en effet sur les développements de la technologie, utiles à la résolution des enquêtes :

Maintenant, il n'est plus question de laisser traîner un cheveu ou un mégot sur les lieux, cracher revient à déposer sa carte d'identité sur le sol, plus possible de téléphoner sans être pisté, suivi à la trace. Pour le moment, pour être fiché, il faut s'être déjà fait prendre mais ce sera de pire en pire. Bientôt ce sera dès la nursery, les fichiers seront mondiaux, aucune issue pour personne. (3*Com*, 41)

Toutefois, cette extension gigantesque des sources informatives est aussi associée à la complexification de l'enquête, non seulement en termes procéduraux, administratifs et techniques, mais aussi d'analyse et de preuves à débusquer. C'est ainsi que, pour différents romanciers (3*Bon*; 3*Com*; 3*Des*), une enquête qui n'est pas bouclée dans l'immédiat tend à se transformer en un travail ardu de longue haleine. Selon cette vision, la contribution technologique à la résolution des affaires couve ainsi en son sein ses propres conditions de contre-productivité.

Au fil du temps, les *thrillers* offrent ainsi des visions d'enquête sur des événements dont l'élucidation peut être entravée de multiples façons. Ceci mène alors à questionner

l'ampleur de l'adhésion des romanciers à l'assurance de maintien de l'ordre et de la sécurité de ses membres, telle que soutenue par le régime de vérité pénale. Pour jauger cette adhésion, nous allons identifier et dénombrer les intrigues principales qui ont été élucidées par la justice dans les ouvrages examinés. Nous considérons que chacune d'entre elles est emblématique des dispositions d'un romancier et que, dès lors, leur mise en commun éclairera les tendances dans cette adhésion.

Il en ressort un résultat assez modeste. En effet, dans aucun des cinq romans de la première période, la justice pénale ne parvient à une solution par ses propres activités. Le crime est bien résolu dans deux cas, mais par des enquêteurs privés. D'une part, par Goudar (*IGab*), un policier engagé à titre privé par les avocats de Jacques qui est déjà condamné; il trouve les preuves de son innocence qui permettent de le réhabiliter. Et d'autre part, par le colonel de Mornac (*IBoi*) qui aide Robert à déjouer les machinations de Marcandier, assisté au besoin par son ex-adjudant maintenant en poste à la préfecture; il n'en dénoncera pas pour autant Marcandier à la justice. Dans les œuvres de la deuxième période en revanche, c'est dans deux des sept romans que la justice pénale parvient à résoudre le crime par sa propre action. D'abord dans *Nocturne pour un assassin* (*2Kas*), la justice va rouvrir le dossier du double homicide qui avait été classé dix ans plus tôt. Or, un film des meurtres, récemment débusqué, vient d'être soumis par un maître chanteur à Maître Sérignan, l'auteur des faits: d'évidence, elle n'échappera plus à la justice et c'est pourquoi elle se dénonce. Ensuite dans *L'héritage de la violence* (*2Lab*), la juge d'instruction Ribert parvient, après diverses errances, à finalement élucider l'agression mortelle de la jeune Simone. Dans la troisième période enfin, le nombre de résolutions par la justice se maintient à deux cas sur sept. *Ressacs* (*3Ken*) raconte les enquêtes parallèles du médecin Castille et du lieutenant Bost sur une série de disparitions et de morts, mais c'est le gendarme qui trouve le fin mot de l'intrigue. Dans *La dame de pierre* (*3Bon*), la juge d'instruction Montaz, revenant progressivement sur ses premières certitudes, résout l'affaire du suicide de Claire Verdier et de la vengeance subséquente de son amie Vicky¹⁵.

Ce dénombrement permet ainsi de corroborer la tendance à une vision réservée de la capacité de la justice à résoudre les crimes. À cet égard, l'on peut bien sûr arguer qu'un *thriller* n'a pas vocation de valoriser nécessairement le travail de la justice, ou encore que le suspense requis implique de la complexité, des rebondissements et donc des errances dans la résolution des crimes. Il n'en demeure pas moins que la mise en cause de la capacité de la justice à les élucider a paru un argument concevable, admissible et présentable aux lecteurs, pour une large majorité des romanciers, toutes périodes confondues — dans 15/19 cas (79 %).

15. Ce décompte n'inclut pas deux romans où le crime n'est que partiellement élucidé par la police. Zacharie (*3Gal*) est bien identifié comme le meurtrier de Jacob. Mais il échappe à tout soupçon pour son précédent attentat contre ce même Jacob, qui l'a laissé paraplégique, ainsi que pour le meurtre d'une voisine. Dans *Les ronds dans l'eau* (*3Com*), la police trouve par hasard les preuves de l'innocence d'Yvan qui est incarcéré pour meurtres multiples. Mais c'est Yvan qui découvre après sa libération les raisons de la tuerie, liée au vol d'un Manet quarante ans plus tôt. Il n'en fait pas part à la police — et garde le tableau.

Finalement, il ressort de ce point que les doutes sur l'aptitude de la justice à contrôler la criminalité dans l'espace social et, ce faisant, à assurer la protection du public, déjà mis en lumière par les enquêtes récentes d'opinion sur la justice (Bocian et al., 2023), ne constituent pas un phénomène seulement actuel puisqu'ils traversent les époques depuis la mise en place du système pénal et de son régime de vérité. Comment la capacité de la justice à sécuriser la collectivité par la peine est-elle alors contée ?

2. Des peines dévastatrices

Rappelons que le XIX^e siècle élimine progressivement les différents châtiments corporels de l'Ancien Régime. Tout en gardant la peine capitale sous la guillotine, il instaure la prison pour détenir les condamnés et développe les bagnes imposant des travaux forcés. Les auteurs qui évoquent la guillotine l'abhorrent (*1Dum* ; *1Hug*). Pour V. Hugo, « elle se nomme vindicte (...) une sorte de monstre fabriqué par le juge et par le charpentier, un spectre qui semble vivre d'une espèce de vie épouvantable faite de toute la mort qu'il a donnée » (*1Hug*, 44).

La prison est également abordée par plusieurs romanciers. Parlant d'une hypothétique courte peine, J. de Boiscoran (*1Gab*) évoque l'idée d'une détention en maison de santé et n'en semble guère effrayé. En revanche, alors qu'il est mis au secret par le juge Daveline, plusieurs préjudices psychologiques de la détention provisoire sont soulevés :

La prison préventive a des angoisses qui dissolvent les caractères les plus vigoureusement trempés. Les jours s'y traînent interminables et les nuits y ont des terreurs sans nom. L'innocent, dans la cellule des secrets, se voit devenir coupable, de même que l'homme le plus sain d'esprit sent son cerveau se troubler dans le cabanon des fous. (*1Gab*, 176)

De même, Dantes, mis au secret au château d'If, frôle rapidement « la folie, cet ulcère né dans la fange des cachots à la suite des tortures morales » (*1Dum*, T1, 310). Un avis tout aussi critique porte sur le quartier des détenus dangereux à la prison de la Force, qui transforme les condamnés en de pâles ombres hagardes terrorisées par leurs gardiens (*1Dum*).

Le bagne, quant à lui, est placé au sommet de la férocité. V. Hugo le voit comme une « affreuse mort vivante (...) à ciel ouvert » (*1Hug*, 562). L'esprit et la moralité du détenu s'y détériorent : « Le bagne m'a changé. J'étais stupide, je suis devenu méchant » (*1Hug*, 688). L'on peut en effet en être libéré. Plusieurs auteurs narrent à cet égard comment la condamnation se poursuit à l'extérieur. Un passeport jaune indique l'ancien forçat et s'il précise une dangerosité estimée, la population peut s'en effrayer et lui refuser toute aide (*1Hug*). L'infamie qui s'associe à ce statut laisse ainsi un bagnard « à tout jamais souillé, déshonoré, flétri » (*1Gab*, 422). Ces romanciers de la première période mettent ainsi en évidence leur répulsion envers la peine de mort, envers la détention dans les conditions cruelles de leur époque et ses conséquences en termes de détérioration psychique et de rejet social. Lorsqu'elle prendra fin, une telle détention qui rend fou et méchant, qui stigmatise et ostracise,

n'aura d'évidence pas contribué à sécuriser la société — elle risque plutôt de produire le contraire.

Au milieu du xx^e siècle, la peine de mort se fait rare et le bagne a été aboli. Quelques auteurs mentionnent l'idée qu'il s'agit d'une « époque où les assassins provoquaient plus de pitié que les victimes et où ils avaient droit à toutes les sollicitudes » (2*Kas*, 136). Cette vision peut se rapprocher de l'orientation de la justice pénale vers l'inclusion, la réinsertion et la modération, caractéristique de cette période (*supra*). Dans nos données concernant la prison, la virulence du blâme constaté à la période précédente n'apparaît plus. L'on parle de traitement certes froid, mais dénué de vexations et brimades (2*Lab*). Une vision d'atteinte à la dignité humaine persiste, mais elle est située sur un plan plus symbolique que physique. Dany Longo (2*Jap*) évoque toute l'imagerie associée à l'incarcération, depuis l'abandon des vêtements personnels jusqu'au placement dans les ténèbres d'une cellule. Pour Pierre Lacaze (2*Lab*), les menottes qui lui sont passées symbolisent son assujettissement au pouvoir étatique :

Les bracelets étaient le passeport visible qui désignait les hors-la-loi, vestige de la fleur de lys incrustée sur l'épaule des hommes ou des femmes devenus la chose du roi. Ils constituaient aussi un avertissement. Ton corps et ton esprit nous appartiennent. Tu nous dois une obéissance de tous les instants. (2*Lab*, 66)

Vue comme une « poubelle stérilisée que la société fabrique pour ses déchets » (2*Lab*, 118), la prison continue d'être associée à l'infamie qui, en outre, entraîne le mépris et le rejet social (2*Lab*).

La troisième période témoigne encore de cette vision de la prison comme « égouts de la société » (3*Bon*, 174). Suivant les données, un passage en prison change la personne (3*Bon* ; 3*Ken*), par les angoisses qu'elle suscite (3*Des*), par la violence et la loi du plus fort qui y règnent (3*Com*) et la peur qui en découle (3*Bon*). « Vivre un enfer » (3*Com*, 180) transforme ainsi le détenu dont le caractère se durcit (3*Ken*), devenant haineux et méchant (3*Bon*). Plusieurs auteurs désignent aussi des pertes qui en résultent, comme l'honneur, le travail, les biens et leurs conséquences d'infamie en termes de fierté de soi et de rejet social et professionnel (3*Bon* ; 3*Ken*).

De la sorte, après une deuxième époque où la prison est dépeinte sous un jour moins brutal que celle qui la précède, les romanciers récents font à nouveau référence à différents traits dégagés de cette première époque : préjudices psychologiques, détérioration mentale et morale ainsi qu'infamie et rejet social subséquents. La même conséquence peut en être inférée : les effets d'une telle détention ne contribuent guère à sécuriser la société. Toutefois, ces éléments préjudiciables ne proviennent plus de quelques mauvais traitements infligés directement par les agents de l'institution, comme dans la première période. Ils semblent plutôt inhérents à l'environnement carcéral lui-même.

Cette observation, couplée avec la persistance, au fil des époques, de représentations en termes d'atteinte à la dignité et au bien-être psychique, de production d'infamie et d'ostracisme par la prison tend à illustrer l'analyse de M. Foucault selon laquelle :

Un fait est caractéristique : lorsqu'il est question de modifier le régime de l'emprisonnement, le blocage ne vient pas de la seule institution judiciaire ; ce qui résiste, ce n'est pas la prison-sanction pénale, mais la prison avec toutes ses déterminations, liens et effets extra-judiciaires ; c'est la prison, relais dans un réseau général des disciplines et des surveillances. (Foucault, 1975, 357)

Dans cette perspective, l'aspect nécessaire de la peine pour assurer la sécurité de la population perd de sa centralité dans les romans consultés. Les doutes des auteurs des trois époques quant à l'efficacité de la justice à contrôler la criminalité pour protéger le public, que ce soit dans l'espace social ou carcéral, suggèrent qu'ils n'ont souscrit que modérément à cette dimension du régime de vérité pénale.

CONCLUSION

La présente enquête, qui se situe dans la sphère de la criminologie culturelle, veut jauger l'enracinement, depuis l'implémentation du système pénal au ^{xix}^e siècle, du régime de vérité pénale dans l'espace public, compris comme l'espace social symbolique dans lequel les idées portant sur des questions d'intérêt public circulent et confortent, débattent ou contrent ainsi le discours étatique (Lits, 2014). Pour ce faire, elle explore les visions des auteurs de dix-neuf *thrillers* français. Bien qu'émanant généralement d'une classe éduquée et favorisée de la société, ces auteurs ont pu être considérés comme porteurs de visions du monde plus larges que celles de leur classe d'origine ou d'appartenance. Les romans témoignent ainsi de représentations culturelles ou préoccupations qui traversent l'espace public.

L'étude a mis en exergue une distance certaine entre les visions qu'ils relatent et ce régime de vérité, appréhendé selon deux dimensions que sont la pertinence du recours à l'intervention pénale et sa nécessité pour réprimer le crime. Si les visions offertes par les romanciers s'inscrivent dans l'espace public français, elles semblent également proches de celui du Canada.

La dimension de *pertinence* couvre l'idée que cette intervention pénale est la plus appropriée à la régulation des méfaits puisqu'elle seule garantit un traitement équitable. Si l'on a pu observer, dans les romans, une intégration progressive de l'idée de recourir à l'autorité pénale, nous avons aussi constaté que ce principe ne s'est pas imposé comme solution prédominante aux situations criminalisables. Il s'est plutôt intégré à l'éventail des modes de régulation formels et informels que les romans déclinaient, comme certains auteurs l'ont montré pour la France (Fouquet et al., 2006) mais aussi pour le Canada (Vanhamme, 2016). En outre, en explorant les représentations de l'équité du système pénal et de ses agents, nous avons distingué au fil du temps, certains changements : une civilité grandissante chez les policiers et un contrôle plus étendu sur les juges d'instruction, apte à limiter de potentielles dérives. La vision d'un très large pouvoir reste cependant accolée à ces deux agences, de même qu'au jury d'assises. Bien qu'une confiance globale majoritaire envers la police se manifeste dans les sondages récents français et canadiens — compte tenu des précautions que leurs résultats réclament (*supra*) — (Jackson et al., 2011 ; Ibrahim, 2020), elle n'en contredit

pas pour autant cette vision de pouvoir en ce que celle-ci s'associe à des représentations de menace latente aux droits et libertés, induisant un *a priori* de précarité, et ébranle de ce fait l'affirmation d'équité avancée par le régime de vérité pénale. Les sondages récents formulent en effet, eux aussi, une réserve importante envers l'équité de la police et des tribunaux, autant en France (Rouban, 2023; Jackson et al., 2011) qu'au Canada (Ibrahim, 2020). Sur le plan de la pertinence, le régime de vérité pénale n'apparaît dès lors que modérément soutenu dans les visions offertes par les romans, et semble donc en nette tension avec les idées qui circulent dans l'espace public.

La dimension de la *nécessité* de la pénalité pour réprimer le crime porte l'idée que l'on ne peut se dispenser de l'intervention pénale puisque, par la voie du contrôle de la déviance criminalisable et de la peine, elle assure la protection du public, l'ordre et la sécurité. Au cours des époques, le doute traverse les ouvrages quant à l'aptitude de la justice à résoudre les crimes, ce qui compromet l'assertion de protection du public avancée par le régime de vérité pénale. Les sondages récents de la population à cet égard soulèvent aussi ces doutes, en France (Larchet, 2019) comme au Canada (Ibrahim, 2020). Quant à la peine, il est intéressant de constater qu'aucune mention de sanctions dans la communauté n'apparaît dans les romans, alors que différentes enquêtes dans les deux pays évoquent un intérêt certain pour les peines alternatives à l'emprisonnement (Larchet, 2019; Simon et Warde, 2019; Duff, 2024; Leclerc, 2019). Dans les romans, c'est la prison qui est au cœur des propos. Au-delà des particularités des époques, les représentations qui en sont offertes insistent sur l'atteinte à la dignité, l'assujettissement et l'induction d'infamie et de rejet social qu'elle produit, ce que les enquêtes actuelles soulèvent aussi, en France comme au Canada (Larchet, 2019; Vanhamme, 2020). Ici encore, la sécurité de la population ne peut être garantie par de tels effets; tel qu'abordé, le traitement symbolique que les détenus subissent tendrait plutôt à favoriser le contraire. Cependant, en tension avec ces représentations sur les effets dommageables de l'emprisonnement, les enquêtes auprès de la population française et canadienne soulèvent une nette critique du laxisme de la justice (Rouban, 2023; Larchet, 2019; Ibrahim, 2020; Leclerc, 2019) qui n'apparaît guère dans les romans. Il faut rappeler ici le fait que la revendication de sévérité qui s'y associe semble surtout discursive puisqu'en pratique, une majorité d'interviewés, français comme canadiens, se montrent moins punitifs que les magistrats lorsqu'ils sont conviés à formuler une peine (Leclerc, 2019; Gautron et Vigour, 2022). L'on voit là un domaine de controverses potentiellement vives dans l'espace public tant que les contradictions entre cette punitivité discursive et pratique ne sont pas mises publiquement en lumière. Dès lors, sur le plan de la nécessité, d'un côté, la question de la faible sécurité offerte par les agences pénales traverse l'espace public et se distancie du régime de vérité pénale et, de l'autre, la nécessité de la peine se révèle un sujet de débats et tensions.

Globalement, ces résultats suggèrent que le régime de vérité pénale n'a imprégné l'espace public qu'avec de sérieuses réserves et controverses. Il y a un demi-siècle en France, Cl. Faugeron et Ph. Robert concluaient leurs travaux sur les représentations

de la justice avec le constat que leurs « résultats remettent en cause le postulat de consensus qui est à la base de la pensée juridique classique » (1976, 341). Notre recherche suggère à son tour que la défiance envers le régime de vérité pénale a traversé les époques depuis l'émergence de notre système pénal actuel au ^{xix}^e siècle, mais s'étend aussi dans l'espace au vu des enquêtes françaises et canadiennes récentes que l'on a confrontées à nos résultats.

Ce constat majeur incite à son tour à la réflexion. Notre étude mène en effet à esquisser des thèmes prospectifs qui, nous semble-t-il, pourraient alimenter tout débat sur une remise en forme ou réforme de la justice pénale. D'abord, la position non prioritaire accordée à la pénalité dans la régulation des situations problèmes mène à l'idée que d'autres modes sociaux de régulation, actifs dans les pratiques populaires, pourraient inspirer les principes d'intervention pénale. Cela plaide en faveur d'*une justice plus horizontale et plus négociée*. Ensuite, le sentiment de précarité face aux agents pénaux met en lumière un principe de rapports de pouvoir apte à intimider et assujettir le citoyen ordinaire. Cela suggère de favoriser *une communication plus symétrique* entre tout agent de la pénalité détenant une autorité et la population. Et enfin, les critiques de l'insécurité que la prison contribue à produire plaident à leur tour en faveur de *sanctions plus inclusives et plus pacificatrices* pour lesquelles la population se montre favorable, à condition toutefois, selon nous, *d'ouvrir et d'éclairer le débat sur la nécessité d'une répression afflictive et intransigeante*. Ces pistes de réflexion, en somme, n'invitent-elles pas à repenser le régime de vérité pénale ?

RÉSUMÉ

Se situant dans la sphère de la criminologie culturelle, la présente contribution explore le processus d'enracinement, au fil du temps, du « régime de vérité pénale », selon lequel l'intervention étatique pénale est légitime, fondée et correspond à l'aspiration collective, et ce, au nom de deux motifs : sa pertinence et sa nécessité. Pour ce faire, elle explore un corpus de dix-neuf thrillers français fameux, publiés entre la seconde moitié du ^{xix}^e siècle et le début du ^{xxi}^e siècle. L'approche considère un roman comme un terrain de recherche qui témoigne de représentations et préoccupations qui traversent l'espace public. En toile de fond, elle veut contribuer à interroger la place de la pénalité dans la régulation sociale des conflits. L'analyse montre une distance certaine entre les visions des auteurs consultés et le régime de vérité pénale, et permet de soutenir que, depuis l'avènement du système pénal contemporain, des doutes, préventions et critiques traversent avec force et constance l'espace public, affaiblissant de la sorte toute ambition hégémonique du régime de vérité pénale. Il en ressort aussi des logiques sociales de régulation susceptibles d'informer toute volonté de réforme de la pénalité.

Mots clés : criminologie culturelle, thrillers, régime de vérité, justice pénale, régulation des conflits.

ABSTRACT**The Regime of Criminal Truth: Pervasiveness over Time. A Study of French Thrillers in the 19th and 21st Centuries.**

Situated in the sphere of cultural criminology, this article explores the process of entrenchment over time of a “regime of criminal truth,” by which the state’s criminal interventions are understood as legitimate, well-founded and corresponding to collective aspirations on two grounds: their relevance and necessity. To that end, it explores a corpus of nineteen famous French thrillers published over the second half of the 19th century and beginning of the 21st century. Its approach considers the novel as a site for research that bears witness to representations and preoccupations that occupy the public. It seeks to contribute towards interrogating the role of the criminal justice system in the social regulation of conflicts. Its analysis identifies a clear distance between the visions of the authors consulted and the regime of criminal truth, showing that doubts, preventions and critiques have traversed the public sphere with force and regularity since the development of the contemporary criminal system, thereby weakening any hegemonic ambitions of the regime of criminal truth. It also highlights social logics of regulation that are likely to inform any willingness toward criminal reforms.

Keywords: Cultural criminology, thrillers, regime of truth, criminal justice, conflict regulation.

RESUMEN**El régimen de la verdad penal: ¿qué vigencia tiene a lo largo del tiempo? Una investigación de los thrillers franceses del siglo XIX al XXI.**

Situándose en la esfera de la criminología cultural, la presente contribución explora el proceso de arraigo, a lo largo del tiempo, del «régimen de verdad penal» según el cual la intervención penal estatal es legítima, justificada y corresponde a la aspiración colectiva por dos razones: su pertinencia y su necesidad. Para ello, se explora un corpus de diecinueve thrillers franceses famosos, publicados en la segunda mitad del siglo XIX y al inicio del siglo XXI. Este enfoque aborda la novela como un terreno de investigación que refleja las representaciones y preocupaciones que atraviesan el espacio público. Como trasfondo, busca contribuir al cuestionamiento sobre el lugar de la penalidad en la regulación social de los conflictos. El análisis muestra una distancia evidente entre las visiones de los autores consultados y el régimen de verdad penal, lo que permite sostener que, desde el advenimiento del sistema penal contemporáneo, dudas, reticencias y críticas cruzan con fuerza y constancia el espacio público, debilitando así toda ambición hegemónica del régimen de verdad penal. De ello se desprenden también lógicas sociales de regulación capaces de informar cualquier voluntad de reforma del sistema penal.

Palabras claves: criminología cultural, thrillers, régimen de verdad, justicia penal, regulación de los conflictos.

BIBLIOGRAPHIE

- Anadón M., Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? *Recherches Qualitatives*, Hors Série, 5, 26-37.
- Aubert J. (2018). Fiche 3. Les différentes branches du droit objectif. Dans *L'essentiel de l'introduction au droit* (p. 21-26). Paris, Ellipses.
- Barbara Ch. (1860/or. 1857). *L'assassinat du Pont-Rouge*. Paris, Hachette. https://www.google.se/books/edition/L_assassinat_du_Pont_Rouge/z05EAQAAMAAJ.
- Barrère A. et Martuccelli D. (2009). *Le roman comme laboratoire. De la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*. Lille, Septentrion.
- Bevier L. (2015). The Meaning of Cultural Criminology. *Journal of Theoretical and Philosophical Criminology*, 7(2), 34-48.
- Blais M., Martineau St. (2007). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Bocian Ch., Lhoest C., Vanhamme F. (2023). Opinion publique et institution judiciaire pénale : quel cadrage par les magazines télévisés? *Champ pénal/ Penal field* [en ligne], 30. <https://doi.org/10.4000/champpenal.14225>.
- Boileau-Narcejac (1995/or. 1952). *Celle qui n'était plus (Les diaboliques)*. Paris, Gallimard, Folio.
- Bonnot X.-M. (2016/or. 2015). *La dame de pierre*. Pocket Belfond - Kindle.
- Bussi M. (2013/or. 2012). *Un avion sans elle*. Paris, Pocket.
- Chalard-Fillaudeau A. (2015). *Les études culturelles*. Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- Commère H. (2011). *Les ronds dans l'eau, suivi de J'attraperai ta mort*. Paris, 12-21 – Kindle.
- Cotter A. (2015). Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale : La confiance du public envers les institutions canadiennes. *Stat. Canada* 89-652-X2015007, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-652-X>.
- Crawley K., Giddens Th., Peeters T. D. (Eds.) (2024). *The Routledge Handbook of Cultural Legal Studies*. Londres, Routledge.
- Cretin L. (2014). L'opinion des Français sur la Justice. *Infostat Justice*, 125, http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_infostat125_20140122.pdf.
- Dard F. (1957). *C'est toi le venin*. Paris, Fleuve noir, Univers Poche.
- De Man C., Lemonne A., Nagels C., Strimelle V., Vanhamme, F. (2017). Chapitre V. Criminologie critique en action. Dans De Man C., Jaspert A., Jonckhere A., Rossi C., Strimelle V., Vanhamme, F., « *Justice!* » *Chercheurs en zones troubles* (p. 102-121). Montréal, Erudit, Livres et actes. Ouvrage en ligne, <https://retro.erudit.org/livre/justice/2017/index.htm>.
- Dessaint P. (2013/or. 1996). *Bouche d'ombre*. Paris, Payot et Rivage, Éd. numérique.
- du Boisgobey F. (1886). *Rubis sur l'ongle*. Paris, La librairie illustrée. https://www.google.se/books/edition/Rubis_sur_l_ongle/S6XvK-IZqiQC.
- Dubois J. (1980). Statut littéraire et position de classe. Dans Delcourt Chr. et al. (dirs.). *Lire Simenon. Réalité/Fiction/Ecriture* (p. 17-45). Paris-Bruxelles, Nathan-Labor, Dossiers Média, 1980.
- Dubouchet J. (2004). Les représentations sociales de la Justice pénale. Retour sur un chantier abandonné. *Déviance et Société*, 28(2), 179-194.
- Duff J. (2024). Les perceptions et la confiance dans les systèmes de justice pénale et civile du Canada : principales constatations du Sondage national sur la justice de 2023. Ministère de la Justice Canada, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/pcsjpcc-pccccjs/pdf/RSD_2023_NJS_Research_In_Brief_FR.pdf
- Dumas A. (1998/or. 1846). *Le comte de Monte Cristo*. Paris, L'Archipel, mis en ligne par La Bibliothèque électronique du Québec. <https://beq.ebooksgratuits.com/vents/dumas.htm>.
- Esquenazi J.-P. (2003). *Sociologie des publics*. Paris, La Découverte, Repères.
- Faugeron Cl., Robert Ph., (1976). Les représentations sociales de la justice pénale. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 61, 341-366.

- Ferrell J. (1995). Culture, crime, and cultural criminology. *Journal of Criminal Justice and Popular Culture*, 3(2), 25-42.
- Ferrell J. (1999). Cultural Criminology. *Annual Review of Sociology*, 25, 395-418.
- Fortier M. (2019). *Literature and Law*. New York, Routledge.
- Foucault M. (1975). *Surveiller et punir*. Gallimard, Paris.
- Foucault M. (1994). Texte 184. La fonction politique de l'intellectuel. Dans Ewald F. et Defert D., dir., *Dits et écrits*, III, 1976-1979 (p. 109-114). Paris, Gallimard.
- Fouquet A., Lotode H., Nevanen S., Robert Ph., Zauberman R. (2006). Victimation et insécurité en Île-de-France. Paris, CESDIP, *Études et Données Pénales*, 104.
- Gaboriau E. (1873). *La Corde au cou*. Paris, Dentu. https://www.google.se/books/edition/La_corde_au_cou/8fxx-hRwbwYC.
- Garland D. (2007). Adaptations politiques et culturelles des sociétés à forte criminalité. *Déviance et Société*, 31(4), 387-403.
- Gautron V., Vigour C. (2022). Les citoyens face à la justice pénale: un sentiment punitif surévalué. *La lettre juridique*, 918, septembre. <https://www.lexbase.fr/article-juridique/88441642-focus-les-citoyens-face-a-la-justice-penale-un-sentiment-punitif-surevalue>
- Giraud F. (2014). Ce qui est privé est public: la construction d'une image de soi sur la scène littéraire. Les *Carnets du LARHRA* [En ligne], 1, mis en ligne le 17 juin 2024, <https://publicationsprairial.fr/larhra/index.php?id=1055>
- Gonzalez-Demichel Ch. (2023). *Vécu et ressenti en matière de sécurité. Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité. Rapport d'enquête*. Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).
- Guerrier O. (2020). Qu'est-ce qu'un « régime de vérité » ? *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 35. <https://doi.org/10.4000/framespa.10067>.
- Guillemin A., Grao F. (dirs.) (2006). *À la recherche du meilleur des mondes: littérature et sciences sociales: actes du colloque international d'Aix-en-Provence, 25-26 mai 1999 organisé par le Groupe de recherche sur l'art et la littérature (Gral) du laboratoire méditerranéen de sociologie (Lames)*. Paris, L'Harmattan.
- Hamel P. (2016). La sociologie, la littérature, le Québec et son identité. *Sociologie et sociétés*, 48(2), 325-330.
- Hayward K. (dir.) (2017). *Cultural criminology*. Londres, Routledge, 4T.
- Heinich N. (2007). La fiction comme document: régimes d'énonciation, régimes d'interprétation. Dans Baudorre P., Rabaté, D., Viart, D. (Ed.). *Littérature et sociologie* (p. 49-60). Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- Hugo V. (1999/or. 1862). *Les misérables. 1ère P. Fantine*. Paris, Gallimard, Folio Classique, mis en ligne par La Bibliothèque électronique du Québec, <https://beq.ebooksg gratuits.com/vents/Hugo-miserables-1.pdf>.
- Ibrahim, D. (2020). Perceptions du public à l'égard des services de police dans les provinces canadiennes, 2019. *Juristat*, 85-002-X, Statistique Canada — Statistics Canada.
- Ilan J. (2019). Cultural criminology: The time is now. *Critical Criminology*, 27(1), 5-20.
- Jackson J., T. Pooler, K. Hohl, J. Kuha, B. Bradford et M. Hough. (2011). *Trust in justice: tTpline Results from Round 5 of the European Social Survey*. ESS topline results series, European Commission.
- Japrisot S. (1966). *La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil*. Paris, Gallimard, Folio policier.
- Kassak F. (2015/or. 1957). *Nocturne pour un assassin*. Paris, GLM LLC – Kindle.
- Kennedy D.-J. (2014). *Ressacs*. Paris, Univers Poche – Kindle.
- Kleinhans M.M., Macdonald R.A. (1997). What is a Critical Legal Pluralism? *Canadian Journal of Law and Society*, 12(2), 25-46.
- Kuhn A. (2017). La juste peine selon la population et selon les juges. Résultats d'une triple étude empirique. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*. 4(17), 392-407.
- Laborde J. (1969). *L'héritage de la violence*. Paris, Flammarion.

- Lahire B. (2011). *Ce qu'ils vivent, ce qu'ils écrivent. Mises en scène littéraire du social et expériences socialisatrices des écrivains*. Paris, Archives contemporaines.
- Lahire B. et G. Bois. (2006). *La condition littéraire. La double vie des écrivains*. Paris, La Découverte.
- Langlois S. (2022). La sociologie de la littérature selon Jean-Charles Falardeau. *Les Cahiers des dix*, 76, 97-116.
- Larchet K. (2019). La Justice pénale et ses critiques : analyse de l'opinion sur la Justice et les tribunaux dans le traitement de la délinquance. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité. *Grand angle*, 50, https://www.ihemi.fr/sites/default/files/publications/files/2019-12/ga_50.pdf.
- Le Galite J. (2019/or. 1999). *Zacharie*. Paris, Plon – Kindle.
- Leclerc C. (2012). Explorer et comprendre l'insatisfaction du public face à la « clémence » des tribunaux. *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. IX, mis en ligne le 13 février 2019.
- Levy R. (1985). *Scripta manent* : la rédaction des procès-verbaux de police, *Sociologie du travail*, 2, 408-423.
- Lits M. (2014). L'espace public : concept fondateur de la communication. *Hermès, la revue*, 70(3), 77-81.
- Malaurie Ph. (1997). *Droit et littérature. Une anthologie*. Paris, Cujas.
- Ministère de la Justice du Canada (1982). *Le droit pénal dans la société canadienne*. Ottawa, Gouvernement du Canada.
- Monteilhet H. (1983/or. 1960). *Les mantes religieuses*. Paris, Club France Loisirs.
- Musso G. (2017/or. 2007). *Parce que je t'aime*. Paris, Pocket.
- Paillé P. et A. Mucchielli. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin.
- Parizot I. (2012). L'enquête par questionnaire. Dans Paugam S. (dir.), *L'enquête sociologique* (p. 101-121), Paris, Presses Universitaires de France.
- Pires A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Pires, A. P., Poupard, J., Deslauriers, J. P., Groulx, L. H., Laperrière, A., Mayer, R. (1997). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Montréal, Gaëtan Morin.
- Pires A. P. (1998). La formation de la rationalité pénale moderne au XVIII^e siècle. Ch 3. Beccaria, l'utilitarisme et la rationalité pénale moderne. Dans Debuyst Ch., Digneffe F., Pires A.P., *Histoire des savoirs sur le crime et la peine. T.2, La rationalité pénale et la naissance de la criminologie* (p. 83-143). Bruxelles, De Boeck Université.
- Ramsay M. N. (1979). L'évolution du concept de crime. L'étude d'un tournant : l'Angleterre de la fin du dix-huitième siècle. *Déviance et Société*, 3(2), 131-147.
- Reuter Y. (2017). *Le Roman policier*. Paris, Armand Colin, 3^e éd.
- Robert Ph. (2007). Les transformations de la pénalité. *Criminologie*, 40(2), 53-66.
- Robert Ph., Faugeron Cl. (1973). Représentations du système de justice criminelle : essai de typologie, *Acta Criminologica*, 6, 13-65.
- Robert Ph., Zauberman R., Jouwahri F. (2016). Un acteur méconnu : la victime entre sa victimation et la police. *Déviance et société*, 40(3), 273-304.
- Rocher G. (1992). *Introduction à la sociologie générale*. Montréal, Hurtubise.
- Rouban L. (2023). La confiance dans la justice comme test démocratique. Le Baromètre de la confiance politique / Vague 14, Sciences Po CEVIPOF ; CNRS, 1-10. [fhal-04100691f](https://doi.org/10.5935/fhal-04100691f).
- Sabourin P. (2009). L'analyse de contenu. Dans Gauthier B., *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p. 415-444). Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Sapiro G. (2014). *La sociologie de la littérature*. Paris, La Découverte, Repères Sociologie.
- Sharp C., Leiboff M. (Ed.) (2015). *Cultural Legal Studies : Law's Popular Cultures and the Metamorphosis of Law*. Londres, Routledge.
- Silbey S. (2018). After Legal Consciousness. *Droit et société*, 100, 571-626.
- Simon L., Warde L. (2019) Représentation des Français sur la prison. *Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques*, 49.
- Simonin A. (2014/or. 1953). *Touchez pas au grisbi*. Paris, Gallimard, Folio Policiers – Kindle.

- Sinha M. (2015). Tendances du signalement des incidents de victimisation criminelle à la police, 1999 à 2009. *Statistique Canada, Juristat* 85-002-X. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2015001/article/14198-fra.htm#a2>
- Statista (2024). Répartition des Français de 25 ans et plus et des jeunes de 25 à 29 ans en 2022, selon leur niveau d'étude. <https://fr.statista.com/statistiques>.
- Statistique Canada (2020). Tableau 43-10-0062-01, Confiance envers les institutions canadiennes, selon les groupes désignés comme minorités visibles et certaines caractéristiques sociodémographiques. <https://doi.org/10.25318/4310006201-fra>
- Tautz M. (2005). Regards sur la société et l'histoire dans deux romans policiers: La Fin de Selb de Bernhard Schlink et Un peu plus loin sur la droite de Fred Vargas. Dans Collomb M. (Ed.). *L'Empreinte du social dans le roman depuis 1980*. Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée
- Vanderlinden J. (2006). Propos mélangés au sein de mélanges. Dans Eberhard C., Vernicos G., (Eds.), *La quête anthropologique du droit. Autour de la démarche d'Étienne Le Roy* (p. 509-525). Paris, Karthala.
- Vanhamme F. (2014). Chapitre IX. La régulation des troubles d'hier à aujourd'hui: quel témoignage des romanciers? Dans Jaspart A., Smeets S. et al., Eds., « Justice! ». *Des mondes et des visions* (p. 166-187). Montréal, Erudit, <https://www.erudit.org/fr/livres/hors-collection/justice-mondes-visions--978-2-9813073-1-6/>.
- Vanhamme F. (2016). Situations de tort dans la vie quotidienne: quelle régulation? *Revue Canadienne Droit et Société*, 31(3), 335-357.
- Vanhamme F. (2020). Logiques ordinaires de régulation et recours à la police. *Criminologie*, 53(1), 307-326.
- Young J., Brotherton D. C. (2014). Cultural Criminology and its Practices: a Dialog between the Theorist and the Street Researcher, *Dialect Anthropology*, 38, 117-132.



Enjeux et défis de l'intégration d'une approche féministe intersectionnelle dans les recherches portant sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur

IHSSANE FETHI

Université du Québec à Montréal
fethi.ihssane@uqam.ca

LUDIVINE TOMASSO

Université du Québec à Montréal
tomasso.ludivine@uqam.ca

MANON BERGERON

Université du Québec à Montréal
bergeron.manon@uqam.ca

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES APPELS EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION d'une approche féministe intersectionnelle dans les études portant sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur se sont multipliés. En dépit de plusieurs décennies de recherches, les taux de prévalence de ces violences demeurent préoccupants, mettant en exergue le besoin urgent de reconsidérer les paradigmes théoriques, les méthodologies et les stratégies de prévention (McCauley et al., 2019). Même si plusieurs chercheur·euse·s reconnaissent l'apport crucial de l'intersectionnalité et esquissent des directives générales pour son inclusion dans la recherche, les défis propres à cette intégration sont peu discutés. En effet, peu d'écrits ont exploré concrètement les implications méthodologiques et empiriques de l'intégration de l'intersectionnalité dans les recherches portant sur les violences sexuelles en milieu universitaire, en particulier dans un contexte francophone.

L'objectif de cet article est de déterminer et de discuter des enjeux associés à l'intégration d'une approche féministe intersectionnelle à partir des travaux menés par la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (VSSMES). Nous commencerons par une revue des littératures francophones et anglophones sur la thématique des violences sexuelles et de l'intersectionnalité avant d'aborder les enjeux et les propositions découlant des expériences de l'équipe de la

Chaire de recherche sur les VSSMES. Notre article s'ancre dans une démarche réflexive féministe, offrant ainsi une introspection sur nos travaux, et s'inspire de pratiques issues de l'autoethnographie. Cette approche permet de centrer le regard sur l'expérience des chercheur·euse·s, en mettant de l'avant les réflexions qui ont émergé, les défis rencontrés et les réponses proposées (Anderson, 2006). Nous nous sommes appuyées sur l'autoethnographie analytique (Acosta et al., 2015) en collectant, à différentes étapes du projet, des retours des personnes impliquées dans la recherche, lesquels ont nourri nos discussions, nos réflexions et nos interprétations.

RECHERCHES ACTUELLES SUR LES VSSMES

Dans la foulée du mouvement #MeToo en 2017, les mobilisations se sont intensifiées à travers le monde pour dénoncer l'ampleur et la persistance des violences sexistes et sexuelles. Ces mouvements ont conduit, dans certains contextes, à la mise en place de politiques institutionnelles dans les universités et ouvert la voie à d'importants projets de recherche (Ricci et Bergeron, 2019). Les études consacrées aux VSSMES constituent un corpus de connaissances d'envergure et portent principalement sur leurs prévalences et leurs conséquences, les processus de signalement, l'efficacité des programmes de prévention, ou encore l'évaluation de politiques institutionnelles (Bonar et al., 2022; McCauley et al., 2018).

Plusieurs enquêtes d'envergure ont documenté l'ampleur des VSSMES à travers le monde. Au Canada, l'enquête de Statistique Canada a révélé que 45 % des étudiantes et 32 % des étudiants ont fait l'objet de comportements sexuels non désirés au cours d'une année (Burczycka, 2020). En France, l'enquête VIRAGE a rapporté que 22 % des femmes et 6 % des hommes ont déclaré au moins un fait de violence sexuelle durant les 12 derniers mois (Lebugle et al., 2018). De plus, ces violences peuvent engendrer d'importantes répercussions sur la santé physique et mentale des personnes qui en sont victimes, ainsi que des perturbations dans leurs habitudes de vie et des difficultés à poursuivre leurs activités académiques ou professionnelles à l'université (Molstad et al., 2023). En outre, les violences sexistes et sexuelles demeurent considérablement sous-signalées aux établissements d'enseignement (Burczycka, 2020; Lebugle et al., 2018).

Une approche féministe intersectionnelle permet de conceptualiser les VSSMES non pas comme des événements isolés, mais comme découlant d'une dynamique genrée et de rapports de pouvoir inégaux profondément enracinés dans le monde universitaire. Plusieurs études ont mis en évidence que ces violences sont majoritairement perpétrées à l'encontre de certains groupes, notamment les personnes plus jeunes, les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, les personnes autochtones, les personnes racisées et les personnes en situation de handicap (Bergeron et al., 2016; Linder et al., 2020; Paquette et al., 2021). De plus, certains groupes rapporteraient plus de répercussions négatives à la suite d'une situation de violence et seraient moins portés à se tourner vers leur établissement pour signaler les événements (Brubaker et al., 2017).

L'adoption d'une approche féministe intersectionnelle a été mise en œuvre afin de pallier d'importantes limites dans les connaissances actuelles sur les violences sexistes et sexuelles (Brubaker et al., 2017; McCauley et al., 2019). En effet, la majorité des recherches s'appuie sur des échantillons composés principalement de femmes blanches, cisgenres et hétérosexuelles, créant ainsi un biais dans les données disponibles qui contribue à invisibiliser les expériences de personnes marginalisées. De plus, un grand nombre de recherches s'intéresse aux facteurs individuels de victimisation et au rôle de la consommation d'alcool et de drogue, ce qui tend à présenter un récit anhistorique et apolitique des violences sexistes et sexuelles et peut renforcer la culpabilisation des personnes victimes (Linder et al., 2020). Ainsi, plusieurs chercheur·euse·s du domaine appellent à un changement de paradigme et insistent sur la nécessité d'adopter une approche féministe intersectionnelle afin de rendre compte de la complexité des expériences des personnes victimes (Brubaker et al., 2017; Linder et al., 2020; McCauley et al., 2019).

CADRE THÉORIQUE DE L'INTERSECTIONNALITÉ

Pour comprendre les enjeux et les défis posés par l'intégration de l'intersectionnalité dans les recherches sur les VSSMES, il convient d'abord de s'intéresser aux différentes façons de la conceptualiser. Bien qu'il n'existe pas de consensus sur la définition de l'intersectionnalité, il est toutefois possible de retracer sa généalogie dans les premiers écrits des femmes noires pendant les luttes abolitionnistes aux États-Unis ainsi que dans les premières théorisations du *black feminism* (Collins, 1993; Davis, 2008). L'intersectionnalité, dans sa conceptualisation initiale, représente un triple projet : une remise en question épistémique, un outil analytique et un outil de justice sociale.

Depuis les années 1980, l'intersectionnalité s'est imposée dans les études féministes jusqu'à être présentée comme l'une des plus grandes contributions de la discipline (McCall, 2005). Dans les pays du Nord, les réflexions d'auteures et de militantes africaines-américaines comme bell hooks (2000), Crenshaw (1991) et Hill Collins (1993), ou encore des féministes chicanas ou autochtones comme Anzaldúa (1987), ont mis en lumière comment les intersections des rapports de pouvoir peuvent affecter les personnes les plus marginalisées. Elles ont mis en évidence les modalités par lesquelles les systèmes d'oppressions de genre, de race ou de classe se renforcent mutuellement, soulignant la nécessité de les analyser conjointement pour une compréhension complète des dynamiques de pouvoir. De plus, ces réflexions font écho aux tensions qui apparaissent dans les milieux féministes des années 1970 et nourrissent les critiques adressées au féminisme hégémonique quant à la reproduction de l'ethnocentrisme et l'hétéronormativité en son sein (Bilge, 2015).

C'est Kimberley Crenshaw qui a introduit le terme « intersectionnalité » (1991), en analysant les expériences de discriminations des femmes noires aux États-Unis et l'imbrication du sexisme et du racisme. D'autres auteures ont, par la suite, tenté de définir l'intersectionnalité. Ainsi, Bilge (2009) définit cette approche de la manière suivante :

L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales. (Bilge, 2009, p. 70)

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés dans cette définition. D'abord, elle met de l'avant les catégories ou les axes d'oppressions (p. ex., genre, classe) qui nécessitent une attention particulière. Elle réitère également l'importance de considérer ces catégories de différence et leurs interactions de manière conjointe, rejetant donc les approches additives qui cumulent simplement les oppressions. En général, les auteures féministes s'intéressant à l'intersectionnalité sont d'accord sur ce point : les discriminations et les oppressions ne s'additionnent pas, elles interagissent et se renforcent mutuellement (Hancock, 2007).

Cependant, plusieurs points restent à être davantage explorés lorsque l'on se situe dans une approche holistique de la domination, car « un certain flou entoure en effet ce “mutuellement constitutif” : qu'est-ce qui est censé être mutuellement constitutif ? S'agit-il des catégories de différence/identité ou des processus qui les sous-tendent ? » (Bilge, 2009, p. 77). Il est donc important de définir ontologiquement et épistémologiquement l'intersectionnalité et de réfléchir à la manière dont les intersections sont analysées.

À cet égard, McCall (2005) a proposé une classification des approches intersectionnelles (anticatégorielle, intracatégorielle et intercatégorielle) selon la manière dont les auteur-e-s décident de penser les catégories sociales ou de différences (de genre, de race, de classe et autre) et leurs interactions. Ce faisant, elle définit un continuum allant d'un rejet des catégories analytiques (approche anticatégorielle) à l'usage stratégique de ces catégories (approches intra- et intercatégorielle). Ainsi, elle met en évidence les nuances entre une approche qui questionne la validité même des catégories et une autre qui reconnaît leur utilité en tant qu'outil d'analyse.

Choo et Ferree (2010) ont également défini trois types d'approches distinctes dans les analyses intersectionnelles. Les approches axées sur l'inclusion se concentrent sur les expériences particulières des personnes et la nécessité de diriger le regard vers les groupes les plus marginalisés, des marges vers le centre pour paraphraser bell hooks (Choo et Ferree, 2010, p. 132). Les approches axées sur les processus mettent l'accent sur les groupes marginalisés et les différentes structures de pouvoir (telles que la classe) en examinant comment celles-ci interagissent et se croisent. Enfin, une troisième approche, axée sur les institutions, vise à définir comment transformer les politiques et les pratiques institutionnelles qui (re)produisent les inégalités. Ces approches allient donc souvent intersectionnalité et féminisme marxiste ou matérialiste.

Hill Collins (1993) propose une vision systémique de l'intersectionnalité à l'aide de deux concepts particuliers qui allient analyse micro- et macro-sociale : l'imbrication des systèmes d'oppression et la matrice de la domination. Dans cette matrice, Hill Collins relève quatre domaines de la domination : hégémonique, structurel, interpersonnel et disciplinaire. Enfin, pour Kergoat (2011), l'attention accordée aux catégories de différences cache ce qu'elle appelle les rapports sociaux. Il faut, selon elle, analyser ces rapports et non les catégories en tant que telles pour saisir les dynamiques de pouvoir.

Ce retour sur l'intersectionnalité illustre les différentes conceptualisations des intersections des rapports de pouvoir et situe les grands enjeux de sa théorisation. Ainsi, toute recherche intersectionnelle doit se définir ontologiquement (que regarde-t-on comme axe ou catégorie d'oppression) et épistémologiquement (comment regarde-t-on les rapports de pouvoir qui se construisent mutuellement). Cependant, l'utilisation de l'intersectionnalité comme théorie et comme paradigme de recherche fait l'objet de critiques importantes. Plusieurs déplorent une récupération académique qui éloigne le concept de sa portée politique et mène à son « blanchiment », c'est-à-dire sa dépolitisation et le passage sous silence de certaines formes de rapports de pouvoir (Bilge, 2015). D'autres, comme Davis (2008), soutiennent que l'intersectionnalité est devenue un terme à la mode (« *buzzword* ») dont le sens est trop flou. Une autre critique concerne l'hégémonie de la formule « genre, classe et race », qui ne va finalement pas plus loin dans l'analyse d'autres types de rapports de pouvoir.

Par ailleurs, certaines critiques ont été soulevées à l'égard de l'intégration de l'intersectionnalité dans les recherches quantitatives particulièrement. Bauer et al. (2021) ont constaté que les principaux tenants de l'intersectionnalité (p. ex., les origines de l'approche, l'imbrication des rapports de pouvoir) sont fréquemment négligés ou mal compris dans les recherches quantitatives. Les auteures relèvent aussi une inadéquation entre les méthodes statistiques traditionnelles et les principes de l'intersectionnalité. En effet, certains modèles statistiques couramment utilisés (p. ex., modèles à échelle logarithmique) enfreignent ces principes et nécessitent des ajustements. Elles mettent en garde contre le risque de simplement documenter des inégalités de manière plus élaborée ou de poser l'intersectionnalité comme une hypothèse à tester. Elles proposent de distinguer une approche descriptive d'une approche analytique, laquelle s'attacherait davantage au rôle des structures de domination. Ces critiques sont importantes, car elles mettent en évidence les enjeux associés aux recherches féministes intersectionnelles tant sur le plan théorique que sur le plan méthodologique. Loin d'être une approche qui fait consensus au sein de la communauté académique, l'intersectionnalité féministe connaît son lot de discussions et de tensions dans sa conceptualisation.

L'INTERSECTIONNALITÉ DANS LES ÉTUDES SUR LES VIOLENCES SEXUELLES

Après avoir passé en revue les grands enjeux qui structurent l'utilisation de l'intersectionnalité dans la littérature, il convient de s'intéresser à l'application de l'intersectionnalité au domaine des violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. Depuis 2014, l'intersectionnalité est de plus en plus présente dans la littérature. Il se dégage trois axes liés à l'application dudit cadre théorique : l'analyse des expériences propres à certaines populations marginalisées ; une lecture critique des politiques institutionnelles de prévention et de prise en charge des plaintes mises en place aux États-Unis et au Canada ; et finalement, la redéfinition du concept même des violences sexistes et sexuelles et des méthodes pour son analyse.

Plusieurs recherches ont documenté le manque d'informations concernant certaines communautés marginalisées, leurs expériences propres, ainsi que les intersections des rapports de pouvoir structurant leurs expériences (p. ex., Brubaker et al., 2017 ; Cantalupo, 2019 ; Linder et al., 2020 ; Perez et Hussey, 2014). Ces recherches ont fourni des estimations de la prévalence des violences sexuelles, mais également des données précieuses sur les rapports de pouvoir qui structurent les expériences propres aux personnes victimes ainsi que les barrières au signalement. Par exemple, Zounlome et al. (2019) ont déterminé plusieurs enjeux auxquels font face les étudiantes noires et afrodescendantes aux États-Unis, dont l'héritage des traumatismes liés au racisme systémique, les stéréotypes entourant les identités des femmes noires, les barrières systémiques et les injustices raciales dans le parcours de recherche d'aide. Une autre contribution significative dans le domaine est celle de Hirsh et Khan (2020), dont l'ouvrage *Sexual Citizen* met en lumière l'enracinement des violences sexuelles dans des dynamiques sociales, spatiales et relationnelles dans les milieux d'enseignement supérieur. Leurs travaux soulignent l'importance de la prise en compte du contexte (physique, social et institutionnel) dans la production de ces violences, s'éloignant ainsi des explications centrées uniquement sur les caractéristiques individuelles des victimes.

De plus, un autre pan de la littérature adoptant une lecture féministe intersectionnelle analyse de manière critique les réponses institutionnelles, incluant les pratiques de prévention et les politiques institutionnelles adoptées au sein des universités en Amérique du Nord (p. ex., Colpitts, 2021). Une des premières critiques qui émerge des nouvelles politiques institutionnelles est la présentation des violences sexuelles comme un enjeu anhistorique, neutre en matière d'identité (p. ex., sans sa dimension genrée) et qui ne reconnaît pas la distribution inégalitaire de l'accès à des ressources d'aide (Harris, 2017). Cela se traduit également par l'absence d'une réflexion sur la (re)production de formes de violences institutionnelles, en particulier lors des dépôts de plaintes (Ahmed, 2021). Pour Colpitts (2021), même si certaines universités tentent d'intégrer une forme d'intersectionnalité comme stratégie, cela conduit à une utilisation ornementale qui tend à simplifier les expériences des personnes et à les dépolitiser. L'accent est mis sur la représentation de la diversité, mais pas sur les changements structurels. Les aspects structurels et institutionnels de la violence sont donc invisibilisés par les nouvelles politiques institutionnelles, notamment de prévention.

Enfin, d'autres recherches se sont intéressées aux implications théoriques et méthodologiques de l'adoption d'une lunette d'analyse féministe intersectionnelle. McCauley et al. (2019) recommandent le recours à des recherches partenariales ancrées dans les communautés pour saisir à la fois les expériences particulières de la violence ainsi que les structures qui permettent leur existence. Il faut cependant noter que peu de recherches ont eu pour objet la mise en pratique concrète de l'intersectionnalité dans leurs méthodes, en particulier dans les études portant sur VSSMES. En effet, bien que plusieurs travaux mentionnés plus haut soulignent l'importance de l'intersectionnalité, ils s'attardent davantage aux apports conceptuels et aux réalités empiriques dévoilées, sans pour autant explorer concrètement les choix, les tensions ou les ajustements nécessaires à son opérationnalisation. C'est ce manque dans la littérature que nous souhaitons combler en présentant les questionnements soulevés dans le cadre des recherches menées par l'équipe de la Chaire de recherche sur les VSSMES quant à son travail d'intégration de l'intersectionnalité.

VSSMES DANS LE CONTEXTE PROPRE AU QUÉBEC

Pour comprendre les enjeux reliés à l'intégration d'une approche féministe intersectionnelle, il est nécessaire de contextualiser les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur comme un problème social méritant une prise en considération politique au Québec. Depuis les années 1980, les universités québécoises sont le théâtre de mobilisations étudiantes et féministes visant à dénoncer ces violences (Ricci et Bergeron, 2019). Plus récemment, à partir de 2014, le Québec a connu plusieurs vagues de dénonciations sur les réseaux sociaux et dans les médias, révélant l'ampleur du phénomène et son aspect social.

C'est donc dans un contexte sociopolitique marqué par des mobilisations féministes dans lesquelles des personnes étudiantes et chercheuses travaillent pour exiger la fin de l'invisibilité des personnes victimes et pour démontrer le caractère systémique des violences que s'inscrivent trois enquêtes d'envergure réalisées sous la direction de Manon Bergeron. Ces enquêtes ont documenté l'ampleur des violences sexistes et sexuelles tant au niveau universitaire et que collégial. Tout d'abord, l'Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire (ESSIMU), réalisée en 2016, a révélé qu'une personne sur trois a rapporté avoir subi une forme de violence sexuelle (harcèlement sexuel, coercition sexuelle ou comportements sexuels non désirés) pendant son parcours à l'université en tant qu'étudiant-e ou employé-e (Bergeron et al., 2016). Cette enquête a également montré que moins de 10 % des personnes victimes ont signalé la situation à leur université. Par la suite, les résultats de l'enquête du Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES) ont permis de constater que la situation en contexte collégial fait écho à ce qui avait été observé dans les milieux universitaires. Cette enquête a révélé que, là encore, une personne sur trois avait subi des violences sexuelles (Bergeron et al., 2020). Plusieurs personnes ont aussi indiqué qu'elles ne se sentaient pas en sécurité dans leur milieu.

Ces enquêtes, ancrées dans une approche féministe intersectionnelle, ont évalué la présence d'un risque plus élevé chez certains groupes. Ces résultats ont fait l'objet d'analyses approfondies et ont mené à la publication d'articles portant sur les expériences des personnes issues des minorités sexuelles et de la pluralité des genres (Carignan-Allard, 2023 ; Martin-Storey et al., 2018 ; Paquette et al., 2021), les personnes autochtones (Dion et al., 2021), les étudiant-e-s de l'international (Fethi et al., 2023) et les athlètes (Parent et al., 2023, Desrochers Laflamme, 2021). Plus récemment, au collégial, le projet Alliance s'est principalement concentré sur la population 2SLGBTQIA+ afin d'avoir un échantillon suffisamment grand pour documenter leurs expériences (Bergeron et al., 2023). Les questionnaires utilisés ont été modifiés pour inclure deux énoncés reflétant les expériences propres à cette population et obtenir des estimations plus précises de victimisation. Il est à noter que les travaux de recherche ont été dirigés par un comité et menés en consultation avec des groupes 2SLGBTQIA+. Ce type de recherche partenariale est en cohérence avec les tenants d'une approche féministe intersectionnelle (McCauley et al., 2019).

Les résultats de l'ESSIMU ont démontré la nécessité de se doter d'une législation pour s'assurer d'une prise en charge des personnes ayant vécu des violences sexuelles, et plus globalement d'actions de prévention à travers le Québec. C'est chose faite avec la loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (ci-après appelée Loi P-22.1 ; Gouvernement du Québec, 2017). Cette loi prévoit plusieurs mesures visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel sur les campus des établissements d'enseignement post-secondaire, notamment l'obligation d'établir des politiques, d'offrir des activités de formation obligatoires et de tenir compte des personnes plus susceptibles de subir des violences sexuelles.

C'est dans ce contexte que le projet partenarial intitulé « Violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur : enjeux actuels pour la recherche, la prévention et l'intervention » a été élaboré, afin de documenter les évolutions réalisées à la suite de l'adoption de la Loi P-22.1 au Québec et de collaborer avec des partenaires qui étudient cette problématique en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Le projet partenarial « Violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur »

Ce projet partenarial avait pour but de mieux comprendre les enjeux associés aux violences sexistes et sexuelles au moyen de trois objectifs. Le premier objectif du projet consistait à explorer les enjeux liés au signalement et au non-signalement, ainsi qu'au consentement sexuel, grâce au corpus de 2 000 récits de personnes victimes collectés dans l'ESSIMU. Le deuxième objectif visait à documenter les trajectoires des personnes victimes à la suite d'un signalement à l'établissement, en réalisant des entrevues de personnes étudiantes ou employées. Le troisième objectif consistait à développer des instruments portant sur les motifs de signalement et de non-signalement, adaptables aux milieux d'intervention et de recherche.

Le projet partenarial a réuni 12 chercheur·euse·s et 6 organismes communautaires de trois provinces canadiennes (Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick). Ces organismes sont spécialisés dans le domaine de la violence sexuelle, dans l'accompagnement sociojuridique des personnes victimes de violence sexuelle et dans la défense des droits des groupes marginalisés (p. ex. personnes 2SLGBTQIA+, femmes en situation de handicap). Ce faisant, ce partenariat a favorisé la mise en commun d'expertises interdisciplinaires pour la coproduction de connaissances et d'outils répondant à la fois aux besoins de la recherche et à ceux des milieux d'intervention. Sur le plan théorique, le projet a intégré deux approches : l'approche socioécologique (inter-influence des facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux) et l'analyse féministe intersectionnelle (interaction des multiples oppressions et discriminations dans la production des inégalités sociales et de la violence).

L'intégration de l'approche intersectionnelle a posé des défis lors de la réalisation du projet. Une réflexion sur les travaux a donc été entreprise afin de dégager les enjeux sur le plan épistémologique et méthodologique, puis de formuler des propositions, dans le but d'améliorer les pratiques futures dans ce domaine.

ENJEUX ET DÉFIS RENCONTRÉS LORS DU PROJET PARTENARIAL

Les travaux réalisés par la chaire de recherche dans le cadre de ce projet partenarial ont soulevé des réflexions et des défis, illuminant ainsi la complexité de la mise en pratique d'une approche féministe intersectionnelle dans le contexte des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur.

1. Enjeux entourant la conceptualisation des catégories d'analyses

Un premier enjeu renvoie à la définition même des violences sexuelles. La tendance à conceptualiser la violence sexuelle comme un phénomène distinct ou un événement isolé a largement été remise en question, tout comme l'absence de prise en compte des dynamiques de pouvoir, conduisant à présenter ces violences comme un phénomène anhistorique et apolitique (Linder et al., 2020). Dès l'ESSIMU (Bergeron et al., 2016), la violence sexuelle a été définie à partir des travaux de chercheuses féministes qui conceptualisent ces violences sur un continuum (Kelly, 1987). Ainsi, il s'agissait d'abord de proposer une analyse des violences sexuelles comme une stratégie découlant de rapports de genre inégaux et qui participent à maintenir le système patriarcal qui subordonnent les femmes et leurs corps, donc de les comprendre comme étant intrinsèquement liées à un contexte socioculturel et historique.

Cette vision a été intégrée dans les travaux de la Chaire de recherche sur les VSSMES, notamment en analysant le milieu universitaire comme un lieu de reproduction des inégalités. Ici le « milieu universitaire » réfère au statut d'appartenance des personnes (p. ex. personnes étudiantes ou employées à l'université), et non au lieu physique où se manifeste la violence, permettant ainsi l'analyse de situations ayant lieu à l'intérieur comme à l'extérieur des universités québécoises. Cette perspective s'est également traduite par l'inclusion et l'analyse de plusieurs formes de violence comme

le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles, le cyberharcèlement, la coercition, les discriminations ou les formes de violences liées à l'orientation sexuelle ou au parcours trans. Les microagressions de nature sexiste, raciste, homophobe ou transphobe ont également été intégrées aux analyses.

La conceptualisation des violences sexuelles sur un continuum a, par la suite, servi de ligne directrice pour l'analyse de plusieurs enjeux, comme les motifs de signalement et de non-signalement de ces violences ou encore le consentement sexuel. Ces travaux ont, par exemple, mis en évidence l'influence des rapports de pouvoir dans ces enjeux : l'imbrication des rapports de pouvoir crée des difficultés supplémentaires (p. ex. pour la reconnaissance des violences subies, pour le parcours de signalement) pour les personnes ayant un statut précaire (p. ex. les personnes étudiantes ou les personnes employées à temps partiel) lorsque la situation de violence implique un individu en position de pouvoir (p. ex., professeur-e). Cette conceptualisation a abouti à des résultats novateurs qui ont permis d'identifier des enjeux qui avaient peu été abordés dans la littérature au moment de ce projet de recherche. À titre d'exemple, l'analyse de contextes relationnels asymétriques (p. ex. entre personnes étudiantes et individus en position d'autorité) a permis d'explorer les dynamiques de pouvoir dans les questions liées au consentement sexuel (Bergeron et al., 2025).

Un second enjeu auquel l'équipe de recherche s'est heurtée tient à la façon de penser les catégories sociales. L'approche intersectionnelle invite à considérer que les individus sont influencés par plusieurs catégories sociales simultanément (comme le genre, la race, la classe, etc.). Elle nécessite une analyse qui tient compte de la manière dont ces catégories s'entrecroisent et interagissent, ou se renforcent mutuellement. Il s'agit également de considérer différents niveaux de domination, de l'interpersonnel au structurel. Toutefois, tel que soulevé précédemment, il n'y a pas de consensus quant à la manière de traiter les catégories d'analyse.

Les questionnements suivants ont été soulevés dans le cadre du projet : Comment traiter les catégories ? Lesquelles choisir ? Pour y répondre, une avenue a été d'intégrer le rôle du contexte et de considérer que les catégories évoluent en fonction du contexte social, économique ou politique. Dans le cas des violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, le statut d'étudiante, d'enseignante ou d'employée peut influencer l'expérience de ces dernières en tant que femme, et cette expérience peut être différente de celle d'une femme dans un autre contexte. Pour tenir compte de cela, les analyses ont été élargies à l'ensemble de la population du milieu universitaire. Les analyses portant sur les personnes employées, les étudiants et étudiantes des cycles supérieurs ont donc permis de combler des lacunes dans la littérature, qui a moins documenté les expériences de ces groupes. Une autre proposition a été d'intégrer des croisements : par exemple, en analysant un enjeu selon le statut de la personne (étudiante ou employée) et selon son identité de genre ou son orientation sexuelle. Ces façons de procéder reflètent un des fondements de l'approche intersectionnelle, à savoir la centralité du contexte et la relationalité du pouvoir (traduction de *relationality of power*). Cette notion fait référence au fait que le pouvoir n'est pas exercé de

manière isolée, mais qu'il est en relation avec d'autres formes de pouvoir. Le contexte, comme le milieu universitaire, joue un rôle crucial dans la manière dont le pouvoir est exercé et vécu.

Par ailleurs, pour dépasser la formule « le genre, la race et la classe », il était important dans le cadre du projet de ne pas négliger d'autres formes d'oppressions, comme celles basées sur la capacité physique ou mentale, l'identité de genre, le statut migratoire, etc. Le défi a consisté à le faire en évitant la stigmatisation. En effet, en mettant l'accent sur certaines catégories ou en soulignant certaines oppressions, il y a un risque de stigmatiser involontairement certains groupes. Par exemple, en insistant excessivement sur les problèmes rencontrés par un groupe en particulier (p. ex., les personnes autochtones ou celles provenant de l'international), on pourrait involontairement renforcer certains stéréotypes négatifs. Une des façons d'éviter cet écueil a été de constituer une équipe réunissant des personnes d'horizons et d'expertises variés, incluant celles qui s'identifient à ces différents groupes. Cela a permis de mobiliser des expériences personnelles et professionnelles, lesquelles ont favorisé une compréhension enrichie et nuancée des enjeux associés aux violences sexistes et sexuelles.

En somme, l'intégration d'une approche intersectionnelle dans les travaux portant sur les violences sexistes et sexuelles a soulevé des questionnements entourant la conceptualisation de ces violences et des catégories d'analyses. Répondre à ces questionnements dans le cadre du projet de recherche a requis une compréhension approfondie des violences sexuelles en tant que produit de rapports de pouvoir inégaux et historiques, une reconnaissance de la complexité et de la « fluidité » des positions sociales et du pouvoir, ainsi qu'un engagement envers l'inclusivité, tout en évitant la stigmatisation. En ce sens, nos réflexions rejoignent les travaux qui insistent sur la nécessité d'analyser les violences sexuelles comme le produit de rapports de domination (Hirsh et Khan, 2020; Linder et al., 2020; McCauley et al., 2019), tout en allant plus loin dans la documentation des questionnements soulevés par l'opérationnalisation concrète de cette approche.

2. Enjeux entourant la production des connaissances

Les travaux ont suscité des réflexions sur le plan épistémologique, c'est-à-dire sur la manière dont les connaissances sont produites et interprétées. L'intersectionnalité expose les hiérarchies inhérentes à la production de connaissances, révélant que certaines voix (p. ex., celles des femmes noires) ont été historiquement marginalisées ou exclues de la production académique (Bilge, 2015; Demoulin et al., 2022). Elle remet également en question l'idée d'une « vérité universelle », suggérant plutôt que la connaissance est socialement construite et façonnée par les positions sociales des personnes. Le projet a été ancré dans une approche de recherche partenariale afin d'inclure activement diverses voix et perspectives dans le processus de recherche. Cette approche partenariale a été articulée à une posture féministe intersectionnelle, qui a non seulement orienté l'analyse des violences étudiées, mais a aussi structuré la manière dont les savoirs ont été coconstruits. La collaboration entre chercheuses et

intervenantes a consisté à former des comités pour chacun des trois volets du projet. Ces comités se sont rencontrés régulièrement afin de discuter des analyses, des interprétations des résultats, de la formulation des recommandations, etc. La collaboration — réalisée en mode réflexion continue tout au long de la réalisation du projet — a permis aux personnes concernées de se concerter sur les solutions à apporter aux différents problèmes soulignés (p. ex., des enjeux liés au recrutement).

Bien que la recherche partenariale ait apporté une richesse de perspective, elle a également posé certains défis et soulevé des questionnements : comment assurer une mobilisation continue et une reconnaissance équitable ? Comment concilier les divergences d'opinions ? Plusieurs stratégies ont été déployées pour répondre à ces enjeux, dont les principales pour favoriser un espace sécuritaire et accueillant, sonder les partenaires sur leur participation, offrir un temps de parole à toutes les personnes, encourager la discussion, l'échange et le dialogue. Ces pratiques s'inscrivent dans une posture intersectionnelle visant à rendre visibles les asymétries de pouvoir entre statuts (p. ex., entre chercheuses et intervenantes), mais aussi entre types de savoirs et d'expériences, afin de créer les conditions d'un dialogue horizontal et réflexif. Il a donc été important de rendre l'engagement pertinent pour les partenaires, non seulement en les mobilisant pour la production des connaissances mais également dans la création d'outils de sensibilisation. Dans le cadre du projet, les partenaires ont été sollicités pour plusieurs des campagnes de sensibilisation (p. ex., 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, campagne pancanadienne de sensibilisation au consentement sexuel, capsule vidéo sur le consentement et les rapports de pouvoir) et pour la création d'instruments de mesure. Ces outils ont pu être directement utilisés par les partenaires par la suite, permettant ainsi une recherche participative et concrète. Cela s'inscrit également dans une posture intersectionnelle visant la dissémination des savoirs (McCauley et al., 2019).

Par ailleurs, un autre aspect sur le plan épistémologique tient à la reconnaissance des privilèges et des biais pour comprendre le contexte de production des connaissances. La recherche partenariale, par exemple, implique souvent la collaboration des universitaires avec des groupes communautaires. Chercheur-euse-s, étudiant-e-s et partenaires des milieux de pratiques y contribuent à partir de leurs expériences personnelles et professionnelles, selon leur domaine d'expertise. La recherche partenariale peut entraîner des enjeux pour les rapports de pouvoir entre les différentes parties prenantes (p. ex., entre universitaires et groupes communautaires), notamment dans la production et la démocratisation des savoirs (Demoulin et al., 2022). Une des façons de contrer ces enjeux a été la mise en place d'espaces de dialogue ouvert, permettant de reconnaître les biais et les privilèges personnels, et encourageant des discussions claires dès le début pour préciser les rôles, les responsabilités et les contributions attendues. Une reconnaissance explicite des contributions a aussi été nécessaire, en nommant l'ensemble des partenaires dans les productions écrites et les communications orales découlant du projet, et en dédommageant les partenaires communautaires pour leur temps. Cette reconnaissance s'inscrit dans une volonté de

ne pas reproduire, dans le cadre même de la recherche, les inégalités que nous cherchions à documenter. Une autre stratégie déployée a été le partage de responsabilités du comité, en incluant des étudiants et des étudiantes dans un rôle de coresponsable. Cela a permis de bénéficier de leurs expériences comme personnes étudiantes, tout en contribuant à la formation de la relève.

Par ailleurs, aborder le sujet des violences peut avoir des conséquences émotionnelles et psychologiques, tant pour les participant·e·s que pour l'équipe de recherche. La reconnaissance de cette réalité s'est traduite par la tenue d'une formation sur la fatigue liée à l'étude des violences sexistes et sexuelles offerte à l'équipe au début de la réalisation du projet. Cette action reflète l'importance de prendre en compte la santé mentale et le bien-être des personnes engagées dans la recherche, en convenant que cet objet d'étude peut être difficile et en normalisant les réactions qui peuvent survenir. Cette action repose aussi sur les expériences antérieures en accompagnement des femmes victimes de violences de la titulaire de la chaire de recherche. Après la tenue de la formation, au moment de la mise en route du projet, des espaces pour aborder les conséquences du travail de recherche ont été créés et des ressources de soutien ont été proposées à celles et ceux qui en ressentaient le besoin.

D'ailleurs, c'est en abordant la question des conséquences émotionnelles et psychologiques pour l'équipe de recherche qu'a émergé une discussion sur la division sociale du travail du *care* à l'université. Le travail du *care*, souvent non reconnu et non rémunéré, est une manière de désigner le soutien émotionnel apporté au sein de l'université, par exemple après avoir reçu des confidences au sujet d'une situation de violence sexuelle. En outre, ce soutien est fréquemment offert par les personnes qui ont un statut précaire ou qui sont susceptibles de vivre des violences (femmes, étudiantes, etc.) (Gómez et al., 2023). Ainsi, le travail du *care* repose de manière disproportionnée sur certaines personnes, notamment les femmes ou les minorités sexuelles ou ethniques. Il convient également d'apporter une attention à la fatigue de certains groupes pouvant se sentir sursollicités par les chercheur·euse·s, qui leur demandent de partager leurs expériences, ou se sentir exploités ou épuisés à force de décrire à répétition leurs traumatismes (Clark, 2008).

Enfin, des questionnements entourant le langage ont accompagné les travaux. La terminologie utilisée pour aborder les violences sexistes et sexuelles peut influencer la perception et le traitement de ce thème, ou susciter des interprétations différentes. Le langage est porteur de sens et certains termes peuvent heurter, porter à confusion, surtout que, dans le contexte des violences sexuelles, il n'y a pas de consensus quant aux mots à utiliser. Par exemple, le terme «vulnérabilité» peut-il involontairement infantiliser? Le terme «à risque» peut-il involontairement blâmer les personnes victimes? Devrait-on utiliser «agresseurs», «auteurs» ou un autre terme pour désigner ceux qui commettent des actes de violence? Chaque choix de mots a des implications pour la représentation et la compréhension du phénomène. Le choix du langage ou de la terminologie à employer se pose également lors de la diffusion des résultats, où il devient nécessaire de lutter contre la banalisation et la minimisation de ces violences.

Par ailleurs, les choix linguistiques sont sans doute aussi influencés par les traditions des disciplines universitaires ou approches d'interventions, certaines disciplines privilégiant un vocabulaire plus militant ou politique, et d'autres, une terminologie plus neutre ou épurée, voire dépolitisée.

Plusieurs des enjeux soulevés dans notre projet relèvent à la fois de la recherche partenariale et de l'intégration d'une approche intersectionnelle. Bien que ces deux démarches puissent être distinctes, elles s'articulent ici dans une perspective critique. En effet, notre partenariat ne visait pas seulement la collaboration, mais la reconnaissance de savoirs situés et la transformation de rapports de pouvoir épistémiques. L'analyse intersectionnelle a permis de rendre visibles certaines tensions, notamment sur les rapports entre savoirs académiques, communautaires et militants, les choix de terminologie et les responsabilités émotionnelles, qui seraient peut-être restées implicites dans une démarche uniquement participative. C'est précisément cette articulation entre les démarches partenariale et intersectionnelle qui a structuré notre posture méthodologique.

3. Enjeux entourant la collecte de données

L'intégration d'une approche intersectionnelle pose aussi des enjeux sur le plan méthodologique et plusieurs actions ont été mises en œuvre pour y répondre au cours de la réalisation du projet. Tout d'abord, formuler des questions de manière à obtenir des informations pertinentes sur les discriminations vécues par les participant-e-s, sans toutefois les revictimiser ou les mettre mal à l'aise. Cela a nécessité une attention particulière à la formulation des questions, en privilégiant le respect et la sensibilité. De plus, il était primordial d'offrir un espace pour permettre à la personne de s'auto-définir et de déterminer elle-même les enjeux auxquels elle a dû faire face, évitant ainsi les préjugés et les suppositions. D'autres mesures ont été prises pour protéger la confidentialité des personnes, surtout lorsque des sujets délicats sont abordés, afin d'éviter la revictimisation ou la stigmatisation. Ces mesures comprenaient le choix d'un espace sécuritaire pour réaliser une entrevue, en respectant les pronoms utilisés, en offrant la possibilité d'une entrevue téléphonique pour renforcer la confidentialité, en s'enquérant systématiquement de leurs besoins d'accommodement particuliers pour la réalisation de l'entrevue. Par ailleurs, des moyens permettant de recruter des participant-e-s d'horizons variés (p. ex. en ce qui concerne le statut à l'université) ont été utilisés afin de tenir compte de la diversité des expériences, s'assurer de leur représentation dans l'échantillon et éviter de les exclure ou les marginaliser.

En outre, l'intégration d'une approche intersectionnelle peut poser des défis lors de l'analyse des données. En effet, la synthèse des résultats peut masquer les expériences singulières de certains groupes. Cet enjeu a été soulevé dans le cadre du troisième volet du projet, visant l'élaboration d'instruments de mesure concernant les motifs de signalement et de non-signalement. Pour obtenir un instrument valide selon les normes statistiques, il a été nécessaire d'opérer un choix parmi les items à traiter. Toutefois, quelques-uns de ces derniers reflétaient des réalités propres à certaines

populations (p. ex. les minorités visibles, les personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres). Face à ces défis, la stratification des analyses s'est avérée une solution. Elle permet de séparer les données en sous-groupes, favorisant ainsi l'exploration des spécificités et des variations intragroupes. Cette démarche n'est pas non plus sans contraintes puisqu'elle requiert souvent des échantillons plus larges pour garantir la puissance statistique.

Pendant toute la réalisation du projet, plusieurs activités ont été développées à la chaire pour promouvoir et tenter d'intégrer une approche féministe intersectionnelle. Ainsi, au début du projet, une journée d'étude sur l'intersectionnalité, réunissant chercheur·euse·s de différentes disciplines et intervenant·e·s de milieux de pratique, a été organisée. En plus de s'avérer un espace de réflexion sur les enjeux, cette journée a permis de dégager une vision collective de toutes les parties prenantes du projet partenarial « Violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur ». Par ailleurs, une formation a été offerte à une équipe chargée de mener des entrevues visant à documenter les trajectoires de signalement. La formation a couvert plusieurs éléments essentiels, tels que la réflexivité, l'écoute active ainsi qu'une sensibilisation aux réalités et aux conséquences des violences sexuelles. Chaque segment de la formation a été coanimé par les partenaires des milieux de pratique pour s'assurer que les informations communiquées étaient inclusives et pertinentes. Enfin, plusieurs activités de rayonnement et de transmission de connaissances ont été organisées, notamment sous forme de conférences et de webinaires. En somme, si certains défis ont été rencontrés lors de l'intégration d'une approche intersectionnelle dans le projet, plusieurs stratégies ont été déployées pour tenter d'y remédier. Les défis et les propositions établis à partir de nos travaux de recherche sont synthétisés dans le tableau ci-après.

CONCLUSION

Ces dernières années, plusieurs études ont souligné l'importance d'adopter une approche intersectionnelle dans les recherches sur les violences sexistes et sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur, en réponse à un besoin urgent de revoir nos théories, nos méthodologies et nos efforts de prévention (Hirsh et Khan 2020; Linder et al., 2020; McCauley et al., 2019). L'intégration de l'intersectionnalité dans les projets de recherche est reconnue comme étant une entreprise complexe; toutefois, peu d'écrits abordent explicitement les défis et les enjeux reliés à son opérationnalisation, notamment dans les études portant sur les VSSMES en contexte francophone.

S'inscrivant dans une démarche réflexive féministe et mobilisant les expériences de l'équipe de la Chaire de recherche sur les VSSMES, cet article a visé l'examen des enjeux, des questionnements, des choix, des tensions et des ajustements qu'implique l'intersectionnalité à chaque étape du processus de recherche. En ce sens, il se distingue en documentant les efforts déployés dans le cadre d'une recherche partenariale d'envergure pour intégrer l'intersectionnalité dans les analyses et la structure même du projet. Les résultats empiriques issus des analyses ont

Tableau 1 : Enjeux et propositions associés à l'intégration d'une approche féministe intersectionnelle dans les recherches portant sur les violences sexistes et sexuelles

Enjeu	Description	Propositions à partir des travaux	Actions possibles
1.1. Comment conceptualiser les violences sexistes et sexuelles dans une approche féministe intersectionnelle ?	Définir les violences sexuelles comme un enjeu neutre, anhistorique et apolitique occulte l'imbrication des rapports de pouvoir qui produisent ces violences.	Conceptualiser les violences sexuelles sur un continuum incluant différentes formes de violences et reconnaître l'imbrication des rapports de pouvoir.	Intégration des différentes formes de violences comme le harcèlement sexiste, les discriminations reliées à l'orientation sexuelle ou au parcours trans.
1.2. Comment conceptualiser les catégories d'analyses ?	Plusieurs approches théoriques ont été décrites dans la littérature quant à la manière de conceptualiser les catégories d'analyses.	Traiter les catégories d'analyses (p. ex., genre) en fonction du contexte (milieu universitaire) et remettre en question les interactions.	Analyse des parcours des personnes victimes en tenant compte de leur statut au sein de l'université.
1.3. Comment inclure d'autres formes d'oppressions sans stigmatiser les sujets ?	Analyser les enjeux rencontrés par certaines populations sans les stigmatiser ni renforcer des stéréotypes négatifs.	Reconnaître ses biais et constituer une équipe de recherche diversifiée.	Mobilisation des expertises personnelles et professionnelles de personnes appartenant aux groupes concernés par l'étude.
2.1. Comment produire des connaissances sans marginaliser les sujets ?	La production de connaissances est organisée hiérarchiquement et certaines voix sont marginalisées.	Adopter une approche de recherche partenariale pour inclure activement diverses voix et perspectives dans le processus de recherche.	Engagement des partenaires par la tenue régulière de réunions des comités
2.2. Comment mobiliser les membres d'une recherche partenariale ?	Plusieurs stratégies peuvent être déployées pour soutenir le déroulement d'une recherche partenariale et rendre l'implication pertinente pour les partenaires en mettant à leur disposition des outils créés dans le cadre de la recherche.	Offrir un espace sécuritaire et accueillant, solliciter les partenaires pour des retours sur leur participation.	Sollicitation des partenaires dans différentes campagnes de sensibilisation.
2.3. Comment favoriser la reconnaissance des biais et des privilèges dans la production des connaissances ?	Reconnaître et intégrer les dynamiques de pouvoir existantes entre les différentes parties prenantes.	Reconnaître cet enjeu et expliciter les rôles, les responsabilités et les attentes des parties prenantes.	Reconnaissance explicite des contributions des membres en offrant une compensation financière et en les nommant dans toutes les productions écrites et orales.

Tableau 1 : (suite)

Enjeu	Description	Propositions à partir des travaux	Actions possibles
2.4. Comment tenir compte des conséquences émotionnelles et psychologiques associées à l'objet de recherche ?	Reconnaître le fait que la recherche sur les violences sexistes et sexuelles peut aussi engendrer des conséquences psychologiques et émotionnelles auprès des chercheur·euse·s et des participant·e·s.	Reconnaître cette réalité, offrir des ressources de soutien, valoriser le travail du <i>care</i> et porter attention aux risques d'exploitation.	Formation sur la fatigue liée à l'étude des violences sexuelles.
2.5. Comment tenir compte du poids du langage ?	Reconnaître le fait que les mots employés et la terminologie privilégiée peuvent être sujets à interprétation.	Intégrer une réflexion sur le langage, notamment les implications des mots utilisés.	Réflexion sur la terminologie appropriée et mobilisation des expertises.
3. Comment tenir compte des enjeux liés à la collecte des données ?	Reconnaître les enjeux liés à la collecte (préparation des entrevues, conceptualisation des questions, recrutement des personnes).	Formuler des questions pertinentes en priorisant le respect et la sensibilité, permettre aux personnes de se définir et de reconnaître elles-mêmes les défis rencontrés.	Formations sur la réflexivité, l'écoute active et la sensibilisation.

fait l'objet d'autres publications, l'objectif ici étant de mettre de l'avant les réflexions et les défis qui ont émergé ainsi que les stratégies proposées. L'article se veut donc une contribution située, sans tour d'horizon exhaustif, avec la volonté de nourrir des pratiques de recherche plus critiques, collaboratives et attentives aux rapports de pouvoir.

Tout au long du projet, il a été essentiel d'adopter une approche plus complexe prenant en compte les facteurs systémiques, sociaux et culturels qui perpétuent les violences sexuelles. En mettant l'accent sur une analyse plus large, nous souhaitons dépasser l'individualisation des violences sexistes et sexuelles, c'est-à-dire l'idée que ce sont simplement des gestes isolés et perpétrés par une poignée d'individus, ainsi que la dépolitisation de ces violences, c'est-à-dire le retrait de leur contexte politique et structurel.

Une préoccupation demeure quant à la manière dont le concept d'intersectionnalité est parfois intégré dans la recherche universitaire. Au lieu d'être utilisé pour approfondir et élargir la compréhension des enjeux, il arrive qu'il soit réduit à un « buzzword » sans substance réelle. Lutter contre l'académisation et le « blanchiment » (Bilge, 2015) de l'intersectionnalité nécessite de rappeler les racines des mouvements qui l'ont fait émerger, de valoriser les voix marginalisées, de favoriser l'autoréflexivité et de collaborer avec les personnes concernées. L'intersectionnalité peut devenir un outil de changement, alliant théorie et pratique, au service d'une plus grande justice sociale. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles nécessitera aussi une déconstruction des structures et des idéologies qui les sous-tendent. Cette déconstruction permettrait de mieux reconstruire nos espaces de réflexion et de solidarité féministes.

Plusieurs défis ont déjà été relevés pour tendre vers l'intersectionnalité dans les projets de la chaire de recherche, et ces efforts doivent être poursuivis et les réflexions, constamment nourries. Rappelons en guise de conclusion les retombées positives du dispositif légal au Québec, rendu possible grâce à la collaboration entre chercheuses, militantes et expertes des milieux de pratique. Adoptée en 2017, la Loi P-22.1 a obligé les établissements d'enseignement supérieur à mettre en œuvre une politique institutionnelle qui comprend quatre axes d'intervention : 1) prévention, sensibilisation, formation ; 2) sécurité des personnes ; 3) accompagnement des personnes ; 4) traitement des plaintes et signalements. Ces dispositions visent l'ensemble de la communauté des milieux d'enseignement supérieur. La loi a donné lieu à plusieurs mesures, dont la tenue de formations obligatoires annuelles pour toute la communauté, la mise en place d'un bureau d'aide (guichet unique), des offres de services d'accueil, de référence et de soutien psychosocial, des modalités pour formuler une plainte ou effectuer un signalement, des mesures d'accommodements visant à protéger les personnes victimes et à limiter les effets négatifs et les sanctions applicables en cas de manquement à la politique. Ce dispositif législatif a ouvert la voie à l'amélioration des pratiques institutionnelles en matière de violences sexistes et sexuelles, ce qui constitue une avancée indéniable.

RÉSUMÉ

Plusieurs auteur-es ont souligné la nécessité d'adopter une lunette intersectionnelle pour comprendre l'ampleur du phénomène des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur. Cependant, peu de recherches proposent de réfléchir plus concrètement à son adoption ainsi qu'aux enjeux et défis soulevés par cette approche sur les plans théoriques, épistémologiques et méthodologiques. Cet article propose d'identifier des réflexions et des pistes d'actions concrètes pour mettre en œuvre une approche intersectionnelle. Après un état des lieux des littératures consacrées aux violences sexuelles et à l'intersectionnalité, nous abordons les enjeux et les défis rencontrés à partir de nos travaux de recherche. Nous avons identifié des enjeux liés à la conceptualisation des analyses, à la production des connaissances et à la collecte de données. Des pistes d'actions sont proposées à partir des stratégies déployées pour répondre aux défis rencontrés.

Mots clés : violences sexuelles, harcèlement sexuel, université, intersectionnalité, sexisme, recherche partenariale.

ABSTRACT**Issues and Challenges to Integrating an Intersectional Feminist Approach to Research on Sexual Violence in Higher Education**

Several authors have highlighted the importance of adopting an intersectional perspective to understand the scope of sexist and sexual violence in higher education. However, very little research reflects more concretely on how to adopt this perspective and the theoretical, epistemological and methodological issues or challenges it can bring. This article seeks to identify concrete ideas and courses of action for the implementation of an intersectional approach. Following a review of the literature around sexual violence and intersectionality, we address issues and challenges identified through our research. Issues are identified around the conceptualization of analyses, knowledge production and data collection. Courses of action are proposed based on strategies used to address the challenges found.

Keywords : Sexual violence, sexual harassment, university, intersectionality, sexism, research partnerships.

RESUMEN**Retos y desafíos de la integración de un enfoque feminista interseccional en las investigaciones sobre violencias sexuales en el ámbito de la educación superior**

Diversos autores y autoras han destacado la necesidad de adoptar una mirada interseccional para entender la magnitud del fenómeno de las violencias sexistas y sexuales en la educación superior. Sin embargo, pocas investigaciones proponen una reflexión más concreta sobre la adopción de este enfoque, así como sobre los retos y desafíos que éste plantea a nivel teórico, epistemológico y metodológico. Este artículo propone identificar reflexiones y líneas de acción concretas para implementar un enfoque interseccional. Después de hacer una revisión bibliográfica sobre las violencias sexuales y la interseccionalidad, analizamos los retos y desafíos que surgen de nuestra propia labor de investigación. Hemos identificado problemáticas vinculadas con la conceptualización de los análisis, a la producción de conocimientos y al levantamiento de datos. Se proponen entonces líneas de acción a partir de las estrategias desplegadas para responder a los desafíos encontrados.

Palabras claves : violencias sexuales, acoso sexual, universidad, interseccionalidad, sexismo, investigación colaborativa.

BIBLIOGRAPHIE

- Acosta, S., Goltz, H. H., et Goodson, P. (2015). Autoethnography in action research for health education practitioners. *Action Research*, 13(4), 411-431. <https://doi.org/10.1177/1476750315573589>
- Ahmed, S. (2021). *Complaint!*. Duke University Press.
- Anderson, L. (2006). Analytic autoethnography. *Journal of contemporary ethnography*, 35(4), 373-395. <https://doi.org/10.1177/0891241605280449>
- Anzaldúa, G. (1987). To live in the Borderlands means you. Dans A. G. Meléndez, M. J. Young, P. Moore et P. Pynes (dir.). *The multicultural Southwest: A reader* (139-140). University of Arizona Press.
- Bauer, G. R., Churchill, S. M., Mahendran, M., Walwyn, C., Lizotte, D., et Villa-Rueda, A. A. (2021). Intersectionality in quantitative research: A systematic review of its emergence and applications of theory and methods. *SSM — Population Health*, 14, 100798. <https://doi.org/10.1016/j.ssmph.2021.100798>
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G., et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf
- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES: Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES_Rapport-complet_Bergeron-octobre-2020-2.pdf
- Bergeron, M., Goyer, M.-F., Després, L., Carignan-Allard, M., St Hilaire, M., Blais, M., Dubuc, D., Kirouac, E., Martin-Storey, A., Pagé, G., Paquette, G., Conseil québécois LGBT, Diversité 02, Fédération des cégeps, Billat-Robin, E., Dalpé, M.-L., Desjardins, S., Paquet-Letellier, N. et Prud'homme, M. (2023). *Portrait des violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial et expériences de signalement à l'établissement — Rapport de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+*. Université du Québec à Montréal. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-de-recherche_Alliance-2SLGBTQIA-2023-1.pdf
- Bergeron, M., Fethi, I., Pelland, M.-A., Savoie, L., Baril, K., Dion, J., Ouellette, M.-H., Paquette, G., Paul, T., Ponsot, A.-S., Ricci, S., et Viau, C. (2025). Can I say "No"? How power dynamics hinder consent in university settings. *Violence Against Women*, 1-22. <https://doi.org/10.1177/10778012251338485>
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225(1), 070-088.
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32. <https://doi.org/10.7202/1034173ar>
- Bonar, E. E., DeGue, S., Abbey, A., Coker, A. L., Lindquist, C. H., McCauley, H. L., Miller, E., Senn, C. Y., Thompson, M. P., Quyen, M. N., Cunningham, R. M. et Walton, M. A. (2022). Prevention of sexual violence among college students: Current challenges and future directions. *Journal of American College Health*, 70(2), 575-588. <https://doi.org/10.1080/07448481.2020.1757681>
- Brubaker, S. J., Keegan, B., Guadalupe-Díaz, X. L., et Beasley, B. A. (2017). Measuring and reporting campus sexual assault: Privilege and exclusion in what we know and what we do. *Sociology compass*, 11(12), e12543. <https://doi.org/10.1111/soc4.12543>
- Burczycka, M. (2020). *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019 (85-002-X)*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00005-fra.htm>
- Cantalupo, N. C. (2019). And even more of us are brave: Intersectionality & sexual harassment of women students of color. *Harvard Journal of Law and Gender*, 42, 1.
- Carignan-Allard, M. (2023). *Le portrait des violences sexuelles en milieu collégial: qu'en est-il des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre?* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/17320/>

- Choo, H. Y. et Ferree, M. M. (2010). Practicing intersectionality in sociological research: A critical analysis of inclusions, interactions, and institutions in the study of inequalities. *Sociological theory*, 28(2), 129-149. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9558.2010.01370.x>
- Collins, P. H. (1993). Setting our own agenda. *The Black Scholar*, 23(3/4), 52-55.
- Colpitts, E. M. (2021). "Not even close to enough": sexual violence, intersectionality, and the neoliberal university. *Gender and Education*, 34(2), 151-166. <https://doi.org/10.1080/09540253.2021.1924362>
- Crenshaw, K. (1991). Race, gender, and sexual harassment. *Southern California Law Review*, 65.
- Davis, K. (2008). Intersectionality as buzzword: A sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful. *Feminist theory*, 9(1), 67-85. <https://doi.org/10.1177/1464700108086364>
- Demoulin, J., Boudreau J-A et Amiraux, V. (2022). La recherche à plusieurs voix: effets et défis de l'approche participative. *Sociologies et sociétés*, 54(2), 13-20.
- Desrochers Laflamme, Camille (2021). *Les violences sexuelles subies chez la communauté étudiante athlète de cinq établissements collégiaux du Québec*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/15200/>
- Dion, J., Boisvert, S., Paquette, G., Bergeron, M., Hébert, M., et Daigneault, I. (2021). Sexual violence at university: Are indigenous students more at risk? *Journal of Interpersonal Violence*, 37(17-18). <https://doi.org/10.1177/08862605211021990>
- Fethi, I., Daigneault, I., Bergeron, M., Hébert, M., et Lavoie, F. (2023). Campus sexual violence: A comparison of international and domestic students. *Journal of International Students*, 13(1), 1-21. <https://doi.org/10.32674/jis.v13i1.3685>
- Gómez, J. M., Freyd, J. J., Delva, J., Tracy, B., Mackenzie, L. N., Ray, V., et Weathington, B. (2023). Institutional courage in action: racism, sexual violence, & concrete institutional change. *Journal of Trauma & Dissociation*, 24(2), 157-170. <https://doi.org/10.1080/15299732.2023.2168245>
- Gouvernement du Québec (2017). Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-22.1>
- Hancock, A. M. (2007). When multiplication doesn't equal quick addition: Examining intersectionality as a research paradigm. *Perspectives on politics*, 5(1), 63-79. <https://doi.org/10.1017/S1537592707070065>
- Harris, K. L. (2017). Re-situating organizational knowledge: Violence, intersectionality and the privilege of partial perspective. *Human Relations*, 70(3), 263-285. <https://doi.org/10.1177/0018726716654745>
- Hirsch, J. S., et Khan, S. (2020). *Sexual citizens: A landmark study of sex, power, and assault on campus*. WW Norton & Company.
- Hooks, b. (2000). *Feminist theory: From margin to center*. Pluto Press.
- Kelly, L. (1987). The continuum of sexual violence. Dans J. Hanmer et M. Maynard (dir.), *Women, violence and social control* (p. 46-60). British Sociological Association.
- Kergoat, D. (2011). Comprendre les rapports sociaux. *Raison présente*, 178(1), 11-21. <https://doi.org/10.3406/raipr.2011.4300>
- Lebugle, A., Depuis, J. et l'équipe de l'enquête Virage (2018). *Les violences subies dans le cadres des études universitaire*. Paris, INED. https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28685/document_travail_2018_245_violences.de.genre_universite.fr.pdf
- Linder, C., Grimes, N., Williams, B. M., Lacy, M. C., et Parker, B. (2020). What do we know about campus sexual violence? A content analysis of 10 years of research. *The Review of Higher Education*, 43(4), 1017-1040. <https://doi.org/10.1353/rhe.2020.0029>
- Martin-Storey, A., Paquette, G., Bergeron, M., Dion, J., Daigneault, I., Hébert, M., et Ricci, S. (2018). Sexual violence on campus: Differences across gender and sexual minority status. *Journal of Adolescent Health*, 62(6), 701-707. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2017.12.013>
- McCall, L. (2005). The complexity of intersectionality. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 30(3), 1771-1800. <https://doi.org/10.1086/426800>
- McCauley, H. L., Campbell, R., Buchanan, N. T., et Moylan, C. A. (2019). Advancing theory, methods, and dissemination in sexual violence research to build a more equitable future: An intersectional, community-engaged approach. *Violence against women*, 25(16), 1906-1931. <https://doi.org/10.1177/1077801219875823>

- Molstad, T. D., Weinhardt, J. M., et Jones, R. (2023). Sexual assault as a contributor to academic outcomes in university: A systematic review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 24(1), 218-230. <https://doi.org/10.1177/15248380211030247>
- Paquette, G., Martin-Storey, A., Bergeron, M., Dion, J., Daigneault, I., Hébert, M., Ricci, S., et Castonguay-Khounsombath, S. (2021). Trauma symptoms resulting from sexual violence among undergraduate students: Differences across gender and sexual minority status. *Journal of Interpersonal Violence*, 1(26), 1-26. <https://doi.org/10.1177/0886260519853398>
- Parent, S., Daigneault, I., Radziszewski, S., et Bergeron, M. (2022). Sexual violence at university: Are varsity athletes more at risk? *Frontiers in Psychology*, 13. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2022.861676>
- Pérez, Z. J., et Hussey, H. (2014). *A hidden crisis: including the LGBT community when addressing sexual violence on college campuses*. Center for American Progress. <https://eric.ed.gov/?id=ED564604>
- Ricci, S., et Bergeron, M. (2019). Tackling rape culture in Québec universities: A network of feminist resistance. *Violence Against Women*, 25(11), 1290-1308. <https://doi.org/10.1177/1077801219844607>
- Tadros, M. et Edwards, J. (dir.). (2020). *Collective action for accountability on sexual harassment: Global perspectives*. Institute of Development Studies Bulletin 51.2. https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/20.500.12413/15651/IDSB51.2_10.190881968-2020.127.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Zounlome, N. O. O., Wong, Y. J., Klann, E. M., David, J. L., et Stephens, N. J. (2019). 'No One... Saves Black Girls': Black university women's understanding of sexual violence. *The Counseling Psychologist*, 47(6), 873-908. <https://doi.org/10.1177/0011000019893654>

Feuilleton



Un flirt

JULES PECTOR-LALLEMAND

Université de Montréal

jules.pector-lallemand@umontreal.ca

« Un flirt » est tiré d'une série de feuillets sociologiques rédigés dans la tradition de Siegfried Kracauer (1889-1966). L'auteur croise différents matériaux d'enquête — ici un verbatim d'entretien et des notes de terrain — afin de reconstituer par fragments une réalité sociale directement inaccessible. L'enquête porte plus précisément sur les amours des jeunes adultes (18-35 ans) à Montréal, Paris et New York durant les années 2020. Inspirée par la sociologie de Georg Simmel, elle vise à comprendre comment la socialité est possible, en l'occurrence la socialité amoureuse. Dans bien des cas, le lien amoureux trouve son origine dans un moment interactionnel d'ambiguïté: un flirt.

LE NOUVEAU COLLÈGUE DE RACHEL EST GRAND, a une démarche athlétique et de longs cheveux ondulés (elle le trouve très beau). Antonin est un jeune homme sérieux, mais il aime rigoler lorsqu'il a pris un verre. Justement, lui et Rachel vont régulièrement boire une bière après le travail, accompagnés de leurs autres collègues. D'abord une fois par semaine, puis deux fois et parfois trois...

Antonin habite avec sa partenaire depuis plusieurs années, a appris Rachel. Petite déception. Mais quelque chose cloche. Que fait ce bel homme à passer ses soirées au bar loin de sa conjointe, dont il parle si peu d'ailleurs? Et puis, il se comporte d'une bien curieuse manière en dehors de ses heures salariées: « Antonin aime flirter », remarque Rachel.

Quand je lui demande ce qu'elle entend par-là, je n'obtiens que des réponses évasives. Il semble s'agir d'une telle évidence que la connaissance de ce qu'implique le flirt se situe en deçà du langage. J'insiste pour avoir des détails. «Hmm», fait-elle, avant d'esquisser vaguement: «Il est très tactile...» Que veut-elle dire? Elle laisse probablement entendre qu'il initie des contacts physiques d'une nature particulière. Mais comment les saisir sociologiquement s'ils n'ont laissé aucune trace dans la mémoire de mon interlocutrice?

* * *

Il faut user d'un peu d'imagination pour tenter de reconstituer, fragment par fragment, les moments de la vie intime des jeunes. Depuis plusieurs mois, je travaille un soir par semaine comme plongeur dans un petit bistrot où se déroulent de nombreuses *dates*. Posté à l'évier dans une cuisine à aire ouverte, j'occupe un point de vue panoramique idéal pour observer le flirt en public.

Un soir, un homme et une femme dans la mi-vingtaine sont assis au bar, juste en face de moi. Ce n'est pas Antonin et Rachel, mais ils ont le même âge et on peut imaginer que leurs sorties pouvaient ressembler à la scène suivante:

La dyade discute au bar en gesticulant avec les mains et en s'effleurant de temps à autre. Je suis trop loin pour entendre leur conversation, mais à un moment, l'homme s'exclame «j'adore ça!» suffisamment fort pour que je le capte. Son interlocutrice, elle, éclate de rire en balançant le haut de son corps de l'avant vers l'arrière. Comme pour s'empêcher de tomber sur l'homme, elle pose une main sur son torse, puis reprend son élan vers l'arrière. Le contact dure à peine deux secondes. La main est toutefois restée sur le torse plus longtemps qu'il n'a fallu à sa propriétaire pour se redresser vers l'arrière. Les sourires s'estompent, la conversation reprend. Le regard de l'homme se fixe droit dans les yeux de la femme qui raconte une histoire. Il dépose son bras droit sur le comptoir du bar. Sa main tient le pied de son verre de vin. Face à lui, la femme dépose sa main gauche à quelques centimètres de la sienne, mais sans la toucher. Elle tapote de l'index. Je quitte ma position de plongeur pour aller ramasser des verres vides dans la salle. Je passe à côté d'eux, de l'autre côté du bar. Leurs jambes se touchent. Lors de mon passage, les jambes se redressent nettes.

Sans se toucher, les mains des protagonistes sont à quelques centimètres l'une de l'autre. Le tapotement ne semble pas tant exprimer un ennui qu'une tension. La main sur le torse lors du mouvement apparemment incontrôlable provoqué par le rire prend les allures d'un accident. Néanmoins, le fait qu'il se prolonge au-delà de son objectif manifeste (s'empêcher de tomber) laisse penser qu'il n'est peut-être pas aussi accidentel qu'il n'y paraît à première vue. La fonction du geste pourrait avoir été subvertie afin de rapprocher les corps. Le contact plus durable dans une zone à l'abri des regards (les jambes sous le bar) soutient cette interprétation, d'autant plus qu'il est rompu dès qu'un intrus le remarque (hélas, moi), comme si on ne voulait pas qu'il soit repéré.

Quand je reviens derrière l'évier, une des propriétaires du bar, qui est évidemment au courant de mes activités d'observation, remarque que je prends des notes sur mon téléphone. Avidée d'histoires croustillantes, elle me demande si je crois qu'il s'agit

d'amoureux. La sociologie ne permettant pas de lire dans les esprits, je réponds que je l'ignore. Il est probable que la dyade face à moi l'ignore également. Leur comportement ne se laisse pas aisément catégoriser : il appartient tantôt à celui des amis, tantôt à celui des amants.

* * *

C'est peut-être ce type d'attouchement furtif auquel Rachel fait référence quand elle me dit qu'Antonin est « tactile ». Une main sur un torse ou des jambes qui se touchent ne sont pas des contacts qui appartiennent au registre de la relation amicale ou professionnelle. De tels effleurements laissent entrevoir, l'espace d'un instant, une relation de nature érotique. Ils sont l'ébauche d'une relation intime future. Cependant, aussitôt qu'une telle possibilité est suggérée par le mouvement des corps, aussitôt est-elle démentie par un éloignement réciproque.

Georg Simmel (1988, 2015) a traité de ce jeu d'alternance entre distance et proximité dans ses écrits sur la « coquetterie », l'ancêtre du flirt (Lagrange 1998 ; Casta-Rosaz 2000). Il avançait que cette forme de lien social est « délibérément dualiste » puisqu'elle maintient des possibilités opposées. Le duo pourrait n'être *que* des collègues, mais il pourrait également être lié par une tension érotique. Ces deux potentialités contradictoires sont préservées grâce à un « mouvement pendulaire » entre se donner et se détourner. Dans une situation où les rôles sont clairs (comme ceux d'amis du travail), il s'agit de sous-entendre la possibilité de nouveaux rôles (ceux de partenaires intimes) sans pour autant les actualiser. Le flirt introduit de l'indéfini dans une relation auparavant claire et définie. « L'objectif principal des interactants n'est pas de définir la situation, mais plutôt de la laisser ouverte », souligne avec finesse le théoricien contemporain Iddo Tavory (2008, p. 60) à propos du flirt. C'est précisément cette incertitude quant à ce qui pourrait advenir qui est source d'excitation. Le flirt est un jeu troublant, mais enivrant. Il s'agit d'un monde parallèle où les évidences relationnelles sont mises entre parenthèses le temps d'un échange.

Voilà probablement pourquoi Rachel a tant de mal à décrire avec précision le comportement d'Antonin : le flirt est par définition ambigu. Si le jeune homme lui avait demandé de l'embrasser, l'incertitude se serait transformée en certitude. Mais si « Antonin aime flirter », c'est précisément parce que, dès qu'il suggère un rapprochement, il se détourne. Et Rachel fait de même : en creusant un peu, je finis par comprendre qu'elle ne subit pas passivement les événements, mais s'adonne, elle aussi, à ce subtil jeu de rapprochement et d'éloignement. En équilibre sur le mince fil du flirt, ni Antonin ni Rachel ne concrétisent un des deux futurs potentiels que renferme l'interaction, celui où ils ne sont que des amis et celui où ils sont des partenaires intimes.

* * *

Un soir au bar, Antonin a pris la main de Rachel sous la table. Soudain, le brouillard du flirt s'est dissipé.

BIBLIOGRAPHIE

- Casta-Rosaz, F. (2000). *Histoire du flirt: les jeux de l'innocence et de la perversité, 1870-1968*. Grasset.
- Lagrange, H. (1998). Le sexe apprivoisé ou l'invention du flirt. *Revue française de sociologie*, 39(1), 139-175. <https://doi.org/10.2307/3322787>
- Simmel, G. (1988). Psychologie de la coquetterie. Dans S. Cornille & P. Ivernel (Trad.), *Philosophie de l'amour* (p. 123-128). Éditions Rivages.
- Simmel, G. (2015). Coquetterie (B. Thériault, Trad.). *Sociologie et sociétés*, 47(2), 313-314. <https://doi.org/10.7202/1036351ar>
- Tavory, I. (2009). The structure of flirtation: On the construction of interactional ambiguity. *Studies in Symbolic Interaction*, 33, 60. [https://doi.org/10.1108/S0163-2396\(2009\)0000033007](https://doi.org/10.1108/S0163-2396(2009)0000033007)

Liste des personnes ayant préparé des évaluations de manuscrits pour Sociologie et sociétés 2020-2025

Allard Laurence, Université Lille 3, France	Camus Laurent, Université de Bâle, Suisse
Amer-Meziane Mohamed, Columbia University, États-Unis	Canaullo Carla, Università degli Studi di Macerata, Italie
Anadon Marta, Université du Québec à Chicoutimi, Canada	Carde Estelle Université de Montréal, Canada
Apard Élodie, Université Paris Cité, France	Cardon Dominique, Sciences Po, France
Armagnague Maitena, Université de Genève, Suisse	Chamak Brigitte, Université Paris-Cité, France
Bacque Marie Hélène, Université Paris Nanterre, France	Champy Florent Université de Toulouse, France
Balteau Émilie, Aix-Marseille Université, France	Charle Christophe, Université Panthéon-Sorbonne, France
Bardot Janine, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France	Chauvel Louis Université du Luxembourg, Luxembourg
Baubérot Jean, GSRL/EPHE-PSL, France	Chauvier Éric, Université de Bordeaux-II, France
Bazin Maëlle, Université Paris 2, France	Chevallier Leslie, Université Gustave Eiffel, France
Beaugé Julien, Université de Picardie, France	Clémot Hugo, Université Gustave Eiffel, France
Bedoin Diane, Université de Rouen Normandie, France	Cohen Mathilde, CNRS, France
Belton Chevallier Leslie, Université Gustave Eiffel, France	Colombo Annamaria, HETS, Allemagne
Beltrán Elsa María, Universidad El Bosque, Colombie	Comeau-Vallée Mariline, Université du Québec à Montréal, Canada
Benhadjoudja Leïla, Université d'Ottawa, Canada	Coton Christel, Université Panthéon-Sorbonne, France
Bergström Marie, INED, France	Courcy Isabelle, Université de Montréal, Canada
Bernatchez Jean, Université du Québec à Rimouski, Canada	Cousin Olivier, Université de Bordeaux-II, France
Berner Christian, Université Paris Nanterre, France	Cuny Cécile, Université Gustave Eiffel, France
Bertron Caroline, Université Paris 8, France	Darchinian Fahimeh, Université de Montréal, Canada
Besnier Christiane, Université Paris Cité, France	Darley Mathilde, IRIS/École des Hautes Études en Sciences Sociales, France
Bidet Alexandra, CNRS, France	De Oliveira Figueiredo Gustavo, Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil
Biland-Curinier Émilie, Université Laval, Canada	Deboulet Agnès, Université Paris 8, France
Blanchet Philippe, Université Rennes 2, France	Decary Benoît, Université de Montréal, Canada
Bonnefoy Laurent, Sciences Po, France	Delage Pauline, CNRS, France
Bordeau-Payer Marie-Laurence, Université McGill/Université du Québec à Montréal, Canada	Deprez Stanislas, Université Catholique de Lille, France
Borri-Anadon Corina, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada	Derinöz Sabri Université libre de Bruxelles, Belgique
Bouagga Yasmine, ENS Lyon, France	Deschamps Catherine, ENSA Paris La Villette, France
Boucher Manuel, Université de Perpignan, France	Dinan Shannon Université Laval, Canada
Boucher Maxime, Université de Montréal, France	Djaballah Marc, Université du Québec à Montréal, Canada
Boucher Normand, Université Laval, France	Dosse François, Université Paris Est Créteil, France
Bouilloud Jean-Philippe, ESCP Business School, France	Doutreloux Emilie, Université Laval, Canada
Boulloires Alain, Université Bordeaux-Montaigne, France	Duclos Nathalie, Université de Tours, France
Bozec Géraldine, Université de Côte d'Azur, France	Dupriez Vincent, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique
Brahimi Mohamed Amine, Université du Québec à Montréal, Canada	Duteil-Ogata Fabienne, Université Bordeaux-Montaigne, France
Brayer Laure, Université Grenoble Alpes, France	Eid Paul, Université du Québec à Montréal, Canada
Brossard Baptiste, Australian National University, Australie	Éthier Benoit, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Canada

Fabiani Jean Louis, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France	Lamoureux Ève, Université du Québec à Montréal, Canada
Fakhoury Tamirace, Tufts University, États-Unis	Lapierre Simon, Université d'Ottawa, Canada
Faure Sylvia, Université Lumière Lyon 2, France	Larochelle Catherine, Université de Montréal, Canada
Ferhat Ismail, Université Paris Nanterre, France	Lazega Emanuel, Sciences Po, France
Fillion Emmanuelle, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France	Le Pape Loic, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
Fleury Jean-Marc, Université Laval, Canada	Leclercq Benjamin, Université de Strasbourg, France
Forte Lucie Université de Toulouse 3, France	Lefranc Sandrine, Université Paris Nanterre, France
Fournier Marcel, Université de Montréal, Canada	Leichter-Flack Frédérique, Sciences Po, France
Frayssé Mélie, Université Toulouse 3, France	Lénel Pierre, Conservatoire national des arts et des métiers, France
Gadéa Charles Université Paris Nanterre, France	Léon Marie-Virginie, Université de Strasbourg, France
Garcia Marie Carmen, Université Lyon 1, France	Lessard Claude, Université de Montréal, Canada
Gaspar Jean-François, Haute École Louvain en Hainaut, Belgique	Lizotte Mathieu, Université d'Ottawa, Canada
Ginsburger Mael Université Paris Cité, France	Lombardi Denise Université de Turin, Italie
Giraud-Banheu Gregory, ENS Lyon, France	Lorette Aurore, Université Catholique de Lille, France
González Eduardo, Université d'Ottawa, France	Louveau de la Guigneraye Christine, Université Paris-Saclay France
Gravelle France, Université du Québec à Montréal, Canada	Madibbo Amal, Université de Toronto, Canada
Grimard Carolyne, Université de Montréal, Canada	Maggi Jenny, Université de Genève, Suisse
Guibet-Lafaye Caroline, CNRS, France	Marquis Nicolas, Université Catholique de Louvain, Belgique
Guillon Stéphane, Université de Strasbourg, France	Martin Elisabeth, Université Laval, Canada
Hamel Jean-François, Université du Québec à Montréal, Canada	Masclat Olivier, Université Paris Cité, France
Hamus-Vallée Réjane, Université d'Évry, France	Mays Nicholas, London School of Hygiene & Tropical Medicine, Angleterre
Hanquinet Laurie, York University, Canada	McAll Christopher, Université de Montréal, Canada
Harroche Audrey, Oxford Brookes University, Angleterre	Messarria Antoine, Lebanese University, Liban
Heas Stephane, Université Rennes 2, France	Meyer Michaël, Université de Lausanne, Suisse
Helly Denise, INRS, Canada	Michel Johann, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France
Hernandez Alejandro, Université Concordia, Canada	Milburn Philip, Université de Rennes, France
Hersant Jeanne, Pontificia Universidad Católica de Chile, Chili	Millette Mélanie, Université du Québec à Montréal, Canada
Hocquet Matthieu, Université Aix-Marseille, France	Morelle Marie, Université de Lyon 2, France
Jacob Louis, Université du Québec à Montréal, Canada	Negroni Catherine, Université de Lille, France
Jarrigeon Anne, Université Gustave Eiffel, France	Nizard Caroline Université de Lausanne, Suisse
Jauréguiberry Francis, Université de Pau, France	Nocerino Pierre, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France
Jean-Pierre Johanne, York University, Canada	Olivier de Sardan Jean-Pierre, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France
Joly Marc, Université Paris-Saclay, France	Oppenheim Nicolas, Université de Tours, France
Kalinowski Isabelle, CNRS, France	Pagis Julie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France
Kesselman Donna, Université Paris-Est Créteil, France	Paquin Julie, Université d'Ottawa, Canada
Koloreff Michel, Université Paris 8, France	Parazelli Michel, Université du Québec à Montréal, Canada
Koussens David, Université de Sherbrooke, Canada	
Labelle Gilles, Université d'Ottawa, Canada	
Lacorne Denis, Sciences Po, France	

Pasquier Dominique, Télécom Paris-Tech, France	Tanner Samuel, Université de Montréal, Canada
Patarin-Jossec Julie, Université de Bordeaux, France	Tarducci Monica, Universidad de Buenos Aires, Argentine
Patrascu Marcela, Université de Rennes 2, France	Teitelbaum Sara, Université de Montréal, France
Pecheny Mario, Universidad de Buenos Aires, Argentine	Terzi Cédric, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France
Pelisse Jérôme, Sciences Po, France	Thiburce Julien, ENS Lyon, France
Perez Vargas Raul Amin, Université du Québec à Montréal, Canada	Torres Ruben, Universidad Nacional Autónoma de México, Mexique
Peroni Michel, Université de Lyon 2, France	Tremblay Stéphanie, Université du Québec à Montréal, Canada
Piazzesi Chiara, Université du Québec à Montréal, Canada	Tremblay Ugo, Université de Montréal, Canada
Picard Emmanuelle, ENS Lyon, France	Tricou Josselin, Université de Lausanne, Suisse
Pickard Sarah, Université Sorbonne Nouvelle, France	Umbriaco Michel, Télé-Université, Canada
Poirier Christian, Institut national de la recherche scientifique, France	Vallée Réjane Université Paris-Saclay, France
Poitras Dave, Université de Montréal, Canada	Van Zanten Agnès, Sciences Po, France
Portier Philippe, Université Rennes 1, France	Vandenberghe Frederic, Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil
Potvin Maryse, Université du Québec à Montréal, Canada	Vatin François, Université Paris Nanterre, France
Prearo Massimo, Università di Verona, Italie	Vatron-Steiner Béatrice, Haute École Fribourgeoise de Travail Social, Suisse
Primon Jean-Luc, Université Côte d'Azur, France	Verdier Éric, Université Aix-Marseille, France
Prud'homme Julien, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada	Vernaudeau Jacques, Université de la Nouvelle-Calédonie, France
Rennes Juliette, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France	Veronesi Gianluca, University of Bristol, Angleterre
Revillard Anne, Sciences Po, France	Viaud Baptiste, Nantes Université, France
Robitaille David, Université d'Ottawa, Canada	Vibert Stéphane, Université d'Ottawa, Canada
Rocheffort Florence, CNRS, France	Vissandjée Bilkis, Université de Montréal, Canada
Romele Alberto, Eberhard Karls Universität Tübingen, Allemagne	Warin Philippe, Sciences Po Grenoble, France
Roussin Philippe, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France	White Deena, Université de Montréal, Canada
Sabbagh Daniel Sciences Po, France	Willemez Laurent, Université Paris-Saclay, France
Salée Nicolas, Université de Montréal, France	Wolff Ernst, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique
Schijman Emilia, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France	Zegnani Sami, Université de Rennes 1, France
Sénéchal Yan, Université de Montréal, Canada	Zuber Valentine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
Shaw Jay, Université de Toronto, Canada	Zubrzycki Geneviève, Université of Michigan, États-Unis

DÉJÀ PARUS :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">☐ Penser le changement dans les réformes du secteur public☐ Approches critiques de la diversité en éducation : regards transatlantiques☐ Sociologie visuelle : l'image dans l'enquête de terrain☐ La recherche à plusieurs voix : effets et défis de l'approche participative☐ La laïcité, ses actrices et ses acteurs☐ Une sociologie herméneutique ?☐ Droit et culture(s) juridique(s)☐ L'éthique et le politique☐ Problèmes, expériences, publics : enquêtes pragmatistes☐ Sociologies de la race et racisme☐ Solitudes contemporaines☐ Sociologie numérique☐ Sociologie narrative : le pouvoir du récit☐ Le travail au prisme de l'activité☐ Trajectoires de consécration et transformations des champs artistiques☐ Travail et informalité☐ Manger – entre plaisirs et nécessités☐ Formes d'intimité et couples amoureux☐ Villes contemporaines et recompositions sociopolitiques☐ Inégalités, parcours de vie et politiques publiques☐ Réciprocités sociales. Lectures de Simmel☐ Sociologie du cosmopolitisme☐ La statistique en action☐ Pour une sociologie de la mode et du vêtement☐ Quand le vivant devient politique☐ Les passeurs de frontières | <ul style="list-style-type: none">☐ Les mouvements sociaux au-delà de l'État☐ Sociologies et société des individus☐ L'archive personnelle, la grande oubliée☐ Les nouvelles politiques d'éducation et de formation☐ Sociétés africaines en mutation☐ Risque en santé☐ Michel Foucault: Sociologue ?☐ Religion et politique dans les sociétés contemporaines☐ Le Québec et l'internationalisation des sciences sociales☐ Le spectacle des villes☐ Présences de Marcel Mauss☐ Goût, pratiques culturelles et inégalités sociales : branchés et exclus☐ De l'intimité☐ Les chiffres pour le dire☐ Les territoires de l'art☐ La théorie du choix rationnel contre les sciences sociales☐ L'exclusion : changement de cap☐ Les formes de la pénalité contemporaine : enjeux sociaux et politiques☐ Les promesses du cyberspace☐ La Science : nouvel environnement, nouvelles pratiques ?☐ Citoyenneté et identité sociale☐ L'interdisciplinarité ordinaire. Le problème des disciplines en sciences sociales☐ Un syndicalisme en crise d'identité |
|---|---|
-

SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS

FONDATEUR : Jacques Dofny
DIRECTEUR : Stéphane Moulin
COORDONNATRICES : Qingyu Li
et Anthony Minassian

COMITÉ DE RÉDACTION :

Stéphane Moulin, *Université de Montréal*
Valérie Amiraux, *Université de Montréal*
Barbara Thériault, *Université de Montréal*
Cécile van de Velde, *Université de Montréal*
Raul Amin Perez Vargas, *Université du Québec à Montréal*
Nancy Côté, *Université Laval*
Étienne Guertin-Tardif, *Cégep Marie-Victorin*

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Pierre Hamel, *Université de Montréal (Canada)*
Virginie Tournay, *Sciences Po Paris (France)*
Marcel Fournier, *Université de Montréal (Canada)*
Bastien Andre Bosa, *Université del Rosario (Colombie)*
Mathilde Bourrier, *Université de Genève (Suisse)*
Louis Chauvel, *Université du Luxembourg (Luxembourg)*
Bouchra Sidi Hida, *Université Rabat-Agdal (Maroc)*
Stéphanie Garneau, *Université d'Ottawa (Canada)*
Sari Hanafi, *Université Américaine de Beyrouth (Liban)*
Michelle Landry, *Université de Moncton (Canada)*
Louis Maheu, *Université de Montréal (Canada)*
Moustapha Tamba, *Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)*
Damiana Otoi, *Université de Bucarest (Roumanie)*
Francis Gingras, *Directeur scientifique des Presses de l'Université de Montréal (Canada)*
Mariona Tomàs-Fornés, *Université de Barcelone (Espagne)*
Nathalie Burnay, *Université de Namur (Belgique)*
Geneviève Zubrzycki, *Université du Michigan (États-Unis)*
Diane Farmer, *Université de Toronto (Canada)*
Gisèle Sapiro, *École des Hautes Études en Sciences Sociales (France)*
Imed Melliti, *Université de Tunis El Manar (Tunisie)*

SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS paraît deux fois l'an : à l'automne et au printemps.

Correspondance (contenu de la revue, manuscrits, etc.)

Sociologie et sociétés
Département de sociologie
Université de Montréal
C. P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7 Canada
Tél. : 514-343-6625
Télec. : 514-343-5722
Courriel : resocsoc@socio.umontreal.ca
www.sociologieetsocietes.ca

POUR TOUTE INFORMATION : (droits de reproduction, publicité, etc.)

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL
C. P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7 Canada
Tél. : 514-343-6933 • Téléc. : 514-343-2232
Courriel : pum@umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-5632-1 (PAPIER)
ISBN 978-2-7606-5633-8 (PDF)
ISSN 0038-030X
DÉPÔT LÉGAL, 2^e trimestre 2026
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Tous droits de reproduction, d'adaptation
et de traduction réservés.
© Les Presses de l'Université
de Montréal, 2026

Présentation de *Sociologie et sociétés* sur le site des Presses de l'Université de Montréal :

<https://www.pum.umontreal.ca/revues/sociologie-et-societes>

Version numérique de *Sociologie et sociétés* sur la plateforme Érudit :

<http://www.erudit.org/revue/socsoc/apropos.html>

Index et anciens numéros disponibles en accès libre.

La présente publication est indexée dans Bibliographie internationale de sociologie, Documentation politique internationale, FRANCIS, Geographical Abstracts: Human Geography & Geobase, IBR, IBZ, PAIS, Persée, Repère, Science et culture, SocIndex, Sociological Abstracts, Index savant.

Cette revue est publiée avec l'aide de subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture.